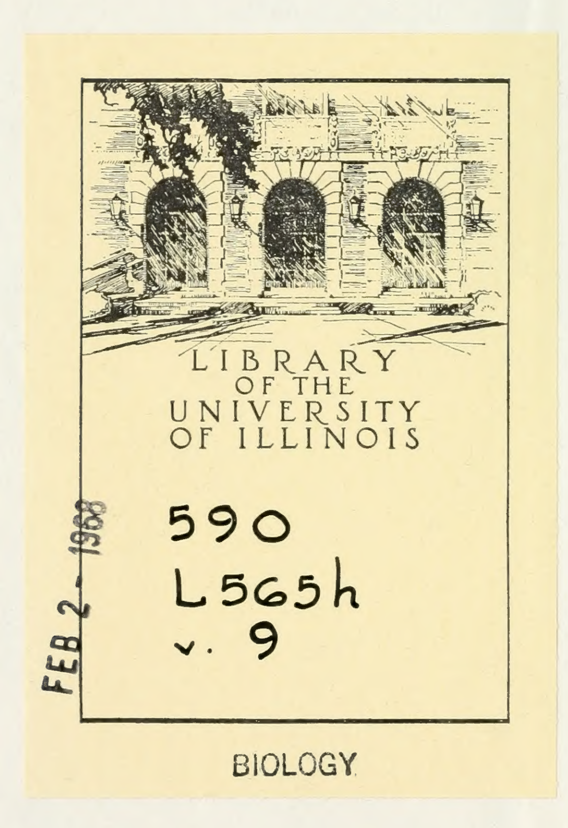



LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
590
L565h
v. 9
FEB 2 - 1968
BIOLOGY

# COMPLÉMENT
## DES ŒUVRES
# DE BUFFON,

OU

## HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES

DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES

ET LES VOYAGEURS DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

---

TOME IX.

---

OISEAUX.

**IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,**
Rue Racine, 4, place de l'Odéon.

# HISTOIRE
## NATURELLE
### GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DES

## MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX

DÉCOUVERTS DEPUIS LA MORT DE BUFFON,

PAR R. P. LESSON,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

## OISEAUX.




PARIS.

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;

**RORET, LIBRAIRE,**

RUE HAUTEFEUILLE, 10.

M DCCC XXXVII.

# HISTOIRE NATURELLE

DES

# OISEAUX.

---

## LIVRE DOUZIÈME.

### LES PASSEREAUX OMNIVORES.

Cette grande section des passereaux renferme plusieurs familles assez nettement circonscrites, qui se nourrissent à la fois d'insectes parfaits ou de larves, de mouches et de fourmis, tout en y associant le plus souvent des vers, des annélides, des graines, des baies, des bourgeons, et même des feuilles de végétaux.

Les rolles[1] se distinguent des rolliers par leur bec plus court, plus arqué, et surtout tellement élargi à sa base, qu'il y est moins haut que large, ce qui le fait ressembler à celui des podarges. Leurs jambes courtes les distinguent suffisamment des rolliers. Ils vivent d'insectes et de fruits dans les

[1] *Colaris*, Cuv.; *eurystomus*, Vieill.; *galgulus*, Briss.; *coracias*, L.; *eurystomus*, large bouche, *colaris*, nom grec d'un oiseau inconnu

contrées les plus chaudes de l'ancien continent. Ce genre ne comprend que quatre espèces, et Buffon en a figuré deux sous les noms de *rolle de Madagascar* (Enl. 501), et de *rollier des Indes* ou *oriental* (Enl. 619).

La troisième est le *rolle violet* [1], que l'on trouve au Sénégal. Il a le plumage roux-ferrugineux, avec la gorge bleue. Les ailes sont bordées d'azur, et la queue fourchue a ses pennes vert-glauque frangées de bleu. Le ventre est verdâtre-sale, et le bec est jaune. La quatrième, qui provient également d'Afrique, est le *rolle à collier* [2], à plumage brun-rougeâtre, mais teinté de pourpre sur les joues et le corps. La gorge et les bords des rectrices sont bleus, celles-ci à leur milieu sont noires, ainsi que les rémiges; mais les rémiges sont terminées de bleu, et les épaules portent aussi cette couleur. Le bec est jaune.

Les BRACHYPTÉROLLES [3] tiennent à la fois des rolliers et des rolles, dont ils se distinguent cependant par des caractères précis, tels que des ailes courtes et arrondies, de longs tarses, dont les doigts externes et médiocres ne sont pas soudés ensemble dans la longueur de leur première phalange. Leur queue est alongée et comme étagée. Les 4^e^ et 5^e^ rémiges

1 *Colaris purpurescens*, Dumont, Dict. sc. nat., t. XLVI, p. 174; Levaill., pl. 35; *curystomus rubescens*, Vieill.

2 *Eurystomus colaris*, Vig., Zool. Journ., n. 18, p. 273.

3 *Brachypteracias*, Lafresnaye, Mag. de Zool., 1834, t. IV, pl. 31 et 32; *colaris*, Less., Illust. de zool.

égales et les plus longues. On ne connoît que deux espèces ds ce genre, toutes les deux de l'île de Madagascar. La première, le *B. courol*[1], a la tête roux-violet, les joues tachetées de cannelle et de blanc; le plumage-vert en dessus, le dessous du corps varié de roux et de blanc. La seconde est le *B. brève*[2] à longs tarses, à tête azurée, picotée de blanc, à joues noires et bleues. La gorge rosée est cadrée de noire. Du roux-vif règne sur le bas du cou, du roux-clair sous le corps, du vert-roussâtre en dessus. Les rectrices externes sont bleuâtres et rousses au sommet.

Les PIROLLES[3] tiennent des rolliers, des pies et des eurylaimes, et se rapprochent singulièrement des brachyptérolles par leurs tarses alongés et minces, leur queue arrondie et étagée, leurs ailes courtes et arrondies. Les plumes du front avancent sur les narines. Les deux espèces connues sont des régions les plus chaudes de l'Asie. Buffon a figuré la première sous le nom de *rollier de la Chine* (Enl. 620), et M. Temminck a décrit la seconde sous le nom de *pirolle thalassin*[4]. C'est un bel oiseau des îles de Java et de Sumatra, à bec et pieds rouge-de-sang, à plumage vert-d'aigue-marine, dont la coloration varie d'intensité, ayant les pennes alaires

1 *Colaris leptosomus*, Less., Illust, pl. 20; *B. leptosomus*, Laf. pl. 31.

2 *B. pittoides*, Lafresn., pl. 32.

3 *Corapica*, Less., Ornith.; *Kitta*, Temm.; *coracias*, L.

4 *Kitta thalassina*, Temm., pl. 401.

noires, et un bandeau qui traverse les joues de cette dernière couleur.

Les ROLLIERS[1] ont de grands rapports avec quelques genres de la famille des corbeaux. Leur bec robuste est comprimé sur les côtés, de manière à lui donner plus d'élévation que de largeur. Leur plumage a généralement du vert-glauque ou du pourpré. Quelques espèces ont la queue rectiligne et médiocre, d'autres ont les rectrices externes très alongées. Ces oiseaux vivent d'insectes, de vers, de petits fruits bacciformes, et même de reptiles batraciens. Buffon en a décrit sous plusieurs noms quelques espèces[2].

Parmi les espèces à queue égale, on doit classer le *rollier d'Urville*[3], que l'on trouve sur les bords du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. La tête et le croupion de cet oiseau sont azur, les ailes et la queue bleues, le thorax et le ventre violets. Le bec et les pieds sont noirs; et peut être aussi le *rollier vert*[4] des Indes orientales, à front et joues roux, à plumage vert, relevé par un trait noir sur l'œil, et le bleu azur de l'extrémité des ailes et de la queue.

Les rolliers à queue fourchue ou à longues rectrices se sont enrichis de deux espèces : le *rollier à*

[1] *Galgulus*, Brisson, Vieill.; *coracias*, L.; Cuv.; Wagler.

[2] *Coracias garrula*, L., enl. 486, Levaill., pl. 32 et 33; *B. nævia*, Lacép., enl. 326 et 285; *coracias caudata*, Dum., enl. 88, 326 et 626.

[3] *Coracias papuensis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 16, p. 220.

[4] *Coracias viridis*, Cuv.; Levaill., pl. 31; Vieill., Gal., pl. 110.

*ventre bleu*[1], que l'on croit être de Java, à queue verte, médiocre, à tête grise. Il a le dos brun-olivâtre, relevé par l'azur et l'aigue-marine des ailes et du bas-ventre, tandis que le haut de l'abdomen est roussâtre. Le *rollier de Temminck*[2], qui vit aux Indes, a le plumage vert, lavé de bleuâtre sur l'occiput, avec le dessous du corps et le cou en entier, le croupion et la queue bleus. Le bec est noir et les tarses sont rougeâtres.

Latham a décrit un oiseau de la Nouvelle-Hollande, qu'il nomme *rollier à tête marron*[3], ayant le dessus du corps vert, la gorge noire, encadrée de blanc, les ailes bleues, la tête et le cou marron, le bec et les pieds rouges; la queue est verte, liserée de bleu-noir.

Les MAINATES[4] renferment deux espèces : Buffon a figuré (Enl. 268), sous le nom de *mainate des Indes orientales*, la plus anciennement connue[5] de ces espèces, dont on a distingué dans ces derniers temps le *mainate de Java*[6]. Celui-ci a un plumage

[1] *C. cyanogaster*, Cuv.; Levaill., pl. 26; *garrulus cyanogaster*, Vieill.

[2] *Coracias Temminckii*, Vieill., Encycl., 869; Levaill., Promerops, pl. 6.

[3] *Coracias pacifica*, Lath., Ind.

[4] *Eulabes*, Cuv.; *mainatus*, Briss.; *gracula*, Vieill.; *sur le genre martin ou mainate*, Lichst.; Ac. de Berlin; Bull., XI, 294; *eulabes*, du grec *religieux*.

[5] *Gracula religiosa*, Lath.; Vieill., Gal., pl. 95; *eulabes javanus*, Cuv.; *mainatus sumatranus*, Less.

[6] *Eulabes indicus*, Cuv.; *pastor musicus*, Temm.; *minor grakle*, Lath.

semblable, mais une taille moindre, puisqu'elle ne dépasse pas celle du merle. Son bec est moins haut et moins comprimé que celui de l'oiseau de Sumatra, ainsi que son nom l'indique; ce dernier habite Java.

Les mainates vivent de fruits et d'insectes. Le nom de *religieux*, que lui donna Bontius, tient à des idées superstitieuses de Malais, et n'a aucun rapport avec les mœurs et même avec les croyances indiennes. Ils s'apprivoisent aisément, et apprennent à parler et à siffler avec assez de facilité. Les Malais estiment singulièrement ces oiseaux, et j'en ai vu un à Sourabaya, chez le chef militaire Bonnelle, qui avoit retenu d'assez longues phrases. Les Javanais nomment *béo* et *mencho* l'espèce indigène, qu'à Sumatra on appelle *tiong*. On en connoît une variété tachetée de blanc.

Les MINOS [1] sont bien distincts des mainates, avec lesquels ils ont de grands rapports; mais ils n'ont rien des goulins, avec lesquels M. Cuvier les a associés. Le bec convexe en dessus est comprimé sur les côtés. La commissure est anguleuse. Les joues sont nues et papilleuses. Les ailes sont pointues, à 2e, 3e et 4e rémiges étagées et les plus longues. Leur queue est très courte et rectiligne. Leurs tarses sont médiocres.

La seule espèce connue de ce genre a été découverte par nous dans les forêts de la Nouvelle-Gui-

1 *Mino*, Less., Man. I, 402; *gymnops*, Cuv.; *gracula*, Wagler. Isis, 1829, p. 747.

née; c'est le *mino de Dumont*[1], remarquable par ses formes et son plumage, et qui est décrit t. VI, p. 400 de ce complément.

Les CRÉADIONS[2] conduisent aux philédons. Ils ont le bec courbé, comprimé, entier et pointu. Les narines sont longitudinales, couvertes d'une membrane. La langue est ciliée à la pointe. Des pendeloques charnues occupent la commissure. Les tarses sont robustes et proportionnés. Les ailes ont leurs 2e et 3e rémiges les plus longues. La queue est alongée, et formée de rectrices étagées.

Le type de ce genre, et sans contredit la seule espèce qu'on doive y admettre, est le *créadion à pendeloques*[3], qui habite la terre de Diémen, et dont le plumage est roux, flammé de brun, avec les plumes de la gorge étroites et soyeuses, ayant du blanc aux ailes et à l'extrémité de chaque rectrice. Le ventre est jaune, le dessus du corps gris, flammé de roux-brun.

Les CALLOEAS (*Callœas*, Forst.) sont rangés parmi les glaucopes par les naturalistes modernes. Ils s'en distinguent par plusieurs caractères. Le bec est court, épais, renflé sur les côtés, à narines nues, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas cachées par les plumes du front. Leurs barbillons charnus, aplatis, dis-

[1] *Mino Dumontii*, Less., Zool. de la Coq., pl. 26; le goulin vert, Cuv., Règ. anim.; *gracula Dumontii*, Wagler, Isis, 1829, p. 747.

[2] *Creadion*, Vieill.; *antochæra*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 321.

[3] *Pie à pendeloques*, Daudin, t. II, pl. 16; *creadion carunculatus*, Vieill., Gal., pl. 94; *merops carunculatus*, Lath.; *corvus paradoxus*, ib.; Shaw, White, p. 144 et 240; *antochæra carunculata*, Horsf. et Vig

coïdes, s'attachent à la base des mandibules. Les ailes sont courtes et arrondies; la queue est ample, arrondie; les tarses sont très longs et grêles, à scutelles très minces. Le seul oiseau de ce genre est le *callœas cendré*[1], qui vit à la Nouvelle-Zélande, et qui se tient dans les bois, où il se nourrit de fruits en poussant un petit gloussement. Ses longues jambes lui servent à courir, car son vol est peu étendu. Son plumage est uniformément bleu-ardoisé, relevé par un petit bandeau frontal noir-séricéeux. Son bec et ses jambes sont noirs. Sa longueur totale est de 15 pouces. Les barbillons sont rouge-de-feu au disque, azur à leur attache, et se font remarquer chez les deux sexes.

Les GLAUCOPES[2] ont un bec assez alongé, convexe, comprimé sur les côtés; les narines sont entièrement cachées par les plumes veloutées du front. Leurs ailes sont courtes, subarrondies, à 5e rémige la plus longue. Les tarses sont robustes, mais courts et garnis de scutelles rapprochées. Leur queue est composée de rectrices étagées, arrondies ou tronçonnées à leur sommet. Les trois espèces connues sont de l'Asie : 1° le *leucoptère*[3], que l'on trouve à Sumatra, est noir dans son entier, un miroir neigeux sur l'aile excepté. Sa queue est arrondie. 2° Le *nè-*

[1] *Callœas cinerea*, Forst., Enchiridion; Vieill., Gal., pl. 93 (mauvaise figure), Daudin, Ornith., t. II, pl. 21; *glaucopis cinerea*, Gm.; Quoy et Gaim., Ast., pl. 15 (bonne figure).

[2] *Glaucopis* Lath.; Temm.; temnure, *temnurus*, Less., Ornith., p. 341.

[3] *Glaucopis leucoptera*, Temm., pl. 265.

*gre* [1] ressemble au précédent, mais il habite à Bornéo, et son plumage, entièrement noir-bleuâtre-lustré, n'a pas de miroir blanc. Ses ailes sont aussi plus longues et moins arrondies : sa tête est surmontée d'une petite huppe placée sur le front. C'est aux alentours de Pontianak que se l'est procuré le voyageur françois Diard. 3° Le *temnure* [2] est aussi complétement noir, mais toutes les pennes de la queue sont tronquées et découpées en travers à leur sommet. Il vit à la Cochinchine.

Les TÉMIAS [3], réunis aux glaucops par M. Temminck, s'en distinguent par leur bec moins élevé, à mandibules entières, comprimées sur les côtés, lisses à leurs bords et à commissure peu fendue. Les narines sont entièrement cachées sous les plumes veloutées du front. Les ailes sont aiguës, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Les tarses sont médiocres, scutellés. La queue est longue, régulièrement étagée, et formée de dix rectrices roides. La seule espèce de ce groupe est le *témia* [4] de Levaillant, que l'on trouve dans la plupart des moluques, à Banda, à Java, etc. Dans cette dernière île, on le connoît sous les noms de *cheke-*

[1] *Glaucopis aterrimus*, Temm., texte, pl. col.

[2] *Glaucopis temnura*, Temm., pl. 337.

[3] *Temia*, Levaill.; *crypsirina* Vieill.; *phrenotrix*, Horsf., res. in Java.

[4] Levaill., Af, pl. 56; *corvus varians*, Lath.; *corvus caudatus*, Shaw; *crypsirina varians*, Vieill., Gal., pl. 106; *phrenotrix temia*, Horsf. Java.

*tut* et de *bonteot*. Son plumage est vert-bronzé, tirant au noir-velouté sur la tête.

Les ASTRAPIES [1] ont de grands rapports avec les témias. Leur bec est médiocre, comprimé sur les côtés, denté et fléchi à la pointe. Les narines sont arrondies et percées sur le rebord du front. La queue est excessivement longue, composée de douze rectrices étagées, très roides. Leurs ailes et leurs pieds sont inconnus, les dépouilles de ces oiseaux de la Nouvelle-Guinée n'arrivant en Europe que mutilées.

L'*astrapie à gorge d'or* [2], l'*incomparable* ou la *pie de Paradis*, est, ainsi que l'indiquent assez ces noms, un des oiseaux les plus somptueux qui soient connus.

Peindre ce magnifique oiseau est difficile. On doit se borner à dire que, remarquable par une queue trois fois plus longue que le corps, étagée, à pennes larges, consistantes et roides, il a la tête entourée de deux touffes de plumes, formant de chaque côté deux huppes épaisses fournies et presque arrondies en éventail. Les plumes de la gorge sont serrées et à barbes simples; elles s'avancent sous la mandibule inférieure. Le dos, le devant de la gorge, la queue sont d'un noir-irisé-métallique, passant au violet ou à la teinte pure d'iode sur le dos et sur la poitrine,

[1] *Astrapia*, Vieill.; *turdus*, Cuv.; *paradisea*, Gm.; *lamprotornis*, Temm., Wagl.

[2] *Paradisea gularis*, Lath.; Shaw, pl. 70; Vieill., Ois. dorés, pl. 8 et 9; Levaill., pl. 20 et 21; *astrapia gularis*, Vieill., Gal., pl. 107; Lesson, Par., pl. 21 et 22.

suivant le jeu de la lumière. Un collier de rubis, reflétant des teintes orangées, ou quelquefois le rouge-ponceau, se dessine sur la poitrine, et remonte vers la tête comme un cordon rouge d'ordre de chevalerie. Le ventre et tout le dessous du corps est d'un vert-bronzé, d'où partent sur les flancs des plumes écailleuses, à reflets irisés de fer spéculaire. Le derrière du cou, jusqu'au dos, est occupé par des plumes écailleuses d'un vert-d'émeraude, quelquefois bronzé. Le milieu du dos prend communément une teinte marron fort vive. Le bec et les pieds sont noirs.

Le jeune mâle a le plumage noirâtre et la queue brun-roux. La femelle est grise-ardoisée, avec la tête et le cou noirs, la queue liserée, et les ailes grises, lavées de roux.

Une deuxième espèce de cet admirable genre est l'*astrapie à pendeloques* [1], à plumage noir, le dessus de la tête excepté qui est vert-émeraude. Les douze rectrices de la queue sont régulièrement étagées. Les plumes des flancs sont longues et molles. Une sorte de crête occupe le front en avant, et deux pendeloques charnues partent de la mandibule inférieure.

Les PARADISIERS (*paradisea*, L.) forment une petite tribu d'oiseaux justement célèbres par les riches parures qui ornent les individus mâles, tandis que les femelles n'ont reçu en partage qu'une livrée

[1] *Paradigalla*, *carunculata*, Less., Par., p. 242.

terne et sans éclat. Cette tribu[1] comprend aujourd'hui les samalies ou vrais paradisiers (*paradisea*, L.), les sifilets (*parotia*, Vieill.), les lophorines (*lophorina*, Vieill.), les manucodes (*cicinnurus*, Vieill.), et les magnifiques (*diphyllodes*, Less.). Mais comme Buffon a connu toutes les espèces qui se rapportent à ces petits genres, le paradisier rouge excepté, nous nous bornerons à signaler celle-ci qu'on ne trouve pas décrite dans son Histoire naturelle, et les individus femelles dont ne s'est pas occupé le Pline français.

Le *paradisier rouge*[2] a été fort long-temps très rare dans les collections, et le premier individu que la France ait possédé provenoit de la collection du stathouder. Aujourd'hui, bien qu'on ne sache rien des mœurs de cette admirable espèce, on en possède des dépouilles assez parfaites, et nous en avons fait connoître la femelle. C'est dans l'île de Waigiou, aux alentours de la baie d'Offack, que nous nous la procurâmes.

Le mâle a les parties supérieures jaunes, ainsi que les côtés de la gorge et de la poitrine. La base du bec est entourée de petites plumes d'un noir-velouté; celles qui garnissent le sinciput sont un peu plus longues, et peuvent se relever en petite

[1] Lesson, Hist. nat. des paradisiers et des épimaques; Paris, 1835, in-8°, avec de nombreuses figures.

[2] *Paradisea rubra*, Lacép., Daud., t. II, p. 271; Levaill., pl. VI; Vieill., pl. 3; Shaw, pl. 59; Less., Parad., pl. 7 et 8; Zool. de la Coq., pl. 27 (fem.).

huppe qui se sépare vers le milieu en deux parties : elles sont serrées, veloutées, d'un vert-doré. Les rectrices et les parties inférieures sont d'un marron-brun très foncé, ainsi que la poitrine. Les flancs sont garnis de faisceaux de plumes très nombreuses et longues, décomposées, d'un rouge-vif. Deux filets cornés, d'un noir-brillant, aplatis et lisses, concaves en dessus et convexes en dessous, prennent naissance de chaque côté du croupion, et sont terminés en pointe, puis contournés en cercle, et longs de 20 à 22 pouces. Bec et pieds bruns.

La femelle a la moitié de la tête en devant, et la gorge d'un marron-noir-velouté, tandis que l'occiput, le cou et la poitrine sont d'un jaune très clair et presque carné, et que le dos, les ailes et la queue, de même que le ventre, sont d'un roux-marron-foncé.

Le sifilet [1] mâle a été décrit et figuré par Buffon (Enl. 633) sous le nom de manucode à six filets. Mais la femelle étoit restée inconnue aux naturalistes jusqu'en 1831, où nous l'avons fait connoître pour la première fois. (*Illust. de zoologie*, pl. IV.)

Si les individus mâles ont reçu en partage une riche livrée, les femelles du manucode, des oiseaux de Paradis rouge et émeraude, celles des épimaques promefil et royal, en tout point semblables sous le rapport de la simplicité de leur vestiture, nous ont prouvé que les femelles ne participaient en rien

[1] *Parotia sexsetacea*, Vieill.; Levaill., Parad., pl. 12 et 13; Less., Parad., pl. X, XI, XI *bis* et XII

à l'éclat de leurs époux, et que, revêtues d'une livrée généralement sombre, elles partageoient, sous ce rapport, l'organisation des oiseaux-mouches et des souï-mangas.

Le bec de l'individu qui nous occupe est noir-mat, sa longueur médiocre; ses mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés, et toutes les deux terminées en pointe. La supérieure a une arête très vive, légèrement recourbée, finissant en un petit crochet denté sur les côtés. L'inférieure se termine par une pointe redressée. La commissure, légèrement déjetée en bas, est notablement fendue, mais cependant ne va pas jusqu'à l'œil. Les fosses nasales, tout-à-fait situées à la base du bec, sont larges, mais complétement recouvertes par les plumes soyeuses qui s'unissent en devant du front, pour former une petite houppette comprimée. Les tarses manquoient à l'individu rare et précieux soumis à notre étude. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue. Celle-ci est formée de douze rectrices assez rigides, inégales entre elles, c'est-à-dire que les plus externes sont les plus courtes. Toutes sont arrondies à leur extrémité, et entièrement d'un brun-ferrugineux.

Les plumes qui recouvrent le corps sont douces, mollettes et soyeuses : celles qui revêtent la tête sont étroites, très fournies et serrées, et se projettent sur le côté de l'occiput en deux petits faisceaux auriculés, qui rappellent les deux houppettes des individus mâles. La tête en dessus, les joues,

le dessus et les côtés du cou sont d'un noir-soyeux, peu franc, se dégradant sur le haut du corps et sur le dos pour faire place à un brun-ferrugineux, puis à un rouge-brun-marron, qui domine sur le croupion.

A l'angle du bec naît un trait fauve-émaillé, bordé en dessous par un large trait noir-profond. Le menton est roux-brun, rayé de noir, puis tout le devant du cou et du thorax est d'un fauve-blond, rayé par ligues égales, distantes, noir-brun. La teinte rousse du ventre, des flancs et des couvertures inférieures, est plus vive, et les raies brunes sont aussi plus espacées et moins marquées.

Les plumes de ces parties sont aussi plus mollettes, plus lâches et assez abondantes.

Cette femelle avoit 13 pouces de longueur totale.

Le manucode [1] mâle a été exactement décrit par Buffon. La femelle étoit ignorée il y a encore peu d'années [2]. Autant le mâle a reçu de la nature un riche plumage, autant la livrée de la femelle est dénuée d'éclat. Son plumage, en effet, est brun-roussâtre en dessus, jaune-roussâtre en dessous, avec des rayures brunes. Sa queue est rectiligne; ses tarses sont bleu-clair et les yeux blancs.

Les femelles de tous les oiseaux de Paradis ont présenté cette particularité dans leur organisation. Ainsi le *petit-émeraude* femelle a la tête et la gorge mar-

[1] *Cicinnurus regius*, Vieill., Gal., pl. 96; *paradisea regia*, L., enl. 496; Lev., pl. 7 et 8.

[2] Zool. de la Coquille, pl. 16, part. 1, p. 658.

ron, la poitrine blanc-roussâtre, la queue privée de longs brins, et les flancs sans parures. Les jeunes mâles ressemblent aux femelles, et ce n'est qu'à la seconde année que les brins apparoissent, et à la troisième que leurs parures se développent. Les femelles des lophorines sont encore inconnues. Il en est de même de celles des magnifiques.

Les paradisiers émeraudes vivent de fruits dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée. Les mâles sont beaucoup moins nombreux que les femelles. Celles-ci se réunissent sur les mêmes arbres, et appellent les mâles par un cri moins fort que celui de leurs époux, qu'on peut rendre par les syllabes *voike, voike, voiko*, fortement accentuées.

Les TIMALIES[1] sont des oiseaux asiatiques, de la taille à peu près d'un merle, et caractérisés par un bec médiocre, plus haut que large, comprimé sur les côtés, peu échancré à la pointe. Les narines sont placées sur le rebord des plumes du front. La commissure est garnie de quelques poils rares et courts; les ailes sont courtes et arrondies, à 6e et 7e les plus longues. Leur queue est alongée, graduée, leurs tarses sont robustes, et l'ongle du pouce est très prononcé.

La *timalie chaperonnée*[2] est sociable, car on la rencontre, au dire de M. Horsfield, dans les buissons qui entourent le village et les plantations, et très-ra-

[1] *Timalia*, Horsf., Zool. research. in Java, Trans. XIII, 150; Lafresnaye, Révis., 1835, Mag. de zool., pl. 39 et 40.

[2] *Timalia pileata*, Horsf., Zool. res. in Java, et Trans. XIII, 151

rement dans les grandes forêts. Son chant est agréable et cadencé ; on ignore si les autres espèces présentent les mêmes particularités de mœurs. Cet oiseau, que les Javanais nomment *gogo-stite* et *dawit*, est d'un fauve-olivâtre, que relève le marron-vif dessinant sur sa tête une sorte de calotte. La gorge et le cou sont blancs, linéolés de noir ; le ventre est d'un blanc-sale, les rémiges sont fauves en dedans, châtain en dehors ; sur le cou les plumes ont leur rachis noir. Sa taille est de six pouces.

M. Temminck rejette parmi les fourmiliers la *timalie gulaire* [1], qui a les plus grands rapports avec la précédente. C'est un oiseau de Sumatra, où les Malais le nomment *burong-puding*, à corps brun en dessus, mais les ailes et la queue brunâtres, les parties inférieures jaunâtres, les flancs cendrés, la gorge et la poitrine jaunes, avec des traits sagittés sur chaque plume.

M. Franklin a ajouté à ce genre les espèces indiennes qu'il a étudiées sur les bords du Gange. La *timalie bicolore* [2], son plumage est roux-brun en dessus, blanc-jaunâtre en-dessous. La *timalie à ventre ferrugineux* [3], brune-olivâtre en dessous, avec le front et le dessous du corps roux, sa queue est légèrement rayée de brun en dessus. La *timalie chata-*

1 *Motacilla gularis*, sir Raffles, Cat., Trans. XIII ; *timalia gularis*, Horsf., res. in Java, fig. 2 ; *myiothera gularis*, Temm., pl. 442, fig 1

2 *Timalia hypoleuca*, Frank., Proceed. I, 118 ; Lafresn., Mag de zool., 1835, pl. 39.

3 *T. hyperythra*, ibid.; Lafresn, pl. 40 ; *pastor minutus*, Lin.

*ræa* [1] est brunâtre-clair sur le corps, roux-cendré en dessous, la tête et le dos sont striés de lignes brunes.

M. Jardine a figuré la *timalie* [2] dont le plumage est brun-marron sur le corps, blanc en dessous, mais lavé de teinte ocreuse au bas-ventre; les jambes sont jaunes.

M. Sykes, dans son excursion dans le pays des Mahrattes, a ajouté deux nouvelles espèces à ce genre. La *timalie de Malcolm* [3] qui est brune-grisâtre, avec les ailes plus foncées, et finement rayées de brun; le dessous du corps blanchâtre, lavé de rose. Cet oiseau vit en troupes composées d'une douzaine d'individus, dont le vol est lent et embarrassé, et qui ne cessent de gazouiller. Il se nourrit de graines et de sauterelles. La *timalie de Somerville* [4] a les habitudes semblables à l'espèce précédente; ses yeux sont jaune-pâle, et elle se tient dans les plaines; son plumage est brun-roussâtre, passant au roux sur le ventre et le bas du dos. Les plumes du devant du cou ont des gouttelettes bleues dans leur portion moyenne.

Il nous répugne de placer avec les timalies (ainsi que le propose M. Temminck) l'oiseau qu'il a d'abord figuré sous le nom de *brève thoracique* [5] et qui vit dans les îles de Java et de Sumatra; les narines sont percées en scissure oblique et étroite, dans une fosse

1 *T. chataræa*, ibid.; *gogoye thrush*? Lath.

2 *Timalia Horsfieldii*, pl. 119.

3 *T. Malcolmi*, Sykes, Proc. II, 88.

4 *T. Somervillei*, ibid.

5 *Timalia thoracica*, Temm., pl. col. 76.

profonde ; le bec n'a pas de cils à la commissure. Les ailes sont subaiguës, la queue est simplement arrondie. Cet oiseau a le plumage chocolat, excepté la gorge, qui est noir-mat, et un large plastron blanc-de-neige qui occupe le haut du thorax.

Le *fourmilier hausse-col noir*[1] de M. Temminck, qui vit à Java, est évidemment une timalie, brun-roux en dessus, blanc-bleuâtre en dessous, avec du roux sur le ventre. Cet oiseau a deux taches noires sur les côtés du cou et une en avant de la poitrine ; les ailes sont rousses, avec un miroir blanc sur l'épaule.

Les TIJUCAS ( *tijuca*, Less. ) ont leur bec médiocre, plus court que la tête, assez robuste, un peu courbé, terminé en pointe crochue, assez fendu, à bords légèrement rentrés en dedans, élargis à la base et comprimés vers la pointe. La mandibule supérieure est convexe, à arête arrondie, entamant les plumes du front, terminée en pointe et fortement échancrée à son extrémité, qui reçoit la pointe de la mandibule inférieure : celle-ci un peu plus courte et arrondie en dessous ; les narines sont basales, larges, ouvertes, creusées dans une fosse profonde et triangulaire, en partie recouverte de plumes effilées, soyeuses, terminées en barbe unique et légère.

Les ailes sont amples, médiocres, à rémiges larges, échancrées vers leur extrémité au bord externe. La première penne assez longue, la seconde plus longue

[1] *Myiothera melanothorax*, Temm., pl. 185, fig. 2.

et presque égale à la deuxième et à la troisième; cette dernière, la quatrième et la cinquième les plus longues.

Les tarses sont courts, médiocres, de la longueur du doigt intermédiaire, vêtus jusqu'un peu au-dessous du genou, légèrement scutellés en avant, et réticulés en arrière, à doigts antérieurs au nombre de trois, l'interne le plus court, l'externe soudé avec l'intermédiaire jusqu'à la première articulation, tous terminés par des ongles recourbés, médiocres, comprimés; le pouce est robuste, plus développé, ainsi que l'ongle, que les doigts antérieurs.

La queue est médiocre, égale, composée de douze rectrices roides, larges, dont les externes se déjettent un peu à leur extrémité.

La seule espèce de ce genre remarquable est le *tijuca noir*[1], qui a douze pouces de longueur totale, et dans ces dimensions le bec entre pour un peu plus de sept lignes, et la queue pour quatre pouces et demi. Ses formes sont robustes et bien proportionnées, et ses ailes et sa queue, par la nature de leurs pennes, annoncent que son vol est étendu, et qu'elle vit plus exclusivement dans les forêts.

Son plumage est de nature soyeuse, et est presque en entier d'un noir-profond, mais légèrement lustré; la sommité des plumes possède seule cette couleur, car le reste de leur surface est blanchâtre, et enveloppe le corps d'une couche épaisse de duvet; toutefois une

[1] *Tijuca nigra*, Less., Cent. Zool, pl. 6.

légère teinte jaune se mêle au noir sur les couvertures inférieures de la queue, et les ailes présentent à leur partie moyenne un large miroir d'un jaune très pur et très éclatant, qui tranche sur le noir-intense de toutes les autres parties. Ce jaune qui règne ainsi sur le milieu des rémiges, n'occupe toutefois que les barbes externes de chacune d'elles, et la première est même entièrement noire. Les tiges des rémiges sont aussi très-fortes, assez larges, et d'un noir-vernissé; les rectrices sont d'un noir-profond, et la queue dans le repos est étroite, et un peu deltoïdale dans le mouvement.

Les plumes qui entourent la base du bec sont alongées, sétiformes, soyeuses. Le bec est de couleur orangée et les tarses sont brunâtres.

Ce bel oiseau provient de l'intérieur du Brésil.

Les CHOCARDS [1] sont remarquables par leur bec comprimé, arqué et échancré comme celui des merles, mais leurs narines sont couvertes de plumes veloutées, comme celles des corbeaux. Buffon s'est occupé assez longuement du *chocard des Alpes*, représenté enl. 531, qui étoit naguère la seule espèce de ce genre. Cependant M. Cuvier y ajoute le *sicrin* [2], que Levaillant a figuré pl. 82 de ses oiseaux d'Afrique. C'est un oiseau remarquable par les trois longues tiges recourbées et sans barbes qui naissent dans la région de l'oreille, de chaque côté de la tête, et qui dépassent le corps. Il est brun, avec des plumes lâ-

[1] *Pyrrhocorax*, Cuv.

[2] *Pyrrhocorax hexancmus*, Cuv., Règ. an., I, 380

ches et rougeâtres sur l'occiput, le bec jaune et les tarses noirs. On dit qu'il vit aux Indes.

Les RHINOMYES [1] ont été rapprochées des geais par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui ne connoissoit de ce genre que la curieuse espèce rapportée du Paraguay par M. d'Orbigny, et décrite sous le nom de *rhinomye lancéolée* [2]. Ce genre nous paroît faire double emploi avec les *megalonyx*, qui eux-mêmes semblent identiques avec les *hylactes* de M. Vigors. Voici les caractères assignés par le naturaliste anglois à ses *hylactes*. Leur bec est alongé, grêle, échancré à la pointe, à narines basales, longitudinales, recouvertes dans la moitié de leur étendue par une membrane renflée et par des poils. Leurs ailes sont très-courtes et arrondies, à 5e rémige la plus longue. Leur queue est étagée et assez alongée. Les tarses sont robustes, scutellés en avant, à doigts et ongles longs, et ces derniers robustes et comprimés, celui du pouce surtout, qui est recourbé [3].

Les rhinomyes [4] ont le bec triangulaire, conique,

[1] *Rhinomya*, ibid.; *hylactes*, Vig.? Le genre *megalonyx* (Less.) a été publié en janvier 1831; l'*hylactes* (Vigors) en 1831; et le *rhynomya* (ibid., Geoff.), le 30 mars 1832.

[2] *Rhinomya lanceolata* d'Orbign. et Isid. Geoff., Études zool., Fasc. I, Mag. de Guérin, t. II, 1832, pl. 3; d'Orbigny, Voy. Ois., pl. 7, fig. 1 et 2 (9e liv.).

[3] M. Vigors décrit (Proceed., I, 15) l'*hylactes tarnii*, d'un brun-fauve-foncé, ayant le front, le dos, le ventre roux, et ce dernier rayé de brun. On le trouve dans l'île de Chiloë et au port Otway, dans le golfe de Penas.

[4] Caractères tracés par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

et recouvert à la base par des plumes alongées. Les narines sont surmontées d'une écaille ovale qui les recouvre, en ne laissant se dessiner qu'une fente longitudinale [1]. La queue est formée de douze rectrices étagées. Les ailes sont très courtes, et n'atteignent pas la naissance de la queue. Leur forme est arrondie. Les tarses sont forts, robustes, scutellés en avant, terminés par des doigts assez longs, armés d'ongles robustes; celui du pouce est fort et recourbé. Or, tous ces caractères conviennent aux *megalonyx*, *hylactes* et *rhinomya*. Il faudra donc supprimer deux de ces dénominations pour n'en conserver qu'une dans la science.

La *rhinomye lancéolée* [2] a 7 pouces 9 lignes de longueur, c'est-à-dire à peu près la taille d'un merle. Les plumes qui recouvrent la tête sont étroites, effilées et forment une sorte de huppe occipitale en se prolongeant en arrière : elles sont blanches au centre, rousses sur leurs bords, de même que celles qui recouvrent le cou. La gorge et la poitrine sont d'un cendré-clair; les flancs sont d'un roux-vif, et le milieu du ventre est blanc. Le reste du corps est olivâtre, et les pennes caudales sont brunes à leur terminaison. Les yeux sont bruns, les pieds sont noirs et le bec de couleur de corne.

Cet oiseau a été rencontré sur les bords du Rio Négro dans la Patagonie où il est rare et nommé *gallito* parce qu'il dresse sa queue comme un petit coq, lors-

[1] De *rhines*, narines, et *myo*, je ferme.

[2] *Megalonyx Orbignyanus*, N.

qu'il marche en sautillant. Il se tient dans les haies et les buissons, où il se réfugie au moindre bruit. Son cri modulé est assez bien rendu par les syllabes *clot*, *elot*, poussé une ou deux fois par minute. Son vol est presque nul, et c'est en rasant la terre et s'appuyant de quinze à quinze pas qu'il fait usage de ses ailes. La rhinomye saute et court avec la plus rare agilité, vit isolée, et se nourrit de petites graines, de petits animaux, et surtout d'insectes et d'araignées.

Les PODOCES [1] ne comprennent qu'une espèce; le *podoce de Pander* [2], découvert au delà d'Orembourg, chez les Kirguis, par le docteur Pander; c'est un oiseau qui vole très mal, mais qui en revanche est un habile coureur. Il vit en troupes à la manière des corbeaux. Ses caractères génériques sont d'avoir un bec médiocre, sans échancrure à la pointe, qui est déclive; les narines sont en partie cachées par des plumes disposées en soie; les tarses sont robustes et assez alongés, leur queue est rectiligne, et les ailes ont leur première rémige courte, la deuxième plus longue, et les trois qui suivent égales.

Le *podoce de Pander* est décrit tome VI, p. 405, de ce complément.

Les MÉSANGEAIS [3] forment un petit groupe, qui comprend les geais de Sibérie et du Canada, de même qu'une troisième espèce, entièrement cen-

[1] *Podoces* (de Ποδωκης (coureur), Fisher, Mém. Soc. imp. de Moscou, t. VI, p. 35, pl. 21; Bull., IX, p. 76.

[2] *Podoces Panderi*, Fisher, *loc. cit.*, Less., Manuel, t. I, p. 377.

[3] *Perisoreus*, Ch. Bonap., Saggio di una dist., etc, p. 43.

drée, qui vit dans la zone arctique de l'Amérique. Ces geais ont plus d'un point de contact avec les mésanges par leur bec régulièrement conique, entier à la pointe, qui est amincie et aiguë, et par quelques-unes de leurs habitudes.

Les GEAIS [1] se distinguent par leur bec court et très épais, recourbé et fléchi à la pointe, qui est dentée. Les plumes qui recouvrent la tête sont ordinairement lâches et érectiles. Les narines sont recouvertes par des soies couchées et épaisses. Leurs ailes sont courtes; leur queue est médiocre, égale ou arrondie.

Le geai d'Europe est le type de cette tribu, qui s'est accrue de plusieurs espèces inconnues à Buffon. Le *geai du mont Liban* [2] a été découvert par M. Botta, et diffère par la forme du bec et par sa tête, noire en dessus. Le *geai sale* [3] à plumage bleu en dessus, gris-blanc en dessous; la queue est arrondie; sa taille est de 11 pouces; il se tient à Real del Monte. Le *geai couronné* [4] est bleu, avec les côtés de la tête, qui est huppée, noirâtres; le menton, le front et les sourcils sont blanchâtres. La queue est arrondie. Il a 11 pouces de longueur, et habite Table-Land, au Mexique. Le *geai de la Floride* [5] se trouve dans l'état dont il porte le nom, et dans le

[1] *Garrulus*, Vieill., Temm.

[2] *G. atricapillus*, Isid. Geoff., Études.

[3] *O. sordidus*, Sw., Birds of Mex., n 66.

[4] *G. coronatus*, Sw., ibid, n. 67.

[5] *Corvus floridanus*, Bartram; Ch Bonap., pl. 13, fig. 1; *garrulus cyaneus* et *cærulescens*, Vieill

Kentucky. Il n'a pas de huppe. Son plumage est d'un azur céleste, passant au brun sur le dos, et gris-blanchâtre sous le corps. Sa queue est légèrement cunéiforme. L'*outremer*[1], ou le GEAI DE SIÉBER, a beaucoup de rapport avec le précédent. Son plumage est d'un bleu-céleste-clair des plus riches, que relève le blanc-pur des parties inférieures. Son bec et ses pieds sont noirs, ainsi que les rémiges. Sa queue est bleue, et presque rectiligne. Ce bel oiseau se trouve au Mexique. Le *geai lancéolé*[2] a la huppe lâche et noirâtre, la gorge brune, flammée de blanc, le dos et le ventre roux, les ailes à miroir bleu, tachetées de blanc. La queue est bleue, barrée de noir, et terminée de blanc.

Le *geai à deux miroirs*[3] est d'un fauve-pâle, avec le croupion et le bas-ventre blancs. Une tache noire se dessine derrière la commissure. La queue, les épaules et les rémiges sont noires. Celles-ci ont deux raies bleues. *Le strié*[4] est, comme le précédent, des montagnes de l'Himalaya. Il a un plumage brun-pâle, plus clair sous le corps. Les plumes sont généralement striées de blanc à leur milieu. La tête est surmontée d'une huppe. Les ailes et la queue sont unicolores[5].

1 *Garrulus ultra marinus*, Ch. Bonap., Bull., VI, 411; Temm., pl. 439.

2 *Garrulus lanceolatus*, Gould, Vig., Proceed., I, 7; Bull., XXV, 351.

3 *Garrulus bispecularis*, Vig., Proc., I, 7.

4 *G. striatus*, ibid.

5 M. Swainson a décrit dans son *Arctic ornithology* un *garrulus brachyrhynchus*, qui nous est inconnu. Proc., I, 132.

Nous rangerons parmi les geais la *pie ging* [1], à huppe et gorge noire, à commissure azur, à sourcils, occiput et dessous du corps blancs, ainsi que l'extrémité de la queue, qui est arrondie. Le dos, les ailes et la queue sont brun-chocolat. Cet oiseau a été observé aux alentours de Bahia, au Brésil.

Les PIES [2] se confondent avec les geais par l'intermédiaire de quelques espèces exotiques. Leur bec convexe, comprimé et robuste, a les narines ovalaires et nues, à soies rostrales dirigées vers le front. Leurs ailes dépassent le croupion, et leur queue est étagée, de manière à paroître fortement arrondie chez quelques pies étrangères, ou fortement étagée, ainsi que cela a lieu chez la pie d'Europe.

Ce groupe s'est enrichi, depuis ces dernières années, de plusieurs belles espèces.

1° *La pie bleue à tête noire* [3], qui vit en Afrique et apparoît parfois en Espagne, a sa tête huppée et noire, le dos et la queue azur, mais les couvertures alaires, et les pennes caudales sont terminées de blanc. Les côtés du cou sont lavés de rose, et les parties inférieures sont blanchâtres.

2° *La pie bleue* [4], dont on trouve une fort mauvaise figure dans les enluminures de Buffon (Pl. 622), sous le nom de *geai de la Chine*, et que rendent

1 *Corvus Cyanopogon*, Wied., Temm., pl. 169.
2 *Pica*, Briss.; Vieill.; *corvus*, L.
3 Levaill., Afriq., pl. 58; *corvus melanocephalus*.
4 Levaill., Af., pl. 57; *corvus cyaneus*, Pallas; *C. erythrorhyncus*, Gm.

remarquable son bec jaune, sa longue queue étagée, son masque noir, et le bleu-tendre des parties supérieures du corps, relevé de blanc et de noir aux extrémités des tectrices des ailes et des pennes caudales.

3° *La pie à ventre roux* [1] se trouve au Bengale. Elle a le sommet de la tête et la nuque gris-bleu, la gorge et le devant du cou noirs; la poitrine, le ventre, le dos et le croupion roux; le bec et les pieds noirs.

4° *La pie bleu de ciel* [2], que d'Azara a le premier fait connoître, se trouve au Paraguay. Elle a le corps azuré, la tête et le devant du cou noirs; la queue simplement arrondie.

5° L'*acahé* [3] se trouve au Brésil et au Paraguay. Elle a 13 pouces et demi de longueur totale; toutes les parties supérieures du corps et de la queue d'un bleu-d'azur très pur; les plumes du front et du dessus de la tête veloutées et d'un noir-éclatant, qui se prolonge sur la gorge et jusqu'au-devant de la poitrine; deux taches bleues occupent les joues, l'une d'un bleu-clair au-dessus de l'œil, l'autre d'un bleu-foncé au-dessous; le ventre est blanc, ainsi que l'extrémité de la queue; le bec et les pieds noirs. Le mâle a les plumes du ventre d'un jaune-clair.

[1] *Pica rufiventris*, Vieill.

[2] *Corvus azureus*, Azara, Temm., pl. 168.

[3] *Corvus pileatus*, Illig.; Temm., pl. 58; Azara, It., 3, 152; *pica chrysops*, Vieill., I, Gal., pl. 101.

6° La *houpette* [1] se rencontre au Brésil. Les plumes du front se recoquillent en arrière, en formant une sorte de panache. La tête et le cou sont brun-marron, tirant au noir; le dos, les ailes et la première moitié de la queue sont azur; le ventre et l'autre moitié de la queue blanc-de-neige.

7° La *pie du Mexique* [2] a son plumage bleu-cendré-clair en dessus; la queue longue, étagée, bleu-d'azur au milieu; à rectrices latérales blanches; une huppe redressée en avant sur la tête, bleue et noire; les joues, la gorge et les parties inférieures sont blanches; une écharpe d'un noir-de-velours au-devant du cou; le bec et les pieds sont bruns.

8° La *pie enfumée* [3] a le bec fort, robuste et jaune; la tête, le cou, le thorax sont d'un brun-foncé, qui s'éclaircit sur le dos, les ailes et la queue. Le ventre est gris; le bas-ventre est gris-clair, et les tarses sont jaunes. Dans son jeune âge cette pie a le bec et les pieds noirs, les rectrices externes brunes, terminées de blanc. On la trouve au Mexique.

9° La *pie à moustaches blanches* [4] a été rapportée de Guayaquil. Elle a le dessus de la tête et le devant du cou noirs, avec un trait blanc au-dessus de

[1] *Corvus tricolor*, Natt.; Mikan, del. 1823; *corvus cristatellus*, Temm., pl. 193; *corvus cyanoleucus*, Wied,, Voy.; *corvus splendidus*, Lichst., Cat., nº 200.

[2] *Garrula gubernatrix*, Temm., pl. 436; *pica Bullockii*, Wag; *pica formosa*, Sw., Phil. mag. I, 1827, p. 437.

[3] *Pica fuliginosa*, Less., Ornith., p. 333; *corvus moris*, Lichst., Cat.

[4] *Pica mystacalis*, Gervais, Mag. de zool., 1835, pl. 34.

l'œil, et les joues neigeuses. Le dos, les ailes et le milieu des rectrices moyennes sont azur; tout le reste est blanc-de-neige.

10° La *pie de Beechey*[1] habite les côtes occidentales de l'Amérique du nord, et a la tête, le cou et le corps en dessous d'un noir-profond; le dos, les ailes d'un bel azur; le bec et les pieds orangés. Sa taille est de 14 pouces. Elle fut tuée dans l'expédition du capitaine Beechey à Monte-Reale.

11° La *pie de Collie*[2] a le dessus du corps et une tache à la commissure bleus. Le front, la huppe, les joues et le bas du cou noirs. Le dessous du corps et le sommet des rectrices externes sont blancs. Sa queue est fort étagée, et la longueur totale de cette pie, qui a été prise près de San-Blas, en Californie, a 2 pieds 4 pouces anglois de longueur.

La *pie australe*[3] a le bec noir, souvent terminé de jaune; la face et l'occiput bleu-noir bronzé, ainsi que le dessus du corps, les ailes et la queue. Le cou et le thorax d'un blanc-neigeux. Sa queue est fortement étagée. Cette pie a été rapportée de la Nouvelle-Calédonie par Labillardière, de Vanikoro par MM. Quoy et Gaimard; de Célèbes par les voyageurs hollandois. Sa taille est de 17 pouces.

Les PICATHARTES[4] semblent s'éloigner de toutes les

1 *Pica Beecheii*, Vig., Zool. Journ., XV; Bull., XXI, 317.

2 *Pica Colliei*, ibid.

3 *Corvus Caledonicus*, Lath.; Labill., Voy., pl. 19; *garrula torquata*, Temm., pl. 444.

4 *Picathartes*, Less., Man. I, 374; *galgulum*, Wagl.; *corvus*, Temm.

espèces de la famille des corbeaux pour former un type de transition entre elles et les cathartes de la famille des vautours. Leur bec est renflé vers l'extrémité et en dessous, et se trouve enchâssé dans une cire à la base. Les narines sont médianes et sans soies. La tête et le cou sont nus; les jambes sont longues et terminées par des doigts courts. Les ailes sont brèves et presque arrondies. La queue est étagée.

La seule espèce de ce groupe est la *pie chauve* [1], que M. Temminck a décrite en ces termes :

« Les formes de ce singulier oiseau, la coupe des ailes et sa longue queue conique très étagée, me servent d'indices pour juger par analogie de quel pays cette espèce peut être originaire, sa patrie n'étant pas encore connue; en effet, comparaison faite de notre nouvelle espèce avec la pie *piapiac* de Levaillant (*corvus senegalensis*), on est porté, par l'analogie très marquée que je viens d'indiquer, à conclure que l'Afrique est sa patrie. Quelques données sur lesquelles cependant il n'est pas prudent de se fier, me font croire que c'est des possessions angloises, sur la côte de Guinée, que le seul individu connu a été rapporté; il fait partie du cabinet de M. Leadbeater, à Londres.

» Une taille un peu plus forte, des tarses plus longs et une queue proportionnellement moins longue, distinguent notre pie du *piapiac*. La tête offre, sous certains rapports, quelque ressemblance avec

[1] *Corvus gymnocephalus*, Temm., pl. 327.

cette partie dans le goulin des Philippines, et ce rapprochement est si frappant, qu'il porteroit à faire naître des doutes sur son origine africaine, s'il n'y avoit plus de ressemblance dans l'ensemble de ses formes avec le *piapiac* d'Afrique. En résumé, si cet oiseau n'est point africain, il ne peut être originaire que d'une des îles Philippines.

» Les parties nues de la tête offrent un caractère particulier; tout le méat auditif est complétement privé de plumes et même de poils. Une petite bordure, ou rudiment de membrane, forme en dessous de l'orifice de l'oreille une sorte de conque externe, peu apparente, il est vrai, sur le sujet monté, mais dont l'étendue doit être remarquable dans le vivant. Toute cette partie de l'organe de l'ouïe, ainsi qu'une partie de chaque côté de l'occiput, sont couvertes d'une peau noire dessinée par un bord orbiculaire un peu saillant, et formant une plaque arrondie; la cire qui enveloppe la base du bec est aussi peinte en noir; tout le reste des parties nues de la tête, la ligne moyenne de l'occiput qui sépare les plaques noires des tempes, et la partie supérieure du haut du cou, m'ont paru avoir été rouges ou roses dans le vivant; une légère teinte jaune-rosé couvre ces parties dans le sujet que nous avons sous les yeux; toute la nuque est couverte à claire-voie d'un poil blanchâtre très court; le devant du cou et toutes les autres parties sont blanches; le dos, très fourni de plumes serrées, est d'un noir-cendré; tout le reste du plumage est d'un brun-bistre; les pieds sont jaunâtres, et le bec est noir. Longueur, 15 pouces. »

Les RÉVEILLEURS sont des corbeaux par l'ensemble de leurs formes, et des cassicans par quelques caractères. Leur bec est long, conique, presque droit, et muni d'une sorte d'arête. Les narines sont percées en fente nue. La commissure est garnie de quelques soies ; les ailes sont assez courtes, de même que les tarses qui sont grêles. La queue est en revanche longue et arrondie. La seule espèce de ce genre est le *réveilleur de l'île de Norfolk* [1], à plumage noir, excepté à l'extrémité rectiligne de la queue, qui est blanche, et un miroir blanc sur l'aile.

Les CORBEAUX [2] se sont enrichis d'espèces intéressantes, et que l'on peut grouper par petites races, à l'imitation des naturalistes modernes.

I. Les CHOUCAS, à bec court et renflé en dessous, se sont accrus de deux espèces. Buffon a tracé l'histoire du vrai *choucas* ( Enl. 523 ) et de la *grolle* ou *choucas gris* ( Enl. 523 ). On doit distinguer du premier un oiseau à plumage noir-bronzé, dont le bec est très renflé, et qui a une queue plus alongée : c'est notre *choucas lustré* [3].

On devra sans doute placer à la suite des précédents le *choucas éclatant* [4] qui est répandu sur la presque totalité des provinces de l'Inde continentale et dans la plupart des îles de la Malaisie. Ce corbeau

[1] *Coracias strepera*, Lath. ; *corvus graculinus*, White, Voy., p. et pl. 251.

[2] *Corvus*, L. et auct.

[3] *Corvus moneduloides*, Less., Ornith., p. 329

[4] *Corvus splendens*, Vieill.; Temm., pl. 425.

débarrasse, dit-on, les vautours chaugoun des insectes parasites qui les tourmentent, et ces derniers souffrent patiemment qu'il fasse la chasse sur leur peau. Ce choucas a le front, la face et la gorge d'un noir-lustré; la tête, les joues, la nuque et la poitrine d'un gris-cendré, lavé de roussâtre. Le ventre, les cuisses et le bas-ventre sont ardoisés, plus ou moins luisants. Les ailes, le dos et la queue sont d'un noir-lustré, à reflets pourprés. Il a 14 ou 15 pouces de longueur. C'est par troupes que cet oiseau se rencontre sur les rives du Gange, et on le retrouve encore à Java et à Sumatra.

II. Les CORNEILLES ont le bec aminci, peu convexe, plus alongé en cône que celui des vrais corbeaux. On en connaît aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces, dont les habitudes, les mœurs, le plumage même, les rapprochent plus ou moins de nos corneilles d'Europe.

1° La CORNEILLE DE SUÈDE [1] n'est peut-être qu'une variété locale de la corneille de France. Son plumage est noir; mais le menton est d'un blanc-pur. Le bec est gris-cendré à la base. Cet oiseau ne se présente que rarement en Suède.

2° La CORNEILLE DU CAP [2] diffère de celle d'Europe par son bec déprimé à la base et sur les côtés, et par le noir de son plumage, qui est bronzé.

[1] *Corvus clericus*, Sparm., Muls., Carls., pl. 2.

[2] *Corvus segetum*, Temm., Levaill., Af., pl. 52; *corvus Levaillantii*, Less., Ornith., p. 328.

3° La CORNEILLE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE [1] a le bec mince et assez pointu, presque glabre, un plumage noir-bleuâtre-bronzé. Ses tarses sont plus alongés que ceux des corneilles d'Europe, dont elle diffère aussi par l'arête de son bec, moins arrondie et moins saillante. C'est le *wagan* des nègres des alentours du port Jackson. Elle vit par troupes formées de beaucoup d'individus dans les forêts d'Eucalyptus, des montagnes Bleues, où nous l'avons souvent rencontrée.

4° La CORNEILLE A DUVET BLANC [2] a été rapportée de Porto-Rico par Maugé. Son plumage est noir-luisant; mais son duvet est blanc.

5° La CORNEILLE A LONG BEC [3], très commune à Java, et Latham dit aux îles des Amis. Son plumage est noirâtre. Les plumes de la gorge sont lâches. Sa taille est de 19 pouces, et sa queue de 8.

6° La CORNEILLE DE L'INDE [4] se trouve principalement dans le pays des Mahrattes. Son plumage est noir-luisant en dessus, noir-fuligineux en dessous, et le bec a une arête assez prononcée.

III. Les CORBEAUX ont leur bec puissamment épais et très convexe. Buffon a représenté (Enl. 495) une corneille, croyant donner un portrait du corbeau vulgaire, et un jeune freux (Enl. 483) pour une corneille.

[1] *Corvus coronoides*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 261.

[2] *Corvus leucognaphalus*, Daudin, Ornith.

[3] *C. australis*, Lath., esp. 2.

[4] *C. culminatus*, Sykes, Proc., II, 96.

Les espèces nouvelles sont : 1° le *C. montagnard* [1], que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance, et dont on est redevable à Levaillant, qui le nomma le *grand corbeau*. Il est entièrement noir, et a les soies du bec couchées sur les narines. 2° Le *C. noir et blanc* [2], qui habite le cercle arctique, et notamment les îles de Féroé. Les plumes qui recouvrent les narines sont plus longues, blanches, comme la tête et le devant du cou, les ailes, le ventre et les flancs. Les plumes de la gorge sont rigides et droites. 3° Le *C. à scapulaire blanc* [3], du Sénégal et du Cap, a été figuré par Levaillant dans la pl. 53 de ses oiseaux d'Afrique, et par Buffon, pl. enluminée 527, sous le nom de corneille du Sénégal. 4° Le *C. nasique* [4] vit dans l'île de Cuba. Son plumage est noir-mat. Son bec est noir et dilaté, et son duvet est abondant et gris. Sa taille est de 15 pouces 5 lignes; 5° Le *C. columbien* [5] des États-Unis, commun sur les côtes d'Oregan, a son plumage soyeux et luisant, les ailes et la queue d'un noir-profond, les rémiges secondaires sont terminées de blanc, de même que les rectrices. 6° L'*ossifrague* [6] est répandu sur les rivages de toute l'Amérique septentrionale. Il est noir-intense, avec le menton dénudé. Sa queue est for-

[1] *Corvus montanus*, Temm., Levaill.; Af., pl. 51.

[2] *C. leucophæus*, Vieill., Gal., pl. 100; *corvus borealis*, Briss.; *corvus leucomelas*, Wagler, esp. 4.

[3] *C. scapulatus*, Daudin, Ornith., t. II, p. 232; *C. dauricus*, Pallas.

[4] *C. nasicus*, Temm, pl. 413.

[5] *Corvus columbianus*, Wilson, Ann. orn., pl. 20, fig. 2.

[6] *C. ossifragus*, Wils., pl. 37, fig. 2.

tement arrondie, dépassée par les ailes de près d'un pouce.

IV. Les GYMNOCORVES (*gymnocorvus*, Less.) ont leur bec épais, robuste, convexe, triangulaire et élevé. Les narines sont médianes, arrondies et nues. Les joues sont complétement dénudées. La queue est longue, étagée, et leurs jambes sont médiocres.

La seule espèce de ce groupe est le *mengita* [1] des Papous, de la grosseur du corbeau ordinaire, remarquable par la teinte mélangée de fauve-gris de son plumage, la force de son bec et la nudité de ses joues ; brun-fauve en dessus ; les rémiges extérieures brunes ; ce corbeau a la tête, le cou et le haut de la poitrine d'un blanc-sale, prenant une teinte grisâtre sur l'abdomen ; la queue, longue de 9 à 10 pouces, est légèrement étagée ; les tarses écussonnés, à larges plaques, longs de 2 pouces, sont robustes, à couleur blanc-jaunâtre-pâle ; les doigts sont très forts, armés d'ongles puissants ; celui du pouce est le plus fort, et se trouve être renflé.

V. Les CORBIVAUX (*corvultur*, Less.) méritent bien de faire une section à part, tant leur bec a de puissance et de hauteur, surmonté qu'il est par une épaisse arête. Les narines s'ouvrent en ovale dans une large fosse à peine garnie de soies. Leurs jambes sont alongées et largement scutellées. Les ailes dépassent de beaucoup la queue.

[1] *Corvus tristis*, Less., Zool. de la Coq., pl. 24 ; *corvus senex*, Garnot.

La seule espèce connue est le *corbivau*[1], dont le plumage est noir-lustré, relevé par un large croissant blanc sur la nuque, et une ceinture de même couleur sur le thorax. Cet oiseau, qui vit aux alentours du Cap, est vorace, criard, hardi, social et immonde, dit Levaillant. Réuni en troupes nombreuses, il attaque les jeunes gazelles, et se perche sur le dos des grands quadrupèdes pour prendre sur leurs peaux les larves d'œstres et de taons. La femelle pond des œufs verdâtres tachetés de brun.

Les CASSENOIX[2] forment un petit genre, qui n'a long-temps eu qu'une espèce célèbre par son peu de défiance, et reléguée dans les bois des montagnes, d'où elle ne descend qu'accidentellement dans les plaines. Ces oiseaux ont les deux mandibules de leur bec également pointues, et parfaitement droites. Ils grimpent aux arbres, vivent de fruits, d'insectes et de petits oiseaux. Les Anglois en ont découvert, dans les montagnes de l'Himalaya, une seconde espèce, qu'ils ont nommée le *cassenoix à demi-bec*[3], parce qu'il a presque le bec d'un geai, c'est-à-dire plus court que celui du cassenoix ordinaire. Cet oiseau est brun-châtain, et se trouve moucheté de blanc sur la tête, le devant du cou, la poitrine et le dos. Le sinciput, les ailes et la queue sont d'un brun-intense. Les rectrices, en exceptant les deux du milieu, sont terminées de blanc.

[1] *Corvus albicollis*, Lath.; *corvus vulturinus*, Shaw; Levaill., Af., pl. 52; Daudin, t. II, pl. 14 et p. 227.

[2] *Nucifraga*, Briss.; *caryocactes*, Cuv.

[3] *Nucifraga hemispila*, Vig., Proc. I, 8

Les QUISCALES [1] sont des oiseaux exclusivement américains, qui tiennent des corbeaux et des troupiales, dont ils sont le lien intermédiaire. Leur bec comprimé entame les plumes du front à sa base : il est muni en dessus d'une arête anguleuse convexe, et se termine en pointe entière et aiguë ; les narines sont ovalaires, a demi fermées par une membrane. Leur langue est cartilagineuse, lacérée sur les bords, et bifide à la pointe. Leurs ailes sont médiocres, à 3ᵉ et 4ᵉ rémiges les plus longues. La queue composée de 12 pennes est plus ou ou moins arrondie, ou deltoïdale et cunéiforme.

Le mâle des espèces de ce genre a le plumage noir-luisant, et les femelles ont une livrée terne et différente par sa coloration de celle des mâles ; les jeunes diffèrent aussi des adultes. Les quiscales vivent en troupes, qui nichent en compagnie dans les arbres ; chaque femelle pond cinq œufs. Leur chair est immangeable.

Le *grand quiscale* [2] est noir-luisant, et sa queue est cunéiforme, celle-ci dépasse les ailes de 5 pouces. Sa taille est de 16 pouces, et la carène de son bec est à peine dessinée. La femelle est d'un brun-clair en dessus et blanchâtre en dessous et sur les yeux. Elle est plus petite de taille, car elle n'a que 13 pouces. Cet oiseau se tient sur les côtes des états sud de l'A-

[1] *Quiscalus*, Vieill.; *sturnus*, Daudin; *chalcophanes*, Temm.; les *quiscales* ou *troupiales corvinels*, Less. Ornith.; *scaphidurus*, Swainson.

[2] *Quiscalus major*, Vieill., Ch. Bonap., An. ornith., t. I, p. 35, pl. 4, fig. 1 et 2.

mérique du nord, sur celles du Mexique et du golfe des Antilles. Il est fort commun. 2° Le *versicolore* [1] est aussi d'un noir-luisant. Il a la queue cunéiforme, dépassant les ailes de 3 pouces seulement. Son bec a une carène large et prononcée. La femelle ressemble au mâle, mais les teintes de son plumage sont plus ternes. Cette espèce est répandue sur toute la surface des États-Unis, et émigre dans les provinces méridionales pendant l'hiver. 3° Le *ferrugineux* [2] est encore d'un noir-luisant, mais avec des reflets plus ou moins foncés et ferrugineux. Sa queue est presque égale, et sa taille ne mesure que 9 pouces. La femelle ressemble au mâle, à cela près de la tête et du cou, qui sont d'un brun-ferrugineux. Le croupion et le ventre sont cendrés. Ce quiscale est moins commun aux États-Unis que les précédents. Il émigre pendant l'hiver et se rend dans les provinces méridionales; mais dans l'été il s'avance dans le nord jusque sur le pourtour du cercle arctique. 4° Le *palustre* [3] vit par troupes considérables sur les marais et les bords des lacs qui entourent la ville du Mexico. Son plumage est noir-brillant, mais les plumes tibiales sont simplement brunes. Son bec est plus grêle qu'à l'ordinaire, et sa commissure est droite. Les tarses sont grêles, et les doigts sont armés d'ongles alongés et assez recourbés.

[1] *Quiscalus versicolor*, Vieill.; Ch. Bonap., Ornith., Ann., t. 1, p. 42; pl. 4, fig. 1.; *Gracula quiscala*, Wils., pl. 21, fig. 4.

[2] *Quiscalus ferrugineus*, Ch., Bonap., Synop., p. 55; *gracula ferruginea*, Wils., Ornith., An., pl. 21, fig. 3.

[3] *Scaphidurus palustris*, Sw., Phil. mag., n. 65.

Les CACIQUES OU CASSIQUES [1] sont de grands oiseaux de la zone tropicale américaine, dont le bec est exactement conique, se déprime successivement pour finir en pointe mousse. Sa base entame les plumes du front en formant un disque circulaire. Les narines sont arrondies, petites et latérales; la commissure du bec est anguleuse. Les ailes sont alongées, leur 3e rémige est la plus longue. Leur queue est ample et élargie.

Les caciques se réunissent en troupes, qui vivent d'insectes et de graines sur les bords des forêts marécageuses des contrées les plus chaudes du nouveau monde. Buffon a décrit les *caciques yapou* (Enl. 184) de la Trinité, et *jupuba* (Enl. 482) de Cayenne et du Mexique.

M. Spix en a figuré trois espèces du Brésil, qui nous sont inconnues [2].

Azara a décrit sous le nom de *grand troupiale* [3] un cacique dont le plumage a des reflets métalliques, et dont les plumes de son cou sont alongées et peuvent se dresser, de manière à former un mantelet.

Nous ajouterons à ce genre remarquable deux très-belles espèces que nous avons décrites dans ces derniers temps. La première, le *cacique montézuma* [4], a 19 pouces de longueur totale, et dans ces

[1] *Cassicus*, Cuv.; *oriolus*, *L.*; *caciques*, du nom péruvien cacique, ou *cassique*, du latin casque.

[2] *Cassicus bifasciatus*, Spix, pl. 61, f. a; *C. angustifrons*, Spix, pl. 63, fig. 1.

[3] Az., Voy., t. 3, p. 167.

[4] *Cacicus montezuma*, Less., Cent. zool., pl. 7.

dimensions, le bec de la plaque circulaire frontale à la pointe, entre pour 2 pouces 9 lignes, et la queue pour 6 pouces et demi. Les tarses sont très-robustes, puissants, emplumés jusqu'au-dessus de l'articulation, longs de 20 lignes garnis de scutelles très épaisses, à bords élevés, et d'un noir-profond ; le doigt du milieu est aussi long que le tarse, tous sont robustes, terminés par des ongles très forts, très recourbés et noirs. Le pouce est recouvert de scutelles très épaisses, et l'ongle qui le termine est beaucoup plus prononcé que ceux des doigts antérieurs.

Les ailes sont pointues, et s'étendent jusqu'au milieu de la queue. Celle-ci est élargie et ouverte.

Ce cacique a la face nue. Plusieurs individus nous présentoient cette particularité, qu'on doit supposer habituelle à cette espèce, et tenir à son genre de vie. Il est donc facile de reconnoître que le frottement a usé les plumes qui recouvrent les joues et les côtés du bec, ainsi que celles qui cachent les deux branches de la mandibule inférieure. Ces parties dénudées sont toutefois lisses, et on doit en conclure que ce cacique cherche sa nourriture dans la terre, où il trouve des vers, ou mieux sans doute, qu'il enfonce son bec dans les trous des arbres, sous les écorces, pour y atteindre les larves des papillons et celles des autres insectes.

Le cacique montézuma a le bec très fort, très robuste, légèrement renflé en plateau sur le front, convexe en dessus, et taillé en pyramide à quatre faces, dont les côtés seroient plus larges. Il est d'un noir-lustré, et brillant depuis sa base jusqu'à son mi-

lieu, tandis que la portion terminale est d'un rouge-de-cerise ; la tête, le cou, sont d'un noir qui se dégrade en se teignant de marron, à mesure qu'il s'approche du haut du corps. Le manteau, les ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un brun-chocolat-vif et lustré. La poitrine, les flancs, l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-marron-intense. Les plumes des cuisses sont d'un noir-profond. Les rémiges sont noires ; toutes les rectrices égales, sont, excepté les deux moyennes en entier d'un noir-mat, d'un jaune-d'or admirable.

Ce beau cacique habite le Mexique ; il se trouve maintenant dans les galeries du Muséum et dans le cabinet de M. le duc de Rivoli.

Les CASSICULES [1] sont des oiseaux intermédiaires aux caciques et aux carouges. Ils ont un bec médiocre, très comprimé, à arête qui n'est point déprimée à la base. Leurs ailes sont médiocres, à 1^e^, 2^e^ et 3^e^ rémiges brusquement atténuées et recourbées en faux. Ils ont les mœurs des précédents, et Buffon a décrit l'espèce type, qui est le *cacique huppé* [2] des naturalistes qui vit à la Guyane, où il est très commun.

M. Swainson en a fait connoître une espèce du Mexique, le *cassicule couronné* [3] ou le *troupiale à*

1 *Cassiculus*, Sw., Zool. Journ.; Less., Man., t. II, p 426.

2 *Cassicus cristatus*, L., enl. 344 et 328.

3 *Cassiculus coronatus*, Sw., Phil. mag., n. 61 ; *icterus melanicterus*, Ch. Bonap., Ac. Ph., t. IV, p. 389 ; *icterus diadematus*, Temm., pl. col. 482.

*diadème* de M. Temminck, oiseau remarquable par la huppe frontale qui s'élève sur la tête, son plumage noir relevé par le jaune-d'or des épaules, du croupion et du bas-ventre, et des rectrices externes, frangées de noir à leur rebord seulement. Son bec est blanc-corné et ses tarses sont noirs.

Les CASSIDES[1], dont on ne connoît qu'une espèce de Cayenne et de l'Amérique chaude, le *cassique à mantelet*[2], auroit bien pu être confondu avec les quiscales, parce qu'il a un plumage entièrement noir. Cependant ses caractères zoologiques le séparent de toutes les autres espèces de troupiales, car il a un bec assez long, très épais, par conséquent robuste, de forme conique, bien que quadrilatère à sa base, et que ses côtés soient comprimés à la pointe. Son arête est dilatée, disposée en plateau ovalaire, qui entame les plumes du front, et qui se prolonge sur toute la voûte de la mandibule. Les narines sont ouvertes en trou arrondi sur les rebords, et en dessous, de cette arête déprimée. La commissure du bec est très déjetée, et les branches de la mandibule inférieure sont renflées. Les tarses sont longs et forts; la queue est ample, deltoïdale et échancrée. Les ailes sont pointues, et la 1re rémige est la plus longue.

Les TROUPIALES[3] ont été l'objet d'un long article dans le tome VI, p. 126 à 172 de ce complément.

[1] *Cassidix*, Less., Ornith., p. 433.

[2] *Corvus mexicanus*, Gm.; *cassidis niger*, Vieill., Gal., pl. 89?

[3] *Icterus*, L.; *psarocolius*, Vig.; *cassicus*, *xanthornus* et *icterus*, Cuv.; *cassicus*, *pendulinus*, *yphantes*, *sycobius*, *icteria* et *quiscalus*,

Ces oiseaux ne peuvent être distingués les uns des autres que par de bonnes figures, et nous nous bornerons à tracer l'histoire de quelques espèces nouvelles et les plus remarquables.

1° Le *troupiale à gorge noire* [1]. Ce troupiale vit au Mexique et a sept pouces et demi de longueur totale, la queue entrant pour trois pouces dans ces dimensions. Son bec, long, à peine de sept lignes, est élevé, très pointu, recourbé, comprimé sur les côtés, et entame les plumes du front à angle aigu et étroit. Il est brun-noir, excepté sur les côtés et à la base de la mandibule inférieure qu'occupe une plaque satinée. Les narines sont semi-circulaires et percées sur le rebord d'une membrane qui couvre les fosses nasales de forme oblique. Les tarses sont bruns, assez robustes et fortement scutellés. Les ailes ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de la queue. La première rémige est la plus courte, la seconde est moins longue que la troisième, et celle-ci que la quatrième, qui est la plus longue, et presque égale à la cinquième. Toutes sont échancrées sur leurs bords. La queue, composée de douze rectrices, est fortement étagée, arrondie, et les rectrices ont leurs barbes internes et plus longues que les externes.

Vieill.; *leistes*, *cassicus*, *quiscalus*, *icterus*, *xanthornus*, et *dacnis*, Vig., zool. Journ., t. II, p. 182.

I. *Troupiales ramphocèles*; II. *Carouges*; III. *Troupiales loxies*; IV. *Chopis*; V. *Leistes*; VI. *Troupiales à barbillons*; VII. *Quiscales* Less., Ornith., p. 428 et suiv.

[1] *Icterus atrogularis*, Less., Cent., pl. 22.

Deux seules couleurs forment la livrée de cet oiseau, et cependant il est remarquable par son élégante vestiture. Un jaune-d'or, légèrement velouté en orangé sur la tête, et un peu teint d'olivâtre sur le croupion, mais brillant sous le corps et sur le milieu de l'aile, compose le fond du plumage. Le rebord du front, tout le devant de la gorge, sont d'un noir-intense et lustré. Une raie de cette même teinte règne sur le dos et sur les scapulaires. Les rémiges sont noires, légèrement liserées d'olivâtre ; les 4 rectrices moyennes sont également noires, et terminées de brun-sale ; toutes les autres sont en entier d'un jaune-doré-éclatant.

2° Le *troupiale masqué* [1] provient de la Jamaïque. Son bec est bleuâtre. La face, la gorge et une partie du devant du cou sont noires ; le tour de l'œil et le capistrum sont à peine engagés dans ce noir. La tête, la queue et le dos sont vert-jaunâtre, et le reste du corps est d'un jaune un peu verdâtre. Les ailes et la queue sont noires, mais les petites et les moyennes couvertures alaires sont d'un blanc-pur. Des bordures blanches entourent les grandes couvertures et les pennes les plus voisines du corps. Les pieds sont bleus. Cet oiseau a sept pouces de longueur totale.

3° Le *troupiale à menton noir* [2] a dix pouces y compris la queue, qui en a quatre. Son bec, haut et parfaitement conique, se termine en pointe très ai-

1 *Icterus personatus*, Temm., texte des pl. col.

2 *Cacicus mentalis*, Wagl., Isis, Add. et Correct. au tome I du *Syst. avium*; *icterus mentalis*, Less., Cent., pl. 41

guë, très acérée. Il est comprimé sur les côtés, et son arête dorsale est arrondie, et entame les plumes du front par un angle étroit. Le tour des yeux est légèrement dénudé. Les ailes dépassent à peine le croupion : toutes les grandes rémiges sont échancrées sur leur rebord externe; la 1re est la plus courte, et les 2e, 3e, 4e, 5e et 6e sont presque égales, bien que la 3e paroisse être la plus alongée, ample et alongée. La queue se compose de rectrices assez larges, arrondies, inégales, de manière que l'extrémité de la queue est parfaitement arrondie par le raccourcissement des externes. Le bec est noirâtre, excepté le rebord renflé des branches de la mandibule inférieure qui est nacrée. Les tarses, robustes et fortement scutellés, sont plombés.

La couleur la plus générale, et qui frappe en même temps les yeux par sa vivacité, est le beau jaune-doré et orangé-velouté qui tient la tête, le cou, le thorax, les flancs, le croupion et tout le dessous du corps. Un jaune-soufré occupe le bas du cou en arrière, et les épaules ; mais un noir-profond occupe la gorge et le devant du cou, où il forme une sorte de plastron alongé. Les manteaux et les couvertures des ailes, de même que la queue, sont de ce même noir sériceéeux; brunes en dedans, jaunes au niveau de l'épaule. Les ailes en dehors sont d'un noir-mat, que relèvent les nombreux liserés blancs qui se dessinent sur le rebord inférieur des couvertures moyennes et des rémiges secondaires. Les grandes rémiges sont entièrement brunes, seulement quelques traces légères et incomplètes de cette bordure se dessinent sur les bar-

bes les plus extérieures. Cet oiseau provient du Mexique.

4° Le *jacamaci du Mexique* [1] a la tête d'un orangé-doré ; la gorge noire, mais ce noir n'occupant qu'une surface étroite et ne s'étendant pas sur le front. Le dessous du corps et le croupion sont orangés. Le manteau et les ailes sont noirs, et les rémiges seules sont liserés de blanc. Cet oiseau a été observé aux alentours de Mexico.

5° Le *troupiale chaperonné* [2] n'a que huit pouces, et vit au Mexique comme le précédent. Son plumage est jaune-d'or, avec le milieu du dos, le front, le gosier, les ailes et la queue noirs. Les couvertures alaires sont marquées d'un tache blanche.

1° Le *carouge chrysocéphale* [3] a été décrit par Buffon, ou plutôt par Montbelliard, comme une simple variété du *petit-cul jaune*, mais c'est une espèce bien distincte, à plumage noir et jaune. La tête, la nuque, le croupion, les tectrices inférieures de la queue et la partie extérieure des ailes sont jaunes.

2° Le *carouge ictérocéphale* [4] se trouve dans le nord de l'Amérique septentrionale et sur les côtes de la mer du sud ; son plumage est noir, mais la tête et le cou sont de couleur orangée, et une tache blanche

1 *Icterus pseudo-jacamacii*, Less., Ornith., p. 429.

2 *Icterus cucullatus*, Sw., Phil. mag., n° 64.

3 *Pendulinus chrysocephalus*, Vieill., Gal., pl. 86 ; le carouge à tête jaune d'Amérique, Brisson, Lath., n° 32 ; *gracula chrysoptera*, Merrem, 1re fasc., pl. 3 ; carouge à tête dorée, Daudin.

4 *Icterus xantocephalus*, Ch. Bonap., Ac. Phil., t. VI, p. 222 ; *oriolus icterocephalus*, Say, Long's exp. ; Bull., XII 266.

occupe le milieu de l'aile. La femelle et le jeune sont d'un brun-noir, sans tache blanche sur l'aile, mais avec une plaque jaune sur la poitrine, et la gorge blanchâtre. Cette espèce a dix pouces 6 lignes de longueur.

3° Le *carouge de Bullock* [1] a été observé aux alentours de la ville de Mexico. Son plumage est noir, avec le croupion et le dessous du corps jaune-d'or; les petites couvertures alaires sont blanches. Une raie noire se dessine sur le gosier, et les oreilles, de même que le derrière des yeux, sont noires. Ce carouge est assez rare, et se tient sur *Table-Land*.

4° Le *carouge aux épaules d'or* [2] vit au Chili, où l'a découvert M. Cuming. Son plumage est noir, et chaque plume est frangée de ferrugineux sale. L'épaule est jaune-doré. La femelle a les teintes moins sombres, le bas du dos cendré, le dessous du corps flammé de blanc. Une bandelette de cette couleur part de l'angle du bec, passe au-dessus des yeux et va joindre la nuque. Une autre ligne blanche, mais grêle, traverse le milieu du sinciput : l'épaule est jaune; le mâle, plus fort que la femelle, a sept pouces quatre lignes de longueur.

5° L'*agelaus à longs pieds* [3], qui est assez rare aux environs de Mexico et à Table-Land, qu'il fréquente, a son plumage brun-noir; le front, les tem-

[1] *Xanthornus Bullockii*, Sw., Ph. mag., n° 60.
[2] *Xanthornus chrysocarpus*, Vig., Proceed., II, 3.
[3] *Agelaus longipes*, Sw., Ph. mag., n° 57.

pes, le gosier d'un jaune-fauve. Son bec est court, et sa taille est de huit pouces et demi.

6° Le *léiste gasquet*[1] qui habite les Pampas du Rio de la Plata ne paroît pas vivre par grandes troupes comme les troupiales ordinaires. Son plumage est fauve-vif-uniforme, à teinte marron, excepté les épaules, le croupion et le ventre, jusqu'à la poitrine, qui sont d'un jaune-noir-doré-éclatant; le bec est noir et les pieds sont roux.

7° Le *léiste huméral*[2] a été observé dans l'île de Cuba par M. Mac-Leay. C'est un oiseau long d'environ six pouces, entièrement noir, mais à duvet rouge-orangé.

8° Le *chopi*[3] est de tous les troupiales le plus commun au Paraguay, surtout sur le territoire de Buénos-Ayres; on le trouve au Chili, où les créoles espagnols le nomment *tordo*. Sa taille est de neuf pouces et demi, et son plumage est entièrement noir. Les plumes du cou et de la tête sont étroites, pointues et rigides. Le bec et les pieds sont noirs.

Le chopi est vif, peu farouche, mais cependant doué de finesse et de ruse. Son vol est rapide bien que souvent interrompu, et son courage est tel, qu'il ne craint pas d'attaquer des oiseaux de proie de forte taille. Son chant est harmonieux, et il aime se faire

[1] *Xanthornus gasquet*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 24; *leistes Suchii*, Vigors, Zool. Journ., t. II, p. 182.

[2] *Leistes humeralis*, Vig.; Zool. Journ., t. III, p. 432; Bull., t. XXI, 315.

[3] Azara, t. III, p. 172; *agelaus chopi*, Vieill., Encycl., t. II, p. 712.

entendre au lever du soleil. La femelle place son nid dans les trous des murs ou les fentes des rochers et y dépose quatre œufs blancs.

Les TROUPIALES A BARBILLONS OU PHILUSTURES[1] forment un petit groupe assez distinct par leur bec plus long que la tête, comprimé sur sa face supérieure, non échancré et obtus à la pointe, et presque droit, car la mandibule supérieure est si peu arquée que la courbure n'en est pas sensible. Sa base entame les plumes du front par une lame étroite, les narines sont à demi recouvertes par les plumes du front et s'ouvrent par deux trous alongés et irréguliers. La langue est bifurquée et ciliée. Les t rses sont alongés et scutellés. La queue est assez longue, un peu arrondie, et composée de rectrices mucronées à leur pointe. Les ailes sont courtes, obtuses, dépassant à peine la naissance de la queue; leurs rémiges croissent graduellement depuis la première jusqu'à la cinquième, qui est la plus longue.

La seule espèce de ce groupe est un oiseau de la Nouvelle-Zélande, remarquable par deux pendeloques charnues qui garnissent la commissure du bec, et que Forster a le premier fait connoître sous le nom d'*étourneau à caroncules*[2], il est nommé *tiéké* par

[1] Less., Ornith., p. 431; *philisturus*, Isid. Geoff.; Cons. sur les caractères, etc. Nouv. Ann. du muséum; *philisturus*, oiseau qui a des rapports avec les philidons et les étourneaux.

[2] *Sturnus carunculatus*, Forster; Latham; Wagl., esp. 6; *creadion pharoides*, Vieill., Encycl.; *icterus rufusater*, Less, Zool. de la Coq., pl. 23, fig. 1; *xanthornus carunculatus*, Quoy et Gaim., Ast., p. 212, pl. 12.

les indigènes des bords de la baie Tasman. Cet oiseau est noir, mais le dos, le croupion et les tectrices des ailes de la queue sont d'une belle nuance ferrugineuse. Les caroncules, qui n'apparoissent qu'à une certaine époque de la vie, sont jaunes. Le *tiéké* vit dans les grands bois, où il paroît solitaire, au dire de MM. Quoy et Gaimard, et les habitants des bords de la vaste baie des îles l'appellent *tiraouaké*. Sa taille est de huit pouces.

Les AMBLIRAMPHES OU STOURNELLES [1] sont des étourneaux qui sont exclusivement d'Amérique; leur bec est moins long que la tête, il est taillé en coin, c'est-à-dire qu'il est très haut à la base et très déprimé à la pointe. La surface dorsale est aplatie et entame les plumes du front par une surface circulaire; ses côtés sont comprimés et droits, mais la commissure est anguleuse. Les narines sont latérales, fermées par une écaille. Les tarses sont médiocres, scutellés. Les ailes sont moyennes, à 1re rémige courte, à 2e plus longue, à 4e, 5e et 6e les plus longues de toutes. La queue est arrondie.

Les oiseaux de ce groupe vivent, comme les étourneaux, dans les savannes de l'Amérique.

Buffon a figuré quelques espèces [2], nous nous bornerons à en décrire une nouvelle, qui est *l'amblyram-*

[1] *Amblyramphus*, Leach; *sturnella*; Vieill.

[2] *Sturnus Ludovicianus* (Enl. 256), ou *sturnella collaris*, Vieill., Gal., pl. 90; Wilson, pl. 19, fig. 2; *oriolus ruber*, Sonn., pl. 68; *amblyramphus tricolor*, Leach, pl. 36; *sturnus militaris*, Gm. (Enl. 113); Vieill., Gal., pl. 88; *sturnus prædatorius*, Wils., pl. 30, fig. 1 (Enl. 402).

*phe de Prévost*[1] tout entier d'un noir-mat, son bec excepté, qui est jaune-soufre. Sa taille est de neuf pouces. Cet oiseau vit au Mexique.

Les ÉTOURNEAUX OU SANSONNETS[2] sont de l'ancien monde, et l'Europe méridionale en a offert une espèce très distincte du *sansonnet* ( Enl. 75 ); c'est *l'étourneau unicolore*[3] découvert dans l'île de Sardaigne, où il paroît être sédentaire, et ne jamais se mêler avec l'espèce vulgaire. Les jeunes et les vieux ont la même livrée, d'un noir-luisant-uniforme, à reflets pourprés. Le bec est noirâtre à sa base et jaune à son sommet. Les pieds sont bruns-jaunâtres. Cet oiseau, long de huit pouces, niche dans les crevasses de rochers, et sa femelle a un plumage terne.

Les STURNIES ( *sturnia*, Less. ) sont des oiseaux intermédiaires aux étourneaux et aux pastors, et qui par conséquent ont des caractères communs aux deux genres. Leur bec est droit, de la longueur de la tête, déprimé en dessus, à narines nues et arrondies, à bords des mandibules sinueux. Les ailes sont aiguës et presque aussi longues que la queue, qui est arrondie au bout. Leurs tarses sont médiocres, et assez minces. Le plumage de ces oiseaux est doux, le duvet est de nature soyeuse. Les espèces sont répandues dans le nord de l'Inde et du Japon.

L'espèce type est la *sturnie élégante*[4], dont Dau-

1 *Amblyramphus Prevostii*, Less., Cent., pl. 54.

2 *Sturnus*, L.

3 *Sturnus unicolor*, de la Marmora ; Temm., pl. 3.

4 *Pastor chinensis*, Temm.; *oriolus sinensis* et *sturnus sericeus*, Lath.; *pastor elegans*, Less., Zool. de Bélanger, pl. 6.

benton a donné une fort mauvaise figure ( Enl. 617 ), sous le nom de *kink* de la Chine.

Cet oiseau a six pouces et quelques lignes de longueur totale. Ses formes sont gracieuses et frêles, et la coloration de son plumage nuancée des teintes les plus douces et les plus suaves. Le bec, long de huit lignes, est aminci, légèrement déprimé à la base, à fosses nasales ouvertes, arrondies, percées au milieu de la membrane tectrice des fosses nasales. Une arête assez vive sépare les narines et s'arrondit sur la mandibule supérieure. Celles-ci ou l'inférieure sont de couleur plombée. Les tarses sont jaunes, robustes, fortement scutellés.

La nature des plumes est douce et soyeuse. Celles de la tête sont minces et effilées, un roux-blond-doré teint le front et le sommet de la tête, puis la gorge et les côtés des joues. Il leur succède un gris-glacé et tendre qui règne sur le cou, le dos et la poitrine. Un roux blond-doré à teinte de terre de Sienne colore le croupion, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont d'un blanc-pur sur l'épaule, puis d'un roux-doré-blond sur le milieu, et enfin dans toute leur moitié terminale d'un noir à reflets bronzés-vifs. La queue enfin se compose de rectrices presque égales; à moitié d'un noir-mat à leur base, puis d'un roux-blond-doré très vif à leur extrémité, mais en dessus le noir s'étend sur les deux rectrices moyennes jusqu'à leur extrémité, que termine un peu de roux-blond. La sturnie élégante vit à la Cochinchine et sur la presqu'île de Malak.

2° La *sturnie cendrillard*[1] a été découverte au Japon par M. Von Siébold, où elle perche et niche sur les arbres en se nourrissant de fruits et de graines. Ses noms japonais sont *wakatori* et *mukwari* ou *muckdori*. M. Temminck la décrit en ces termes : « L'adulte a les plumes du sommet de la tête un peu longues et noires ; le front ceint d'un bandeau blanc ; le devant du cou et la région de l'ouïe d'un blanc-terne, souvent marqué de petites mêches noires. Les côtés et le bas du cou d'un cendré-noirâtre, marqué d'un cendré plus clair. La poitrine est cendrée, et le reste des parties inférieures est d'un blanchâtre-cendré ; la nuque, le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un gris-cendré-uniforme, mais le croupion est blanchâtre. Toutes les pennes de la queue ont, vers la pointe de leurs barbes, une tache blanche, qui est cachée lorsque la queue n'est pas étalée. Les rémiges sont noires, finement liserées de blanc. Une bande blanche longitudinale couvre les ailes dans toute leur longueur. Le bec est rouge-orangé, et ses pieds sont de couleur d'ocre. Sa taille est de huit pouces.

3° L'*étourneau à reflets*[2], figuré pl. 21 des Illustrations de Brown, appartient aux sturnies. C'est un oiseau qui vit en Chine, de la taille de notre étourneau d'Europe, à bec orangé, à tarses jaunes-rougeâtres, blanc-jaunâtre sur la tête, gris-pâle sur le corps, mais gris qui a un aspect soyeux et luisant. Les ailes

1 *Sturnus cineraceus*, Temm., pl. 556.

2 *Sturnus sericeus*, Gm. ; *turdus ochrocephalus*, Lath

sont noires, avec une bande blanche, et la queue est noire.

4° L'*étourneau du Cap* (Enl. 280) ou mieux des Indes, dit Buffon, devra appartenir aux sturnies. Il en est de même du *dominicain* [1], que Buffon a très mal figuré sous le nom de *merle des Philippines*. Nous nous bornerons à dire que le jeune âge de cet oiseau, non décrit, a le bec noirâtre, les tarses plombés, le dessus de la tête et du cou gris-violacé, tout le devant du cou et le thorax gris-clair, le ventre et les couvertures inférieures blanc-séricéeux; le manteau et les couvertures alaires brun-roux-violâtre, les grandes tectrices des ailes blanches; les couvertures supérieures de la queue blond-doré. Les épaules et les ailes en dedans blancs. Les rémiges primaires et secondaires bronzées et à reflets métallisés. Ces dernières oculées de blanc. La queue est petite, un peu échancrée, noir-métallisé. Les couvertures inférieures sont aussi longues que la queue. Sa taille est de six pouces; il a tous les caractères des sturnies, à savoir, les ailes longues, atteignant presque l'extrémité de la queue, et dont les deux premières rémiges sont les plus longues, les narines nues, ouvertes, arrondies, les tarses robustes, scutellés, la queue moyenne.

L'âge adulte a la tête et le cou gris; une calotte noir-violet recouvre l'occiput. Le manteau et les couvertures alaires sont noir-violet, à reflets métallisés, et les ailes sont en dehors d'un vert-bleu brillant. Tout

[1] Enl. 627, fig. 2 : *pastor dominicanus*, Less. ; *turdus dominicanus*, Lath., esp. 72

le dessous du corps est d'un gris-tendre-glacé. Cette jolie espèce est assez commune sur le continent de l'Inde.

Les CRATOPES [1], dont on ne connoît qu'une espèce, nommée *bicolore*, nous paroissent devoir être placés près des sturnies. Leur bec est court, mince, recourbé, assez fendu, délié à la commissure. Les ailes ne dépassent pas le croupion et sont obtuses. La queue est médiocre, étagée. Les tarses sont très robustes, et garnis en avant de fortes scutelles. Le pouce surtout est le plus robuste, et se trouve armé d'un ongle puissant. Le *cratope bicolore*, sur lequel nous ne possédons aucuns détails, semble avoir un plumage mollet, uniformément blond; les ailes et la queue exceptées, qui sont noires.

Les PSAROÏDES [2] ont leur bec entier droit, un peu grêle, fléchi au bout et pointu. La tête est recouverte d'une huppe retombante formée de plumes étroites. Leur queue est médiocre et deltoïdale. Les ailes sont aiguës, et la première rémige est la plus longue. L'espèce type est le *merle rose d'Europe* (Enl. 251), nommée aussi *étourneau de mer*. La deuxième, fort voisine de l'espèce européenne, est le *psaroïde pégouan* [3] oiseau qui représente le premier au Pégou, et qui en offre presque tous les caractères. Mais

[1] *Cratopus*, Jard., Édimb., Journ. of nat. et Geog. sc., new series. t. III, pl. 3.

[2] *Psaroides*, Vieill., de *psaros*, étourneau, et *eidos*, forme; *acridotheres*, Ranzani; Savi, Tosc., p. 198; *sturnus*, L.; *pastor*, Temm

[3] *Pastor peguanus*, Less, Zool. de Bélanger

il paroît évidemment constituer une espèce distincte, car M. Bélanger en a rapporté plusieurs individus parfaitement semblables, et qui nous ont permis de tracer la diagnose suivante.

Long de 8 pouces, le *psaroïde pégouan* a le bec corné, les tarses jaunes. Les plumes capistrales sont courtes et serrées, d'un noir-mat sur le sommet de la tête et l'occiput. Le cou, en dessus et en dessous, jusqu'à la poitrine, est d'un brun-sale. Les plumes du manteau sont brunes, frangées de blond. Le dos, les couvertures alaires, le croupion, sont d'un gris-blond-lustré. Tout le dessous du corps est de ce même blond tirant sur le roux. Les ailes sont brunes, avec des reflets vert-bronzé sur les couvertures et sur les barbes externes des rémiges. Elles sont blanches en dedans, avec du brun au centre de chaque plume. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes, puis cerclées sur leurs bords et à leur terminaison de blanchâtre-blond. Cette disposition se fait aussi remarquer sur les tectrices supérieures. Les rectrices qui donnent à la queue une forme un peu fourchue sont d'un brun-lustré à très foibles reflets verts. Les rémiges, les secondaires et leurs couvertures sont très finement frangées de roux sur leur bord. Les rémiges sont robustes. Les première et deuxième sont les plus alongées; les autres diminuent graduellement. Ainsi que l'indique son nom, cet oiseau vit au Pégou.

Les MARTINS[1] forment une petite tribu qui a de grandes analogies avec les merles. Leur bec présente une arête convexe en dessus, entamant les plumes du front par sa base, et dont les côtés sont très comprimés. Les bords en sont membraneux, et la pointe est entière et presque droite. Les narines sont latérales, et la commissure, qui est très fendue, se trouve parfois garnie de pendeloques charnues. Les ailes sont alongées et pointues, notablement plus courtes que la queue. Celle-ci est médiocre, élargie et presque rectiligne. Les tarses sont plus forts que chez les sturnies.

Toutes les espèces vivent en troupes nombreuses qui s'abattent dans les champs de riz et détruisent les récoltes. Leur principale nourriture consiste en sauterelles, grillons. Leurs habitudes sont familières, et en captivité elles apprennent aisément des airs qu'elles répètent avec une certaine mélodie.

Buffon a décrit et fait peindre plusieurs des espèces de ce genre qui sont toutes d'Afrique ou des Indes[2].

1° Le *porte-lambeaux*[3] est l'espèce de martin la plus remarquable par les crêtes noirâtres qui entourent la gorge et la tête. C'est un oiseau qui vit

[1] *Pastor*, Temm.; *gracula*, Cuv.; *acridotheres*, Ranzani; *cridotheres*, Vieill.

[2] *Gracula cristatella*, Gm., enl. 507; le *gracula tristis*, Lath.; enl. 219; le brame, *turdus pogodarum*, Gm.; Vieill., pl. 148.

[3] *Gracula carunculata*, Gm.; *gracula larvata*, Shaw; *sturnus gallinaceus*, Daudin; Levaill., Af., pl. 93 et pl. 94, et tome II, p. 131.

sur le bord de la rivière du Gamtous, jusque dans le pays des Caffres, et qui se réunit par volées nombreuses et bruyantes à la suite des troupeaux de buffles. Il se nourrit de baies, d'insectes et de vers qu'il ramasse sur la terre dans les lieux humides. Le naturel de ces martins est sauvage, et les rend très défiants. Le mâle est un peu plus fort que l'étourneau d'Europe, et la femelle est plus petite ; mais celle-ci n'a que des traces des crêtes nues qui ornent son époux, et de la manière qui suit : « Le lambeau double du » dessous du bec embrasse toute la gorge, et pend » ensuite de la longueur d'un pouce, en se séparant » à son extrémité, où il se termine en deux pointes. » Sur le front s'élève en travers une espèce de crête » de 4 lignes de haut, et dont la forme est ovoïde ; » sur le milieu du dessus de la tête se dresse encore » une autre crête plus haute, arrondie et échancrée » sur le haut, comme la partie supérieure d'un cœur. » Celle-ci est posée perpendiculairement sur celle du » front, par conséquent dans un sens contraire » (Levaillant).

Cet oiseau a le bec et les tarses jaunes. Le plumage gris-roussâtre, les ailes et la queue noires. Les femelles ont les teintes plus claires, et les jeunes ont la tête emplumée et nuls vestiges de parties nues. On en connoît une variété d'âge albine.

2° Le *martin de Traill* [1] appartient peut-être au genre sturnie. C'est un oiseau en entier d'un rouge-

[1] *Pastor Traillii*, Gould; Proceed., I, 175.

brunâtre, excepté la tête, le cou et les ailes, qui sont noirs. La femelle est brune sur le corps, blanchâtre en dessous, avec des striures brunes. Elle a la tête, le cou et les ailes semblables à celles du mâle par leur coloration. Toutefois, la queue est d'un rouge-brûnâtre. Les dimensions de cette espèce, dont la patrie est inconnue, sont de 10 pouces anglois.

3° Le *mahratte*[1] est un martin que le colonel Sykes a rencontré dans les montagnes des Gates, sur le continent indien. Son plumage est d'un gris-brun sur le corps, qui prend plus d'intensité sur les ailes et sur la queue. Il a la tête et les joues noires, les parties inférieures gris-roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont bordées de blanc. Le bec et les pieds sont jaunes, les yeux d'un gris-clair. Ses dimensions sont de 9 pouces et demi. La femelle ressemble au mâle, et dans leur estomac on a trouvé des noyaux de fruits.

4° Le *tricolore*[2] habite l'île de Java, où il est nommé *jallak-arvu*. Sa taille est de 8 pouces. Son plumage est blanc, avec les rémiges et les rectrices noires. Ces dernières sont terminées de blanc. Sur le dos se dessine une raie grise-noirâtre. Le bec et les pieds sont jaunes.

Les HYDROBATES, MERLES-D'EAU, ou CINCLES[3], se rapprochent des merles, avec lesquels ils ont été longtemps confondus. Buffon a figuré le *merle d'eau vul-*

1 *P. Mahrattensis*, Sykes, Proc., II, 95.
2 *Pastor tricolor*, Horsf., Trans., XIII.
3 *Cinclus*, Bechst.; Aguassière; *hydrobata*, Vieill.

*gaire* ( Enl. 940 ). Leur bec est comprimé, droit, à mandibules également hautes, s'aiguisant vers la pointe. Leur queue est moyenne; leurs tarses assez robustes. Le merle d'eau d'Europe a la singulière habitude de descendre tout entier dans l'eau sans nager, mais en marchant sur le fond pour y chercher les petits animaux dont il se nourrit. M. le comte Félix de Courcy [1] a observé que cet oiseau avoit deux mues par an, et que, très intelligent, il méritoit le premier rang parmi les oiseaux indigènes par son chant continu et agréable. Les femelles ne chantent, dit-on, que pendant les premières années de leur vie.

Les espèces nouvelles sont peu distinctes entre elles. Le *cincle de Pallas* [2] a été découvert par le savant dont il porte le nom, et se trouve dans les montagnes de l'Himalaya et en Crimée. Il a la taille de l'espèce de France, à cela près que son plumage est uniformément brun, avec une nuance de chocolat, et que ses jambes sont jaunes. L'*unicolore* [3] se trouve en Amérique, dans les chaînes des monts Rocheux. Son plumage est d'un gris-de-cendre-foncé, et les tarses sont bruns. Le *cincle mexicain* [4] est gris-cendré, mais la tête et la nuque sont brunes. On le trouve au Mexique. Nous ignorons quelle est

[1] Bull., XIV, p. 256.

[2] *Cinclus Pallasii*, Temm., Man., t. I, p. 177; *cinglus unicolor, intensè brunneus*; *rostro et pedibus fuscis*, Proceed., I, 54.

[3] *Cinglus Pallasii*, Ch. Bonap.; Synop., p. 439, n. 94 bis; *C. unicolor,* Vig., Proc., I, 55.

[4] *C. mexicanus*, Sw., Phil. mag., n. 27

l'espèce décrite par M. Swainson dans l'Ornithologie arctique de sir John Francklin [1].

Les GRALLINES [2] sont des oiseaux de la Nouvelle-Hollande qui tiennent des martins par leur bec grêle, droit, un peu arrondi et alongé, convexe en dessus, et à mandibule supérieure courbée et échancrée à la pointe. Les tarses sont alongés. Leur queue est médiocre, et les ailes sont subaiguës.

Les habitudes des grallines ne sont pas connues. La *galline noire et blanche* [3] a les sourcils, le dessus du cou, la poitrine, les parties postérieures, des bandes longitudinales sur les ailes, le croupion et toutes les pennes latérales de la queue blancs. Le reste du plumage et les pieds sont noirs ; le bec est blanchâtre, mais noir à la pointe. La femelle a la gorge blanche. MM. Vigors et Horsfield, dans leur catalogue des oiseaux de la Nouvelle-Galles du sud, en distinguent la *gralline bicolore*, qui a les plus grands rapports avec elle. C'est un oiseau noir, ayant le dos varié de blanc ; les scapulaires, une raie sur l'épaule, une bande sur le milieu des ailes, le ventre et la naissance de la queue blancs. Le noir-intense de la tête et du cou forme une pointe en descendant sur le milieu du thorax. Sa taille est de 9 pouces, et on le trouve aux environs de Port-Jackson.

[1] *C. americanus*, Proc., I, 132.

[2] *Grallina*, Vieill. ; *tanypus*, Oppel, Mém. de l'ac. de Munich, 1812, pl. 8.

[3] *G. melanoleuca*, Vieill., Gal., pl. 150 ; Less., Atlas, pl. 39, fig. 3

Les PIQUEBOEUFS [1], que leurs mœurs ont depuis long-temps rendus célèbres, n'ont renfermé long-temps qu'une seule espèce, représentée par Buffon, enl. 293. Mais, dans ces derniers temps, M. Temminck en a fait connoître une deuxième, ne différant de la première que par des nuances légères. C'est le *piquebœuf bec de corail* [2], qui paroît être répandu dans toute l'Afrique septentrionale et orientale jusqu'à Madagascar. MM. Ehremberg et Ruppell, voyageurs allemands, l'ont rencontré dans leurs voyages, bien qu'il ait été mentionné depuis long-temps par le voyageur anglois Salt. Ce piquebœuf se distingue de l'espèce primitivement connue par son bec plus petit et moins fort, rouge de corail, et enfin par son plumage plus sombre sur le corps, et par sa taille moindre, car il n'a que 7 pouces.

Cet oiseau accompagne les caravanes, au dire du voyageur Ruppell; et c'est par petites bandes qu'on l'observe au milieu des chameaux ou sur le dos de ces animaux; car il se nourrit principalement des hypobosques ou de leurs larves, qu'il saisit dans la bourre laineuse qui recouvre la peau de ces grands quadrupèdes.

Les LORIOTS [3], dont le plumage est généralement mélangé de jaune-d'olive et de noirâtre, se nourrissent de vers, de petits insectes et de fruits bacciformes. On ne les rencontre que dans l'ancien monde,

1 *Buphagus*, Briss.; *buphaga*, L.

2 *B. erythroryncha*, Temm., pl. 465; *tanagra erythrorhyncha*, Salt, Voy.

3 *Oriolus*, L. et auct.

et Buffon en a connu 4, le loriot d'Europe ( enl. 26 ), de la Chine ( enl. 570 ), mélanocéphale ( enl. 79 ) et le couliawan.

Les auteurs modernes en ont décrit quelques espèces nouvelles : 1° Le *xanthonote* [1] se trouve dans l'île de Java. Sa taille est de six pouces et demi. Son plumage est noir, mais le ventre est blanchâtre, flammé de brun, et les scapulaires et le croupion sont jaunes. La femelle a de l'olivâtre où le mâle a du noir.

2° Le *bicolore* ou *loriot d'or* [2] se trouve depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance. C'est un oiseau à plumage jaune-d'or, ainsi que l'indique son nom, n'ayant du noir que sur les yeux, aux ailes et à la première moitié de la queue. Le bec et les tarses sont rougeâtres. La femelle a le bec noir. Sa taille est de 9 pouces.

3° Le *coudougnan* [3] a beaucoup de rapports avec le mélanocéphale. Son plumage est jaune, relevé par le noir-profond de la tête et du devant du cou, où cette couleur forme un camail qui descend jusqu'à la poitrine. Les ailes ont du noir et du blanc. Le bec est rougeâtre, les tarses sont noirs. La femelle a le bec brun et les tarses fauves. Ce loriot paroît répandu dans toute l'Afrique, depuis l'Abyssinie jus-

[1] *Oriolus xanthonotus*, Horsf., Cat., Java, Trans., XIII, 152 : Temm., pl. 214.

[2] *O. bicolor*, Temm.; Lichst.; Wagl., esp. 4 ; Levaill., pl. 260. *O. auratus*, Vieill., Gal., pl. 83.

[3] *O. monachus*, Temm.; *O. larvatus*, Lichst.; Levaill., pl. 261 et 262 ; *merula bicolor*, Aldrov.; *O. radiatus*, Gm.

qu'au Sénégal, et depuis la côte d'Angola jusque dans la Cafrerie.

4° L'*acrorhynque* [1] vit aux îles Philippines. Son plumage est jaune-d'or, relevé par le noir d'une large bandelette qui naît à la commissure du bec, et s'étend jusqu'au sinciput, qu'elle recouvre. Les ailes et la première moitié de la queue sont également noires. Son bec est jaune, à arête assez élevée. Sa taille est de 12 pouces.

5° L'*indien* [2] est assez commun dans les plaines du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Latham l'a regardé comme une variété du loriot d'Europe. Son plumage est jaune, mais le dessus de la tête, les joues, les rémiges, et une bande sur le milieu de la queue, sont brun-noir. La gorge est blanche, avec des stries noirâtres. Sa taille est de 9 pouces.

6° Le *kundoo* [3] est jaune-verdâtre en dessus, avec le croupion, les poignets, les sommets des rectrices et les flancs d'un jaune-brillant. Les ailes sont brunes-olivâtres. Les parties inférieures sont d'un blanc-sale, striées de brun. Son bec est noir. Les yeux sont brun-roux. On le trouve dans le pays des Mahrattes.

Les MIMÈTES [4] ont été confondus avec les loriots par M. Wagler, et avec les martins par Latham. Ils habitent la Nouvelle-Hollande, et ne diffèrent des

1 *Oriolus acrorhynchus*, Vig.; Proceed., I, 97.

2 *O maderaspatanus*, Frankl.; Proc., I, 118.

3 *O. kundoo*, Sykes, Proceed., II, 87.

4 *Mimetes*, Parker King, Survey of the intertropical coast of Australasia, t. II, p. 419; *mimeta*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 326.

premiers que par leur langue en pinceau et leur bec plus arrondi : 1° Le *mimète vert* [1] est le type de ce petit groupe. C'est un oiseau assez commun dans la Nouvelle-Galles du sud, vert-olivâtre sur le corps, blanchâtre en dessous, avec flammèches noires. Les ailes et la queue sont brun-fauve. Les premières sont bordées, et cette dernière est terminée de blanc. 2° Le *mimète ceint de jaune* [2], du même pays que le précédent, et lui ressemblant assez, a son plumage vert-jaunâtre, plus clair en dessous. La tête et le dos sont lisérés de fauve. Les ailes et la queue sont noires, mais panachées de jaune et de vert. 3° Enfin la troisième et dernière espèce de ce petit genre seroit le *mimète merle* [3] brun-olivâtre sur le corps, avec des striures fauves, blanc sur le ventre, avec des rangées de points fauve-pâle. Les rectrices sont terminées de blanc, et les rectrices et les rémiges secondaires sont frangées de jaune-pâle. Sa longueur totale est d'environ 15 pouces.

Les mimètes sont de passage à la Nouvelle-Galles du sud, et se ressemblent tellement, qu'il est fort difficile d'en distinguer d'une manière certaine, ou les espèces, ou les simples variétés d'âge ou de sexe.

Les SÉRICULES [4] ont de grands rapports avec les paradisiers et les loriots, dont ils se distinguent par

[1] *Gracula viridis*, Lath.; *mimetes viridis*, King; *oriolus viridis*, Wagler; *O. variegatus*, Vieill., Encycl., 696.

[2] *Mimetes flavocinclus*, King; *ibid.*, p. 327.

[3] *Mimeta meruloides*, Vig. et Horsf.; Trans., XV, p. 327.

[4] *Sericulus*, Swains., Zool. Journ., t. I, p. 478; *oriolus*, Quoy et Gaim.; Temm.; *melliphaga*, Lewin.

leurs tarses plus longs et plus robustes. Leur langue est terminée en pinceau de fibres. Leur bec a, à l'extrémité de la mandibule inférieure, deux échancrures. Leurs ailes sont subaiguës, et leur queue est fourchue. Les deux espèces de ce beau genre vivent dans les forêts de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Galles du sud, et leur nourriture consiste en insectes, en petits mollusques et en baies charnues. Buffon a décrit, sous le nom de *rollier de Paradis*, le séricule orangé de l'île de Waigniou et de la Papuasie, et n'a pas connu le *séricule prince-régent*[1], admirable oiseau découvert dans ces dernières années. Le mâle a son plumage d'un noir-velours très profond et très soyeux, excepté la partie supérieure de la tête, du cou, les rémiges secondaires, qui sont du jaune-orangé le plus somptueux. Le bec est jaune, mais les tarses sont noirs. La femelle a une taille plus forte que le mâle, le bec et les tarses bruns, une calotte noire sur le sinciput, les ailes et la queue olivâtres, et le plumage en entier fauve olivâtre, maillé sur un fond blanchâtre, passant au brunâtre sur le cou et en avant de cette partie.

Les GOULINS[2] ne sont pas sans avoir quelques rapports avec les loriots par la forme du bec, leurs narines nues et rondes; mais la peau de leur tête est

[1] *Sericulus regens*, Less., Parad., pl. 26 et 27; *S. chrysocephalus* Sw., Vig. et Horsf.; *oriolus regens*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 22, Temm., pl. 320; *meliphaga chrysocephala*, Lew., Birds of New-Hol pl. 1.

[2] *Gymnops*, *pars*, Cuv.; *tropydorynchus*, Vig., Horsf.

dénudée. Le type de ce genre est le *goulin gris* [1], que Buffon a fait représenter ( enl. 200 ) sous le nom de *merle chauve des Philippines*. M. Cuvier ajoute à ce genre le *goulin à oreilles bleues* [2], de la Nouvelle-Hollande, à plumage vert en dessus, blanc en dessous, à sommet de la tête noir, mais à occiput blanc, avec la région des yeux et des oreilles bleue. Sa taille est de 11 pouces 6 lignes.

Les DASYORNIS [3] sont des oiseaux australiens, voisins des merles. Leur bec est fort, peu arqué, à arête dorsale carénée, à commissure garnie de soies longues et tombantes. Les narines sont à demi nues. Les ailes sont courtes, arrondies, à première rémige brève, à deuxième, troisième et quatrième plus longues, à cinquième, sixième et septième très longues et presque égales. La queue est alongée, étagée. Les pieds sont assez robustes; mais le pouce surtout est prononcé. La seule espèce connue dans ce genre est le *dasyornis austral* [4], qui vit aux alentours du Port-Jackson. C'est un oiseau long de 11 pouces environ, brun-fauve en dessus, plus pâle en dessous, avec la gorge et le milieu du ventre blancs. Les rémiges et les rectrices brun-roux.

Les ARGYES [5] sont d'Afrique et d'Asie. Leur bec est médiocre, élevé, triangulaire à la base, très com-

[1] *Gracula calva*, Gm.

[2] *Gracula cyanotis*, Lath.; *merops cyanotis*, Shaw.

[3] *Dasyornis*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, 231, du grec, *dasys*, velu, et *ornis*, oiseau.

[4] *D. australis*, Vig. et Horsf., *ibid*.

[5] *Argya*, Less., Orn.; *malurus*, Temm.; *oriolus*, Kittliz.

primé à la pointe, arqué et convexe en dessus, à arête entamant les plumes du front. Les narines s'ouvrent en scissure étroite, et sont recouvertes par une écaille sur le rebord des plumes du front. Celles-ci sont étroites, rigides. Les ailes n'atteignent pas le croupion, et sont arrondies. La queue est alongée, étagée et arrondie. Les tarses sont robustes.

L'*argye bridé* [1] habite le midi de l'Afrique. Il a 9 pouces de longueur, le devant du cou noir, deux brides blanches, partant du bec et descendant sur les côtés du cou. La tête, le manteau gris, flammés de noir; le dessous du corps et le croupion, rouges; les ailes noires, avec des gouttelettes blanches, et les rectrices terminées de cette dernière couleur. La seconde espèce de ce genre pourroit être le *loriot à plumes écailleuses* [2], que le docteur Kittliz a découvert dans l'île de Boninsima. C'est un oiseau à bec noir, à tarses carnés, ayant les plumes de la tête violâtres, celles du dos rousses-brunâtres; la gorge rouge-noirâtre-bistré, et le ventre blanchâtre.

Les SPHÉNURES [3] ne renferment qu'une espèce d'oiseau, que ses caractères et ses mœurs rapprochent à la fois des merles, des rousserolles et des sittines. C'est le *flûteur* [4] de Levaillant, que l'on trouve

[1] *Malurus frœnatus*, Temm., pl. 385.

[2] *Oriolus squamiceps*, Kill., pl. 16, Mém. ac. de Pétersb., 1830, t. I.

[3] *Sphenura*, Lichst., Cat., p. 40. Lichsteinstein, en créant son genre, y a entassé un grand nombre d'oiseaux disparates.

[4] *Sphenura tibicen*, Lich., n. 467; *motacilla africana*, Gm.; Levaill., pl. 112, fig. 2, et t. III, p. 41.

dans les lieux marécageux du cap de Bonne-Espérance. Les sons graves et flûtés qu'il module agréablement lui ont valu son nom, et, comme les rousserolles, il habite au bord des eaux et dans les marécages. Son vol est bas et embarrassé. Il grimpe le long des roseaux, ou se tient collé contre leur tige, quand il veut rester tranquille. Mais il parcourt très bien un marais, en sautant de roseaux en roseaux, pour y chercher les araignées, les chenilles, les papillons et tous les insectes, ainsi que leurs larves qui s'y trouvent.

Le flûteur a donc un bec assez voisin de celui du merle, des ailes courtes et arrondies, ne dépassant pas le croupion, et des rectrices étagées pointues, ayant des barbes rares à leur pointe. Son plumage est brun-roux en dessus, fauve-blanchâtre en dessous. La femelle, plus petite que le mâle, attache son nid à plusieurs tiges de roseaux. Elle y pond de cinq à sept œufs roussâtres.

Les STOURNES[1] sont les merles à bec médiocre, fort, dont l'arête est élevée et convexe. Leurs plumes sont lustrées, métallisées, et celles de la tête sont étroites ou de nature rigidule. Les ailes ont leur première rémige très courte, les deuxième et troisième moins longues que les quatrième et cinquième, qui sont les plus grandes. Leur queue est cunéiforme. Les stournes ne se rencontrent que dans l'ancien monde. Ils ressemblent assez aux merles par la

[1] *Lamprotornis*, Temm.

forme du bec et des pieds, et tiennent aux étourneaux par le genre de vie.

Le merle des colombiers des îles océaniennes et Philippines, et le merle vert de l'enl. 648, f. 2, sont les types de ce genre. Les autres espèces nouvelles sont : 1° Le *stourne à sourcils rouges*[1], nommé *katupi* par les Malois de Célèbes, sa patrie. Cet oiseau est remarquable par deux larges bandes d'un rouge-igné qui prennent naissance aux narines, couvrent l'œil, et s'étendent sur les côtés de la tête. Les joues sont noires ; le corps est d'un cendré-foncé et ardoisé, les ailes olivâtres, les rémiges brunes, le bas-ventre et le croupion d'un jaune-doré ; la queue étagée, olivâtre ; les deux rectrices du milieu terminées de blanchâtre ; bec noir et pieds jaunes. Le *stourne bronzé*[2] se trouve à Ternate, aux Célèbes, à Timor, à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande. Son plumage est noir-bronzé, avec des reflets de cuivre de Rosette. Son bec et ses pieds sont noirs, et il a 8 pouces de longueur totale. Le *stourne chanteur*[3], que Sonnerat a nommé le petit merle de l'île de Panay, se trouve aux Philippines et à Java, où il est appelé *sling*. D'un vert-métallique-bronzé, les ailes passent au bleu-métallique, et la gorge a des reflets violets. La femelle est variée de vert, de brun et de blanchâtre. Sa queue brune est peu étagée et

[1] *Lamprotornis erythrophris*, Temm., pl. 267.

[2] *L. metallicus*, Temm., pl. 266.

[3] *L. cantor*, Temm., pl. 149 ; *turdus cantor*, Gm. ; Lath., pl. 74 ; Sonnerat, pl. 73 ; *turdus chalybeus*, Horsf.

simplement arrondie. Cet oiseau a 7 pouces et demi de longueur et un chant mélodieux. Le *stourne morio* [1] est entièrement d'un noir-métallisé. On ignore sa patrie, et on suppose qu'il vit dans la partie tropicale de la Nouvelle-Hollande. Le *stourne de Vigors* [2], dont on ignore la patrie, a la tête, le cou et le manteau vert-doré ; le bas du dos bronzé ; les ailes et les couvertures de la queue pourprées. La gorge, le devant du cou et le thorax sont bronzés, glacés de jaune sur le ventre. Les flancs sont pourprés. La queue est noir-mat en dessous.

Le *stourne de la Nouvelle-Zélande* [3] a été tué sur les bords de la baie Tasman. Il a 6 pouces de longueur, brun-olivâtre en dessus, brun-jaunâtre en dessous ; les ailes, la queue et le croupion sont d'un roux assez vif.

Le *stourne spiloptère* [4] existe dans la chaîne des monts Himalaya, et sa taille est celle du chanteur ; gris de plomb en dessus, il est blanc en dessous, avec une nuance roussâtre. Le croupion est roux. Les rémiges, qui sont noires, se trouvent être glacées de vert, et marquées par un miroir blanc. La gorge est d'un roux-intense. La femelle d'un brun-pâle sur le corps, et d'un blanchâtre teinté de brun sur le ventre.

Les GRALLARIES [5] sont des brèves exclusivement amé-

[1] *L. morio*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 260.

[2] *L. Vigorsii*, Blackw., Ed. Journ., X, 332 ; Bull., XXVII, 189.

[3] *L. Zelandicus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 9, fig. 1, p. 190.

[4] *L. spilopterus*, Vig., Proc., I, 35.

[5] *Grallaria*, Vieill.; *turdus* L.; *corvus*, Shaw ; *myiothera*, Illig

ricaines, ayant un bec épais et arqué, muni de soies à la base. Leurs jambes sont dénudées à leur partie inférieure, et leurs tarses sont très longs. Leurs ailes et leur queue sont très courtes. Les grallaries vivent sur les énormes fourmilières des forêts, et les femelles sont plus grosses que les mâles. Leur vol est presque nul. Leur voix a beaucoup de sonorité. Buffon a décrit le *grand béfroi* et le *roi des fourmiliers*, M. Temminck a ajouté à ce groupe la *brève mouchetée* [1], plus petite de moitié que le roi des fourmiliers, ayant le genou glabre, les tarses très longs, les ailes et la queue courtes, le sommet de la tête cendré, avec une bande frontale rousse. Le dos a un ton olivâtre-foncé. La base des rémiges et les flancs sont d'un roux-vif; la gorge, la poitrine et le milieu du ventre sont blancs. De grandes taches noires se dessinent sur la poitrine. Cet oiseau vit au Brésil.

Les BRÈVES [2] que l'on ne trouve qu'en Asie, et que rend remarquables la vivacité des couleurs de leur plumage, tiennent des merles par leur bec médiocre, mais s'en distinguent par leurs tarses très longs et très grêles, par leurs ailes courtes et arrondies, et par l'extrême brièveté de la queue. Buffon, le premier, appliqua le nom de *brèves* à plusieurs oiseaux de ce beau genre [3], qui s'est accru dans ces dernières années de quelques autres espèces tout aussi remarquables.

[1] *Pitta macularia*, Temm., texte des pl. col.

[2] *Myiothera*, Illig.; *pitta*, Vieill.; Temm.

[3] L'azurin, *pitta cyanura*, enl. 355; *pitta cyanoptera*, enl. 257; *P. brachyura*, enl. 258; *P. atricapilla*, enl. 89.

Les brèves vivent d'insectes, de vers et de semences.

1° Le *brève géant* [1] se trouve dans l'île de Sumatra. Sa taille est de 9 pouces. Son bec est noir et ses pieds sont brun-tanné. La tête est noire en dessus, sur la ligne postérieure du cou, et encadre le bas de cette dernière partie. Les côtés de la tête ont aussi un bandeau noir. Le reste, et tout le dessus du corps, est jaune-buffle. Le dos, les ailes et la queue sont azur.

2° Le *réveilleur* [2] paroît habiter l'intérieur de la Nouvelle-Hollande. Sa tête est brun-chocolat, et comme huppée, avec le bec, les joues, la gorge et le derrière du cou d'un noir-intense. Le dos, les ailes et la queue sont vert-émeraude, avec de l'aigue-marine aux épaules et au croupion. Le dessous du corps est buffle, avec une tache noire sur l'ombilic et le bas-ventre, et les couvertures inférieures sont d'un rouge-de-cinabre.

3° Le *cyanoptère* [3] se trouve à Java : il a les plumes de la tête lâches et formant une calotte rousse; les joues et le derrière du cou noirs; un demi-collier jaune derrière le cou, le devant de celui-ci blanc; le dos et les moyennes couvertures des ailes vertes, et le croupion bleu-d'azur; rémiges noires, blanches au milieu; rectrices noires terminées de bleu; poitrine et côtés d'un roux-fauve; le milieu du ventre et la région anale d'un rouge-vif; le bec noir, les pieds jaunes. Sa longueur est de 7 pouces.

1 *Pitta gigas*, Temm., pl. 217.

2 *Pitta strepitans*, Temm., pl. 333.

3 *P. cyanoptera*, Temm., pl. 218.

4° Le *brève à ventre rouge* [1] se rencontre dans les îles Philippines, et principalement aux alentours de Manille. Il a la tête et le cou brun-marron, la gorge blanchâtre, un collier bleu, le plumage vert-d'eau, puis azur sur la queue et les ailes, tout le dessous du corps rouge-de-feu. Les rémiges sont brunes, avec deux miroirs blancs. 5° Le *grenadin* [2] se trouve sur la côte occidentale de Bornéo. Il a le front et le lorum noir-velours, les côtés de la tête azurés, le sinciput rouge-de-feu, le cou violet, le dos, les ailes et la queue bleu-violet. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue vermillon. 6° Le *Macklot* [3] vit à la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour de la baie de Lobo. Il a la tête marron, le plastron du devant du cou noir-de-suie, le thorax azur, cerclé de noir, le dos vert, les ailes bleues, le ventre rouge-de-feu. 7° L'*affinis* [4], que les Javanois nomment *punglor*, se rapproche beaucoup de l'azurin, dont il diffère par la taille et par l'écharpe qui ceint la poitrine. Fauve-roux en dessus. Le ventre est fauve, rayé de violet-foncé. La gorge est pâle ; les joues sont noires. Le croupion et les rectrices externes sont azurés. Ces dernières ont une bande blanche. La tête est noire, avec une ligne orangée sur les côtés. Sa taille est de 7 pouces. 8° Le *versicolore* [5] habite le nord de la Nouvelle-Hollande.

1 *Pitta erythrogaster*, Cuv., Temm., pl. 212.

2 *Pitta granatina*, Temm., pl. 506.

3 *P. Macklotii*, Temm., pl. 547.

4 *Myiothera affinis*, Horsf., Java, Trans., XIII.

5 *Pitta versicolor*, Sw., Zool. Journ., t. I, p. 468.

Son plumage est vert en dessus, fauve en dessous, avec le croupion et les rectrices bleus. La région anale rouge, le vertex roux; la nuque, le menton et une tache abdominale noirs. 9° Le *brève à tête noire* [1] a été tué aux alentours du hâvre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Il a la tête et le cou noirs, le thorax et le ventre d'un vert-brillant. Ce dernier ponctué de noir, la région anale rouge, un miroir et le croupion azurés.

Les FOURMILIERS MYIOPHAGES [2] sont réduits à une seule espèce, de la taille de la grive musicienne d'Europe, et qui vit dans les îles de Java et de Sumatra. Son bec est alongé et terminé en pointe aiguë. Les ailes dépassent le croupion et sont subaiguës. La queue est moyenne et échancrée. Les tarses sont assez longs et minces. Le *fourmilier Andromède* [3], type de cette coupe générique, a le dessus du corps brun-bleuâtre, le devant ardoisé, les flancs marqués de triangles noir-profond. Le bec est noir et les pieds sont roux.

Les FOURMILIERS BRACHYPTÈRES [4] sont remarquables par leur bec effilé et légèrement onciné à la pointe; des soies à la commissure du bec : les ailes dépassant à peine le croupion. La queue courte et arrondie, les

[1] *P. atricapilla*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 8, fig. 3, p. 258.

[2] *Myiophaga*, Less., Ornith., p. 395.

M. Ménétriés, dans un travail qui nous est inconnu, a établi, aux dépens du genre *myiothera* d'Illiger, les genres *myoturdus*, *myrmothera*, *formicivora*, *leptorynchus*, *oxypyga*, *malacorhynchus* et *conophaga*.

[3] *Myiothera Andromedæ*, Temm., pl. 392.

[4] *Brachypteryx*, Horsf., res. in Java.

jambes longues et proportionnellement robustes. Tous sont d'Asie, un excepté, qui seroit d'Afrique. Ils se nourrissent de coléoptères, de graines, de fruits mous, et même de grenouilles, à ce qu'assure Kuhl.

1° Le *brachyptère des montagnes* [1] a été tué dans les forêts montagneuses du mont Prahu à Java, à plus de 7,000 pieds anglois au-dessus du niveau de la mer. Son chant est mélodieux, et son nom indigène est *ketck*. Le mâle est ardoisé, avec un sourcil blanc au-dessus de l'œil, le dos, les ailes, la queue et les flancs sont rouge-noisette. La femelle, blanche en dessous et bleu-de-plomb partout ailleurs. 2° Le *B. d'Horsfield* [2] a été découvert au cap de Bonne-Espérance par M. Smith, sur les pics les plus élevés des montagnes. Ce voyageur n'en a pas donné la description, et tout porte à croire que mieux connu, cet oiseau n'appartiendra pas à ce genre.

Les fourmiliers suivants, décrits par M. Temminck, sont des *brachypteryx*. 3° Le *F. à joues brûlées* [3] de Java, a 6 pouces, le plumage blond-roux en dessus, blanc en dessous 4° Le *F. capistrate* [4], aussi de Java, a les plumes lâches du dessus de la tête noires, cerclées d'aurore, les joues grises, le plumage roux-orangé en dessous, roux-brun en dessus. 5° Le *leucophris* [5] de

1 *B. montana*, Horsf., *ibid.*, planche, mâle et femelle, Trans., XIII, p. 158.

2 *B. Horsfieldii*, Sm., Proc., I, 2.

3 *Myiothera pyrrogenys*, Temm., pl. 442, fig. 2.

4 *M. capistrata*, Temm., 185, fig. 1.

5 *M. leucophris*, Temm., 448, fig. 1.

Java, roux-brun, avec la gorge blanche, le milieu du ventre gris-sale, le dessous roussâtre. 6° L'*épilépidote*[1], de Java et de Sumatra, est roux flammé de roux-clair. Le devant du cou est blanc : un sourcil blanc surmonte l'œil. 7° Le *grammiceps*[2] de Java, a le manteau roux, la tête, le cou et les flancs verdâtres. Le devant du corps et les bords des plumes du sinciput blancs. 8° Le *B. des haies*[3] que le docteur Horsfield a rencontré à Java, a le plumage olive-jaunâtre, plus clair en dessous. La gorge et le ventre, au milieu, sont blancs. Les rémiges et les rectrices sont fauves. Sa taille est de 5 pouces.

Les FOURMILIERS MÉRULAXES sont du Brésil. On les distingue au premier aspect par leur bec grêle, très mince et court. Leurs ailes, qui ne dépassent pas le croupion, sont arrondies. Leur queue fort longue et régulièrement étagée. Leurs jambes sont alongées et grêles. Les espèces sont américaines. 1° Le *fourmilier malure*[4], découvert par M. Natterer. Le mâle est ardoisé, ponctué de brun-bleuâtre, avec trois bandes blanches aux épaules. La femelle est brune, enfumée, ponctuée de noir. Les épaules sont noires, ponctuées de blanchâtre. 2° Le *F. à ailes rousses*[5] vit au Brésil. Il a une calotte cendrée-brunâtre, un trait au-dessus de l'œil, les joues et la gorge gris-clair, le dos oli-

1 *M. epilepidota*, ibid., fig. 2.
2 *M. grammiceps*, ibid., fi. 3.
3 *B. sepiaria*, Horsf., Trans., XIII.
4 *Myiothera malura*, Natterer ; Temm., pl. 353.
5 *M. rufimarginata*, Temm., pl. 132, fig. 1 et 2.

vâtre, le dessous jaunâtre ; ailes brunes à couvertures terminées de blanc ; les rémiges d'un marron-vif ; la queue étagée, à rectrices brunes, et toutes terminées de blanc. La femelle, au lieu d'une calotte noire, en a une rousse.

3° *Le fourmilier châtain*[1], aussi du Brésil, a le dessus de la tête noir-vif, traversé par un trait blanc; le front et le dessous des yeux blanchâtres; le dos rouge-brun ; puis le corps d'un rouge plus ou moins ocreux ; les ailes brunes à pennes terminées de blanc. La queue est étagée, à rectrices noires, terminées de blanc. Sa longueur est de 5 pouces.

Les FOURMILIERS BATARAS[2] ont de singuliers rapports avec les pies-grièches américaines, du genre batara ou tamnophile, auxquelles ils s'unissent, sans qu'on puisse les en distinguer par des caractères bien précis. Les fourmiliers bataras ont le bec comprimé sur les côtés, denté et crochu à la pointe. Les ailes sont subaiguës, et dépassent le croupion. La queue est médiocre et légèrement étagée, ce qui lui donne une coupe arrondie. Ce sont des tamnophiles en miniature, et qui habitent comme eux exclusivement l'Amérique tropicale.

M. Temminck a figuré : 1° Le *tachet*[3] du Brésil, long de 4 pouces 6 lignes. Le mâle a une calotte roux-vif, le dos vert, le ventre jaune-serin. La femelle est verte en dessus, jaune-clair en dessous, et

[1] *M. ferruginea*, Temm., *ib.*, fig. 3.

[2] *Myrmothera*, Vieill.

[3] *Myiothera strictothorax*, Temm., pl. 179, fig. 1 et 2.

ponctuée diversement. 2° Le *gorgeret*[1], aussi du Brésil, à tête ardoisée, vert sur le corps, jaune en dessous.

On ne peut se refuser à mettre dans ce genre les fourmiliers figurés par M. d'Orbigny. 3° L'*anal*[2], brun-roux sur toutes les parties supérieures, brun-noir sur la gorge, le tour des yeux gris-clair, gris-enfumé sous le corps, roux sur les couvertures inférieures de la queue. 4° Le *F. tacheté de noir*[3], brun-ardoisé sur la tête, le cou et le ventre. Le tour des yeux rouge. Le manteau et les épaules gris-blond, avec des larmes oblongues noires. Les pennes alaires et caudales roux-cannelle. Ces deux espèces sont de l'Amérique méridionale.

Nous supposons que c'est dans ce groupe que doit être classé le *fourmilier d'Yarell*[4], dont la patrie est inconnue. C'est un oiseau à plumage brun sur le corps, ayant les sourcils, la poitrine, le bas-ventre et les gouttelettes semées sur les ailes d'un brun plus clair. Le ventre est blanc, et un bandeau traversant les yeux, et les tectrices des ailes sont noires.

Les ALLOTRIES[5] tiennent aussi des pies-grièches et des fourmiliers, et même, par leur bec court et large, des pardalotes. Ce bec, légèrement trigone, est fléchi à la pointe qui est dentée. Les narines sont

1 *M. mentalis*, ibid., fig. 3.
2 *Myiothera analis*, Voy. en Amériq., Ois., pl. 6 bis, fig. 1 et 2.
3 *M. nigro-maculatus*, ibid., fig. 3.
4 *M. Yarellii*, Leadb., Trans., XVI, 85; Bull., XXIV, 367.
5 *Allotrius*, Temm.

nues et recouvertes de quelques soies roides. Les ailes sont subarrondies, à première penne très courte, tandis que les troisième, quatrième et cinquième sont égales. La queue est courte et peu arrondie.

Les deux espèces de ce genre vivent dans les îles de la Sonde. La première est l'*allotrie à ailes jaunes*[1], noire-bleue en dessous, gris-de-perle en dessus, avec un trait de même couleur derrière l'œil. Les ailes moyennes sont mordorées. La seconde, l'*œnobarbe*[2], est verte en dessus, jaune en dessous, avec le front et le menton marron; deux raies blanches sur les épaules.

Les FOURMILIERS GRIMPARS sont remarquables par les pennes roides de leur queue, qui sont dégarnies de barbes à leur extrémité; par le grand alongement du bec, qui est droit, tendu; par ses tarses plus courts, et dont les doigts moyens sont assez intimement soudés jusqu'au tiers. Le type de ce petit genre est le *fourmilier agripenne*[3], du Brésil, ayant 7 pouces de longueur et un plumage brun-olivâtre.

Les CHAMÆZA[4] ne comprennent qu'une espèce du Brésil, qui nous est inconnue. C'est un oiseau voisin des cincles, des merles, et surtout des fourmiliers, que M. Vigors appelle *chamæza merle*[5]. Son plumage est brun en dessus, d'un roux-blanchâtre en

[1] *A. flaviscapis*, Temm., pl. 589, fig. 1.

[2] *A. œnobarbus*, Temm., pl. 589, fig. 2.

[3] Le F. à long bec, *myiothera longirostris*, Cuv.; *M. caudacuta*, Lafresn., Mag. de zool., t. III, pl. 10; *tamnophilus caudacutus*, Vieill., Dict., III, 310; *M. umbrella*, Lichst., Cat.?

[4] *Chamæza*, Vigors.

[5] *Ch. meruloides*, ibid.

dessous, avec des taches noires longitudinales. La gorge est blanchâtre, et les rectrices sont rousses à leur pointe. Ce genre a reçu pour caractères zoologiques la diagnose suivante : « Bec assez court, ro-
» buste, à arête légèrement recourbée ; narines
» basales, ovalaires, oblongues, longitudinales, re-
» couvertes de petites plumes ; ailes très courtes,
» arrondies ; première rémige courte ; deuxième et sep-
» tième, troisième et sixième égales ; quatrième et
» cinquième presque égales, très longues ; celles
» du poignet entières ; pieds grêles ; tarses alongés ;
» acrotarses scutellés et munis de neuf scutelles ;
» paratarses divisés en plusieurs squamelles ; doigts
» assez alongés, grêles, les deux plus externes réunis
» à la base ; ongles grêles, comprimés ; pouce
» alongé, robuste ; ongle long, très comprimé ;
» queue courte, arrondie. »

Les GOSSYPHA [1] sont des merles ayant un bec médiocre, assez mince, muni d'une arête légèrement arquée. Les narines, placées à sa base, ont une forme ovalaire, oblongue. Leurs ailes sont médiocres, arrondies, à première rémige très courte, tandis que la cinquième est la plus longue. Celles du poignet sont échancrées ; les tarses sont grèles, scutellés, et la queue est médiocre et arrondie.

La seule espèce de ce groupe est le *merle vocifèrateur* [2], de M. Swainson, qui nous est inconnu.

[1] *Gossypha*, Vig., Zool. Journ., t. II, p. 396.
[2] *Turdus vociferans*, Sw.

Les ZOOTHÈRES [1] tiennent aux merles, à tarses longs et à ailes et queue courtes. Leur bec est alongé, robuste, et surmonté d'une arête arquée. Le pouce est surtout développé et armé d'un ongle puissant. La queue est égale, formée de douze rectrices. Les ailes, arrondies à leur sommet, ont leurs troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues. L'unique espèce connue vit dans les montagnes de l'Himalaya. C'est la *zoothère des montagnes* [2], à plumage brun-foncé, sillonné par une écharpe blanche qui s'étend jusque sur le front. Des taches blanches sont répandues sur le thorax, et le ventre est de cette dernière couleur, mais flammé de brun. Sa taille a de longueur 11 pouces et demi.

Les IANTHOCINCLES [3] sont des merles, dont le bec est assez semblable à celui des cinclosomes, bien que plus robuste. Des soies garnissent la base de la mandibule supérieure. Les narines sont ovalaires et nues. Les ailes sont courtes, concaves, arrondies, à sixième et septième rémiges plus longues; toutes les pennes sont molles. La queue est concave, arrondie, à pennes peu consistantes. Les tarses sont longs, mais le pouce est excessivement robuste.

Les oiseaux de ce groupe vivent exclusivement dans les montagnes de l'Hymalaya ou dans le Népaul. Ce sont: 1° L'*ocellé* [4], brun-roux. 2° Le *capistrate* [5],

[1] *Zoothera*, Vig., Proceed. I, 172.

[2] *Z. monticola*, ibid.

[3] *Ianthocincla*, Gould, Proceed., V, 47.

[4] *I. ocellatum*, Gould, Linn., pl. 20; *cinclosoma ocellatum*, Vig., Proc., I, 55, et V, 48.

[5] *C. capistratum*, Vig., Proc., I, 56.

tacheté de noir. 3° Le *varié* [1], brun et roux-blanc. 5° le *linéolé* [2] brun-gris, rayé de brun sur la tête et la poitrine. 5° L'*érythrocéphale*[3] cendré, à tête marron. 6° Le *gorge-rousse* [4], olivâtre, lavé de roussâtre, avec des points noirs au sommet de chaque plume, et le vertex brun. 7° Le *chrisoptère* [5], brun-cendré, avec une bande marron sur les ailes. 8° Le *pectoral* [6], cendré-ferrugineux, à oreilles cendrées. 9° Le *gorge-blanc* [7], cendré-olivâtre en dessus, orangé-ferrugineux en dessous. Ces deux dernières espèces sont du Népaul. On ignore leurs mœurs et leurs habitudes.

Les STENORHYNQUES [8], dont on ne possède que la dépouille d'une seule espèce, et dont on ignore la patrie, ont le bec plus long que la tête, grêle, comprimé, à mandibule supérieure légèrement échancrée, à arête s'avançant sur le front qui est déprimé. Les narines sont ovales et nues. Les ailes sont très brèves et arrondies, à quatrième penne la plus longue. Leur queue est médiocre et obtuse. Les tarses sont robustes, à pouce armé d'un ongle puissant. Les plumes sont d'une nature mollette. Le *stenorhynque à queue rousse* [9] est d'un brun-

[1] *Variegata*, Gould, pl. 16, Proc., I, 56.
[2] *C. lineatum*, Vig. Proc., I, 56.
[3] *I. erytrocephala*, Gould, pl. 17; *C.*, Vigors, Proc., I, 171.
[4] *Ianthocincla rufugularis*, Gould, Proc., V, 48.
[5] I. *chrysoptera*, ibid.
[6] *I. pectoralis*, Gould, Proc., V, 186.
[7] *I. albogularis*, ib., p. 187.
[8] *Stenorhynchus*, Gould, Proc., V, 186.
[9] *S. ruficauda*, ibid.

foncé sale en dessus, brun-cendré en dessous. Les flancs, les pennes alaires secondaires, la queue, sont brun-roux.

Les CINCLOSOMES [1], dont le nom signifie corps grivelé, ne renferment qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *merle ponctué* [2] de Latham, à plumage cendré-brunâtre, rayé de noir, avec des points blancs sur les tectrices, et des taches noires sur la gorge, le cou et les côtés de la poitrine. La femelle a des points ferrugineux. C'est un oiseau très commun dans les bois qui entourent le Port-Jackson. Son bec est grêle, presque droit, garni de soies à sa commissure. Les ailes sont courtes et arrondies. Sa queue est longue et étagée.

Les MOQUEURS [3] sont des merles, que caractérisent un bec mince, muni d'une arête prononcée et assez fortement recourbée. Leur corps est alongé. Leurs tarses sont assez robustes. Les ailes sont proportionnellement courtes, de forme subaiguë, à première rémige rudimentaire, mais les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues. Leur queue est assez longue, formée de rectrices étagées. Leur plumage est généralement peint de couleurs sombres, et leurs rectrices latérales sont terminées de blanc. Ce sont des oiseaux exclusivement américains, dont la voix est étendue et mélodieuse.

1 *Cinclosoma*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 219.

2 *Turdus punctatus*, Lath.; *cinclosoma punctatum*, Vig. et Horsf. *loc. cit.*

3 *Mimus*, Boïé; *orpheus*, Swainson; *turdus*, auct.

Le type de ce genre est le vrai moqueur [1], que Buffon a fait représenter dans l'enl. 558, fig. 1, oiseau des Antilles et des Etats-Unis, où sa faculté d'imitation l'a rendu célèbre.

Le *moqueur de l'Amérique du sud* [2] a été fort mal décrit par Molina sous le nom de merle theuca. Nous croyons même que la description de ce jésuite italien doit se rapporter à une autre espèce. Il n'en est pas de même de l'oiseau décrit par d'Azara, sous le nom de *calandria* : c'est évidemment le même que notre moqueur de l'Amérique du sud. Son chant est tellement harmonieux, que les créoles espagnols disent proverbialement *chanter comme une calandre*, et veulent désigner cette espèce de merle, et nullement une alouette, ainsi que cela a lieu, lorsqu'on s'exprime ainsi en Europe.

C'est aux environs de Valparaiso qu'a été tué l'individu que nous avons sous les yeux. Sa longueur totale est de 9 pouces et demi, et dans ces dimensions la queue entre pour près de 4 pouces.

Son bec et ses pieds sont d'un noir-profond. Son plumage, à partir du front jusqu'aux couvertures supérieures de la queue, est d'un brun lavé de roussâtre-foncé et uniforme. Un large sourcil blanchâtre surmonte chaque œil. Un trait brun et élargi recouvre les parotides ; le gosier est blanchâtre, encadré

[1] *Turdus polyglottus*, Gm. ; Catesby, pl. 26 ; Wilson, pl. 10, fig. 1; *orpheus polyglottos*, Sw., Mexico, n. 32.

[2] *Orpheus australis*, Lesson ; *turdus teuca*, Molina, Chili ; la *calandria*, Azara, Pax.?

sur les côtés de deux traits noirs, interrompus, qui descendent jusque sur le bas et les côtés du cou. Le fond qui sépare le noir de l'œil est roussâtre, grivelé de brun. Le devant du cou est gris-roussâtre. Cette teinte s'affoiblit, et prend une nuance enfumée jusqu'à la région anale : de grandes flammèches brunes se dessinent sur les flancs. Les ailes sont brunes, mais leurs couvertures sont terminées par un rebord blanc, et les pennes primaires sont finement relevées sur leur bord externe par un liseré blanc dilaté au milieu, et qui forme une apparence de bande blanche lorsque les rémiges sont repliées les unes sur les autres. Les rectrices sont noires et terminées de blanc-pur chez les trois plus externes de chaque côté, et de blanchâtre peu apparent sur la quatrième.

Ce moqueur a donc un plumage sombre et sans éclat. D'Azara est le seul auteur qui ait parlé de ses mœurs. Il dit qu'il est fort commun au Paraguay et sur les rives de la Plata, où l'on voit le mâle et la femelle fréquenter les lieux habités et épier le moment où les propriétaires des habitations champêtres quittent leurs demeures pour y entrer et chercher à s'emparer de la viande et du fromage mis à sécher. Au temps de la ponte, le mâle chasse les autres oiseaux des alentours du nid, que la femelle place dans un buisson ou dans quelque touffe de raquettes. Ce nid est formé extérieurement d'un épais matelas d'herbes sèches, et en dedans de racines minces et grêles entrelacées. La ponte est de 2 ou 3 œufs blanc-verdâtre ou bleuâtre, piquetés de brun.

La *calandria* de d'Azara, ou notre moqueur, ne chante que dans la saison des amours, et reste silencieux à toutes les autres époques de l'année. Pour chanter, il se perche sur le sommet des palmiers ou des arbres, ou parfois sur la pointe de quelque palissade, d'où il s'élance à quelques toises en chantant, puis il se laisse retomber doucement, les ailes ouvertes sur son support, et continue sa mélodie. Il répète ce manége pendant long-temps, en mettant quelqu'intervalle entre les sauts, de sorte que jamais il ne s'élève sans couler des sons, et qu'il descend toujours à peu près sur la même ligne verticale, tout en planant par un déploiement horizontal des ailes. Quand il continue son chant à la place où il tombe, il ne fait aucun mouvement ni du corps ni des ailes, et il se tait lorsqu'il passe d'un lieu à un autre.

Le *moqueur cendré* [1] a été décrit par M. Vieillot : c'est un oiseau de la Guyane et du Brésil, et l'individu que nous avons sous les yeux a été tué aux alentours de Monte-Video. Ce moqueur se rapproche singulièrement de l'espèce type de St-Domingue et des Etats-Unis. Sa longueur est de 10 pouces. Ses formes sont élancées et minces. Le bec et les tarses sont noirs. Un gris-cendré colore toutes les parties supérieures. Les ailes sont gris-brun, mais ciliées de blanchâtre aux bords des couvertures et des rémiges secondaires; cette teinte est peu nette. Ce liseré à peine marqué borde les pennes primaires ; et ce qui les

[1] *Orpheus gilvus*, N.; *turdus gilvus*, Vieill., Encycl., 678; Ois., Am. sept., t. II, pl. 68 *bis*.

distingue, c'est qu'elles sont échancrées sur leurs barbes externes, ce qui n'a pas lieu chez l'espèce précédente. La gorge et le haut du cou, en devant, est gris-blanc. Les oreilles sont gris-brun. La poitrine est grise-roussâtre. Les flancs sont gris, et le milieu du ventre gris-blanchâtre-sale. Les rectrices sont longues, noires, terminées largement de blanc à leur sommet, celle du milieu exceptée.

Wilson a figuré sous le nom de *cat-bird* ou de *turdus lividus* [1] un moqueur qui est très commun pendant l'été dans le nord des États-Unis. Son plumage foncé en dessus et clair en dessous, du roux à la région anale. Le sinciput et la queue sont noirs. Celle-ci est arrondie à son extrémité.

M. Swainson (*birds of mex.*) a ajouté à ce genre deux espèces qu'il nomme, l'une, *orpheus curvirostris*, ayant le plumage gris en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches sur la poitrine et sur le ventre, la région anale fauve, le bec long et recourbé. Cet oiseau habite le plateau du Mexique, et a 9 pouces de longueur. L'autre, *orpheus cærulescens*, a le plumage bleuâtre, plus clair sur l'occiput et sur la poitrine, les oreilles et les côtés du cou noirs. Ce moqueur, dont le chant est harmonieux, habite, avec le précédent, le plateau du Mexique. Sa taille est identique.

L'*orpheus meruloides*, que M. Swainson a décrit tout récemment dans la Faune du nord de l'Amérique, nous est inconnu.

[1] Pl. 20, fig. 3 ; *muscicapa Carolinensis*, L. ; *turdus felivox*, Vieill.

Lichsteinstein a parlé de trois merles[1] de Bahia et du Para, qui pourroient bien être des moqueurs.

Les PÉTROCINCLES[2], qui ont pour type le *merle de roche* de Buffon[3], sont tous de l'ancien continent. Leur bec est robuste, droit, à arête légèrement recourbée, d'après M. Vigors, le créateur de ce genre. Leurs narines basales sont arrondies, et en partie recouvertes de soies. Leurs ailes sont médiocres, la première rémige brève, la troisième la plus longue. Leurs pieds sont médiocres, assez robustes. Leur queue est courte et égale.

Trois espèces nouvelles de l'Inde ont été décrites dans ces derniers temps. Ce sont : 1° Le *bec de cincle*[4], des montagnes de l'Himalaya et du pays des Mahrattes, a les joues, le dos, les ailes et la queue noirs, une tache blanche sur l'aile; le thorax, le ventre et le croupion roux, le sinciput et l'épaule d'un blanc-bleuâtre. Sa taille est de 6 pouces.

Le *pandou*[5] est du pays des Mahrattes. Il est brun-bleuâtre, avec les épaules, les ailes et la queue brunes. Les yeux sont bruns. Sa taille est moindre que celle du merle solitaire d'Europe. Son vol est bas et rapide, et il se tient presque exclusivement dans les forêts épaisses des montagnes de Gates. Le

[1] *Turdus lividus*, n. 447; *T. saturninus*, n. 449; *T. scolopaceus*, n. 444.

[2] *Petrocincla*, Vig., Zool. Journ.; *turdus*, L.; *petrocossyphus*, Boie.

[3] *Turdus saxatilis*, L., enl. 562; et aussi les *turdus cyanus*, Gm., enl. 250, et *manillensis*, Gm., enl. 636.

[4] *Petrocincla cinclorhyncha*, Vig., Proc., I, 172.

[5] *Petrocincla pandoo*, Sykes Proc., II, 87.

*maal*[1], gris-brun sur le corps, blanc-roussâtre en dessous; mais chaque plume frangée de brun. Le bas-ventre est roussâtre, rayé de brun-noir. Il se tient presque exclusivement dans les petits buissons formés d'euphorbes et de pentagones des plaines rocailleuses du Dukhun.

Les VRAIS MERLES[2] ont leur bec alongé, convexe, assez élevé, comprimé sur les côtés. Leurs ailes sont pointues. Leur queue est ample et arrondie; leurs tarses sont moyens. Leur plumage est coloré par masses (celui des vrais merles) ou piqueté (celui des grives). Ce genre est encore pour les ornithologistes une espèce de dédale scientifique, tant les espèces les plus disparates sont classées sans ordre sous le nom commun de *turdus*.

Buffon a appliqué le nom de *merles* à toutes sortes d'oiseaux. Nous nous bornerons dans ce complément à signaler les merles nouveaux les mieux caractérisés. Une espèce d'Europe fort curieuse est le *merle de Naumann*[3], qui a été décrite ainsi qu'il suit par M. Temminck : « Le sommet de la tête et les plumes de l'oreille sont d'un brun-foncé; toutes les autres parties supérieures d'un cendré-roux passant par demi-teintes à un roux-foncé, qui est la couleur des côtés du cou, du croupion et des pennes latérales de la queue; ce même roux-vif borde les scapulaires,

1 *P. maal*, ibid.

2 *Merula : turdus*, :

3 *Turdus Naumannii*, Temm., Man., t. I, p. 170; *T. dubius* Naum.

et forme sur la poitrine, sur les flancs et sur l'abdomen, de grandes taches qui occupent le centre de toutes les plumes, frangées par un large rebord blanc; milieu du ventre et cuisses d'un blanc-pur; rémiges et pennes du milieu de la queue d'un brun-foncé, mais en dessous la queue est toute rousse; le bec et les pieds sont bruns. Sa longueur est de 9 pouces. La femelle a le plumage plus clair. Le fond blanc des jeunes est taché de brunâtre. Cet oiseau habite la Silésie, l'Autriche, la Hongrie, la Dalmatie et le midi de l'Italie. Ses habitudes sont inconnues. M. Risso le dit de passage à Nice.

M. Horsfield [1] a décrit un grand nombre de merles de l'île de Java, qu'il nomme : 1° L'*hémorrhoïdal* [2] ou le *kètilan* des Javanais, long de 6 pouces, à plumage gris-fauve, à tête noire, à joues, cou, ventre et croupion blanchâtres. Le bas-ventre écarlate. 2° L'*amène* [3] ou le kacher des Javanais, doué d'une voix mélodieuse. Son plumage est bleu-noir, avec les épaules et les trois rectrices les plus externes blanches. Il a 8 pouces de longueur. 3° L'*anal* [4] ou le *chuchak* des Javans, long de 7 pouces, gris-fauve, avec le vertex et les rectrices plus foncés, le corps blanc en dessous, le bas-ventre jaune. 4° Le *rayé* [5], noirâtre-vineux en dessus, rayé de noir-vineux en

1 Zool. research., Trans., XIII.

2 *Turdus hæmorrhous*, ibid.; *muscicapa hæmorrhousa*. Gm.

3 *T. amœnus*, ibid.

4 *T. analis*, ibid.

5 *T. strigatus*, ibid.

dessous; les ailes et la queue à pennes plus foncées, frangées de plus clair. Il a 6 pouces. 5° Le *vert*[1] ou l'*ijoan* des Javanais, est long de 8 pouces. Son plumage est vert-émeraude, et sa gorge est jaunâtre. 6° Le *javanais* ou le *bochrit*[2], long de 8 pouces, est fauve, avec une raie à la gorge et des taches abdominales d'un ferrugineux-obscur. 7° Le *varié*[3] ou l'*ayaw-ayaman* des Javanais, paroîtroit exister aussi à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est châtain-clair, et chaque plume est fauve à sa pointe. Les rémiges sont d'un châtain-marron; l'abdomen est blanchâtre. Sa taille est de 11 pouces. 8° Le *bec jaune*[4] ou *chiung* des Javanais, est noir, excepté la tête, un collier, la gorge et la poitrine qui sont d'un ferrugineux-brillant et par raies ondulées. Les plumes dorsales sont blanches à leur base. Le bec est jaunâtre. Sa taille est de 12 pouces. 9° Le *gulaire*[5], ou le *bret* des Javans, est olivâtre-fauve, avec les ailes et la queue ferrugineuses; la gorge est blanche, le ventre est jaune. Sa taille est de 7 pouces.

M. Temminck a figuré plusieurs espèces de vrais merles. 1° *Celui à pieds rouges*[6], a la queue légèrement étagée, ce qui le distingue des autres espèces. Il vit dans l'île de Cuba et aux Antilles. Voisin du Tilly de Buffon, il a comme lui les pieds rouges, mais

[1] *Turdus viridis*, Horsf.
[2] *T. javanus*, ibid.
[3] *T. varius*, ibid.
[4] *T. flavirostris*, ibid.
[5] *T. gularis*, ibid.
[6] *Turdus rubripes*, Temm., pl. 409.

son bec est noir. Le menton et la gorge sont noir-intense, avec deux traits blanc-pur, gris-de-plomb sur le corps, le ventre est roux-cannelle. Les rectrices noires sont terminées de blanc. 2° Le *chrycolaus* [1] du Japon, est brun-roussâtre, avec les flancs aurore et le ventre blanc. 3° Le *carde* [2], aussi du Japon, a le bec et les tarses jaunes. Le plumage brun-ardoisé, le ventre blanc, piqueté de noir. 4° Le *daulias* [3] du même pays que les deux précédents, est roux-cannelle sur le corps, blanc lavé de roux par écailles en dessous. 5° L'*eunome* [4], du Japon également, a les ailes roux-cannelle bordées de jaune sur chaque plume. Le dessous du corps gris maillé ou écaillé de noir. 6° Le *citrin* [5] qui vit à Java et à Sumatra, est rouge-orangé, avec les ailes cendrées et un miroir blanc. La région anale est blanche. 7° Le *messager* [6] se trouve aussi aux îles de la Sonde. Il a le dessus de la tête et du cou marron, et le corps varié de noir et de blanc. Le bec est brun et les tarses sont jaunes.

MM. Quoy et Gaimard ont rencontré sur les îles du sud de l'Amérique une espèce qu'ils ont nommée la *grive* des *Malouines* [7]. Elle rappelle le guivrou du Brésil, et a la gorge marquetée de points noirs. Le

[1] *T. chrycolaus*, T., pl. 537.
[2] *T. cardis*, T., pl. 518.
[3] *T. daulias*, T., pl. 515.
[4] *T. eunomus*, T., pl. 514.
[5] *Turdus citrinus*, Temm., pl. 445; *T. montanus*, Lath., ind., 83.
[6] *T. interpres*, Temm., pl. 458.
[7] *T. Falcklandiæ*, Uranie, Zool., page 104.

thorax et le ventre sont roussâtres. Les mêmes voyageurs ont fait connoître le *merle de Vanikoro* [1], qui tient plus des fourmiliers que des merles. Cet oiseau se trouve dans les forêts de l'île Vanikoro. Son corps est noir, à rectrices inférieures brunes et blanches. Ses tarses sont longs et jaunes.

M. Vigors donne comme nouveaux les merles suivants : 1° Le *magellanique* [2], découvert au détroit de Magellan par le capitaine King, à plumage gris-olivâtre en dessus, roux-pâle en dessous. Le sinciput, les rémiges et les rectrices sont d'un brun-noirâtre. Sa gorge est blanche, linéolée de noir. 2° Le *pœcioptère* [3] des montagnes de l'Himalaya est noir, à bas-ventre gris. Le bec et les tarses sont jaunes. La femelle est brune-grisâtre. Sa taille est celle du merle de France. 3° La *grive à gouttelettes* [4] de la baie d'Algoa au Cap, a son plumage sur le corps brun-olivâtre, passant au blanchâtre, lavé de roux en dessous. Elle est couverte de gouttelettes noires sur les parties inférieures. 4° L'*érythrogastre* [5] des montagnes de l'Himalaya, est bleu-gris, avec les joues, les côtés du cou et les rémiges noirs; la poitrine, le ventre et la région

[1] *T. Vanikorensis*, Astrol, Zool., p. 188, pl. 7, fig. 2.

[2] *T. magellanicus*, Vig., Proceed., I, 14.

[3] *T. pecilopterus*, ib., Proc., I, 54.

M. Swainson, dans la Faune de l'Amérique du nord, décrit comme distincts les *merula minor* et *solitaria*, qui nous sont inconnus.

[4] *T. guttatus*, Vig., Proc., I, 92.

[5] *T. erythrogaster*, ib., Proceed., I, 171.

anale roussâtres. La femelle est brune-cendrée, avec une barre jaunâtre sur le bas du dos.

M. Gould a fait connoître deux merles : le premier, appelé *merle marron* [1] se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est, ainsi que l'indique son nom trivial, de couleur marron, avec la tête et le cou d'un cendré-clair, les ailes et la queue noires. Son bec et ses tarses sont de nuance jaune-brunâtre-de-corne. Le second, le *Nestor* [2], provient de la Nouvelle-Galles méridionale, et de la province de *Murrumbidgee*, où se l'est procuré le capitaine Sturt. C'est le seul vrai merle que l'on connoisse à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est brun-fuligineux, avec la tête et le cou d'un gris-cendré-sale. Il a le bec et les jambes jaunes.

M. d'Orbigny, dans les premières livraisons de son voyage dans l'Amérique méridionale, décrit deux merles à bec fin, qui pourroient bien former une section distincte. Ce sont : le *merle noir-brun* [3] à bec et tarses jaunes : à plumage brun-noirâtre sur toutes les parties supérieures, gris-fuligineux en dessous. La queue égale : et le *chiguanço* [4], aussi à bec et tarses jaunes, à menton blanchâtre et à plumage brun-fuligineux-uniforme, à queue longuement échancrée.

Kittlitz [5] a rencontré dans l'île de Boninsima deux

[1] *Merula castanea*, Gould, Proc, V, 185.

[2] *Merula Nestor*, ibid., p. 186.

[3] *Turdus fuscater*, Orbig., pl. 9, fig. 1.

[4] *T. chiguamo*, ibid., pl. 9, fig. 2.

[5] Ac. de Saint-Pétersb., t. I, p. 231 ; Bull., XXV, 107.

merles. L'un qui porte le nom de M. de *Manille*, a été très mal figuré par Buffon (enl. 636), et l'autre, qu'il nomme *merle terrestre* [1], paroît être nouveau. Cet oiseau, long de 6 pouces et demi, a le bec noirâtre, les jambes pâles, le dessus de la tête et la nuque d'un brun-foncé, la queue brun-rouille, le ventre brun-clair sur les côtés, blanc au milieu. Le cou et la gorge sont aussi de cette dernière couleur, avec des taches brunes.

Les TURDOIDES (*ixos*, Temm.), sont des merles que nous avons décrits au tome VI, p. 74 de ce complément. Le docteur Kittlitz a mentionné, comme appartenant à ce genre, un oiseau qu'il a rencontré dans l'île de Boninsima, et qu'il nomme *turdoide familier* [2]: il a le bec et les tarses noirs, le plumage olivâtre en dessus, jaune-d'or sur la tête et sur les parties inférieures. Le front porte un bandeau noir, et les joues sont de cette dernière couleur.

Les MERLES TRAQUETS [3] forment une petite tribu naturelle, qui se compose de quelques espèces intermédiaires par leurs caractères zoologiques aux merles et aux traquets, deux genres dont il est fort difficile de poser la ligne de démarcation. L'espèce type est le *merle à cul roux* [4], qui a le bec mince, petit, grêle à la pointe, un peu arqué, et à commissure

[1] *T. terrestris*, Kitt., *loc. cit.*

[2] *Ixos familiaris*, Kittl.; Bull., XXV, 105; Act. de Pétersb, t. I (1830), pl 13.

[3] *Saxicolides*, Less.

[4] *Turdus* (*Sax.*) *erythrurus*, Less, Voy. de Bélang., Zoolog.

très fendue. Ses tarses sont assez robustes, scutellés. Sa queue, composée de 12 rectrices, est médiocre, arrondie par la diminution des rectrices latérales. Ses ailes sont courtes, concaves, à 1$^{re}$ rémige courte, la 2$^{e}$ beaucoup plus longue, les 3$^{e}$, 4$^{e}$, 5$^{e}$ et 6$^{e}$ presque égales et peu alongées.

Cet oiseau est en entier, d'un brun assez foncé. Les ailes sont brunes en dehors et en dedans, sa queue est noir-bleu : mais les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge-noir-foncé. Il vit au Bengale.

La seconde espèce est celle que M. Ruppell a figurée sous le nom d'*ixos plebejus*[1]. C'est un oiseau à bec noir, à plumage terre-d'ombre en dessus, à gorge blanche, à poitrine brunâtre, tachetée de blanc. Sa taille est de 8 pouces 6 lignes, et on le trouve dans le Kordofan. La 3$^{e}$ sera le *turdoide à tête blanche*[2], du Sennaar et du Kordofan, et qu'on rencontre surtout aux alentours de Médine. C'est un oiseau à tête et joues blanches, à plumage brun-fuligineux, clair en dessus, gris-roussâtre en dessous; à bec et tarses noirs.

Les MALURIONS sont des merles ayant quelque analogie avec les mérions des auteurs. Leur bec est légèrement convexe et assez élevé. Leurs ailes sont subaiguës, et atteignent tout juste le croupion. La queue est longue et étagée : les tarses sont très robustes L'autre type de ce genre est l'oiseau que Ruppell ap-

1 Pl. 32 : 1$^{er}$ voyage en Afrique.
2 *Turdoides leucocephala*, Ruppell, pl. 4.

pelle *mérion à tête écailleuse*[1], et qu'il a découvert dans l'Akaba. Il a 9 pouces de longueur, un plumage couleur de café naturel, les plumages de la tête rigidules et tachetés de noir, celles du dos et du bas-ventre fuligineuses. La gorge est blanche. La 2e espèce est le *mérion* de l'*acacia*[2] du même auteur, à bec et tarses jaunâtres, à plumage de couleur chamois, mais à gorge blanche. Il vit en Nubie et dans le Kordofan, et sa taille est de 8 pouces 6 lignes.

Les MERLES PHILÉDONS se trouvent présenter une petite tribu très naturelle, que distingue un bec alongé, aminci ou atténué, peu élevé, et terminé en pointe. Leurs narines s'ouvrent en fente étroite. Leurs ailes sont obtuses. Leur queue est étagée et arrondie en se dilatant à son extrémité. Les tarses sont médiocres.

Ces oiseaux ont des plumes assez rigides sur la tête et sur le cou; on en connoît trois espèces.

1° L'*ochrocéphale*[3] que les Javanais nomment *chuchak-jawa*, et qu'on retrouve à Sumatra, est élevé en cage, parce qu'il a un chant harmonieux. Il a les ailes et la queue olivâtres, la tête jaune, avec deux traits noirs sur les joues, le menton blanc, le plumage roux-flammé de blanc en dessous. Le bas-ventre est ferrugineux. 2° L'*oreillon noir*[4] vit au Mexique : son plumage est bleu-de-plomb. Une tache noire règne

1 *Malurus squamiceps*, pl. 12.

2 *M. acaciæ*, Ruppell, pl. 18.

3 *Turdus ochrocephalus*, Gm.; Temm., pl. 136; Lath., Brown; Illust, pl. 22, *sturnus Zeilanicus*, Gm.?

4 *T. melanotis*, Temm., pl. 498.

sur la joue derrière l'œil. Sa taille est de 8 pouces 2 lignes. 3° L'*oreillon brun*[1], du Japon, est d'un bleuâtre-cendré-terne, que relève un croissant marron placé sur les côtés du cou. Il a les plumes de la tête et du cou striées de bleuâtre plus foncé. Le ventre est lavé de ferrugineux.

Les DONACOBIUS sont des merles à bec fin, pointu, légèrement fléchi, et muni de quelques poils à la commissure. Leurs ailes sont subaiguës ; leurs tarses sont alongés et proportionnellement forts ; leur queue est longue et composée de rectrices fortement étagées. L'espèce type, le *donacobe rayé de blanc*[2], vit dans l'Amérique méridionale. Son plumage est brun en dessus, jaune-rouille en dessous, mais un trait blanc naît derrière l'œil et va se perdre sur les côtés et en arrière du cou. Les ailes sont bordées de blanc, et portent à leur milieu un miroir de même couleur. Les pennes caudales, brunes, sont terminées de blanc en dessus.

Les TRAQUETS[3], que l'on ne trouve que dans l'ancien monde, sont nombreux en espèces. Ils tiennent des gobe-mouches par leur bec un peu déprimé et élargi à sa base, et des merles par la forme échancrée-pointue de la mandibule supérieure.

Les traquets fréquentent de préférence les plaines

1 *T. amaurotis*, Temm., pl. 497.

2 *Donacobius albolineatus*, d'Orbigny, pl. 12, fig. 1.

3 *Saxicola*, Bechst.; *œnanthe*, Vieill., comprenant les genres *vitiflora* (Briss.); *sialia* (Sw.); *petroica* (Sw.); *gryllivora* (Sw.); *saxicola* (Bechst.) (*curruca* (Leach).

rases, les steppes ou les lieux desséchés. La plupart d'entre eux ont été décrits par Buffon, et nous nous bornerons à signaler les espèces nouvelles les plus remarquables.

Le *traquet turdoide* [1] est long de six pouces. Son bec est rougeâtre. Les ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue. Le plumage en dessus est brunâtre, teinté de roussâtre, plus clair sur le croupion. Les rémiges sont brunes, bordées de roux sur leurs barbes externes. Le devant de la gorge est blanchâtre, vermiculé de brunâtre. Le devant du cou et la poitrine sont roux : le ventre, les flancs et le bas-ventre sont d'un roussâtre-blond très clair. Les tarses sont blanchâtres.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Irlande, aux environs du port Praslin.

Le *traquet coureur* [2], très commun dans plusieurs contrées du centre de l'Afrique, et qui se trouve en Egypte et au cap de Bonne-Espérance, a son plumage noir-velouté, relevé par le blanc-pur du sinciput, du bas-ventre et des rectrices latérales. Le *commandeur* [3] est noir, avec les épaules roses. Il se trouve aussi en Afrique. Le *T. montagnard* [4], brun-enfumé, avec du blanc aux épaules et aux rectrices.

Levaillant a encore figuré plusieurs autres traquets

[1] *Saxicola merula*, Less., Zool. de la Coq.

[2] *S. cursoria*, Vieill., Encycl., 493; Levaill., Af., pl. 190; Égypte, pl. 5, fig. I, p. 347.

[3] Levaill., pl. 189.

[4] Levaill., pl. 185, fig. 1 et 2; et 184, fig. 2.

dans son ouvrage sur les oiseaux d'Afrique. Le *pâtre* (Pl. 180), varié de noir, de blanc et de roux. L'*imitateur* (Pl. 181 et 182), roux en dessus, blanc en dessous, avec le sinciput noir et un large collier descendant sur la poitrine de même couleur, type du genre *campicola* de Swainson. Le jeune est seulement roux et blanc. Le *familier* (Pl. 183), roussâtre, avec le croupion et les oreilles roux-vif. Le *tractrac* (Pl. 184, *fig.* 1) gris-cendré, avec du blanc au croupion, aux rectrices externes et sur le ventre. Le *T. à cul roux* (Pl. 188, *fig.* 1) noir, roux à la région anale, blanc aux épaules. Le *T. à queue striée* (Pl. 188, *fig.* 2) noir, avec le croupion et le bas-ventre marron, ainsi que les rectrices externes.

M. Ruppell, dans son premier voyage en Afrique, a fait connoître deux espèces de la Nubie. Le *pâle* [1], qui a un plumage isabelle-claire en dessus, blanc en dessous, et l'*isabellin* [2], dont la coloration isabelle est relevée par le blanc de la première moitié de la queue, dont la seconde est noir-profond. Le front et la gorge sont blancs.

M. Temminck a représenté dans les planches coloriées plusieurs traquets. Le *bifascié* [3] se trouve dans la Cafrerie. Il a le devant du cou, les épaules et la queue noirs, le dos roux, flammé de noir, et un bandeau blanc partant du front et encadrant le noir de la gorge. Les couvertures supérieures sont aussi blon-

[1] *S. pallida*, Ruppell, pl. 34, fig. A.

[2] *S. isabellina*, Rupp., pl. 34, fig. B; Temm., pl. 472, fig. 1.

[3] *S. bifasciata*, Temm., pl. 472, fig. 2.

des et puis blanches. Le *moine* [1] a été découvert en Nubie par M. Ruppell. Il est noir-bleu, la tête et la queue exceptées, qui sont blanches. Le *traquet des déserts* [2] est blond-roux en dessus, blond-tendre en dessous, avec la gorge noire, et un bandeau blanc sur le front. Il vit en Egypte. L'*oreillard* [3], se trouve depuis l'Egypte jusqu'au Sénégal. Il est blanc-gris, lavé de rose, avec un large trait derrière les yeux ; les ailes et la queue noirs. Le *traquet à queue noire* [4] a été rencontré en Arabie par M. Ruppell. Il est gris-de-plomb, avec les ailes brun-clair et la queue noirâtre. Le *leucomèle* [5] a la tête et le dessus du cou blanc lavé de blond, la gorge noire et le dos brun. Le ventre et la moitié des rectrices externes sont blanc-grisâtre.

MM. Quoy et Gaimard ont donné, dans la Zoologie de l'Astrolabe, quatre espèces d'oiseaux qu'ils placent parmi les traquets.

Ce sont : Le *traquet resplendissant* [6] de la Nouvelle-Hollande, et qui nous paroît être un mérion. C'est un oiseau à plumage d'azur, relevé par l'écharpe noire qui ceint le cou et la poitrine. Les ailes sont noires à leur sommet. Le *traquet à croupion jaune* [7] du même

1 *S. monacha*, T., pl. 359, fig. 1.

2 *S. desertorum*, T., pl. 359, fig. 2.

3 *S. aurita*, Temm., pl. 257, fig. 1.

4 *S. melanura*, ibid., fig. 2.

5 *S. leucomela*, ib., fig. 3, *motacilla leucomela*, Pallas ; *M. leucomela*, et *melanoleuca*, Lath.

6 *S. splendens*, Ast., p. 197, pl. 10, fig. 1.

7 *S. chrysorhoa*, Ast., p. 198, pl. 10, fig. 2.

pays que le précédent, est olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Sa queue, noire, est terminée de blanc. Le *grivelé* [1], des alentours du port Western, est brun-fauve en dessus, avec des points bruns. La gorge et la poitrine sont blanches, ponctuées de noir. La queue est brune, rayée transversalement de noir. Le *traquet à long bec* [2] également du port Western, à la Nouvelle-Hollande, est roussâtre en dessus, à gorge striée, à ventre brun.

Le colonel Sykes mentionne parmi les oiseaux qu'il s'est procurés, dans le pays de Mahrattes ou le Dukhun sur le continent de l'Inde, les trois espèces suivantes: Le *tricolore* [3] a le plumage noir, une bande sur les ailes, le croupion, le milieu du ventre blancs. Il se nourrit de mouches noires, de papillons et d'abeilles. Le *rousse-gorge* [4] brun-cendré en dessus, blanc en dessous, la gorge et la poitrine rousses. La *queue-rouge* [5] est brunâtre en dessus, brun légèrement strié en dessous, le croupion roux.

MM. Vigors et Horsfield ont également décrit deux traquets comme propres à la Nouvelle-Galles du sud. Le *solitaire* [6] ou *cataract-bird* des colons, brun-fauve en dessus et roux-ferrugineux en dessous ; et le

[1] *S. macularia*, Ast., p. 199, pl. 10, fig. 3.

[2] *S. longirostris*, Ast., p. 200, pl. 10, fig. 4.

[3] *Saxicola bicolor*, Sykes, Proceed., II, 92.

[4] *S. rubeculoides*, ibid.

[5] *S. erythropygia*, ibid.

[6] *S. solitaria*, Trans. Soc. linn., XV, 236 ; *M. solitaria*, Lewin, pl. 16 ; *muscicapa solitaria*, Lath.

*jardine*[1] gris-noirâtre; le ventre blanc, et la queue barrée de cette dernière couleur.

Les MÉRIONS[2] ou *malures* forment un petit groupe de traquets à bec fin, grêle, et assez court. Leurs tarses sont longs et grêles. Ce sont des petits oiseaux d'Afrique et d'Asie, remarquables par les vives couleurs qui teignent leur plumage. Le *diphone*[3] de l'île de Boninsima, paroît appartenir à cette tribu. Il a le bec et les tarses jaunâtres, le plumage olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Le *mérion élégant*[4] *de la Nouvelle-Hollande* et le *bleu*[5], l'un et l'autre de l'azur le plus pur, sont très communs aux alentours de Sydney.

Le *mérion à tête noire*[6] a l'occiput et le dessous du corps d'un noir-de-velours, le dos et les ailes vermillon, les rémiges cannelle, le bas-ventre blanc-jaunâtre, et la queue noire et blanche. Le *malure pectoral*[7] se trouve à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est bleu, marqué sous les yeux d'une tache azurée, à reflets métalliques, relevé de brides noires, et de pourpre sur le thorax[8].

1 *S. Jardini* ibid.

2 *Malurus*, Vieill.

3 *Sylvia diphone*, Kittl., Act. Pétersb., t. I (1830), pl. 14.

4 *Motacilla superba*, Shaw.

5 *Malurus cyaneus*, Vieill., Gal., pl. 165; White, p. 256; Phillipp., pl. et page 157.

6 *Muscicapa melanocephala*, Lath., esp. 16.

7 *Malurus pectoralis*, Gould; Proceed., III, 106.

8 M. Temminck a figuré les *malurus galactotes*, pl. 65, fig. 1 de la Nouvelle Hollande, et *M. marginalis* de Java, pl. 65, fig. 2, qui sont des mégalures.

Les QUEUES-GAZÉES (*stipiturus*, Less.) ont, avec le bec grêle et mince des sylvies, une queue formée de brins filiformes, et garnie de barbes ciliées. La seule espèce, la *queue gazée*[1], vit aux alentours du port Jackson, où elle est nommée *wawgul-jelly*. C'est un oiseau d'un brun-roux uniforme.

Les CYSTICOLES[2] sont des mérions aussi à bec fin et alongé en alène, mais légèrement fléchi en axe, et garni de quelques soies. Leurs tarses sont minces et longs. Les ailes sont courtes et arrondies. Leur queue, assez longue, se compose de rectrices très étagées. Leurs formes sont grêles et élancées. Les espèces de ce petit groupe ne se trouvent qu'en Afrique et en Asie.

L'espèce typique est le *bec-fin cysticole*[3], qui est répandue dans le midi de l'Europe, depuis Gibraltar jusqu'à la mer Adriatique. Son plumage est roux, ponctué de noir sur le corps. Le *pavaneur* de Levaillant[4], roux sur le corps, gris-roussâtre en dessous, appartient à ce groupe. C'est un oiseau que l'on trouve en Afrique aussi bien que le *citrin*[5], lavé de roussâtre et de jaunâtre. Le *capolier*, qui fait son nid avec la ouatte des asclepias, appartient aussi à ce petit genre.

[1] *Muscicapa malachura*, Lath.; *malurus malachurus*, Vig. et Horsf., Trans., XV; Levaill., Af., pl. 130, fig. 1 et 2.

[2] *Cysticola*, Less.; *malurus*, Temm.

[3] *Sylvia cysticola*, Temm., pl. 6, fig. 3. Descript. du nid de la cysticole, Bull., I, 181.

[4] *Sylvia brachyptera*, Gm.; Lev., pl. 122.

[5] Levaill., Af., pl. 127; *sylvia macroura*, Lath., enl. 752, fig. 2

Le *pinc-pinc* de Levaillant [1], que l'on trouve au Cap, niche dans les acacias, où il construit un nid, n'ayant qu'une ouverture étroite. Son plumage est roux, grivelé de noir. Le *mérion grêle* [2] se trouve en Égypte, en Nubie et en Abyssinie. Il est olive-clair en dessus, blanchâtre en dessous, avec les rectrices terminées de blanchâtre et d'une barre brunâtre. Le *criard* [3], de la Nubie, a le corps en dessus d'un roux-rosé, le cou blanc, le ventre lavé de jaunâtre. Les rectrices noires, terminées de blanc. Le *polycicre* [4] provient de Java, où il se tient dans les bois et les buissons, qu'il fait résonner de ses cris perçants. Il est brunâtre sur le corps, roussâtre en dessous. Les rectrices sont brunâtres, barrées de noir, puis de gris à leur terminaison en dessous. Le *mérion gentil* [5], qui vit dans le Kordofan, est brun en dessus, roussâtre-clair et jaunâtre en dessous.

Les RUBIETTES [6], dont le bec est mince et effilé, dont les ailes sont alongées et pointues, ne nous offrent aucune espèce nouvelle.

Les ZOSTEROPS [7] sont des sylvies dont le bec est grêle et légèrement arqué, et qui ont autour de l'œil

[1] *Sylvia textrix*, Vieill.; Levaill., pl. 131; Egypte, p. 352.

[2] *Malurus gracilis*, Cretz. in Ruppell, pl. 2, fig. 6; Temm., pl. 466; Égypte, pl. 5, fig. 4. Sous le faux nom de *pinc-pinc*.

[3] *Malurus clamans*, Ruppell., pl. 2, fig. A; Temm., pl. 466, fig. 2.

[4] *Malurus polychrous*, Temm., pl. 466, fig. 3.]

[5] *Malurus pulchellus*, Rupp., pl. 35, fig. A.

[6] *Ficedula*, Bechst.; *sylvia*; Wolff et Meyer; *sialia*, Sw.

[7] *Zosterops*, Vig. et Horsf.

(du grec ζωστήρ, cercle, et ὤψ, œil) un bourrelet de plumes soyeuses. Les auteurs de ce genre ne mentionnent que quelques becs-fins étrangers, bien que certains d'Europe, tel que le sarde entre autres, présentent cette particularité. Le bec-fin *de Madagascar*[1] seroit le type du genre zosterops, qui comprendroit encore le *bec-fin annulé* de Swainson[2] qui habite les alentours de Sydney et de Paramatta, à la Nouvelle-Galles du sud. C'est un oiseau jaunâtre, ayant le dos cendré, une raie noire en avant et au-dessus des yeux, la gorge jaune-pàle et les flancs ferrugineux. Le *bec-fin cerclé*[3], jaune et blanc, de l'Inde, est encore un zosterops.

Les FAUVETTES[4] ont le bec mince, effilé, droit, pointu, et comprimé à son extrémité. Leurs ailes sont alongées et pointues, et leur queue est longue, élargie, et formée de pennes égales et arrondies. Les fauvettes constituent une tribu très riche en espèces, tellement voisines les unes des autres, que beaucoup se trouvent assez mal décrites dans nos livres d'histoire naturelle. Ce sont des oiseaux chanteurs par excellence, qui poursuivent en volant les insectes, qui forment leur pâture, soit dans les buissons, soit sur le bord des eaux et dans les roseaux, où ils nichent. Il est difficile d'établir parmi tous les individus les distinctions de riverains, sylvains et insectivores.

[1] *Sylvia Madagascariensis*, Lath.; *motacilla maderaspatana*, Gm.

[2] *Zosterops dorsalis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 235; *sylvia annulosa*, Sw.; Illust., pl. 16.

[3] *Sylvia palpebrosa*, Temm., pl. 293, fig. 3.

[4] *Curruca*, Bechst. *Curruca* et *arundinacea*, Less.

Buffon a décrit un bon nombre de fauvettes. Nous ne signalerons que les espèces les plus remarquables parmi celles qui sont nouvelles.

M. Bechstein distingue du rossignol ordinaire celui qu'il nomme *philomèle* [1], et qui vit dans le nord de l'Europe. Son plumage est roux en dessus, roussâtre sur la poitrine. La *fauvette sarde* [2] se rencontre dans les îles de Sardaigne et de Corse, et se reconnoît à ses joues noires sur le fond ardoisé des parties supérieures. La *fauvette des fragons* [3] a la tête noire, le ventre gris, le manteau brun, les pennes caudales terminées de blanc. On la trouve en Sardaigne, en Provence, en Corse, et aussi aux Canaries. La *brunette* [4] est fort voisine de la sarde. Elle a le corps ardoisé en dessus, le dessous gris. Un individu a été tué dans le Languedoc. La *cetti* [5], que M. de la Marmora a rencontrée en Sardaigne, a du marron sur le dos. On en rapproche la bouscarde de Provence, de Buffon (enl. 655 *fig.* 2).

La *sylvicole* [6] est un pouillot assez rare en France, mais plus commun dans le nord de l'Europe. Cet oiseau se tient dans les taillis, niche à terre, en con-

[1] *Sylvia philomela*, Temm., I, 196; Vieill., Faune franç., pl. 170, fig. 3.

[2] *Sylvia sardonia*, Vieill., Faune, pl. 86, fig. 3.

[3] *Sylvia ruscicola*, Vieill., Faune, pl. 86, fig. 1 et 2; *motacilla melanocephala*, L.; Gm.; Temm., I, 203.

[4] *Sylvia fucescens*, Vieill., Faune, p. 204.

[5] *Usignulo di fiume*, Cetti, Uc. di Sard., 216; *sylvia Cetti*, de la Marm., Ac. de Turin, XXV, p. 254; Savi, p. 273.

[6] *Sylvia sylvicola*, Lath.; Vieill., pl. 95, fig. 3; *S. sibilatrix*, Bechst., Temm., Man., I, 223.

struisant un nid fait en forme de petit four. La femelle y pond de cinq à sept œufs blancs, et tachetés de roux-foncé. Son plumage en dessus est vert-jaunâtre et jaune-clair en dessous. *L'ictérine*[1], qui se présente accidentellement en Lorraine, est gris-olivâtre sur le corps et jaune en dessous. La *lusciniole*[2], gris-olivâtre en dessus, jaune en dessous, se présente en plusieurs cantons de la France et de l'Allemagne. Elle niche dans les buissons, et son nid fait d'herbes fines est garni de duvet de plantes et de laine. La femelle pond de quatre à cinq œufs couleur de chair, tachés de noir ou de rouge-sombre.

La *flavéole*[3], vert-olive en dessus, jaune-pur en dessous, se présente accidentellement dans la Lorraine. Le *pouillot Bonelli*[4] est brun-olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec un sourcil blanc au-dessus de l'œil. Cet oiseau, assez commun dans le Piémont et en Sardaigne, s'avance parfois en France jusqu'en Lorraine et en Picardie.

L'*épervière*[5] appartient aux becs-fins riverains. Elle est grise, cerclée de gris plus foncé, et se rapproche de la rousseline par la taille. Elle est assez commune en Allemagne, plus rare en Provence et en Piémont, où elle est de passage. Elle niche dans les

[1] *S. icterina*, Vieill., Faune, pl. 96, fig. 3.

[2] *Sylvia polyglotta*, ib., p. 212, pl. 96, fig. 1.

[3] *Sylvia flaveola*, Vieill., Faune, 96, fig. 2.

[4] *S. Bonelli*, Vieill., pl. 97, fig. 2; *sylvia Nattereri*, Temm., Man., I, 227.

[5] *S. nisoria*, Vieill., pl. 100, fig. 2.

buissons les plus fourrés. La *fauvette des joncs* [1], elle est brune-roussâtre en dessus, avec un sourcil et les parties inférieures blancs. La queue est rayée de traits bruns. La *fauvette des marais* [2] est rousse-brunâtre, avec des points noirs en dessus, les taches sont rougeâtres. Le sourcil blanc est bordé de noir. Les flancs sont roux. Elle est assez rare en France, et se tient sur les bords des fleuves et des étangs ainsi que dans les marais inondés. On l'a observée en Picardie, en Lorraine et en Provence. La *cisticolle* [3] est un bec-fin de la taille du roitelet, jaunâtre, piquetée de noir en dessus, un sourcil noir surmonte l'œil. La gorge est blanche. Le ventre et les flancs sont jaunâtres. Elle habite le midi de l'Europe. Le *rossignol des saules* [4], qui vit en Italie et surtout aux environs de Pise, est marron en dessus, avec le gosier et la gorge sans taches. Sa queue est unicolore.

Le *bec-fin trapu* [5] de la Russie méridionale, et surtout de la Crimée, a de grands rapports avec la locustelle. Son plumage est tacheté en dessus, et les pennes caudales sont terminées de cendré. Le *bec-fin rubigineux* [6] a été rencontré à Algésiras et à Gibraltar.

1 *Sylvia phragmitis*, Bechst., Temm., Man., I, 189; *S. Schœnobœnus*, Vieill., pl. 101, fig. 1.

2 *Sylvia aquatica*, Lath.; *S. paludicola*, Vieill., Faune, pl. 102, fig. 2; Temm., I, 188.

3 *S. cisticolla*, Temm., pl. 6, fig. 3; Faune, pl. 102, fig. 1; Savi, Mém, 1823.

4 *Sylvia luscinioides*, Savi, Ornith., Tosc., I, 270; Égypte, pl. 13, fig. A., t. I, p. 270: Roux, pl. 211 *bis*. (Mœurs), Bull., VIII, 105.

5 *Sylvia certhiola*, Temm., Man., I, 186.

6 *S. galactotes*, Temm., Man., I, 182.

Il est d'un roux assez vif en dessus, et les rectrices sont tachées de noir. Le *bec-fin riverain* [1] habite l'Autriche et la Hongrie sur les bords du Danube, et se tient caché dans les joncs, car il est très défiant. Sa gorge est très grivelée quand son plumage est unicolore. La *verderolle* [2] entièrement olivâtre, l'intérieur du bec rouge, est répandue en Hollande. Le *bec-fin à moustaches noires* [3] a un bec grêle, la tête brunâtre, de larges sourcils blancs et une tache noire derrière les yeux. Cet oiseau est très commun dans les marais de Raguse, de Rome et de Toscane. Le *bec-fin de Ruppell* [4] a la tête et le devant du cou noirs, le dos cendré. On le trouve dans l'île de Candie, et sur les rivages de la mer Rouge. Le *bec-fin à lunettes* [5] des Etats romains et de la Sardaigne, est probablement un zosterops. Les grandes couvertures des ailes ont de larges bordures rousses. Sa tête est cendrée. Les joues sont blanches.

Le *bec-fin sylvestre* [6] se trouve en Allemagne, et a été confondu avec le pouillot ordinaire. Son plumage est gris-verdâtre en dessus, avec des sourcils peu marqués et jaunâtres. Les parties inférieures sont

1 *S. fluviatilis*, Meyer, Temm., Man., I, 183, et III, 111; Savigny, Egypte?

2 *S. palustris*, Bechst., Temm., I, 192; Roux, pl. 217 *bis*.

3 *Sylvia melanopogon*, Temm., Man., III, 121.

4 *S. Ruppellii*, Temm., Man., III, 129, pl. col. 245, fig. 1; Ruppell., pl. 19.

5 *Sylvia conspicillata*, De la Marmora., Temm, pl. 6, fig. 1; Savi, Orn. tosc., 263.

6 *S. sylvestris*, Meisner, Bull., V, 112.

blanchâtres. Berwick [1] (Hist. of tishbri birds, 1, 232) l'avoit déjà décrit sous le nom anglois de *willow wren* [2]. Le *bec-fin familier* [3] a été rencontré en mai sur les bords de Kour, proche de Saliane. Cendré-blanchâtre en dessus, il a des sourcils et la gorge blancs. Cet oiseau a quelques-unes des mœurs des troglodytes; car il sautille et tient sa queue élevée comme eux. Le *bec-fin aux yeux jaunes* [4], assez commun dans les jardins de Talyche, est d'un cendré-obscur, avec les ailes et la queue brunes. La *fauvette à moustaches* [5] des bords du Kour, a la tête noire, avec deux traits blancs qui descendent sur les côtés du bec. La poitrine est de couleur rosée. La queue est noire, terminée de blanc.

M. Risso décrit deux fauvettes des environs de Nice, qu'il regarde comme nouvelles [6]. Ce sont : la *fauvette à collier* [7], brun-clair sur le corps, avec la base du bec entourée de noir, ainsi que les yeux. La gorge est blanche, encadrée de noir. La *fauvette à cils rouges* [8], qui est de passage dans les lieux incultes, et que les habitants de Nice nomment *roussignou-*

[1] Bull., XV, 152.

[2] M. Meyer décrit sous le nom de *S. leucopogon* un oiseau que M. Savi regarde comme espèce distincte, et que M. Temminck réunit à la *sylvia subalpina*. Bull., VIII, 103.

[3] *Sylvia familiaris*, Ménétr., Cat., n. 60.

[4] *Sylvia icterops*, Ménét., Cat., n. 68.

[5] *S. mystacea*, ibid., n. 69.

[6] M. Risso donne aussi des détails sur les *curruca cysticola* et *salicaria* (t. III, p. 42), l'une et l'autre nommées *sigaloun*.

[7] *Curruca torquata*, Risso, t. III, p. 42; n. 85.

[8] *Curruca rubricilla*, Risso, n. 86. Bull., XIV, 439.

*loun*, comme la précédente, a la tête noirâtre, le manteau brun-grisâtre, la gorge gris-cendré-bleuâtre. Le ventre est blanc-roussâtre. Les pennes des ailes sont brunes.

L'*heinecken*[1] habite les jardins de l'île de Madère. Le mâle est olivâtre, à tête et poitrine noires. La femelle, ou l'oiseau que l'on suppose l'être, est olivâtre-clair, avec la tête grise et le vertex marron. Sa taille est de 5 pouces et demi. La *fauvette à tête noire*[2] se trouve aussi dans l'île de Madère, où elle est nommée *tuti-negro*. Son chant est mélodieux; son plumage est olivâtre, avec une tache noire sur la tête. Elle se tient sur les arbres, et se nourrit de goyaves, de figues et de vers.

Le colonel Meyendorff a rencontré dans les steppes qui entourent le lac Aral deux fauvettes, qui sont : La *bleue*[3], qui se distingue de la gorge bleue d'Europe, en ce que l'étoile, entourée de bleu de la partie inférieure du cou, n'est jamais blanche, mais d'un rouge-de-rouille. Les jeunes ont la gorge et le cou blancs. Les femelles n'ont pas la gorge bleue.

La *fauvette bottée*[4], assez semblable à la fauvette des roseaux, surtout dans la livrée du jeune âge, a les parties supérieures de couleur foncée, les postérieures d'un jaune-de-rouille. Les troisième, quatrième et cinquième pennes de ses ailes sont les plus

1 *Curruca heinecken*, Jardine, Orn. illust., n. 6; Bull, XXII, 121.
2 *Curruca melanocephala*, Bowd., It., p. 44.
3 *Sylvia cœrulea*, Pallas, Bull., IX, 77.
4 *Sylvia caligata*, Meyend., It. à Boukkara: Bull., IX, 77.

longues, et la deuxième égale la sixième. Les tarses sont de nuance claire.

M. Ruppell, dans son premier voyage en Afrique, a figuré deux espèces de ce genre. La *fauvette à bec épais* [1], grise sur toutes les parties supérieures et blanche sur toutes les inférieures, et la *fauvette à queue courte* [2], olive en dessus et blanche sous le corps. La première est de la Nubie, la seconde du Kordofan [3].

L'Asie en a quelques espèces : le *komadori* [4] vit sur la presqu'île de Corée, dans les forêts en montagnes. Le mâle est marron, noir en devant, sur le front et le thorax, blanc sur le ventre, cerclé de noir sur les flancs. La femelle n'a pas de noir. L'*akaige* des îles Lioukou, est brun-roux sur le dos, orangé sur le devant du corps, gris-bleu sur le ventre.

L'*igata* [5], que MM. Quoy et Gaimard ont rencontré sur les bords de la baie Tasman à la Nouvelle-Zélande, a les sourcils blancs, le corps verdâtre en dessus, blanc-jaunâtre en dessous. La queue est noire, terminée de blanc. La *rama* [6] se trouve dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun en dessus, blanchâtre en dessous.

[1] *Sylvia crassirostris*, Ruppell, pl. 33, fig. 1.

[2] *S. brevicaudata*, ibid., pl. 35, fig. 2.

[3] Les *malurus ruficeps* et *inquietus*, Ruppell, pl. 36, sont des fauvettes.

[4] *S. komadori*, Temm., pl. 570.

[5] *Curruca igata*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 11, fig. 2, p. 201.

[6] *Sylvia rama*, Sykes; Proceed., II, 89.

La *barke*[1] habite les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est jaune-verdâtre en dessus et jaune en dessous. Deux taches noires se dessinent sur la tête. La *fauvette à tête marron*[2], des mêmes régions que la précédente, est olivâtre en dessus, marron sur la tête et sur les joues, jaune sur le ventre, qui est lavé d'olivâtre.

La *fauvette javanaise*[3], ou l'*opior-opior* des naturels, est vert-olivâtre. La tête est gris-de-plomb. Le front et la gorge sont d'un gris-léger. Les yeux sont surmontés de deux traits blanchâtres. Le ventre est olivâtre-fauve. La *montagnarde*[4], ou la *chret* des Javanais, est fauve-olivâtre, avec les ailes et la queue d'un fauve-clair en dessus, et brunâtre peu foncé en dessous. Son bec est un peu déprimé. La *fauvette cerclée*[5] du Bengale est remarquable par le croissant jaune qui se dessine sur le bleu-ardoisé du corps. On devra sans doute la joindre aux autres zosterops.

L'Amérique possède aussi quelques becs-fins. Le *mignon*[6] habite le Brésil ; gris-de-plomb sur le corps, jaune en dessous, il a un collier olive sur le haut du dos, et deux miroirs blancs sur les ailes. Le *cu-roux*[7],

1 *Sylvia Barkii*, Burton, Proceed, V, 153.

2 *Sylvia? castaneo-coronata*, ibid.

3 *Sylvia javanica*, Horsf., Birds of Java, Trans., XII, 156.

4 *S. montana*, ibid.

5 *S. palpebrosa*, Temm., pl. 293, fig. 3.

6 *Sylvia venusta*, Temm., pl. 293, fig. 1 ; *S. plumbea*, Sw., Zool illust., pl. 139 ; *S. brasiliana*, Lichst.

7 *Sylvia speciosa*, Wied; Temm., pl. 293, fig. 2.

aussi du Brésil, est gris-bleu en dessus, gris-pâle en dessous, avec les couvertures inférieures de la queue rousses. La *blanche joue* [1] du Paraguay, est gris-bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec deux traits blancs en avant de l'œil. La région anale est ferrugineuse.

La *fauvette olive* [2] du Brésil est longue de cinq pouces. Elle a le bec corné et les tarses noirs : une sorte de calotte brunâtre recouvre la tête ; le dos, les ailes, le croupion et la queue sont d'un brun-olivâtre, et toutes les parties inférieures sont d'un gris-clair, tirant au blanc-jaunâtre sur l'abdomen. Les rémiges sont brunes, liserées très légèrement en dehors de gris-clair. Les couvertures inférieures de la queue sont jaunâtres. Nous l'avons observé dans la province de Ste-Catherine.

La *fauvette* des *malouines* [3], longue de six pouces ; a le bec et les tarses noirs ; la tête est recouverte par une calotte d'un brun-roux-foncé, et cette teinte s'étend même sur le menton, qui est roux, et sur les joues, où ce roux s'affoiblit en devenant légèrement rougeâtre. Tout le plumage en dessus est d'un cendré-brun teinté de roussâtre, passant au brun sur les couvertures supérieures de la queue. Le devant du cou et la poitrine sont d'un gris-roussâtre très clair, qui passe au gris-blanchâtre sur le ventre et les flancs.

1 *S. leucoblephara*, Vieill ; Orbigny, pl. 12, fig. 2.

2 *Curruca olivacea*, Less., Zool. de la Coquille, texte, t. 1.

3 *Curruca macloviana*, Less., Zool. Coq.; *sylvia macloviana*, Garnot, Ann. sc. nat.

Les plumes des cuisses sont roussâtres. Les ailes sont presque aussi longues que la queue, elles sont grises-cendrées, et chaque plume, même les rémiges, est finement liserée de blanchâtre. Les rectrices sont égales, brunes, à barbes internes, beaucoup plus longues que les externes, qui sont blanchâtres. Cet oiseau est assez rare sur les îles Malouines.

M. Charles Bonaparte a trouvé la *fauvette des palmiers* [1] dans la Floride : elle est brune-olivâtre, avec le dessus de la tête roux, le dessous jaune, et le thorax strié.

Les PÉGOTS OU ACCENTEURS [2] que l'on a distingués comme genre dans ces derniers temps, comprennent deux espèces décrites par Buffon sous le nom de *fauvette des Alpes*, et de *mouchet*, ou *traîne-buissons*. On doit y ajouter le *montagnard* [3], qui vit dans le midi de l'Europe, et jusque dans la Sibérie orientale depuis la Crimée. Il a la tête d'un noir-profond, le corps cendré-roux, avec des taches ocreuses.

Les HYLOPHILES [4] sont des becs-fins du Brésil, qui s'éloignent des vraies fauvettes par un bec plus conique et plus aigu. Le *thoracique* [5] est olivâtre en dessus, jaune en dessous. La tête a une calotte rousse. Les joues et la gorge sont grises. L'*oreillon tacheté* [6]

[1] *Sylvia palmarum*, Latham, Bull., X, 400.
[2] *Accentor*, Bechst.; Vieill.; Meyer.
[3] *A. montanellus*, Temm., Man., I, 251.
[4] *Hylophilus*, Temm.
[5] *H. thoracicus*, Temm., pl. 173, fig. 1.
[6] *H. poicilotis*, ib., fig. 2.

est olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec le devant du cou gris-ardoisé. Le sinciput est roux.

Les PHÉNICURES [1] ou *rubiettes* de Cuvier, dont le bec est grêle, se sont accrus de plusieurs espèces des montagnes de l'Himalaya. Ce sont : La *tête blanche* [2] noire, à tête blanche. La *rubiettoide* [3] bleu-noir, à calotte plus foncée, à poitrine rousse et à ventre blanc. La *tête bleue* [4] noire sur le corps, azurée sur la tête. La *fuligineuse* [5] d'un brun-plombé, à queue rousse. La *rubiette à bandeau* [6] d'un noir-brun, rousse en dessous; la *mac-grégor* [7] bleu-foncé, avec le front, le croupion bleu-céleste, le thorax et le ventre bruns. La *plombée* [8] grise-bleuâtre, à croupion rouge-marron.

Les ACANTHIZAS [9] ont un bec grêle et court, légèrement arqué sur son arête. Les ailes sont assez courtes, à 4ᵉ rémige la plus longue. Ces oiseaux remplacent les roitelets à la Nouvelle-Hollande, où ils vivent exclusivement. On en connoît six espèces [10], toutes très petites, olivâtres ou brunâtres.

1 *Sylvia*, Wolff; *ficedula*, Bechst. La *gorge bleue* et le *rossignol de muraille* sont les types de cette petite tribu.

2 *Phœnicura leucocephala*, Yarrell, Proceed., I, 35.

3 *Ph. rubeculoides*, ibid.

4 *Ph. cœruleocephala*, ibid.

5 *Ph. fuliginosa*, ibid.

6 *Ph. frontalis*, ibid., p. 172.

7 *Ph. mac-gregoriæ*, Proc., V, 152.

8 *Ph. plumbea*, Proc., V, 185.

9 *Acanthisa*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 224.

10 *A. nana*, *reguloides*, *frontalis*, *pyrrhopygia*, *pusilla* et *Buchanani*, Vig. et Horsf.

Les ROITELETS [1], démembrés des becs-fins ou sylvies dans ces derniers temps, ont leur bec grêle, court, droit, légèrement entaillé à la pointe et imitant un cône très aigu. On distingue de l'espèce ordinaire le *roitelet à triple bandeau* [2], qui se trouve dans toute l'Europe, et qui a son plumage d'un brun-terne, un sourcil blanc, la gorge et la poitrine d'un blanc-bleuâtre, des rayures transversales très étroites, tandis que le *roitelet ordinaire* [3] a les joues cendré-pur, sans bandelettes blanches, la huppe jaune-orangée chez le mâle ; ce dernier se tient de préférence dans les forêts d'arbres verts.

Les TACHURIS [4] ont un bec grêle, déprimé à la base, dont les narines sont nues. Leurs ailes sont courtes et arrondies. La queue, de forme étagée, a ses pennes arrondies. Leurs tarses sont alongés et grêles, et terminés par des ongles longs et étroits et presque droits. Les tachuris joignent à ces particularités, qui les éloignent des roitelets, de fréquenter les terrains marécageux et de se tenir dans les joncs. Le type de ce genre est le *tachuris roy*, de d'Azara [5], ou *roitelet omnicolore*, qui se trouve au Brésil et au Paraguay. Oiseau remarquable par son élégante huppe, jaune et rouge, son plumage jaune sur le ventre, rouge à l'anus, marqué de blanc sur les côtés du cou et aux épaules.

[1] *Regulus*, Cuv.

[2] *Sylvia ignicapilla*, Brehm ; Temm., Man., t. I, p. 231 ; Buffon, enl. 651, fig. 3 ; Bull., XIV, 258.

[3] *Sylvia regulus*, Latham.

[4] Azara, Apunt. ; Lafresn. Echo, nº 24, 1836.

[5] *Regulus omnicolor*, Vieill., Gal., pl. 66.

Les SYNALLAXES ont été l'objet d'un article spécial au tome VI, page 191 de ce complément. Depuis lors, deux espèces ont été ajoutées à celles déjà décrites. L'*anthoïde* [1], qui se trouve sur les bords du détroit de Magellan, et dont le plumage brun-strié en dessus est d'un gris-de-cendre-clair en dessous. Le *grivelé* [2], que les insulaires de la Nouvelle-Zélande nomment *mata*. Cette espèce seroit la seule qui ne seroit pas américaine. Mieux étudiée, elle devra sans doute appartenir à un autre genre. Elle a le corps en dessus roux-vif, avec des taches noires alongées, et le thorax blanc tacheté de brun. Ce synallaxe se nourrit de graines, et n'est pas rare aux environs de la baie Tasman. Il se plaît dans les lieux un peu marécageux, et grimpe sur les feuilles de phormium. Il change souvent de place, et son cri est aigre.

Les PRINIAS, dont les caractères ont été donnés t. VI, p. 39 de cet ouvrage, ont été enrichis par la découverte de cinq autres espèces du continent de l'Inde. Ce sont : Le *coureur* [3] à plumage brunâtre, strié de brun. Le *macroure* [4], gris-brun en dessus, ferrugineux en dessous. Le *grêle* [5], gris-cendré, avec le dos et les ailes olivâtres. Le *social* [6], d'un cendré-foncé; et le *simple* [7], d'un brun-cendré-clair en des-

[1] *Synallaxis anthoides*, King, Proceed., I, 30.

[2] *S. punctata*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 18, fig. 3, p. 255.

[3] *Prinia cursitans*, Franck., Proceed., I, 118.

[4] *P. macroura*, ibid.

[5] *P. gracilis*, ibid.

[6] *P. socialis*, Sykes, Proc., II, 89.

[7] *P. inornata*, ibid.

sus, blanchâtre. Ces deux derniers sont du pays des Mahrattes, et les trois des bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta.

Les LAVANDIÈRES [1], ou *hoche-queue*, joignent à leur bec grêle, subulé, des tarses longs et grêles, ayant au pouce un ongle recourbé. Elles vivent au bord des eaux, et leurs mœurs sont bien connues par celles de la *lavandière grise*, décrite par Buffon. Pallas a fait connoître la *lavandière en deuil* [2], d'un noir-intense en dessus, blanc-de-neige en dessous, ayant un hausse-col noir sur le blanc du thorax, dans son plumage d'hiver. Elle habite le midi de l'Europe. On ajoute encore à cette petite tribu la *coiffe noire* [3], ayant, ainsi que l'indique son nom, la tête noire, la nuque et le dos vert-olive, les parties inférieures jaune de renoncule, et une tache blanchâtre au-dessous du bec. La *pie* [4], qui se rencontre aux environs de Calcutta, et dont le plumage est noir en dessus, et blanc en dessous. La *mahratte* [5], qui est excessivement commune dans le Dukhun, et qui se tient dans les plaines et les jardins. Elle est grise, avec du noir à la tête, à la gorge et au thorax.

Les BERGERONNETTES (*budytes*, Cuv.) ne se distinguent des lavandières que par l'ongle de leur pouce, qui est très alongé et presque droit, ce qui les rap-

[1] *Motacilla*, Cuv.
[2] *M. lugubris*, Pallas, Temm., Man., I, 253; Roux, pl. 194
[3] *M. melanocephala*, Meyend., Bull., IX.
[4] *Motacilla picata*, Franck., Proc., I, 119.
[5] *M. Dukunensis*, Sykes, Proc., II, 91.

proche des alouettes. L'espèce de France a été décrite par Buffon et par Linné, sous le nom de *bergeronnette jaune*. M. Gould propose d'en distinguer une autre espèce d'Angleterre, qu'il nomme la *négligée*[1], et qui a la tête gris-de-plomb, quand la première a cette partie olivâtre.

La *bergeronnette à tête noire*[2] et la *beena*[3] sont, avec la *jaune-citron*[4], les espèces les plus communes sur le continent de l'Inde. La première a le dessous du corps jaune-d'or et la tête noire. La seconde a la tête grise et un sourcil blanc. On les rencontre dans le pays des Mahrattes.

Les TROGLODYTES[5] sont des sylvies, ayant un bec alongé, arqué, entier et subulé. Ils se tiennent dans les buissons et à la lisière des bois. On en connoît quelques espèces nouvelles, qui sont : le *guerexa*[6] du Paraguay, décrit par Azara.

Le *troglodyte du cap Horn*[7] a été pris à bord d'un vaisseau naviguant à 20 lieues du cap de Horn dans le Sud, et à l'extrémité australe de l'Amérique. Cet oiseau rappelle, par sa taille et ses formes, le troglodyte d'Europe, c'est-à-dire qu'il a au plus 4 pouces 3 lignes de longueur totale. Son bec est de couleur de corne, et ses tarses sont jaunes. La tête est d'un

1 *Motacilla neglecta*, Gould, Proc., II, 129.

2 *Budytes melanocephala*, Proc., II, 90.

3 *B. beena*, ibid.

4 *M. citreola*, Lath.

5 *Troglodytes*, Cuv.

6 Azara, Apunt.; *Troglodytes Chilensis*, Zool. de la Coq. ?

7 *Troglodytes Hornensis*, Less., l'Inst., nº 72, p. 316 (1834).

roux assez vif, guilloché de traits noirs. Les parties supérieures du corps sont couvertes de flammèches noir-luisant, blanches et rousses. Les ailes sont traversées de noir et de roux-vif, les rémiges exceptées, qui sont uniformément brun-blond, avec un liseré jaune très fin à leur bord. La queue, formée de rectrices étagées ou flabellées, est rousse, avec des barres noir-velouté en dessus et blondes en dessous. Les parties inférieures, à partir du menton jusqu'à l'anus, sont d'un blanc-roussâtre, à teintes plus prononcées sur les flancs et sur les côtés du cou.

Le *troglodyte américain* [1], commun dans la Caroline du sud, vit aussi au Brésil et à la Guyane. Il est brunâtre, sans rayures sur le dos et sur le ventre.

Les THRIOTHORES ayant été l'objet d'une notice spéciale tome VI, page 186 de ce complément, nous nous bornerons à mentionner l'espèce nouvelle, découverte par MM. Quoy et Gaimard à Guam, une des îles Mariannes, et qu'ils ont nommée *thriothore rossignol* [2]. C'est le *gapio* des Mariannais. Son plumage est olivâtre en dessus, jaune en dessous. Il se tient dans les marais sur les bambous, car *gapio* signifie *oiseau de bambou*; son chant est presque aussi mélodieux que celui du rossignol.

[1] *Troglodytes fulva*, Vieill., Gal., pl. 167; *certhia palustris*, Wils., pl. 12, fig. 4; Brown, Illust., pl. 28; *motacilla fulva*, L.; *sylvia fulva*, Lath.

[2] *T. luscinius*, Ast., pl. 5, fig. 2.

# LIVRE TREIZIÈME.

## LES OISEAUX TÉNUIROSTRES.

Les oiseaux que M. Cuvier a nommés *ténuirostres*, forment une grande section qui se lie par ses habitudes aux insectivores et aux omnivores, et qui a plus particulièrement un bec grêle et alongé, le plus ordinairement recourbé, en même temps qu'ils se nourrissent d'insectes de diverses sortes, de larves et de chenilles, de petits bourgeons et de sucs miellés.

Les TATARÉ (*tatare*, Less.) tiennent des thriothores et des grimpics, dont il semble être le lien intermédiaire. La seule espèce est l'*o-tataré* [1] des habitants de l'île d'O-Taïti. C'est un oiseau long de 7 pouces et demi. Ses ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue; son bec est comprimé sur le côté, aplati à sa base, brun en dessus, jaune en dessous. Les tarses sont plombés, garnis de scutelles élargies, et munis d'un ongle puissant au pouce. Tout le dessus du corps est brun, mêlé de beaucoup de jaune-pâle, qui domine sur le dos et le croupion. Tout le dessous du corps est d'un jaune-serin uni. Les ailes sont variées de brun et de jaune-clair, leurs rémiges sont brunes, terminées d'un rebord blanc, et frangées d'olive sur leur

[1] *Sitta otatare*, Less., Zool. Coq., pl. 23, fig. 2.

bord externe; les rectrices sont légèrement étagées, brunes, terminées de blanc-jaunâtre, et donnent à la queue une forme arrondie.

Les GRIMPICS [1] ont le bec alongé, comprimé, légèrement arqué; les ailes médiocres et arrondies; les tarses forts et alongés, ayant un pouce long et armé d'un ongle très robuste. La queue est médiocre, composée de rectrices comme étagées. Ces oiseaux, dont les mœurs sont ignorées, doivent s'accrocher aux jeunes branches et aux tiges des plantes pour y chercher leur nourriture. Les trois espèces connues sont américaines. Le *grimpic zoné* [2] vit au Mexique, quelques auteurs disent au Brésil. C'est un oiseau long de 7 pouces, y compris 10 lignes pour le bec, et 2 pouces 8 lignes pour la queue. Les ailes sont très étroites, concaves, et n'atteignent que le tiers supérieur de la queue. Celle-ci est moyenne, légèrement étagée. Les rémiges sont contournées, à barbes rases sur le bord externe, à couvertures arrondies, larges, amples. Les rectrices sont roides, étroites, arrondies à leur sommet. Les jambes sont emplumées jusqu'aux talons. Les tarses ont au plus 10 lignes, ils sont scutellés en avant, et terminés par 3 doigts antérieurs, munis d'ongles foibles, et le doigt du milieu dépasse de plusieurs lignes les latéraux. Le bec est mince, comprimé sur les côtés, à narines nues, arrondies, ouvertes sur le bord inférieur de la membrane qui couvre les fosses nasales.

[1] *Picolaptes*, Less., Lafresn., Mag. de zool., 1835.

[2] *Picolaptes zonatus*, Less., Cent. Zool., pl. 70.

Le bec est de couleur cornée, et les tarses sont jaunes.

La tête est grise, et chaque plume est marquée au centre d'une tache noire triangulaire. Le dessus du cou, du dos, des épaules, est noir et blanc, par raies égales et transversales. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un roux-vif rayé de noir. Ces rémiges sont brunes, rayées plus étroitement de blanc, et les rectrices sont aussi brunâtres, mais à raies grises sur la moyenne, et à taches blanc-roux sur les latérales. La gorge, le devant du cou et le thorax sont blancs, parsemés de gouttelettes d'un noir-vif. Le ventre, les flancs, les plumes tibiales et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux-ferrugineux, ponctués çà et là de noir. Les ailes sont de couleur de rouille en dedans de l'épaule.

M. Lafresnaie ajoute à ce genre deux autres espèces, qui sont : le *grimpic bécasse* [1] brun, tacheté de noir sur le corps, gris-picoté de noir sur le ventre, un sourcil blanc au-dessus de l'œil. On le trouve au Brésil, et plus particulièrement aux environs de Bahia. Le *grimpic à coiffe brune* [2], que l'on suppose venir de la Californie, est brun-roux, tacheté de blanc sur le corps, roux, picoté de noir sur le ventre; la tête est brune. Les oreilles bleuâtres, et les rectrices étagées sont à moitié maculées de blanc-pur.

[1] *Picolaptes scolopaceus*, Lafresn., Mag. de zool., 1835, pl. 45; *campylopterus scolopaceus*, Spix, pl. 79, fig. I; *turdus scolopaceus*, Licht., Cat., n° 444; *opetiorhynchos turdinus*, Wied., It., t. III, p. 44??

[2] *P. brunneicapillus*, Lafresn., ibid., pl. 47.

Les SITTINES [1] forment un groupe d'oiseaux assez reconnoissables par leur bec plus court que la tête, comprimé, droit, élevé, à pointe mousse, à mandibules, légèrement renflées en dessus et en dessous. Leur plumage est généralement roussâtre, et les pennes de la queue, assez longues et roides, sont fréquemment usées à leur extrémité, ce qui tient au secours que ces oiseaux en retirent lorsqu'ils grimpent sur les branches des arbres.

On peut les sectionner en trois tribus assez distinctes chacune : 1° Les *vraies sittines*, dont le bec est très comprimé, élevé, ayant leur mandibule supérieure rectiligne en dessus, l'inférieure fortement renflée en dessous, et comme retroussée à la pointe. Leurs pieds ont le doigt intermédiaire uni à l'interne à sa base, et à l'externe jusqu'à moitié de sa longueur. 2° Les *sittines anabatoïdes* (Lafresn.), dont le bec est très comprimé, mais dont la mandibule supérieure est un peu moins rectiligne à son extrémité. Les pieds ont le doigt intermédiaire uni à l'interne et à l'externe par la base seulement, et de manière que leur point d'insertion est vis-à-vis l'un de l'autre. Leurs doigts sont robustes et munis d'ongles puissants, et surtout au pouce. Enfin, 3° les *anabates* (Temm.), dont le bec a son arête supérieure un peu courbée dans sa longueur, et varie beaucoup en longueur et en grosseur. La mandibule inférieure est plus courte que la supérieure. Les pieds ont un pouce moins alongé, et l'ongle moins fort que les sittines anabatoïdes.

[1] *Xenops*, Hoffm.; Illig.; *anabates*, Temm.; *sphenura* et *phylidor*, Spix; *neops*, Vieill.

Toutes les sittines, sans exception, vivent en Amérique.

Celles de la première section sont : 1° L'*hoffmansegg*[1], que l'on rencontre au Brésil et à la Guyane. Son ventre est de couleur de buffle, et un trait roux surmonte l'œil. Elle a un collier et la gorge blanc-pur. 2° La *bibande*[2] du Brésil, que M. Cuvier a confondue à tort avec la précédente. La gorge est blanche, son ventre est verdâtre flammé de blanc.

Les sittines de la seconde section sont du Brésil. 1° La *brune*[3] a le plumage brun ; un collier, un trait derrière l'œil et la gorge blancs. 2° L'*anabatoïde*[4] nous paroît distincte de la précédente. La poitrine et un large sourcil blancs, le front jaunâtre et le ventre couleur de buffle. 3° La *sittine* à *sourcils roux*[5], à queue roux-vif, à pennes usées, à sourcils roux, à menton blanc, et dont le plumage est vert mélangé de roussâtre.

Les *anabates*[6] ou les sittines de la troisième section, sont assez nombreux en espèces. 1° Le *sourcilier*[7], ou le *canivet*, assez connu au Brésil dans les provinces de Bahia ; il a de longueur totale un peu

1 *Xenops genibarbis*, Illig.; Temm., pl. 150, fig. 1; *neops ruficauda*, Vieill., Gal., pl. 170.

2 *X. rutilans*, Temm., pl. col. 72, fig. 2; *X. rutilus*, Lichst., Cat., 17.

3 *Xenops fuscus*, Lafresn.; *sitta fusca*, Vieill., Encycl.; 912.

4 *X. anabatoides*, Temm., pl. 150, fig. 2.

5 *X. rufo-superciliatus*, Lafresn., Mag. de zool., pl. 7, 1832.

6 *Sphenura*, Lichst.; Cat., p. 40; *phylidor*, Spix.

7 *Sphenura superciliaris*, Lichst., Cat., 459; *phylidor superciliaris*, pix, pl. 73, fig. 1; *anabates Canivetii*, Less., Cent., pl. 16.

moins de six pouces, son bec est brunâtre, corné, comprimé sur les côtés, à narines profondes dans un sillon basale. Les rectrices sont étagées, un peu usées à leur sommet, et d'un roux-ferrugineux très vif.

Une calotte noire recouvre la tête jusqu'à l'occiput; le tour des yeux et un trait rougeâtre borde le noir de la tête, deux traits noirs traversent les joues. Le dessus du corps est d'un roux-ferrugineux tirant au marron-clair sur le croupion. La gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune-ocreux, foncé en brunâtre sur les flancs et le bas-ventre. Les ailes, dont les 3e et 4e rémiges sont les plus longues, sont brunes, teintes de roussâtre sur leurs bords. Les tarses sont bruns et les ongles jaunes. 2° La *gorge rousse* [1], que l'on suppose vivre à la Californie, a le dessus du corps roussâtre-brun, avec une flammèche roux-doré au centre de chaque plume. La gorge est jaune-rouille-uniforme. Les parties inférieures sont d'un roux-brunâtre, mais chaque plume a au milieu une grande flammèche blanchâtre. 3° Le *sulfuracé* [2] du Brésil, et plus spécialement du district de Saint-Paul, a le plumage olivâtre, la tête striée de ferrugineux, la gorge sulfurée, le ventre blanc-jaunâtre, et les flancs roux. La queue est de couleur cannelle. 4° Le *poliocéphale* [3], du même pays que le précédent, est ardoisé en dessus, ferrugineux en dessous, et sur le

[1] *Xenops ruficollaris*, Less., Cent. zool., pl. 36.

[2] *Sphenura sulphurasceus*, Lichst., n. 457; *phylidor albogularis*, Spix, pl. 74.

[3] *Sphenura poliocephala*, Lichst., n. 458; *phylidor ruficollis*, Spix, pl. 75.

front, et au-dessus des yeux. 5° Le *moucheté*[1], aussi du Brésil, est brun-roux, avec des flammèches et des gouttelettes jaunes-blanchâtres sur le milieu de chaque plume. 6° L'*oreillon-brun*[2], aussi du Brésil, a sa queue ferrugineuse, son corps en dessus brun-roux, la gorge et un sourcil blanchâtres, la poitrine, le ventre, ferrugineux-clair. 7° Le *rouge-front*[3], de Bahia, est cendré-olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec le front marron et des sourcils blancs. 8° L'*anabate à bec d'arada*[4], aussi du Brésil, a le plumage vert, le front et la gorge roux, de même que la queue[5].

Les SITTELLES[6] se distinguent des sittines par leur bec droit, alongé, de forme prismatique. Leur queue, assez courte, est coupée carrément à l'extrémité. Leurs doigts sont longs, et le pouce surtout est armé d'un ongle robuste. Les sittelles, de petite taille, habitent indifféremment toutes les parties du monde, et se servent de leur bec pour entamer l'écorce des arbres, et en retirer les vers et les larves qui y sont cachés. Leur pouce robuste leur permet de gravir sur les

1 *Sphenura striolata*, Lichst., n. 465; *anabates striolatus*, Temm., pl. 238, fig. 1; *A. macrourus*, Wied, It., t. III, p. 43.

2 *Anabates amaurotis*, Temm., pl. 238, fig. 2.

3 *Sphenura frontalis*, Lichst., n° 460; *A. rufifrons*, Spix, pl. 85, fig. 1.

4 *A. aradoides*, Lafresnaye, Mag. de zool., pl. 8, 1832.

5 Le prince de Wied décrit trois espèces qui sont: l'*anabates erythropthalmus*, It., t. III, p. 33; *A. leucopthalmus*, It., t. III, p. 32; et l'*A. atricapillus*, It., III, p. 43, ou *sylvia rubricata* d'Illiger, toutes trois du Brésil.

6 *Sitta*, L.

branches dans tous les sens, bien que leur queue ne leur serve point d'appui. Buffon n'en a connu que deux espèces. Les nouvelles sont : 1° La *sittelle à tête noire*[1], qui vit aux États-Unis. Sa tête et son manteau sont bruns; les joues et le dessous du corps sont blancs. 2° La *petite sittelle*[2], aussi de l'Amérique, a la tête rousse, les joues tachetées de brun, le ventre blanc-satiné, et les flancs grisâtres. 3° La *voilée*[3], bleu-azur en dessus, avec le front noir-de-velours et le ventre rose-vineux. On la trouve à Java. 4° L'*azurée*[4] bleue, à tête et à bas-ventre noirs, le dessous du corps blanc. 5° La *sittelle aux ailes dorées*[5], de la Nouvelle-Hollande, à tête brune, à dos gris-flammé, à croupion blanc. 6° La *sittelle à ventre marron*[6], des alentours de Calcutta, et gris-de-plomb sur le corps, roux-marron en dessous. 7° La *ponctuée*[7], de la Nouvelle-Zélande, est grivelée de noir, avec le croupion jaune-verdâtre. 8° La *chloris*[8] a le corps vert en dessus, blanc en dessous; la queue noire et jaune à la pointe. Un miroir jaune occupe le milieu de l'aile. On la trouve au cap de Bonne-Espérance. 9° La

[1] *Sitta melanocephala*, Gm.; Catesby, pl. 22; Vieill., Gal., pl. 171.

[2] *Sitta pusila*, Lath.

[3] *Sitta velata*, Temm., pl. 72, fig. 5; *sitta frontalis*, Sw.; *orthorhynchos frontalis*, Horsf.

[4] *Sitta azurea*, Less., Ornith., p. 316.

[5] *S. chrysoptera*, Lath., Syn., pl. 127.

[6] *S. castaneoventris*, Frank.; Proc., I, 121; *S. castanea*, Less. Ornith. ?

[7] *S. punctata*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 18, fig. 1, p. 221.

[8] *Sitta chloris*, Sparm., Carls., pl. 33.

*caffre*[1] a le dessus du corps varié de noir et de jaune en dessus, et le dessous jaune en totalité. 10° La *brune*[2] se trouve au Brésil. Sur un plumage noirâtre se dessine une bande cervicale blanche. La gorge est aussi blanche, de même que le ventre, mais celui-ci est lavé de roussâtre[3].

Les OXYURES[4] ont, suivant M. Swainson, le bec médiocre, mince, comprimé en entier, à arête légèrement arquée. Leurs ailes médiocres sont arrondies. La queue est composée de rectrices étagées, assez roides, et brusquement acuminées. Les espèces de ce genre, ajoute cet auteur, ont les habitudes des sylvia. Nous y rapportons le *grimpic à gouttelettes*[5] qui se trouve au Mexique, ou peut-être à la Californie. Sa queue est roux-cannelle, et son plumage est tacheté de blanc sur un fond roussâtre.

Les SYLVIETTES[6] ont un bec grêle, petit, droit, un peu échancré, à arête légèrement recourbée. Les ailes sont médiocres, la queue est assez alongée et rigide. Les sylviettes tiennent des sittines par leur bec petit et foible, et des picucules par les pennes roides de leur queue. 1° La *sylviette de Temminck*[7] qui vit au Brésil, a le corps roux-brun en dessus,

[1] *S. caffra*, ibid., pl. 4.

[2] *S. fusca*, Vieill.,

[3] Vieillot a figuré parmi les grimpereaux un sittelle à plumage rose de la Nouvelle-Hollande.

[4] *Oxyurus*, Sw., Zool. Journ.

[5] *Picolaptes guttata*, Less., Cent. zool., pl. 32.

[6] *Sittasomus*, Sw.; Less., Ornith., 314.

[7] *Dendrocolaptes sylviellus*, Temm., pl. 72, fig. 1.

roux-ocreux en dessous. Les ailes et la queue roux-vif. 2° La *sylviette à flammèches* [1] est brune-roussâtre, flammée de blanc; on la dit du Brésil.

Les SITTACILLES (*sittacilla*) ont un bec en coin, c'est-à-dire qu'il est court, conique, à pointe légèrement déprimée en dessus, assez renflé au milieu de la mandibule inférieure. La queue est large, composée de rectrices finement mucronées à la pointe. La seule espèce est brésilienne, c'est *le bec en coin* [2] à plumage assez uniforme roux-brun.

Les ONGUICULÉS [3] sont caractérisés par un bec très court, comprimé, à peu près droit, et échancré à la pointe. Les narines sont médianes, ouvertes, et recouvertes de soies. Les doigts sont terminés par des ongles peu arqués et cannelés sur les côtés. Leurs ailes sont très courtes, à rémiges étagées jusqu'à la sixième, qui est plus longue. Leur queue est large, longue, composée de pennes rigides acuminées à leur sommet. La seule espèce de ce groupe est l'*onguiculé spinicaude* [4] qui vit à la Nouvelle-Hollande, et nullement à la Nouvelle-Zélande. C'est un oiseau varié de roux, de gris, de brun et de blanc sur les ailes, à devant du cou aurore, à poitrine et milieu du ventre gris-clair.

Les NASICANS [5] sont des picucules à bec très long,

[1] *Sittasomus flammulatus*, Less., Ornith., 25.

[2] *Dendrocolaptes cuneatus*, Lichst.; Lafresn., pl. 17.

[3] *Orthonyx*, Temm.

[4] *O. spinicaudus*, ib., pl. 428 et 429; *O. Temminckii*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 294.

[5] *Nasica*, Less., Ornith., p. 311; *dendroplex*, Sw.

étroit, fort et droit. M. Swainson ajoute que les ailes sont médiocres, arrondies, à 3^e^, 4^e^ et 5^e^ rémiges très longues. La seule espèce de ce groupe se rencontre au Brésil, c'est le *picucule nasican* [1] de Levaillant, à plumage roux-vif en dessus, à gorge blanche, à dessus du corps roux, maillé de taches oblongues blanches bordées de roux-brun.

Les FALCIROSTRES [2] ont le bec grêle, alongé, très entier et très comprimé, sans échancrures. Ce sont des oiseaux qui établissent le passage des picucules aux grimpereaux. Les trois espèces de ce groupe sont le *falcirostre à bec de colibri* [3], que M. Quoy a rencontré dans les montagnes des Orgues, au Brésil. Son plumage est roux-brun, avec des taches blanches sur la tête. La gorge est de cette dernière couleur ou de blanchâtre et de roussâtre. Le *falcirostre à ventre blanc* [4] a le menton et la partie antérieure du gosier blanc-pur. Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, sont blanchâtres, bordées de noir. Le bec est long d'un pouce et demi, très grêle, brun en dessus, pâle en dessous. On le trouve, ainsi que le suivant, sur le mont Temiscaltipec, au Mexique. Le *falcirostre à ventre jaune* [5] a le menton fauve-blanchâtre, sans taches. La tête, le cou et le

[1] Pl. 24; Cuv., Règ. an., t. I, p. 431.

[2] *Xiphorhynchus*, Swainson; *dendrocopus*, Vieill.

[3] *Dendrocopus falcularius*, Vieill., Gal., pl. 175; *dendrocolaptes procurvus*, Temm., pl. 28; *D. trochilirostris*, Wied, It., t. III, p. 32.

[4] *X. leucogaster*, Sw., nº 85.

[5] *Xiphorhynchus flavigaster*, Swains., n. 86.

dos rayés de fauve. Son bec est alongé, robuste, brun, fortement recourbé. On le trouve aussi à Table-Land.

Les PICUCULES OU GRIMPARS [1] joignent à un bec alongé, comprimé sur les côtés, légèrement arqué, des ailes courtes, et une queue arrondie, à rectrices usées ou terminées en pointes mucronées. Toutes les espèces sont américaines. Buffon en a connu deux, le picucule commun et le talapiot, l'un et l'autre de Cayenne.

Les espèces nouvelles se réduisent à huit, qui sont : 1° Le *picucule à gorge blanche* [2], ayant la gorge blanche, le cou et la poitrine roussâtre, avec flammèches blanches, et le ventre rayé de brun. Il vit au Brésil. 2° Le *flambé* [3], roux-brun, flammé de jaune-roux. De la Guyane. 3° L'*enfumé* [4], brun-roux-uniforme, avec un sourcil blanchâtre. De Cayenne. 4° Le *ténuirostre* [5], brun-roussâtre avec des gouttelettes blanches. Le ventre est flammé de brun et de blanc, et la gorge est de cette dernière couleur. 5° Le *bibandes* [6], aussi du Brésil, mais dont la tête est brune, cerclée de blanc. Le manteau est roux-cannelle. 6° Le *rubigineux* [7] des alentours de Buénos-

1 *Dendrocolaptes*, Herm. Illig.

2 *D. decumanus* et *falcirostris*, Spix, pl. 87 et 88.

3 *D. platirostris*, Spix, pl. 89? Levaill., pl. 30.

4 *D. fuliginosus*, Levaill., pl. 28.

5 *D. tenuirostris*, Spix, pl. 91.

6 *D. bivittatus*, Spix, pl. 90.

7 *D. rubiginosus*, Lafresn., Mag. de zool., t. III, pl. 16 (1833); *dendrocopus major*, Vieill.? *Trepadore grande*, Azara.

Ayres, dont le plumage est roux-vif en dessus, roux-clair, avec flammèches blanches en dessous. 7° L'*angustirostre* [1] qui se trouve au Mexique, à plumage brun-fauve en dessus, blanc en dessous. Toutes les plumes, celles de la gorge exceptées, bordées de noir. Son bec est alongé, arqué et très comprimé. C'est une des grandes espèces, puisque sa taille est de 7 pouces et demi. 8° L'*albogulaire* [2] a été découvert sur les bords du détroit de Magellan. Sa taille est de 7 pouces et demi. Il est brun-roux sur le corps et sur les flancs. Le croupion et la queue sont ferrugineux. Toutes les parties inférieures sont blanches, mais celles du ventre sont bordées de brun.

Les MNIOTILLES [3] ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon sous le nom de *figuier varié de Saint-Domingue*, et dont M. Vieillot a donné une bonne figure planche 169 de sa Galerie des oiseaux.

Les OXYGLOSSES [4] sont fort voisins des mniotilles. Leur bec est médiocre, grêle, atténué, droit, et échancré à la pointe. Leur langue est, dit-on, extensible, aiguë et simple à sa pointe. Les ailes médiocres, ont les 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> rémiges égales, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> les plus longues. Leur queue est obtuse, foible, égale.

1 *D. angustirostris*, Vieill.; Bull., VI, 412; Ch. Bonap., Ac. phil., t. IV, p. 370.

2 *D. albogularis*, King, Proceed., I, 30.

3 *Mniotilla*, Vieill., Gal., p. 276; *sylvia*, Lath.

4 *Oxyglossus*, Sw.

Le type de ce petit genre est le *grimpereau tacheté*[1] de Wilson, qui vit sur les rivages de l'Amérique et à la Vera-Crux.

Les LOCHMIAS[2] nous sont inconnus. M. Swainson en forme un genre, auquel il assigne les caractères qui suivent. Leur bec est médiocre, grêle, un peu recourbé, entier. Leurs ailes sont courtes, arrondies, à 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ rémiges presque égales et très longues. Leur queue est médiocre, large, arrondie, formée de pennes molles. Leurs tarses sont grêles, hauts, à ongle du pouce recourbé.

Les SCLÉRURES[3] comprennent quelques oiseaux découverts par M. de Langsdorff, dans l'intérieur du Brésil, et encore inédits. Leur bec est assez alongé, obtus, et échancré à sa pointe. Son arête est arquée. Les ailes sont médiocres, arrondies, à 1ʳᵉ et 2ᵉ rémiges graduées; les 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ égales, très longues. Leur queue est large, rigide, arrondie. Leurs tarses sont grêles.

Les MOHOUAS[4] tiennent des picucules, des grimpereaux et des gobe-mouches. Leur bec est gros, pointu, courbé, à peine infléchi à sa pointe, qui est légèrement arrondie, et pourvue d'une très petite dentelure. Les narines sont ouvertes et médianes; la mandibule supérieure est carénée, et l'inférieure est rectiligne. La commissure du bec est garnie de soies

1 *Certhia maculata*, Wilson, pl. 19, fig. 3.
2 *Lochmias*, Sw.
3 *Sclerurus*, ibid.
4 *Mohoua*, Less.

roides et longues. La langue est ciliée. Les ailes s'alongent jusqu'au milieu de la queue. Celle-ci a douze pennes fortes, étagées, et usées à leur sommet. Les tarses sont très forts.

La seule espèce de ce groupe a été découverte sur les bords de la baie Tasman, où les naturels lui donnent le nom de *mohoua-houa* : c'est le *grimpereau hétéroclite* [1] à dos olivâtre, à ailes brunâtres frangées de jaunâtre, et tête, poitrine et ventre jaunes. Son gésier ne renfermoit que des baies.

Les TICHODROMES [2] ou *échelettes*, que M. Vieillot a nommés *picchions* ou *pétrodromes*, ne renferment que le grimpereau de muraille, figuré pl. 372 des Enluminures.

Les GRIMPEREAUX [3], dont Buffon n'a connu que l'espèce d'Europe, se sont accrus de trois espèces étrangères. 1° Le *cinnamon* [4], d'un rouge-cannelle fort vif en dessus, blanc en dessous, et qu'on rencontre à Cayenne. 2° Le *spinolote* [5] de la vallée du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Brun-gris tacheté de blanc sur le corps, la tête est finement striée de blanc. Le ventre est rayé de brun sur un fond blanchâtre. Sa queue est assez molle. 3° L'*himalayen* [6] se rapproche singulièrement de l'espèce d'Europe, dont on

[1] *Certhia heteroclites*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 17, fig. 1, p. 223.

[2] *Tichodroma*, Illig. ; *petrodroma*, Vieill.

[3] *Certhia*, L.

[4] *C. cinnamomea*, Vieill., Gal., pl. 173 ; L. ; Gm. ; Lath.

[5] *C. spilonota*, Frank. ; Proceed., I, 121.

[6] *C. hymalayana*, Vig. ; Proceed., I, 174.

peut le distinguer de prime abord à la finesse des traits blancs qui sillonnent les ailes et la queue.

Les ÉCHELETS (*climacteris*, Temm.) ont été soigneusement décrits au tome VI, p. 397 de ce complément.

Les FOURNIERS [1] ont été l'objet d'un article dans le tome VI, p. 378 de ce complément. Nous nous bornerons à ajouter la description d'une belle espèce nouvelle, que nous avons nommée le *fournier rosalbin* [2], et qui pourroit bien appartenir au genre *picerthie*.

Les autres fourniers ont le plumage sombre, et généralement brunâtre ou roussâtre : par tous leurs caractères, ils sont voisins des grimpereaux, et par leur livrée ils se rapprochent des merles, dont ils ont quelques-unes des habitudes. Celui que nous décrivons diffère des espèces connues par la couleur rose-tendre du dessous du corps. Il provient du Brésil et du district peu connu de San-Jose.

Long, en totalité, de 7 pouces 4 lignes, cet oiseau a le bec de couleur de corne, et les tarses brunâtres. Le pouce surtout est robuste, armé d'un ongle plus puissant que ne le sont ceux des autres doigts : tous sont jaunâtres. Les ailes sont très courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. La première rémige est très courte, la deuxième est presque égale à la troisième, et celle-ci, avec les

1 *Furnarius*, Vieill. : *opetiorhynchos*, Temm. ; *figulus*, Spix ; [illegible]*rops*, L.

2 *Furnarius roseus*, Less., Illust. de zool., pl. 5.

quatrième et cinquième, est la plus longue. Leur forme n'a rien de particulier. La queue est médiocre, légèrement arrondie ou presque égale, composée de rectrices un peu rigides, étroites, arrondies à leur sommet.

Le plumage de cet oiseau est doux, moelleux, très abondamment fourni de duvet. Un bandeau rouge-rosé s'étend sur le front. Le dessus de la tête, du cou, du dos, les couvertures des ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un brun-ardoisé-uniforme. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Les joues sont noires. Le menton et le devant du cou, jusqu'au milieu du ventre, sont d'un rouge-vif, à teinte rose-prononcée. Les flancs et la région anale sont brun-ardoisé. Les couvertures inférieures sont du même rouge-rosé que le thorax. Les ailes brunes ont leur rebord et l'épaule rouge-rosé, et les rectrices moyennes sont légèrement frangées de gris-blanc. La queue est brunâtre-uniforme.

Les PICERTHIES [1] tiennent à la fois des fourniers, des grimpereaux et des picucules, mais ils diffèrent des premiers par leurs ailes plus courtes, leur bec et leur queue. Leur bec est grêle, comprimé, assez long, non échancré, sensiblement arqué. Leurs narines sont basales et linéaires. Les tarses sont longs, et la queue, de dimensions médiocres, est arrondie; les tiges de ses pennes sont grêles et se prolongent au delà des barbes. Leurs ailes sont brèves et obtuses,

[1] *Picerthia*, Isid., Geoff. Saint-Hilaire.

et atteignent la base de la queue à peine. La seule espèce de ce genre est le *fournier de Saint-Hylaire* [1] qui vit au Brésil, et dont le plumage est enfumé en dessus, blanc en dessous, mais chaque plume cerclée de brun. Une seconde espèce semble devoir être le *fournier rosalbin*.

Les UPUCERTHIES [2] se rapprochent encore des fourniers, des pomatorhins, et même des huppes. Son bec est très long, assez comprimé, mais un peu élevé, arqué, non échancré. La mandibule supérieure a son arête formant une surface convexe étroite, dont les bords sont parallèles, et entaillent légèrement les plumes du front. Les narines sont basales, latérales, de forme alongée et irrégulière, non recouvertes par des écailles, mais bornées en arrière par les plumes du front qui s'avancent un peu sur les côtés du bec. Les tarses sont courts, nus, couverts de larges plaques ou écussons. L'ongle du pouce est fort long, aigu, arqué et comprimé. La queue est légèrement arrondie, à douze pennes, dont les tiges sont rigides. Leurs ailes sont brèves, dépassent à peine le croupion, à première penne très courte. Les quatre suivantes presque égales.

La seule espèce de ce nouveau genre est de la Patagonie : c'est l'*upucerthie des buissons* [3] qui se tient dans les buissons, où elle cherche dans les herbes les insectes dont elle se nourrit. Elle perche peu, ne

1 *Furnarius Sancti-Hilairii*, Less., Ornith., p. 307.
2 *Upucerthia*, Isid. Geoff. Saint-Hil.
3 *Upucerthia dumetosa*, ibid.

pénètre jamais dans les bois, mais en revanche fréquente les alentours des fermes, dans lesquelles il lui arrive d'entrer. Son plumage est généralement brun, mais un sourcil fauve surmonte l'œil. Au milieu du ventre se dessine une grande tache d'un blanc-sale. La gorge est blanche, écaillée de noir.

Les FALCULIES [1] n'ont qu'une espèce, la *falculie mantelée* [2], qui vit dans l'île de Madagascar, où l'a découverte M. Goudot. Son bec est long et comprimé, décrivant une courbe en lame de faux. Ses ailes, très obtuses, ont les 4e et 5e rémiges égales entre elles, et plus longues que les autres. Les doigts, et notamment le pouce, sont débordés par un repli membraneux plus élargi sur ce dernier, et qui rappelle les festons de quelques échâssiers lobipèdes. Les falculies empruntent à cette particularité d'organisation les habitudes riveraines, et se tiennent sur le bord des eaux, où elles recherchent les larves des insectes aquatiques.

Les CRAVEHUPPES [3] tiennent à la fois des huppes, des craves et des martins. La seule espèce est la *huppe du Cap*, figurée enl. 697, et décrite par Buffon.

Les CRAVES [4] ont un bec plus long que la tête, grêle, entier, fléchi en arc, effilé et pointu. Les narines sont couvertes de plumes sétacées dirigées en avant. Buffon n'a connu que l'espèce d'Europe, qu'il

1 *Falculia*, Isid. Geoff. Mag. de zool., 1836, pl. 49.
2 *F. palliata*, ibid.
3 *Fregilupus*, Less., Ornith., p. 323.
4 *Fregilus*, Cuv.; *coracias*, Gm.; *fregilus* et *corcorax*, Less.

nomme le *coracias des Alpes* (enl. 255). On en connoît deux autres espèces étrangères. Le *crave aux ailes blanches* [1], que les naturels de la Nouvelle-Galles du sud nomment *waybung*. Il vit en troupes dans les montagnes, et paroît émigrer suivant les saisons. Il est noir, avec la partie inférieure des rémiges d'un blanc-neigeux. L'*enca* [2], ainsi nommé à Java, sa patrie. Son plumage est d'un noir-bleuâtre, brillant en dessus, plus terne en dessous, avec des reflets mats et d'un noir-intense sur le front, les joues et le devant de la gorge. Le derrière de l'œil est dénudé.

Les HUPPES [3] comprennent aujourd'hui plusieurs espèces, bien qu'on en sépare la *huppe du Cap* de l'enluminure 697. La huppe commune a été décrite avec beaucoup de soins par Buffon, et nous ne devons dans cet article que mentionner deux espèces bien distinctes, quoiqu'elles soient regardées par divers voyageurs comme de simples variétés. Ce sont : La *huppe d'Afrique* [4], qui a la plus grande analogie d'aspect et de coloration avec l'oiseau d'Europe. Cependant cette huppe africaine a constamment son bec plus grêle et plus mince à la base que notre huppe, et son ventre est entièrement teint de brunâtre. La *huppe étrangère* [5] se trouve aussi communément

1 *F. leucopterus*, Horsf. et Vig., Trans., XV, 265; *pyrrhocorax leucopterus*, Temm., Man., I, 121.

2 *F. enca*, Horsf., Trans., XIII, 164.

3 *Upupa*, L.

4 *U. africana*, Levaill., Af., pl. 22; *U. epops*, variété, *auct.*

5 *U. minor*, Gm.; *U. cristatella*, Vieill., Gal., pl 184; Shaw, Pr., V, 62.

dans l'Inde qu'aux alentours du cap de Bonne-Espérance. Elle rappelle assez exactement notre huppe, à sa taille près, qui est moindre, et aussi parce qu'elle a un bec proportionnellement plus long, un plumage roux-vineux plus vif, et sa huppe simplement terminée de noir.

Les CANÉLIPHAGES [1] sont remarquables par leur long bec falciforme, leurs larges parures des flancs, leurs rectrices très larges et étagées. Buffon a donné une fort mauvaise figure de la seule espèce connue de cet admirable genre (enl. 639) sous le nom de *grand promerops de la Nouvelle-Guinée*. Le nom générique de PROMEROPS est aujourd'hui exclusivement consacré à l'oiseau du Cap, que Buffon a figuré sous ce nom enl. 637.

Les FALCINELLES [2] n'ont qu'une espèce des plus éclatantes par le luxe de son plumage, et dont Buffon n'a eu aucune connoissance. Son bec est long, presque droit, très comprimé sur les côtés, et entame les plumes du front par son arête. Ses flancs sont garnis de larges plumes soyeuses, terminées en longs brins simples, et sa queue est courte et carrée. Les mœurs et les habitudes de la *falcinelle multifil* [3] sont ignorées. Ses dépouilles seules, préparées par

[1] *Cinnamolegus*, Less., Par., 31; *promerops*, Shaw; *epimachus*, Cuv.; *upupa*, L.; *cinnamolegos avis in Arabiâ appellatur*, etc., Pline, cap. X.

[2] *Falcinellus*, Vieill.; *paradisea*, Blum.; *epimachus*, Wagler; *seleucides*, Less.

[3] *Paradisea alba*, Blum.; *P. nigricans*, Shaw; *seleucides acanthilis*, Less., Par., pl. 35 à 38; *falcinellus resplendescens*, Vieill., Gal., 158.

les nègres papous, arrivent en Europe par le commerce des Européens établis aux Moluques, et on lui donne pour patrie la Nouvelle-Guinée. C'est un oiseau noir, glacé de pourpre et de riche violet sur le corps, avec le ventre et le croupion blancs. Le mâle adulte a les parures des flancs longues et décomposées, le plus souvent dénudées à leur rachis, qui est grêle, et qui se prolonge en forme de crin. Ces crins tombent aisément et se réduisent à un petit nombre, de là le nom de *paradisier à 12 filets* que cet oiseau a long-temps porté dans les collections.

Les ÉPIMAQUES [1], dont on ne connoît qu'une seule espèce de la Nouvelle-Guinée, remarquable par ses riches parures, ne sont pas mentionnés dans Buffon. Les naturalistes n'ont long-temps connu que des dépouilles informes du mâle adulte, et nous avons été assez heureux pour faire connoître plus complétement ce mâle et son jeune âge, et surtout la femelle, qui diffère complétement, quant à la coloration, de son époux [2]. L'*épimaque proméfil* [3] a le bec recourbé, comprimé et arrondi. Des ailes, dont les deux premières rémiges sont taillées en lames de canif, tandis que les autres sont coupées carrément. Les parures des flancs sont décomposées et filamenteuses. La queue est médiocre et égale. Le mâle a son

1 *Epimachus*, Cuv.; *epimachus*, nom grec d'un très bel oiseau des Indes, d'espèce indéterminée, Cuv.; *promerops*, Vieill.; *falcinellus*, Vieill.

2 Cons. notre histoire des oiseaux de Paradis, avec des figures originales coloriées avec le plus grand soin.

3 *Epimachus magnificus*, Cuv.; Less., Par., pl. 32, 33 et 34.

plumage noir-de-velours, la gorge émeraude et acier bruni. Le jeune mâle a du roux sur le noir du dos, les plumes écailleuses métallisées et gris-mat, la queue cannelle. La femelle, entièrement rouge-cannelle sur le corps, a un sourcil blanchâtre au-dessus de chaque œil, et les parties inférieures blanchâtres, écaillées de noir.

Les PTILORIS [1], décrits en même temps par nous et M. Swainson, sont une des belles acquisitions que l'ornithologie ait faites dans ces dernières années. On ne connoît encore de ce genre qu'une seule espèce, le *ptiloris paradisier* [2], qui vit à la Nouvelle-Hollande, aux environs de Port-Macquarie de la Nouvelle-Galles du sud. Cet oiseau a le bec plus long que la tête, comprimé sur les côtés, légèrement arqué et pointu. Les flancs n'ont pas de parures. La queue est courte, égale, formée de 12 rectrices mucronées très légèrement à leur sommet. Le mâle a un plumage noir-velouté, à riches reflets pourprés. La gorge porte un plastron vert-émeraude. Sa tête est recouverte d'une calotte écailleuse émeraudine. Les plumes des flancs sont lâches, de teinte violet-ponceau, frangées de cuivre. La femelle est grise-olivâtre en dessus, grise-roussâtre en dessous, avec des chevrons brunâtres. Cet oiseau, rare et précieux, est tellement estimé des colons de Sydney, qu'il y est vendu fort cher.

[1] *Ptiloris*, Sw., Zool. Journ., I, 479.

[2] *Ptiloris paradiseus*, Sw.; Less., Parad., pl. 29 et 30; *epimachus regius*, Less., Coq., pl. 28, et Cent., pl. 3; *E. Brisbanii*, Wils., Zool. illust., pl. XI.

Il porte les noms de *velvet bird* ou de *rifleman*.

Les MOHOS [1] conduisent des ptiloris aux oiseaux sucriers. Leur bec est atténué et recourbé, les plumes du front sont écailleuses, celles des flancs décomposées. Leur queue est formée de rectrices étagées. L'espèce la plus remarquable vit aux îles Sandwich : c'est le *moho* [2] des insulaires, de la taille de l'étourneau d'Europe, ayant les deux rectrices du milieu de la queue beaucoup plus longues que les latérales, et effilées vers leur pointe, qui est contournée en dehors. Les plumes des flancs sont d'un beau jaune, tandis que le reste du plumage est d'un noir varié d'acier poli et bronzé. Le sommet de la tête a des reflets chatoyants. Le *noir-cap* [3], des îles de la mer du Sud, a la tête, le cou et le thorax d'un noir-profond, les plumes écailleuses de la tête, de l'occiput, de la gorge, des joues et du devant du cou noires, mais frangées de blanc sur leur rebord. Le dessus du corps est olivâtre, le milieu du ventre est jaune-d'or, et les couvertures inférieures sont roux-cannelle.

Les POMATORHINS (*pomatorhinus*, Horsf.) ont été l'objet d'un article spécial dans le tome VI, p. 388 et suiv. de cet ouvrage. Nous ajouterons aux espèces que nous avons données quatre autres découvertes dans ces dernières années : 1° Le *grivele* [4] qui vit à

[1] *Moho*, Less., Orn., 302.

[2] *Merops fasciculatus*, Lath.; *gracula nobilis*, Merrem, Av., Fasc., I, pl. 2; *melliphaga fasciculata*, Temm., pl. 471.

[3] *Moho atriceps*, Less., Ornith., p. 646.

[4] *P. turdinus*, Temm., pl. 441.

la Nouvelle-Hollande, et dont le plumage est gris-enfumé, excepté le menton qui est blanc, et le ventre qui est blanchâtre cerclé de fuligineux. 2° Le *tribandes* [1], du même pays que le précédent, blanc sur la tête et en devant du cou, le dos gris-blond, le ventre roux, la queue brune, terminée de blanc. 3° L'*Horsfield* [2] se trouve sur le continent de l'Inde, dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun-olivâtre, avec des sourcils et un bandeau blancs. Le thorax et le milieu du ventre sont de cette dernière couleur. Le bec est jaune, les pieds sont bruns. Il se nourrit d'insectes diptères, et le mâle articule les syllabes *hout*, *hout*, *hout*. Ses mœurs sont celles des grives. 4° Le *jourouge* [3] se tient sur les monts Himalaya. Brun-cendré sur le corps, il est blanchâtre en dessous. Le front, les joues, les jugulaires et les flancs sont roux. La queue est obscurément rayée.

Les ORTHOTOMES, déjà décrits page 395 du t. VI de ce complément, se sont accrus de deux espèces indiennes. Le *Bennett* [4] et le *lingoo* [5], qui vivent dans le Dukhun. Le premier est vert-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec une calotte ferrugineuse. Le second est brun-olivâtre sur le dos, blanc-sale sur le ventre.

Les ÉDÈLES (*edela*, Less.) ne paroissent pas diffé-

1 *P. trivirgatus*, Temm., pl. 443.
2 *P. Horsfieldii*, Sykes; Proceed., II, 89.
3 *P. erythrogenys*, Vig.; Proceed., I, 173.
4 *Orthotomus Bennetii*, Sykes; Proceed., II, 90.
5 *O. lingoo*, Sykes, ibid.

ver des orthotomes. La seule espèce, l'*édèle à tête rousse* [1], a pour caractères un bec alongé, déprimé à la base, à arête vive entre les deux fausses nasales, qui sont profondes, revêtues d'une membrane, et garnies à leur base de petites plumes frontales. La mandibule inférieure est de la longueur de la supérieure, et se trouve légèrement renflée en dessous et au milieu. Les bords du bec sont lisses, membraneux. Ailes courtes, très concaves, à 1re rémige courte, la 2e plus longue, la 3e moins longue que les 4e, 5e et 6e, qui sont les plus longues. Queue composée de rectrices molles, inégales, au nombre de 12; tarses minces, scutellés, à pouce plus robuste que les doigts antérieurs. Ongles recourbés, falciformes.

Ce genre lie les sylvies aux oiseaux de la famille des certhiadées. La seule espèce vient de Java. C'est du moins de cette île que M. Bélanger l'a rapportée. Le bec et les tarses sont jaunes, tout le dessus de la tête d'un roux-vif. Le plumage est en dessus vert-olivâtre, la queue rousse, et tout le dessous du corps, à partir de la gorge, d'un blanc-grisâtre-satiné. Cet oiseau est long au plus de 3 pouces 8 lignes.

Les DICÉES [2] ou les *tailleurs*, sont des petits oiseaux des régions les plus chaudes de l'Asie, caractérisés par un bec court, légèrement recourbé, et terminé en pointe. Leurs ailes sont subaiguës et dépassent le croupion. Leur queue est courte, presque

1 *Edela ruficeps*, Less., Cent. zool., pl. 71.

2 *Dicœum*, Cuv.; *certhia*, L.; *dicœum*, nom grec, dans Ælien, un oiseau inconnu.

rectiligne. Leurs tarses sont assez longs, minces et grêles. Ils sont célèbres dans l'Inde par l'art qu'ils apportent à coudre des feuilles d'arbres pour construire leur nid. Buffon ne paroît avoir connu qu'une ou deux espèces de ce genre. Le *manikor* [1], brun-bleuâtre en dessus, avec le ventre jaunâtre, taché de rouge au milieu, et le *grimpereau* de *l'île de Bourbon* (enl. 681, f. 2).

Les autres espèces sont : 1° Le *cador* [2] de Java, vert-olive en dessus, blanchâtre, tacheté de brun en dessous, avec les couvertures inférieures jaune-d'or. 2° Le *rouge-cap* [3] que l'on croit provenir de l'Inde, a la tête et le croupion rouges, le plumage brun, le devant du cou blanc, le ventre gris cendré. 3° Le *nègre* [4], de la Nouvelle-Guinée, noir-bleu-bronzé sur le corps, vert-olivâtre en dessous. 4° Le *rouge poitrine* [5] de l'île de Bourou, une des Moluques. Le mâle, gris-brunâtre, a la gorge blanche et une tache aurore sur la poitrine. La femelle est grise-ardoisée. 5° Le *plastron noir* [6] de la Nouvelle-Hollande, a son plumage brun, le devant du cou et le thorax d'un rouge-

[1] Buff., enl. 707, fig. 2; *pipra papuensis*, L., Lath., esp. 20; *muscicapa papuensis*, Temm.; *dicœum rubriventer*, Less., Ornith., p. 303.

[2] *D. chrysorrheum*, Temm., pl. 478, fig. 1.

[3] *Certhia erythronotos*, Lath., Vieill., Ois. dorés, pl. 35; *dicœum rubricapilla*, Less., Orn., 303.

[4] *Dicœum niger*, Less., Zool. Coq., p. 673, et Cent. zool., pl. 27.

[5] *D. erythrothorax*, Less., Coq., pl. 30, fig. 1 et 2.

[6] *Dicœum pardalotus*, Cuv.; Lafresnaye, Mag., pl. 14 (1833); *motacilla hirundinacea*, Shaw, Misc., t. IV, p. 114.

de-feu, les flancs cendrés, le milieu du ventre noir, et les couvertures inférieures rouges. 6° Le *sanguinolent* [1] de Java, a le dos noir-bleu, la gorge blanchâtre, le thorax rouge, et le ventre de couleur-de-buffle. 7° Le *chanteur* [2] ou le grimpereau siffleur de Sonnerat (It. Chine, pl. 117, *fig.* 2), et que l'on trouve à Java, a la tête et le cou noir-bleu, le dos rouge, le croupion jaunâtre et le ventre jaune.

Les oiseaux regardés comme des manakins, le *petit* [3], le Desmarest [4] et le *gulaire* [5], que l'on trouve dans l'île de Huahène, non loin d'O-taïti, dans l'archipel de la Société, sont des dicées.

Enfin, appartiennent encore à ce petit genre le *crombec* [6] de Levaillant, l'*ensanglanté* [7] des Philippines, et des *souï-manga gris* [8] et *rouge et gris* [9].

M. Temminck a plus récemment décrit deux nouvelles espèces.

Le *dicée jaunet* [10] se trouve à Java et à Sumatra. Il est vert-jaunâtre sur le corps, d'un jaune-brillant en dessous. Le *macklot* [11] de Timor, violet-foncé sur

[1] *D. sanguinolentum*, Temm., pl. 478, fig. 2.

[2] *D. cantillans*, Vieill., Temm., pl. 478, fig. 3.

[3] *Pipra minuta*, L., Mus. Adolph. Fred., t. II, p. 34.

[4] *Pipra Desmarestii*, Vieill., Ency., 387, pl. 239, fig. 1; Leach, Misc., pl. 41.

[5] *Pipra gularis*, Lath., 2e suppl.; Vieill., Encycl., 389.

[6] *C. rufescens*, Vieill.; Levaill., Af., t. III, p. 135.

[7] *Certhia rufescens*, L., peut être une simple variété de l'*erythronotos*.

[8] *C. chloronothos*, Vieill., Ois. dorés, pl. 28.

[9] *C. rubescens*, ib., pl. 36.

[10] *Dicœum flavum*, Horsf., Temm., texte, pl. col.

[11] *Dicœum Macklotii*, Temm., ibid.

le corps, rouge sur le devant du cou et sur la gorge, avec une écharpe d'un violet-noirâtre se prolongeant sur le ventre en une bande médiane. Le reste des parties inférieures est blanc.

Les DACNIS OU PITPITS [1] ont tour à tour été rangés parmi les motacilles, les becs fins ou à côté des troupiales et des mésanges. Ce sont des petits oiseaux du Brésil et de la Guyane, ornés de couleurs éclatantes, que Buffon a décrits.

Les GUITS-GUITS [2] ont été figurés et décrits par Buffon sous les noms de grimpereaux (enl. 83, *fig.* 2, et enl. 682). Il en est de même des SUCRIERS, que l'on distingue aujourd'hui des guits-guits, et dont on ne connoît que deux espèces, le sucrier des Antilles (enl. 362), et celui de Bourbon (enl. 681, *fig.* 2).

M. Vieillot a figuré un guit-guit à tête grise (Ois. dorés, pl. 50), dont le corps est vert-olive en dessus, jaune-buffle en dessous, avec le front et les joues noirs. C'est un oiseau qu'il dit être de Cayenne.

Les COLIBRIS et les OISEAUX MOUCHES [3] tiennent de près aux tributs précédentes. Ils ont été l'objet d'un travail spécial inséré tome VI, p. 197 et suivantes, de ce complément.

1 *Dacnis*, Cuv.; *sylvia*, Vieill.

2 *Cœreba*, Briss; *nectarinia*, Illig.; *certhia*, L.

3 *Mellisuga* et *polytmus*, Brisson; *trochilus* et *orthorhynchus*, Lacép.; *trochilus*, *cynanthus*, *phœtornis*, *campylopterus* et *lampornis*, Swainson; *trochilus*, *ramphodon* et *ornismya*, Lesson; *bellatrix*, *calliphlox*, *polytmus*, *glaucis*, *anthracothorax*, *heliactis*, *hylocharis*, *basilinna*, *chrysolampis*, *smaragdites* et *culampis*, Boié.

Les HÉOROTAIRES [1] sont des souï-mangas qui ne se trouvent que dans les îles océaniennes de l'archipel des Sandwich. Leur bec, beaucoup plus long que la tête, est fortement recourbé. Leur langue est ciliée, ainsi qu'on le remarque chez la plupart des oiseaux ténuirostres de la Nouvelle-Hollande et de l'Océanie. Leur queue est assez courte.

On compte trois espèces de ce genre, qui sont :

1° L'*ei-evi* [2] des îles Sandwich, a le plumage rouge-fulgide, l'occiput de couleur-de-buffle, les ailes et la queue noires, les premières marquées de blanc. C'est un oiseau célèbre chez les Océaniens, parce qu'avec ses plumes se composoient les manteaux des rois; or, la quantité nécessaire de plumes pour faire ce vêtement si estimé en a amené la dépopulation. 2° L'*akaiearoa* [3] ainsi nommé à Owhyhee, une des îles de l'archipel Sandwich. Son plumage est vert-olive, plus pâle sur les parties inférieures. « Cook dit, » en parlant de cette espèce et de la précédente, que » les habitants lui font la chasse pour se parer de la » dépouille, mais ils recherchent avec beaucoup plus

[1] *Melliptreptus*, Vieill.; *drepanis*, Temm.; *certhia*, L., héorotaire, nom des indigènes de l'île d'Atooi, une des Sandwich au dire de Vancouver.

[2] *Certhia coccinea*, Gm.; *hook-billed red creeper*, Lath., Synop.; Vieill, pl. 52, Oiseaux dorés, t. II; Less., Atlas, pl. 76, fig. 1; *C. coccinea*, Forster, Gœt., Mag., 1780, t. IV, p. 347; *C. vestiaria*, Lath.; *mellisuga coccinea*, Merrem, Av. fasc. pl. 4; Shaw, Misc., pl. 220; Vieill., Gal., pl. 181.

[3] *Certhia obscura*, Gm.; *hook-billed green Creeper*, Lath.; Vieill., pl. 53.

» d'empressement celle de l'ei-evi, dont la couleur » est d'un tel prix à leurs yeux, qu'elle est l'attribut » du rang le plus élevé. Ainsi, dans les jours d'ap- » pareil, distingue-t-on leurs chefs par leur manteau » tissu de plumes rouges de l'*hétéoraire ei-evi*, » bordé de jaune et noir du moho. Les femmes des » chefs portent une *e-rai* ou palatine de ces mêmes » plumes. » 3° Le *hoho* [1] ou *houhou*, ainsi nommé à Owhyhee, une des îles Sandwich, a le bec très recourbé et fort long, le plumage noir, ayant du blanc sur les pennes alaires primaires. Le croupion et les couvertures sont d'un jaune-vif. Il a 8 pouces de longueur.

Les SOUÏ-MANGAS [2] remplacent exclusivement dans l'ancien monde, c'est-à-dire en Afrique et en Asie seulement, les colibris qui vivent en Amérique. Aussi, quand les voyageurs parlent d'oiseaux-mouches rencontrés en Afrique ou dans les îles de la Malaisie, il faut entendre des souï-mangas, ce nom est emprunté à la langue malgache, et signifie *mangeur de sucre*, au dire de M. Cuvier. Tous les mâles ont de riches reflets dans leurs parures. Les femelles ont une livrée simple et sans éclat. Ils sont caractérisés par un bec aussi long que la tête, recourbé, très finement dentelé sur les bords. Leur langue est tubuleuse et simplement fourchue, leur queue, courte et égale, est

[1] *Certhia pacifica*, Gm.; *great hook-billed Creeper*, Lath.; Vieill., Ois. dorés, pl. 63; Cook, 3e Voy., t. III, p. 119.

[2] *Cinnyris*, Cuv.; *mellisuga*, Vieill.; *nectarinia*, Illiger; *certhia*, L.

souvent dépassée par deux longs brins. Les diverses parures que présentent les mâles aux diverses époques de leur vie, ainsi que celles des femelles, rendent leur étude difficile.

Les espèces les plus remarquables et les plus nouvelles sont : 1° Le *métallisé* [1], qui a le haut du corps vert, une ceinture, le croupion et la queue azur, le ventre jaune et deux longs brins; on le trouve en Nubie, dans le Dongola; sa femelle est gris-jaune. 2° L'*Adelbert* [2] se trouve au Sénégal. Il a la tête et le menton vert-émeraude, la gorge blanche, cerclée de noir. Le ventre, les ailes et le bas du dos rouge-brun, le cou noir. 3° L'*oriental* [3] se plaît sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Il est d'un riche vert-pourpré, avec le ventre pourpre-noir, les ailes et la queue noires, et une bandelette orangée placée en travers sur les ailes. 4° Le *Gould* [4] a été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est généralement d'un riche bleu et pourpre, à reflets métallisés. Mais l'occiput, les joues, le haut du dos, sont d'un rouge-de-sang. Le bas du dos, le thorax et le ventre sont jaune-soufre, tachetés de rouge-de-sang. 5° Le *Longuemare* [5] vit sur les côtes d'Afrique. Il est d'un riche violet sur le corps, d'un blan-

[1] *Nectarinia metallica*, Lich.; Ruppell, Af., pl. 7; Temm., pl. 347, fig. 1 et 2.

[2] *C. Adelberti*, Gervais, Mag. de zool., pl. 19, t. III.

[3] *C. orientalis*, Frank.; Proc., I, 122.

[4] *C. Gouldiæ*, Vig.; Proc., I, 44.

[5] *C. Longuemarei*, Less., Illust. de zool., pl. 23.

châtre soyeux sur le ventre, avec la gorge violette. 6° L'*Aspasie*[1] d'Amboine, a la tête émeraude, le plumage noir-velours, le dos et les ailes vert-doré ; le plastron acier. 7° Le *Kuhl*[2] de Java a le sinciput émeraude, le devant du cou rubis, avec un collier bleu, le dos jaune. La femelle est verdâtre. 8° L'*Hasselt*[3], aussi de Java, a le sinciput émeraude, le gosier rubis, le ventre rouge-de-feu, le dos et les couvertures bleu-céleste. 9° Le *souci*[4] des Moluques, et plus particulièrement d'Amboine, a le sinciput et la gorge azur et rubis, le dos olivâtre, le dessous du corps souci, les ailes et la queue brunes. 10° Le *distingué*[5] de Java a un plastron de fer spéculaire, le corps olivâtre en dessus, jaune-d'or en dessous. La queue bleue, frangée de blanc. La femelle est grisâtre en dessus et blanchâtre en dessous. 11° Le *pectoral*[6] de Java, a le sinciput émeraude, le plastron rubis, à reflets bleu-d'acier sur les bords, du jaune-d'or sur les flancs, le plumage pourpré, le croupion vert. 12° Le *gracieux*[7] de Java, a les joues noires, la tête et le manteau vert-glacé, le dos azur, ainsi que la queue. La gorge blanche, frangée de rubis et de fer spéculaire. Le ventre est jaune. La femelle est verte en dessus,

1 *C. aspasiæ*, Less., Coq., pl 30, fig. 4.
2 *Nectarinia Kuhlii*, Temm., pl. 376, fig. 1 et 2.
3 *N. Hasseltii*, ibid., pl. 376, fig. 3.
4 *N. solaris*, Temm., pl. 347, fig. 3.
5 *N. eximia*, Temm., pl. 138, fig. 1 et 2; *N. pectoralis*, Horsf.
6 *N. pectoralis*, Temm., pl. 138, fig. 3; *N. eximia*, Horsf.
7 *Nectarinia lepida*, Temm, 126, fig. 1 et 2; *N. Javanica*, Horsf.; *certhia lepida*, Lath.; *grimpereau de Malacca,* Sonn., pl. 110.

jaune en dessous. 13° Le *moustac* [1] encore de Java, est du rouge-de-feu le plus éclatant, avec le front, une moustache, le croupion azur, le ventre blanc. Sa queue a 2 brins plus alongés. 14° L'*oreillon violet* [2] se trouve à Java, à Sumatra, et peut-être aussi à Ceylan. Il a le dessus du corps vert-émeraude, la gorge couleur de buffle, le bas-ventre jaune, les joues chocolat et un trait rubis violet sur les côtés du cou. 15° Le *S. à ventre écarlate* [3] se trouve aux îles Philippines, où on l'élève en cage en le nourrissant d'eau sucrée. Il a le sinciput vert, la gorge bleu-d'acier, le ventre rouge, le bas-ventre jaune, le croupion glauque, les épaules et le manteau marron, les plumes des ailes et de la queue noires. M. Sykes a fait connoître trois espèces du pays des Mahrattes.

Le *Vigors* [4], rouge-de-sang, avec une bandelette d'un riche violet à l'ongle du bec, et une tache sur l'oreille. Le sinciput, les tectrices de la queue et les épaules sont vert-métallisé. Le ventre est gris, le bas du dos jaune-soufre. Le *nain* [5] est vert-olivâtre, avec la poitrine et le croupion rouges, à reflets violets. Le dessous du corps est jaune. L'*unicolore* [6] est vert-olivâtre, à nuance plus foncée sur les ailes et la queue, plus claire sous le corps.

1 *N. mystacalis*, Temm., pl. 126, fig. 3.

2 *N. phœnicotis*, ib., pl. 108, fig. 1; *sylvia cingalensis*, Lath., et pl. 388, fig. 2 (femelle); Brown, pl. 32.

3 *N. coccinigaster*, Temm., pl. 388, fig. 3.

4 *Cynniris Vigorsii*, Sykes, Proc., II, 98.

5 *C. minima*, ib., 99.

6 *C. concolor*, ib.

Les ARACHNOTHÈRES [1] sont des souï-mangas à langue courte et cartilagineuse. Ils se nourrissent exclusivement d'araignées; leur bec est deux fois plus long que la tête, très recourbé. Leur queue est courte et légèrement échancrée. Les espèces de ce petit groupe sont des îles de la Sonde, et n'ont pas de teintes métallisées. 1° Le *S. à long bec* [2], ou le *prit-andun* des Javanais, se trouve aussi bien à Sumatra qu'à Java, et même sur le continent de l'Inde. Il est vert-olive sur le corps, gris-fuligineux en dessous, avec les rectrices brunes en dessous et terminées de roussâtre. 2° Le *simple* [3], ou le *chess* des Javanais, est vert-olivâtre sur le corps et sur les ailes, mais l'espace entre le bec et l'œil et le devant du cou sont neigeux. Le reste des parties inférieures est jaune. 3° Le *S. aux joues jaunes* [4] se trouve à Java, et il est partout d'un vert-pré fort agréable, relevé de jaune sur les sourcils, aux joues, sur les couvertures inférieures et au bord des pennes de la queue. Le ventre est d'un vert plus gai que le dos. Il se tient dans les bois de Bantam.

Les PHYLIDONYRES [5], ou MIZOMÈLES, constituent une petite tribu qui joint au port et aux caractères généraux des souï-mangas, l'aspect, les mœurs et la conformation des philédons. MM. Vigors et Horsfield ont ainsi caractérisé ce groupe : « Le bec est court, grêle,

1 *Arachnothera*, Temm.

2 *Nectarinia longirostris*, Temm., pl. 84, fig. 1.

3 *N. inornata*, Temm., pl. 84, fig. 2; *cinnyris affinis*, Horsf.

4 *N. chrysogenys*, Temm., pl. 388, fig. 1.

5 *Phylidonyris*, Less.; *myzomela*, Vig. et Horsf.; *cinnyris*, auct.

recourbé sur son arête, coupant à sa base, à narines longitudinales linéaires, recouvertes d'une membrane égalant en longueur le tiers des mandibules. La langue, les ailes et les pieds sont comme ces parties chez les philédons. Leur queue est assez courte et égale. Les philidonyres ont donc leur langue terminée en pinceau, leur plumage orné de vives couleurs, mais sans aucun éclat métallique. Ce sont des oiseaux de la Malaisie, de l'Océanie et de l'Australie exclusivement.

1° Le *myzomèle rouge-gris* [1] est répandu dans les îles de Banda, Java et Sumatra. Il a le haut du corps rouge, les ailes noir-bleu, le dessous du corps gris. La femelle n'a de rouge qu'au croupion. Elle est bistrée en dessus, gris-ardoisé en dessous. 2° Le *cardinal* [2] de la terre de Diémen, rouge-vif, avec du gris enfumé sous le corps, du noir sur les côtés du cou, les ailes et la queue brunâtres. 3° Le *rouge et noir* [3] est répandu sur les îles Mariannes et Carolines. Son plumage est rouge-sanguin, ses ailes et sa queue sont brunes seulement. 4° L'*australien* [4] provient de la Nouvelle-Hollande, il a le sommet de la tête noir, un demi-collier roux, la gorge d'un blanc-pur. 5° Le *décoré* [5] a été découvert par nous sur l'île de Waighiou.

1 *N. rubrocana*, Temm., pl. 108, fig. 2 et 3; figuier rouge et gris, Levaill., Af., pl. 136.

2 *Certhia cardinalis*, Vieill., pl. 36 des Ois. dorés; *C. sanguinea*, Gm.

3 *Cinnyris rubrater*, Less., Man., II, 55.

4 *Certhia australasica*, Shaw.

5 *Cinnyris eques*, Less., Zool. Coq., pl. 31; Bull., II, 386.

Il est uniformément brun-enfumé, avec un ruban d'un rouge fulgide sur le devant du cou.

Les PHILÉDONS OU MELLIPHAGES [1] sont des souï-mangas à plumage variable, sans éclat métallique, mais de taille qui atteint souvent celle d'un merle. Leur langue est terminée par un pinceau de fibres. Leurs ailes subaiguës dépassent le croupion. La queue est médiocre, légèrement échancrée ou rectiligne. Leur bec est effilé, pointu, arqué. Toutes les espèces vivent d'insectes et d'exsudations qu'elles retirent des sucs ou mannes qui découlent des écorces et des feuilles des arbres de l'Océanie et de l'Australie, leur patrie exclusive.

Vieillot a figuré les espèces suivantes : 1° Le *noir et blanc* [2] a le dessus du corps cendré ; les ailes et la queue noirâtres, mais leurs pennes sont bordées de jaune antérieurement. 2° Le *collier blanc* [3] a le dessus du corps carmelite, la tête, les ailes et la queue noires, les joues et un collier neigeux. 3° Le *tacheté* [4] a des raies blanches sur les côtés de la tête, le corps tacheté, les pennes des ailes et de la queue d'un brun très foncé et bordées de jaune. 4° Le *cap noir* [5] a la gorge et le croupion blancs, le dos vert, les pennes des ailes et le dessus des caudales noirs. 5° Le *fuscal-*

[1] *Melliphaga*, Lewin ; *philedon*, Cuv., Temm.; *philemon*, Vieill., Gal.; et *certhia*, Vieill., Ois. dorés.

[2] Vieill., Ois. dorés, pl. 55.

[3] *Ib.*, pl. 56.

[4] *Ib.*, pl. 57, White, Voy.

[5] *Certhia cucullata*, Shaw ; Vieill., *ib.*, pl. 60.

*bin* [1] a un cercle rouge autour des yeux, le corps brun en dessus, blanc en dessous. 6° Le *noir* [2] est brunâtre, avec du blanc sur les côtés du cou. Les pennes alaires ont du jaune. 7° Le *bleu* [3] a la tête grise-jaunâtre, le dessous du corps blanc, les pennes de la queue bleues en dessous. 8° Le *gris* [4] a le plumage gris et une tache jaune sous les oreilles 9° L'*oreille jaune* [5] est verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les plumes des oreilles s'allongent en deux touffes, elles sont noires à leur base et jaunes au sommet. 10° Le *mellivore* [6] est roux sur le corps, blanc en dessous, avec un encadrement et une plaque sur les yeux d'un noir-intense. 11° Le *goruck* [7], ou, comme le nomment les Anglois d'après les nègres de la Nouvelle-Galles du sud, *goowar-ruch*, a une peau nue autour des yeux, le plumage vert-foncé, mélangé de blanc.

M. Temminck a ajouté à ce nombre les espèces suivantes, qu'il a figurées : 12° Le *philédon joues blanches* [8] a le devant de la tête et le devant du cou noir, une plaque neigeuse sur les oreilles, le plumage généralement vert-olive. Il habite la Nouvelle-Hollande, comme celles qui viennent après. 13° Le *cap-nègre* [9]

1 *Certhia lunata*, Shaw; Vieill., pl. 61.
2 Vieill., Ois. dorés, pl. 71.
3 Vieill., pl. 83.
4 *Ib.*, pl. 84.
5 *Ib.*, pl. 85.
6 Vieill., Ois. dorés, pl. 86.
7 *Ib.*, pl. 88.
8 *Melliphaga leucotis*, Temm., pl. 435; white-eared thrush, Lath.
9 *M. atricapilla*, Temm., pl. 335, fig. 1; *certhia atricapilla*, Lath.

blanc-satiné en dessous, noir sur la tête, le cou, et les côtés du thorax, olivâtre sur le dos, les ailes et la queue. 14° Le *moustac* [1], que l'on dit être des Philippines, et dont le plumage gris est blanchâtre, sans tache sur la gorge, flammé sur le ventre et la tête, et gris sur les ailes et la queue. 15° Le *grivelé* [2] a la tête et le devant du corps vert, écaillé de noir, les joues jaune-ferrugineux, un trait blanc à l'angle du bec, le dos olivâtre, le ventre gris, écaillé de noir. 16° Le *réticulaire* [3] est brun-olivâtre sur le corps, gris, flammé de blanc au-dessous, à pennes des ailes frangées de jaune, les joues jaune-verdâtre et le menton blanc.

M. Quoy a découvert sur les rivages de port Western : 17° Le *philédon à gorge noire* [4], à tête cendrée, à joues blanches, à gorge et poitrine noires, à ventre brunâtre.

Nous y ajouterons : 18° Le *rouge front* [5], qui a près de 6 pouces de longueur totale ; son bec est noir et les tarses sont gris-brun. Une plaque de couleur ferrugineuse recouvre le devant de la tête, et se trouve bordée sur l'œil par un rebord blanc. Son plumage en dessus est brun, vermiculé de brun plus clair. Les couvertures des ailes sont brunes, bordées

[1] *M. mystacalis*, Temm., pl. 355, fig. 2.

[2] *M. maculata*, ib., pl. 29, fig. 1.

[3] *M. reticulata*, ib., pl. 29, fig. 2.

[4] *Philedon melanodera*, pl. 8, fig. 1, texte, p. 191, Zool. de l'Astrolabe.

[5] *Philedon rufifrons*, Less., Zool. de la Coq., I, 646.

de roussâtre, et les rémiges brunes sont liserées de jaune. Un long plastron blanc couvre toute la partie antérieure du cou, et se trouve encadré de noir-brunâtre. Une ceinture brune traverse la poitrine; le ventre est blanchâtre et les flancs sont grisâtres. Les rectrices donnent à la queue une forme fourchue : elles sont brunes, liserées de blanchâtre.

Ce philédon habite les environs de port Jackson.

Un individu, que nous regardons comme la femelle, a le rouge-ocreux de la tête beaucoup moins vif; le plumage plus tacheté en dessus; la gorge teintée de jaune, et le devant du cou d'un brunâtre-sale, le ventre roussâtre.

Le *philédon sannio* [1] est l'oiseau dont parle Sparmann dans son *Mus. Carlson.*, et qu'il a figuré dans la planche 5, sous le nom de *certhia melanura*. Cependant la description de Sparmann est assez incomplète, car elle se borne à ce peu de mots : La tête et le dos sont violâtres; le ventre et la poitrine verdâtres; les ailes fauves; la queue noire, un peu échancrée; les tarses bruns. Enfin cet auteur lui donne pour patrie le cap de Bonne-Espérance, sans doute par erreur, car notre philédon est de la Nouvelle-Zélande.

Mais si la description de Sparmann laisse beaucoup à désirer, celle de Blumenbach, bien que réduite à une seule phrase, peint toutefois cet oiseau à ne pas s'y tromper sous le nom de *certhia sannio* (Man.

[1] *Philedon Dumerilii*, Less., Zool. Coq., pl. 21.

d'hist. nat., t. I, p. 209, Pl. 14). « Ce grimpereau » de la Nouvelle-Zélande, dit Blumenbach, est vert- » olive sur le corps; la tête est violette; les rémiges » sont brunes, ainsi que la queue, qui est presque » fourchue. »

Le sannio a cinq pouces et demi de longueur totale. Son bec est noir, recourbé sur l'arête, à narines revêtues d'une membrane. Son plumage est en entier d'un vert-olivatre-uniforme, se teignant de jaune sur le bas-ventre. Des reflets d'un pourpre brillant, et comme métallisé, teignent le dessus de la tête jusqu'à l'occiput, les joues et la gorge. Deux faisceaux de plumes d'un beau jaune-d'or recouvrent les épaules.

Les grandes rémiges sont brunes, bordées d'olivâtre, les moyennes sont teintées de vert. La queue, un peu fourchue, est d'un noir-bleu-intense. Les pieds sont gris, et l'iris d'un beau rouge.

Cet oiseau vit à la Nouvelle-Zélande, où les naturels le connoissent sous le nom de *koko-i-mako*.

Nous regardons comme le jeune âge du sannio un individu (Zool. Coq., Pl. 21, *fig.* 2) qui en diffère par sa taille moindre; par la teinte moins apparente et moins pourprée du sommet de la tête. Deux traits d'un blanc-pur se dessinent aux angles du bec. Les petites rémiges sont brunes, terminées de blanchâtre. Tout le dessous du corps est olivâtre, et le dessous d'un jaune d'abord teint de rouille sur le cou et la poitrine, et puis clair et pur sur le bas-ventre. Le bec et les tarses sont noirs. Les ailes et la queue sont brunâtre teint d'olive.

Nous en tuâmes plusieurs individus sur le bord de la baie-des-îles à la Nouvelle-Zélande.

M. Swainson a figuré le *philédon jaune cap* [1] brun-olivâtre, avec le dessus de la tête et les parties inférieures d'un jaune-doré. Une tache noire entoure les yeux et recouvre les oreilles. Il provient comme les précédents de la Nouvelle-Galles du sud.

White, dans son voyage à Botany-Bay, a représenté sous le nom de *guépier de la Nouvelle-Hollande* [2], varié de noir et de mèches blanches, ayant les ailes et la queue frangées de jaune-d'or, un véritable philédon.

Les MYZANTHES [3] sont des philédons dont le bec est assez court, comprimé à la pointe, et légèrement arqué et caréné en dessus. Leurs narines sont linéaires mais creusées dans une fosse ovalaire en devant. Leurs ailes sont médiocres et arrondies. Leur queue est alongée, et le tour des yeux ou les mandibules présentent des portions de peau nue. Ce sont des oiseaux australasiens, dont le type est le *cobaygin* [4] des nègres du port Jackson. Celui-ci est gris en dessus, avec le front et les parties inférieures blanchâtres. La nuque et la poitrine sont rayées de blanc et de cendré. L'occiput et les joues sont noirs. Une

1 *Melliphaga auricomus*, Sw, Zool. illust., pl. 43; *muscicapa auricomis*, Lath.

2 Planche et page 186 et 297 de l'édition originale.

3 *Myzantha*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 318; de *mysan*, sucer, et *anthos*, fleur.

4 *Merops garrulus*, Lath., Suppl., 9; *myzantha garrula*, Vig. et Horsf., Loc. cit.

raie jaune traverse les ailes. Les rémiges et les rectrices, brun-fauve, sont terminées de blanc. La 2e espèce est le *myzanthe à bec jaune* [1], que les colonistes de Sydney nomment *dell-bird* ou *bell-bird*. Il est vert-olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec une tache jaune de chaque côté et en avant des yeux. Son front est brun, les tectrices alaires sont grises et les rémiges fauves. Le bec et les tarses sont jaunes.

Nous sommes assez disposés à ajouter à ce genre les deux espèces d'oiseaux qui suivent :

Le *foulehaio* [2], que l'on trouve aux îles des Amis, a le plumage olivâtre, foncé en dessus, jaunâtre en dessous. Sa langue est divisée en 4 brins. Une caroncule jaune-aurore garnit la base de la mandibule inférieure. Cet oiseau a un chant mélodieux et très étendu. La femelle est entièrement jaune.

Le *graculé* [3] de la Nouvelle-Hollande, est gris-roux sur le corps, blanc-soyeux en dessous. Une calotte noire, interrompue par un croissant blanc, recouvre la tête. Le pourtour des yeux est enveloppé d'une peau nue et jaune.

Enfin le *philédon à oreillons jaunes* [4], que nous avons découvert à la Nouvelle-Guinée, nous semble encore être un myzanthe. Il est olivâtre sur le corps,

[1] *M. flavirostris*, ibid.

[2] *Certhia caruncalata*, Gm.; Cook, 3e Voy, t. I, et App., Vieill., Ois. dorés, pl. 69 et 70.

[3] Vieill., pl. 87.

[4] *Philedon chrysotis*, Less., Zool. Coq., pl. 21 *bis*; *myzantha flaviventer*, ib., Man., t. II, p. 67.

blanchâtre à la gorge, jaune sur le ventre, et marqué sur les oreilles d'un trait jaune-d'or.

Les VERDINS [1] forment une petite tribu voisine des philédons, qu'ils remplacent dans les îles orientales. Ils ont une langue en brosse, un bec arqué et des tarses courts, des ailes subaiguës dépassant le croupion, une queue alongée et arrondie. Leur plumage a beaucoup de vert dans sa coloration dominante, et leur taille est celle d'une petite grive. Leurs narines sont presque entièrement cachées par les plumes du front. Buffon n'a connu qu'une espèce de ce groupe, qu'il rangeait parmi les merles sous le nom de *verdin* [2], et qu'il a figuré enl. 643, fig. 3. C'est un oiseau répandu à Bornéo, à Sumatra et à Java.

Le *vert-olive* [3], des îles des Amis, à plumage vert-olive, plus clair en dessous, nous paroît être un verdin, les pennes alaires et caudales sont frangées de jaune. La femelle est grise. Le district de Palembang, dans l'île de Sumatra, a donné les trois verdins suivants : Le *front d'or* [4], à tête dorée, à gorge azur sur un fond noir bordé de jaune. Le plumage vert, les épaules bleues. Le *barbe-bleue* [5] vert, avec le devant du cou noir, un trait azur sous le bec. L'*ictérocéphale* [6] à tête jaune, à face et gorge noires, relevé

1 *Phyllornis* Boié; *chloropsis*, Jardine; *phyllornis*, oiseau feuille, est la traduction de leur nom javanais, *bourou dausou*.

2 *Turdus Cochinchinensis*, Gm.; Vieill., Ois. dorés, pl. 77 et 78; Temm., pl. 484. fig. 2; *turdus viridis*, Horsf.

3 *Certhia virens*, Vieill., Ois. dorés, pl. 67 et 68.

4 *Phyllornis aurifrons*, Temm., pl. 484, fig. 1.

5 *P. cyanopogon*, ib., pl. 512, fig. 1.

6 *P. malabaricus*, ib., pl. 512, fig. 2.

d'un trait bleu à l'angle du bec ; les ailes et la queue bleues.

Le *mullerien* [1] habite Sumatra et aussi Java. Il est vert-pré, avec la gorge noir-velouté, et une petite bande bleue à la commissure du bec. La femelle a la gorge jaune et le plumage verdâtre-clair.

Les PHILLANTHES [2] répondent en partie aux créadions et aux dilophes de M. Vieillot. Comme les philédons, leur langue se termine en un pinceau de fibres. Leur bec est alongé, recourbé et atténué à la pointe, muni d'une arête qui est carénée à la base. Les narines sont linéaires et occupent la moitié du bec. Leurs ailes sont médiocres et arrondies, et la queue est assez grande, étagée. Les oiseaux de ce groupe sont tous de l'Australie. MM. Vigors et Horsfield placent parmi eux la *pie à pendeloques* [3] de Daudin, qui vit à la terre de Diémen et au port Western.

Le *sucrier* [4] est fauve-noirâtre, avec des teintes vertes sur le corps, des cercles et des raies blanchâtres. La pointe des rectrices est blanche. Les nègres des alentours du port Jackson l'appellent *coke'ran*, parce que son cri, suivant le voyageur Caley, rend les syl-

1 *P. Mullerii*, ib., texte.

2 *Anthochæra*, Horsf. et Vig.; de *anthos*, fleur, et *chairo*, je me réjouis.

3 *Corvus paradoxus*, Lath.; *merops paradoxus*, Lath.; *anthochæra carunculata*, Vig. et Horsf. ; Daudin, Ornith., pl. 16 ; *creadion carunculatus*, Vieill., pl. 94.

4 *Anthochæra mellivora*, Horf., Vig., Trans., XV, 321 ; *certhia mellivora*, Lath., pl. 37.

labes *coukaycock*. Il n'est pas rare dans les broussailles qui entourent Sydney et Paramatta. Le *phrigien* [1] a le plumage noir, avec des stries jaunes sur le corps, et blanches en dessous. Les grandes pennes sont liserées de jaune. Le *Ph. de Lewin* [2] est gris-fauve, avec des rayures blanchâtres. La teinte du dos est plus pâle sur le cou. Le ventre est jaunâtre. Les caroncules du cou sont courts et ovalaires.

A ce genre devra sans doute appartenir le *poë* [3], bel oiseau que Cook a le premier fait connoître sous ce nom, et qui est très commun à la Nouvelle-Zélande. Les naturels de la baie des îles nous donnèrent le nom de *toui*, et ils le vénèrent, car il apprend aisément à parler. Ils aiment lui apprendre le rondeau suivant : *ko tu koé*, *ko rongo koé*, etc. Ce *poë* ou *toui* a le plumage vert-doré, et deux pendeloques blanc-pur sur chaque côté du cou.

Les CORBICALAOS [4] sont des oiseaux de transition, qui joignent à la langue pénicillée des philédons un bec robuste, alongé, surmonté d'une arète saillante, convexe, et taillée en biseau. Les ailes sont subaiguës et dépassent le croupion. Leur queue, moyenne, est égale au sommet : leur tête est plus ou moins dénudée. Les plumes de leur cou sont étroites ; ils vivent aux Moluques ou à la Nouvelle-Galles du sud.

[1] *A. phrygia*, ibid.; *melliphaga phrygia*, Lewin; *merops phrygius*, Lath.

[2] *A. Lewinii*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 322.

[3] *Philemon circinnatus*, Vieill.; *merops circinnatus*, Lath.

[4] *Tropidorhynchus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 323, de τρωπις, carène, et ῥυγχος, bec.

Le type des *corbicalaos* est le *corniculé* [1] des Moluques, et surtout de l'île de Bourou. Il est bleuâtre sur la tête et l'occiput, qui sont dénudés. Le menton est blanc ; les plumes du thorax sont étroites, lancéolées, soyeuses. Les parties inférieures sont rousses. La queue est terminée de blanc. Les autres espèces sont : Le *monacal* [2], très commun dans toutes les îles de l'archipel d'Asie et surtout à la Nouvelle-Guinée, son plumage est cendré, et les parties dénudées du cou sont moins étendues qu'à l'espèce suivante, qu'on a confondue avec lui. Les plumes de la gorge sont courtes et peu effilées. L'excroissance du bec est peu haute. L'*Australien* [3], que l'on trouve à la Nouvelle-Galles du sud, gris-brun sur le corps, a le synciput couvert de quelques plumes blanches, les plumes du cou longues et effilées, d'un blanc-satiné. L'*oreillon bleu* [4], ou le *bati-kin* des naturels du port Jackson, est vert-olivâtre en dessus, noir sur la tête et la nuque, gris-brun sur le cou et le thorax, une ligne bleue sur les joues. Le dessous du corps blanc.

Un oiseau fort voisin des corbicalaos, et qui cependant n'a pas de nu sur la tête, ni la proéminence cornée de la base du bec, est le *philédon de Bourou* [5],

[1] *Merops corniculatus*, Lath.; Levaill., Ois., Ind., pl. 24, *tropido-rhynchus corniculatus*, Vig. et Horsf.

[2] *Merops monachus*, Lath.

[3] *Knob fronted bee eater*, White, pl. 190 : *tropidorhynchus monachus*, Vig. et Horsf.

[4] *Gracula cyanotis*, Lath.; *blue cheeked hony sucker*, Lewin, pl. 4.

[5] *Philedon Bouroensis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 8, fig. 3.

découvert par M. Adolphe Lesson dans l'île de Bourou. Son bec est droit, alongé, triangulaire, muni d'une légère arête. Son plumage est brun-roussâtre en dessus, fauve-sale sur la poitrine et le ventre. Le pourtour de l'œil seul est dégarni de plumes.

# LIVRE QUATORZIÈME.

## LES PASSEREAUX SYNDACTYLES ET GRIMPEURS.

Les oiseaux dont il sera question dans ce livre possèdent une série de caractères qui, bien qu'insolites, les rapprochent cependant et les lient les uns aux autres par un enchaînement non interrompu. Les *syndactyles*, séparés par M. Cuvier, se distinguent par leur doigt externe, presque aussi long que celui du milieu, et unis l'un à l'autre jusqu'à l'avant-dernière articulation. Mais cette manière d'être n'est pas exclusive aux oiseaux de ce groupe. On la retrouve chez plusieurs genres des passereaux marcheurs, soit entomophages, soit polyphages. Les grimpeurs ont le doigt externe dirigé en arrière comme le pouce, ce qui aide singulièrement la préhension. Mais d'autres passereaux grimpent parfaitement sans être organisés ainsi, et enfin des grimpeurs n'ont que trois doigts au lieu de quatre, et cependant réunissent tous les caractères des oiseaux de leur genre. On le voit, la méthode systématique ne peut être admise que comme un moyen artificiel de classement.

Les TOCKS [1] font le passage des corbicalaos, avec

[1] *Tockus*, Less., Ornith., 252; *buceros*, L.

lesquels ils ont été classés par tous les naturalistes nomenclateurs. Leur bec est recourbé, élevé, très comprimé sur son arête, qui est vive, et nullement projetée en casque, ainsi que cela a lieu chez les calaos. Les bords en sont lisses et dentelés. Buffon a connu deux espèces [1] de ce genre, qui est exclusivement africain. Latham a fait connoître le *gris* [2], dont le bec est gris, taché de noir, avec les bords dentelés. La huppe occipitale est brune. Le plumage est gris-cendré en dessus et gris-clair en dessous.

M. Ruppell, dans son second voyage en Afrique, a représenté deux tocks. Le *frangé* [3], à bec rouge, à plumage gris-de-plomb, plus noir sur les ailes, blanc sur le ventre. Les couvertures des ailes, petites et moyennes, sont liserées de blanc. La queue est verte avec des bords blanc-pur. Il se nourrit de gros insectes, et se rencontre dans la province de Temben. Le *bec jaune* [4], qui a été rencontré à Massua, a le bec jaune, assez saillant, la tête et le cou et le dessous du corps blancs, les ailes noires, frangées de blanc, la queue brune, barrée de neigeux.

Les NACIBAS [5] forment dans le genre calao une petite tribu n'ayant qu'une espèce, décrite par Buffon (enl. 779), qui vit, en Abyssinie, d'insectes et de charognes.

[1] Le tock et le nasique, enl. 260 et 890.
[2] *Buceros griseus*, Lath., esp. 15.
[3] *Buceros limbatus*, Ruppell, pl. 2, fig. 1.
[4] *Buceros flavirostris*, Ruppell, pl. 2, fig. 2.
[5] *Bucorvus*, Less., Ornith., 256.

Les CALAOS [1], ces grands oiseaux d'Afrique et des Indes, que rend remarquables leur énorme bec celluleux ou solide, le plus ordinairement surmonté d'une arête diversiforme, se sont accrus dans ces dernières années d'un grand nombre de belles espèces des îles les plus méridionales de l'Asie, telles que Bornéo, Sumatra, Java, et les Moluques orientales.

Les vrais calaos se nourrissent de fruits, et ceux des Moluques recherchent surtout les noix muscades, qui donnent à leur chair un goût délicieux. Quand ils volent, l'air qu'ils déplacent par les battements lourds de leurs ailes, joint à un claquement des mandibules, annonce leur approche, même à de grandes distances. Les sillons du bec, comme les éminences, se forment à mesure que l'oiseau vieillit, de là le nom de *jerar-vogel*, ou d'*oiseau à années*, que les Européens d'Amboine donnent en général aux calaos. Leur langue est simple, entière, et de forme triangulaire.

Les calaos qui méritent une mention spéciale sont : 1° Le *huppé* [2] ou *l'abba gumba* des Abyssins, a son casque jaune, à bord droit en avant. Les plumes de la tête lâches et terminées de blanc. Le plumage bleu-noir, le croupion, le bas-ventre et l'extrémité de la queue exceptés, qui sont d'un blanc-parfait. 2° Le *calao à casque rond* [3], dont Buffon n'a connu que

[1] *Buceros*, L., sur le squelette et la pneumaticité des calaos, Bull. XIII, 256.

[2] *Buceros cristatus*, Ruppell, pl. 1.

[3] *Buceros galeatus*, Gm.; Edw., pl. 281, fig. C; Hardw., Trans, XIV, 578, pl. 23; Lafresn., Mag. de zool., V, pl. 38.

le bec figuré, enl. 933, est remarquable par l'excessif alongement des deux rectrices moyennes. Son bec jaune à la pointe, est rouge-carmin. L'occiput est brun, le cou rougeâtre, le dos, les ailes et le thorax brun, nuancés de roux. Le ventre est blanc-pur. On le dit de Bornéo et de la presqu'île de Malacca. Il se nourrit de fruits. 3° Le *népaul* [1], ou le *dhanésa* des Indiens, a 3 pieds 6 pouces anglois de longueur totale, un bec blanc-jaunâtre démesurément grand, solide et nullement celluleux. Il a 6 sillons sur la mandibule supérieure. Son plumage est noir à reflets sur le dos. Excepté le sommet des rémiges et des rectrices qui sont blancs. La peau nue de la tête est bleue. Les yeux ont l'iris rouge. Sa principale nourriture consiste en fruits, et lorsqu'il est pressé par la faim il ne dédaigne pas les reptiles. 4° Le *calao à cimier* [2], des îles Célèbes, a le casque en crête rouge, le bec jaune, avec trois stries rouges et noires, la tête roux-brun, le cou jaune, le corps bleu-noir, la queue blanche. On le nomme *alo*. 5° Le *bicorne* [3] des îles Philippines ou de Sumatra. Bec et casque jaunâtres, unis sur les côtés, à casque prolongé en deux pointes en avant. Plumage noir, hormis le ventre et le milieu de l'aile qui sont blancs. C'est l'*inggang papa* ou *Burong oudan* des Malais. 6° Le *calao à casque fes-*

1 *Buceros nepalensis*, Hogson, As. resear., part. 1, p. 178; Bull., XXVI, 79; Proc., II, 15; *buceros cineraceus*, Temm.?

2 *Buceros cassidix*, Temm., pl. 210.

3 *Buceros bicornis*, Levaill., pl. 7 des Ois. rares d'Am. et des Indes: *B. cavatus*, Raffles. Trans., XIII, 291.

*tonné* [1] est répandu dans les îles de Java, Banda, Timor et Waighiou. Son plumage est noir, sa queue blanche, son casque est convexe, ayant 5 sillons sur les côtés. La gorge et la moitié du cou sont dénudées et revêtues d'une peau noire. 7° Le *calao violet* [2], de Ceylan, a son casque arrondi, jaune, taché de noir et bordé de rouge à la base. Il a le plumage noir, teinté de bleu sur les ailes, blanc sur le ventre, au bout des rémiges et des rectrices latérales. 8° Le *calao à casque sillonné* [3], des îles Mariannes et Philippines, et notamment de Mindanao, a le bec médiocre, rouge-carmin, à crête verticale ondulée de sillons sur les côtés, à 4 rainures jaunes à la mandibule inférieure. Le tour des yeux est nu et le cou est roux. Le dos et les ailes vert-doré. Le corps en dessous noir. La queue blanche, liserée de noir. 9° Le *calao à bec blanc* [4], ou du Malabar, du continent de l'Inde et des îles de Java et Sumatra, a le bec blanchâtre, taché de brun, le plumage noir, excepté le ventre, le bout des pennes alaires et caudales externes qui sont blancs. 10° Le *calao de gingi* [5], de l'Inde, a le casque terminé en pointe. Son bec est noir et blanc; son plumage gris-roux, avec du blanc en dessous, et la terminaison de la queue est barrée de noir,

1 *B. plicatus*, Lath.; *B. plicatus et undulatus*, Shaw.; Levaill., pl. 20, 21, 22 (la pl. 20 est fautive); Levaill., pl. 239 et pl. 22.

2 *Buceros violaceus*, Lev., pl. 19.

3 *B. sulcatus*, Temm., 69.

4 *B. Malabaricus*, Lath., esp. 6; *B. albirostris*, Shaw.; Sonnerat, *ib.* pl. 121; Edwards, pl. 281 (le bec); Levaill., pl. 14; Lath., pl. 2.

5 *B. gingianus*, Lath.; Sonnerat, pl. 121; Levaill., Cal., pl. 15.

et les deux pennes moyennes dépassent les autres d'un pouce. 11° Le *calao à cannelures* [1], de l'île de Célèbes, a son bec sillonné de cannelures en place de casque. Son plumage en entier noir-vert-luisant. Le tour de l'œil est bleu. 12° Le *calao longibandes* [2] habite la côte d'Angole. Son arête est peu marquée. Le bec est jaunâtre, mais rouge à la pointe. Le tour de l'œil seul est nu. Bleu-noir luisant en dessus, le ventre et les rectrices externes sont blancs. La plante des pieds est rouge. 13° Le *couronné* [3], du midi de l'Afrique, a son arête en simple biseau saillant, le bec rouge, le plumage gris-brun, noir, cerclé de blanc sur le sinciput, blanc sous le corps et à l'extrémité de la queue. 14° Le *gingala* [4], de Ceylan et de l'Inde continentale, a son bec simple ou sans casque, jaunâtre, les plumes de l'occiput lâches, le dos brun-verdâtre, le dessous du corps gris-bleuâtre, la queue est terminée de blanc.

Les nouvelles espèces ajoutées à la révision des calaos, par M. Temminck, sont les suivantes : 15° Le *calao à casque en croissant* [5], de Banda et de Java, a le bec blanc, surmonté d'un croissant orangé imitant un second bec renversé, bordé de noir. Son plumage est brun, excepté le bas du dos, le ventre, et l'extrémité de la queue, qui est gris-blanchâtre. 16° Le

1 *B. exarhatus*, Temm., pl. 211.
2 *B. fasciatus*, Shaw, Gen. zool., 8, 34 ; Levaill., Afriq. pl. 233.
3 *B. coronatus*, Shaw, p. 37 ; Levaill., pl. 234 et 235.
4 *B. gingalensis*, Shaw, p. 37 ; Levaill., Calaos, pl. 23.
5 *Buceros lunatus*, Temm., pl. 546.

*largup* [1] se trouve à Sumatra et à Bornéo, a le gosier et le tour des yeux nus et violâtres, les plumes de l'occiput lâches, la tête, le cou, la moitié des ailes et le dos vert-brun, le ventre et le thorax brun-écaillé, la queue largement rubanée de noir au sommet. 17° Le *calao à casque élevé* [2], dont on ignore la patrie, ne témoigne de son existence que par son bec déposé dans les collections. Le bec est surmonté d'un casque élevé, et coupé brusquement en avant. 18° Le *bec en rouleau* [3] n'est aussi connu que par son bec, à casque élevé, roulé dans le haut, et très sinueux sur les côtés. 19° Le *charbonnier* [4], de Bornéo et de Sumatra, a le casque comprimé en entier : il est jaune-serin, ainsi que le bec. Le plumage est d'un riche vert-lustré, le sommet des rectrices latérales excepté, qui est blanc. Les joues et le tour des yeux sont nus. 20° Le *rigolaire* [5], de Bornéo, a un fanon rougeâtre, un casque sinueux et peu haut, coloré en rouge, le bec jaune, le devant du cou nankin, le derrière noir, ainsi que tout le corps, les deux tiers de la queue exceptés, qui sont roux-cannelle. 21° Le *calao à casque grêle* [6], de Bornéo, a le gosier dénudé et bleuâtre, le bec jaune, à simple ressaut aigu pour casque, le plumage entièrement bleu-noir, la queue aux deux tiers

[1] *B. galeritus*, Temm., pl. 520.

[2] *B. elatus*, Temm., pl. 521, fig. 1.

[3] *B. cylindricus*, Temm., pl. 521, fig. 2.

[4] *B. antracicus*, Temm., pl 529.

[5] *B. corrugatus*, Temm., pl. 531.

[6] *B. gracilis*, Temm., pl. 535.

roux-cannelle. 22° Le *calao trompette* [1] provient du cap de Bonne-Espérance. Il a le bec brunâtre, surmonté d'un casque pointu en avant, et présente des stries sur les côtés. Son plumage est vert-bouteille-luisant, ayant du blanc-pur aux parties inférieures, aux rémiges secondaires et aux rectrices externes. 23° Le *coiffé* [2], de Sumatra, a une crête tranchante sur son bec, qui est presque caché par les plumes ébouriffées en crinière de la tête et du cou. Son plumage est brun, nuancé de blanc sur le ventre. 24° Le *calao à casque bombé* [3] se trouve à Java et à Sumatra, a le casque peu saillant, jaune, maculé de noir, comme le bec. Son plumage est bleu-noir-lustré, avec le ventre, le bout des pennes alaires et les rectrices latérales blancs. 25° Le *calao malais* [4] se trouve à Malacca et à Sumatra. Sa tête est encadrée d'une auréole neigeuse, et le corps est noir; les rectrices externes sont terminées de blanc. Ses pieds sont verdâtres. 26° Le *calao ruficol* [5], confondu avec le calao festonné. Son bec a un casque aussi festonné, très alongé, la gorge nue, la tête, le cou et le thorax roux-cannelle, le plumage bleu-noir, la queue exceptée, qui est entièrement blanche. Il est commun à Waighiou et à la Nouvelle-Guinée. 27° Le *calao à casque noir* [6] vient du pays des Ashanties, sur la côte d'Afrique. Son

[1] *B. buccinator*, Temm., pl. 284.

[2] *B. comatus*, Raffles, Trans., XIII, 339.

[3] *B. convexus*, Temm., pl. 430.

[4] *B. malayanus*, Raffles, Cat.

[5] *B. ruficollis*, Vieill.; La Billardière, Voy. avec 1 fig.

[6] *B. atratus*, Temm., pl. 558.

casque, très élevé, est noir comme le bec, qui est pointu. La gorge et le devant du cou sont dénudés et rougeâtres. Son plumage est noir, teinté de vert-doré sur les pennes des ailes et de la queue. Elle est terminée de blanc sur les côtés. Les plumes de la tête et du cou sont lâches, noires et terminées de blanc.

Les TOUCANS [1], des régions les plus chaudes de l'Amérique, si reconnoissables par leur bec celluleux, très gros, très entier, crochu, mais denté sur les bords, à leur langue barbelée sur les côtés, se sont enrichis dans ces dernières années d'un grand nombre d'espèces. Mais il est peu de genres d'oiseaux plus naturels que celui-ci, car toutes les espèces se ressemblent, à des modifications près de la taille, des couleurs ou du développement de quelques parties purement accessoires. Les toucans habitent les forêts équatoriales, et nichent dans les troncs d'arbres. Leur nourriture se compose de fruits, d'insectes, et même de reptiles ou de petits oiseaux qu'ils déchirent avec un vif sentiment de plaisir. En captivité, ils préfèrent le pain, les végétaux cuits, les œufs et la viande torréfiée [2].

I. Les VRAIS TOUCANS [3] ont le bec très volumineux; la queue courte et carrée; le plumage noir, mais leur gorge et les couvertures supérieures de la queue sont

[1] *Ramphastidées*; *ptéroglosses*; *tucana*, Briss.; *ramphastos*, L.; *ramphastos* et *pteroglossus*, Illig., *tucana* et *aracari*, Less.; Gould, Monog. de toucans; Révision, *id.*, Proceed., V, 158; Wagl., Syst., t. I.

[2] Broderip, Zool. journ., I, 484 et 591; Bull., VI, 413.

[3] *Ramphastos*, auct.

vivement colorées. M. Gould les a disposés en tableau synoptique [1].

Les toucans inconnus à Buffon sont les suivants : 1° *Le Cuvier* [2], qui provient des rives des Amazones, et dont le bec est noir, strié de jaune sur l'arête. Il ressemble au toucan de l'enl. 262 des figures de Buffon, quant à la coloration générale du plumage. Comme lui il a la gorge blanche, bordée de rouge, et le croupion [3] jaune-orangé ; 2° *le toucan à arête* [4], assez semblable au précédent, mais plus petit de taille ; son bec est noir, à arête et bande, à la base jaune-paille. Son thorax blanc est bordé de rouge, et le croupion est jaune, avec une nuance orangée à l'extrémité des plumes. Il se trouve au Mexique.

[1] I. Croupion jaune ou jaunâtre.

| | | |
|---|---|---|
| Thorax blanc . . . . . . | 1. | *R. culminatus.* |
| ——————— . . . . . . | 2. | *R. Cuvieri.* |
| ——————— . . . . . . | 3. | *R. erythrorhynchus*, enl. 262. |
| Thorax jaune-pâle . . . | 4. | *R. citreopygus.* |
| Thorax jaune . . . . . . | 5. | *R. osculans.* |

II. Croupion blanc.

| | | |
|---|---|---|
| Thorax blanc . . . . . . | 6. | *R. toco*, enl. 82. |
| ——————— . . . . . . | 6 *bis*. | *R. niveus*, Less. |
| Thorax jaune . . . . . . | 7. | *R. carinatus.* |
| ——————— . . . . . . | 8. | *R. Swainsonii.* |

III. Croupion rouge.

| | | |
|---|---|---|
| Bec noir ; oreilles blanches . | 9. | *R. vitellinus.* |
| Bec noir ; or. et poitrine bl. . | 10. | *R. ariel.* |
| Bec verdâtre . . . . . . . . . | 11. | *R. dicolorus.* |

[2] *Ramphastos Cuvieri*, Wagl., Syst., esp. 5.

[3] Par croupion on doit entendre constamment, quand nous parlons de toucans, les couvertures supérieures de la queue.

[4] *R. culminatus*, Gould, Proceed., III, 70.

3° Le *Swainson*[1] a été découvert dans les parties montagneuses de la Colombie. Son plumage est noir, avec du roux sur le sommet de la tête. La gorge est jaune, et deux raies, l'une blanche, l'autre rouge, entourent le ventre. Les plumes tectrices supérieures sont blanches, les inférieures rouges. Le bec est jaune, rayé de noir sur l'arête, et terminé de cette dernière couleur. Il se rapproche du toucan ambigu décrit par M. Swainson. 4° Le *toucan caréné*[2] se rencontre au Mexique. Son bec est rouge-de-sang à la base, verdâtre sur les côtés, jaune sur l'arête, et bleu sur la mandibule inférieure. Sa gorge est jaune, bordée de rouge ; les tectrices alaires sont neigeuses, les inférieures rouges. 5° Le *neigeux*[3] est bien voisin du toco, dont toutefois il diffère évidemment lorsqu'on le compare minutieusement. L'individu de la collection Rivoli provenoit de l'intérieur du Brésil, de Mato-Grosso. Son bec est jaune, ciselé de noir à sa base, rouge sur l'arête, et marqué d'une large tache noire à l'extrémité de la mandibule supérieure. Le devant du cou est blanc-de-lait, mat, sans rebord coloré. Les tectrices supérieures sont du même blanc-mat. Les inférieures sont rouges. 6° Le *pignancoin*[4], commun à Cayenne et sur les rives du fleuve des Amazones, a le bec noir, encadré de bleu ; la gorge

[1] *R. Swainsonii*, Gould, Proc., III, 69 ; le tocard, Levaill. ? *R. ambiguus*, Sw., Zool. illust., p. 168.

[2] *R. carinatus*, Sw., Zool. illust., pl. 45.

[3] *R. niveus*, Less., inédit.

[4] Levaill., Par., t. II, pl. 7 ; *ramphastos vitellinus*, Illig. ; Sw., Illust., pl. 56.

jaune, bordée de blanc, et passant au blanc-pur sur les joues, et teinte de rouge sur le thorax. Couvertures du dessus et dessous rouges. 7° L'*ariel*[1], ou le grand toucan du Para, de Vieillot, ne paroît pas différer de l'enl. 307 de Buffon, qui représente *le toucan à gorge jaune* du Brésil. Seulement les tectrices supérieures sont rouges chez l'un et orangées chez l'autre. 8° Le *petit toucan à ventre rouge*[2], ou *le tucai* de d'Azara, a le bec vert, encadré de noir; le thorax écarlate; la gorge jaune et orangée à son milieu. Sa taille ne dépasse guère 15 pouces. 9° Le *T. à croupion citron*[3], du Brésil, a le bec noir-jaune sur l'arête et à la base. Le thorax et le croupion sont jaune-pâle, avec un large collier rouge sur le thorax. Les plumes anales sont également rouges. Le tour de l'œil est gris-de-plomb. 10° L'*osculant*[4], aussi du Brésil, a le bec noir, avec l'arête jaune; le devant du cou est jaune-soufre, mais orangé au milieu. Le tour de l'œil est blanc.

II. Les TOUCANS AULACORHYNQUES[5] conduisent des toucans aux aracaris. Leur queue est médiocre, arrondie par sa manière d'être étagée. Leur bec est relativement aux deux autres groupes moins haut, plus aminci sur l'arête, et creusé d'un sillon sur le côté. Les ailes sont courtes et arrondies, à 4e rémige

1 *R. tucanus*, L.; *R. Temminckii*, Wagler; *R. ariel*, Vig.; Bull., X, 155; Proceed., II, 42.

2 *Ramphastos dicolorus*, L.; *R. chlororhynchus*, Temm.; *R. tucai*, Lichst.

3 *R. citreopygus*, Gould, Proc., V, 156; *R. subfuscatus*, Less.

4 *R. osculans*, ibid.

5 *Aulacorhynchus*, Gould, Proc. IV, 147.

la plus longue. M. Gould en admet cinq espèces[1] :

1° L'*aracari vert*[2], du Mexique, est vert-doré sur le corps, vert-mat en dessous. Le bas-ventre et le sommet des rectrices sont roux ; les joues et la gorge sont blanchâtres. 2° Le *pavonin*[3], également du Mexique, est vert-pré sur le corps, d'un vert plus clair en dessous. Son bec est noir à la base et en dessous, mais le bas ventre et la pointe des rectrices sont brunâtres. 3° Le *sillonné*[4] vit au Pérou. Son bec est sillonné, rouge et noir ; le plumage est généralement vert-pré, avec du bleu sur la tête, du gris au menton, du jaune sur les sourcils. 4° Le *derby*[5], dont on ignore la patrie, est vert, avec des reflets dorés en dessus, et nuancé de bleu sur la tête. Le menton est blanc, et les parties inférieures sont jaunâtres. Les rectrices moyennes sont terminées de brun. 5° Le *rouge-croupion*[6], dont la patrie est inconnue, a le plumage olivâtre en dessus, bleuâtre en dessous, avec une teinte plus foncée sur le thorax. Le croupion écarlate, et les quatre rectrices moyennes sont terminées de brun.

[1] Plumes anales colorées, bec jaunâtre à sa base. 1. *A. prasinus*.
——— bec noir . . . . . . . 2. *A. pavoninus*.
Plumes anales de la couleur du ventre, croupion *idem.*, toutes les rectrices unicolores . . 3. *A. sulcatus*.
——— les 2 rectrices moyennes terminées de marron . . 4. *A. derbianus*.
——— croupion rouge. . . . . . 5. *A. hæmatopygus*.

[2] *Pteroglossus prasinus*, Lichst.; Gould, Proceed., IV, 78.

[3] *P. pavoninus*, Gould, Proc., V, 158.

[4] *P. sulcatus*, Sw., Zool. illust., pl. 44; Temm., pl. 356.

[5] *P. derbianus*, Gould, Proc., V, 49.

[6] *P. hæmatopygus*, Gould, Proc., IV, 147.

III. Les ARACARIS[1] ont un bec assez fort, solide. Les ailes subaiguës, la queue alongée et fortement étagée. Leur plumage est généralement vert[2], avec des plaques diversement colorées. Au reste, mêmes mœurs et même patrie que les toucans.

Buffon a connu de ce genre l'*aracari*[3], ou *grigri*, le *vert*[4], et le *culik*[5].

Les espèces nouvelles sont : 1° Le *royal*[6], du Mexi-

1 *Pteroglossus*, Illig.; *aracari*, Less.

2 M. Gould les classe ainsi qu'il suit (Proc., IV, 75) :

| | |
|---|---|
| Thorax et ventre jaunes : | |
| Écharpe rouge; bec blanc sur les côtés . . . . | 1. *P. aracari.* |
| ——————— noir sur les côtés . . . . . | 2. *P. castanotis.* |
| Écharpe noire et rouge; tache noire . . . . . . | 3. *P. regalis.* |
| ——————— collier noir . . . . . . . | 4. *P. pluricinctus.* |
| Thorax écarlate : | |
| Collier nul ou jaune, étroit . . . . . . . . . . . | 5. *P. bitorquatus.* |
| Collier noir, large . . . . . . . . . . . . . . . . | 6. *P. Azaræ.* |
| Desso. du corps jaune tacheté de rouge-mélangé. | 7. *P. ulocomus.* |
| ——————— de blanc bleuâtre. | 8. *P. hypoleucos.* |
| ——————— de jaune . . . . . | 9. *P. Baillonii.* |
| Thorax et ventre jaunes ou rayés : | |
| Bec marqué d'orangé . . . . . . . . . . . . | 10. *P. viridis.* |
| Bec taché de noir . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 11. *P. Humboldii.* |
| Thorax semblable à la gorge : | |
| Ventre discolore. . . . . . . . . . . . . . . | 12. *P. inscriptus.* |
| Bec blanc tacheté de noir. . . . . . . . . . . . | 13. *P. maculirostris.* |
| Bec rouge concolore. . . . . . . . . . . . . . . . | 14. *P. nattereri.* |
| ——— à pointe noire . . . . . . . . . . . . . . . | 15. *P. Reinwardsii.* |
| Bec entièrement noir bordé de rouge . . . . . . | 16. *P. culik.* |
| ——————— cendré . . . . . . . . . . . . . . | 17. *P. Langsdorffii.* |

3 *Ramphartos aracari*, L., enl. 166.

4 *R. viridis*, enl. 727 et 728.

5 *R. piperivorus*, L., enl. 577 et 529.

6 *P. regalis*, Lichst.; Gould, Proceed., IV, 75; *P. ambiguus* Less., Ornith., p. 178.

que, jaune sur les parties inférieures, mais taché de noir sur le thorax, et ayant une écharpe sur le ventre, noire en avant, et rouge en arrière. Sa tête et son cou sont noirs, et des taches rouges se dessinent sur le thorax et sur le ventre. 2° L'*aracari à oreilles marron*[2], du Brésil, a sur le jaune des parties inférieures une large écharpe rouge. 3° Le *double collier*[3], de la Guyane, a la nuque et deux colliers rouges. 4° L'*Azara*[4] a la poitrine rouge, traversée par une large écharpe noire. Il est assez rare au Brésil. 5° L'*ébouriffé*[5], des bords du fleuve des Amazones, à ce que l'on suppose, a toutes les plumes de la tête, des joues et de la nuque crépues, très développées et d'un noir-brillant. 6° Le *blanchâtre*[6], de la Colombie, a les parties inférieures d'un gris-bleuâtre et le croupion rouge. 7° Le *Baillon*[7], du Brésil, est orangé sur la tête et sur les parties inférieures; 8° le *bec à hiéroglyphes*[8], de la Guyane, a le dessous du corps jaune, le bec jaune, encadré de noir, et marqué sur les bords dentelés de traits hiérogly formes. 9° L'*aracari à bec tacheté*[9] se trouve au Brésil. Il a l'occiput

1 *P. castanotis*, Gould, Proc., I, 119, et IV, 75.

2 *P. bitorquatus*, Vig., Zool.; Journ., II, 481.

3 *P. Azaræ*, Wolg.; Vieill.; Levaill., pl. A.

4 *P. ulocomus*, Gould, Proc., I, 487; IV, 76; et III, 38.

5 *P. hypoglaucus*, Gould, Proc, I, 70; III, 70; et IV, 77.

6 *P. Baillonii*, Wogl.; Levaill., pl. 18; *P. croceus*, Jard.; et Selby, pl. 6; Gould, Proc., IV, 77.

7 *P. inscriptus*, Sw.

8 *P. maculirostris*, Lichst.; Vieill., Gal., pl. 307; Selby, pl. 26; Levaill., pl. AA et pl. 15.

et le ventre bleu-noir, les flancs et les côtés du cou jaunes; le bec, jaune-bleuâtre, maculé de noir. 10° Le *pluribandes* [1], aussi du Brésil, est jaune sous le corps, ayant sur le thorax une bande noire, sur le ventre une écharpe noire en avant et rouge en arrière. 11° L'*Humboldt* [2], de la même contrée que le précédent, est jaune-soufre sous le corps, mais son bec est en dessus blanc-jaunâtre, avec du noir aux bords, et totalement noir à la mandibule inférieure. Il se rapproche beaucoup de l'aracari à bec chargé de hiéroglyphes. 12° Le *natterer* [3], du Brésil, a le ventre jaune, les plumes tibiales marron, le bec rouge, tacheté de noir. 13° Le *Reinwardt* [4], aussi du Brésil, a le ventre orangé, teinté de marron. Son bec est roux, avec quelques dents noires et blanches. 14° Le *Langsdorff* [5], encore du Brésil, a le ventre marron, le bec noir avec quelques taches vertes.

Les MOMOTS [6], dont Buffon n'a connu que le houtou de la Guyane (enl. 370), se sont enrichis de quelques espèces de l'Amérique chaude, dont ce genre est exclusivement originaire. Leur bec fort, dont les bords sont crénelés; leur longue queue, leur plumage sec et rigide, orné de vives couleurs, les distinguent suffisamment des autres oiseaux, tout en

[1] *P. pluricinctus*, Gould, Proc., V, 157.

[2] *P. Humboldtii*, Wagl., esp. 4.

[3] *P. nattereri*, Gould, Proc., V, 157.

[4] *P. Reinwardtii*, Wagl., esp. 11.

[5] *P. Langsdorffii*, Wag., esp. 12.

[6] *Momotus*, Briss.; *prionites*, Illig. (de πριων, scie); *baryphonus*, Vieill. (de βαρύφωνος, forte voix).

les plaçant comme lien intermédiaire entre les toucans et les perroquets. Les momots vivent d'insectes, parfois de petits oiseaux qu'ils tuent. Ils nichent dans les creux d'arbres des profondes forêts du nouveau monde.

Le *tutu*[1], ou le *dombey*, habite le Paraguay et le Brésil méridional. Il a la face noire, une calotte brun-rouge-foncé, un plumage vert-intense, une queue longue, étagée, élargie à son extrémité, qui est bleu-indigo, tandis que sa plus grande portion est verte. Les rémiges sont bleues et le bas-ventre est roux. L'*oranroux*[2], aussi du Brésil, a la tête rouge, le plumage vert, les joues noires, une tache angulaire noire au milieu de la poitrine; les rémiges bleuâtres. Une ceinture orangée coupe le haut du ventre. Celui-ci est gris-de-perle. La queue est longue, étagée.

Le *Mexicain*[3] est plus petit que le houtou, et a comme lui deux plumes noires sur le thorax. Sa tête et son cou sont cannelle. Le dos, les ailes sont noirs; les plumes auriculaires s'allongent en touffes noires, teintées d'azur. Une tache bleue se dessine au-dessus de chaque œil. Enfin la partie inférieure du corps est d'un blanc-verdâtre. On le trouve sur la montagne de Temiscaltipec.

Le *platyrhynque*[4] provient du Brésil. Il est vert-jaunâtre, avec la tête, le cou et le thorax d'un roux-

[1] Azara, Momot dombey, Levaill., Parad., pl. 39: *prionites tutu.*

[2] Levaill., Prom., pl. B.; *momotus Levaillantii.*

[3] *Momotus mexicanus*, Sw., Phil. Mag., juin 1827, p. 442, n° 101.

[4] *Momotus platyrhynchus*, Lead., Trans. XVI, 85; Bull., XXIV, 367.

marron. Ses yeux sont surmontés chacun d'un sourcil noir, et une écharpe, aussi noire, traverse la poitrine. Son bec est surtout fort élargi dans le sens transversal.

Les SCYTHROPS ressemblent par leurs formes générales aux aracaris qu'ils remplacent dans la Nouvelle-Galles du sud ; mais leur langue, au lieu d'être ciliée, est entière. Leurs ailes sont pointues et dépassent le croupion. Leur queue est étagée et arrondie. Le bec est gros et long, arqué sur son arête, creusé sur les côtés de deux sillons, moins longs que ceux qu'on remarque sur le bec des aulacorhynques. Le tour de l'œil est nu. Ce genre n'a qu'une espèce assez commune à la Nouvelle-Galles du sud. Le *présageur* [1], à tête gris-clair, à ailes gris-foncé, le thorax et le ventre blancs ; les flancs barrés de brun, ainsi que le dessous de la queue. Le jeune âge [2] ressemble aux jeunes coucous, et a comme eux une livrée barriolée de gris, de roux-vif et de brun.

Les PERROQUETS [3] forment une famille d'oiseaux aussi nombreuse par les espèces qu'uniforme par l'ensemble des caractères propres à chacune de ses tribus. Cette famille est, zoologiquement parlant, un genre naturel, et toutes les distinctions qu'on a proposées parmi les perroquets reposent plutôt sur des nuan-

[1] *Scythrops Novæ-Hollandiæ*, Lath. *Sc. australasiæ*, Shaw., Phill., 165 : Temm., pl. 290; Vieill., Gal., pl 39; *perroquet calao*, Sonnini, édit. de Buff.; *anomaleous horn-bill*, White, pl. 142.

[2] Lafrenaye, Mag. de zool., 1835, pl. 37.

[3] *Psittacus*, L.

ces que sur des modifications essentielles de leur économie. Mais dans un genre où les espèces se sont accumulées, surtout dans ces dernières années, il a donc fallu grouper les races qui présentoient entre elles le plus d'analogie, et en créer des tribus assez exactement circonscrites, soit par quelques particularités, soit par les mœurs, les couleurs, et par les zones territoriales qu'elles habitent.

Lorsque Buffon publia sa Révision des espèces de perroquets, son génie, étranger à toute méthode dans les premiers volumes de son Histoire des oiseaux, en avoit insensiblement reconnu la nécessité sans oser encore se l'avouer. Aussi son travail sur les perroquets est-il complet et riche de détails analytiques; car déjà on voit poindre la formation de genres sous les titres de : *cacatoes*, *perroquets*, *loris*, *loris-perruches*, *perruches à queue longue* ou *courte*, *aras*, *amazones*, *criks*, *papegais* et *perriches à longue* ou *courte queue*.

Ces divisions, admises par Buffon, sont donc la base réelle de tous les groupes qu'on a établis depuis pour faciliter l'étude de nombreuses espèces de perroquets découvertes, et le genre perroquet a été élevé au rang de famille sous le nom de *psittacidées*. Nous ne donnerons pas l'histoire des fluctuations de nomenclature que le genre a éprouvées, et le travail général dont nous présentons ici le tableau en donnera une idée convenable. Toutes les dénominations nouvelles qui vont suivre ont donc pour but de séparer les espèces de manière à rendre leur étude facile.

Les perroquets vivent assez généralement dans la zone équatoriale qui ceint le globe. Cependant les découvertes des voyageurs ont fait connoître que ces oiseaux ne dédaignoient pas d'habiter les zones extra-tropicales par des latitudes assez refroidies, et c'est ainsi qu'au nord de l'Amérique on les a vus dépasser les États-Unis, et qu'au sud on en a rencontré de belles espèces au Chili, au Paraguay et jusqu'à la terre de Feu. L'Australie, dont les terres antarctiques sont si riches en oiseaux de ce genre, compte les belles espèces de la Nouvelle-Galles du sud, de la terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande, des îles Maquarie, etc.; et les îles océaniennes de l'ouest à l'est en possèdent aussi de remarquables et de particulières.

A peu d'exceptions près, tous les perroquets ont reçu de la nature de riches couleurs, par plaques crues, il est vrai. Ils aiment vivre en troupes criardes, qui se nourrissent, dans les forêts, de fruits, de bourgeons, d'écorces et même d'exsudations miellées, et de tubercules féculens. Ils grimpent aisément en s'aidant de leur bec pour s'accrocher, et ils nichent dans les creux des arbres. Leur vol est peu étendu, ce qui en fait des oiseaux assez sédentaires. Nous proposons donc les subdivisions suivantes comme l'expression de l'état actuel de nos connoissances orthologiques sur ces oiseaux.

I. Les CALYPTHORYNQUES, ou *Banksiens* [1], sont ex-

[1] *Banksianus*, Less., Orn., p. 179; *calypthorhynchus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 269; *kakadoë*, Kuhl; *plyctolophus*, Vieill.; *cacatua*, Vieill.

clusivement de la Nouvelle-Hollande, et leur découverte date des voyages de Cook, mais surtout de la colonisation des Anglois à la Nouvelle-Galles du sud. Ils sont reconnoissables à leur gros bec, élevé, dilaté à la mandibule inférieure. Leurs ailes sont longues et pointues; leur queue est ample et dilatée à la base, composée de rectrices égales; les plumes sont larges et lâches. Leur plumage est noir, relevé seulement de jaune ou de rouge. On ne les trouve qu'à la Nouvelle-Galles du sud. Les auteurs les plus récents reconnoissent quatre espèces, qui sont : 1° La *buse*[1], ayant 22 à 24 pouces de longueur, et un plumage noir-olivâtre, avec une tache jaune sur les oreilles, et une barre de même couleur, piquetée de noir sous la queue; 2° le *Baudin*[2], plus petit d'un tiers que l'espèce précédente, à plumage d'un noir-terne, peu ou point huppé, à bords des plumes des parties inférieures d'un blanc-sale ou terreux; 3° le *Banksien*[3], long de 22 à 24 pouces, à plumage noir-foncé, à reflets luisants sur le corps, à huppe fournie, à barre rouge sous la queue; 4° le *Temminck*[4], long de 17 à 18 pouces, à plumage d'un brun-sombre, nuancé d'olivâtre, à tête peu huppée, ayant aussi une barre rouge vermiculée de noir sous la queue.

Les perroquets de ce groupe vivent, dans les forêts d'eucalyptus et d'éphedras, des fruits semi-ligneux de

[1] *Psittacus funereus*, Lath.; Shaw, Misc., pl. 186.

[2] *Ps. Baudini*, Lear, Monog., pl. 6.

[3] *Ps. Banksii*, Lath.; Shaw, Misc., pl. 50.

[4] *Ps. Temminckii*, Kuhl; Consp. psitt.

ces arbres, et des écorces fongueuses qui les recouvrent. Leur vol est lourd et bruyant, et leur cri rauque et sauvage. Ils ne paroissent pas être susceptibles de se plier à la domesticité, et par suite d'apprendre à parler.

II. Les CALLOCÉPHALES [1] sont le lien intermédiaire qui unit les callypthorhynques aux cacatoës. Comme les premiers, on ne les trouve qu'à la Nouvelle-Hollande. Leur bec est robuste, il est moins élevé que celui de la première tribu, et de plus il est dilaté sur les côtés et bombé sur l'arête. La mandibule inférieure est courte, peu épaisse, et fortement échancrée. Le corps est court et ramassé, les ailes sont presque aussi longues que la queue; celle-ci est médiocre, égale, légèrement échancrée. Les tarses sont fort gros et réticulés. La tête est surmontée d'une huppe dressée, composée de plumes rigides, à barbes unilatérales et criniformes. La seule espèce de ce groupe est le *cacatoës à cimier* [2], qui habite l'île King dans le détroit de Bass. Le mâle a le plumage gris-bleuâtre, plus ou moins foncé, et chaque plume est frangée de plus clair. La tête et la huppe sont d'un beau rouge-de-minium. La femelle a sa huppe brun-bleuâtre, avec des reflets roussâtres. Une nuance verte domine sur les plumes du croupion. Les petites couvertures des ailes sont arrondies, et portent sur un fond brun un

1 *Callocephalon*, Less., Voy. de la Thétis, page 311.

2 *Callocephalon australe*, Less., Zool. Thétis, pl. 47 et 48; *psittacus galeatus*, Lath.; *cacatua galeatea*, Vieill., Encycl., p. 1414; *calypthorhynchus galeatus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 274.

ovale jaune-clair formé de deux croissants. A cela près, elle ressemble au mâle.

III. Les CACATOIS [1] ou *cacatoës*, reconnoissables à la huppe qui recouvre leur tête, à leur plumage blanc, et dans un seul cas rose-clair, forment ainsi une tribu dont les espèces varient par la taille ou par la huppe, sans différer en rien d'essentiel. Leur nom leur vient des syllabes *ca-ca-toës*, qu'articule en miaulant la petite espèce des Moluques; les ailes des cacatoës sont aussi longues que leur queue, qui est coupée carrément et médiocrement longue. Leur bec a ses bords renflés et sinueux, et son arête rubanée. Ce sont des perroquets dont le cri est rauque et bruyant, le naturel gai et capricieux, et qui se plient à la longue à l'éducation qu'on leur donne lorsqu'ils sont pris jeunes. Alors ils apprennent à siffler et à répéter des phrases. Vieux, leur naturel est indocile, et leurs caprices les rendent redoutables et dangereux par les morçures qu'ils font avec leur bec.

Les cacatoës sont répandus aux Moluques, aux îles Philippines, sur toutes les terres de la Papouasie jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Des huit espèces reconnues, Buffon en a décrit quatre (enl. 14, 191, 263 et 498).

Le *jing-wos* [2], très commun à la Nouvelle-Guinée, a traversé le détroit de Torrès, et s'est avancé dans la Nouvelle-Galles du sud jusque par les 36 degrés de

[1] *Cacatua*, Briss.; *cacatoës*, Duméril; *kakadoe*, Lacép.; Kuhl; *plyctolophus*, Vieill.

[2] *Ps. galeritus*, Lath.; Shaw; White, p. 327; *cacatua galerita*, Vieill., Encycl., esp. 7.

latitude méridionale. Son plumage est blanc ; sa huppe distique est jaune, mais les plumes antérieures sont blanches. Les oreilles sont lavées de jaunâtre. Il est de la taille du cacatoës à huppe blanche. Le *nasique* [1] a un bec jaune, terminé en pointe presque droite. Son plumage neigeux est nuancé de jaune en dedans des ailes et sur la queue. Les joues et le devant du cou sont teintés de rouge. Sa huppe est blanche et peu fournie. Le *rosalbin* [2] est remarquable par la belle nuance rose qui colore son plumage, les ailes et la queue exceptées, qui sont gris-glacé. Ses rémiges sont noires, et les rectrices sont terminées de brun-sale.

Le *Leadbeater* [3] est de la Nouvelle-Hollande, ainsi que les deux précédents. Sa taille égale à peine celle du petit cacatoës à huppe jaune. Son plumage est blanc, mais il est lavé de rose sur les joues, le cou, le front, la poitrine, les tectrices inférieures des ailes et le milieu du ventre. Les plumes de sa huppe sont roses à leur naissance, blanches à leur sommet, et marquées d'une tache jaune à leur milieu. Les rectrices sont d'un rose assez foncé à leur partie interne.

IV. Les CALOPSITES [4] tiennent des cacatoës par la huppe élégante qui part de l'occiput, et qui se com-

[1] *Psittacus nasutus*, Temm., pl. 351 ; *Ps. tenuirostris*, Kuhl.

[2] *Ps. eos*, Kuhl ; Temm., pl. 81 ; *cacatua rosea*, Vieill., Gal., pl. 25.

[3] *Plyctolophus Leadbeaterii*, Vig., Proceed., I, 61.

[4] *Calopsitta*, Less., Illust. de zool., pl. 49.

pose de plumes grêles et effilées, des aras par le nu du pourtour de l'œil; les ailes, bien que longues et aiguës, n'atteignent au plus que le milieu de la queue. Celle-ci est étroite et formée de 12 rectrices pointues, roides, ayant les deux moyennes plus longues que les latérales, et imitant la queue des pezopores. Le bec, bien que petit, est taillé comme celui des calypthorhynques. La seule espèce de ce groupe vit à la Nouvelle-Galles du sud : c'est le *calopsitte élégant* [1], long de 10 pouces, ayant des formes élancées, la huppe jaune, le plumage brun-olivâtre, une tache orangée en avant des yeux, et une bande blanche sur l'œil. La femelle a du châtain, puis le croupion et la queue sont rayés de gris.

V. Les PSITTRICHAS [2] possèdent une forme transitoire qui conduit aux eurhynques ou microglosses, et surtout aux aras. Le bec est très comprimé sur les côtés. Les narines sont percées dans une cirche sans poils. La face est dénudée, ainsi que le pourtour de l'œil et le menton. Les plumes de la tête sont roides, rigides, et façonnées en poils simples. Les ailes, amples et subarrondies, n'atteignent que le milieu de la queue. Celle-ci est moyenne et arrondie, les pennes des ailes et de la queue sont d'une extrême rigidité. Les plumes de leur livrée sont en général sèches et cassantes. Quant aux mœurs de la seule espèce qui compose cette tribu, elles sont inconnues. Il en est

[1] *Psittacus Novæ-Hollandiæ*, Lath.; Less., Illust. de zool., pl 49 et 50.

[2] *Psittrichas*, Less., Illust. de zool., pl. 1.

de même de la patrie. On suppose seulement que cet oiseau provient de la Nouvelle-Guinée. Le *psittrichas de Pesquet* [1] est long de 20 à 21 pouces. Il est remarquable par la teinte violâtre de la peau nue de la face, le noir-intense de son plumage sur le corps, relevé par le rouge-cramoisi du milieu des ailes, des parties inférieures et du croupion. Le devant du cou jusqu'au ventre est recouvert de sortes d'écailles noires, cerclées de châtain.

VI. Les EURHYNQUES, *microglosses* ou *aras à trompe* [2], se distinguent de toutes les autres tribus de perroquets par la petitesse de leur langue que couronne une petite cupule. Leur bec est deux fois plus haut que large, et il se termine en un robuste crochet. Les joues et le pourtour des yeux sont garnis d'une peau nue. Les ailes sont pointues et atteignent les deux tiers de la queue. Celle-ci, de médiocre longueur, est à son sommet, égale. Les plumes de l'occiput sont étroites, et forment en retombant une huppe lâche et assez fournie. Les *eurhynques* n'habitent que les îles les plus chaudes des terres de la Papouasie. On n'en connoît que deux espèces : L'*eurhynque noir* [3], entièrement d'un noir-bleu assez foncé. Il paroit que, devenu vieux, cet oiseau affecte alors une livrée d'un gris-bleuâtre-clair-uniforme.

[1] *Psittrichas Pesquetii*, Less., Illust. de zool., pl. 1.

[2] *Eurhynchus*, Latreille, Règ. an.; *probosciger*, Kulh; *microglossum*, Geoff. Saint-Hil.; *ara-à-trompe*, Levaill.; *solenoglossus*, R.

[3] *Ara-à-trompe*, Levaill., Perroq., pl. 12 et 13; *psittacus gigas*, Lath.; Edw., pl. 316; *Ps. ater et aterrimus*, Gm.; *cacatua aterrima*, Vieill., Gal., pl. 50. (*Voy.* pl. 27.)

Dans cet état, c'est l'*ara-gris-à-trompe* de Levaillant (Pl. 11). Buffon a décrit sous le nom de kakatoës noir le perroquet que nous signalons comme type de genre, et qui se rencontre communément dans les forêts de la Nouvelle-Guinée et de l'île de Waigiou.

Une espèce réellement nouvelle est l'*alecto* [1], qui se trouve à Waigiou, à Banda, à Céram. Il est plus petit d'un tiers que le précédent, et le nu des joues a moins d'étendue. Sa queue est légèrement étagée, mais son plumage est complétement noir.

VII. Les ARAS [2] sont de grands perroquets de l'Amérique, dont plusieurs possèdent d'éclatantes couleurs. Leur cri rauque et assourdissant semble articuler les syllabes *a-ra*, souvent répétées. Ils sont reconnoissables à leur bec très haut dans le sens vertical, à ce que la membrane nue, qui entoure la base du bec, recouvre le plus ordinairement les joues en entourant les yeux. Leur queue est relativement longue, étagée, et les rectrices qui la composent sont rigides et simulent des lames d'épée. Buffon a décrit les aras *aracanga* (enl., 12), *ararauna* (enl. 36), *macavuanna* (enl. 867), *tricolore* (641), et l'*ara vert*.

Les autres espèces que l'on doit ajouter aux aras sont : 1° Le *pachyrhynque* [3] qui a le plumage vert, le front, les sourcils et les épaules rouges, et les joues emplumées; les rectrices sont larges et ob-

[1] *Ara alecto*, Temm., Disc., Faune du Japon, p. XVII.

[2] *Ara*, Brisson, Lacép.; Kuhl; *macrocercus*, Vieill.; Vig.

[3] *M. pachyrhynchus*, Sw., Phil. mag., n. 79.

tuses. Il est assez rare à *Table-Land*, au Mexique. Cet oiseau fait le passage des aras aux araras. 2° Le *maracava*[1], de la Guyane, a le plumage vert, teinté d'aigue marine sur le front et sur les joues. Le rebord des ailes est rouge. 3° L'*Illiger*[2] a le front et la région anale rouges, le plumage vert, avec des nuances diverses, les rémiges bleues, et la peau des joues entièrement dénudée. On ignore de quel point de l'Amérique méridionale il provient. 4° L'*hyacinthe*[3], ou le *guacamayo azul* de d'Azara, qui l'indique au Paraguay, a été rapporté du Brésil par le voyageur Auguste de Saint-Hilaire. Son plumage est généralement d'un bleu-hyacinthe-suave. Le dessous de la queue est d'un noir-soyeux.

VIII. Les ARARAS ou *perruches-aras*[4] forment une tribu qui habite exclusivement l'Amérique, car c'est à tort qu'on place parmi eux la perruche de Luçon, figurée enl. 287. On les reconnoît à leur bec gros, bombé et élargi; à la portion dénudée qui entoure l'œil d'un cercle plus grand que celui des perruches; à leur queue alongée et graduée, composée de rectrices pointues. Les espèces connues[5] sont bruyantes, vivent en grandes troupes, qui émigrent suivant

1 *M. severus*, Vieill.; Levaill., pl. 7 et 10; *Ps. severus*, Gm.

2 *Ps. Illigeri*, Kuhl, esp. 10.

3 *M. hyacinthinus*, Vieill., Gal., pl. 24; *Ps. hyacinthinus*, Lath.; Kuhl; *ps. angustus*, Shaw; Mus. L., pl. 14.

4 *Arara*, Spix; *psittacara* Vigors.

5 Ajoutez les espèces suivantes : la *Pavouane* (Buff.) *Ps. Cayennensis*, ou *Ps. Guianensis*, Linn.; *Ps. squamosus*, Lath.; *Ps. versicolor*, Lath.; *Ps. vittatus*, Shaw (Lev., pl. 17).

les saisons, celles des zones les plus méridionales de l'Amérique du moins.

1° L'*arara de Patagonie*[1] vit au Chili, et s'avance dans le Sud jusque proche le détroit de Magellan. Ce perroquet est tellement commun, qu'il forme des volées de millions d'individus. Son plumage, vert sur le corps, est teint de gris sur la gorge et le thorax, de jaune sur le ventre, de rouge à sa partie moyenne et sur les plumes des cuisses. Les rémiges son bleues, et le dessus de la queue est vert. 2° L'*arara à bandeau doré*[2] habite le Brésil. Son front est rouge; le dessus de la tête est jaune-orangé, puis jaune-d'or. Le plumage est vert, lavé de jaune en devant. La poitrine et le ventre sont rouges, de même que les joues. 3° L'*arara à ventre rouge*[3], aussi du Brésil, a le plumage vert, le front brunâtre, les épaules rouges, la poitrine bleuâtre, le dos et le milieu du ventre rouges. La queue est rouge-de-sang en dessous et vert-doré en dessus. 4° L'*arara à bandeau*[4], du Brésil, a le plumage vert, . front azuré, les épaules rouges. 5° *Le leptorhynque*[5] a été découvert dans les îles de Chiloë, sur la côte du Chili, par le capitaine King. Vert sur le corps, cet arara a le front,

1 *Arara patagonica*, Less., Zool. de la Coq., pl. 35 *bis*; *Ps. patagonicus*, Azara.

2 *Psittacus auricapillus*, Lichst., n. 9.

3 *Ps. erythrogaster*, Lichst., Cat., n. 16; *psittacara Lichsteinsteinii*, Vig., Zool. journ., t. II, 387.

4 *Psittacara frontatus*, Vigors, Zool. journ., t. II, p. 387; Bull., IX, 92.

5 *Psittacara leptorhyncha*, Vig., Proceed., I, 14.

une raie sur les yeux, et la queue roux. La tête est noire, le bas du ventre roux-tacheté, et la mandibule supérieure est remarquable par son alongement et sa forme grêle. 6° L'*arara de Molina*[1] se rapproche singulièrement de l'arara de Patagonie. Il est excessivement multiplié au Chili, et il niche dans l'été dans les cavernes des andes de Santa-Rosa; on se nourrit des jeunes, tandis que les vieux sont désagréables. La tête, le cou et le thorax sont d'un vert-fuligineux; les flancs et le croupion sont jaune-citron. L'épigastre est rouge; le dos et les ailes sont d'un jaune-verdâtre, tandis que les rémiges sont bleu-d'aigue-marine. La queue est d'un vert-sale. Le bec est plombé, l'iris orangé. Le cou et la poitrine sont cendrés, avec des reflets verts-brillants, que relève un collier blanc. Les grandes tectrices alaires et les rémiges sont bleues. La région anale est d'un jaune-verdâtre. Les pieds sont de couleur de chair. Sa taille est de 15 à 16 pouces de longueur.

Les Chiliens appellent ce perroquet *loro*, et l'estiment beaucoup par la facilité avec laquelle il apprend à parler. Sauvage, il pousse un cri continuel et assourdissant, en se réunissant en bandes nombreuses, qui sont assez audacieuses pour ne pas s'effrayer de l'homme, et qui ravagent les vignobles. Aussi les chasseurs en tuent-ils un nombre prodigieux d'individus. 7° L'*arara nain*[2] se trouve à la Jamaïque. Son plumage est vert, avec du gris au front, à la partie

1 *Psittacus cyanolyscos*, Molina; Chili; Poeping; Bull., XIX, 101.
2 *Psittacara nana*, Vig., Zool. journ., n. 18, p. 273.

antérieure du cou et à la poitrine. Sa taille est au plus de 8 pouces et demi anglois.

IX. Les PSITTRIURES sont des oiseaux de la Nouvelle-Guinée, caractérisés par leurs narines nues, percées sur la cire, le tour des yeux dénudé, leurs ailes relativement médiocres. Leur queue composée de rectrices étagées, rigides, pointues ou atténuées à leur sommet est arrondie. Leur livrée se compose de plumes étroites, rigidules et écailleuses. Le *lori noir* [1], de la Nouvelle-Guinée, de Sonnerat, a son plumage noir-violâtre, et le dessous de la queue est peint en rouge et en orangé; nous avons vu entre les mains des Papous de Dorey une dépouille de cette espèce, noire, excepté le milieu du ventre, qui étoit d'un beau rouge. La *perruche flammechée* [2], de la baie de Lobo à la Nouvelle-Guinée, a la tête pourpre-noir, le vert de son plumage strié de jaune, les plumes tibiales, le dedans des ailes et le dessous de la queue rouge-de-feu.

X. Les MASCARINS sont de Madagascar et des îles de la Papuasie; leur bec est gros, bombé, convexe, très élevé, et sans aucune arête. Leur queue est médiocre et légèrement arrondie. Les quatre espèces que nous admettons dans ce groupe ont été décrites par Buffon. Leur plumage est généralement noir, vert-satiné ou rouge-ponceau.

XI. Les AMAZONES, à plumage vert, ont un bec puissant, mais dont l'arête est rubanée, c'est-à-dire

[1] Levaill., Perroq., pl. 49; Sonnerat, It., pl. 110.

[2] *Ps. scintillatus*, Temm., pl. 569.

qu'elle a une dépression étroite et aplatie. Ce sont des perroquets de la Guyane, du Brésil et du Mexique. L'espèce la plus anciennement connue est l'*amazone à tête jaune*, figurée par Buffon enl. 312 et 313. Le *Dufresne*[1] a le bec blanc, le front rouge, la tête variée de rouge et de jaune, les joues et la gorge bleues, le plumage vert. Le *prêtre*[2], que l'on dit vivre au Mexique, n'a que 11 pouces de longueur. Son plumage, généralement vert, est relevé par le rouge-de-feu de l'écharpe qui couvre le front, et s'étend au delà des yeux; par le rouge qui borde largement les ailes et qui colore les plumes tibiales; par le bleu qui termine les rémiges. Sa queue est fortement arrondie.

XII. Les NESTORS dont on ne connoît qu'une espèce de la Nouvelle-Zélande, ont le bec très long, très élevé surtout, et comprimé à l'avenant, de manière à être mince et sillonné sur les côtés. La queue est médiocre et égale. Le *kaha*[3] des nouveaux Zélandois, à le plumage brun-ferrugineux, un collier rouge-noir, et la queue terminée de roux. Les plumes des joues sont décomposées et s'avancent sur le bec comme des soies. Cet oiseau apprend aisément à parler, et n'a pas cependant les allures des autres perroquets. Il aime se tenir à terre, et sautille en marchant à la manière des corbeaux.

XIII. Les LORIS (*lorius*, Vig.) sont tous des con-

1 *Ps. Dufresnianus*, Shaw; Levaill., pl. 91.
2 *Ps. Pretrei*, Temm., pl. 492.
3 *Psittacus nestor*, Kuhl.

trées les plus chaudes de l'Asie. Leur bec est bombé, sans arête. Leurs ailes sont presque aussi larges que la queue, et celle-ci est médiocre et arrondie par le raccourcissement des pennes latérales. Leur plumage est orné des plus vives couleurs, où généralement le rouge domine. Buffon en a connu presque toutes les espèces. Une nouvelle est le *lori* d'*Isidore*[1], qui provient de la Nouvelle-Guinée, il est rouge-de-feu, avec du noir aux ailes, du bleu à l'occiput, au cou et au milieu du ventre. *Le lori de Bornéo*[2] est rouge, avec deux larges traits bleus derrière les yeux descendant sur les côtés du cou. Le manteau est couvert de flammèches d'azur sur un fond rouge. Les ailes sont variées de noir et de rouge-de-feu. Le devant du corps est rouge, ondé de brun-séricéeux.

Les loris sont colériques, apprennent à siffler en perfection, mais ne parlent point. Ils sont sujets à des crampes mortelles.

XIV. Les VINIS ou PHIGYS (*vini*, Less.), sont des loris en miniature, ayant leurs ailes longues et pointues, leur bec arrondi de toute part; leur queue conique, mais arrondie quand elle est ouverte, par le raccourcissement gradué des pennes latérales. Leur langue est couronnée par de longues papilles implantées sur un disque en cupule. Leur plumage est coloré par grandes masses. Ces petits perroquets se nourrissent de fruits pulpeux, de bananes, et se tiennent dans les palmiers. Ils peuvent être élevés en domesti-

1 *Lorius Isidorii*, Sw., Zool. illust., 2e cah., 2e série.

2 *L. Borneus*, Less., Ornith., p. 192.

cité, mais les crampes les tuent bientôt lorsqu'on change leur climature.

Buffon a décrit, d'après Commerson, la *vini d'Otaïti*[1] ou l'*ari-manou*, c'est-à-dire l'oiseau de cocotier, que par une erreur typographique Buffon a nommé *arimanon*. Commerson l'appeloit perruche *nonette*. Les autres vinis sont : L'*écarlate*[2] qui est représentée à la planche 7 des figures d'oiseaux de ce complément, et qui a un plumage vert, nuancé de jaune sur le dos et le croupion, d'azur à l'occiput, recouvert de plumes étroites, le dessous du corps rouge-fulgide, avec une nuance violette sur le bas-ventre. Cette perruche habite les îles de la Société, Borabora entre autres. La *phigy*[3] a la tête bleu-indigo, le plumage vert en dessus, rouge en dessous, avec du bleuâtre à la région anale. Elle se trouve aussi dans les îles de la mer du Sud, et n'en peut être qu'une variété intermédiaire d'âge entre la précédente et celle qui suit. La *fringillaire*[4] commune aux îles des Amis ou Tonga, son plumage est vert, relevé de rouge-fulgide sur le devant du cou et le milieu du ventre. Le front est émeraude et l'occiput azur.

XV. Les PSITTAPOUS sont des loris à queue médiocre, formée de rectrices étagées, ayant les deux moyennes qui dépassent les pennes latérales, et qui

[1] *Ps. taitanus*, Gm.; *Ps. porphyrio*, Shaw; Lev., pl. 65; *Ps. cyaneus*, Sparm., Carl., pl. 27, et Lev., 66. (jeune âge).

[2] *Vini coccinea*, Less., Illust., zool., pl. 28; *psittacula Kuhlii*, Vig., Zool. Journ., I, 412 et pl. 16; *lorius Kuhlii*, Ornith., p. 193.

[3] *Ps coccineus* Shaw.; la phigy, Levaill., pl. 64.

[4] *Ps. fringallicens*, Gm.; Levaill., pl. 71; *Ps. pipilans*, Lath.

s'amincissent graduellement. Leur corps est svelte et leur coloration vive. On n'en connoît que deux espèces, qui habitent la Nouvelle-Guinée. La *perruche-lori-papou*[1] de Levaillant, à plumage rouge-de-feu, excepté l'occiput, le croupion et le bas-ventre, qui ont du violet, le dos, les ailes et la queue, qui sont d'un vert-luisant. Du jaune-d'or marque les flancs, les pennes caudales sont terminées d'orangé. La *coquette*[2] est verte, avec du bleu sur les plumes striées des joues, et l'extrémité des pennes caudales est jaune-orangé. Le mâle a de l'azur au croupion, et du rouge-de-sang sous les ailes et au pourtour du bec, en avant des yeux.

XVI. Les PSITTACULES[3] sont des perroquets de petite taille, à vives couleurs, et qui ne se rencontrent que dans les parties les plus chaudes de l'Asie. Ils sont ramplacés en Amérique par les touits. Ils ont un bec gros, bombé de toute part, très robuste, des formes trapues, et une queue disposée en toit, courte, et composée de rectrices étagées et très rigides. Leurs ailes sont longues et pointues : 1° Le *Ps. de Desmarest*[4], que nous avons tué à la Nouvelle-Guinée, est le type de ce groupe. Il a le front cramoisi, le sommet de la tête orangé, deux taches bleues sur les joues, le plumage vert en dessus, vert-jaunâtre en

1 Le petit lori papou, Sonnerat, It., pl. 3, p. 175; Levaill., Perr., pl. 77, p. 14; *psittacus papuensis*, Gm.

2 *Ps. placentis*, Temm., pl. 553.

3 *Psittacula*, Kuhl, pars.

4 *Ps. Desmarestii*, Garnot, Zool. de la Coq., pl. 35.

dessous, avec une ceinture glauque bordée de rouille sur le thorax. 2° Le *verdin*[1], dont on ignore au juste la patrie, est entièrement d'un vert-pâle, frangé de jaune sur les ailes et en avant des yeux. Son bec est pâle et ses tarses sont bruns. 3° L'*iris*[2], qui vit à Timor, remarquable par son bec et son front rouge-vermillon; les oreilles violettes; la nuque verte et bleuâtre; le dessous du corps vert-jaune, cerclé de vert-foncé. 4° L'*eutèle*[3], aussi de Timor, a son bec rouge-corail; sa tête nankin, son plumage vert, nuancé de jaune sur le cou et sur les parties inférieures. 5° Le *gros-bec*[4], des îles Philippines, a son plumage vert-sale, et un collier bleu sur la gorge.

XVII. Les MICROPSITTES[5] sont des perroquets en miniature, découverts à la Nouvelle-Guinée. Leur bec, très court et très élevé, se trouve comprimé sur les côtés et terminé en une pointe fortement recourbée. Les bords en sont saillants et séparés de la pointe par une profonde échancrure triangulaire. La mandibule inférieure est courte, mutique, à carène plate en devant. La queue, fort courte, est arrondie, mais chaque rectrice se termine en une pointe mucronée, aiguë. Les ailes sont pointues et aussi longues que la queue. La seule espèce de ce groupe, si remarquable par la petitesse de ses proportions, est la *perruche*

1 *Ps. viridissimus*, Sw., Zool. illust., pl. 155.
2 *Ps. iris*, Temm., pl. 567.
3 *Ps. euteles*, ibid., pl. 568.
4 *Ps. loxia*, Cuv., Gal. du mus.
5 *Micropsitta*, Less., Ornith., p. 646.

*pygmée*[1], à tête et ventre jaunâtres, à dos vert, à queue bleuâtre, marquée d'orangé.

XVII. Les COULACISSI[2] sont des perroquets de la taille des moineaux, formant une tribu qui ne se rencontre qu'en Afrique ou en Asie, et que caractérise un petit bec comprimé, étroit et peu crochu, ayant des ailes aussi longues ou plus longues que la queue, et celle-ci courte et légèrement arrondie. Le *coulacissi*[3], des îles Philippines, est le type de ce petit groupe. On en distingue la *perruche vernale*[4], qui se trouve à Java et à Timor. Son plumage est vert, plus foncé sur la tête, avec du pourpre au bec et au croupion. La poitrine porte une tache orangée. La *perruche moineau à tête rouge*[5], très commune sur toute la côte d'Afrique, et plus particulièrement dans le golfe de Benin, a été figurée par Buffon, enl. 60. On en distingue la *perruche de Swinden*[6], aussi de la côte d'Afrique, à bec noir, à tête verte, à cou jaune, avec un demi-collier noir en dessus. Le dos et les ailes sont verts, le croupion est bleu-violet. La queue a ses rectrices aurores à leur naissance, puis noires et terminées de vert. Le *Psittacule à tête grise*[7], originaire du Cap ou de la côte de Zanguebar,

[1] *Psittacula pygmæa*, Quoy et Gaim., Ast., p. 232, pl. 21, fig. 1 et 2.

[2] *Psittaculus*, Swainson.

[3] *Ps. Philippinensis* et *Asiaticus*, Gm.; Buff., Enl. 520.

[4] *Ps. vernalis*, Sparm., Carls., pl. 29; Shaw, t. XIV, p. 144; Sw., Zool. illust., 2e série, 1er liv.

[5] *Ps. pullarius*, Gm.

[6] *Ps. Swinderianus*, Kuhl., Consp., p. 62, pl. 2.

[7] *Ps. canus*, Gm.

a été figuré par Buffon, enl. 791, fig. 2. Le *Ps. aux ailes variées*[1], figuré enl. 791, fig. 1, a été regardé comme provenant du Brésil, mais Buffon l'avoit reçu de Batavia. La *perruche-moineau*[2], de la presqu'île de Malacca, a été représentée enl. 190. On en distingue le *rouge-front*[3], des îles Philippines, ayant le plumage vert, plus clair en dessous; le front, le bas du dos et les tectrices caudales rouge-de-feu. Enfin la *petite perruche de Malacca*, de Sonnerat[4], complète ce genre. Celle-ci est verte, à tête, croupion et bord de l'aile azurs, et à flancs rouges.

XIX. Les TOUITS remplacent en Amérique les coulacissi de l'Asie et de l'Afrique. On les reconnoît à leur bec plus renflé en dessus, plus élevé, très crochu, ayant la seconde penne de l'aile plus longue que la première. Leur queue est courte, arrondie, plus longue que les ailes. Le *touit à tête d'or*[5] est le type de ce groupe, qui comprend encore le *touiété*[6], du Brésil comme le premier. Le *dos noir*[7] est vert, à manteau noir, à flancs cendrés. Il se trouve au Brésil. Le *pourpré*[8] habite Cayenne; son plumage est vert, la tête est nuancée de roux, la queue est rouge.

1 *Ps. melanopterus*, Gm.
2 *Ps. galgulus*, Gm.
3 *Ps. rubrifrons*, Vig., Proceed., I, 97.
4 *Ps Malaccensis*, Lath.; Sw., Zool. illust., pl. 155.
5 *Ps. tui*, Gm.; Lev., Perroq., pl 70.
6 *Ps. passerinus*, Gm.
7 *Ps. melanotos*, Gm.
8 *Ps. purpuratus*, Gm.; *Ps. porphyrus*, Shaw, pl. 16.

XX. Les CAÏCAS sont des petits perroquets américains, dont le bec est grêle, échancré sur les côtés, et le pourtour de l'œil nu. Leurs formes sont trapues; leurs ailes sont longues et pointues. Leur queue est courte et rectiligne. Le *caïca*[1], figuré par Buffon, enl. 744, est le type de ce petit groupe. On en distingue le *baraband*[2], qui a deux taches aurores sur les joues au milieu du noir de la face. Les épaules sont orangées, et les ailes sont rouges en dedans; le thorax est vert-olivâtre-sale, et les plumes tibiales sont orangées. Cette espèce est du Brésil, comme le caïca; mais celui-ci est surtout commun à Cayenne. Le *maipouri*[3], de Buffon (enl. 527), est encore un caïca. Le *vautourin*[4], du Brésil, ainsi nommé par son aspect de rapace, a la tête et la face noires; un croissant jaune bordé de noir en arrière du cou. La poitrine jaune, le ventre vert-d'aigue-marine. Les ailes sont teintées de bleu; les épaules et le dedans des ailes sont rouge-de-feu. La queue est teintée de jaune en dessous. Le *perroquet à ventre blanc*[5] se trouve au Paraguay. Il a la tête et le cou jaunes, le ventre blanc, les parties supérieures vertes. Le *perroquet à joues rouges*[6], du Brésil, a la face rouge, le plumage vert-maillé, les épaules rouges, la queue jaune et tachetée de rouge en dessous. Le

1 *Psittacus pileatus*, Gm.; Levaill., pl. 133.
2 Levaill., Perroq., t II, pl. 134.
3 *Ps melanocephalus*, Gm.; Levaill., pl. 119 et 120.
4 *Ps. vulturinus*, Illig.
5 *Ps. leucogaster*, Kuhl., esp. 121.
6 *Ps. erythrops*, Cuv.

*mitré*[1] ou le *tui-maitaca* des Brésiliens, a le bec couleur de corne, la tête rouge-vermillon, le plumage vert, avec du blanc autour de l'aile, et de l'azur à l'épaule, aux pennes et à la queue. Le *Huet*[2], que l'on suppose vivre au Pérou, a le plumage vert, mais le bec et la cire sont jaunes, le front noir-velouté, le sinciput jaune-d'or, les maxillaires bleu-violet, les épaules rouge-vermillon et violet, les rémiges noires, liserées d'émeraude. Les rectrices latérales pourpres, terminées de noir et de vert-glacé, et frangées de violet. Le dessous du corps est jaune-clair.

XXI. Les TAVOUAS ou CRIKS sont des perroquets américains, à bec épais et bombé, convexe sur l'arête et renflé sur les côtés, qui sont dentés. Ils diffèrent des amazones, qui ont une arête rubanée. Leur plumage est généralement vert, maculé de jaune et de rouge. Buffon les a connus tous et les a figurés. L'*amazone* (enl. 120), le *tavoua* (enl. 840), l'*aourou* (enl. 547 et 839), l'*écaillé* (enl. 360) et le *perroquet à face rouge* (enl. 549).

XXII. Les JACOS, VAZAS et PAPEGAIS, comprennent quelques perroquets qui ont été décrits par Buffon. Les jacos et les vazas sont de l'ancien continent; les papegais de l'Amérique. Un papegai nouveau est le *perroquet à bec blanc*[3] qui vit au Mexique. Son plumage vert est relevé par le blanc de la couronne,

1 *Ps. mitratus*, Wied; Temm., pl. 207; *Ps. martaca*, Spix, pl. 29 et 30.

2 *Ps. Huetii*, Temm., pl. 491.

3 *Psittacus leucorhynchus*, Sw., Phil. Mag., n° 77.

du menton et la partie dénudée des orbites. Sa tête est bleuâtre ; sa queue est courte, les rectrices latérales sont rouges, bordées de bleu. Le *Geoffroy*[1] est un petit perroquet très répandu à la Nouvelle-Hollande, aux Moluques, dans les îles de Bourou et de Java. C'est le *bathurrt's parot* des Anglois de la Nouvelle-Galles du sud et le *manangore* des Papous. Le mâle a le bec rouge en dessus, noir en dessous ; le front, les joues et le menton rouge-vermillon-pourpré, une calotte violette et le plumage vert-gai. Le jeune mâle a la tête rousse et la femelle est entièrement verte. Le *perroquet kèbe*[2], des Malais de Sumatra, paroît se rapprocher des vrais perroquets. Il a 12 ou 14 pouces de longueur, un plumage vert et une queue assez longue, mais égale. Son bec est couleur de chair-claire, ses pieds sont bleuâtres ou plombés. Une place nue entoure les yeux, dont l'iris est blanc. Les plumes du cou ont une nuance jaune et le croupion tire au bleuâtre. Le dedans des ailes est noir. Le vert du plumage est généralement assez uniforme, mais cependant il est plus brillant sur la tête.

Le *Meyer*[3] a été observé dans le Kordofan, et n'est pas sans analogie avec le Geoffroy. Long de 12 pouces 4 lignes, il a l tête, le cou et le thorax d'un brun-cendré. Les ailes et la queue d'un brun-olivâtre. Le bord de l'aile et les épaules sont jaune-d'or, et

[1] *Ps. personatus*, Shaw.; Lev., pl. 112 et 113; *Ps. Geoffroyanus*, Vieill., Encycl., III, 363.

[2] *Psittacus Sumatranus*, Raffles, Cat.

[3] *Psittacus Meyeri*, Ruppell, pl. 11.

toutes les parties inférieures d'un vert-luisant. Le bec et les tarses sont noirs. Son nom arabe est *schilling*.

XXIII. Les Maximiliens sont caractérisés par un bec moyen, à arête déprimée sur les côtés, et dont la mandibule inférieure est renflée et carénée en dessous. Leurs ailes sont médiocres, recouvertes de larges tectrices. Leur queue est élargie et fourchue. La seule espèce de ce groupe est du Brésil, où on la nomme *sabiasicca*. C'est le *perroquet à ventre bleu* [1] découvert par le prince Maximilien de Wied-Neuwied dans son voyage en Amérique. Son plumage est vert-sombre, relevé par le bleu-pourpré du ventre. Le bec est jaune et la queue vert-glauque. La femelle a le bec de couleur de corne et le plumage uniformément vert. Les Brésiliens aiment élever cet oiseau, dont la voix est mélodieuse.

XXIV. Les palettes ont le bec arrondi, comprimé sur son arête, la queue carrée, mais dont les deux rectrices internes s'alongent en brins dénudés, terminés à leur sommet par une palette élargie. La seule espèce se trouve à Timor, aux îles Philippines, et à Mindanao. C'est un curieux oiseau, nommé *perroquet à raquettes*[2], dont le plumage est vert, le manteau nuancé d'orangé, avec du bleu aux épaules et aux rectrices externes. Un croissant pourpre, bordé d'une demi-sphère azur, recouvre l'occiput.

XXV. Les perruches australes ou *nanodes* [3] se

1 *Ps. cyanogaster*, Wied, It., t. 2, p. 16.

2 *Ps. discurus*, Vieill, Gal., pl. 26; *Ps. setarius*, Temm., pl. 15.

3 *Lathamus*, Less.; *nanodes*, Vigors et Horsfs.

reconnoissent aisément par l'ensemble de leurs formes corporelles. A un bec petit, court et mince, elles joignent des jambes courtes et grêles, des ailes brèves et une queue peu alongée, formée de rectrices inégales, étagées, étroites, roides et pointues, qui la rendent cunéiforme. Toutes les espèces de cette tribu sont de petite taille, et habitent exclusivement les latitudes méridionales, à partir de 30 degrés jusque par les 55, soit de la Nouvelle-Hollande, soit de la Nouvelle-Zélande, et aussi des îles Maquarie, Antipodes, etc. Buffon n'a connu aucune de ces perruches.

1° La *perruche* d'*Edwards* [1] vit à la Nouvelle-Zélande, et aussi, dit-on, à la Nouvelle-Galles du sud. Elle a le front et les joues bleus; les épaules et le rebord des ailes d'un bleu-céleste; le corps vert-clair en dessus, la poitrine, le ventre et les rectrices externes jaunes. Le jeune âge a la tête, le cou et le dessus du corps vert-brunâtre. 2° La *perruche à bandeau jaune* [2] est de la Nouvelle-Zélande. Tout le dessus du corps et la queue sont d'un vert-pré agréable; tout le dessous, le front compris, est d'un jaune-d'or. Les grandes pennes alaires sont bleues. Le bec et les tarses sont blanc-carné. 3° La *perruche à ventre jaune* [3] vit à la terre de Diémen. Elle a le

[1] *Ps. pulchellus*, Shaw, pl. 96; Lev., pl. 68; Sw., Zool. illust., pl. 73; Lath., Syn., p. 14.

[2] *Ps. aurifrons*, Less., Cent. zool., pl. 18.

[3] *Ps. venustus*, Less., *nanodes venustus*, Vig. et Horsf.; Sw., 5e liv.; *Ps. chrysostomus*, Kuhl, Consp. Psitt., pl. 1.

front azur, bordé de jaune ; les épaules et les couvertures moyennes d'un riche bleu. Les rectrices externes sont jaunes ; les moyennes vertes, teintées de bleuâtre. Le reste du plumage est vert, le ventre et les flancs sont jaune-d'or 4°. La *perruche de Banks*[1], de la Nouvelle-Hollande, a le front rouge et le sommet de la tête nuancé de bleu, deux traits rouges bordent la mandibule inférieure. Les épaules et deux taches sur les rémiges moyennes sont rouges. Le plumage est vert-sale en dessus, vert-jaunâtre en dessous. Les couvertures des ailes sont teintées de bleu. Les rectrices sont roides et d'un rouge-ferrugineux en dessus. 5° La *Barraband*[2] de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert, le sinciput et la gorge jaune-d'or, un collier rouge en hausse-col, le bec rubis, les tarses noirs, du bleu aux bords des rémiges. 6° La *perruche à bandeau rouge*[3], aussi de la Nouvelle-Hollande, a le front et un trait derrière l'œil d'un rouge-de-feu, l'occiput vert-azuré, le manteau roux, le plumage vert, et les flancs tachés de jaune. La queue est jaune, mais maculée de rouge en dessous. 7° La *perruche de Sparmann*[4] est très-commune à la Nouvelle-Zélande. Elle est verte, avec le front et le sommet de la tête rouges, puis orangés, et le bec d'un bleu-de-plomb ; elle varie souvent

[1] *Ps. discolor*, Shaw, la Beaks, Lev., pl. 62 ; White, pl. et p. 263 ; Sw., Zool. illust., pl. 62.

[2] *Ps. Barrabandii*, Sw., Zool. illust., pl. 59.

[3] *Ps. concinnus*, Shaw; Lev., pl. 48.

[4] *Ps. Novæ-Zelandiæ*, Gm.; Lath., esp. 58; Sparm.; Carls.

par la taille. 8° Le *moineau*[1] est la perruche la plus commune dans la Nouvelle-Galles du sud, surtout au delà des montagnes Bleues. Elle a le front, la gorge et les joues rouge-de-feu, le plumage vert, un croissant roux sur le derrière du cou; les rectrices jaunes en dessous et terminées de rouge. Les nègres australix l'appellent *jerryang*. La femelle pond 4 œufs blancs. Nous plaçons provisoirement dans ce groupe la *perruche field*[2], des alentours du port Jackson, qui pouvoit bien être une perruche trichoglosse. Sa tête et ses joues sont rouges, le dessus vert-émeraude-frais, et le dessous du corps jaunâtre. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un bleu-brillant.

Les PEZOPORES ou *perruches ingambes*[3], ne diffèrent que par leurs mœurs des nanodes, qui devront leur être réunies. Leur bec est peut-être un peu plus alongé, plus convexe, mais il a ses bords lisses, et la mandibule inférieure renflée et évasée en avant. Les ailes sont assez pointues, mais la queue a de longues pennes rigides. Les tarses sont alongés, assez minces, et les doigts sont terminés par des ongles robustes et presque droits. Les Anglois ont appelé avec juste raison *ground-parrot* ou *perruche terrestre*, la pezopore, car elle ne se perche point sur les arbres et se tient constamment à terre, où sa marche est facile et régulière. Ce que les autres perruches sont loin de posséder, car sur le sol leur allure est embar-

1 *Psittacus pusillus*, Lath., n° 71; Levaill., pl. 63.

2 *Ps. Fieldii*, Sw., Phil. journ.; Bull., IX, 92; et XII, 129.

3 *Pezoporus*, Illig., prodromus an.

rassée et gauche. La *perruche ingambe* [1] se trouve à la terre de Van-Diémen ou Tasmanie. Son front est ocreux, son plumage vert, flammé-de-noir, avec les ailes vertes, rayées de noir et de jaune par petites squamelles. Le ventre et le dessous de la queue sont jaunes. Cette dernière partie est rayée de noir.

XXVI. Les PERRUCHES-LATICAUDES ou *platycerques* [2], forment une belle race qui vit exclusivement à la Nouvelle-Hollande et dans les îles océaniques de la mer du Sud. Leur bec est court, dilaté et arrondi en dessus, fortement denté sur les bords; à mandibule inférieure profondément échancrée. Les narines sont cachées par les plumes du front. Leurs tarses sont courts, mais la queue est longue, très élargie ou flabellée, et composée de tectrices fortes et larges. Les espèces de la Nouvelle-Hollande ont leurs rectrices amincies et gladiées vers leur terminaison. Celles de la Nouvelle-Guinée les ont larges et spatulées. On pourroit en faire deux tribus.

Buffon n'a bien connu aucune de ces perruches si remarquables par la vivacité de leur coloration. 1° La *scapulaire* [3] se trouve à la Nouvelle-Hollande. Son bec est rouge en dessus, noir en dessous. La tête, le cou, les parties inférieures sont rouge-vermillon; les

[1] *Ps. formosus*, Lath.; *Ps. terrestris*, Shaw.; *perruche ingambe*, Levaill., pl. 32; Labill., It., Rech. de la Pérouse.

[2] *Platycercus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 178, Temm., Trans., XIII, 107; Bull., I, 278; Vig., Zool. journ., I, 527.

[3] Perr. laticaude à croupion bleu, Levaill., Af., pl. 55 et 56. *Psittacus tabuensis*, Var. A, Lath.; *platicercus scapullaris*, Sw., Zool. illust., 6e cahier.

ailes, le dos, sont vert-émeraude, et les scapulaires d'une belle nuance aigue-marine. Un demi-collier et le croupion sont azur; les couvertures inférieures sont rouges et frangées de vert. La femelle a le bec noir, la tête et le cou verts, et le dessous du corps rouge. Le jeune a du vert et du rouge mélangés sur la tête. 2° La *tonga* [1], de la Nouvelle-Guinée et du nord de la Nouvelle-Galles du sud, a été figurée par Buffon, enl. 240. Elle est rouge, avec des reflets carmins, mais le dos, le manteau, les épaules et le croupion sont d'un riche azur. Les ailes et leurs grandes couvertures sont vert-émeraude. 3° La *Pennant* [2], excessivement commune dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Galles du sud, a le dessus du corps rouge; les plumes du manteau et les couvertures des ailes noires, cerclées de rouge; la gorge, les épaules et le dessus de la queue azur. Les rectrices sont terminées de blanc. 4° La *perruche à ventre jaune* [3], aussi de la Nouvelle-Hollande, a le front rouge, la gorge et les épaules azur, la tête vert-jaunâtre, le dos et les ailes noirs, frangés de vert; le croupion vert, frangé de jaune, les parties inférieures jaunes. 5° L'*omnicolore* [4], ou la *ross-hell's parrot* des colonistes de Sydney, est une charmante espèce que l'on apporte souvent vivante en Europe. Elle a la tête, les joues et le devant du cou d'un beau rouge-ver-

[1] *Psittacus tabuensis*, Lath.,

[2] *Ps. Pennantii*, Shaw.; White, pl. et p. 174; Levaill, pl. 78.

[3] *Ps. flavigaster*, Temm., Trans., XIII, 116.

[4] *Ps. omnicolor*, Shaw., Levaill., pl. 28; *Ps. eximius*, Lath.

millon; la gorge blanche; le dos jaune et noir par flammèches, le croupion vert-pomme, le ventre et les flancs jaunes, les épaules bleues, les couvertures inférieures de la queue rouges, les rectrices peintes en vert et en bleu. 6° La *perruche à oreilles jaunes* [1], de la Nouvelle-Hollande, a le plumage vert, varié de brun en dessus et vert, varié de rouge en dessous. Le front est rouge, les joues sont jaunes. 7° La *perruche à dos bleu* [2] se trouve à la Nouvelle-Guinée. Elle est rouge-vermillon, excepté le dos, le croupion et la queue, qui sont bleus, et les ailes qui sont vertes. Elle se rapproche beaucoup de la Tabuan et de la scapulaire, et la femelle ne diffère pas du mâle. 8° La *perruche à tête pourpre* [3], du port du roi Georges, est remarquable par la manière dont sont disposées les couleurs par masses. Une calotte pourpre enveloppe la tête, les joues sont jaune-pâle, et les plumes qui les recouvrent s'étalent en rosettes. Le dos et les ailes moyennes sont vert-pré, le croupion est jaune. Le devant du cou et le thorax sont bleus, le bas-ventre rouge-vermillon. Les pennes alaires sont bleues, frangées à leur sommet. Celles de la queue sont, les moyennes, vertes les latérales vertes à leur base, avec une barre noir-velours, azur sur le reste de son étendue, et frangées de blanc-pur. 9° La *perruche à collier jaune* [4], aussi du port du roi Georges, a le bec fort

[1] *Ps. icterotis*, Temm., Trans., XIII, p. 120.
[2] *Platicercus dorsalis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 21, fig. 3, et pl. 23.
[3] *Platycercus purpureocephalus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 22.
[4] *Psittacus semitorquatus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 23, et p. 217.

gros, la queue très longue et fortement étagée. Un bandeau aurore et un liseré vert recouvrent le front. Une calotte brun-marron recouvre la tête jusqu'au sinciput. Les plumes en éventail des joues sont bleues; un demi-collier jaune entoure le dessus du cou. Le plumage est généralement vert-foncé, écaillé. Les ailes sont bordées de bleu-azuré, et les rectrices externes sont également bleues, terminées de blanc. 10° L'*unicolore*[1], que l'on apporte vivante en Europe, sans doute du port Jackson, a son plumage généralement vert, avec le bec gris-de-plomb à la base et noir au sommet. 11° La *pacifique*[2] est indiquée à la Nouvelle-Zélande, à O-taïti et dans l'île Macquarie, mais on peut raisonnablement douter de son identité dans ces diverses îles, si différentes par leurs latitudes. Son plumage est vert, mais le sinciput est rouge, de même qu'une tache derrière l'œil, le croupion et les flancs. Cette espèce a été confondue avec la perruche de Sparmann, et devra être placée sans aucun doute à côté d'elle parmi les *nanodes*. 12° La *perruche à tête dorée*[3], dont on ignore la patrie, a le plumage vert en dessus, plus clair en dessous, avec un bandeau sur le front, et les couvertures inférieures écarlates. Le sommet de la tête est jaune. M. Kuhl dit cet oiseau de la Nouvelle-Hollande, et

[1] *Platycercus unicolor*, Vig., Proc., I, 24.

[2] *Ps. pacificus*, Lath.; Vig., Zool. journ., I, 529, pl. suppl. 1; *Forster*, dessins MS., nos 46 et 47; *Ps. Novæ-Zelandiæ*, Sparm.; Carls.

[3] *Ps. auriceps*, Kuhl; Vig., Zool. journ., t. I, p. 531, pl. suppl. 2; *Ps. pacificus*, Var., Lath., Syn., I, 253.

le docteur Latham de la Nouvelle-Calédonie. 13° La *perruche* d'*Uliétéa* [1], ainsi nommée parce qu'elle provient d'une île de l'archipel de la Société, proche O-taïti, a son plumage olivâtre, jaune en dessous, avec la tête, la queue et les rémiges brun-fauve. Le croupion est d'un rouge-obscur. 14° La *Stanley* [2], de la Nouvelle-Hollande, a le plumage vert, le dessus de la tête et le dessous du corps vermillon; les joues sont jaunes. Les rectrices et les rémiges moyennes sont brunes : les épaules et les rectrices latérales sont bleues. Sa taille est très petite, et peut-être devra-t-on la classer parmi les nanodes. 15° La *chaperonnee* [3] est de la Nouvelle-Zélande, et appartient aux plus grandes espèces du groupe. Son plumage est vert, avec le dessus du corps, les tectrices inférieures des ailes, les rémiges et le bord externes des rectrices bleus. Le dessus de la tête est d'un brun-marron peu foncé. La gorge, les joues, le devant du cou et le bas du dos sont d'un vert-jaunâtre. Les plumes tibiales et anales sont écarlates. 16° L'*érythroptère* [4] de l'île de Timor et du golfe de Carpentarie à la Nouvelle-Hollande, dont le plumage est vert, avec la tête et le cou d'un vert-jaunâtre, le bas du dos bleu, et les tectrices alaires rouges. 17° La *Brown* [5], de la Nouvelle-Hollande, a beaucoup de rapports avec l'omnicolore,

1 *Ps. ulietanus*, Gm., Syst., I, 328.

2 *Platycercus Stanleii*, Vig., Zool. journ., n° 18, p. 273.

3 *Platycercus pileatus*, Vig., Zool., Journ., n° 18, p. 274.

4 *Ps. erythropterus*, Gm.; Kuhl, n° 85; Quoy et Gaim., Ur., pl. 27; *Ps. melanotus*, Shaw., Misc., pl. 653; la perruche jonquille, Vieill.

5 *Psitt. Brownii*, Temm. Trans., XIII, p. 119; Donavan, pl. 64.

bien qu'elle soit plus petite, car elle n'a que 11 pouces. Elle a sur la tête une calotte d'un noir-profond, qui va jusqu'aux yeux et descend à la nuque, où les plumes noires sont terminées par des points rouges. Les joues sont d'un blanc-pur, qui passe sous les orbites en bleu-azuré. Les plumes du dos et des scapulaires sont noires au milieu et frangées de jaune. Le croupion, le thorax et le ventre sont d'un blanc-jaunâtre, mais chaque plume est liserée de noir. Les couvertures des ailes sont d'un bleu-d'azur. Les rémiges et les grandes couvertures sont bordées de bleu-vif. 18° La *Bauer*[1], découverte à *Memory-cove*, à la côte sud de la Nouvelle-Hollande, se rapproche de la perruche de Pennant. Elle a 13 pouces de longueur. Le sinciput est brun ; un collier jaune occupe le haut du cou en dessus. Les joues sont bleues, le plumage est vert-foncé, mais les rectrices latérales sont terminées de vert, et le milieu du ventre est d'un beau jaune, tandis que les flancs sont verdâtres.

XXVII. Les TRICHOGLOSSES[2] sont des perruches fort voisines des platycerques ; elles sont répandues depuis les latitudes tempérées de la Nouvelle-Hollande jusqu'aux Moluques, et leurs espèces, peu nombreuses, se ressemblent singulièrement. Elles forment un petit groupe que l'on reconnoît à son bec fort, très convexe, et surtout remarquablement comprimé sur les côtés, et dont les mandibules ont leurs bords

[1] *Ps. Baueri*, ibid., p. 118.

[2] *Trichoglossus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 287; *australasia*, Less., Ornith., p. 209.

lisses. Leur queue est assez longue, étagée et formée de rectrices terminées en pointe. Leurs tarses sont courts, et leur langue est couronnée par un faisceau de papilles comme chez les loris et les vinis. Le nom de *trichoglosse* tiré de cette particularité, Θρὶξ, soie, et *γλωσσα*, langue, signifie donc langue terminée par des soies.

Le type de ce groupe est : 1° La *perruche des Moluques* de Buffon (enl. 743 et 61), ou *perruche lori* de Levaillant [1], qui est excessivement commune à Bourou, à Céram et à la Nouvelle-Guinée. On en distingue avec juste raison, 2° la *perruche à tête bleue* [2], qui est confinée à la Nouvelle-Galles du sud, bien qu'elle s'en rapproche tellement, qu'on ne peut les distinguer l'une de l'autre que par des nuances. Le mâle a la tête et le cou recouverts de plumes étroites et rigidules azurées. Le thorax est rougeâtre, le milieu du ventre bleu, le corps vert. La femelle a le thorax jaune-orangé, mais chaque plume cerclée de rouge-brunâtre et le bas-ventre vert. Une 3e espèce est la *perruche verte de Timor* [3], à plumage vert-d'émeraude, glacé sur le corps, et maillé de jaune sur le ventre et la poitrine. La queue est verte, teintée de jaune-roux. Le bec est jaune.

MM. Vigors et Horsfield ajoutent à ce groupe les espèces suivantes :

1 *Ps. ornatus*, Gm.; Levaill., pl. 52.

2 *Ps. hæmatodus*, L., Mant., 1771, 524; Levaill., pl. 24, 25 et 27; Brown, Illust., pl. 7, Vig. et Horsf., Trans. XV, 289.

3 *Australasia viridis*, Less., Ornith., p. 210.

4° La *capistrate* [1], de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert, mais le bec, qui est blanc, est encadré de bleu-violet. Un demi-collier jaune occupe la nuque. La poitrine est orangée, et chaque plume est cerclée de rouge. Les autres plumes sont vertes et frangées de marron. Les épaules sont jaunes, et le dedans des ailes est d'un rouge-vif. 5° La *perruche à collier rouge* [2] a le plumage vert, la tête, les joues et la gorge bleus; la poitrine, les tectrices inférieures et un collier d'un rouge-orangé, ce dernier mélangé de bleu. Sur le milieu du ventre se dessine une tache bleue lavée de vert. Le bas-ventre et une bande sur les ailes sont jaunes. 6° La *maton* [3], aussi de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert; la poitrine, le ventre et la nuque jaunes, variés d'écarlate. Les tectrices inférieures de la queue, de même qu'une bande sur les rémiges, sont d'un rouge-vif. 7° La *perruche à bandeau rouge* [4], de Levaillant, que les nègres du port Jackson nomment *coulich*, vit par grandes troupes dans les eucalyptus, où elle niche et pond deux œufs uniformément verts. Un bandeau rouge-de-feu couvre le front, et passe sur les joues pour descendre derrière les oreilles. Une calotte azur recouvre le sommet de la tête. Le plumage est vert,

[1] *Ps capistratus*, Bechst.; Kuhl, n° 44; Levaill., pl. 47; Trans., XV, 290.

[2] *Ps. rubritorquis*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*, 291.

[3] *Ps. matoni*, Lath., MS.; *ibid.*, p. 291; *Ps. chlorolepidotus*, Kuhl, n° 75?

[4] *Ps consinnus*, Shaw, Misc., pl. 87; Kuhl, n° 70; *Ps. australis*, Lath., n° 66; Levaill., pl. 48.

lavé de roux sur le manteau, de violet sur le dos, de jaune sur les flancs.

XXVIII. Les BROTOGÈRES [1] n'ont guère de caractères de quelque valeur pour être séparées des autres perruches. Leur bec est, il est vrai, atténué et comprimé, et la mandibule inférieure, qui s'alonge, est à peine échancrée. Leurs ailes sont médiocres, à trois premières rémiges presque égales. Leur queue est longue et étagée. La seule espèce admise dans ce groupe est la *perruche à ailes de feu* [2], qui vit au Brésil. Elle est verte, mais le sommet de la tête est bleuâtre. Les épaules et les couvertures alaires sont orangées. Elle a 7 ou 8 pouces de longueur.

XXIX. Les PERRUCHES AMÉRICAINES ou les *aratingas* [3] ont au pourtour de l'œil un bourrelet dénudé, les ailes courtes dépassent peu le croupion ; la queue médiocre ou alongée, cunéiforme ou pointue, composée de rectrices assez régulièrement étagées entre elles. Toutes les perruches de ce groupe vivent en Amérique [4].

Trois espèces doivent être seulement mentionnées : ce sont la *perruche à tête d'or* [5], qui vit au Brésil. Elle a le front rouge, le vertex orangé, le ventre couleur de sang. Sa taille est de 12 pouces.

1 *Brotogeris*, Vig., Zool. journ., t. VIII, p. 400.

2 *Ps. pyrropterus*, Lath., Ind., suppl., n° 80.

3 *Aratinga*, Spix.; *conurus*, Pars., Kuhl.; *guaruba* et *conurus*, Less., Ornith., p. 211.

4 Buffon a figuré ou décrit dans ce groupe, les *Ps. Carolinensis*, Gm ; *guaruba*, Marcg.; *solsticialis*, Gm ; *murinus*, enl. 768; *virescens*, Gm., enl. 359; *rufirostris*, Gm., enl. 550; *versicolor*, Gm.; *aureus*, Gm.

5 *Ps. aurocapillus*, Illig.; Lichst., Cat. n° 9.

La *perruche à bandeau* [1], encore du Brésil, a le front rouge-brun, le plumage vert, le cou et la poitrine jaune-olive, frangé de jaune-paille; le ventre et le dessous de la queue rouge-brun-intense. La *tiriba* [2], de la même contrée que les deux précédentes perruches, a le front et les joues rouge-noirâtre, le sinciput brun, avec flammettes brunes, les côtés du cou orangé-pâle, tiquetés de noir; le menton vert-jaunâtre, un demi-collier sur le cou et un large plastron azurés. Le plumage vert, avec du rouge-de-sang à l'épaule et au milieu du ventre. Les rémiges sont bleues. La queue est rouille en dessous. Sa taille est de 11 pouces.

XXX. Les PERRUCHES A QUEUE EN FLÈCHE ou *palæornis* [3], sont toutes de l'ancien monde, et c'est pour exprimer cette particularité que M. Vigors a forgé le mot *palæornis*, parce que la seule perruche qu'aient connue les anciens se trouve appartenir à ce groupe. Ces perruches ont le bec généralement bombé et robuste, et les deux rectrices moyennes beaucoup plus longues que les latérales et taillées en lanières étroites.

Buffon a décrit quatre de ces perruches [4], mais les suivantes sont nouvelles. 1° La *perruche de l'Hima-*

[1] *Ps. vittatus*, Shaw; Levaill., pl. 17.

[2] *Ps. cruentatus*, Wied; Temm., pl. 338; *Ps erythrogaster*, Lichst., Cat. nº 16.

[3] *Palæornis*, Vig. et Horsf.; perruches à queue en flèches, Levaill.

[4] *Psittacus Alexandri*, Gm., enl. 215 et 642; *Ps. torquatus*, Gm., enl. 551; *Ps. erythrocephalus*, Gm., enl. 264; *Ps. pondicerianus*, Gm., enl 517; Sw., 4e liv., 2e série.

*laya*[1], qui, ainsi que son nom l'indique, provient de l'Inde, et plus particulièrement de la chaîne des monts Himalaya. Longue de 13 pouces, elle a le bec rouge-de-corail, le front bleuâtre et les joues vertes. La tête et le cou sont gris-de-cendres, que relève un ample collier noir, bordé d'un large collier vert. Le dos et les ailes sont verts, et le cou, le manteau, le thorax et le ventre sont gris-de-cendres. Les rémiges sont bleues et liserées de vert, et les couvertures des ailes sont frangées de jaune-verdâtre. Les deux rectrices moyennes sont bleu d'aigue-marine en dessus, et terminées de blanc. Les autres sont jaunes à leur sommet. 2° La *columbo de*[2], dont on ignore la patrie, a la taille de la perruche d'Alexandre. Elle a la tête, la poitrine, le dos, le haut du ventre d'un gris-bleuâtre-clair, une double écharpe sur le dos, le bas-ventre, les ailes et la queue, en dessus, verts; le premier collier du cou grêle, noir, ainsi que la gorge; le collier inférieur large, bleu-vert, ainsi que le front et le pourtour de l'œil. Cette espèce nous semble bien voisine de la précédente. 3° La *modeste*[3], un peu plus petite que la précédente, a le plumage vert, plus clair sous le corps, sans colliers. Son bec est noir. Un individu a été observé l'espace de trois années dans une ménagerie d'Angleterre. On le croit d'Afrique. 4° La *rosée*[4], observée vivante au muséum

1 *Conurus Himalayanus*, Less., Zool. de Bélanger, p. 239.
2 *Palœornis columboides*, Vig., Zool. journ., n° 18, p. 274.
3 *Palœornis inornatus*, Vig., Zool. journ., n° 18, p. 274.
4 *Palœornis rosaceus*, *ibid.*, p. 274.

zoologique de Londres, appartient peut-être au groupe des perruches laticaudes. Son plumage est vert, plus clair sur les parties inférieures; le milieu de la poitrine, les plumes latérales et le dessous des rectrices sont nuancés de rose. 5° La *flavicolle* [1], des alentours de Calcutta, a 11 pouces de longueur totale, un plumage vert, la tête d'un blanchâtre teint de lilas, bordée de jaune, les deux rectrices moyennes sont bleues et terminées de blanc. 6° La *mélanorhynque* [2] vit dans les montagnes des Gates. Son plumage est vert, plus clair en dessus, autour des yeux et au croupion. La tête, du front à la nuque, le cou, sont d'un blanc-gris-clair. Un large collier noir entoure le cou; le front, les rémiges et les rectrices moyennes sont bleus. Les autres rectrices sont jaunes en dessous et à leur sommet. Le bec est noir. Les deux sexes se ressemblent.

Les COUROUCOUS [3], dont Buffon n'a connu que 4 espèces réelles, se sont considérablement accrues dans ces dernières années, et sont remarquables pour la plupart par la richesse de leurs parures. Les couroucous, ainsi nommés au Brésil par analogie avec leur cri qui articule lentement les syllabes *cou-roucou*, en accentuant la dernière, se ressemblent tous par une grande analogie de formes, et leur genre est des plus naturels. Leur bec court, plus large que

[1] *P. flavicollaris*, Franck., Proceed., I, 120; *yellow-collared Parrakeet*, Lath.

[2] *Palœornis melanorhynchus*, Sykes, Proceed., II, 96.

[3] *Trogon*, Mœhring; L.

haut, est trigone et fendu jusque sous les yeux. Son arête est renflée, crochue à la pointe, et les bords en sont lisses ou dentelés; des faisceaux de soies garnissent sa base. Leurs jambes, courtes et très-grêles, sont emplumées jusque près des doigts. Leurs ailes, minces et subaiguës, dépassent à peine le croupion. Leur queue est alongée et carrée, ou fortement étagée. Parfois les couvertures alaires et caudales prennent un développement excessif et simulent des parures. Leur cou est gros et court, surmontant un corps massif; ce qui, joint à leur queue, à leur gros bec et à leurs petites jambes, leur donne un air disgracieux. Les plus vives couleurs teignent leur plumage et affectent souvent le brillant des gemmes, et leurs reflets métallisés sont analogues à ceux répandus sur les livrées des colibris et des jacamars. La nature de leurs plumes est mollette et soyeuse, et a la plus grande analogie avec celle des plumes des chouettes et des engoulevents. Ce sont des oiseaux solitaires, qui se tiennent dans les lieux les plus isolés, blottis pendant le jour sur les grosses branches des arbres, où il est difficile de les apercevoir. Leur torpeur est telle, quand ils sont dans cette position, qu'il est facile de s'en emparer sans qu'ils essaient de fuir. D'Azara rapporte que, choisissant la hauteur moyenne des arbres, sans descendre sur les branches basses ou à terre, les couroucous guettent silencieusement les insectes qui voltigent à l'entour d'eux. L'époque de l'amour tire les oiseaux de ce groupe de cette torpeur, car elle se renouvelle plusieurs fois, et le mâle et la

femelle, appariés, font assez négligeamment leur nid dans les trous vermoulus des vieux arbres, et cette dernière y dépose 3 à 4 œufs. Les petits éclosent nus, et le duvet épais qui les recouvre plus tard n'apparoît qu'au bout de quelques jours. La peau des couroucous a la mollesse de celle des engoulevents et se déchire avec la même facilité. C'est un épiderme d'une extrême ténuité, recouvrant en abondance une graisse à demi fluide, qui rend leur chair très-délicate. Leurs plumes abondantes et très fournies en duvet leur prêtent un volume auquel est loin de répondre la masse de leur corps : elles n'ont de reflets qu'au sommet, mais ces reflets, si éclatants et si riches, se décolorent aisément sous l'influence de la lumière.

Les couroucous sont des oiseaux essentiellement intertropicaux, et par leur organisation ils sont soumis aux lois de la zone, dont le soleil ne franchit jamais les limites; aussi les rencontre-t-on aussi bien en Amérique qu'en Afrique et en Asie. Buffon n'avoit connu que des couroucous américains, aussi s'étoit-il servi de leur absence en Asie et en Afrique pour en tirer des conclusions erronées relativement à la distribution des animaux dans l'ancien et le nouveau continent. Mais Buffon a émis une loi juste et vraie qu'il a méconnue plus tard, parce qu'il ne s'étoit pas rendu compte d'une création spéciale et identique entre les deux tropiques; et cette erreur est journellement partagée par une foule de naturalistes, dont les idées en géographie sont plus que confuses.

On distingue encore les couroucous américains, dont les mandibules sont dentelées à leurs bords, des couroucous africains et asiatiques, qui ont ces mêmes mandibules entières.

Nous mentionnerons d'abord les couroucous américains, parce que les espèces les plus anciennement connues proviennent de ce qu'on est encore dans l'usage d'appeler le nouveau continent [1].

1° Le *rosalba* [2] se trouve à la Guyane, surtout au Para, au Brésil et dans l'île de la Trinité. Le mâle a le front et la gorge noirs, la tête et le cou vert-doré, les ailes grises, vermiculées de noir et marquées au milieu par une tache blanche quadilatère. La poitrine est traversée par une écharpe neigeuse, et le ventre est d'un rouge-rosé. La queue, blanche en dessous, est barrée de noir, et les rémiges de cette dernière couleur sont bordées de blanc. La femelle a le plumage roux-olivâtre sur le corps, et le bec est à demi brun et de couleur de corne. 2° Le *mexicain* [3] dont M. Swainson se borne à décrire la femelle, a son plumage brun-ferrugineux, le thorax et le ventre rouges, les rectrices moyennes, de cou-

[1] Buffon a décrit les espèces suivantes :

1° Le rocou, *trogon curucui*, Gm., enl. 452 et 737.

2° Le C. à ventre jaune, *T. viridis et strigilatus*, Gm., enl. 765 et 195.

3° L'aurora, *T. rufus*, Gm., enl. 736.

4° Le caleçon rouge, *T. rhodogaster*, de Saint-Domingue.

[2] *T. collaris*, Vieill., Nouv. dict. d'hist. nat., t. VIII, p. 220; *T. variegatus*, Spix, pl. 37; Levaill., Cour., pl. 6.

[3] *Trogon mexicanus*, Sw., Phil. mag., n. 91.

leur ferrugineuse, tandis que les latérales sont noires. Les trois plus externes sont liserées de blanc. Cet oiseau se trouve à Témiscaltipec. 3° L'*oranga*[1] est répandu au Brésil, à la Guyane, et aussi, dit-on, dans l'île de la Trinité. Le mâle adulte a le front noir, le plumage vert, glacé d'or, et le ventre jaune. La queue est rayée de noir sur un fond blanc, et est terminée par un large espace blanc. Son bec est plombé. Le jeune âge est brun et a le ventre blanchâtre. Une variété a le vert-doré-brillant remplacé par du bleu-indigo-doré. La femelle est olive-roussâtre. 4° Le *couroucou à ventre blanc*[2] dont il existe une dépouille au muséum de Paris, a son plumage noir, varié de reflets bleus et verts en dessus, le ventre d'un blanc-pur. Les rectrices sont noires, mais les deux externes sont terminées de blanc. 5° Le *temnure*[3] qui vit à la Havane, est remarquable par les découpures en croissant que présentent les rectrices. Ce bel oiseau a le demi-bec supérieur noir, et l'inférieur rouge-de-corail. La tête et le manteau sont d'un vert-bleu-doré, mais foncé en vert sur le dos, et en bleu sur la tête. Les ailes sont variées de noir et de bariolages blancs. Le devant du corps est d'un gris-ardoisé et le ventre est rouge. La queue est bleue, et les rectrices latérales sont blanches. 6° Le *pavo-*

[1] *Trogon atricollis*, Vieill., Gal., pl. 31; Levaill., pl. 7, 8 et 15. *T. sulfuraceus*, Spix, pl. 38, fig. 1 et 2.

[2] *T. albiventer*, Cuv.; Levaill., pl. 5.

[3] *Trogon temnurus*, Temm., pl. 326.

*nin* [1] est cet admirable oiseau qui est venu enrichir nos musées d'une espèce somptueuse découverte dans l'intérieur du Brésil. Son bec est de couleur de corne, et tout son plumage est d'un vert-émeraude chatoyant en or. Les ailes sont brun-pourpré, et recouvertes sans être débordées par les plumes des couvertures, qui sont frangées et glacées d'or. Il en est de même de celles du croupion qui s'avance sur la queue, qui est noire et blanche, et assez courte. Deux d'entre ces couvertures sont étroites et dépassent la queue des deux tiers seulement. M. Gould en distingue : 7° Le *couroucou resplendissant* [2], autre admirable oiseau, dont la tête surmontée d'une huppe comprimée comme celle des touracos ou du coq de roche. Son corps est en entier d'un vert-glacé-d'or, à reflets pourprés, le ventre excepté, qui est vermillon. Les grandes couvertures des ailes s'allongent et retombent en se recourbant bien au delà du rebord des ailes, et les couvertures de la queue se projettent en 4 rubans flottants et légers, d'un riche vert-pourpré, dont deux atteignent jusqu'à trente pouces. M. Gould ajoute que la femelle ou le jeune âge, a la tête, la gorge et la poitrine d'un vert-obscur, le dos vert, le ventre brun-cendré, la région anale rouge, une huppe, les rectrices alaires plus courtes, et les trois rectrices externes blanches, rayées de noir.

1 *Trogon pavoninus*, Spix, pl. 35 ; Temm., pl. 372 ; Bull., XXVI, 289.

2 *Troglon resplendens*, Proc., V, 29 ; *trogon pavonicus*, Wils., Illust., pl. VI ; Less., Ornith., p. 120 (pl. 9, fig. 1 et 2)

Ce couroucou habite le Mexique, dans les provinces du sud. Vénéré par les naturels, dont les femmes se décoroient de ses dépouilles, il fournit encore aujourd'hui des parures aux dames créoles. Le pavonin et le resplendissant forment-ils deux espèces? Ce doute n'est pas encore résolu. Nous possédons à Rochefort un individu de ce resplendissant, qui s'éloigne beaucoup du pavonin de la planche de M. Temminck, tout en étant identique avec la figure publiée par M. Wilson et la description de M. Gould. 8° L'*ambigu* [1] a beaucoup de rapports avec l'espèce suivante. Il vit au Mexique, sur les rivages de la partie septentrionale. Cet oiseau a la tête et la gorge noirs, la poitrine, l'occiput, le dos et les rectrices de la queue vert-doré; les ailes brun-noir, cendrées dans leur milieu avec des lignes flexueuses et délicates. Les deux rectrices moyennes et les deux plus externes à leurs bords externes sont d'un vert-cuivré et noires à leur sommet, les autres sont noires à leur naissance et blanches à leur terminaison, avec de nombreuses taches noires dans le blanc. 9° L'*élégant* [2] qui a été découvert aux environs de Guatimala, au Mexique, a le vertex, les joues et la gorge noirs; l'occiput, le dos et le thorax d'un vert-doré-métallique, séparés sur la poitrine par une écharpe blanche. Le ventre est d'un rouge-de-cinabre, et les scapulaires, de même que les couvertures alaires, sont blanches, mais couvertes de lignes flexueuses brun-noir. Le bord externe est relevé par une ligne

[1] *Trogon ambiguus*, Gould, Proceed., V, 30.

[2] *Trogon elegans*, Gould, Proc., IV, 26.

longitudinale neigeuse. La femelle est brune-grisâtre, avec un étroit collier blanc, et le ventre d'un rouge plus pâle que celui du mâle. Le bec est d'un orangé-foncé. 10° Le *citrin* [1] est peut-être du Mexique, mais on ignore au juste de quelle contrée il provient. D'un vert bleu-doré sur le corps, il a le ventre d'un jaune-citron prenant une teinte orangée. Les ailes sont brun-noir et les rémiges ont leur bord externe frangé de blanc. Les deux rectrices moyennes sont noires, puis terminées de blanc. La femelle est cendrée, et a les 6 rectrices intérieures brun-noir; le reste comme chez le mâle. Le bec est bleuâtre-corné [2].

Le territoire du cap de Bonne-Espérance n'a offert qu'un couroucou bien distinct. Le *narina* [3], découvert par Levaillant dans le pays des Caffres, a le plumage vert-doré, le ventre rose, le milieu des ailes vermiculé de traits fins, les rémiges noires, frangées de blanc-neigeux. La femelle a du gris-roux sur le devant du cou et du bleuâtre sur le ventre. Le *narina*, dont le nom signifie fleur en hottentot, au dire de Levaillant, niche dans les trous d'arbres. La femelle pond 4 œufs presque ronds, d'un blanc-rosé.

L'Asie a des couroucous répandus sur le continent indien, et dans la plupart des grandes îles qui forment l'archipel de l'Est.

[1] *T. citreolus*, Gould, Proceed., V, 30.

[2] Spix a figuré le *trogon aurantius*, et le *T. variegatus*, pl. 38, A, l'un et l'autre du Brésil, qui nous sont inconnus.

[3] *Trogon narina*, Levaill., Cour., pl. 10 et 11, et Ois. d'Afriq., pl. 228 et 229.

1° L'*érythrocéphale*[1] a été découvert à Rangoon, dans le Thibet. Le mâle a la tête et la gorge d'un rouge-de-sang-brunâtre. Cette dernière partie est encadrée d'un liseré blanc étroit. La poitrine et le ventre sont rouges. Le dos et les tectrices de la queue sont d'un marron-jaunâtre. Les scapulaires et les tectrices des ailes sont rayées de lignes flexueuses noires et blanches. La femelle a la tête et la gorge d'un brun-terreux, mais le collier est plus large que celui du mâle, les scapulaires sont rayées de noir et de brun. Le bec est brun. 2° Le *Malabare*[2] vit sur les rivages de la région de l'Inde, dont il porte le nom, il a les parties supérieures du corps brun-fuligineux, et un large collier blanc sur le thorax. Le ventre est écarlate; le dos d'un brun-terreux, et les grandes couvertures sont guillochées de noir et de blanc. La femelle, d'un brun-sale, a le ventre jaune. Le bec est noir. 3° Le *géant* ou le *Temminck*[3] provient des Moluques, à ce que l'on suppose, ou de Java, au dire de Levaillant; c'est la plus grande espèce du genre, car elle mesure 17 à 18 pouces de longueur totale. Son plumage est d'un vert-jaunâtre brillant en dessus, tandis que la poitrine et le dessous du corps sont blancs. Le bec est jaune et les pieds sont bruns. 4° Le *kondéa*[4] se trouve à Ceylan et dans l'île de Suma-

1 *T. erythrocephalus*, Gould, Proceed., IV, 25.

5 *T. Malabaricus*, Gould, Proceed., V, 26.

3 *T. gigas*, Temm.; Levaill., Cour., pl. 12.

4 *Trogon fasciatus*, Temm., pl. 321; *T. kasumba*, sir Raffles, Cat; Linn., Trans., XIII, 282.

tra. Forster dit que les Chingalois le nomment *rant-wan-kondea*, et sir Raffles le décrit en ces termes : « Le *burong kasumba* a le bec fortement entaillé près de la pointe. Cette superbe espèce a environ 10 pouces de long, et paroît varier un peu de couleur suivant l'âge et le sexe. Dans les plus grandes espèces les couleurs sont moins brillantes.

» Le dos est brun-jaunâtre ; les parties inférieures jaunâtres, mêlées de rouge. La tête et le cou sont couverts de plumes filiformes, en partie noires et en partie grises. Une bande blanche les sépare de la poitrine. Les couvertures des ailes sont noires, avec des rayures blanches, qui deviennent plus larges et grisâtres sur les plus larges couvertures. Les rémiges sont noires, avec une étroite bordure blanche sur quelques plumes. Les deux plumes caudales supérieures sont fauves, terminées de noir, celles d'ensuite noires, quelquefois terminées par du fauve, et les inférieures blanches en partie. Le bec est bleu-foncé, approchant du noir, court, large à sa base, avec une arête arquée et proéminente au-dessus, fortement échancrée à la pointe. La mandibule inférieure est courbée aux bords, relevée à la pointe et entaillée. Les narines sont ovales, placées près de la base du bec, et en partie couvertes par les plumes; au-dessous de chaque est un faisceau de fortes soies noires : il y a un autre fascicule de chaque côté de la mandibule inférieure, et un seul sur le menton. Les tarses sont courts et couverts de plumes noirâtres, terminées de blanc-rougeâtre, qui sont placées de manière à former

un anneau ou cercle au-dessus des doigts. Les pieds sont faits pour grimper. Dans les jeunes et dans les individus plus petits les couleurs sont beaucoup plus brillantes; la tête est noir-de-velours, le cou, la poitrine, l'abdomen, le croupion sont rouge-brillant, et le dos est ferrugineux. Toutes les couvertures des ailes sont délicatement striées de blanc. L'arrangement des couleurs de la queue est le même que celui décrit ci-dessus. Le bec est déprimé. Dans les jeunes et dans les vieux il se trouve un espace nu, de la même couleur bleu que le bec, derrière la mandibule inférieure, et un autre au-dessus des yeux. Les iris sont brun-rougeâtre. La peau est mince, et les plumes y sont foiblement implantées et peuvent facilement s'en arracher. Il n'est donc pas aisé d'en préparer de bonnes peaux.

Le *couroucou Duvaucel* [1], aussi de Sumatra, et que M. Temminck a d'abord décrit comme espèce distincte, et que, dans ses généralités, il ne regarde plus que comme une variété du kondéa, a en effet le port, les formes et jusqu'à la coloration de ce dernier. Cependant le Duvaucel a le noir du cou qui dépasse peu le gosier, et ce noir n'est pas encadré de blanc, et n'a pas sur les oreilles jusqu'à la nuque la bande rouge que présente le kondéa. Les manchettes de ses pieds sont aussi de teinte plus claire. A cela près, même identité. 5° Le *roussard* [2] vit aux îles Philippines. Il a le sinciput brun-foncé, nuancé

[1] *T. Duvaucelii*, Temm., pl. 291.
[2] *T. ardens*, Temm., pl. col., 404.

d'olivâtre, avec le menton et la gorge noirs, la nuque, le dos et les scapulaires d'une couleur de feuille morte. Le croupion est légèrement orangé, toutes les parties inférieures sont nuance de buffle, et les couvertures des ailes sont rayées de lignes noires et rousses alternatives. 6° Le *Reinwardt* [1] habite Java, il a le bec rouge, la tête, le cou, le thorax cendré-olivâtre. Le corps est vert-foncé, à reflets en dessus. Une écharpe vert-olive traverse la poitrine. Le gosier et les parties inférieures sont jaune-d'or. Les épaules sont bleues, les couvertures vertes, linéolées de brun, de vert et de jaune. Les rectrices sont vertes, terminées de blanc. 7° Le *montagnard* [2] ou *oreskios*, des îles de Java et de Sumatra, a le sommet de la tête olivâtre, les parties supérieures du corps marron, le devant du cou et les parties inférieures orangé, les couvertures des ailes noires, finement rayées de blanc. Les deux rectrices moyennes sont marron, et les latérales noires et blanches. 8° Le *couroucou cannelle* [3] se rencontre dans l'île de Ceylan; il a la tête et le cou d'un vert-obscur, le dessus du corps d'un rouge-vif, et le dessous d'un rose-foncé. Les 6 rectrices intermédiaires sont de couleur rousse. 9° Le *diard* [4] habite à la fois et l'île de Sumatra et celle de Bornéo, et a de grands rapports avec le kondéa. Le diard, plus grand que

1 *Trogon Reinwardtii*, Temm., pl. 124.

2 *T. oreskios*, Temm., pl. 181.

3 *T. rutilus*, Vieillot, Nouv. dict. d'hist. nat., t. 8, p. 313; *T. cinnamomeus*, Temm., Levaill., pl. 14.

4 *T. Diardi*, Temm., pl. 511.

ce dernier, muni d'un bec plus fort et plus bombé, n'a point de collier blanc au-dessous du noir du thorax. La bande occipitale est rose, et le rouge des parties inférieures tire davantage au carmin. Le bec est bleu.

Les ANIS [1], que les Gualibis nomment ainsi ou parfois *anno*, ont été long-temps réduits à deux espèces presque semblables. Leur bec est gros, comprimé, arqué, sans dentelures aux bords, mais surmonté sur leur arête d'une sorte de lame verticale tranchante. Tels sont les grand et petit anis, décrits l'un et l'autre par Buffon sous les noms de *bout de petun* (enl. 102, fig. 1 et 2), et qui vivent dans les endroits chauds et humides des îles Antilles, de la Guyane et du Brésil, d'insectes et de graines. Ce sont des oiseaux réunis en troupes, et couvant plusieurs paires ensemble dans le même nid. On les apprivoise aisément, et ils apprennent facilement à parler.

Une nouvelle espèce est celle que nous avons découverte au Pérou, et que nous avons nommée *ani de Las-Casas* [2]. Cet ani a la taille plus mince que l'*ani des Savanes*, et ce qui le distingue de prime abord est son bec, dont l'arête est simplement comprimée, bien que tranchante, en décrivant une courbe sans saccade. Des sillons réguliers et convexes creu-

[1] *Crotophaga*, L., Lath.; *crotophagus*, Brown; de κρότων, qui mange les tiques.

[2] *Crotophaga Casasii*, Man., Ornith., t. II, p. 134; et Cent. zool., pl. 11.

sent les côtés de la mandibule supérieure. Le plumage est généralement d'un noir mat, avec des reflets bleus plus apparents sur le dos où ils décrivent des zones. Les plumes du cou sont minces, étroites et pointues. Les ailes sont brunes, teintées de roussâtre. Cet ani est assez commun dans les arbres qui environnent Lima, du côté de Callao.

M. Swainson (Birds of Mexico) a décrit un ani que nous serions tentés de confondre avec l'espèce précédente. C'est l'*ani à bec sillonné* [1]; mais cependant cet auteur, dans la courte phrase spécifique qu''il donne, dit : *bec corné, ayant les côtés marqués de sillons transverses*. Or, cette disposition des sillons n'est pas analogue à celle qu'on remarque sur le bec de l'ani de Las-Casas, où ces sillons sont longitudinaux, en décrivant comme l'arête une courbure, dont la concavité regarde le bord de la mandibule. Il ajoute : Plumage noir, nuancé de vert et de violet, et taille du petit ani. Cette espèce habiteroit Table-Land et Témiscaltipec, au Mexique.

Les MALCOHAS [2] sont des oiseaux des Indes, formant une tribu assez nettement circonscrite, et qui réunit aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces.

Forster est le premier auteur qui ait décrit un coucou de l'île de Ceylan, sous son nom chingalois *malcoha*, et Levaillant distingua (p. 88, tome V), les deux espèces qu'il a figurées dans ses Oiseaux d'A-

[1] *C. sulcirostris*, Sw., n° 90.

[2] Levaill.; Cuv.; *phænicophaus*, Vieill.; *melias*, Gloger; *cuculus*, L. et auct.

frique, des vraies coucous, en établissant le genre malcoha, que M. Vieillot remplaça en latin par celui de *phœnicophaus*, qui signifie rouge-de-feu à la vue; mais comme plusieurs espèces n'ont point de rouge dans leur coloration, nous lui préférons celui de *melias*, nymphe des arbres, qu'a proposé M. Gloger.

Le bec des malcohas est recourbé, convexe, à pointes assez vives, à bords lisses, et légèrement comprimé sur les côtés. Sa commissure est ample et fendue jusque sous les yeux. La mandibule inférieure est comprimée, pliée à l'extrémité, et à bords lisses et membraneux. Les narines sont percées en fissure, formant un demi-cercle sur le côté de la mandibule supérieure et sur le rebord des plumes du front. Le tour des yeux est dénudé. Les tarses sont courts, presque de la longueur du doigt du milieu, garni de scutelles larges et minces. Les jambes sont garnies de plumes tibiales alongées, recouvrant le haut du tarse. Le pouce est très petit, court, le doigt versatile ou externe qui l'accompagne est mince et un peu plus long que l'interne, qui est antérieur. Le médian est le plus long. Tous sont garnis de squamelles, et leurs ongles sont recourbés, peu robustes, comprimés et très acérés. Les ailes sont courtes, épaisses, et dépassent à peine le croupion; elles se composent de 10 pennes. La 1^re^ est très courte, la 2^e^ plus longue, la 3^e^ plus alongée, enfin la 4^e^ est un peu moins longue que la 5^e^, qui avec la 6^e^ est la plus longue de toutes; la 7^e^ est de la dimension de la 4^e^. L'aile se trouve donc être très concave en dedans et un peu

roulée sur son bord. Son vol par suite doit être lourd. La queue est toujours très longue, composée de rectrices très étagées, au nombre de 10, toutes larges et arrondies à l'extrémité. Ces pennes jouissent d'une certaine rigidité. Les plumes de la tête sont parfois étroites, lancéolées, un peu rigides. Toutes celles du corps sont douces, à barbes lâches et métallisées.

Les malcohas, dont les habitudes sont ignorées, se nourrissent de fruits, au dire de Forster. Buffon n'a connu aucun de ces oiseaux.

1° Le *malcoha à tête rouge* [1] que Forster a décrit sans le séparer des coucous, habite l'île de Ceylan et le Bengale. Il a le sommet de la tête et les parties dénudées des joues d'un rouge-de-feu, encadré d'un liseré blanc. L'occiput et le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir nuancé d'un peu de vert. Les rectrices sont terminées de blanc, la poitrine et le ventre sont blancs, les tarses sont bleuâtres. Il a 15 pouces de longueur totale. 2° Le *rouverdin* [2] habite le Bengale, d'où l'a rapporté le voyageur Macé, et le Java, où l'auroit rencontré M. Diard. Cet oiseau a le tour des yeux rouge, la gorge et le ventre d'un roux-foncé, la tête d'un gris teint de rose, le dessus du corps vert-doré, les ailes et les rectrices moyennes bleu-d'acier. Les rectrices

[1] *Cuculus pyrrocephalus*, Forst., Zool., Ind., n° 6; *phœnicophaus leucogaster*, Dum., Dict. Sc. nat.; *P. pyrrhocephalus*, Vieill., Gal., pl. 37; Levaill., Af., pl. 224; *red headed cuckow*, Lath., esp. 6.

[2] *Cuculus curvirostris*, Shaw.; *Ph. viridis*, Vieill. Encyl.; le *rouverdin*, Levaill., Af., pl. 225; *melias viridis*, Less., Ornith., p. 131.

latérales sont rousses. 3° Le *malcoha à bec peint* [1], des îles Célèbes, n'a presque pas de nu autour des yeux, et ses narines sont ovales et percées très bas. Son bec est varié de jaune, de rouge, de noir, et même de blanc au crochet. Le dessus de la tête est cendré-bleuâtre : ses parties supérieures sont d'un marron-vif, le ventre est noir-mat, les ailes et la queue sont d'un noir-violet-intense. 4° Le *malcoha à sourcils rouges* [2] a été rapporté des îles Philippines par M. Dussumier. Il a le bec blanc, parfois taché de noir, le nu du pourtour des yeux jaune, les plumes de la tête étroites et d'un rouge-de-feu, le plumage noir, à reflets violets en dessus, blanc-sale en dessous. La queue est terminée de blanc et les tarses sont gris. 5° Le *malcoha sombre* [3] a été découvert au Pégou par M. Bélanger. Il a 2 pieds de longueur totale, et dans ces dimensions la queue entre pour 15 pouces. Son bec est vert, et les mandibules paroissent brunes en dessous de la lame cornée qui recouvre les mandibules. Les plumes de la tête et du cou sont d'un brun-ardoisé. Celles du dessous du corps, à partir de la gorge sont gris-ardoisé-clair, puis foncé en brun. Les ailes, brunes en dedans, sont en dehors d'un brun-vert-métallisé. Les rectrices sont d'un vert-noir-métallisé, excepté leur extrémité, qui est d'un blanc-pur ; les tarses sont noirâtres. 6° Le *malcoha*

1 *Ph. calyorhynchus*, Temm., pl. 349.

2 *Ph. superciliosus*, Cuv., Gal. de Paris.

3 *Melias tristis*, Less., Zool. de Bélanger, p. 231.

*de Diard* [1] a été découvert à Java par le voyageur dont il porte le nom. Il a la plus grande analogie de coloration avec le précédent, mais sa taille est de moitié moindre; son bec est de couleur jaunâtre-claire. La gorge est gris-blanc, et son plumage est d'un vert brun-foncé en dessus, et d'un gris-brun-ardoisé en dessous. Sa queue, de moyenne longueur, est étagée, brune dans son entier, et terminée de blanc. 7° Le *bubut-kembang* [2] des Javanois a 16 pouces et demi (anglois) de longueur. Son plumage est noir, tirant au vert-blanchâtre. Les joues, la gorge, le cou, la région anale et les plumes tibiales sont marron-ferrugineux. Les rectrices sont terminées de blanc. 8° Le *kadallan* ou *sintok* [3] des Javanois s'éloigne un peu des autres malcohas par ses narines basales et alongées, percées à la base d'un sillon qui va jusqu'au milieu du bec à peu près. Son corps est long de 7 pouces et sa queue de 11 (mesures angloises). Le dessus du corps est d'un vert-cuivré-brillant, et le dessous, de même que le bout de la queue, est ferrugineux. Le demi-bec supérieur est jaunâtre, l'inférieur est noir.

Les COUROLS OU VOUROUDRIOUS [4] établissent le passage des malcohas aux coucous étrangers. Ils ont été décrits tome VI, p. 416 de ce complément, et ne se trouvent qu'à Madagascar.

[1] *M. Diardi*, Less., Ornith., p. 132.

[2] *Ph. Javanicus*, Horsf., Trans. soc. linn., XIII, 178.

[3] *Ph. melanognathus*, ibid.

[4] *Leptosomus*, Vieill.

Les COUCALS OU TOULOUS [1] sont de grands coucous des Indes orientales et d'Afrique, que Levaillant a distingués par le nom contracté de *coucou* et *d'alouette*, pour exprimer qu'ils ont, comme les oiseaux de ce dernier genre, un ongle très long au pouce. Illiger forgea le mot *centropus*, qui signifie *pied aiguillonné*, pour exprimer la même idée. Les coucals n'ont donc jusqu'à présent été rencontrés que dans les parties les plus chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de la Malaisie. Ils présentent les géants du genre coucou, car plusieurs atteignent une très grande taille. On sait seulement qu'ils se nourrissent de sauterelles et autres insectes mous, que leur vol est court et saccadé, et qu'ils nichent dans les creux d'arbres [2].

1° Le *coucal géant* [3] a été découvert dans le nord de la Nouvelle-Hollande. Il a 30 pouces de longueur totale. Son bec et ses tarses sont noirâtres. Son plumage est barriolé sur un fond roussâtre. Chaque plume est flammée d'un trait blanchâtre bordé de noir. Les ailes et la queue sont barrées de brun, et les dernières ont du blanc sur le rebord. 2° Le *nègre* [4], est, ainsi que son nom l'indique, entièrement d'un noir

[1] *Centropus*, Illig.; *polophylus*, Leach; *corydonyx*, Vieill.; *cuculus*, L. et Lath.

[2] Buffon a connu : le *coucal des Philippines*, (*cuculus Philippensis*, Cuv.); le *tolu de Madagascar*, enl. 295, (*C. tolu*, L.); le *rufalbin*, enl. 332, (*C. Senegalensis*, Gm.).

[3] Levaill., Afriq., pl. 223; *cuculus gigas*, Cuv.

[4] Levaill., *ibid*, pl. 222; *C. æthiops*, Cuv.

profond. Il habite le pays des Caffres. La femelle est plus petite et a le ventre plus brun. 3° Le *rufin* [1] habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, sur les bords de *Groot vis Riwier*, où l'a découvert Levaillant. Son nom lui vient de ce que son plumage est entièrement roux, passant au roux-brunâtre sur les parties supérieures, et au roux-clair sur les inférieures. Les plumes sont striées, celles du dessus du corps d'une baguette blanche et de deux traits noirs, celles du cou d'une flammèche plus claire, bordée d'un trait plus foncé. 4° Le *noirou* [2], qui habite les bords de la rivière Noire, dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, est noir-brun, avec des reflets violâtres, mais les ailes sont nuancées de roux-ferrugineux. Les baguettes des plumes sont très lustrées. 5° L'*atralbin* [3] ou *coudouma* des nègres de la Nouvelle-Irlande, est remarquable par les couleurs opposées de son plumage. Sa taille est celle de la pie de France. Le bec est noir, fort et robuste; les tarses sont garnis de scutelles larges, plus élevées sur les doigts, et ceux-ci sont longs de dix-huit lignes. Le bec a vingt lignes de long; le corps a neuf pouces et la queue dix. L'iris est d'un rouge-brunâtre. Toutes les plumes du corps, par une modification qui semble propre à

[1] Levaill., *ibid.*, pl 221; *C. rufinus*, Cuv.

[2] Levaill., Afriq., pl 220; *C. nigrorufus*, Cuv.; *corydonyx bicolor*, Vieill., Encycl., III, 1355.

[3] *Centropus ateralbus*, Less.; Bull., t. VIII, 113; Zool de la Coq., pl. 33; Mas., t. I, p. 122; *fronte nigro; collo et pectore niveis; dorso, abdomine, cauda, alisque nigro-cœruleis; super alas speculo albo*.

plusieurs oiseaux des Indes orientales, et surtout aux coucals des îles polynésiennes, ont une certaine rigidité; leurs barbes sont serrées et nombreuses sur la tige principale, qui est luisante, et sont finement ciliées en leur bord. Les ailes ne dépassent le croupion que d'un pouce au plus. La queue est fort longue et étagée. Cet oiseau est assez commun aux alentours du port Praslin. 6° Le *menebeki* [1] n'offre à la première vue que deux couleurs, le noir et le vert; mais lorsqu'on l'examine dans divers sens, on remarque que les nuances offrent des reflets verts changeants, passant au bleu-d'azur, principalement sur les ailes et les pennes de la queue. Les plumes de la tête sont longues, étroites, roides, effilées, susceptibles de former une huppe, celles du cou ont également la même disposition; un caractère qui les distingue plus particulièrement les unes et les autres, c'est que leur tige est fortement prononcée, qu'elle présente autant de lignes droites et noires qu'il y a de plumes. Les plumes des flancs sont longues, lâches, soyeuses, et recouvrent les tarses. Le tour des yeux est presque nu, et les plumes circonvoisines ne sont en quelque sorte que des espèces de soie. Ce coucal est un des plus grands que l'on connoisse. Sa queue, plus longue que la totalité du corps de l'oiseau, est étagée; les pennes qui la composent sont très élargies vers le bout; les ailes s'étendent très peu au delà de la naissance de la queue. La première rémige est très courte, aplatie,

[1] *Centropus menbiki*, Less., Zool. de la Coq., pl. 34; Man., t. I, p. 122.

transverse ; le bec est fort. Sa courbure est très prononcée. Il est de couleur jaune-plombée. Les pates sont fortes ; les doigts longs, armés d'ongles puissants ; celui du doigt est un postérieur qui est droit et le plus long. Les tarses, ainsi que les doigts, sont recouverts de larges plaques imbriquées, de couleur plombée. Il habite la Nouvelle-Guinée. 7 Le *coucal violet* [1] a été tué sur les bords du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. C'est la plus grande espèce du genre, car sa longueur totale est de 26 pouces pour le corps et de 14 pour la queue. Son plumage paroît être au premier aspect entièrement noir, et ce n'est qu'en l'examinant au jour qu'on voit qu'il est d'un violet-rougeâtre avec des reflets métalliques. 8° Le *koun-koun* [2], des habitants de Célèbes, a 27 pouces de longueur totale, la queue comprise. Il est roux, avec du brun au thorax ; le bec et les pieds sont noirs. On le trouve aux environs de Menado. 9° Le *lépide* [3], que les naturalistes de Sumatra nomment *kradoc* ou *boubout*, varie singulièrement par sa coloration. Lorsqu'il est jeune il est d'un noir-verdâtre, avec les ailes fauves. Devenu plus vieux, le ventre blanchit, les tiges des plumes de la tête et du dos acquièrent une nuance plus claire, et les plumes tectrices de la queue se barrent de gris. Ce coucou se nourrit d'insectes, ne quitte guère la terre, car son vol est foible.

[1] *Centropus violaceus*, Quoy et Gaim., Ast., p. 229, pl. 19.

[2] *C. Celebensis*, ibid., p. 230, pl. 20.

[3] *C. lepidus*, Horsf., Trans., XIII, 180 ; *cuculus tolu*, sir Raffles.

Les COUAS OU COULICOUS [1] se reconnoissent à leur bec plus ou moins alongé, mais toujours convexe en dessus, comprimé sur les côtés et arqué à son extrémité. Les narines, qui en occupent la base, sont à moitié closes par un repli membraneux. Leurs jambes sont longues et dénudées. Leurs ongles courts; les ailes sont brèves et arrondies, et la queue est alongée et étagée.

Les couas se construisent des nids qu'ils placent dans les troncs crevassés des arbres ou sur les grosses branches. Ils couvent leurs œufs et élèvent leurs petits. Ils se plaisent dans les forêts, plus rarement dans les bosquets qui avoisinent les habitations, dans les fourrées épaisses, où ils cherchent les insectes, les fruits, les petits reptiles, dont ils se nourrissent. Leur vol est médiocre, mais leurs mouvements sur les arbres, qu'ils ne quittent guère, sont vifs et agiles. On doit les diviser en trois groupes géographiques : Les *couas africains*, dont le plumage sec et rigide est orné de couleurs métallisées ou crues; les *couas américains*, dont les formes sont plus élancées, le plumage doux et soyeux, les couleurs plus fondues; et les *couas asiatiques*, qui ressemblent à ces derniers. Leur patrie est la zone torride.

Les *couas* de Madagascar ont pour types le *tou-*

1 *Coccyzus*, Vieill.; *macropus*, Spix.: *couas*, Levaill.; *coccyzon*, Gloger; *cuculus*, L.; Lath: *diplopterus*, Boïé; *coccicua*, *piaya* et *coccyzus*, Less.

*lou*[1] de Buffon (enl. 295, f. 2). Le *coucou huppé*[2] de l'enl. 589, et le *coucou verdâtre* (enl. 815). L'espèce suivante est nouvelle. Le *coua Delalande*[3] a 21 pouces de longueur totale. Son bec est plombé. Le dos et les parties supérieures sont bleu-azuré. Tout le dessous du corps jusqu'aux cuisses est d'un blanc-pur, puis le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un roux-cannelle. La queue est d'un bleu-d'acier, que relève le blanc de l'extrémité de chaque penne. Les habitants de Madagascar appellent ces oiseaux *mangeur d'escargots*, et il paroît que sa nourriture presque exclusive consiste en escargots, dont il sait parfaitement briser les coquilles sur les pierres en retirant le mollusque avec son bec, tandis qu'il retient les débris du test avec le pied.

Les *couas américains* ou *piayes* sont assez nombreux. Buffon les a connus pour la plupart[4].

Les espèces nouvelles sont : 1° Le *piaye à ailes courtes*[5] a la tête cendrée, le cou, la poitrine, les ailes, le dos et le ventre d'un roux-cannelle, passant au brun-soyeux sur le bas-ventre. Les rectrices, moins développées que le piaye de Cayenne, sont rousses, puis noires et terminées de blanc. Le bec est rous-

1 *Coccyzus cæruleus*, Vieill., Gal., pl. 41; *cuculus cæruleus*, Gm.; Levail., pl. 218.

2 *Cuculus cristatus*, Gm.; *coucou coua*, Levaill., Af., pl. 217.

3 *Coccyzus Delalandi*, Temm., pl. 440.

4 *Cuculus cayanus*, Gm., enl. 211; *C. minor*, Gm., enl. 813; *C. americanus*, Gm.; *C. carolinensis*, Wils.; enl. 816; *C. nevius*, Gm; enl., 812.

5 *Macropus caixana*, Spix, pl. 43; *C. Cayanus*, Var. V. Gm.

sâtre. On le trouve au Brésil et à la Guyane. 2° Le *piaye mexicain* [1] ressemble encore beaucoup au piaye de Cayenne, mais celui-ci a sa queue noire en dessous, tandis que le mexicain l'a rousse. Au reste, elle est alongée et cunéiforme. Son plumage est roux en dessus, cendré en dessous, avec la gorge et la poitrine cannelle. Il a 20 pouces anglois de longueur, et habite Table-Land et Témiscaltipec. 2° Le *piaye à ventre marron* [2], qui provient de Cayenne, ressemble beaucoup au *piaye à bec rouge*. Son bec est roussâtre; son front et le devant du cou sont d'un jaune-rouille très vif. La poitrine est traversée par une ceinture ardoisée. Le ventre, les plumes tibiales et la région anale sont d'un roux-chocolat assez franc. Le dos et les ailes sont ardoisés. La queue est très longue, très étagée, et ses rectrices sont bleu-d'acier, terminées de blanc. 4° Le *piaye à bec noir* [3] se trouve au Brésil. Il a 8 pouces de longueur, le bec noir, la tête grise-cendrée, avec un trait noir derrière l'œil. Le gris-de-cendres est plus foncé sur les ailes et sur le dos. Le dessous du corps roux-tendre. La gorge est blanche. 5° Le *piaye aux yeux rouges* [4], qui vit aux Etats-Unis, a le plumage gris-sale sur le corps, blanc en dessous. Son bec est noir, et le tour des yeux est

1 *Cuculus mexicanus*, Sw., Phil. Mag., n° 89.

2 *Piaya chrysogaster*, Less., Ornith., p. 140; *C. chrysogaster*, Gal. de Paris.

3 *Cuculus melanorhynchus*, Cuv., Gal. de Paris.

4 *Cuculus erythropthalmus*, Wils., Am., Ornith., t. IV, pl. 28, fig. 2; *coccyzus erythropthalmus*, Ch. Bonap., Syn., esp. 35.

rouge.[1] 6° Le *coua Geoffroy*[2] a été découvert au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Long de 18 à 19 pouces, il a le bec jaunâtre; l'occiput surmonté d'une huppe bleu, le manteau et les ailes d'un vert-métallisé, tandis que les rémiges sont bleu-azur. Le front et le devant du cou sont fauves, maillés de brun. Un écharpe bleu-noir ceint la poitrine. Le croupion et la queue sont d'un roux-cannelle.

Java aussi a un *coua* qui ne diffère en rien d'essentiel des espèces d'Amérique, avec lesquelles il a les plus grands rapports. C'est le *piaye à bec rouge*[3], dont le front et le devant du cou sont ferrugineux, la poitrine et le ventre bleu-ardoisé, le bas-ventre et les plumes des cuisses, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont marron-foncé. La tête, le dos et les ailes sont bleu ardoisé. La queue est longue, large, et chaque rectrice bleu-d'acier est terminée de blanc.

Un coua de Cayenne diffère des précédentes espèces par un bec très court, peu élevé, très comprimé sur les côtés, et par ses tarses grêles et courts, nus comme ceux des couas, dont il a aussi les ailes brèves et arrondies, et la queue étagée, longue et cunéiforme. C'est le *coucoua capucin*[4], de la taille d'un merle, ayant le bec jaune, le plumage ferrugineux,

[1] Le piaye de la Caroline ou américain, a été signalé par M. Thompson, comme s'étant présenté en Angleterre (Proc., V, 84).

[2] *Coccyzus Geoffroyii*, Temm., pl. 7.

[3] *Coccyzus erythrorhynchus*, Cuv., Gal. de Paris.

[4] *Coccycœa monachus*, Less., Ornith., p. 142.

le ventre et la région anale exceptés, qui sont d'un gris-ardoisé. La queue est formée de rectrices médianes brunes, terminées de blanc, les latérales rousses, terminées de blanc.

Les *boubous* ou *coucous à bec rond* [1], dont on ne connoît encore que deux espèces, sont des îles orientales de l'Inde, c'est-à-dire de Sumatra et de Java. Ce nom de *boubou*, que les Malais appliquent de plein concours, peint sans doute euphoniquement le cri qui leur est propre. Ce genre est remarquable par la forme arrondie de son bec, qui est de la longueur de la tête, presque point comprimé, à mandibule supérieure légèrement recourbée en crochet à son extrémité. Les narines sont étroites, marginales et basales, percées en scissure droite. Les ailes sont courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. Les tarses sont courts, épais, largement scutellés, terminés par des doigts courts, foibles, l'interne presque rudimentaire, et muni d'ongles grêles. La queue est longue et très étagée. Les autres caractères sont ceux des vrais coucous.

La première espèce de ce genre est le *boubou de Duvaucel* [2], qui a la taille du coucou édolio, et le bec jaune, la tête d'un cendré-blanchâtre, le plumage gris-cendré, les ailes rousses, l'abdomen et la région anale d'un rouge-ocreux. La queue est étagée, d'un roux-vif, que termine un ruban noir liseré de blanc. L'île de Sumatra est sa patrie.

1 *Bubutus*, Less.

2 *Bubutus Duvaucellii*, Less., Ornith., p. 143; *cuculus Sumatrensis*, Gal. de Paris.

La deuxième espèce est le *boubou d'Isidore*[1], de la taille de la précédente, et caractérisée par son bec, dont la mandibule supérieure est verte et l'inférieure jaune. Le tour des yeux est nu et noirâtre. Le plumage est d'un roux-vif, plus clair sous la gorge. L'abdomen et la région anale sont d'un gris-ardoisé. Les ailes sont d'une teinte chocolat foncée, et les tarses sont bruns. La queue, très étagée, est brune, rayée en travers de noir, et chaque rectrice est terminée de blanc. Cet oiseau habite Java.

Les CALOBATES[2] sont des coucous fort voisins des malcohas, dont le bec, plus long que la tête, est gros, fort, comprimé, taillé en cône alongé, percé vers son milieu par deux narines ouvertes en longue fente, et à demi fermée par une plaque cartilagineuse. Les ailes sont courtes et arrondies; leur queue moyenne et étagée. Leurs tarses fort longs et largement scutellés. La seule espèce de ce genre est le *calobate radieux*[3], découvert à Bornéo, dans le district de Pontiana, par M. Diard. M. Temminck le décrit en ces termes :

« Ce calobate a le sommet de la tête recouvert d'une espèce de calotte d'un violet changeant en vert-métallique; toute la gorge est d'un noir-parfait; le cou et le dos d'un gris-violet, glacé de vert-métallique; les ailes et la queue d'un bronze-éclatant, jouant, selon le jour qui l'éclaire, en teintes vertes et pour-

1 *Bubutus Isidorei*, Less., Voy. de Bélanger, pl. 2.

2 *Calobates*, Temm.

3 *Calobates radiosus*, Temm., pl. 538.

prées d'un éclat radieux. Le dos est marqué de bandes brunes et noires ; les parties inférieures et les longues cuisses rayées à large distance de bandes noirâtres disposées sur un fond blanc ; toute la partie ophtalmique est nue, rouge dans le vivant ; le bec, les tarses et les doigts sont d'un beau vert. »

« M. Diard indique, dans la courte note qui accompagne l'individu femelle, que le mâle est paré de couleurs plus vives et plus brillantes, et que sa queue est du double plus longue. Notre femelle porte en longueur totale 21 pouces, dont la queue prend douze pouces. Le sujet mâle dont M. Diard fait mention ne nous est pas parvenu. »

Les TACCOÏDES [1] ont le bec moins long que la tête, mais ce bec est plus haut que large, très comprimé sur les côtés, ayant la mandibule supérieure très convexe, recourbée et crochue au bout. Les narines sont peu apparentes, percées en fissures, que revêtent les plumes du front. Leurs ailes sont courtes, mais pointues. Leurs tarses sont médiocres, nus et robustes, mais terminés par des ongles foibles. Le *taccoïde de Leschenault* [2] vit sur le continent de l'Inde. Il a le bec corné, mais taché de noir au milieu et sur les bords. Son plumage est gris-cendré en dessus et sur le devant du cou ; mais chaque plume a sa tige brun-roux très luisant et comme lustré. Le ventre et la région anale sont d'un jaune-ferrugineux, tandis que les couvertures inférieures sont grises. La queue est

1 *Taccocua*, Less., Ornith., p. 142.

2 *Taccocua Leschenaultii*, Less., Ornith., p. 144.

large, étagée, à rectrices bleu-d'acier, terminées de blanc. Les tarses sont olivâtres.

Les TACCOS[1] se distinguent des autres coucous par un long bec, dont les bords sont dentelés; les narines arrondies; les tarses élevés, nus et scutellés. Leurs ailes sont subaiguës, et leur queue fort longue est étagée. Les deux seules espèces connues de ce groupe présentent quelques dissemblances. L'un et l'autre sont de l'Amérique tropicale, mais le *tacco vieillard*[2], figuré par Buffon enl. 772, se trouve à Cayenne, et a le plumage doux et soyeux, les mandibules finement dentelées aux bords, et la 2e rémige la plus longue. Le *tacco churéa*[3] vit à la Californie. Son plumage est rigidule, son bec a ses bords lisses et ses ailes ont leurs 4e et 8e rémiges les plus longues. Nous avons décrit le *churéa* sous le nom de *tacco de la Californie*, au tome VI, p. 420 de ce complément. Depuis M. Botta[4] en a publié une bonne figure et une nouvelle description. Le *churéa*, car c'est le nom que les créoles espagnols donnent à cet oiseau, détruit, au dire des habitants, les serpents à sonnettes. M. Botta a trouvé dans l'estomac de tous les individus qu'il s'est procurés des débris d'insectes, de reptiles et même de petits mammifères, tels que les écureuils. Le churéa vole très mal, mais il court

1 *Saurothera*, Vieill.; *cuculus*, L.

2 *Cuculus vetula*, Gm.

3 *Saurothera Californiana*, Less., t. VI, p. 420; *S. Bottæ*, De Bl., Ornith., p. 145.

4 Ann. du Mus., t. IV, 3e série, p. 121, pl. 9.

avec une grande agilité en portant sa queue relevée, ce qui lui donne un aspect assez singulier. Ce n'est que lorsqu'il rencontre un obstacle dans sa marche, comme un ravin ou un buisson, qu'il fait momentanément usage de ses ailes pour s'élancer au-dessus. Au delà il recommence à courir. La foiblesse de son vol fait que lorsqu'on le rencontre dans un endroit découvert on peut le prendre vivant, soit à pied, soit à cheval. Ce tacco existe dans toute l'étendue de la Californie, depuis le cap Saint-Lucas jusqu'au port San-Francisco. Il se tient ordinairement dans les endroits secs, couverts de broussailles, sous lesquelles il aime à se cacher, et parmi lesquelles il disparoît promptement dès qu'il prévoit le moindre danger. Il ne se perche jamais, et paraît ne jamais se réfugier dans les bois.

Les GUIRAS [1] sont des coucous très caractérisés par des attributs particuliers. Ils ont le bec aussi long que la tête, robuste, triangulaire à la base, à bords rentrés. Les narines sont percées en scissure longitudinale au milieu d'une membrane qui occupe le milieu du maxillaire. Les tarses sont assez longs, scutellés. Les ailes sont aiguës et dépassent le croupion. La queue est longue, étroite, et étagée. Le tour des yeux est nu, garni aux paupières de longs cils.

La seule espèce de ce groupe habite le Brésil. C'est le *guira-cantara* [2] ou le *guira-acantagara* de Marc-

[1] *Guira*, Less., Ornith., p. 149; *cuculus*, Lath.; *crotophagus*, Vieill.

[2] *Cuculus guira*, Lath.; *crotophaga pirigua*, Vieill.; Gal., pl 44; Quoy et Gaim., Ur., pl. 26, p. 114.

grave, ou le *pirigua* de d'Azara. Ce coucou a donc son plumage mélangé de roux, de flammèches longitudinales brunes sur un fond blanc. Les plumes de la huppe sont pointues, rousses au sommet, blanchâtres à la base. Les ailes sont brunes, variées de brun et de blanc. La queue est blanche en dessous et traversée en dessus par une très large barre noire. Les tarses sont jaunes. On en connoît une variété ayant les teintes du plumage beaucoup plus rousses.

Les COUCOUS forment une grande tribu que l'on peut sous-diviser en plusieurs petits groupes naturels. Leur bec est très fendu, convexe en dessus et légèrement recourbé. Les narines sont arrondies et basales, percées en fente au milieu d'une membrane. Les tarses sont médiocres, emplumés jusqu'aux genoux et scutellés. Leurs ailes sont longues et pointues; leur queue est arrondie ou légèrement étagée.

Les cinq groupes assez tranchés que les vrais coucous présentent sont ceux qui suivent.

I. Les VRAIS COUCOUS[1] ont le bec moins long que la tête, peu robuste, assez arrondi. Leurs tarses sont courts, leur corps est assez épais. Leur tête est lisse ou sans huppe, et leur queue est médiocre, arrondie et étagée. Tous les vrais coucous sont de l'ancien continent; ce sont des oiseaux essentiellement migrateurs, célèbres par l'anomalie de leurs mœurs. Le *coucou vulgaire*[2], figuré par Buffon enl. 811, a été l'objet de recherches multipliées et curieuses.

[1] *Cuculus*, L.; Temm.

[2] *Cuculus canorus*, L.; Gaspard, Journ. de phys., t. IV, p. 221;

1° Le *coucou ténuirostre*[1] habite le Bengale et paroît être répandu dans la plupart des îles des Indes orientales. Il a la tête et les joues grises; la gorge d'un gris-blanchâtre; la poitrine rousse; le ventre blanc, rayé de brun-noir ou de brun-roux. Sa queue est blanche en dessous, rayée de noir. Le jeune a la tête et le cou flammés de brun sur un fond blanc, et le ventre est zoné de brun-roux. La variété de Timor est plus grêle et plus élancée. 2° Le *coucou criard*[2] se trouve au cap de Bonne-Espérance. Son bec est brun; son plumage est noir, ondé de roux et de lustré. Sa queue est légèrement fourchue, et ses tarses sont jaunes. Le jeune a la gorge grise, la poitrine et le devant du cou ferrugineux-sombre. Le ventre est rayé de noir et de couleur de buffle. Les rectrices sont brunes, terminées de blanc. La femelle a du gris aux parties supérieures, le devant du cou et le haut du thorax roux, avec des zones brunes transversales. Le ventre et le bas-ventre sont jaunes, cerclés de noir. La queue est brune, rayée de blanc. 3° Le *coucou noirâtre*[3] est distingué du précédent par M. Swainson; il provient de la côte occidentale d'Afrique. Son plumage est entièrement noir; mais le dedans des ailes est d'un blanc-pur, rayé de brun. Les rectrices sont liserées de blanc à leur sommet.

Blaxkwell, Trans. of Manchester, t. IV: sur deux espèces de coucous d'Europe, Bull., XIII, 242.

[1] *Cuculus tenuirostris*, Mus. de Paris.

[2] *C. clamosus*, Cuv.; Levaill., Af., pl. 203 et 205.

[3] *Cuculus nigricans*, W., Sw., Zool., Illust., New series, 2e liv.

4° Le *coucou de l'Himalaya* [1] a le dessus du corps roux, rayé de brun, blanc en dessous, avec des rayures noires; la poitrine teinte de roux. Les rémiges, les rectrices sont brunes, et ces dernières sont frangées de roux à leur bord externe, et de taches blanches à leur bord interne. Sa taille est de 11 pouces anglois. 5° L'*épervin* [2], aussi de l'Inde, a le corps brun-cendré en dessus, et la tête d'un bleu-de-plomb. Le dessous du corps est blanc, et le cou est rayé de roux. Le ventre a des rayures brunes. La poitrine est nuancée de roux. Les rémiges sont légèrement tachetées de roux. Sa taille est de 16 pouces anglois.

II. Les ÉDOLIOS [3] ont le bec alongé et très convexe, à narines percées en scissure; leurs jambes sont robustes et recouvertes de larges scutelles. Leur tête est surmontée d'une huppe qui part de l'occiput. Leur queue est longue et étagée.

Buffon a décrit trois espèces sur quatre admises dans ce petit groupe. Son *grand coucou tacheté* est le *coucou geai* [4] de M. Temminck, oiseau qui fréquente les côtes des états barbaresques, la Syrie, l'Egypte, le Levant, et toute cette partie de l'Afrique qu'arrosent les fleuves Sénégal et Gambie. Il paroît être de passage dans le midi de l'Espagne, en Italie et dans l'Archipel. Le *coucou de la côte de Coro-*

[1] *Cuculus himalayanus*, Vig., Proceed., I, 172.

[2] *C. sparverioides*, ibid., 173.

[3] *Edolius*, Less., Ornith., 147; Ch. Bonaparte, Saggio, etc.

[4] *Cuculus glandarius*, L.; Temm., pl. 414; *C. Andalusiæ*, Briss.; Edw., pl. 57; *C. macrurus*, Brehm.; Naum., pl. 130.

*mandel*[1], de l'enl. 274, fig. 2, est le *katou-koute-lati* des habitants de Pondichéry. L'*édolio*[2] se trouve représenté pl. 272 des enluminures, et présente de nombreuses variétés suivant les sexes, les âges et les pays où il vit.

On en distingue le *coucou de Levaillant*[3], qui habite la Sénégambie, et qui a la taille et les formes de l'édolio. Son bec noir; son plumage et sa huppe sont d'un noir-lustré, auquel se joignent des reflets verdâtres. Le devant du cou et la poitrine sont flammés de noir-vif. Le ventre et le bas-ventre sont blancs. Un miroir de cette couleur tranche sur le noir-bronzé des ailes. Les rectrices sont larges et robustes; les moyennes entièrement noires; les latérales grises, terminées de blanc.

III. Les COUCOUS GROS-BECS, OU EUDYNAMIS[4], ont été décrits, quant à leurs caractères, au tome VI, p. 419 de ce complément. Des cinq espèces de ce groupe, deux ont été connues par Buffon; les autres sont : 1° L'*eudynamis de Flinders*, qui habite la Nouvelle-Galles du sud. Son plumage est brun-fauve en dessus, avec des reflets luisants et des taches jaune-ferrugineux. L'occiput, et une raie sur les

1 *Cuculus coromandus*, Gm.; Levaill., Af., pl. 213; *C. collaris*, Vieill.

2 *Cuculus edolius*, Cuv.; *C. serratus* et *C. ater*, Gm.; Levaill., pl. 207 et 208; *C. serratus*, Sparm., Mus. Carls., pl. 3; *C. melanoleucos*, Gm.

3 *Cuculus Levaillantii*, Sw., Zool. Illust., 2e série, 3e liv.; Lev., Af. pl. 209.

4 *Eudynamis*, Vig. et Horsf., Trans. Soc. Linn., XV, 303.

yeux, sont d'un noir-brillant. Le dessous du corps est jaune-ocreux, rayé finement et par lignes légères de fauve. 2° Le *coucou à ventre roux* [1] a été rencontré par nous à la Nouvelle-Guinée.

Il a le dessus du corps d'un noir-bleu-brillant, tirant au roussâtre sur le croupion, au brunâtre sur les ailes et sur la queue, mais cependant toujours avec des reflets lustrés. Un trait blanc part de la commissure du bec, descend sur les côtés du cou en se mêlant à du brun et à du fauve. Le thorax, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont d'un roux qu'interrompent des taches brunes peu prononcées. Sa queue est brune, tachetée de roux sous les pennes. 3° Le *coucou de Taiti* [2] est répandu dans toutes les îles de l'archipel de la Société, mais il est surtout commun à O-taïti et à Borabora. Son plumage, brun en dessus, est ocellé de blanc par lames et par gouttelettes. Le dessous du corps est d'un roux-vif. Les plumes sont flammées de noir au centre. La queue est rayée de roux-cannelle et de noir par bandelettes d'égale largeur. Les jambes sont olivâtres. Sa queue est étroite.

IV. Les SURNICOUS [3], confinés dans les îles de l'est, sont assez nettement caractérisés par leur bec peu robuste, légèrement recourbé, comprimé sur les côtés, à arête convexe; leurs narines parfaitement rondes, nues, et garnies sur leurs bords d'un bourrelet

[1] *C. rufiventer*, Less., Zool. de la Coq., texte.

[2] *Cuculus taitensis*, Sparm, Carls., pl. 32.

[3] *Surniculus*, Less.; Ch. Bonap., *Saggio*, etc.

membraneux, formant une sorte de petit tube. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne. Les ailes sont alongées, pointues, à 1re rémige courte, la seconde plus longue, bien que les 3e et 4e soient les plus alongées, atteignant la moitié de la queue, qui est longue, composée de rectrices droites et très étagées. Le nom que nous avons appliqué aux oiseaux de cette petite tribu est celui de *surnicous*, mot hybride, contracté de ceux de *coucou* et de *surnie*, par rapport à quelques analogies qui existent entre ces deux genres. Les surnicous ont le plumage soyeux, doux et mollet, légèrement métallisé, et les formes minces et grêles.

Le type de ce groupe est le *coucou lugubre* [1], qui est très commun à Java. Le mâle est de la taille d'un merle, à plumage noir-bleu-lustré. Sa queue est noire, avec des rayures blanches incomplètes. Sa taille est de dix pouces.

Nous avons décrit, dans la partie zoologique du voyage de M. Bélanger aux Indes orientales, comme étant la femelle, un oiseau que ce voyageur s'étoit procuré à Java. L'individu soumis à notre étude avoit 9 pouces de longueur totale, la queue entrant pour près de 5 pouces dans ces dimensions. Le bec est noir et les tarses sont bruns. Les plumes du pourtour du bec sont roussâtres. Celles du dessus du corps sont brunes, à reflets bleu-de-fer spéculaire, plus foncé sur les ailes et sur la queue. Des gouttes petites, arron-

[1] *Cuculus lugubris*, Horsf., Java; Less., It. Bélanger.

dies, blanc-pur, cerclées de noir, sont éparses sur la tête, les épaules et les ailes. Tout le dessous du corps est brun, tirant au roussâtre devant le cou, et parsemé de petites taches arrondies blanchâtres. Les plumes tibiales postérieures tirent un peu sur le blanchâtre. Ses ailes sont brunes, variées de blanc en dedans de l'épaule. Elles sont brunes, avec une raie blanchâtre sous le reste de leur portion interne. La queue est brune en dessous, rayée de blanchâtre sur les petites rectrices seulement.

Le docteur Horsfield dit que le *coucou lugubre* est connu des Javanais sous le nom de *tuhu-tuhu*, qui rappelle son cri.

Le *surnicou à tête grise*[1] semble revêtir indifféremment plusieurs plumages, suivant qu'il habite telle ou telle île des mers de l'Inde, à moins qu'on ne confonde sous le même nom quelques espèces qui ne diffèrent les unes des autres que par des nuances qui sont très peu distinctes et très peu caractéristiques. Buffon, ou plutôt Daubenton, a figuré, sous le nom de *petit coucou de l'île de Panay* (enl. 814), un type qui rappelle l'oiseau que M. Bélanger a rapporté de Java, où l'avoient trouvé déjà MM. Labillardière et Leschenault. Sir Raffles le mentionne dans son Catalogue comme l'ayant rencontré à *Poulo-Pinang*, et le docteur Horsfield se borne à dire que c'est le *gedasse* des Javanais (Trans. soc. linn. XIII, p. 179).

[1] *Cuculus flavus*, Gm.; Sonnerat, Voy., pl. 81; Less., Zool. de Bélanger, p. 237.

Or, le *coucou jaune* des auteurs paroît habiter toutes les îles de la Sonde, le Bengale, les îles Philippines, le port Jackson, la terre de Diémen. Il s'offre à l'examen partout avec des caractères identiques, bien qu'on soit obligé de reconnoître des variétés de races soit par la taille, soit par la disposition des couleurs du plumage.

Nous n'aurons que peu de détails à fournir sur les oiseaux décrits déjà dans plusieurs ouvrages. Seulement nous dirons qu'il appartient à notre sous-genre surnicou par son bec grêle, ses narines bordées d'un bourrelet membraneux; ses ailes alongées, minces, à 1re rémige courte, la 2e plus longue, mais les 3e et 4e les plus longues; par ses tarses courts, grêles, scutellés, ses ongles foibles, recourbés, la queue longue, très étagée, composée de 10 rectrices.

Le coucou à tête grise de Java est long de 7 pouces 6 lignes. Son bec est noirâtre ; ses tarses sont jaunes. Un gris-glacé colore la tête, les joues, la gorge et les côtés du cou. Un brun-bronzé, à reflets doux, soyeux et lustré, règne sur le dos et les ailes, en prenant une teinte ardoisée sur le croupion, et rousse sur les rémiges. Tout le dessous du corps est roux ou buffle assez vif. Les rectrices moyennes sont uniformément brun-bronzé en dessus, les latérales sont brunes, frangées de blanc. Toutes sont brunes en dessous, rayé de blanc plus net et plus pur sur leurs bords. L'île de Java est sa patrie. Le Muséum en possède un individu, rapporté, dit-on, par Lesueur

du détroit d'Entrecasteaux, qui ne diffère en rien de notre description.

Sir Raffles (cat.), en parlant du surnicou à tête grise, qu'il a trouvé dans l'île de Pulo-Pinang, ajoute : L'individu que je possède est femelle. Sa queue est barrée de jaune-brunâtre, au lieu de blanc, comme on en trouve la description. Le gris de la tête s'étend sur la poitrine. Les narines sont parfaitement rondes et tubulaires, leur rebord formant un anneau saillant. Or, ce dernier caractère appartient à ce petit genre, et a été observé chez le coucou lugubre.

Le coucou à tête grise a été observé au Bengale, à la Nouvelle-Hollande, à Java, à Sumatra et aux Philippines.

Le *surnicou à ventre rayé*[1] est voisin du précédent, et vient des îles de la Sonde. Il a la tête et le cou brun-ardoisé, teinte plus foncée sur les ailes et sur le dos. Les parties inférieures sont rousses, rayées de noir. La queue est brune en dessus, et rayée de blanc en dessous. Les jambes sont jaunes.

V. Les CHALCITES[2], ou les *coucous cuivrés*, forment une petite tribu parfaitement naturelle, que caractérisent un bec court, mince, grêle ; des narines ouvertes et arrondies, percées à la base de la mandibule ; des jambes grêles, emplumées jusqu'à l'articulation ; des ailes très aiguës et fort longues, puisqu'elles atteignent le milieu de la queue ; celle-ci est moyenne et arrondie.

1 *Cuculus lineatus*, Less., Ornith., p. 152.

2 *Chrysococcix*, Boïé ; *chalcites*, Less., Ornith., p. 152 ; Boié, Bull., t. XVII, 291 ; *lampromorpha*, Vig., Proc., I, 92.

Les chalcites ont tous des reflets plus ou moins métallisés de cuivre doré répandus sur leur plumage, et quelques espèces possèdent sous ce rapport une admirable vestiture. Chez les espèces les moins ornées, le luisant du cuivre est encore manifeste. On ne sait rien de leurs habitudes : seulement ils n'ont été observés jusqu'à présent qu'au sud de l'Asie et de l'Afrique, et sur la presqu'île de Malacca. Ainsi on les trouve au cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Galles du sud et à la Nouvelle-Zélande.

Buffon n'en a bien connu qu'une espèce, c'est le *coucou didric*[1] du Cap, qu'il a figuré dans l'enluminure 657, et que Levaillant a représenté pl. 211 de ses oiseaux d'Afrique.

Un coucou, de la presqu'île de Malacca, semble appartenir à ce groupe. C'est celui que sir Raffles indique comme très voisin de l'éclatant, et qu'il nomme *coucou malais*[2] en le décrivant en ces termes : « Il a environ 7 pouces de longueur. La couleur est brune en dessus, avec un lustré verdâtre, particulièrement sur les scapulaires. Toutes les parties inférieures sont transversalement rayées d'ondulations brunes. Les ailes sont longues, et s'étendent vers le milieu de la queue. Les couvertures bordées de ferrugineux. La queue se compose de dix plumes, dont les supérieures sont brun-verdâtre et les inférieures rayées de brun, de noir et de blanc. Le bec est tant soit peu comprimé à sa base, et les narines sont proéminen-

[1] *Cuculus auratus*, Gm.

[2] *C. malayanus*, Raffles, Cat.

tes. Il y a un rang de points blancs sur les yeux.

Le *coucou de Klaas*[1] est sur le corps d'un vert-doré et bronzé-éclatant, avec un trait blanc derrière l'œil. La gorge, le devant du cou et le thorax blanc-pur. Les flancs sont rayés de brun. La queue est blanche en dessous, et imparfaitement rayée de noir. Il paroît être rare au cap de Bonne-Espérance, où Klaas, Hottentot au service de Levaillant, en tua un individu sur les bords de la rivière Plate, et il se trouve aussi dans la Sénégambie.

Le *coucou cuivré*[2] est une des espèces les plus belles d'oiseau, tant est somptueuse sa vestiture. Il a été découvert au cap de Bonne-Espérance par le naturaliste de Lalande. Le mâle a sur la tête, le cou et le dos, des plumes comme écailleuses, du vert-émeraude, glacé le plus d'or, riche et le plus somptueux. Les pennes des ailes et de la queue sont tout aussi splendides. Le ventre et la région anale sont d'un blanc-de-neige, mais les couvertures inférieures sont blanches et rayées de vert. La queue est brune en dessous, terminée de blanc. La femelle est verte, avec des rayures rousses sur le cou, le dos, les ailes, la tête et le devant du cou. Les parties inférieures sont rayées de vert et de brun sur un fond blanc. La queue est brunâtre, rousse en dessus, et blanche tachetée légèrement de noir en dessous. Les rectrices moyennes sont grises.

1 *Cuculus Klasii*, Cuv.; Levaill., Af., pl. 212.

2 *Cuculus cupreus*, Mus. Lev., pl. à la page 159; Lath., Suppl., n. 1; Vieillot, Gal., t. I, p. 33, pl. 42; Atlas du Dict. classiq. d'hist. nat.

Le *coucou éclatant*[1] se trouve aux environs de Port-Jackson, dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Galles du sud. Latham et M. Temminck lui donnent pour patrie la Nouvelle-Zélande. Il a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les ailes et les pennes du milieu de la queue d'un beau vert-bronzé. La penne latérale de chaque côté et le bout des autres pennes, en dessous, sont marqués de grandes taches vert-doré et blanches. Les côtés de la tête et du cou, ainsi que toutes les parties inférieures, sont rayées irrégulièrement de vert-doré et de blanc-pur. Le milieu du ventre est d'un blanc-uniforme. Sa taille est de 6 à 6 pouces 6 lignes.

Le *chalcite*[2] se trouve aussi à la Nouvelle-Hollande. Le mâle a le sommet de la tête d'un roux à reflets bronzés. Le dos et les ailes sont d'un vert-métallique, sans éclat brillant. La queue est rousse à la base, un peu teintée de vert-métallisé au milieu, et terminée de blanc. Les deux pennes latérales ont de grandes taches blanches, ovoïdes, placées sur les barbes intérieures. Le devant du cou et la poitrine sont variés de brun, sur un fond blanchâtre. Le ventre est blanc, et les couvertures du dessous de la queue sont blanches, tachetées de vert-bronzé. Les tarses sont alongés, et complétement dénués de plumes. La femelle est, en dessous, d'un roussâtre très foiblement nuancé de bronzé,

[1] *C. lucidus*, Lath., pl. 23; Temm., pl. 182, fig. 1; Vieill., Encycl., III, 1335.

[2] *Cuculus chalcites*, Illig., pl. 102, fig. 2.

mais en dessous elle est entièrement blanche. Ce coucou a 5 pouces 6 lignes.

Le *chalcopèple*[1] a été observé sur le pourtour de la baie d'Algoa, et sa taille est celle du coucou doré. Le mâle est d'un riche vert en dessus, avec des reflets cuivrés. Le dessous du corps est blanc, et les flancs sont teintés de vert-cuivré, disposé par rayures. Une raie traverse le milieu de la tête, et une seconde surmonte les yeux en forme de sourcils, une troisième marque le bas de la mandibule. Ces raies sont blanches, ainsi que des taches éparses sur les tectrices alaires, les rémiges et les rectrices, les deux moyennes exceptées. La femelle, ou le jeune mâle, a le plumage vert-doré en dessous, avec des riches reflets cuivrés sur la tête, la nuque, et entre les épaules. Le cou, le front et la poitrine sont roussâtres. Le ventre est blanc, et les flancs sont rayés de vert-cuivré. La queue est ferrugineuse, rayée de cuivré.

L'*améthyste*[2] vit aux Philippines, aux alentours de Manille notamment. Son plumage, sur le corps, reflète les vives couleurs de l'améthyste. Le ventre est blanc, rayé de bandelettes vertes-améthystes. Les rectrices latérales sont maculées de blanc. Sa taille est de 7 pouces 3 lignes, mesure angloise. Le jeune âge a une teinte ferrugineuse sur le corps. Les Tagales de Manille regardent cet oiseau comme très rare, même dans leur île.

1 *Lampromorpha chalcopepla*, Vigors, Proceed., I, 92.

2 *Lampromorpha amethystina*, Vig., Proceed., I, 98.

Les INDICATEURS[1] ont été ainsi nommés par Levaillant pour les distinguer des coucous, avec lesquels Sparmann les avoit confondus.[2] Ce nom est emprunté aux habitudes que les colons du Cap ont supposées aux espèces de ce genre, qu'ils ont encore appelées *guides au miel*, parce que, recherchant le miel avec une extrême avidité, les indicateurs s'abattent sur les ruches des abeilles sauvages, qu'ils découvrent en jetant des cris qui attirent les Hottentots.

Les indicateurs ont un bec assez court, conique, déprimé, dilaté sur les côtés, presque droit, muni d'une arête en dessus et d'une échancrure à sa pointe. La fosse nasale est grande, et les narines sont un peu tubulaires. Les pieds sont courts; les ailes alongées, pointues, et atteignant le milieu de la queue. Celle-ci est composée de pennes légèrement étagées. Leur plumage est sans éclat métallisé, et leur facies les rapproche au premier aspect de quelques moineaux. Ils se nourrissent d'insectes et de miel. Levaillant rapporte qu'ils se tiennent dans les pays boisés. « Ils nichent dans des trous d'arbres, et pon-
» dent leurs œufs sur le bois vermoulu. Ils sont d'un
» naturel peu farouche, quoique très remuant. On
» les entend sans cesse crier, ce qui les fait aisément
» découvrir par le chasseur, et comme ils ont le vol
» lourd, et qu'ils se portent à de petites distances,
» il est très facile de les suivre, lorsqu'on veut arri-
» ver aux ruches où ils sont habitués d'aller prendre

[1] *Indicator*, Vieill.; Temm., Levaill, pl. 242; texte, t. V, p. 131.
[2] Sparm., Voy., t. II, p. 161.

» leur nourriture, car ils vivent principalement de » miel et de la cire qu'il contient; mais ils ne » mangent point les abeilles, quoiqu'ils en détrui- » sent beaucoup en se défendant des piqûres de cel- » les-ci, qui, s'attachant de préférence aux yeux de » l'oiseau, font quelquefois payer chèrement sa té- » mérité. Les Hottentots m'ont assuré que plusieurs » fois ils avoient trouvé au bas des ruches sauvages » des cadavres d'indicateurs qui avoient été tués par » les abeilles, ce qui peut aisément bien arriver, » puisqu'en Europe on a souvent trouvé dans nos » ruches des souris, des mulots mis à mort par les » abeilles, et ensevelis sous une voûte de cire : cel- » les-ci, ne pouvant traîner leurs cadavres hors des » ruches, les couvrent ainsi pour ne pas être incom- » modées. »

Sparmann avoit déjà donné sur l'indicateur [1] quelques détails; mais ce qu'il dit de son nom paroît fautif. « On me montra un nid, que plusieurs fer- » miers m'assurèrent être celui du *guide au miel.* » Il ressembloit au nid de certains pinsons qu'on » trouve dans cette contrée. Il étoit formé de petits » filaments d'écorce entremêlés et tressés. Il avoit » la forme d'une bouteille, dont l'ouverture ou le » cou étoit au bas. »

Le père Lobo, voyageur en Afrique, a aussi parlé de l'indicateur sous le nom de *moroc* [2].

[1] Voy. au Cap, Trad., t. III, p. 75; et Philosoph., Trans.
[2] Voy. en Abyssinie, 1728.

Le *grand indicateur*[1] a été soigneusement décrit par Levaillant en ces termes : « Sa taille est à peu près celle de notre pie-grièche grise. Le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les couvertures des ailes, le dos, sont d'un vert-olive-brunissant, mais qui cependant, à certain aspect, prend les tons les plus jaunâtres. Le croupion est blanc, et les couvertures du dessus de la queue sont blanches, variées d'olivâtre. Les pennes alaires, sur un fond olivâtre, sont extérieurement liserées de vert-olive. Les trois dernières plumes latérales de chaque côté de la queue sont blanches, et portent chacune une tache brune à leur bout. Les suivantes, en y comprenant les deux du milieu, sont d'un brun-olivâtre sur leurs barbes extérieures, et blanches dans une partie des barbes de l'intérieur. Tout le devant du cou, depuis le bec jusqu'au bas de la poitrine, est d'un jaune-pâle, comme ondé de gris-blanc-sale sur le milieu du cou, et varié de taches noires sur la gorge. Tout le reste du dessous du corps, depuis le bas de la poitrine et en comprenant les couvertures du dessous de la queue, est d'un blanc-sale-jaunissant. Le bec, les pieds, les ongles, ainsi que les yeux, sont bruns. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et la couleur vert-olive de tout le dessus de ses ailes et de son dos est d'un ton plus jaunâtre que chez lui. Elle a de plus tout le front piqueté de blanc-jaunâtre, et la gorge, le devant du cou, ainsi que la poi-

[1] *Indicator major*, Vieill., Gal., pl. 45; *cuculus indicator*, L.; Levaill., Af., t. V, pl. 241, fig. 1 et 2

trine et les flancs, sont variés de brun-noir sur du blanc-jaunâtre. Dans son jeune âge, le mâle ressemble parfaitement à la femelle. Cette espèce habite la côte occidentale d'Afrique, depuis les forêts d'Autoniquoi jusque chez les Caffres. Il est très facile de découvrir cet oiseau, car on l'entend sans cesse crier d'un ton aigre qui avertit toujours le chasseur de l'endroit où il est, et on l'approche aisément. La femelle pond trois ou quatre œufs d'un blanc-sale, qu'elle dépose dans un trou d'arbre. Le mâle couve tour à tour avec elle. »

Le *petit indicateur*[1] ne dépasse pas la taille d'un moineau franc. Le dessus de la tête est décidément gris-olivâtre, couleur qui, à mesure qu'elle descend sur le derrière du cou, prend un ton plus décidément vert-d'olive-jaunâtre, qui est la couleur dominante du dessus des ailes, du dos et des couvertures supérieures de la queue. Les grandes pennes alaires, sur un fond noir-brun, sont liserées extérieurement de vert-jaunâtre. On remarque au-dessous des yeux un trait noirâtre qui, de chaque côté, forme moustache. La gorge, le devant du cou et la poitrine, ainsi que tout le dessous du corps, sont d'un vert-olive-grisonnant. Le ventre est blanc-sale, et la femelle ressemble complétement au mâle.

Levaillant dit avoir rencontré le petit indicateur dans les forêts de Mimosas, de l'intérieur du Cap, au Sondag et au Camdebou, depuis la rivière des

[1] *Indicator minor*, Cuv.; Vieill., t, III, p. 1351; Levaill., Af., pl. 242.

Eléphants jusque sur les bords de la Grande-Rivière. La ponte est de quatre œufs tout blancs, que la femelle dépose dans un trou d'arbre. Les colons du Cap, qui connoissent beaucoup plus cette espèce que l'autre, la nomment *heuning vogel*, oiseau du miel, ou *heuning wyser*, indicateur du miel, ce qui est la traduction littérale du nom que les Hottentots lui donnent aussi. Comme le grand, le petit indicateur crie sans cesse *ket-ket-ket-ket-ket*, *kye ket*, *kye kye*, *ket*. Sparmann rend par le *chirs* allemand l'accentuation du cri de son indicateur.

L'*indicateur Levaillant*[1] est de la taille moyenne entre le grand et le petit indicateur. Le dessus de la tête est brun, ainsi que le dos, les ailes et le croupion. La gorge est roux-clair, et tout le dessous du corps est blanc-roussâtre. Ses pieds et le bec sont bruns. Il habite l'intérieur de l'Afrique.

L'*indicateur à bec blanc*[2] se trouve au Sénégal et en Egypte. Sa taille est de 7 pouces 6 lignes. Un cendré-brun, couleur de terre, couvre les parties supérieures. La gorge est noire, plus ou moins encadrée par une bande blanchâtre, assez distinctement marquée vers le méat auditif. Tout le dessous du corps est d'un blanc-grisâtre. Les seules plumes de l'abdomen portent des taches brunes longitudinales. Les ailes ont la couleur du dos, mais toutes les couvertures sont liserées de blanc-pur. Du jaune-

[1] *Indicator Levaillantii*, Temm.; Levaill., Af., t. V, p. 139; *indicator variegatus*, Less., Ornith., p. 155; Leadb., Trans., XV, 85.

[2] *Indicator albirostris*, Temm., pl. 367.

vif forme sur le haut de l'aile une bande longitudinale. La queue est comme dans lesdeux autres indicateurs. Le bec est blanc, et les pieds sont bruns.

L'*indicateur fauxpiquebœuf*[1] est brun-olivâtre, avec le ventre blanchâtre ; les ailes et le bas du dos tachetés de jaune. Le bec est court et épais. On ajoute à ce genre une dernière espèce, l'*indicateur de Sparmann*[2], qui est peu distincte.

M. Temminck a fait connoître l'*indicateur archipélagique*[3], qu'il décrit ainsi :

« Quoique cet indicateur des contrées équatoriales du grand archipel asiatique nous offre au premier coup d'œil une ressemblance frappante avec l'espèce africaine donnée par Levaillant sous le nom de *petit indicateur*, on peut néanmoins, au moyen d'une comparaison plus précise, juger de leur dissemblance spécifique : l'apparence d'identité est telle, qu'à voir les deux oiseaux séparément, on seroit induit à les prendre pour sujets d'une même espèce. Les dissemblances les plus marquées sont : 1° qu'avec des dimensions à peu près les mêmes, l'indicateur archipélagique a environ six pouces de plus, en longueur totale, que son congénère d'Afrique, et cette différence réside dans la longueur de la queue ; 2° cette queue est composée de pennes latérales étagées : le petit indicateur a les pennes égales, hormis l'extérieure, qui est

1 *Indicator buphagoides*, Lead., Trans., XVI, 85 ; Bull., XXIV, 369.

2 *I. Sparmannii*, Shaw.

3 *Indicator archipelagicus*, Temm., pl. 542, fig. 1.

plus courte que les autres ; 3° les ailes, dans l'archipélagique, couvrent seulement le tiers de la queue ; dans l'autre, elles la couvrent pour plus de moitié ; 4° l'africain a le bec obtus, large et un peu déprimé : la nouvelle espèce a le bec pointu, comprimé et un peu courbé ; 5° le duvet et la base des barbes sont d'un gris-brun chez le premier, et d'un blanc-pur chez le second. De légères différences, de moindre valeur, existent dans les couleurs et les distributions des teintes du plumage.

» Cette nouvelle espèce a le plumage supérieur, les ailes et les pennes du milieu de la queue bruns, et chaque plume a une petite bordure verdâtre ; le bord du pli de l'aile et une partie du poignet portent des plumes d'un beau jaune, la gorge est blanchâtre, la poitrine et les flancs gris ; le ventre et l'abdomen blanchâtres, marqués sur les plumes des flancs de longues mèches brunes. Les pennes latérales de la queue sont blanches, à bout brun. La penne, dans cette espèce, est épaisse et dure, absolument comme chez les autres. Sa longueur totale est de 6 pouces 3 lignes.

» Cette espèce a été découverte par M. Diard, à la côte orientale de Bornéo, près de la factorerie hollandoise de Pontianak.»

Les BARBACOUS[1] sont des oiseaux intermédiaires aux coucous et aux barbus. Ils ont des premiers un bec comprimé sur les côtés, lisse sur les bords des

[1] *Monasa*, Vieill.; *cuculus*, L. : *bucco*, Lath.; *lypornix*, Wagl. (de *tristicia* et *avis*).

mandibules ; et des seconds d'épaisses soies qui en garnissent la base. Le tour des yeux est nu. Tous les barbacous sont de l'Amérique méridionale, et leurs habitudes sont nocturnes et leurs mœurs sont indolentes. Ils vivent d'insectes, et nichent dans les trous des arbres. Les femelles pondent assez communément quatre œufs.

Les deux espèces types ont été décrites par Buffon sous les noms de *coucou noir*[1] *de Cayenne* (enl. 512), et de *petit C. noir*[2] *de Cayenne* (enlum. 505).

Les autres barbacous sont nouveaux. 1° Le RUFALBIN[3] vit dans les provinces de l'intérieur du Brésil. Il a le bec fort, garni de longues soies roides. Sa queue est étagée, et les ailes ne dépassent pas le croupion. Son plumage est d'un roux-brun plus vif sur la gorge. Le lorum et le milieu du ventre sont blancs ; les rémiges sont noires et les flancs d'un roux-cendré. Sa taille est de 5 pouces. 2° Le *brun*[4] a le plumage brun-foncé avec les sommets des pennes jaunes ; une tache blanche au cou et une bandelette noire sur la poitrine. Sa taille est de 9 pouces. 3° L'*unicolore*[5] habite aux alentours de Rio de Janeiro.

[1] *Cuculus tranquillus*, Gm.

[2] *C. tenebrosus*, Pallas ; Gm. ; Lev., pl. 46 ; Temm., pl. 323, fig. 1.

[3] *Monasa phaioleucos*, Temm., pl. col., 323, fig. 2 ; *bucco rubecula*, Spix, pl. 323, fig. 2 ; *bucco rubecula*, Spix, pl. 323, fig. 2.

[4] *Monasa fusca*, Ch. Bonap., Journ. de Phil., IV, 370 ; Bull., VI, 412.

[5] *Lypornix unicolor*, Wagler, esp. 2 ; *bucco nigrifrons*, Spix, pl. 43½, fig. 2.

Son plumage est entièrement noir. 4° Le *barbacou à face blanche*[1] est très commun au Brésil. Son plumage est uniformément brun-ardoisé, mais le devant de la tête est blanc. 5° Le *barbacou à collier*[2] est assez commun au Brésil, à la Guyane, soit à Surinam, soit à Cayenne. Son plumage est brun-sale, strié de ferrugineux sur la baguette de quelques plumes. Les pennes sont frangées de ferrugineux; les parties inférieures sont d'un jaune-rouille, et une écharpe blanche traverse le thorax. 6° Le *rousset*[3] a été observé sur les rives du fleuve des Amazones. Il a le front, les joues, la nuque, ferrugineux; l'occiput cendré, une rayure blanche sur le milieu des plumes, et le plumage brun-cannelle.

Les BARBICANS[4] sont exclusivement africains. Ils ont le bec gros et fort, surmonté d'une arête arquée et proéminente, et dont les bords tranchants sont munis dans le haut d'une ou de deux dents acérées. D'épaisses moustaches rudes garnissent la base de cet organe, dont les narines sont recouvertes à claire-voie de poils. Les ailes dépassent peu le croupion et sont arrondies. Leur 5e rémige est la plus longue. Leur queue est moyenne et arrondie. Leurs tarses sont minces.

[1] *Lypornix leucops*, Wag., esp. 3; *bucco leucops*, Lichst., Cat.; *bucco albifrons*, Spix, pl. 41, fig. 1.

[2] *Lypornix torquata*, Wagl., esp. 4; *bucco torquatus*, Hahn, pl. 5; *bucco striatus*, Spix, pl. 40, fig. 2; *bucco fuscus*, auct.; le tamatia brun, Levaill., pl. 43 (le jeune).

[3] *Lypornix rufa*, Wagl., esp. 5; *bucco rufus*, Spix, pl. 40, fig. 1.

[4] *Pogonias*, Illig., de ωγων, barbe; Leach; Wagl.; Temm.; *pogonia*, Vieill.; *bucco*, L.

Buffon a connu deux espèces de ce genre, le *barbican à bec sillonné*[1], qu'il a figuré dans son enl. 602 sous le nom de *barbican des côtes de Barbarie*, qui paroît être répandu sur toutes les côtes occidentales du Nord et du centre de l'Afrique, et le *barbican noir*[2], qu'il nomme *barbu à gorge noire* dans son enl. 688, fig. I. Ce dernier est très répandu dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

Les autres barbicans sont nouveaux.

1° L'*unibec*[3] se trouve sur les bords de la Gambie, dans l'intérieur d'Afrique. Les parties supérieures sont noires, avec des nuances rouges sur le sommet de la tête, et une tache blanche sur le milieu du dos. En arrière est une petite touffe de plumes soyeuses et argentées, coupées carrément. Les parties inférieures sont rouges. 2° Le *masqué*[4] a été rapporté de la Caferie par les voyageurs Burchell et Delalande, et c'est à tort que Levaillant lui donne pour patrie le Brésil. Il a le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou d'un rouge-vermillon; la nuque, les côtés et le devant de la poitrine d'un noir-profond; le man-

[1] *Pogonias sulcirostris*, Leach, Misc., pl. 76; *bucco dubius*, L.; *pogonia erythromela*, Vieill., Gal., pl. 2.

[2] Buffon, t. VII, p. 103; *pogonias Stephensii*, Leach, pl. 116; *pog. niger*, Temm., Syn., esp. 6; Sonnerat, pl. 34; Levaill., pl. 29, 30 et 31.

[3] *Pogonias levirostris*, Leach, Misc., pl. 77 et 117 (le jeune); Levaill.; *barbus*, pl. K (adulte) et A, Supplément (le jeune); *bucco leuconotus*, Vieill.

[4] *Pogonias personatus*, Temm., pl. 201; *barbu à plastron noir*, Levaill., pl. 28.

teau et le dos d'un verdâtre-cendré, les ailes et la queue noirâtres. Toutes les pennes de ces parties, quelques rémiges exceptées, sont liserées de jaune. Le ventre est d'un blanc-verdâtre. Le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de 7 pouces. 3° Le *front rouge*[1], de la côte de Guinée et de Sierra-Leone, a six pouces anglois de longueur, le plumage noir, avec le sinciput et la gorge rouge-vermillon. Les ailes et la queue sont brunes; et les pennes de celles-ci sont frangées de jaunâtre, tandis que les couvertures alaires sont bordées de blanc. 4° Le *rubicon*[2], commun au Sénégal, a le corps assez uniformément brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; mais la tête et les parties inférieures sont d'un rouge mélangé de teintes plus pâles. On ne connoît pas exactement l'âge adulte. 5° Le *crinon*[3], qui est très rare, habite la côte de Sierra-Leone. Sa taille est de 7 pouces anglois. Son bec, marqué par une seule dent très forte, est d'un noir-bleuâtre. La tête et le menton sont d'un noir-foncé. Le corps est brun en dessus, semé de gouttes jaunes ou verdâtres. Le dessous du corps est jaune-verdâtre, semé de taches noires petites et arrondies. Ce qui rend remarquable cette espèce, est la sorte de fanon pendant sur la poitrine, formé de plumes alongées et cunéiformes,

[1] *Pogonias rubrifrons*, Swains., Zool. illust., pl. 68; *P. hæmatops*, Wagler.

[2] *Pogonias Vieillotii*, Leach, Misc., pl. 97; *P. rubescens*, Temm.; Levaill., pl. D; *bucco fuscescens*, Vieill.; *P. Senegalensis*, Lichst.

[3] *Pogonias hirsutus*, Sw., Zool. illust., pl. 72.

terminées par des soies. 6° Le *bibandes* [1], du Kordofan et de l'Abyssinie, est long de 6 pouces 6 lignes. Il a la tête, le cou, la gorge, les rectrices et les rémiges noirs, une bandelette sur les joues et une seconde au-dessus des yeux se rendant de la nuque jusqu'à la région anale en cotoyant le ventre. Les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont variées de brun et de jaune. Le bec et les pieds sont noirs.

Les VRAIS BARBUS [2] ont les formes des barbicans, leur gros bec conique, mais lisse sur les mandibules. L'arête du bec est presque droite et légèrement convexe, tandis que la base du bec est renflée et arrondie.

Les vrais barbus ne se trouvent qu'en Asie et en Afrique. Leurs formes sont lourdes et massives, et leur plumage est généralement orné de couleurs vives, mais crues. Leur gros bec les rend disgracieux, et les rapproche des toucans. Leurs jambes courtes leur donnent uue démarche gênée. Leur vol est lourd. Ce sont des oiseaux qui ne quittent guère les forêts, où ils se nourrissent de fruits pulpeux, de baies, surtout de figues, et aussi d'insectes. Ils se réunissent par bandes formées de nombreux individus, faisant retentir l'air de leur cri sonore et aigre, et remarquables par le peu de crainte qu'ils témoignent envers l'homme. Ils nichent dans les creux d'arbres, à la manière des pics, et la femelle pond

[1] *Bucco bifrenatus*, Ehremb., pl. 8, fig. 1 et 2; *pogonias melanocephala*, Ruppell, Afriq, pl. 28 A.

[2] *Bucco*, L.

deux œufs d'un blanc-pur, assez semblables à ceux des pigeons.

Levaillant rapporte avoir trouvé cinq barbus dans des nids, et que l'un d'eux, accablé par l'âge, étoit entouré de noyaux et de débris, qui prouvent que les jeunes oiseaux pourvoyoient à sa subsistance. Les ayant placés dans une cage, il acquit la preuve de ce fait, car les quatre barbus valides portèrent chaque jour la nourriture du moribond relégué dans un coin de la cage.

1° Le *versicolor*[1], ou le *takou* des habitants de Sumatra, a été décrit en ces termes par sir Raffles : « Cette grande espèce habite à Singapore et à Sumatra. Elle a environ 10 pouces et demi de longueur, une coloration générale verte, foncée en dessus, et plus claire en dessous. La couronne de la tête rouge. La gorge bleue; les côtés de la tête noirs, séparés de la couleur rouge du sommet par une raie bleue. Il y a en outre une tache de rouge derrière les yeux, une seconde plus large d'un jaune-orangé sur le côté du cou, et une troisième rouge sur le côté de la poitrine. Ces couleurs sont sujettes à changer, et quelques unes des taches manquent souvent entièrement. Le bec est noir, avec des soies à sa base. La mandibule supérieure est un peu courbée à sa base extérieurement. Les ailes et la queue sont vertes en dessus, et brunes en dessous. Les jambes d'un bleu-noirâtre. Derrière l'articulation supérieure du tarse,

1 *Bucco versicolor*, sir Raffles, Trans.; Temm., pl. 309

on voit quelquefois des petits tubercules aigus, qui aident probablement l'oiseau à grimper. On n'a encore trouvé que des mâles de cette espèce, et, parmi eux, deux à peine étoient parfaitement semblables. Dans quelques-uns la poitrine étoit entièrement noire ou grise; dans d'autres elle étoit marquée d'une tache blanche; chez certaines le sommet de la tête est gris, et la tache latérale rouge manque fréquemment. 2° Le *barbacaric*[1] a été représenté par Buffon, enl. 871, et se trouve à la Chine. 3° Le *corbin*[2], ou *corvine*, est répandu dans la plupart des îles de la Sonde, Java, Sumatra, Bornéo et Banca. Il est commun surtout dans la première de ces îles, et offre de grands rapports avec le *grand barbu* de l'enl. 871 de Buffon. Sa taille est de 11 pouces. Il a le bec et les pieds noirs, des mèches brunes, bordées de gris sur la tête, la gorge et le devant du cou d'un brun-terne, la nuque d'un roux légèrement doré, et tout le reste du plumage vert-foncé. Ses ailes sont très courtes, et dépassent à peine le croupion. 4° Le *grivelé*[3] se trouve à la Cochinchine. Il a le sommet de la tête, la nuque, la gorge, le devant et les côtés du cou marqués de mèches brunes, sur un fond blanchâtre. Une large bandelette vert-clair occupe le dessous des yeux. Le dos, les ailes et la queue sont d'un vert-foncé.

1 *Bucco grandis*, Gm., Levaill., pl. 20.

2 *Bucco corvinus*, Temm., pl. 522.

3 *Bucco faiostrictus*, Temm., pl. 527.

La poitrine et le ventre sont vert-clair, mais chaque plume a son milieu traversé par une large mèche brune longitudinale. 5° Le *gorge bleue*[1], des îles de Java et de Banda, a le plumage vert, le sommet de la tête, la gorge, le rebord de l'aile bleu-clair ; un trait jaune sur les joues ; un trait de la même couleur, séparé du bleu de la gorge par une bandelette noire, règne au haut de la poitrine. Sir Raffles parle de ce barbu en ces termes : Il est à peu près de la taille du *bucco philippensis*, c'est-à-dire qu'il a 5 pouces et demi de longueur. On n'a encore rencontré que la femelle, dont la couleur est verte, un peu plus claire en dessous. La gorge est d'un bleu-verdâtre. Deux taches rouges sont derrière l'œil, l'une en dessus, et la plus grande en dessous. Il y a quelquefois une tache noire sur la poitrine. Les jambes sont noires, en quoi il diffère du *bucco philippensis*, dont les jambes sont rouges. 6° Le *souci-col*[2], de Java, est entièrement vert, excepté le dessous de la tête et un collier placé au haut de la poitrine, qui sont d'un rouge-souci fort vif ; la nuque est bleu-d'azur. 7° Le *mystacophane*[3] se rencontre à Java et à Sumatra. Sa taille est de 8 pouces. Le bec et les tarses sont noirs, et le premier est garni de très longues moustaches. Le front est rouge, le sinciput orangé et l'occiput rouge-de-

1 *Bucco gularis*, Reinw., Temm., pl. 89, fig. 2; *J. australis*, Horsf., pl. 181.

2 *Bucco armillaris*, Temm., pl. 89, fig. 1.

3 *B. mystacophanos*, Temm., pl. 315.

feu. Un trait noir dessine un sourcil à chaque œil, dont le dessous est bleu-de-ciel. Les joues sont jaunes, passant au vert. La gorge présente une plaque rouge, arrêtée par un trait azur. Deux points rouges marquent les côtés du cou. Le plumage est vert, plus foncé en dessus, plus clair en dessous. La femelle, ou peut-être le mâle non adulte, a le rouge de la tête terne, la gorge bleu-cendré, et quelques autres différences. Les jeunes sont entièrement verdâtres. 8° Le *barbu à gorge-bleue*[1] se trouve au Bengale, et principalement aux alentours de Calcutta. Il est caractérisé par le rouge qui colore l'occiput et le front, le noir qui teint le dessus de la tête, et qui se prolonge au-dessus des yeux en deux sourcils. Le tour des yeux, la gorge et le devant du cou sont d'un bleu-d'aigue-marine. Le plumage est vert, et deux taches rouges marquent les côtés du cou. 9° Le *barbu à front d'or*[2], que Leschenault a rapporté de l'île de Ceylan, a le sommet de la tête et le front jaunes; le tour des yeux et la gorge d'un bleu-d'aigue-marine, deux traits jaunes aux angles du bec, un demi-collier varié de vert et de flammèches blanches. Son plumage est vert, panaché de vert, plus foncé sur le corps. 10° Le *barbu de Latham*[3] a été rencontré par sir Raffles aux alen-

1 *Bucco cyanops*, Cuv.; Levaill., Barb., pl. 21 et 22; *capito cyanocollis*, Vieill.; *B. cyanocollis*, Temm.

2 *Bucco flavifrons*, Cuv.; Levaill., pl. 55; *bucco aurifrons*, Temm., texte.

3 *B. Lathami*, Gm.; Lath., Syn., esp. 12, pl. 22.

tours de Singapore, dans l'intérieur de la grande île de Sumatra. Les naturels le nomment *ampis*. Il a environ 6 pouces de longueur, et le bec un peu plus arqué et plus comprimé que les autres espèces; il n'a pas de soies à sa base, et chez le mâle il est noir, et jaunâtre chez la femelle. Ses tarses sont rouges pendant sa vie, et jaunes par suite de leur dessiccation dans les collections. Son plumage est brunâtre-roux en dessus, passant au brun-gris-enfumé et sale en dessous. 11° Le *barbu à plastron rouge* [1], très commun aux Philippines, aux Moluques, à Java et même en Afrique, a été figuré pl. 331 (l'adulte) et 746, f. 2 (le jeune), des enluminures de Buffon. Sir Raffles l'indique à Sumatra, où les naturels le connoissent sous le nom de *chanda*. Peut-être doit-on regarder comme une variété de ce barbu, le *sambal-sitou*, de Pondichéry, à plumage jaune-serin-clair [2]. 12° Le *barbu à moustaches jaunes* [3] se trouve dans les grandes îles de Sumatra et de Bornéo. Il est remarquable par sa taille qui égale celle du rollier d'Europe, et par son bec qui est aussi gros que celui d'un corbeau. Son plumage est généralement vert, mais avec des teintes plus foncées sur le corps. Le front est gris, glacé de quelques taches brunes. Deux moustaches jaunes occupent la commissure du bec. La gorge est d'abord grise, puis bleuâtre. Le sinciput est varié de bleu et

[1] *Bucco philippensis*, L.; Gm.; Levaill., Barbus, pl. 36.

[2] *Bucco luteus*, Less., Ornith., p. 183.

[3] *Bucco chrysopogon*, Temm., pl. 285.

de rouge. Le tour de l'œil est dénudé. Ce barbu, relégué dans les grandes forêts de Sumatra, s'y nourrit de fruits des nombreuses espèces de figuiers sauvages qui y croissent. 13° L'*Henrici*[1] se trouve également dans l'île de Sumatra, mais sa taille, d'environ 7 pouces et demi, est à peu près celle d'un merle commun. Vert-foncé sur le corps, vert-clair sur les parties inférieures, il porte au cou un collier rouge-orangé. Le front et le devant du cou, à partir du menton, sont bleus. Le bec et les tarses sont noirs. 14° Le *kotorea*[2] est très commun à Java et à Sumatra. Ce nom a été donné à plusieurs espèces indiennes, telles qu'au *barbu vert de Mahé*[3], que Buffon représente enl. 870, et au *barbu de Ceylan*[4], décrit par Brown. *Kotorea*, dans la langue angloise, désigne un oiseau dont le cri plaintif imite celui de la tourterelle. 15° Le *rose-gorge*[5], aussi très commun dans l'île de Java, a la tête rouge-foncé, ainsi que le devant du cou jusqu'à la poitrine. Les cotés du cou sont noirs. Le corps, en dessous, est vert-luisant, et des mèches brunes marquent les flancs. Le bec est d'un noir-plombé, et les pieds sont bruns. 16° Le *frontal*[6] n'a été rencontré qu'à Bornéo et à Sumatra. Sa taille est de 5 pouces

1 *Bucco Henrici*, Temm., pl. 524.

2 *B. kotorea*, Temm.; Levaill., pl. supplém., fig. C.

3 *B. viridis*, Linn.; Levaill., pl. 38.

4 *B. zeilanicus*, Brown, Illust., pl. 15.

5 Levaill., pl. 33; *bucco roseus*, Ch. Dum., Dict. sc. nat., t. IV, p. 52; *B. rosacei-collis*, Temm., texte, pl. col.

6 *B. frontalis*, Temm., pl. col. 536, fig. 1.

6 lignes. Le front est encadré par un large bandeau noir. L'occiput et la gorge sont d'un bleu-azur ; le méat auditif et un large collier sur le devant du cou d'un noir-parfait. Trois taches d'un rouge-ponceau sont disposées sur les tempes. La queue est d'un vert-bleuâtre-foncé. Le dos et les ailes d'un vert très foncé. Les parties inférieures sont d'un vert-jaunâtre. Le bec et les pieds sont noirs. La femelle a des taches rouges moins distinctes, le collier et le bandeau foiblement marqués, et toutes les teintes moins vives. 17° Le *barbu à tête blanche* [1] vit sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta, et son nom indien est *bura-bussunta*. Son plumage est vert-pré, mais la tête, la nuque, le cou et le thorax sont gris. Les plumes de cette dernière partie sont striées de blanc. Le bec est rouge; les pieds sont jaunes. Le tour de l'œil est dénudé et jaune-orangé. Sa taille est de 10 pouces anglois.

Les BARBIONS [2] ne diffèrent des barbus que par des nuances légères. Leur bec est conique, plus grêle et plus pointu que celui des barbus asiatiques. Leurs ailes et leur queue sont médiocres ; leurs jambes sont courtes. Tous vivent exclusivement en Afrique. Ce sont : 1° Le *barbu à bandeau d'or* [3], qui provient du Sénégal, et qui n'a que 3 pouces et demi de longueur. Sa tête présente sur le front une petite bandelette noire encadrant une plaque jaune-aurore. Une

[1] *Bucco caniceps*, Franklin, Proceed., I, 121; *fichtel's barbet*, Lath.?

[2] *Barbatula*, Less., Ornith., p. 164.

[3] *Bucco chrysoconus*, Temm., pl. 536, fig. 2.

bande blanche, bordée par deux traits noirs, part de la commissure du bec. Le corps est en dessus noirâtre, avec flammèches blanchâtres. Le dessous du corps est d'un jaune-olivâtre assez clair. Ce barbu a été tué à Galam. 2° L'*érythronote*[1], répandu sur la côte de Guinée, a le bec noir, des sourcils jaunes, le front et deux traits à l'angle du bec jaunes. Le plumage est noir, avec du rouge sur le dos, la gorge jaune et le ventre bleuâtre. Les ailes sont variées de jaune et de noir. Les tarses sont jaunâtres. 3° Le *barbichon*[2] est du pays des Caffres. Il a le front noir, une calotte rouge-de-feu sur la tête, le plumage varié de jaune et de noir en dessus, les convertures moyennes des ailes jaunes, les rémiges brunes, bordées de jaune, presque aussi longues que les rectrices, qui sont égales et brunes; trois traits blancs occupent le devant et le dessus des yeux. La gorge est d'un jaune-de-soufre, tandis que les parties inférieures sont jaune-olivâtre. Les tarses sont bruns. Une variété du Sénégal est remarquable par le rouge-orangé du sommet de la tête et par les nuances moins vives de la coloration générale du plumage. 4° Le *nain*[3] a été observé sur les bords de la baie d'Algoa. Son plumage est noir, strié de jaune-soufre. Un trait mince et orangé surmonte chaque œil, et une large écharpe de cette couleur traverse l'aile dans toute sa longueur. La

[1] *Bucco erythronotos*, Cuv.; Lev., pl. 57.

[2] *B. parvus*, Gm.; Cuv.; Levaill., pl. 32; *B. barbatula*, Temm., texte, enl. 746, fig. 2.

[3] *Bucco nanus*, Vig., Procced., I, 93.

gorge et la région anale sont jaunes, le ventre est brunâtre et le front écarlate. Sa taille est de 4 pieds 3 lignes, mesure angloise. 5° Le *barbion fuligineux*[1], qui vit dans l'île de Bornéo. Sa taille n'est que de 5 pouces et demi. Son bec, assez courbé, est brun, et les tarses sont d'un beau rouge. Son plumage est assez uniformément couleur de terre-d'ombre, la gorge et le devant du cou exceptés, qui sont rouge-de-brique. Une légère nuance de cette dernière couleur dessine une sorte de raie sur la ligne moyenne du ventre.

Les BARBUSERICS sont de vrais barbus américains. On les reconnoît à leur bec triangulaire à la base, comprimé sur les côtés, pointu et percé de narines peu distinctes. Leurs ailes sont très courtes, et la queue est un peu fourchue. Le type de ce groupe est l'*oranvert*[2], que l'on trouve au Brésil. Cet oiseau a le front et l'occiput rouge-de-feu ; le plumage brun-fuligineux en dessus ; le menton blanc ; le devant du cou, de la gorge et le ventre d'un orangé fort vif. Les parties inférieures sont grises-olivâtres. Le bec et les tarses sont bruns. Le *barbu élégant*[3], que Buffon a figuré enl. 330 sous le nom de *beau tamatia des Maynas*, qu'on rencontre sur les bords du fleuve des Amazones, appartient aussi à ce petit groupe. Le *barbu de la Guyane*[4], décrit par Buffon,

[1] *Mycropogon fuliginosus*, Temm., texte, pl. col.

[2] Levaill., barb. supplém., pl. E; *bucco auro-virens*, Cuv.

[3] *Bucco maynanensis*, Lath.

[4] *Bucco cayennensis*, Gm.; *mycropogon cayennensis*, Temm.; Lev., pl. 23 et 24.

et figuré enl. 206, fig. 1, est la troisième espèce à citer. La quatrième est le *barbu de Saint-Domingue* [1], que Buffon a représenté enl. 206, fig. 2. Enfin, la cinquième est le *barbu à gorge orange* [2] de Levaillant, figuré pl. 27, et qui vit au Pérou et au Chili.

Les COUCOUPICS [3] sont exclusivement d'Afrique. Ils ont, pour caractères zoologiques, un bec convexe à peu près de la longueur de la tête, robuste, pointu, arqué ou un peu voûté, comprimé vers l'extrémité, présentant des narines étroites, percées en scissures latérales. Les poils qui entourent le bec à sa naissance sont minces, courts et peu fournis. Les ailes dépassent à peine le croupion. La queue est longue et arrondie au sommet. Les tarses sont assez longs et proportionnés.

Le type de ce groupe est le *promépic* [4] de Levaillant, que l'on trouve dans l'intérieur de l'Afrique. Son bec est rouge. Le front et le milieu de la tête sont gris-brun. L'occiput, les joues et le devant du cou sont d'un jaune-d'or-éclatant. Une tache noire occupe le devant du cou. Le manteau, les ailes, sont d'un gris-brun-roux, couverts de taches arrondies blanches. La queue est gris-brun-roux, avec des barres

1 *Bucco nœvius*, Briss.; Edw., pl. 333; Levaill., pl 25; *mycropogon nœvius*, Temm.

2 *Bucco aureus*, Cuv.: *mycropogon aureus*, Temm.; Levaill., pl. 27; *capito aurifrons*, Vig., Proceed., II, 3.

3 *Cucupicus*, Less., Man., t. I, p. 116; Barbion, *mycropogon*, Pars; Temm., pl. col.

4 Levaill., Prom., pl. 32; *picus cafer*, Lath.

blanc-jaunâtre. Les parties inférieures sont d'un blanc-jaunâtre-clair, avec quelques taches sur les flancs. La région anale est d'un rouge-de-feu, et les tarses sont olivâtres. Le *barbu perlé*[1] diffère très peu de l'oiseau précédent, dont il semble être au premier aspect une variété. Cette espèce vit sur les arbres de haute futaie, et se cache dans le feuillage, d'où elle fait entendre un chant court mais agréable. Elle est rare dans Sennaar, mais assez commune sur le versant oriental des montagnes de l'Abyssinie. M. Temminck décrit cet oiseau en ces termes : « Une couronne de plumes un peu roides, d'un noir à reflets d'acier-poli, couvre le front et le sommet de la tête. Les joues, la gorge, la nuque et la poitrine sont d'un beau jaune-soufre, marquées sur la nuque de petits points noirs. Sur le devant du cou se dessine une petite tache noire à reflets d'acier poli. La poitrine est ceinte d'une bande formée de petits points noirs et de quelques taches rouges. Le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont une teinte brun-terre-d'ombre, avec des taches blanches en forme de perles vers le bout de chaque plume. Les ailes et les pennes du milieu de la queue sont de la couleur du manteau, et marquées sur le bord des barbes de grandes taches blanches. Les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont rouge-vermillon. Le dessous du corps est jaune-blanchâtre; le bec est rouge et les pieds sont cendrés. Sa taille est de 7 pouces. La femelle n'a pas les couleurs aussi vives ni la tache du corps. »

[1] *Bucco margaritatus*, Ruppell, Af., pl. 20; *mycropogon margaritatus*, Temm., pl. 490.

M. de la Fresnaye a décrit une troisième espèce sous le nom de *barbion soufré*[1]. C'est un oiseau qui provient du pays des Masilikats, dans l'intérieur de l'Afrique, très loin du cap de Bonne-Espérance : « Un jaune-soufre plutôt que serin colore le dessus de la tête, depuis le front jusqu'au vertex, ainsi que tout le devant et les côtés du cou ; mais toutes les plumes de ces parties, excepté celles de la gorge, sont bordées à leur extrémité de rouge-sanguin. Celles qui recouvrent les oreilles sont suivies en arrière de quelques autres variées de noir et de blanc, et formant une tache au-dessous du méat auditif. Depuis le vertex, une bande longitudinale d'un noir-brillant, à reflets gris, bleus ou violets, couvre le dessus du cou jusqu'au dos, et, s'élargissant vers le pli de l'aile, vient se réunir sur les côtés à un large plastron demi-circulaire, de la même couleur, enveloppant tout le jaune du devant et des côtés du cou. Les plumes noires du vertex sont alongées et forment une espèce de huppe. Le haut du dos est de la même couleur noire-luisante, mais chaque plume est terminée par une large tache blanche. Les plumes du milieu et du bas du dos sont effilées et d'un jaune-soufre. Les dernières couvertures supérieures de la queue sont noires à leur base, et colorées à leur sommet de rouge-sanguin. Les ailes sont noires, barrées de blanc. La queue arrondie, et flabelliforme, est noire, avec trois barres en gouttelettes blanches et une bordure large

[1] *Bucco sulfuratus*, Lafres., Mag. de zool., 1836, pl. 60.

de cette dernière couleur. Sa longueur totale est de 8 pouces. »

Les TAMATIAS[1] sont des barbus de l'Amérique, reconnoissables à leur bec gros et crochu à la pointe, garni de soies roides à la base, recouvrant les narines, qui sont orbiculaires. Leurs ailes sont courtes et ne dépassent pas le croupion. Leur queue est alongée et arrondie, et leurs jambes sont très courtes.

Les tamatias ont beaucoup de plumes, et leurs formes paroissent lourdes et massives, et se rapprochent beaucoup de celles des martin-pêcheurs. Ces oiseaux semblent être stupides; leur naturel est triste et solitaire. Ils ne se nourrissent que d'insectes. Marcgrave, le premier, mentionna une espèce de ce genre sous le nom brésilien de *tamatia*, que les naturalistes ont adopté[2].

Les quatre espèces suivantes sont nouvelles : 1° Le *chacuru*[3], ainsi nommé par les Guaranis. C'est un oiseau solitaire, peu craintif, et qui vole mal. Son naturel est triste, paresseux; il n'entre pas dans les bois ni dans les plaines, et seulement il se tient dans les broussailles ou dans les plantations.

Cet oiseau a le bec rouge; le dessus du corps finement linéolé de brun; un demi-collier blanc sur le

[1] *Tamatia*, Cuv.; *capito*, Temm.; Wagler; *chacurus*, Azara; *cyphos*, Spix; *mystactes* (*dormitor*), Gloger.; *bucco*, Vieill.

[2] Buffon a décrit les espèces suivantes : Le tamatia noir et blanc (*bucco melanoleucos*), enl. 688, fig. 2; le T. gros bec (*B. macrorhinchos*), enl. 689; le T. à collier (*B. collaris*), enl. 375; le T. à gorge rouge (*B. tamatia*), enl. 746, fig. 1.

[3] *Bucco melanotis*, Temm., pl. 94.

derrière du cou ; le tour des yeux et toutes les parties inférieures blanches ; une large tache noire sur les côtés du cou. Les rémiges et les rectrices rayées de noir. Longueur totale, huit pouces. On le trouve au Brésil et au Paraguay. 2° Le *brun* [1] a, ainsi que l'indique son nom, un plumage brun, sur lequel se dessine en devant et sur la poitrine un espace triangulaire blanc-de-neige. On le trouve à la Guyane et au Brésil. 3° Le *tamejac* [2], aussi du Brésil, a les plumes de la tête lâches, d'un fauve-noirâtre, ainsi que le dos, le croupion et les tectrices alaires. Les sourcils et les joues sont d'un roux-ocreux. Le menton et le ventre sont blancs, sans taches ; et deux plaques noires sont placées sur la poitrine. 4° Le *tamatia à grands doigts* [3] a été rencontré sur les bords du fleuve des Amazones, à son embouchure. Sa tête est d'un roux-chocolat. La gorge, le thorax, les sourcils et des stries sur la nuque sont blanc-jaunâtre. Un large trait noir part des joues et descend sur les côtés du cou. Le dos est roux et les parties inférieures rougeâtres.

Les PICS [4] constituent une grande tribu, que des

[1] *Tamatia fusca; bucco fuscus*, Gm.; Lath., esp. 17; Vieill., Enc., III, 1419.

[2] *T. tamajac*, Levaill., Guép., pl. E; *bucco sommolentus*, Illig.; Lichst ; *alcedo maculata*, Gm.; Lath.; *capito maculatus*, Wag., esp. 7.

[3] *T. macrodactylus*. *Cyphos macrodactylus*, Spix, Bras., pl. 39, fig. 2; *capito cyphos*, Wagler.

[4] *Picus*, L., de *Picus*, roi du Latium.

— *Colaptes*, Sw.

— *Picus*.

— *Dryocopus*, Boié.

— *Dryobates*, Boié.

— *Picoides*, Lacép.

formes tranchées ne permettent pas de confondre avec aucune autre. Leur bec, alongé, anguleux, ou taillé en coin à la pointe, est propre à creuser l'écorce des arbres, ou à chercher dans les crevasses qu'elle présente les larves des insectes dont ils se nourrisseut. Il leur arrive en France de percer les troncs des jeunes peupliers de la Caroline âgés de dix ans, et de les rendre impropres à un usage avantageux pour les propriétaires. Les Espagnols leur ont donné par rapport à cette habitude le nom collectif de *carpenteros*. Les pics se servent des dix pennes roides et terminées en pointe de leur queue pour s'aider à grimper sur les écorces, même les plus lisses. Leur langue gluante, longue et grêle, se termine par des papilles épineuses et en crochets, qui la rendent très propre à retenir les insectes ou leurs larves. Ces oiseaux font une seule ponte par an dans des creux d'arbres. Le mâle et la femelle couvent alternativement. Leurs mœurs sont défiantes et craintives. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde, et sous tous les degrés de latitude. Leur cri est aigre, et leur vol peu étendu et assez lourd. Les pics, naturellement maigres, ont une chair sèche et peu recherchée.

I. Les PICOÏDES[1] ont été séparés des vrais pics, parce qu'ils n'ont que trois doigts. Leur bec est déprimé, et légèrement aplati. On ne connoît que deux espèces, l'une d'Europe, qui vit plus particu-

1 *Picoides*, Lacép.; *tridactylia*, Shaw., *dendrocopus*, Koch.

lièrement dans les montagnes de la Suisse, est le pic *tridactyle*[1] varié de brun et de blanc ; l'autre se trouve à Java et à Sumatra; c'est le *tukki besar*[2] orangé, à croupion rouge.

II. Les COLAPTES[3], de M. Swainson, sont des pics américains, à bec médiocre, robuste, comprimé, muni d'une arête légèrement recourbée ; les ailes, les tarses et la queue ne diffèrent point de ces parties chez les pics ordinaires. Le type de ce groupe est le *pic à baguettes dorées*[4], que Buffon a figuré dans l'enl. 693.

Les nouvelles espèces sont : 1° Le *mexicain*[5] gris-vineux, ayant des bandes en dessus et des taches en dessous noires ; le gosier cendré, les extrémités des rectrices rouge-brique. Sa longueur est de 11 pouces et demi. Il habite Témiscaltipec : le mâle a une raie rouge de chaque côté de la tête. 2° Le *colaptes de Fernandina*[6] a été découvert dans l'île de Cuba. Il a 3 pouces et demi de longueur ( mes. angl. ), le plumage noirâtre, finement rayé de jaune-pâle par lignes étroites. La tête brune, striée de brun plus foncé, et chaque œil est surmonté par un sourcil noir. 3° Le *C. à collier*[7], de la côte de la Californie, a 11 pouces, et est gris-vineux.

1 *Picus tridactylus*, Gm., Naum., pl. 137.
2 *Picus tiga*, Horsf., Trans., XIII, 176, et Raffles, 290.
3 *Colaptes*, Swainson, Zool. journ., n° 10.
4 *Picus auratus*, Wilson, t. I, pl. 3, fig. 1.
5 *Colaptes mexicanus*, Swains., Phil. mag., n° 84.
6 *Colaptes Fernandinæ*, Vig.; Bull., XXI, 315.
7 *C. collaris*, Vig.; Bull., XXI, 318.

Le corps en dessous, de même que le croupion, sont blancs. Le dos a des raies noires. Le ventre est parsemé de gouttelettes brunes, et un demi-collier noir entoure le cou. Les rémiges et rectrices sont également noires, mais les baguettes sont rouge-orangé. Un trait rouge est situé à l'angle du bec.

III. Les ASTHÉNURES [1] ont le bec droit, comprimé, aigu. La queue étagée et foible, mais les ailes et les pieds comme ceux de vrais pics. Le type de ce petit sous-genre est le *minule* ou le *pic à croupion rouge* [2], du Sénégal et de la côte de Guinée. Il a la tête et les joues grises, l'occiput rouge ; les ailes variées de brun, et le ventre gris, tacheté de noir. Sa taille est de 4 pouces 3 lignes. La femelle n'a pas de rouge à l'occiput.

IV. Les VRAIS PICS (*picus*) ont le bec fort, aussi haut que large, et deux doigts en avant, et deux déjetés en arrière.

Nous les diviserons suivant les pays qu'ils habitent.

A. Les PICS D'EUROPE [3] ne nous offriront que le *leuconote* [4], qui vit en Styrie, et qui s'avance régulièrement en Allemagne. Il a le front blanc, la tête noire, et les joues neigeuses. Des moustaches noires occupent les angles du bec. Des flammèches brunes règnent sur les plumes des flancs, mais celles de la

[1] *Asthenurus*, Swains., Zool. journ., n° 10.

[2] *Picus minutus*, Temm., pl. 197, fig. 2.

[3] Buffon a décrit les *picus viridis* (enl. 371); *P. canus* (Edw., pl. 65); *P. major* (enl. 196); *P. medius* (enl. 611); *P. minor* (enl. 598); et le *P. martius* (enl. 596).

[4] *Picus leuconotos*, Bechst., Naum., pl. 125.

gorge et du devant du cou sont d'un blanc assez pur. Le milieu du ventre est rouge.

B. Les PICS AFRICAINS sont peu nombreux. Buffon n'a bien connu que l'*ocellé*[1], représenté dans l'enluminure 667, et qui vit au cap de Bonne-Espérance.

Le Sénégal n'a que le *pic ponctué*[2], dont la tête et les moustaches sont rouges. Le cou est ponctué de noir, le ventre est jaune-soufre. La queue, également jaune, a des points bruns.

Le cap de Bonne-Espérance possède quatre autres espèces de pics : 1° Le *pic laboureur*[3], à tête grise, à ventre varié de gris, de blanc et de rose. Le bec de cet oiseau est légèrement recourbé. 2° Le *pic du Cap*[4], qui est jaune-brun sur le corps, avec du gris sur le front, les joues et la gorge, mais dont l'occiput est rouge. Le jeune[5] a la tête grise, et le dessous du corps gris-roux. La femelle n'a pas de rouge à la tête. 3° Le *pic aux baguettes d'or*[6], a le front brun, la tête rouge, l'occiput noir, les joues gris-brun. Son dos est jaunâtre, avec des ondes brunes. Le dessous du corps est brun, mais avec des flammèches d'un brun plus intense. Les tiges des grandes pennes sont d'un jaune ayant l'éclat de l'or.

1 *Picus nubicus*, Gm.; *picus punctuligenis*, Wagler.

2 *P. punctatus*, Cuv.; Vieill., Nouv. dict., t. 26, p. 89.

3 *Picus olivaceus*, Gm.; Levaill., Af., pl. 255.

4 *P. capensis*, Gm.; *picus caniceps*, Wagler, esp. 46.

5 *P. poliocephalus*, Wagler, esp. 47.

6 *P. chrysopterus*, Cuv.; *P. fulviscapus*, Illiger; Wagler, esp. 45; *picus fuscescens*, Vieill.

4° Le *pic à doubles moustaches* [1] a le front brun, ponctué de blanc, le milieu de la tête rouge, l'occiput noirâtre, deux traits noirs et blancs sur les côtés du cou. Le corps généralement varié de cercles gris sur un fond brunâtre. Les baguettes des pennes sont jaunes. La femelle n'a point de rouge sur la tête. Sa queue est ferrugineuse, avec des larmes blanches.

C. Les PICS ASIATIQUES se sont enrichis dans ces dernières années d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles.

Le Bengale n'a que deux pics : 1° Le *chrysonote* [2], qui a le dos et les parties supérieures des ailes jaunes; le front et la gorge noirs, avec des flammèches blanches; l'occiput et la huppe rouge-de-feu; le dessous du corps blanc, avec des stries brunes. La queue est noire. 2° Le *pic de Macé* [3] a le front cendré; la tête d'un rouge-foncé; le dos et les ailes noirs, marqués de nombreuses raies blanches; la queue noire; les pennes extérieures rayées de blanc; les joues blanches marquées, d'une tache noire, qui s'étend sur le cou; le ventre blanchâtre, flammé de brun; plumes anales d'un rouge-vif.

Le Pégou nous a donné une belle espèce de pic, remarquable par les couleurs de son plumage, qui, sous ce rapport, s'éloignent de celles de la plupart des espèces de ce genre varié et cosmopolite. Ra-

1 *Picus biarmicus*, Cuv.; Levaill., Af., pl. 251 et 252; *picus mystaceus*, Vieill.

2 *Picus chrysonotus*, Less., Ornith., p. 220.

3 *Picus macei*, Cuv.; Temm., pl. col. 59, fig. 2.

massé et trapu, il nous rappelle par ses formes robustes, mais courtes, la femelle du pic ramassé : c'est le *canente*[1], nom qui rappelle la femme de Picus.

C'est au Pégou, où on le nomme *témagaouné*, que M. Bélanger s'est procuré cet oiseau, qui a de longueur totale un peu moins de 6 pouces. Ses ailes sont presque aussi longues que la queue. Celle-ci est courte, conique, et a cela de particulier d'avoir toutes ses rectrices arrondies, à l'exception des quatre moyennes, qui seules sont terminées par deux petites pointes mucronées, formées aux dépens des barbes qui dépassent à peine le rachis. Les tiges de ces rectrices sont roides, lustrées, très larges. Les ailes de ce pic sont concaves, à 1$^{re}$ rémige courte, à 2$^{e}$ moins longue que la 3$^{e}$ : celle-ci, la 4$^{e}$, la 5$^{e}$, la 6$^{e}$ et la 7$^{e}$ de même longueur et les plus alongées. Les rémiges secondaires sont presque aussi longues que les primaires. Le bec est court, droit, conique. La mandibule inférieure est remarquable par son étroitesse ; elle est pointue, arrondie.

Ce pic n'a point de rouge ni de vert dans son plumage. Deux seules couleurs, le noir et le blanc, se partagent sa vestiture corporelle. Sa tête est grosse, garnie sur l'occiput d'une sorte de huppe épaisse ; elle est noir-bleu-profond, ainsi que la tête et la moitié postérieure du cou. Les grandes couvertures des ailes sont d'un noir-bleu, que sépare entre les épaules et

[1] *Picus canente*, Less., Voy. de Bél.; et Cent. zool., pl. 73.

sur le haut du dos une large raie blanche. Une écharpe noire coupe en travers le milieu du dos. Les ailes sont dans leur partie supérieure et moyenne d'un blanc légèrement ponctué de noir sur les bords, et zonées de noir sur la terminaison des grandes couvertures, qui sont blanches. Le croupion est blanc. Les couvertures supérieures et les rectrices sont noires, ainsi que la moitié des ailes et leurs rémiges. Les ailes sont brunâtres en dedans.

La gorge et le devant du cou sont d'un gris-de-cendre, que relèvent de chaque côté deux traits blancs assez larges, qui cotoient les jugulaires depuis la commissure du bec jusqu'au haut du thorax. Tout le dessous du corps, c'est-à-dire le thorax, les flancs, le ventre, sont d'un brun-enfumé-foncé.

Le bec est corné, noirâtre, et les tarses sont bruns. Le pouce et le doigt interne sont courts, le doigt médius et l'externe sont d'égale longueur, minces, grêles et très alongés.

Les montagnes de l'Himalaya, sur le continent indien, ont enrichi dans ces derniers temps nos catalogues de plusieurs espèces : 1° Le *pic occipital* [1] a son plumage vert, du jaune sur le croupion, du rouge au front, mais le front et une large raie allant de l'occiput à la nuque, puis une seconde joignant la commissure à l'œil, sont d'un beau noir. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes, et les deux pennes moyennes de cette dernière partie

[1] *Picus occipitalis*, Vigors, Proceed., I. 8

sont striées de brun-clair, et les latérales sont terminées de blanc au bord externe. La gorge et les joues sont blanches. La femelle a le front noir, linéolé de blanc. 2° Le *pic écaillé* [1] a le dessus du corps vert, avec le croupion jaunâtre, la gorge et le cou d'un vert-blanchâtre ; la tête écarlate, avec l'œil entouré de deux traits vert-blanchâtre, couleur du ventre, mais les plumes de cette dernière partie sont cerclées de noir. Un sourcil brun surmonte aussi l'œil, et le menton possède un trait noir. Les pennes de la queue sont brunes, et les plus externes ont des taches blanches. 3° Le *pic tacheté* [2] a le dessus du corps noir, maculé de blanc; les parties inférieures d'un roux-cannelle; la tête et le croupion rouges; un sourcil blanc au-dessus de chaque œil; la mandibule supérieure du bec noire et l'inférieure blanche. La femelle a la tête noire, linéolée de blanc. 4° Le *pic à tête dorée* [3] a le dessus du corps noir. La tête jaune-d'or ; l'occiput, le ventre et la région anale rouges ; le front, les côtés du cou et les parties inférieures blancs. Ces dernières sont linéolées de noir. Les scapulaires, les épaules, les rémiges et les rectrices latérales sont tachetés de blanc. Le milieu du dos est gris, rayé de blanc et de noir. La femelle n'a pas de rouge sur l'occiput. 5° Le *pic de Shore* [4] a le dessus du corps vert-orangé ; une huppe sur la tête, rouge, ainsi que le

[1] *P. squamatus*, Vig., Proc., I, 8, Bull., XXV, 352.
[2] *Picus hyperythrus*, Vig., Proc., I, 23.
[3] *Picus auriceps*, Vig., Proc., I, 44.
[4] *Picus Shorii*, Vig., Proc., I, 175.

dos et le croupion. Le corps est blanc en dessous. Un noir-profond colore un trait qui va de la commissure à l'œil, puis une tache postoculaire, la nuque, les rectrices, les rémiges et les écailles qui sont éparses sur la poitrine et le ventre. Le thorax est d'un gris-blanc-pâle. Sa taille est de 12 pouces anglois. 6° Le *pic à nuque jaune*[1] est vert sur le corps, brunâtre en dessous. Le sommet de la tête est olivâtre. L'occiput, la nuque, sont surmontés d'une huppe jaune. Le front, la face et les côtés du cou sont d'un brun-foncé tacheté de blanc. La gorge est jaune-soufre. La queue est noire. La femelle a la gorge brun-foncé.

Le Japon nous a donné tout récemment deux pics nouveaux : 1° L'*awokera*[2], qui vit dans les bois et dans les forêts montagneuses du Japon, où son nom signifie *kéra vert*, absolument comme les paysans de la France disent *pi-vert* pour *pic-vert*. Sa taille est de 10 pouces. Il a le front, le sommet de la tête, l'occiput et une large bande gutturale d'un rouge-de-sang. Le rebord de cette moustache et le lorum sont noirs; les joues, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un vert-pur. Les ailes et la queue sont d'un vert-olivâtre, et leurs pennes se trouvent être rayées en dedans ou en dessous de blanc-verdâtre. Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont vert-grisâtre; le ventre et les flancs sont traversés par des bandes noires et blanches verdâtres. Le tour

1 *Picus flavinucha*, Gould, Proc., III, 120.
2 *Picus awokera*, Temm., pl. 585.

des yeux et la naissance du bec sont jaunes. La femelle n'a pas de rouge sur la tête. 2° Le *kizuki*[1] ou *kizuzuki* des Japonais, a la plus grande ressemblance avec le pic des Moluques, figuré enl. 748, fig. 2. Mais il a une taille un peu plus forte, car il mesure 5 pouces, tandis que celui des Moluques n'en a que 4 et demi. La queue a les 4 pennes centrales noires, et les latérales sont rayées de blanc.

La Nouvelle-Hollande n'a encore fourni à nos musées qu'un seul pic, encore ce fait demande-t-il confirmation. Un pic nouveau, de la collection de feu Jean Raye d'Amsterdam, est indiqué comme provenant de ce vaste continent. Nous le nommerons provisoirement *pic de Raye*[2]. Il a la tête dorée; la nuque et la poitrine d'un blanc lavé de rose; le ventre et la région anale noirs; le croupion et les rémiges blanches. Cette espèce est bien voisine du pic Boié des planches de M. Temminck.

L'île des Célèbes a le *pic à ventre fauve*[3], qui a 1 pied 4 pouces de longueur, le bec grand, fort, un peu bombé en dessus, la queue pointue, à pennes moyennes très fortes et disposée en gouttière. Le front, les côtés du bec et le contour de l'œil sont d'un rouge-cramoisi. La tête et le cou en dessus, sur un fond d'un joli brun-ardoisé, sont couverts de très

1 *Picus kizuki*, Temm., texte des pl. col.

2 *Picus Rayerii*, Cat., p. 42; capite aureo-flavo, nucha et pectore albo-rubris, ventre et ano nigris, uropygio et remigibus albis, Novæ-Hollandiæ.

3 *Picus fulvus*, Quoy et Gaim., Ast. pl. 17, fig. 2, p. 228.

petits points blancs qui occupent l'extrémité de chaque plume. Le dos et les ailes sont d'un beau brun un peu clair. La gorge et le devant du cou sont fauves, avec des points blancs comme ceux de la tête. La poitrine et le ventre sont d'un fauve-uniforme. Le dessus et le dessous de la queue sont d'un brun-jaunâtre-sale. Les pieds sont très forts, de couleur noire, ainsi que le bec.

Les îles Philippines nourrissent 5 espèces de pics. Buffon en a figuré trois [1], et les deux autres sont nouvelles.

Le *modeste* [2] vit, comme le suivant, aux alentours de Manille. Il a le dessus du corps noir; mais les bords des ailes, de même que leur sommet, sont roussâtres. Le front et les joues sont d'un rouge-obscur. L'occiput, la gorge, le cou, sont d'un gris-noirâtre; mais toutes les plumes sont terminées à leur sommet par une petite tache blanche. Les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. Sa taille est de 15 pouces anglois. Le *spilolophe* [3] a le dos et les ailes d'un rouge-feu, passant au blanchâtre-sale en dessous, avec des rayures brunes. La tête et le cou sont noirs, semés de gouttelettes blanches. Les pennes alaires et caudales sont brunes, et ces dernières ont des taches blanches en dedans. Sa taille est de 11 pouces anglois.

[1] *Picus moluccensis*, Gm.; enl. 748, fig. 2. Le pic de la Encénada, *picus bicolor*, Gm.; *picus variegatus*, Lath.; enl. 748, fig. 1, *picus Philippinarum*, Gm.; Sonnerat, pl. 36; enl. 691.

[2] *Picus modestus*, Vig.; Proc., I, 98.

[3] *Picus spilolophus*, Vig., Proceed., I, 98.

Les deux grandes îles de Java et de Sumatra nourrissent des pics, que l'on rencontre à la fois dans les deux terres, ou qui jusqu'à ce jour ne sont présentés que dans l'une d'elles. Les pics que l'on rencontre dans l'une et l'autre sont : 1° Le *pic trapu*[1], petite espèce dont la tête est garnie d'une très large huppe rouge ; le front et le derrière du cou sont couleur cannelle; le corps est brun; les couvertures des ailes et du dos sont brunes, bordées de blanchâtre. Il a les flancs rayés de brun; la huppe de la femelle brune. On le trouve à Java, à Sumatra, et aussi à Banda. Peut-être existe-t-il sur quelques autres terres des Moluques. 2° Le *pic platuk*[2], dont la tête et les ailes sont rouges, tandis que le dessous du corps est d'un roux-vif, vermiculé de brun. 3° Le *pic écarlate*[3], dont la tête est surmontée d'une huppe rouge, ainsi que les ailes. Le dos et le croupion sont vert-olivâtre. La queue est noire, barrée de ferrugineux et de blanc-olivâtre. Le dedans de l'épaule est rayé de blanc. Sa taille est de 8 pouces et demi. Sir Raffles dit que ce pic porte à Sumatra les noms de *tukki baju-karap* et *belatu*. 4° Le *pic triste*[4], ou le *platuk watu* des Javanais. Il a 7 pouces anglois de longueur, le plumage barré en dessus et irrégulièrement de

1 *Picus concretus*, Temm., pl. col. 90, fig. 1 et 2.

2 *Picus miniatus*, Forster, Zool., Ind. pl. 4; Gm.; Pen., pl. 6; *picus rubescens*, Vieill.; Horsf., 176.

3 *Picus puniceus*, Horsf., p. 176; Raffles, Cat., 289. Temm., pl. col. 423.

4 *Picus tristis*, Horsf., p. 177; sir Raffles, Cat., 290; *picus poicilophos*, Temm., pl. col. 197, fig. 1.

blanc et de noir. Le croupion est noir, et les parties inférieures sont brunes. A Sumatra on le nomme *tukki boreh*, au dire de sir Raffles. 5° Le *pic meunier*[1] est gris, glacé de blanc-farineux. Il a la gorge et le devant du cou roux-blanc; des moustaches rouges. 6° Le *pic médiastin*[2] a la tête et la nuque d'un rouge-foncé; une moustache noire; le dessus du corps vert-terne-glacé; le croupion jaunâtre; la poitrine et le cou vert-enfumé; le ventre vert-cendré, avec de larges mèches brunes longitudinales. Sa taille est de 10 pouces. On dit que ce pic se rencontre aussi sur le continent indien.

L'île de Sumatra paroît avoir en propre les espèces qui suivent : 1° L'*affinis*[3], ou le *tukki bawang* des Malais, qui a 10 ou 11 pouces de longueur. Son plumage est vert-foncé en dessus, passant au jaune sur le bas du dos, au cendré mélangé de ferrugineux en dessous. Les pennes des ailes sont brunes et tachetées de blanc. Le mâle a le sommet de la tête rouge, souvent maculé de noir; les pieds et le bec sont d'un bleu-noir. 2° Le *pic marron*[4], ou le *tukki kalabu*, est fauve-marron, avec du marron-brunâtre sur la tête, et des cercles noirs sur le corps. Les joues sont rouges; les plumes de la gorge sont écail-

1 *Picus pulverulentus*, Temm., pl. col 389; *picus Macklotii*, Wag., esp. 42.

2 *Picus dimidiatus*, Temm., pl. col.; Wag., esp. 88; *picus vittatus*, Vieill.; *picus affinis*, sir Raffles ??

3 *Picus affinis*, Raffles, Cat. XIII, 288.

4 *Picus badius*, Raffles, Cat., 289; *picus brachyurus*, Vieill., Dict. XXVI, 103.

leuses et brunâtres. La queue est courte, terminée de noir.

L'île de Java a en propre les diverses espèces de pics. La plus remarquable est le *pic vigoureux* [1], que nous avons étudié sur un grand nombre de dépouilles. Le mâle est remarquable par le vif éclat de la couleur ponceau, qui teint la tête et le corps, excepté sur les joues, où règne un jaune-pur, et les ailes et la queue qui sont noires, les premiers avec des bandes ferrugineuses.

La femelle, au contraire, a reçu en partage une livrée terne, sordide; les plumes de la face sont courtes, serrées, et d'un blond-uniforme, blond qui passe au brun-roussâtre sur la tête, les côtés du cou, et qui en devant du cou cède à une teinte uniforme brun-fuligineux ou roussâtre enfumé-clair. Le dos et les couvertures des ailes sont d'un brun-fuligineux-foncé. Seulement une sorte de triangle ou de scapulaire règne depuis le bas du cou en arrière jusqu'entre les deux épaules, et tranche avec le brun qui l'entoure par le blond-cendré de sa teinte. Le croupion est aussi en entier de ce même blond, qui tire sur le roussâtre. Les rectrices sont brun-franc, ainsi que les ailes; toutefois celles-ci se trouvent marquées sur les rémiges de bandes larges, mais irrégulières, d'un roux-ferrugineux-intense. Cette femelle a le bec fort, régulièrement conique, droit, de couleur de corne-blonde, à narines percées sur le côté, et à la base de

[1] *Picus validus*, Temm., pl. 378 et 402.

la mandibule supérieure, que cotoie une rainure prononcée. Ses tarses sont assez forts, robustes, roussâtres. Ses ongles sont noirs, très comprimés, et creusés d'un sillon sur leur face latérale. Les ailes sont presque aussi longues que la queue, et les quatre premières rémiges sont régulièrement étagées, et la quatrième est la plus longue. La queue est médiocre, et chaque rectrice est terminée par deux petites pointes mucronées, dues à l'alongement des petites barbes au delà du rachis. Un cercle complétement dénudé entoure l'œil. 2° Le *platuk-ayam* des Javanais [1] a été décrit par le docteur Horsfield. Il est noir, avec une huppe et une bandelette latérale du cou rouges. Le ventre est d'un roussâtre-sale. Le mâle a 15 pouces anglois de longueur, et la femelle a un pouce de plus. Ses teintes sont plus pâles; sa tête est variée de gris-noirâtre et de blanc. 3° Le *platuk* [2] a 10 pouces et demi anglois de longueur. Sa tête est huppée, et son bec est grêle et étroit, et sensiblement recourbé. Le plumage est sur le corps vert-orangé, et varié de noir et de blanc en dessous. Sa queue est noire; la huppe du mâle est écarlate, celle de la femelle orangée. 4° Le *gorgeret* [3] a beaucoup de ressemblance avec le grenadin. Les plumes de l'occiput forment une sorte de huppe comprimée. Le sommet de la tête est vert-noir; les joues sont brunes. Le cou est roux-cannelle, et sa ligne postérieure est jaune-

[1] *Picus Javensis*, Horsf., Cat., 175.
[2] *Picus strictus*, Horsf., Cat., 176.
[3] *Picus mentalis*, Temm., pl. 384.

d'or. Une plaque gutturale est noire, mais chaque plume est cerclée de blanc. Le corps est vert-noir; les ailes rouge-de-feu; les rémiges noires avec 5 bandes couleur de buffle, et les rectrices sont entièrement noires. 5° Le *pic à ventre blanc*[1] a la huppe, le dessus de la tête et une plaque à l'angle du bec rouge-de-sang. Son plumage est noir-bleu-uniforme, le ventre excepté, qui est blanc-pur. Quelques écailles brunes encadrées de blanc forment les plumes tibiales.

D. Les PICS AMÉRICAINS sont fort nombreux, et Buffon en a connu quelques-uns.

Les bords du détroit Magellan et les îles de Chiloé, dans l'Amérique méridionale, sont fréquentés par le *pic mélanocéphale*[2], à tête et dessus du corps noirs, ce dernier tacheté de blanc. La poitrine et le ventre sont blancs.

Le Chili a quatre espèces qui lui sont propres, dont deux sont nouvelles. La première est le *pic à tête dorée*[3], noir, tacheté et rayé de blanc sur le corps, avec une large bandelette au-dessus des yeux, qui s'étend jusqu'aux épaules; une seconde interrompue sous les yeux, l'une et l'autre blanches. La gorge est aussi de cette dernière couleur. Le thorax et le ventre sont d'un blanchâtre-sale, avec quelques stries brunes. La tête est noire, avec des rayures jaunes sur le front, et le sommet de la tête jaune-

[1] *Picus leucogaster*, Temm., pl. 501.
[2] *Picus melanocephalus*, King., Proc., I, 14.
[3] *Picus aurocapillus*, Cuming, Proc., II, 4.

d'or. Sa taille est de 6 pouces et demi. La seconde espèce est le *pic chilien*[1], qui nous semble nouveau, bien que le jésuite Molina, dans son *Essai sur l'Histoire naturelle du Chili*, page 216, ait décrit deux pies sous les noms de *picus lignarius* et de *picus pitius*, ou de *pitico*.

Ce pic est nommé *carpentro* par les Chiliens, et ce nom est généralement appliqué à toutes les espèces de pic, aussi bien en Europe qu'en Amérique, par les Espagnols.

Il a le croupion blanc et 11 pouces de longueur totale ; le bec a 18 lignes, la queue près de 4 pouces, les tarses 1 pouce ; les ailes se terminent au milieu de la queue.

Le plumage de cet oiseau est généralement sombre et bariolé de brun et de blanchâtre, excepté sur la partie inférieure du dos et au croupion, où une seule couleur domine et forme une large tache d'un blanc-pur ; le bec est noir ; une calotte cendrée, sinuolée de gris très clair, revêt la tête ; les joues sont rousses, et la gorge blanchâtre ; toute la partie supérieure du corps, les ailes, et même les grandes pennes, sont d'un brun-roux, bariolé de petites bandes blanchâtres ; les baguettes des pennes sont d'un jaune-doré, et leur partie interne est d'un fauve-brun, avec une bordure blanche, ou un étoile unique vers le milieu, et de la même couleur ; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont blanchâtres,

[1] *Picus chilensis*, Less., Zool. de la Coq., pl. 32.

œillé de brun; la couleur de chaque plume, en effet, est d'un blanc-jaunâtre, tandis que le milieu est occupé par un rond d'un brun plus foncé sur la poitrine.

Les pennes de la queue, roides et cunéiformes, sont brunes en dessus, avec une légère teinte de fauve, couleur qui est beaucoup plus claire en dessous; les deux plus externes et les deux plus internes sont sinuolées de bandes blanchâtres sur leur bord.

La couleur des tarses est verdâtre, et celle des ongles tire sur le roussâtre.

Ce pic habite les bois de la province de la Conception, au Chili, et nous en tuâmes plusieurs individus sur la presqu'île de Talcahuano.

La Californie a deux pics. Le premier, le *pic scapulaire*[1], est assez commun à San-Blas, et a 11 pouces de longueur. Son plumage est noir, avec deux raies latérales qui partent de l'angle du bec, et qui descendent jusque sur les scapulaires. Ces raies sont d'un blanc-fauve, ainsi que le ventre. Une seconde raie à la commissure du bec est rouge. Le bec est de couleur d'ivoire. La seconde espèce est le *pic impérial*[2], dont le plumage est noir, avec de riches reflets verts. Une huppe alongée et rouge part de l'occiput. Une tache blanche triangulaire règne entre les scapulaires. Les rémiges secondaires et les rachis des primaires sont blancs. Le bec est éburné. La femelle, plus pe-

[1] *Picus scapularis*, Vig., Zool. Journ, n° XV, Bull., XXI; 318.
[2] *Picus imperialis*, Gould., Proc., II, 140.

tite, a la huppe de la couleur du plumage et sans rouge. Le mâle a 2 pieds anglois de longueur.

Le Mexique nous a offert dans ces dernières années cinq pics nouveaux : 1° Le *front blanc*[1], qui a le dessus du corps noirâtre, transversalement rayé de lignes blanches, le dessous olivâtre. Le front, le menton et les côtés de la tête blancs. L'occiput et le cou rouges. Sa longueur totale est de 10 pouces et demi. Il est rare à Table-Land, au Mexique. 2° L'*élégant*[2], également rayé de noir et de blanc, avec le dessous du corps gris. Les sourcils noirs, une couronne rouge, et le derrière de la tête doré. Sa longueur totale est de 9 pouces et demi. Il habite les terres littorales du Mexique. 3° Le *formicivore*[3] est bleu-noir-brillant ; le derrière de la tête est rouge ; le front, le croupion et une bande sur les rectrices sont blancs. La gorge est jaune ; le thorax est noir, tacheté de blanc. Sa longueur totale est de 8 pouces. Il est rare sur Table-Land, dans les forêts de pins ; il vit de fourmis presque exclusivement. 4° Le *pic du Mexique*[4] a de longueur totale 9 pouces, et sur ces dimensions le bec n'a que 8 lignes, et la queue 3 pouces. Il a les plus grands rapports, au premier coup d'œil du moins, avec le pic *badius* de sir Raffles, que M. Vieillot nomme dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle pic brachyure.

[1] *Picus albifrons*, Sw., Phil., mag., n° 82.

[2] *P. elegans*, Sw., Phil. mag., n° 81.

[3] *Picus formicivorus*, Sw., *ibid.*

[4] *P. badioides*, Less., Cent. zool., pl. 141.

Cette espèce a la tête surmontée d'une huppe moyenne assez fournie. Sa coloration est d'un jaune-roux-franc, qui s'étend en se fonçant en marron sur les joues et le haut du cou. Le bec, brunâtre à sa base, est de couleur de corne dans le reste de son étendue. Il est fortement sillonné sur la mandibule supérieure par trois arêtes longitudinales qui s'effacent vers son extremité. Tout le plumage est d'un marron-foncé et éclatant, que relèvent sur le manteau le devant du cou, la poitrine, et le dessous du corps des taches noires regulières, en chevron presque droit en dessus et en croissant en dessous. Les pennes alaires secondaires sont d'un roux sans tache, excepté les supérieures, où se dessine un trait noir. Les rémiges et les rectrices sont marron à leur naissance, et d'un noir-mat à leur extrémité. Ces dernières sont roides, pointues et rigides. Les tarses sont bruns.

5° Le *mélanopogon* [1] est remarquable par la forme droite de son bec, privé d'arête vive, bec un peu déprimé à la base, bien que légèrement voûté. Un noir-parfait forme tout autour du bec une bande assez étroite, qui se dilate sous le menton comme une barbe; l'occiput est rouge; le sommet de la tête couvert d'une large bande noire, et le front ceint d'une bande d'un blanc-éclatant; cette bande communique par une fine raie passant sur la région du lorum; un grand espace d'un blanc-lustré de jaunâ-

[1] *Picus melanopogon*, Temm., pl. 451.

tre, qui forme sur le devant du cou le dessin d'un hausse-col parfait, tranche avec le noir des joues, des côtés du cou et de la poitrine ; des mèches d'un noir-intense sont distribuées sur le milieu des plumes de la poitrine, qui sont toutes entourées d'un bord noir ; le milieu du ventre est blanchâtre, les plumes des flancs, d'un blanc plus pur, portent toutes une petite raie longitudinale qui suit la direction des baguettes ; la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un beau noir, à reflets verdâtres ; le croupion et les couvertures de la queue d'un bleu-éclatant ; la queue et les ailes d'un noir-mat ; les quatre premières rémiges sont blanches à la base, et seulement sur les barbes intérieures ; les quatre qui suivent le sont totalement jusqu'à la moitié de leur longueur, et les pennes secondaires portent intérieurement une large bordure blanche ; le bec et les pieds sont noirs. Il a de longueur totale huit pouces.

Le Brésil et le Paraguay ont quelques pics communs aux deux contrées. Le *pic vert-doré* [1], que d'Azara a mentionné dans son voyage se présente le premier. Il a huit pouces ; une calotte d'un pourpre-vif revêt sa tête ; une moustache de même couleur part du bec ; un trait noir enveloppe l'œil ; le dessus du corps est d'un jaune-verdâtre, passant au vert ; le dessous est brun, rayé de jaune ; la queue noire, fourchue. La femelle n'a point de rouge.

[1] *Picus aurulentus,* Illig. ; Temm., pl. 59, fig. 1 ; Azara, Voy., t. IV, p. 256 ; *picus macrocephalus*, Spix, pl. 53, fig. 2.

Le second est le *pic à ventre rouge* [1], ou le *carpentero vientre roxo* d'Azara [2]. Le mâle a le front doré, le ventre rouge et les flancs rayés. Le dos et les ailes sont noirs. La femelle a le thorax roux-cendré. Le troisième est le *dominicain* [3], décrit également par Azara (Voy. p. 254). Il a la tête, le cou et le dessous du corps blancs ; un trait noir derrière l'œil ; le mantea et les ailes noires.

Le quatrième est le *pic des champs* [4], qui a le sommet de la tête et la gorge noirs ; les joues, les côtés du cou et la poitrine jaune-d'or ; le dos brun, rayé de blanc ; le ventre gris-clair rayé, de noir. La femelle a la gorge grisâtre et le tour des yeux blanc.

Le Brésil a quelques espèces nouvelles de pics qui semblent être exclusivement propres à ses forêts. 1° Le *pic casqué* [5] est remarquable par la huppe élégante qui recouvre sa tête. Cet ornement, composé de plumes longues, courbées en avant et à barbes décomposées, forme deux plans adossés, et imite le socle du casque ancien qui porte le cimier ; les plumes effilées diminuent graduellement en longueur jusqu'à la nuque, où sont les plus courtes. La huppe, toute la tête et une large moustache aux joues sont d'un rouge-vermillon ; le méat auditif est couvert de petites plumes rayées transversalement de

1 *Picus rubriventris*, Vieill., Gal., pl. 27 ; *P. coronatus*, Illig.

2 Voy. t. II, p. 255.

3 *Picus dominicanus*, Vieill. ; Spix, pl. 50 ; *P. candidus*, Otto ; *P. melanopterus*, Wied. ; *P bicolor*, Sw.

4 *P. campestris*, Illig. ; Freiress. ; Azara.

5 *Picus galeatus*, Natterer ; Temm., pl. 171.

lignes noires et blanchâtres ; du blanc-roussâtre, sans mélange, règne sur la gorge; cette couleur forme deux larges bandes aux côtés du cou ; elle se trouve aussi sur la partie interne des ailes et sur les couvertures du dessous de la queue ; la poitrine est noire, tachetée de roussâtre; toutes les autres parties inférieures sont rayées, à égale distance, de bandes noires et roussâtres-claires; le dos, les ailes et la queue sont d'un noir légèrement teint de roussâtre; les barbes intérieures des pennes des ailes sont d'un roux-vif. Le bec est bleuâtre à la base et blanc sur le reste; les pieds sont cendrés. Longueur totale, onze pouces. 2° Le *pic à gorge jaune* [1] a la tête rousse ; les joues, les côtés du cou et la poitrine jaune-d'or; le dos roux-brun, rayé de blanc; le ventre gris-clair, avec des rayures noires. La femelle a la gorge jaune. 3° Le *pic Boié* [2] a été découvert au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Il a la tête et les plumes supérieures de la huppe noirs. Les joues et le reste de la huppe sont rouges, ainsi qu'une cravate sur la gorge. Un trait blanc, bordé de noir, part de la commissure du bec. Le corps est noir, mais le dos est d'un blanc-neigeux. 4° Le *pic à oreilles bicolores* [3] a la tête et une huppe rouges, ainsi que le cou. Ce dernier est parfois noir. Le dos est blanc, les ailes et la queue sont noires; la poitrine et le ventre sont rayés de marron et de noir. Les oreilles sont noires

[1] *Picus polyzonos*, Temm., Gal. de Paris.
[2] *Picus Boieri*, Wagler, esp. 3.
[3] *Picus robustus*, Illig.

et blanches. 5° Le *pic à face rouge*[1] a le devant du corps noir; la tête et les moustaches rouges, celles-ci bordées de blanc. Les joues sont grises. Quand il est jeune, il a le front noir, les joues grises, rayées de blanc, avec deux raies blanches qui cotoient les jugulaires et qui vont se rendre aux épaules. Le dos et le thorax sont noirs; le ventre est maillé de noir et de blanc. 6° Le *pic à cou rouge*[2], qui se trouve à Cayenne, a offert à M. Charles Bonaparte une variété[3] qui a les parties supérieures du corps d'un brun-noirâtre, et les inférieures roux-jaunâtre. 7° Le *pic à thorax jaune*[4] est gris, rayé de blanchâtre. Les côtés de la tête et du cou, de même que la poitrine, sont d'un beau jaune-doré. Le vertex et le cou sont noirs. Ce pic est rare dans la province de Bahia, qu'il habite. L'individu décrit étoit du sexe féminin. 8° Le *pic du Brésil*[5], aussi de Bahia, a le plumage olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, et rayé de brun. La tête est rouge en dessus et surmontée d'une huppe, et a de chaque côté des lignes olivâtres, brunes et rouges.

La Guyane a des *pics* qui tous ont été décrits ou figurés par Buffon, tels sont le *mordoré*[6]; le *jau-*

1 *Picus erythrops*, Gm.

2 *Picus rubricollis*, Gm.

3 Bull., VI, 412; XIII, 240; Journ. of ac. of Philad., V, 137.

4 *Picus chrysosternus*, Swains.; Mém. soc., III, 288; Bull., VII, 250.

5 *P. brasiliensis*, ibid.

6 *Picus cinnamomeus*, Gm., enl. 509.

*net*[1]; le *pic à chevron d'or*[2]; le *pic de Cayenne*[3]; le *pic roux*[4]; le *ouentou*[5]; le *pic strié*[6]; et le *multicolore*[7].

Les Antilles ont aussi deux pics représentés dans les enluminures de Buffon : le *carolin*[8], qui se trouve à Porto-Rico, mais surtout aux États-Unis, où il est commun. Le *pic rayé*[9], qui vit aux Antilles.

L'île de la Trinité nous a donné le *pic à front brun*[10], ayant l'occiput et les moustaches rouges; le dessous du corps rayé de blanc et de noir. La femelle n'a pas de rouge.

La grande île de Cuba possède deux espèces assez remarquables. 1° Le *pic à sourcils noirs*[11], dont le front et la huppe sont rouges. Il a les sourcils noirs; le ventre et la région anale rouges; la gorge, les joues, le devant de la tête, cendrés; le flanc, la poitrine, roussâtres; le dos, les ailes et la queue maillés de blanc et de noir; les couvertures inférieures et les plumes des cuisses maillées de noir; les rectrices échancrées au bout; les rémiges, le bec et les pieds

1 *P. exalbidus*, Gm., enl. 509.
2 *P. hirundinaceus*, Gm., enl. 694.
3 *P. cayennensis*, Gm.
4 *rufus*, Gm., enl. 694, fig. 1.
5 *P. Lineatus* et *melanoleucus*, Gm.
6 *P. senegalensis*, Gm., enl. 345, fig. 2.
7 *P. multicolor*, Gm., enl. 863.
8 *Picus carolinus*, Gm.; Wils., pl. 7, fig. 2; enl. 593.
9 *Picus*, *striatus*, Gm., enl. 281.
10 *Picus rubiginosus*, Swains., Zoll. illust., pl. 74.
11 *Picus superciliaris*, Temm., pl. 433.

noirs. 2° Le *pic poignardé*[1] a le dessus de la tête et de l'occiput rouge-de-sang. Le front a deux larges traits sur les joues et sur les côtés du cou blancs; la région auriculaire noire; le plumage vert en dessus, jaune en dessous, verdâtre sur les flancs, mais ces parties couvertes de flammèches et de chevrons noirs. Les rémiges sont barrées de gris et de noir. La queue a ses rectrices latérales arrondies. La femelle a le devant de la tète noir, picoté de blanc; le gosier noir, comme le mâle, du rouge à l'occiput et au-devant du cou.

L'Amérique septentrionale possède huit espèces de pics, Buffon en a connu sept[2].

La seule espèce que nous ayons à mentionner est le *pic l'Herminier*[3], découvert dans l'Amérique du nord par le savant voyageur dont il porte le nom. Son plumage est entièrement d'un noir-profond. La poitrine et le ventre sont nuancés de rouge-de-sang.

On ignore quelle est la patrie de certains pics, parmi lesquels le plus beau d'entre eux est sans contredit le *pic somptueux*[4], que M. Temminck a nommé *pic Boié* (M. Wagler avoit déjà donné ce

1 *Picus percussus*, Temm., pl. 390 et 424.

2 *Picus erythrocephalus*, Gm., enl. 117; Wils., pl. 9, fig. 1; *picus villosus*, Gm., enl. 574; Wils., pl. 9, fig. 3; *picus varius*, Gm., enl., 788; Wils., pl. 9, fig. 2; *picus principalis*, L.; Wils., pl. 29, fig. 1; *picus pileatus*, Gm., enl. 718; Wils., pl. 20, fig. 2; *picus pubescens*, Gm.; Wils., pl. 9, fig. 4.

3 *Picus Herminieri*, Less., Ornith., p. 228.

4 *Picus somptuosus*, Less., Ornith., p. 229; *picus Boie*, Temm., pl. 473.

nom à une autre espèce), en émettant le doute que l'Amérique méridionale pourroit bien être la patrie de cette rare espèce.

Ce *pic de Boié*[1], conservé dans le musée des Pays-Bas, sans indication de patrie, a été supposé par M. Temminck provenir de quelque contrée de l'Amérique intertropicale. C'est une des plus somptueuses espèces du genre, tant par ses riches et vives couleurs, qui teignent son plumage, que par l'alongement des deux pennes moyennes, qui sont très étagées. Son bec est aussi plus aigu, plus mince que celui des autres pics. M. Temminck le décrit en ces termes : Sa taille est de 15 pouces 6 lignes. Une huppe touffue couvre l'occiput et se trouve formée de plumes minces et effilées. Cette huppe, le front, la tête et les joues sont d'un jaune-d'or très brillant. Un sourcil rouge-vif cotoie un bandeau noir du front et surmonte l'œil. Tout le cou, le thorax et le dos sont d'un rouge-de-feu, que relèvent le blanc-neigeux du gosier et les deux bandes jugulaires qui longent verticalement le cou. Les ailes, la queue et le ventre sont noir-profond, avec des reflets sur les premières parties ; mais ce qui tranche avec ce noir est le blanc-pur du croupion, des bords de l'aile, des rémiges et des rectrices latérales. Les tarses sont noirs et le bec est couleur cannelle.

Les PICUMNES[2] sont aux picules ce que les picoïdes sont aux pics ; car ils n'ont que trois doigts. Leur bec

1 *Picus Boie*, Temm., pl. 473.

2 *Picumnus*, Temm.

est court, droit, conique, pointu, sans arête. Les narines sont linéaires; le tour des yeux est nu. Les ailes sont arrondies, brèves, à 4e et 5e rémiges les plus longues. Leur queue est courte et arrondie, à pennes non usées au bout. On ne sait rien des mœurs de la seule espèce connue de ce petit genre, confiné à Java. C'est le *picumne abnorme* [1], d'un beau vert supérieurement, nuancé de gris-cendré sur l'occiput. Le front, les joues, sont brun-marron. Le croupion et les parties inférieures sont d'un roux lavé d'orangé; les rectrices sont noires; le bec est noir en dessus, d'un blanc-rougeâtre en dessous; les yeux sont entourés d'une membrane nue et rouge; les pieds d'un brun-rougeâtre; le quatrième doigt, au côté postérieur interne, est remplacé par une petite callosité. Sa taille est de 3 pouces.

Peut-être devra-t-on classer avec les picumnes l'oiseau de l'Himalaya, que M. Vigors appelle *pic pygmée* [2]. Les deux plumes du milieu de la queue du mâle s'allongent un peu, et toutes se terminent de manière à rester souples et molles. Le mâle est gris, mais le milieu du dos est linéolé de blanc et de noir. Du blanc colore une bande sourcilière qui se rend à la nuque; la gorge, des taches éparses sur les bords internes des rémiges et des rectrices. Les parties inférieures sont blanchâtres, striées de lignes brunes très minces. Une bandelette rouge se dessine derrière les yeux. La femelle est privée de cette dernière par-

1 *Picumnus abnormis*, Temm., pl. 371, fig. 3.

2 *Picus pygmæus*, Vig., Proc., I, 44.

ticularité, et ressemble au mâle par le reste de sa coloration.

Une troisième espèce est celle que M. Burton regarde comme un vrai picumne de l'ancien monde, l'*innominé*[1], qui habite les montagnes de l'Himalaya. Long de 4 pouces, cet oiseau est vert-jaunâtre sur le corps, d'un blanc-sale en dessous, avec des taches noires disposées en bandes sur le ventre et sur les flancs. Le front est rayé de noir et d'orangé-obscur. Les rémiges sont brunes, avec leur bord interne frangé de vert-jaunâtre. Les rectrices moyennes sont noires; les autres sont rayées de blanc et de noir. Les côtés du cou sont bruns, relevés par deux bandelettes blanches, dont une passe sur les yeux et l'autre en dessous, et qui se joignent au niveau de l'épaule.

Les PICULES[2] sont des oiseaux intermédiaires aux torcols et aux picumnes. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, le créateur de ce genre, en a tracé les caractères suivants : « Leur bec est droit, pointu, et forme un cône très alongé. La mandibule supérieure est convexe dans le sens transversal, et sans arête marquée. Les narines sont percées à la base du bec et recouvertes par de petites plumes. Leurs tarses sont moyens et écussonnés. Les doigts sont au nombre de quatre, dont deux en avant. Le doigt externe, correspondant au médian des autres oiseaux, est très long; et des deux doigts placés en arrière, celui qui

1 *Picumnus innominatus*, Burton, Proc., V, 154.

2 *Piculus*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Soc. d'hist. nat., 1833.

occupe le bord extérieur est aussi plus long : de sorte que les portions antérieure et postérieure du pied sont symétriques. La queue est irrégulièrement carrée, courte, composée de petites pennes bien arrondies à leur extrémité, et garnies dans toute leur étendue de longues barbules. Leurs ailes sont moyennes et obtuses. »

Le type de ce petit genre est l'oiseau figuré dans Buffon sous le nom de *torcol de Cayenne*[1], enl. 786, fig. 1.

Les picules, assez peu connus dans leurs habitudes, n'ont été observés que par d'Azara. Cet auteur rapporte qu'ils grimpent le long des petites tiges dans les buissons épais, et qu'ils sautent d'une branche à l'autre, en les saisissant fortement avec les doigts, et en posant leur corps en travers. Ils n'ont pas la facilité de s'appuyer sur leur queue comme les pics; mais ils ont cependant des manières communes avec la plupart des oiseaux de ce genre, et de même ils se creusent avec le bec des trous dans les parties cariées des troncs d'arbres, et ils y déposent leurs œufs au nombre de deux. Ils habitent les forêts de l'Amérique méridionale.

Les deux espèces nouvelles sont celles décrites par M. Temminck :

1° Le *picule à toupet*[2] a les parties supérieures

[1] *Yunx minutissima*, Gm.; *picus minutus*, Lath.; Vieill., Gal., pl. 28.; *picumnus minutissimus*, Temm., texte des pl. col.; *piculus minutus*, Isid. Geoff.

[2] *Picumnus cirrhatus*, Temm., pl. col., 371, fig. 1 ; le *carpentero*

brunes, avec le bord des rémiges et l'extrémité des tectrices alaires d'un brun-pâle; le sommet de la tête garni de plumes longues, susceptibles de se redresser en large huppe, noirâtre, tachetée de blanc; le front d'un rouge-vif; le lorum d'un brun-isabelle; un trait oculaire blanc, une tache brune sur le méat auditif; les rectrices noirâtres; les latérales bordées extérieurement d'une bande blanche, frangée de noir; les deux intermédiaires blanches dans leur moitié; les parties inférieures blanches, nuancées de brunâtre vers les flancs, et largement rayées de brun; bec blanchâtre, noir à la pointe et à la base de la mandibule inférieure; pieds cendrés. Sa taille est de 4 pouces. La femelle n'a point de rouge au front; les jeunes ont les parties inférieures rayées irrégulièrement, ou plutôt mouchetées. On le trouve au Paraguay et au Brésil.

2° Le *picule mignon*[1] a les parties supérieures d'un cendré-brunâtre; le sommet de la tête noir, tiqueté du blanc; le front, les joues et la nuque d'un roux-orangé qui tire au blanchâtre sur les côtés du cou; les grandes rémiges bordées extérieurement de brun; les moyennes le sont de blanchâtre; les rectrices d'un brun-noirâtre; les latérales blanchâtres extérieurement; les parties intérieures blanchâtres, largement rayées de brun; le bec brun, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure; les pieds d'un

*nono*, Azara, Voy., t. IV, n. 260; *yunx cirrhatus*, Less., *yunx minutus*, Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 230.

[1] *Picumnus exilis*, Temm., pl. col. 371, fig. 2; *yunx exilis*, Less.

brun-rougeâtre. Sa taille est de 3 pouces 6 lignes. On le trouve au Brésil.

Les TORCOLS[1] n'ont long-temps eu que l'espèce d'Europe[2], représentée par Buffon dans le n° 698 des enluminures. On a trouvé dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, dans une collection expédiée de la baie d'Algoa, le *torcol pectoral*[3]. Cet oiseau est d'un gris-brunâtre, pâle sur le corps, relevé par de fines rayures brunes ondulées. La nuque et les scapulaires sont marquées de noir, et la queue est rayée de bandes de cette dernière couleur. Le dessous du corps est blanchâtre, avec des rayures noires, plus serrées au front et plus lâches sur les plumes tibiales. Le ventre est aussi linéolé de noir. Ce qui légitime le nom spécifique de ce torcol est une grande tache rousse qui occupe la poitrine jusqu'au gosier. Les rémiges sont brunes, et le fouet de l'aile est rayé de ferrugineux. On ne sait rien de ses habitudes. Sa taille est celle du torcol de France, qu'il représente assez complétement en Afrique.

Les JACAMARS[3] forment une petite tribu naturelle qui comprend aujourd'hui trois sous-genres. Cette tribu est reconnoissable à son long bec pointu, à ses jambes courtes, à ses f rmes générales identiques, revêtues d'un plumage orné de reflets métallisés.

1 *Yunx*, L.

2 *Yunx torquilla*, L.

3 *Yunx pectoralis*, Vig., Proc., I, 93; Mag. zool., V, pl. 33.

4 *Galbula*, Mœhring; *alcedo*, L. Les latins désignoient par le nom de *galbula* le loriot, et c'est par abus que Mœhring l'a transporté à des oiseaux américains.

Le premier sous-genre, celui des JACAMARS VRAIS (*galbula*), est caractérisé par un bec droit, et quatre doigts aux tarses, deux en avant et deux en arrière. Les cinq espèces connues sont de l'Amérique équatoriale. Buffon en a figuré deux : le *jacamar commun* (enl. 238), et le *J. à longue queue* (enl. 274).

On distingue des précédents : 1° Le *jacamar à bec blanc*[1], de la Guyane, à plumage vert-doré, à bec blanc, excepté la pointe qui est brune. Sa gorge est blanche, et le dessous du corps est roux-cannelle. 2° Le *jacamar à queue rousse*[2], de l'île de la Trinité, aussi vert-doré, ayant de même la gorge blanche, mais la poitrine et le ventre sont roux, et la queue, assez alongée, est vert-doré et rousse. Une ceinture d'un vert-luisant-métallisé traverse la poitrine. 3° Le *jacamar à ventre blanc*[3] habite le Brésil. Il a le bec long et grêle, noir et blanc. Son plumage est sur le corps vert-doré, mais le gosier est blanchâtre, mélangé de roux. Le thorax et les flancs sont vert-brun, et le milieu du ventre est blanc. Sa queue est courte, et cette espèce est la plus petite du genre.

Le deuxième sous-genre est celui des JACAMEROPS (*jacamerops*), qui ne diffère du précédent que par un bec fort et long, mais recourbé d'une manière

[1] *Galbula albirostris*, Lath.; Levaill., pl 51; Vieillot, Ois. dorés, pl. 4.

[2] *Galbula ruficauda*, Cuv.; Levaillant, pl. 50; *G. macroura*, Gal., pl. 29.

[3] *G. albiventris*, Levaill., pl. 46.

notable, au lieu d'être droit. Les doigts sont aussi au nombre de quatre, deux dirigés en avant et deux en arrière. La seule espèce de ce groupe vit à la Guyane françoise, c'est le *grand jacamerops*[1] ou *jacamarici*, dont le plumage est d'un vert-doré-brillant, relevé par une cravate blanche qui manque dans une variété, et par le roux-cannelle fort vif qui colore toutes les parties inférieures du corps.

Le dernier sous-genre est celui des JACAMARALCYONS (*jacamaralcyon*), dont le bec est droit, grêle, alongé, mais dont les tarses ne présentent que trois doigts, deux en devant et un seul en arrière. L'unique espèce connue habite la Guyane et le Brésil : c'est le *jacamaralcyon*[2] à plumage gris-brun-vert, avec le ventre et le milieu du corps blancs, la queue médiocre et arrondie.

Les GUÉPIERS[3] appartiennent à la division des syndactyles, dans la classe des passereaux, ainsi que les oiseaux qui constituent la famille naturelle des alcyons. Ces syndactyles ont le doigt externe presque aussi long que celui du milieu, et il lui est uni jusqu'à l'avant-dernière articulation. Le genre guépier, ou merops, est donc nettement caractérisé par des formes assez tranchées, telles qu'un bec alongé, triangulaire à sa base, légèrement arqué dans sa longueur, et terminé en pointe aiguë. Leur corps

1 *Galbula grandis*. Lath.; *alcedo grandis*, L.; Levaill., pl. 54.

2 *Galbula tridactyla*, Vieill.; Levaill., pl. 50; *alcyon tridactyla*, Spix, pl. 57, fig. 2.

3 *Apiaster*, Brisson; *merops*, L.; *melittophagus* et *merops*, Boié.

est extrêmement svelte, et leurs ailes subaiguës sont fort longues; leurs tarses, en revanche, sont très courts. Le vol des guépiers se trouve avoir, par suite de cette conformation, la plus grande analogie avec celui des hirondelles, dont les rapproche leur genre de vie, car ils se réunissent en troupes nombreuses pour poursuivre les insectes, et surtout les abeilles, les guêpes et les frélons. Ces oiseaux ont un plumage sec, rigidule, souvent coloré vivement et par masses crues. On n'en trouve pas en Amérique.

Buffon en a connu la plupart des espèces [1].

Les guépiers nouveaux sont : 1° Le *gris-rose* [2], qui habite la côté d'Angole, et dont le plumage, gris-vineux, glacé sur le corps, est relevé par le rouge des parties inférieures et par deux traits blancs qui partent du menton, et se rendent sur les joues. La région auriculaire et les plumes tibiales sont noi-

1 *Merops Adansonii*, Levaill., enl. 314.
*M. apiaster*, L., enl. 938.
*M. badius*, et Var., L., enl. 252 et 314.
*M. bonelli*, Levaill., pl. 19; enl. 257.
*M. cayennensis*, L., enl. 454.
*M. Daudini*, Levaill., pl. 14; enl. 257.
*M. erythropterus*, L., enl. 318.
*M. Lamarckii*, Levaill., enl. 740.
*M. Latreillii*, Levaill., pl. 12, nl. 252.
*M. nubicus*, L., enl. 649.
*M. philippensis*, L., enl. 57.
*M. rufus*, Gm., enl. 739.
*M. superciliosus*, L., enl. 259.
*M. viridis*, L., enl. 740.

2 *Merops malimbicus*, Shaw; *merops bicolor*, Daudin, Ann. du mus., t. I, pl. 62; Levaill., Guép., pl. 5; Vieill., Gal., pl. 186.

res. Les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. 2° Le *Bullock*[1] se trouve au Sénégal. Il a les joues noires, la gorge rouge, le bas-ventre bleu. 3° Le *Savigny*[2] est répandu dans la Sénégambie, dans l'Égypte et jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il a un trait noir sur l'œil; le front bleu, la gorge jaune-doré, puis marron. Le guépier rousse-gorge de Levaillant, assez commun en Égypte, n'en est qu'une variété remarquable par le blanchâtre du front et le roux-vif de sa gorge. 4° Le *guépier mélanure*[3] est de la Nouvelle-Galles du sud. Il a les joues noires, bordées de bleu-azuré; la gorge jaune, le plastron noir, l'occiput roux, le croupion bleuâtre, le plumage vert-jaunâtre. Deux brins grêles ou filiformes terminent les deux rectrices moyennes. 5° Le *Leschenault*[4] a été découvert à Java par le voyageur dont il porte le nom. Il a la tête et le manteau marron, la gorge jaune, bordée de noir, la queue un peu échancrée. Dans son jeune âge, le front est verdâtre, l'occiput roux, et la gorge d'un jaune-pâle. 6° Le *Cuvier*[5] se trouve au Sénégal et sur la côte de Sierra-Leone. Il est vert-sale, passant à l'aigue-marine sur la queue. Les rémiges sont rousses. Un

[1] *Merops Bullockii*, Levaillant, pl. 20.

[2] *M. Savignyi*, Levaill., pl. E; *M. ægyptius*, Savigny, pl. 4, fig. 3.

[3] *Merops melanurus*, Horsf. et Vig., Trans., XV, p. 208.

[4] *Merops Leschenaultii*, Levaill., pl. 18; *merops urica*, Horsf.; Sw., Zool. Illust., pl. 8.

[5] *Merops Cuvieri*. *Merops Savignyi*, Sw., Zool. Illust., pl. 76; Levaill., pl. 9.

sourcil blanc surmonte l'œil. La gorge porte une longue cravate neigeuse, largement encadrée de noir, frangé de bleu au-dessus et au-dessous. Le corps est verdâtre en dessous, mais la région anale est blanche. 7° L'*azuror*[1] a la gorge jaune-d'or, un collier azur, le front bleu, la tête roussâtre-vert, et la queue fourchue. On ignore sa patrie. 8° Le *gulaire*[2] est une des plus rares et des plus belles espèces de guépiers. Il ne se trouve que sur la côte occidentale d'Afrique, aux environs du grand Bassa, à quatre cents lieues du Sénégal. Il ressemble au malimbe, et comme lui il a de 6 à 7 pouces de longueur. Sa queue est légèrement échancrée, et ses ailes dépassent à peine le croupion. Son bec, long d'un pouce, est noir, ainsi que les tarses. Le front est aigue-marine, et ce bandeau va, en s'amoindrissant, former un sourcil sur chaque œil. Un deuxième trait, aussi aigue-marine, mais mal arrêté, traverse les joues, après être né au menton. Ce dernier est d'un rouge-de-sang fort vif; le dessous du corps est noir-velouté, le croupion excepté, qui est aigue-marine. Le thorax et les flancs sont noirs, avec des gouttelettes oblongues, d'un vert-d'aigue-marine. Cette dernière coloration est propre au bas-ventre et aux couvertures inférieures. Les rectrices sont noir-velours, les deux moyennes seules sont frangées de vert-doré. 9° Le *sumatranais*[3] a la tête et le cou

[1] *Merops azuror*, Less., Ornith., p. 239.

[2] *Merops gularis*, Vieill., Encycl., t. II, p. 394.

[3] *Merops sumatranus*, sir Raffles, Cat., 13.

marron, la gorge azur, le plumage vert-émeraude, la poitrine et la région anale bleuâtres. On le trouve à Sumatra. 10° Le *javanais*[1] se trouve à Java et à Sumatra. Dans la première de ces îles, c'est le *kachangan*, et le *biri-biri* dans la seconde. Son plumage est vert-olivâtre, avec des reflets de cuivre de Rosette, avec un bandeau noir qui passe au-dessus des yeux, et va se perdre sur les oreilles. Le croupion et la région anale sont vert-aigue-marine. La gorge est jaune-soufre, le cou marron, le milieu du ventre vert-émeraude, et les flancs sont fauves. Sa taille est de 11 pouces anglois.

Les ALCEMEROPS[2] ont été séparés des guépiers par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, parce que leurs ailes sont établies sur une forme inverse de celles de ces parties chez les guépiers. Leur bec a des particularités qu'on ne retrouve que chez les alcyons, et leurs narines sont aussi faites sur une autre forme que celle des guépiers. Les *alcemerops*, ou guépiers-alcyons, sont donc un chaînon intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Voici les caractères zoologiques que le créateur de ce nouveau type a cru devoir proposer.

Le bec est long, un peu arqué, assez gros à sa base, mais finissant par s'atténuer graduellement. La mandibule supérieure présente, sur sa face dorsale, dans

1 *Merops javanicus*, Horsf., Trans., XIII, 171 et sir Raffles, 294.

2 *Alcemerops*, Isid. Geoff. St-Hil.; Soc. d'hist. nat. de Paris, 3 août 1833.

toute sa longueur, un enfoncement dont les bords sont parallèles et relevés de manière à dessiner un canal longitudinal et peu profond. Les narines sont percées à la base du bec, mais cachées sous les plumes. Les tarses sont très courts, emplumés à leur partie supérieure. Les doigts sont alongés, et l'interne est soudé au médian comme chez les vrais guépiers. La queue est longue et coupée carrément. Les ailes dépassent à peine le croupion, elles sont subobtuses, à 1<sup>re</sup> penne très courte, à 2<sup>e</sup> plus longue, mais cette dernière beaucoup plus courte que les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, qui sont égales entre elles.

Le seul alcemerops bien connu est le *guépier à fraise* [1] de Temminck, magnifique oiseau de Sumatra, long de 11 pouces, à plumage vert-émeraude, à bec et pieds noirs. La tête est revêtue d'une calotte purpurine-bleuâtre; le bec est entouré d'un cercle bleu à son origine, et une longue fraise de plumes pendantes couvre le devant du cou jusqu'au thorax. Ce fanon est d'un rouge-vermillon-intense. La première moitié du dessous de la queue est jaune-paille.

Les MOQUEURS [2] sont des oiseaux d'Afrique, que l'on a long-temps confondus avec les huppes ou les promerops. Ils tiennent cependant des guépiers par leur bec long et recourbé, comprimé sur les côtés, à arête entamant les plumes du front, et par leur commissure anguleuse. Les narines sont étroites et longitudinales; leur queue est étagée; leurs jambes sont

1 *Merops amictus*, Temm., pl. 310.
2 *Irrisor*, Less., Ornith., p. 239.

courtes et grosses. Le type de ce genre est le *promerops moqueur*[1], qui habite le Sénégal et le cap de Bonne-Espérance. Son plumage est noir, à reflets vert-cuivré sur le haut du corps, avec deux miroirs blancs sur l'aile. Son bec est rouge, et les pennes de la queue sont longuement œillées de blanc à leur sommet.

Le moqueur vit par petites troupes dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. La variété du Sénégal est remarquable par ses deux raies blanches sur les ailes et sur les rectrices externes[2].

Les RHINOPOMASTES[3] ont également été démembrés des promerops de Levaillant, et sont fort voisins des moqueurs. Leur bec est alongé, recourbé, grêle, trigone à la base. Les narines sont basales, médianes, petites, à demi fermées par une membrane relevée en opercule. Les ailes sont médiocres et dépassent à peine le croupion. La queue est alongée et

[1] Levaill., pl. 1, 2 et 4; *upupa erythrorhynchos*, Lath.

[2] Levaillant a décrit quelques autres promerops. qui se rapprochent du moqueur. Ce sont :

1° Le *promerops azuré*, Levaill., pl. 7.

D'un bleu d'azur agréable, excepté le ventre qui est blanc. Il habite l'intérieur de l'Afrique.

2° Le *promerar*, Levaill., pl. 8 et 9.

A très-longue queue étagée, variée de vert, de brun et de rougeâtre métallique. La femelle a la poitrine rousse, et jaunâtre en dessous zoné de noir. Il habite Madagascar.

3° Le *promerup*, Levaill., pl. 11 et 12.

A tête couverte d'une huppe verdâtre ; le corps est bleu, verdâtre. La femelle a le ventre blanc-sale zoné de brun.

[3] *Rhinopomastus*, Jardine, Zool. journ., n. 13, p. 2 ; Bull., XVI, 126.

formée de pennes étagées. Les tarses sont très courts, scutellés en avant, à doigt médian, soudé au doigt externe comme chez les autres syndactyles. Le pouce est robuste, armé d'un ongle prononcé.

La seule espèce de ce genre est un bel oiseau, nommé par Levaillant le *promerops namaquois*[1], et que M. Jardine a appelé le *rhinopomaste de Smith*. Cette espèce, assez rare dans les collections, habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Son plumage est sur le corps d'un azur-lustré, tandis que les parties inférieures sont d'un noir-de-velours. Un miroir blanc, étroit, occupe le milieu de l'aile. Parfois un rond blanc se dessine à l'épaule. La femelle a le dessous du corps roux.

Les ALCYONS, ou MARTIN-PÊCHEURS[2], forment une famille très naturelle, qui s'est singulièrement enri-

[1] Levaill., Prom., 1, pl. 5 et 6; *falcinellus cyanomelas*, Vieill.; *rhinopomastus Smithii*, Jardine, Zool. journ., pl. 1.

[2] *Alcedo*, L.; *ispida*, Brisson; *halcyon*, Aristote; les *alcyons*, Ch. Bonaparte, avec la division suivante :

*Alcedo*, Temm.
— *alcedo*, Boié.
— *ceryle*, Boié.
*Halcyon*, Swains
*Dacelo*, Leach.
— *melidora*, Less.
— *choucalcyon*, Less.
— *dacelo*, Less.
*Tanysyptera*, Vigors.
— *syma*, Less.
— *ceyx*, Lacép.
— *todiramphus*, Less.
— *todus*, L.

chie depuis la paix. Tous les oiseaux qui lui appartiennent se ressemblent par des caractères communs, et tous possèdent un bec plus long que la tête, droit, anguleux, très pointu, ayant les pieds très courts, les jambes demi-nues; leur plumage est le plus habituellement peint de vives couleurs métallisées ; mais ce qui en distingue surtout certains genres, à part les modifications de leurs caractères extérieurs, est la manière de vivre. Les martin-pêcheurs ne sont pas tous riverains. Si certains d'entre eux cherchent leur nourriture sur les bords des fleuves, en se livrant à une pêche active, quelques-uns ne se tiennent que dans les profondeurs des forêts, d'autres dans les bois humides, d'autres enfin, essentiellement insectivores, se fixent dans les arbres, où ils chassent les tipules, les phalènes, les larves qui assurent leur pâture journalière.

Les caractères généraux et zoologiques de cette famille sont d'avoir un bec alongé, trigone ou arrondi, évasé à son attache au crane, très droit ou renflé en dessous, à pointe aiguë ou recourbée, à arête peu marquée et saillante, à narines placées sur le rebord des plumes du front, arrondies ou percées en scissure. Leur langue est courte et triangulaire. Leurs tarses sont minces et courts, terminés rarement par trois doigts, le plus ordinairement par quatre, dont l'extérieur est uni au médian jusqu'à l'ongle. Leurs ailes sont brèves, concaves, et la queue est courte, carrée ou assez longue, régulière. Cette queue est parfois étagée, et présente deux brins.

Les alcyons sont répandus dans toutes les parties du monde; mais leurs espèces sont très communes dans la zone intertropicale, et beaucoup plus rares dans les zones tempérées.

Les genres que présente cette famille permettent, dans l'état actuel de nos connoissances, d'en grouper avec facilité les nombreuses espèces. Ce sont les suivants[1] :

I. Les CEYX ( *ceyx*, Lacép. ) ont le bec droit, un peu aplati dans le sens vertical. Les mandibules sont égales, lisses sur leurs bords, ayant chacune une

[1] Buffon a connu les martin-pêcheurs ci-après dénommés :
Genre *Ceyx* : *Alcedo tridactyla*, Gm.; enl. 778, fig. 2.
— *Alcedo*: *A. ipsida*, Linn.; enl. 77.
*A. afra*, Shaw.; *al. maxima*, enl. 679.
*A. alcyon*, Gm.; enl. 715.
*A. alcyon dominicensis*, enl. 593.
*A. torquata*, Gm.; enl. 284.
*A. rudis*, L.; enl. 62 et 716.
*A. bicolor*, L.; enl. 592.
*A. americana*, L.; enl. 591.
*A. bengalensis*, Shaw., Edw., pl. 11.
*A. cœruleocaphala*, L.; enl. 783, fig. 2.
*A. cristata*, L.; enl. 756, fig. 1.
*A. madagascariensis*, L.; enl. 778, fig. 2.
*A. purpurea*, Gm.; enl. 778, fig. 2.
*A. superciliosa*, L.; enl. 756, fig. 2 et 3.
— *dacelo*: *A. capensis*, L.; enl. 599.
*A. atricapilla*, L.; enl. 673.
*A. smyrnensis*, L.; enl. 894.
*A. chlorocephala*, L.; enl. 783, fig. 2.
*A. leucocephala*, L.; enl. 757.
*A. senegalensis*, enl. 594, 356 et 334.
— *Choucalcyon*; *alcedo gigantea*, Shaw.; enl. 663.
— *Tanysyptera*: *alcedo dea*, L., enl. 116.

arête à leur milieu, et terminées en pointe mousse. Leurs narines sont basales, obliques et petites. La troisième rémige est la plus longue. Leur queue est très courte, et leurs tarses sont terminés par trois doigts grêles, c'est-à-dire que le pouce est libre, et que les deux doigts antérieurs sont soudés. Les ceyx sont des contrées les plus chaudes du globe, et possèdent un plumage richement métallisé. Leur taille est très petite.

Les espèces nouvelles de ce genre sont : 1° Le *ceyx pourpre* [1], qui vit à Pondichéry et à Ceylan. Son bec est jaunâtre ; son dos est azur. La tête et le croupion sont pourprés. La gorge est blanche, mais le ventre est teint de jaune-roux-clair.

2° Le *ceyx bleu* [2] a les plus grands rapports de teinte avec le *ceyx meninting* de M. Temminck : il en diffère par une taille beaucoup plus forte ; son plumage est entier en dessus, d'un bleu-d'azur-brillant et uniforme sur la tête comme sur le corps ; deux petites taches rousses occupent les côtés du front ; deux plus grandes et de la même couleur traversent obliquement les côtés du cou à la naissance des ailes ; les pennes alaires sont brunes ; les 3ᵉ et 4ᵉ sont égales et les plus longues ; les rectrices sont bleues en dessus et brunes en dessous ; la gorge est blanchâtre, la poitrine et le ventre sont d'un jaune-de-rouille uniforme et fort agréable ; les rémiges sont noirâtres, sans aucune bordure rousse ; les tarses jaunes; les ongles très recourbés et très foibles.

1 *Ceyx purpureus*, Less., Ornith., p. 241.

2 *Ceyx azurea*, Horsf.; *alcedo azurea*, Lath.; supp., t. X, p. 372; Less., Man., II, 96.

Ce ceyx a de longueur totale 7 pouces; le bec a 21 lignes de la pointe à la commissure.

Cette belle espèce a été tuée par M. de Blois, enseigne de vaisseau, sur le bord du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Latham l'indique à l'île de Nolfolk, Lewin au port Jackson.

3° Le *meninting*[1], voisin du ceyx bleu, a 4 pouces 3 lignes de longueur totale, de l'extrémité de la queue au bout du bec; la tête est d'un bleu-noir-intense, ponctuée de bleu-clair-brillant; les ailes sont brunes, également garnies sur leurs petites couvertures de points azurés; le dos est bleu-foncé, taché de bleu-clair, passant au bleu-d'aigue-marine; les plumes du front sont d'un noir-de-velours; deux taches jaunâtre-clair occupent les côtés du front au devant des yeux. Deux touffes d'un blanc-jaunâtre se dessinent sur le cou. La gorge est blanche. La poitrine et le ventre sont d'un jaune-roux agréable. Le bec est noir, très droit, terminé de blanc à son extrémité. Les tarses sont jaunes, et les ongles blancs. Ce ceyx, que M. Horsfield indique à Java, que M. Temminck a reçu de Sumatra, paroîtroit aussi se trouver au Bengale. Mais c tte localité est toutefois douteuse. C'est évidemment le *martin-pêcheur de l'île de Luçon* de Sonnerat (Voy. à la Nouv.-Guinée, page 67, pl. 32). Nous l'avons tué sur les bords des ruisseaux qui se jettent dans le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

1 *Ceyx meninting*, Less., Zool. de la Coq., t. I, p. 691; *alcedo meninting*, Horsf., Res. in Java, 172; Temm., pl. col., 239, fig. 2; *alcedo bengalensis*, Edw., pl. ?

II. Les VRAIS MARTIN-PÊCHEURS ( *alcedo*, L. ) ont pour diagnose générique un bec très alongé, droit, anguleux et pointu, à mandibules égales. Leur corps est gros et massif; leur queue est courte, cunéiforme; leurs tarses sont courts et foibles. Leur plumage est généralement métallisé : ils ont des habitudes riveraines, et leur genre de vie les rend exclusivement ichthyophages.

1° Le *martin-pêcheur des Moluques*[1] ne diffère presque nullement de l'*ispida* d'Europe par les teintes de son plumage. Cependant sa taille est moindre ( 6 pouces ), et son bec est plus effilé et plus long à proportion; les joues sont entièrement bleues, et n'ont pas de roux-foncé qui traverse l'œil comme dans l'espèce d'Europe; la tache blanche du cou n'est pas presque sensible, et la noire, qu'on remarque à l'*ispida*, n'existe point chez notre oiseau; la gorge est blanche, et le ventre d'un roux-sale; les pieds sont d'un jaune-clair. Il habite l'île de Bourou, une des Moluques.

M. Temminck, à l'article du *martin-pêcheur double œil*, avoit déjà remarqué dans une note que la taille des *alcedo ispida* apportés de Java, de Banda et de Célèbes, étoit plus petite que celle de l'espèce d'Europe. Il n'avoit point trouvé de différence dans les teintes du plumage, si ce n'est une coloration un peu plus vive.

2° Le *martin-pêcheur errant*[2], dont le type est

1 *Alcedo hispidoides*, Less.

2 *Alcedo vagans*, Less.; *halcyon sanctus*, Vig. et Horsf., Trans.,

de la Nouvelle - Zélande, a 8 pouces de longueur totale. Son bec est fort, assez élargi à la base, sans arête marquée sur la mandibule supérieure qui est en voûte; la mandibule inférieure a une arête centrale marquée, et a moins de hauteur que la supérieure; elle est aussi légèrement convexe; la couleur générale du bec est noire, excepté à la base et en dessous, qu'il présente une tache triangulaire blanche occupant toute la moitié du demi-bec; ses bords sont entièrement lisses.

La tête est recouverte d'une sorte de calotte d'un brun-vert, passant au vert-clair sur l'occiput; deux taches fauves sont placées devant le front au-dessus des narines; une large bande d'un vert très noir naît à la commissure du bec, passe au-dessous de l'œil, et se dirige sur les côtés du cou en remontant pour se joindre à celle du côté opposé derrière l'occiput; un petit faisceau de plumes blanches borde la paupière inférieure; un collier mélangé de blanc, de roux et de brunâtre, occupe la partie postérieure et inférieure du cou; le haut du manteau est brun, passant au verdâtre sur le dos; le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert-bleu; les tiges des rectrices sont noires.

Les petites couvertures des ailes sont vertes; chaque plume est liserée sur son bord de fauve-clair; le moignon de l'épaule est jaune; les rémiges sont

Soc. lin. Lond.; *sacred king's fisher*, t. XV, p. 216; Lath., tab. bona in Journ. of a Voy. to new south - wales, by John White, in-4°, Lond. 1790.

brunes en dedans et vertes en dehors, elles sont entièrement brunes à leur extrémité.

La gorge est d'un blanc-sale ; la poitrine et le haut du ventre, surtout les côtés du cou et les flancs, sont d'un fauve-jaune, analogue à la couleur du collier, et sont striés de brun, chaque plume étant bordée délicatement de cette dernière couleur; le milieu du ventre est blanchâtre, et les plumes anales sont d'un rouge-noirâtre-foncé.

Cet oiseau se nomme *kotaré-popo* à la Nouvelle-Zélande sa patrie. Nous l'avons rencontré fréquemment sur le bord des petites criques de l'immense baie des îles.

Ses plumes non lisses, la forme de son bec qui se rapproche de celle des martin-pêcheurs, ses habitudes, qui nous paroissent différer des vrais martin-pêcheurs, le placent sur la limite de ces deux genres.

*Première variété.* Le *martin-pêcheur errant du port Jackson* est très commun dans toute la Nouvelle-Galles du sud, et ne diffère du précédent que par des nuances de couleur insensible, lorsqu'on ne les compare pas avec une attention minutieuse.

Il n'a que 7 pouces de longueur totale ; le vert de sa tête, du dos, du croupion, des ailes et de la queue est seulement plus brillant ; le roux des parties inférieures du corps est plus terne, et les bordures brunes des plumes de la poitrine beaucoup plus foncées.

*Deuxième variété.* Le *martin-pêcheur errant de la Nouvelle-Guinée*[1] n'est pas rare sur les bords du havre de Dorey, où il est aussi nommé *toro-toro*, et il ne diffère aucunement de l'espèce précédente.

Il a 7 pouces 6 lignes de longueur totale. Son bec est un peu comprimé vers la pointe ; le bleu-clair du dessus du corps est assez vif ; son collier est un peu plus roux, ainsi que toutes les parties inférieures ; les bordures brunes des plumes de la poitrine sont très légères et moins apparentes que dans les précédents.

Cet oiseau paroît habiter toutes les parties boréale et orientale de la Nouvelle-Hollande, les îles de la Nouvelle-Zélande, de la Calédonie, des Hébrides, de Salomon, de la Nouvelle Guinée et les Moluques.

Les *todiramphes*, au contraire, paroissent vivre sur toutes les îles océaniennes de la Polynésie orientale.

2° Le *biru*[2] est commun dans l'île de Java, où il porte le nom de *burong-biru*, ou l'oiseau biru. Il habite les bords de la mer, où il pêche à la manière du martin-pêcheur de l'Europe, en poussant un cri aigu des plus perçants et des plus désagréables chaque fois qu'il guette sa proie et qu'il se jette sur elle. Le biru aime à se percher sur les arbres qui bordent les torrents, les rivières et les lacs ; et, à défaut de poissons, il se

1 *Halcyon cinnamomeus*, Swains., Zool. Illust., pl. 67.

2 *Alcedo biru*, Horsf., Zool., Research.; Linn., Trans., XIII, 175; Temm., pl. 239, fig. 1.

contente d'insectes aquatiques. On le retrouve aussi à Sumatra, au dire de M. Temminck, bien qu'il ne soit pas indiqué par sir Raffles. Son plumage se compose de deux couleurs principales. Un riche bleu-azur, relevé par le blanc-neigeux du rebord du front, du devant du cou, des parties inférieures et des deux traits placés sur les côtés du cou. Le bout des rémiges, les rectrices en dessous et le bec sont noirs. Les pieds sont rougeâtres-bruns. 3° Le *vintsioïde*[1] paroît avoir été jusqu'à présent confondu avec le *vintsi*, dont il ne diffère que par de légères particularités et par sa patrie, car il ne se trouve qu'à Madagascar. Il a le dos et la queue d'un bleu-d'azur varié de bleu-foncé. Ses ailes sont brunes et légèrement nuancées de violet. Tout le dessous du corps est roux, à l'exception de la gorge, qui est blanchâtre. Les joues sont rousses, et on voit sur les côtés du cou une tache de couleur blanche. La huppe, plus longue que celle du vintsi, est variée de bleu-verdâtre et de noir, le noir formant une flammèche sur le milieu de chaque plume, et de plus la colorant à son extrémité dans l'espace d'une ligne environ. Le vintsi a la bec rouge-de-corail, et le vintsioïde l'a constamment noir. La taille de ce dernier est de 5 pouces 11 lignes. 4° Le *martin-pêcheur à gouttelettes*[2] a été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. Les parties supérieures du corps, le dos et la queue sont d'un brun ocellé de blanc-neigeux. L'occiput est surmonté d'une huppe

[1] *Alcedo vintsioides*, Gervais, Mag. de zool., pl. 74, 1835.

[2] *Alcedo guttatus*, Gould, Proceed., I, 22; Bull., XXV, 352.

touffue. Les parties inférieures sont blanches, le bas-ventre excepté, qui est roussâtre. 5° Le *martin-pêcheur aigue-marine* [1], que Vieillot dit être de Java, mais qui paroît vivre à la Nouvelle-Hollande, a 5 ou 6 pouces de longueur. Le corps est vert-d'aigue-marine et blanc-neigeux. Son bec est noir et les pieds sont jaunâtres. 6° Le *martin-pêcheur deuil* [2] a 14 pouces de longueur. Il a été découvert au Japon par M. Sibold, où il est rare. Ses noms indigènes sont *samo-dori* (oiseau tacheté), *kabuto-dori* (oiseau huppé), *kawera-dori* (oiseau riverain). Les Chinois l'appellent *kon-fu-tsjo* (belle femelle d'oiseau), ou *kwa-van-tsjo* (fleuron tacheté d'oiseau). Ce martin-pêcheur fréquente le bord des rivières et des torrents, où il se nourrit de poissons et de vers, et on l'a remarqué sur les trois grandes îles de l'empire du Japon. M. Sibold l'a vu près de Nangasaki et de Iedo. Les livres chinois l'indiquent au nord de la Chine, comme dans la presqu'île de Corée. Les Japonois l'élèvent en cage avec le plus grand soin comme un oiseau curieux, et cependant son plumage n'a pas d'éclat. Une huppe étoffée recouvre la tête. Toutes les plumes du corps sont brunes, œillées de blanc, avec quelques taches rousses sur les côtés du cou. Le milieu du ventre, le derrière du cou, sont d'un blanchâtre-uniforme. Les pennes des ailes et de la queue sont barrées de brun. Le bec et les tarses sont noirs.

[1] *Alcedo beryllina*, Vieill.; Dict. sc. nat., pl. 29, fig. 2.

[2] *Alcedo lugubris*, Temm., pl. 548.

7° Le *martin-pêcheur à large bande*[1] habite Java. Il a les formes du martin-pêcheur d'Europe ; mais il est un peu plus grand, et a un bec du double plus gros. Ce bec est noir, ainsi que la tête et la nuque. Ces parties relevées de quelques mouchetures bleues. Les ailes sont noires, bordées de bleu. La poitrine est traversée par une large écharpe bleue. La gorge et le ventre sont blancs. Des bandes longitudinales occupent les flancs. La moustache est bleue, et une grande tache rousse occupe les côtés du cou. Le dos et le croupion sont aigue-marine. La queue est courte et bleue. Les tarses sont bruns.

III. Les TANYSYPTÈRES[2] forment un genre assez remarquable, dont on ne connoît qu'une espèce répandue dans les Moluques jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Leurs attributs distinctifs consistent en un bec conique, court, partout également renflé, et presque sans arête inférieure. Les narines sont ovales, ouvertes, arrondies et latérales. Les deux rectrices moyennes sont excessivement alongées et terminées en palette. Ces caractères sont empruntés à la livrée du mâle, mais ils s'appliquent imparfaitement à la femelle que nous avons découverte à la Nouvelle-Guinée. Le *tanysyptère des forêts*, ou *martin-pêcheur à longs brins*[3] des auteurs, est bien connu quant au mâle.

1 *Alcedo cryzona*, Temm., texte des pl. col.

2 *Tanysyptera*, Vig., Zool. journ.

3 *Alcedo dea*, L.; enl. 116. Le mâle : *fœm., rectricibus non attenuatis ; corpore fusco brunneo ; occipite ceruleo ; gulâ, pectore, abdomineque fulvis ; rostro et pedibus nigris*, Less.; Bull., XXVI, 289.

Séba, le premier, en a donné une gravure très reconnoissable sous le nom d'*avis puridisiaca ternatea* (t. I, pl. 46, fig. 5). Mais il n'en est pas de même de la femelle, qui étoit naguère ignorée.

Celle-ci a neuf pouces et demi de longueur totale; la queue en a quatre, et le bec du front à son extrémité a douze lignes.

Le bec est brun-noir, excepté le dessous de la mandibule inférieure, qui est rougeâtre-sale; les tarses sont noirâtres, et les ongles sont bruns à la pointe; le dessus de la tête est d'un brun très foncé, lavé de fauve peu apparent; sur le milieu de la tête et sur le haut du cou les plumes prennent une couleur bleu-de-ciel assez vive, qui forme une calotte; les yeux sont surmontés d'une sorte de sourcil fauve, qui s'étend sur le front; les joues sont brunâtres; les côtés du cou, le manteau, les ailes, le croupion, sont d'un jaune-brunâtre-uniforme; les rémiges sont brunes. Les petites couvertures des ailes sont brunes, bordées de roux.

La gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un fauve-jaunâtre, striés de brun sur le rebord de chaque plume.

La queue est étagée; les deux rectrices moyennes, plus longues que les autres de deux pouces seulement, ne sont point effilées, et sont partout d'une égale largeur; elles sont d'un bleu-vif en leur milieu et d'un brun-terne sur leurs bords; toutes sont uniformément brunes en dessous.

Le martin-pêcheur à longs brins a été trouvé d'abord

dans l'île de Ternate, et c'est sous ce nom que Valentin l'a décrit, p. 301, t. III de son ouvrage sur Amboine. Il est très commun à la Nouvelle-Guinée, où nous le rencontrâmes fréquemment. Les Papous le nomment *manesoukour*.

IV. Les SYMÉS[1] ont été décrits au tome VI, p. 407 de ce complément, et depuis l'impression de l'article qui les concerne, il ne nous est parvenu aucuns nouveaux renseignements.

V. Les MÉLIDORES (*melidora*, Less.) sont des martin-chasseurs, dont le bec est des plus robustes, très large, et terminé par un crochet fortement recourbé. La mandibule inférieure est légèrement renflée en dessous, et la supérieure est parcourue dans toute sa longueur par une double arête qui forme ressaut sur sa voûte. Les narines sont percées en fente longitudinale peu apparente; le tour des yeux est nu; une rangée de cils rigides garnit la base du bec. Les ailes sont concaves, la queue est médiocre. La seule espèce de ce groupe remarquable habite les forêts de la Nouvelle-Guinée. C'est le *mélidore d'Euphrosine*[2], qui a en longueur totale, du bec à l'extrémité de la queue, 9 pouces 6 lignes; le bec a 2 pouces et 28 lignes de circonférence à sa base; vis-à-vis les narines il est extrêmement dilaté, fortement bicaréné sur la mandibule supérieure, qui est

[1] *Syma*, Less.; Bull., XI, 443.

[2] *Melidora Euphrosiæ*, Less., Ornith., p. 249; *dacelo macrorhinus*, Less. et Garn., Zool. de la Coq., pl. 31, fig. 1; et Man. d'orn., t. II, p. 94; Bull., XII, 131.

terminée par une pointe forte et crochue; la mandibule inférieure qui est blanche, tandis que la précédente est noire, est moins haute; elle est peu renflée, marquée d'une ligne saillante à son milieu; toutes les deux sont entièrement lisses sur leurs bords; les narines sont triangulaires à la naissance des plumes du front, et celles-ci sont roides et couchées sur les branches du demi-bec supérieur; la 1re rémige est courte, la 3e est la plus longue, et ne dépasse la 2e et la 4e que de peu; les tarses sont forts, réticulés et brunâtres; les ongles sont concaves, celui du milieu élargi, tous de couleur jaune; une calotte brune, légèrement rayée de jaune-vert, revêt la tête; deux bandes larges, composées de plumes brunes bordées de bleu-d'aigue-marine, circonscrivent l'occiput, et partent de derrière les yeux; le *lorum* est fauve; deux traits noirs partent de la mandibule inférieure; un collier blanc entoure le cou, les plumes du dos, du croupion; celles des couvertures des ailes, grandes et petites, sont brunâtres, terminées par un point fauve bordé de jaune, de sorte que tout le dessus du corps est parsemé de gouttelettes olivâtres; les rémiges sont brunes, bordées de fauve en dehors; les rectrices sont rousses, à tige lustrée; la gorge, la poitrine et les flancs sont blanchâtres, tachés de roux-sale et de brunâtre, par légères stries ou par plaques, toutes les plumes étant brunes à leur base; l'abdomen est blanchâtre, et les couvertures inférieures à la queue sont rousses.

Ce martin-chasseur habite les forêts de la Nouvelle-Guinée. Non loin du havre de Dorey, nous ne nous en sommes procuré en ce lieu qu'un seul individu qui est déposé au Muséum.

VI. Les CHOUCALCYONS (*choucalcyon*, Less.) sont des oiseaux massifs et stupides, dont les mœurs s'éloignent de celles des vrais martin-pêcheurs; car ils ne quittent guère les forêts ombreuses et marécageuses, où ils cherchent dans la terre humide les vers qui forment leur pâture. Leur cri est rauque et assourdissant.

Les caractères des choucalcyons sont un bec très renflé, très ample, à mandibule supérieure évasée, voûtée, échancrée à sa pointe, qui est robuste et onciforme. La mandibule inférieure est carénée, large, denticulée aux bords. Les narines s'ouvrent en fente latérale très étroite. Leurs ailes sont amples, à 3e et 4e rémiges les plus longues. Leur queue est alongée. La nature des plumes de ces espèces est douce et mollette.

Le type de ce groupe est le grand alcyon de la Nouvelle-Hollande, que Buffon croyoit provenir de la Nouvelle-Guinée, et qu'il a figuré enl. 663.

La seconde espèce paroît être le *martin-chasseur de Leach*[1], des côtes sud de la Nouvelle-Hollande, et long de 20 pouces. Il est blanchâtre, rayé de fauve, avec la tête rayée de brunâtre. Le dos, les

[1] *Dacelo Leachii*, Lath., MS.; Vig. et Horsf., Trans., Linn., t. XV, p. 205; New-Holland., king's fisher, Lath., Gen., IV, 2e partie, esp. 2

parties antérieures des scapulaires et les ailes sont fauves. Celles-ci sont variées de bleu-foncé et d'azur, et le croupion est bleu. La queue est azurée, et terminée de blanc.

La troisième espèce est le *gaudichaud*[1], très commun à la Nouvelle-Guinée. Le mâle a la tête noire, la gorge blanche, les ailes et le dos noirs, variés d'aigue-marine; le ventre rouge-cannelle assez vif, et la queue d'un riche azur. La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle a la queue rousse. Cet oiseau est appelé *mangrogone* par les Papous de Waighiou, et aussi *mankinetrous*, et les Guébéens le désignent par le nom de *Salba* ou martin-pêcheur.

VII. Les MARTIN-CHASSEURS[2] ne sont pas encore nettement circonscrits, car ils paroissent, lorsqu'ils auront été mieux étudiés, devoir comprendre quelques petites tribus distinctes. Dans l'état actuel de nos connoissances, les martin-chasseurs sont des alcyons qui chassent aux insectes et se nourrissent aussi de larves et de vers. Ils se plaisent dans les bois et dans les forêts humides des zones équatoriales, qu'ils ne franchissent pas. Leur plumage est ordinairement brillant et de nature soyeuse. Ils nichent dans les trous d'arbres. Aucun d'eux ne vit en Amérique.

1 *Choucalcyon Gaudichaldii; alcedo Gauldichaudii*, Quoy et Gaim. Ur., pl. 15, p. 112.

2 *Dacelo*, Leach.; *paralcyon*, Gloger.

Buffon en a figuré plusieurs espèces. Mais nous reproduirons la description de celle qui suit immédiatement, parce que la notice de Buffon est erronée en quelques points.

1° Le *martin-chasseur à tête noire*[1] a 11 pouces 4 lignes de longueur totale. Son bec, long de 2 pouces et demi, est puissant, très épais, à mandibule inférieure renflée, et à carène saillante en dessous, et d'un rouge-de-corail; sa queue a 3 pouces de longueur; les rectrices qui la composent sont inégales, comme étagées par leur graduation et lui donnent une forme arrondie. Les tarses sont proportionnés, d'un rouge-vif, tandis que les ongles sont noirs.

Les couleurs du plumage de cette espèce sont des plus éclatantes et des plus heureusement alliées. Bien que la plupart des martin-pêcheurs aient leurs plumes soyeuses teintes des couleurs de l'outre-mer, du noir-de-velours et du roux-buffle, toujours est-il que cette espèce est une des plus richement parées de ce genre nombreux.

Une calotte d'un noir-intense recouvre toute la tête, une partie du cou en arrière, et les joues en enveloppant les yeux. La gorge et le devant du cou sont d'un blanc-satiné, et ce blanc s'étend sur le haut du dos, en y formant un très large collier, qu'une légère teinte colore. Le dos, les grandes couvertures des ailes, les rémiges moyennes, les rectrices en dessus, sont d'un outre-mer suave et brillant. Les

[1] *Alcedo atricapella*, L.; enl. 673; *alcedo brama*, Less., Cent. zool., pl. 8. Par erreur; Sonnerat, Voy., pl. 31.

tiges de ces dernières sont d'un noir-lustré remarquable. Les ailes, c'est-à-dire leurs couvertures, sont d'un noir-de-velours-profond, et les grandes rémiges bleues à leur naissance, traversées à leur milieu par une bande gris-de-lin-pourprée, sont d'un noir-vif à leur portion terminale. Les ailes sont doublées de plumes couleur cannelle en dedans, et sont aussi en dessous blanches et brunes. Toutes les parties inférieures, depuis le thorax jusqu'aux couvertures inférieures et sur les flancs, sont d'un roux-marron fort vif. La queue est brune en dessous.

Ce martin-pêcheur habite les îles indiennes de l'Est, et plus particulièrement Ceylan et la presqu'île de Malacca.

2° Le *martin-chasseur à tête blanche*[1] se trouve aux îles Mariannes. Il a le bec noir et blanc, les ailes et le manteau de couleur d'aigue-marine, et le reste du corps blanc. Une variété d'âge avoit l'occiput vert et un collier blanc, et un troisième individu, aussi conservé dans les galeries du Muséum, a le front et de larges sourcils blancs sur le vert qui colore la tête. 3° Le *martin-chasseur à tête rousse*[2], aussi des îles Mariannes, a la tête et le cou roux, des traits derrière l'œil et un demi-collier noirs. Le dos et les ailes sont aigue-marine, et le dessous du corps est roux-vif. 4° L'*omnicolore*[3] se trouve à Java.

1 *Alcedo albicilla*, Less., Ornith., p. 247; Dumont, Dict. sc. nat., t. XXIX, p. 273.

2 *Alcedo ruficeps*, Cuv.; Dum., Dict., t. XXIX, p. 273.

3 *Alcedo omnicolor*, Reinw.; Temm., pl. 135; *alcedo melanoptera*, Horsf., XIII, 174.

Il a la tête et les épaules noires; le manteau, le croupion et le dessous du corps azurés; les ailes et la queue nuancées d'aigue-marine, avec les extrémités noires. Le devant du cou est marron-vif, et le derrière de cette partie est ombré de violet. Le bec est rouge-de-corail, et les tarses sont carnés. Les Malais le nomment *tengke-urang*. 5° Le *martin-chasseur oreillon bleu*[1] se trouve à Sumatra, dans les bois, qu'il parcourt pour poursuivre les insectes. Son bec est rouge-de-corail, et toutes les plumes de la tête et du cou sont étroites et lancéolées. Le sommet de la tête est d'un roussâtre bordé de plus clair. Les côtés de la tête et l'occiput sont azur. Le gosier est blanchâtre, avec du rose et du jaunâtre sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont blanches. Le manteau est olivâtre. Les ailes sont azur, avec du blanc au bord et aux couvertures moyennes. La queue, fortement étagée, est roux-cannelle. Les tarses sont jaunes. 6° Le *buccoïde*[2] provient de Java et de Sumatra. Le corps est en entier rayé de roux-vif et de noir sur les parties supérieures, blanc sur les inférieures, avec des écailles noires sur les flancs. 7° Le *martin-chasseur trapu*[3] habite les grandes forêts des îles de Bornéo et de Sumatra. Il a 7 pouces 7 lignes de longueur, du vert-foncé sur la tête, encadré de vert-brillant. Les yeux sont surmontés par des sourcils roux, et les joues sont traversées

[1] *Dacelo cyanotis*, Temm., pl. 262.
[2] *Dacelo buccoïdes*, Temm., pl. 586.
[3] *Dacelo concreta*, Temm., pl. 346.

par des sortes de moustaches d'un bleu-intense. Une écharpe bleu-indigo entoure la tête jusqu'à la nuque, et un large collier d'un roux-vif se dessine au cou, et cette nuance est celle du thorax et des flancs. Le ventre est blanc. Les plumes du manteau, des ailes et de la queue sont noir-mat, bordé de bleu-foncé très vif. Le croupion est d'un bleu-azur-céleste. Le demi-bec supérieur est noir, et l'inférieur est jaune, ainsi que les pieds. Le jeune âge a tout le sommet de la tête rayé de roux et de verdâtre. Les moustaches sont d'un vert-terne. Toutes les parties inférieures sont d'un roussâtre maculé de brun. Le manteau, le dos, les ailes, ont des teintes verdâtres et bleuâtres, et chaque plume de ces parties est marquée vers le bout d'une tache roussâtre. Le bleu-d'azur du croupion est indiqué par des taches de cette dernière couleur. Le bec est entièrement noir. 8° Le *lazuli* [1], aussi de Sumatra, a près de 8 pouces de longueur. Son plumage est lapis-lazuli-brillant, relevé par le blanc-neigeux du devant du cou, et deux taches arrondies placées sur les côtés du front. 9°. Le *double œil* [2] a les plus grands rapports avec le précédent. On le trouve à Amboine, à Timor, aux Célèbes. Bleu-azuré sur le corps, il a une ceinture du même bleu qui coupe sur le cou le blanc-pur de la gorge, du thorax et de l'abdomen. Deux grandes taches oblongues et blanches occupent les côtés du front. Le bec et les tarses

[1] *Alcedo lazuli*, Temm., pl. 508.

[2] *Alcedo diops*, Temm., pl. 272.

sont noirs. 10° Le *mignon*[1] habite Java, où on le nomme *tengke-watou*, et se trouve dans les parties montueuses et boisées de la province de Samarang. Il paroît exister également à Sumatra, dans le district de Palembang. Ce joli oiseau mesure 7 pouces. Ses pieds sont bruns, mais son bec est rouge-de-corail. Il est remarquable par le marron-vif qui colore le front, les joues, et un large collier qui embrasse les côtés du cou jusqu'à la nuque. Les plumes du sommet de la tête sont lâches et touffues, et forment une sorte de huppe. Ces plumes, brunes à leur base, maculées de blanc au milieu, se terminent par une pointe azur. La gorge est blanche; le thorax et les flancs sont jaune-ferrugineux. Le bas-ventre est blanc. Le dos et les ailes sont azur, rayés de bandes noir-velours. Les rémiges sont noires, ponctuées par rangées de blanc. La queue est arrondie, légèrement étagée, azur, rayée de noir, et relevé de points blancs. 11° Le *martin-chasseur à bec noir*[2] a été découvert aux îles Célèbes, et paroît exister sur quelques autres terres des Moluques. Il est remarquable par son bec puissant, surmonté d'une arête, et entièrement noir. Ses tarses sont jaunes. Une couleur d'un jaune-isabelle est répandu sur tout son plumage; les ailes, le manteau et la queue exceptés, qui sont vert-glauque. Les plumes des joues sont égale-

[1] *Dacelo pulchella*, Horsf., Zool., Research in Java; Trans., XIII, 175; Temm., pl. 277.

[2] *Alcedo melanorhyncha*, Temm., pl. 391.

ment noirâtres. 12° Le *pygmée*[1] a été rencontré dans le Kordofan et dans l'Abyssinie par le voyageur Ruppell. Il mesure 4 pouces 9 lignes. Il porte sur la tête une sorte de huppe, de couleur brunâtre-sale, de même que les tectrices ; mais chaque plume est terminée de plus clair. La gorge est blanche, mais les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont d'un blanc-sale, couverts de taches éparses oblongues et brunâtres. Le dos est bleu-aigue-marine. Les rectrices et les rémiges sont en dessus bleu-vert, brunes en dessous. Le bec est rouge-de-corail et les pieds sont carnés. 13° Le *martin-chasseur à tête brune*[2] habite le cap de Bonne-Espérance, dans les forêts, à quelques centaines de lieues dans l'intérieur des terres. Il a le dessus de la tête, toutes les couvertures des ailes, les scapulaires, d'un brun-enfumé, striés de mèches longitudinales plus foncées, mais peu sensibles sur la tête, et bordées d'une teinte roussâtre sur les couvertures des ailes. Les rémiges sont d'un bleu-verdâtre-pur-brillant ; les premières, depuis leur base jusqu'à la moitié, les secondes jusqu'au trois quarts à peu près de leur largeur ; elles sont d'un beau brun dans le reste. La queue est en dessus du même bleu-vert-pur-brillant ; tout le dessus du dos et du croupion est du même bleu, mais fort brillant. La nuque est entourée d'un demi-collier d'un gris-roussâtre-enfumé, finement striée de mèches noirâtres. La gorge,

1 *Dacelo pygmæ* Ruppella, Ois., pl. 28, fig. B.

2 *Dacelo fuscicapilla*, Lafresn., Mag. de zool., t. III, pl. 18 ; martin-chasseur Levaill. ; Vieill., Dict., t. XIX, 419.

le devant du cou et le haut du ventre sont blancs, et chaque plume a dans son milieu une très fine strie noirâtre le long de sa tige. Sur sa poitrine, ces stries longitudinales deviennent plus prolongées et plus larges, formant alors une espèce de ceinture d'un pouce de largeur d'une aile à l'autre. En cette partie, le blanc du fond du plumage prend une teinte roussâtre, et forme même de chaque côté une tache brune près du pli de l'aile. Les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont également d'une teinte roux-clair, avec des mèches brunes sur les flancs. Le bec est rouge depuis la base jusqu'aux deux tiers; l'arête supérieure et le tiers restant sont d'un noir-brun. Il a dix-huit lignes de long depuis les plumes du front. Le dessous des ailes, les couvertures inférieures et la moitié des rémiges sont de couleur nankin. Une bande étroite, d'un blanc-roussâtre, part de chaque côté de la narine, et s'étend sur l'œil en forme de sourcil. Les pieds paroissent d'une teinte livide. Chez les jeunes de cette espèce, comme chez tous les martin-pêcheurs, le bec est beaucoup plus court. Il n'a que 13 à 14 lignes de long, d'une couleur terne à la base, noirâtre dans le reste, avec la pointe obtuse et blanchâtre. Le demi-collier, par derrière, est plus tacheté de brun. Toutes les plumes du dessous du corps sont non-seulement striées de noirâtre dans leur milieu, mais sont encore très finement frangées de cette manière sur leurs bords. Le bleu des ailes et du dessus de la queue est

plus terne. 14° Le *Lindsay*[1] habite les îles Philippines, et notamment les alentours de Manille. Il a le corps brun en dessus, avec des reflets verts ou olivâtres brillants, et parsemé de gouttelettes roux-blanchâtre. Le thorax, le ventre et les plumes anales sont blanches, et celles-ci sont frangées de vert-olivâtre. Le sinciput est recouvert de verdâtre; un sourcil bleu surmonte l'œil, et cotoie un trait noir, qui passe sur les yeux, et qu'un trait ferrugineux accompagne en dessous. La gorge et le thorax sont ferrugineux, et chaque angle du bec est garni d'un trait bleu. Les rectrices sont marquées de ferrugineux. Sa taille est de 10 pouces et demi anglois.

15° Le *Lesson*[2] est aussi des environs de Manille. Il mesure 11 pouces 9 lignes anglois. Le corps est brun en dessus, avec des reflets verts et olivâtres. La gorge est tachetée. Le sinciput est revêtu d'une calotte vert-olivâtre, encadré par le vert-bleuâtre qui surmonte les yeux et que reborde une bandelette noire. Le front et le dessous du corps sont blancs : les plumes qui revêtent le thorax et l'abdomen sont frangées de vert-brun. A chaque angle du bec part un trait vert. Les rémiges sont brunes ; les rectrices sont toutes terminées de roux, et les trois plus latérales sont marquées de ferrugineux à leur bord interne.

Les TODIRAMPHES ( *todiramphus*, Less.) établissent un lien naturel entre les alcyons et les todiers.

1 *Dacelo Lindsayi*, Vig., Proc., I, 97.
2 *Dacelo Lessonii*, Vig., Proc., I, 97.

Mais les deux espèces connues de ce nouveau genre se trouvent décrites au tome VI, p. 410 de ce complément, et nous y renvoyons le lecteur.

Les TODIERS [1] réunissent aux caractères communs aux oiseaux syndactyles, c'est-à-dire d'avoir le doigt du milieu presque aussi long que l'externe, auquel il est soudé dans les trois quarts de son étendue, tandis qu'il est uni à l'interne jusqu'au milieu, celui de présenter un bec alongé, déprimé, entier à son extrémité, et finement dentelé sur les bords. Des soies assez roides garnissent la base du bec. Les opinions les plus générales n'admettent qu'une seule espèce dans ce petit genre, le *todier vert*, figuré par Buffon enl. 585, fig. 1 et 2, et qui est commun dans toutes les Antilles.

MM. Quoy et Gaimard ont décrit sous le nom de *todier à tête bleue* [2] un oiseau de la Nouvelle-Guinée, qui doit sans contredit appartenir à un autre genre. Il a la tête et la gorge bleues; les joues noires; la poitrine et le sommet de la queue blancs; le dos et les ailes roux.

1 *Todus*, L.

2 *Todus cyanocephalus*, Astrol., pl. 5, fig. 4, p. 229.

# LIVRE QUINZIÈME.

## LES OISEAUX RIVERAINS OU ÉCHASSIERS.

Les oiseaux que les naturalistes réunissent par l'épithète collective d'échassiers ou d'oiseaux riverains, se ressemblent presque tous par des mœurs assez semblables, des allures analogues, des habitudes assez uniformes. Il n'y a pas jusqu'à leur plumage, qui a des caractères communs, et dans toutes les espèces une analogie dont quelques légères différences viennent à peine rompre l'uniformité. La nudité du bas de leurs jambes est toutefois leur principal caractère, et sert de base au nom d'échassiers qu'ils ont reçu, parce que la plupart ont de longues jambes. Leur bec, de taille et de forme variables, est généralement supporté par un long cou, et peut atteindre les animaux, dont ils vivent, dans l'eau, dans la terre humide, dans les sables marins, sur les rives des fleuves, sur le bord des ruisseaux, dans les marais comme sur les rivages de la mer. Les espèces de grande taille se nourrissent de poissons, de reptiles, de grenouilles. Les petits recherchent les vers, les mollusques, et beaucoup paissent jusqu'aux jeunes pousses d'herbes.

Les gallinogralles, placés parmi les échassiers par

Cuvier et quelques autres écrivains, s'éloignent beaucoup par leurs mœurs et par plusieurs points de leur conformation des échassiers, qui seront traités dans ce 15e livre.

Les FOULQUES (*fulica*, Briss.) ou *morelles*, n'ont dans tous les ouvrages d'histoire naturelle que deux espèces : la macroule d'Europe (enl. 197), répandue en Asie comme en Amérique; et la *crétée* de Madagascar, représentée dans l'enl. 797 des planches de Buffon. M. Vandelli en décrit une troisième, qu'il nomme *foulque bleue* [1]. Cet oiseau a le front rouge, une forte taille, un plumage noir-brillant, à reflets bleus. La plaque frontale est quadrilatère, rougeâtre, de même que le bec et les pieds. La crête est blanche. Il vit dans le Portugal.

Les PORPHYRIONS [2], *talèves* ou *poules-sultanes*, qui vivent dans les lieux humides, où on les voit se tenir sur un seul pied, en portant de l'autre leurs aliments au bec, ont un plumage assez uniformément nuancé de violet, de bleu ou d'aigue-marine. *Talève* est leur nom vulgaire à Madagascar.

Buffon a figuré la *favorite* de Cayenne (enl. 897); la poule-sultane, si commune en Afrique, et répandue sur les bords de la Méditerranée, est le talève à manteau vert (enl. 810). Les espèces qui suivent sont nouvelles.

1 *Fulica cærulea*, Vandelli; Floræ et Faunæ Lusitaniæ specimen. Memorias da acad. real das sciencias de Lisboa, t. I, 1780 à 1788, p. 37 et 79; Buff., XV, 130.

2 *Porphirio*, Brisson; *fulica*, L.; *gallinula*, Lath.

Le *talève meunier* [1], que M. Temminck a le premier fait connoître, et qu'il décrit en ces termes :

« Ce *talève* est à peu près de la taille du *talève à dos noir*; et, à l'exception du bec, d'un quart moindre dans toutes ses dimensions que le *talève à dos vert* ; mais le bec est aussi gros et fort, et sa plaque, cornée, aussi large et étendue que dans cette dernière espèce; les couleurs, quoique distribuées de la même manière, diffèrent beaucoup par les nuances. La livrée de cet oiseau paroît comme saupoudrée d'une poussière grisâtre; un vert-porphyre et un bleu-turquoise plus ou moins vif, couvre le plumage de quatre espèces, sur six qui nous sont connues; celle-ci est d'un ton bleu-grisâtre et d'un vert-olivâtre tirant au brun.

» Un gris-bleuâtre couvre sa tête et le cou; cette nuance prend un ton plus vif sur la poitrine, et passe par teintes plus foncées au bleu-pur, dont les cuisses et l'abdomen sont couverts ; les ailes sont d'un bleu-cendré, mais nuancé de verdâtre vers le bout des rémiges et des pennes secondaires ; une partie des scapulaires, les premières pennes secondaires, tout le dos et la queue, sont d'un brun-olivâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; le formidable bec, la grande plaque cornée du sommet de la tête, l'iris et les pieds, sont rouges. Longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, quatorze pouces et demi. »

[1] *Porphyriu pulverulentos*, Temm., pl. 405; *gallinula*, Lath.

» On trouve ce joli talève sur les bords des rivières qui arrosent les parties méridionales de l'Afrique. Le talève commun ou à dos vert habite ces mêmes contrées, et l'espèce est répandue jusqu'au Sénégal; le talève meunier n'a point encore été rapporté des côtes occidentales de cette partie du globe. »

« 2° Le *talève émeraudin* [1] est la plus petite espèce du genre; et bien que moindre par la taille, elle est pourvue d'une plaque coronale pour le moins aussi étendue que l'est cette nudité chez les autres espèces. Cette plaque, dit M. Temminck, sert à caractériser ce *talève émeraudin*, vu que dans les deux sexes elle est coupée abruptement en ligne horizontale vers l'occiput, tandis que cette nudité a une forme plus ou moins arrondie dans les autres espèces. Les mâles, probablement les individus très vieux, ont les parois latérales de cette membrane élevées en petites protubérances, et couronnant le dessus des yeux. On peut encore énumérer parmi les caractères propres à cette espèce le petit appendice épineux à l'os de l'aile bâtarde, caché sous les plumes de cette partie.

» L'adulte a les joues et l'occiput noirs; les côtés et la partie postérieure du cou, le ventre et les flancs d'un bleu-vif ou bleu-de-roi; le devant du cou, la poitrine et le poignet de l'aile d'un bleu-verdâtre-émeraude; le dos, les ailes et la queue d'un bleu-noirâtre, à légère nuance verdâtre; l'abdomen noir,

[1] *Porphyrio smaragdinus*, Temm., pl. 421; *P. indicus*, Horsf., Trans.; Linn., XIII, 194.

et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc-pur; le bec, la plaque nue du sommet de la tête et les pieds d'un rouge-de-porphyre; sa longueur est de 14 à 15 pouces. »

Les jeunes ont la plaque frontale moins développée, le bec et les pieds marbrés de noir, le plumage moins brillant et d'un bleu-noirâtre. Les petits naissent avec un duvet brun, et leurs plumes sont noirâtres. Ce talève est commun sur les bords des lacs de Java, de Banda, et sans doute aussi sur ceux de Sumatra.

3° Le *talève à manteau noir* [1] qui habite la Nouvelle-Hollande, a le dos, le manteau, les ailes, les rémiges et la queue d'un brun-noir-lustré. La tête, les joues, le milieu du ventre et les cuisses d'un noir moins profond. Le cou, la poitrine et les flancs sont d'une teinte indigo éclatante. Le bec, la plaque frontale, les pieds et les doigts sont d'un rouge-cramoisi. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Cet oiseau a de longueur environ 16 pouces.

Le jeune âge a une teinte noire-bleuâtre, et le duvet d'un noir-parfait.

4° Le *talève blanc* [2], que les voyageurs anglois indiquent sur l'île de Norfolk, placée non loin des côtes de la Nouvelle-Hollande, pourroit bien reposer sur une variété atteinte d'albinisme de l'espèce précédente. Cependant sa taille est plus forte, puisqu'on

1 *Porphyrio melanotus*, Temm., Man. d'ornith., p. 701.

2 *Porphyrio albus*, Lath.; Phill., Voy. p. 273; *fulica alba*, White, Voy., p. 238.

la dit analogue à celle d'une poule. Son plumage est blanc-pur. Le front, le bec, exceptés, qui sont rouges. Un ergot recourbé arme chaque aile, et les pieds sont jaunes chez les individus desséchés, et dans la vie sont probablement rouges.

5° Le *talève indien* [1], que les Javanais connoissent sous le nom de *pellung*, a le plumage noir, lavé d'olivâtre-brillant, avec du brun sur la tête et le ventre. Le cou, les épaules et le thorax sont vert-aigue-marine, et les côtés du cou et du ventre sont pourprés. Le bas-ventre est blanc. La plaque frontale est très large, et déborde les yeux. Sa taille est de 19 pouces anglois.

Les GALLINULES [2], qui vivent dans les eaux douces des rivières de toutes les parties du monde, ne comprennent que deux espèces bien distinctes : la *poule d'eau d'Europe*, figurée enl. 877, et la *poule sultane de la Chine*, enl. 896. La *poule d'eau tachetée* [3], des îles Philippines, que M. Cuvier a cru être un jeune âge du râle de genêt, sembleroit devoir être distinguée. Elle a le plumage gris-roux, varié et finement rayé en travers de brun. Les ailes sont brunâtres, cerclées de brun. La gorge est blanche.

Les RALES (*rallus*, L.), si remarquables par l'extrême compression de leur corps et par la délicatesse de leurs chairs, vivent dans les lieux humides de toutes les parties du monde. Les vraies râles, tels

1 *Porphyrio indicus*, Horsf., Trans., XIII, 194.

2 *Gallinula*, Briss.; *hydrogallina*, Lacép.

3 *Gallinula nœvia*, Gm.

que les a distingués Bechstein, ont le bec comprimé et plus long que la tête. Le type du groupe est le *râle d'eau*, figuré dans les enluminures, pl. 749. Buffon a connu plusieurs râles, bien que ce genre se soit aujourd'hui assez notablement accru; mais la plupart des espèces ne sont point accompagnées de bonnes figures, et leurs descriptions laissent beaucoup à désirer.

Les râles les plus nouveaux sont :

1° Le *râle gallinule*[1], du Brésil, a les joues, le front, le devant du cou et le thorax gris-cendré; le dessus du cou, du corps, d'un roux-ferrugineux-brunâtre. Le ventre est roux-briqueté; le bec est vert à la pointe. Les tarses sont rouges. 2° Le *râle à gorge blanche*[2] a été rapporté du Cap par M. Delalande, et de l'Ile-de-France par M. Mathieu. C'est un oiseau dont la gorge et le devant du cou sont d'un blanc-pur, tandis que la tête, le cou et le corps sont marron. 3° Le *râle à lignes blanches*[3] vit dans les îles Philippines. Il a le dessus du corps vert-olivâtre; le front, les joues, la gorge, d'un noir-intense; un trait blanc traverse la joue et passe sur l'oreille. Le bas du cou est entouré par un collier jaune-ocreux, tandis que le devant du cou et le ventre sont noirs, avec des rayures blanches. Cet oiseau est dû aux persévérantes recherches de M. Dussumier. 4° Le *râle*

[1] *Gallinula gigas*, Spix, Braz., pl. 99.

[2] *Rallus gularis*, Cuv., Gal. de Paris.

[3] *Rallus lineatus*, Cuv., Gal. de Paris.

*géant*[1], que M. Charles Bonaparte a fait connoître, habite *Longbranch,* dans le Nouveau-Jersey. Sa taille est de 2 pieds un pouce, et le bec n'a pas moins de 5 pouces de longueur. Son plumage est brun-verdâtre, flammé de blanc. 5° Le *chiricote*[2] a 14 pouces de longueur, un bec qui le rapproche par la forme de celui du crex. Ce bec, jaune à sa base, est d'un vert-pâle dans le reste de son étendue. La tête et le cou sont bleu-de-plomb; le dos, les ailes, d'un brun-olivâtre, les rémiges rousses. Les tectrices inférieures des ailes sont d'un roux rayé de noir. La poitrine et le ventre sont d'un roussâtre-pâle. Le croupion, la région anale, la queue et les plumes tibiales sont noires. Cet oiseau est très répandu au Paraguay, où on le nomme *chiricote*, par analogie avec son cri. Il se tient dans les bois, et vole assez volontiers pendant la nuit, plus rarement pendant le jour, et perche sur les arbres petits et peu feuillés. 6° Le *mélanure*[3] a été regardé par Vieillot comme étant le jeune âge du râle chiricote. M. Charles Bonaparte l'en a séparé

[1] *Rallus giganteus*, Ch. Bonap., Journ. of ac. of sc.; 1823, n° 1, p. 28, Bull., X, 400; *fusco virens pennis medio longitudinaliter albis; uropygio, remigibus rectricibusque immaculatis; remigâ primâ falciformi.*

[2] *Rallus chiricote*, Vieill.; *capite colloque plumbeis; dorso alisque brunneo olivaceis; remigibus rufescentibus; tectricibus alarum inferioribus rufis nigro fasciatis; pectore abdomineque pallidi rufis; uropygio, crisso, caudâ femoralibusque nigris*, Ch. Bonap.; Bull., XIII, 241; ac. Phil., t. V, p. 137.

[3] *Rallus melanurus*, Ch. Bonap.; ac. de Philad., t. V, p. 139; Bull., XIII, 281; *fusco ardosiaceus; collo suprà brunneo; dorso alisque brunneo olivaceis; remigibus rufescentibus; tectricibus alarum inferioribus rufis, nigro fasciatis; uropygio, crisso caudaque nigris.*

comme espèce distincte après un minutieux examen : il a du précédent la taille et le port, mais il a un bec plus étroit, les tiges des plumes plus rousses, et les grandes couvertures tirent au brun-olivâtre. 7° L'*akool*[1] a été rencontré par le colonel Sykes dans les parties marécageuses du pays des Mahrattes, sur le continent de l'Inde. Sa taille est de 8 à 9 pouces anglois. Le dessus du corps et les flancs sont brun-olivâtre, mais les ailes et la queue sont brunes; la gorge, le thorax, le ventre et le croupion sont brun-cendré. Les couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un brun-foncé. Le menton seul a du blanc. Le bec est vert-noirâtre; les pieds sont colorés en brunâtre, teinté de couleur de chair. Les deux sexes ne diffèrent point.

Les CREX[2] n'ont qu'une espèce, le râle de genêt, figuré enl. 750.

Les MARROUETTES ( *porzana*, Vieill. ) sont des râles dont le bec est plus court que la tête, très comprimé, très mince et assez épais, ou élevé à sa base ; ses doigts sont libres. Leurs formes, leurs habitudes, ne les distinguent point des râles ordinaires, et les marrouettes sont répandues dans toutes les parties du monde.

Les espèces nouvelles sont nombreuses, mais mal caractérisées pour la plupart [3].

[1] *Rallus akool*, Sykes ; Proc., II, 164.

[2] *Crex*, Bechst.; *ortygometra*, Stephens.

[3] Buffon a décrit de ce groupe les *rallus porzana*, Briss.; enl. 71 ; *R. jamaicensis*, L.; *R. kiollo* et *R. cayennensis*.

1° Le *Baillon* [1] a été découvert en Picardie par le naturaliste dont il porte le nom. Cette espèce niche dans les marais, et pond quatre ou cinq œufs roussâtres, tachés irrégulièrement de plus sombre. Le milieu du vertex et l'occiput sont noirs et roux; le dessus du corps est d'un roux-brunâtre, avec des taches oblongues noires, entourées de blanc. Le dessous du corps est de couleur de plomb, tandis que le ventre et les flancs sont rayés en travers de lignes blanches. Le bec est vert, et les pieds sont vert-jaunâtre. La femelle ressemble au mâle. 2° Le *rallo-marrouet* [2], ainsi nommé par La Peyrouse, parce qu'il tient de la marrouette et du râle d'eau, a été observé dans les Pyrénées. Il a la gorge, les joues, la poitrine et le ventre gris-bleuâtre. Le dessous du corps est brun, mélangé d'olivâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes, tachetées de blanc. Le bec est jaune-verdâtre, et les pieds sont de la même couleur. 3° Le *brunoir* [3] ou l'*ypacaha pardo obscuro* de d'Azara, vit au Paraguay. Il a le dessus du corps brun-noirâtre, la gorge blanchâtre; une bande sous l'œil; les oreilles, les côtés du cou et de la poitrine roux. Le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs sont noirâtres, rayés en travers de blanc. Les pieds sont blanchâtres. 4° Le *largebande* [4] a un roux-marron très vif répandu sur la tête, le cou et la poitrine; les ailes, le dos et la

[1] *Rallus Baillonii*, Vieill., Dict., XXVIII, 548.

[2] *R. Peyrousei*, Vieill., Enc., p. 1063, n° 15.

[3] *R. melanophaius*, Vieill., Enc., 1064, n° 16.

[4] *Gallinula eurizona*, Temm., pl. 417.

queue sont d'un brun-olivâtre ; toutes les petites et moyennes couvertures alaires marquées de bandes blanches sur un fond brun ; les pennes noires, rayées de nombreuses bandes d'un blanc-pur ; le ventre, les flancs, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue rayés de larges bandes d'un noir et d'un blanc-parfait ; les pieds d'un rouge-de-laque, et le bec d'un brun-verdâtre. Sept pouces forment la longueur totale. On trouve cet oiseau sur les bords des lacs et des rivières dans l'île de Java. 5° Le *rubigineux* [1] a le sommet de la tête, les joues, les côtés du cou, la poitrine et le ventre d'un marron-rougeâtre ; toute la gorge d'un blanc-pur ; la nuque, le dos, les couvertures des ailes et la queue d'un vert-cendré, à légers reflets dans l'adulte, et terne chez les jeunes ; le poignet de l'aile est marbré de blanc et de verdâtre ; le reste de l'aile est d'un cendré-terne ; toute la région abdominale est rayée transversalement de fines bandes blanches sur un fond cendré-verdâtre ; le bec est d'un vert-sombre, et les pieds sont d'un jaune-vif. Longueur totale, 6 pouces. On a rencontré cette espèce dans les roseaux des bords des rivières et dans quelques marais ; elle paroît assez commune à Java. 6° La *marrouette blanche et rousse* [2] ou l'*ypecaha pardo, acaneledo y blanco* de d'Azara, habite le Paraguay. Elle a la tête et le cou d'un roux-vif, le dessus du corps châtain, et le dessous blanc ; mais les flancs sont rayés de noir en travers ; les ailes et la queue

[1] *G. rubiginosa*, Temm., pl. 357.

[2] *R. leucopyrrhus*, Vieill., Enc., n° 18, 1063.

sont brunes. Le bec est noirâtre en dessus, vert en dessous; les pieds sont rouges, de même que les yeux, qui ont l'éclat du rubis. 7° La *M. brune-olivâtre* [1] vit en Afrique. Le corps est brun-olivâtre en dessus, mais la gorge est blanche, et la poitrine est couleur-de-plomb. Le ventre et les flancs sont d'un gris-brun, rayés en travers de blanc et de roux. Le bec et les pieds sont bruns. 8° Le *râle brun rayé de noir* [2] est indiqué aux îles Sandwich; il est brun, rayé de noir, avec un plumage brun-ferrugineux en dessous. Le bec est noir, et les pieds sont d'un rouge brun. 9° Le *râle cendré à queue noire* [3] se trouve dans l'île d'O-taïti; il est cendré, avec du brun-rouge sur le corps. Sa gorge est blanche, et le bord externe des rémiges est de cette couleur. La queue et le bec sont noirs; les pieds sont jaunes. Sa taille est de 6 pouces. 10° Le *râle à poitrine grise* [4], que l'on dit provenir de l'Océanie, est cendré-pur sur la tête, le cou et la poitrine. La gorge est blanche, le dos est noir; des mèches noires existent sur le sommet de la tête. Sa taille est de 6 pouces. 11° Le *râle brun à cou bleu* [5] se trouve au cap de Bonne-Espérance; il est châtain, avec du bleuâtre en dessous. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, avec des rayures noires transversales. Le bec et les pieds sont

1 *Rallus fuscescens*, Vieill., Enc., 1065, esp. 19.

2 *Rallus obscurus*, Lath., Ind., n° 16.

3 *R. taïtensis*, Lath., n° 15.

4 *R. pectoralis*, Temm., texte des pl. col.

5 *Rallus cœrulescens*, Lath., Ind., n° 9.

rouges. 12° Le *râle à face noire*[1] ou l'*ypecaha cara negra* de d'Azara, se trouve au Paraguay. Il a le front noir, la tête, la gorge et le devant du cou couleur-de-plomb; le dos et le croupion bruns; la poitrine et le ventre d'un blanc-roussâtre; le bec vert-clair, et les pieds brun-verdâtre. Ses habitudes sont inconnues. 13° Le *râle à gorge et à poitrine rougeâtres*[2] est obscur sur le corps, cendré en dessous, avec le cou et le thorax ferrugineux. Le bec est pâle, mais les pieds sont jaunes. 14° Le *râle gris*[3] se trouve à Cayenne, et semble être une modification de plumage du *petit râle de Cayenne* de Buffon. La tête et le cou sont gris, le dessus du corps et les ailes sont bruns. Le ventre et les flancs sont rayés de noir et de blanc. Le bec est brun; les pieds sont gris. 15° Le *râle jaspé*[4] ou l'*ypecaha jaspendo encima* de d'Azara, a la partie antérieure de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un roux-vif; le dessus du cou et du corps brun, varié de noirâtre et de blanc; la queue est brune; le bec, noir en dessus, est vert-jaunâtre en dessous; les pieds sont rouges. 16° Le *noir*[5] vit au Sénégal; il est entièrement noir, avec le bec jaune à sa base, brun à la pointe, et les pieds

[1] *R. melanops*, Vieill., Enc., 1065, esp. 23; Azara, Apunt., III, n° 373.

[2] *R. ferrugineus*, Lath., Ind., n. 7

[3] *Rallus cinereus*, Vieill., Enc., 1066, n 25; *rallus exilis*, Temm., pl. 523.

[4] *R. maculosus*, Vieill., Enc., 1066, esp. 26; Azara, Apunt., n. 378.

[5] *Rallus niger*, Lath., esp. 13.; Vieill., Enc. 1067, esp. 28.

rouges. 17° Le *râle noir à paupières et iris rouges* [1] se trouve aux îles des Amis et à Tanna. Il a le plumage noir, à teinte plus claire en dessous; les paupières et l'iris rouges. 18° Le *râle noir pointillé de blanc* [2] a été observé aux îles de la Société. Son plumage noir est relevé de points blancs; les ailes sont rayées en travers de blanc; le dessous du corps est blanchâtre; la tête est brune, et la poitrine d'un gris-bleuâtre. Le bec est rouge-vif, et les pieds sont incarnats. 19° Le *râle noirâtre* [3] ou l'*ypecaha obscuro* de d'Azara. Il est brun-verdâtre en dessus, avec le dessous du corps noirâtre, nuancé de bleuâtre, de même que le front, les côtés de la tête et du cou. Le bec est vert, et les pieds sont rouges. 20° Le *râle de la Nouvelle-Zélande* [4] est brun-ferrugineux, avec les ailes et la queue d'un brun-foncé; les plumes rayées de noir en travers; le bec et les pieds brun-rougeâtre. Cette espèce offre une première variété dans l'île Howe, et une seconde à la Nouvelle-Hollande. 21° *Le râle plombé à gorge blanche* [5] que d'Azara a fait connoître sous le nom d'*ypecaha aplomado y pardo*, se trouve au Paraguay. Il est, ainsi que l'indique son nom, de couleur plombée, mais blanc à la

1 *Rallus tabuensis*, Lath., Ind., n. 12.

2 *R. pacificus*, Lath., esp. 15.

3 *Rallus nigricans*, Vieill., Encycl., 1067; Azara, Apunt., n. 376; Bull., VI, 412.

4 *R. australis*, Sparm., Carls., pl. 14; Enc., pl. 63, fig. 2.

5 *R. albicollis*, Vieill., Enc., 1068, esp. 35.

gorge. 22° Le *râle rayé à bec et à pieds rouges*[1] repose sur une assez mauvaise figure de Brown. Cet auteur le dit de Ceylan, et décrit son plumage comme étant d'un brun-obscur en dessus, avec le dessous du dos et la queue couleur de rouille, le ventre rouge-clair, nuancé de brun. 23° Le *râle rougeâtre*[2], également de Ceylan, est assez mal figuré par Brown; il a le cou et la poitrine couleur de rouille, les couvertures des ailes brunes, le ventre blanc, avec des bandes noires. Sa queue est courte et brune. 24° Le *râle rougeâtre à bec et pieds cendrés*[3] a été rencontré aux îles Sandwich; son plumage est ferrugineux-pâle. Les couvertures supérieures de la queue sont plus longues que les rectrices; le bec et les pieds sont cendrés. 25° Le *râle roux*[4] se trouve en Afrique; il a la tête et le cou roux, le corps brun-noir, rayé longitudinalement en dessous, rayé et tacheté de blanc en dessus. La femelle a la gorge blanche. 26° Le *rufalbin*[5], que l'on dit être de Java, a la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre blancs dans le milieu, roux sur les côtés, avec le ventre et les flancs noirs, rayés de blanc en travers; le dessus du corps est brun-roussâtre. 27° Le *râle à sourcils blancs*[6] ou l'*ypecaha ceja blanca* de d'Azara, vit au

[1] *R. capensis*, Brown, pl. 38; Enc., pl. 63, fig. 3.

[2] *Rallus zeylonicus*, Vieill., Encycl , 1069, pl. 63, fig. 4; Brown, pl. 37.

[3] *R. sandwichensis*, Lath., Ind., esp. 14.

[4] *R. rufus*, Vieill., Enc., 1070, esp. 40.

[5] *R. rufescens*, Vieill., Encycl., 1070, n. 41.

[6] *Rallus superciliaris*, Vieill., Encycl., 1070, esp. 42.

Paraguay. Il a trois bandelettes, l'une blanche, et les deux autres noires, sur les côtés de la tête. Le devant du cou est roux-jaunâtre, et le dessous du corps est blanc; mais le dessus est tacheté de blanc et de noirâtre. Les flancs sont rayés en travers de blanc et de noir. Les tarses sont jaunes, et le bec est brun. 28° Le *râle varié à gorge rousse* [1] se trouve dans le nord de l'Amérique. Il a le ventre et la nuque olivâtres, tachetés de blanc; la gorge rousse, la poitrine d'un blanc-sale, et les pieds bruns. 29° Le *widgeon* [2] a été décrit par Buffon sous le nom de râle de la Virginie, et par Brisson sous celui de poule-sultane de la baie d'Hudson. C'est une espèce qui est répandue depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane. Les naturels lui donnent le nom de *panpaka patesseu*, tandis que les Américains l'appellent *widgeon*, pour rappeler son peu de défiance. Catesby cite le nom de *eorse*. 30° L'*ypecaha* [3] ainsi nommé, comme tous les râles en général, par les Guaranis, a la tête couleur de plomb, le dessus du corps brun-verdâtre; la gorge blanche, le devant du cou et le haut de la poitrine plombés. Les créoles espagnols lui donnent le nom de poulette.

Les JACANAS (*parra*, L.). Ces oiseaux, singuliers par la longueur démesurée de leurs ongles, et surtout

1 *R. ruficollis*, Penn., Arct. zool., n. 410; *gallinula noveboracensis*, Lath., Ind., n. 16.

2 *Rallus stolidus*, Lath.

3 *Rallus ypecaha*, Vieill., Enc., 1071, esp. 45; Azara, Apunt., n. 367.

de celui du pouce, qui sont acérés et pointus, sont répandus dans toute la zone torride. Buffon n'a bien connu que le jacana commun ( *parra jacana*, L.), très commun dans les marais du Brésil, où il marche sur les longues herbes en s'accrochant à leurs tiges. On en trouve les figures enl. 322 et 846. Le nom de *jacana*, ou mieux de *jahana*, sert au Brésil à désigner les poules d'eau, tandis qu'au Paraguay on les nomme *aqua-puazos*, ou oiseaux qui marchent sur les *aquapes*, sortes d'herbes aquatiques. Le nom de *chirurgiens* leur vient de la coupe en lancette ou en lame de bistouri de l'ongle du pouce.

Les *jacanas noir*, *peca*, *varié* et *vert* de Buffon, ne sont que des modifications diverses du jacana commun.

Les jacanas ont des mœurs farouches, et ne quittent guère les marais et les bords des ruisseaux et des étangs. Ils se nourrissent d'insectes aquatiques et de petits mollusques. Ils se servent avec beaucoup d'adresse de leurs longs doigts pour courir en quelque sorte sur la surface des eaux, en s'appuyant à peine sur les feuilles flottantes des plantes aquatiques. Ils construisent leurs nids au milieu des roseaux, et souvent il leur arrive de pondre sur de larges feuilles, presque sans apprêts, des œufs qu'ils ne couvent guère que la nuit. Les espèces, armées d'éperons, s'en servent pour se battre entre elles ou pour se défendre des attaques des oiseaux de proie.

Les espèces nouvelles sont les suivantes :

1° Le *jacana bronzé*[1] a été rapporté du Bengale par M. Dussumier, et se trouve à Java, où l'a rencontré le voyageur Horsfield. Son plumage est vert-doré, avec des reflets bronzés. La tête et le cou sont noirs, et un sourcil blanc surmonte chaque œil. Le dos et les ailes sont d'un gris-vermiculé, mais les rémiges sont noires. Le croupion et la queue sont d'un ferrugineux à reflets violets-brillants. Les Javanais nomment cet oiseau *pichisan*. 2° Le *jacana à crêtes*[2] diffère des espèces connues par le nombre des appendices membraneux dont la base du bec et le front sont ornés; trois petites crêtes réunies par la base sont placées à la file sur l'arête de la mandibule supérieure; celle postérieure, la plus grande et la plus développée des trois appendices, vient s'unir à une large plaque détachée qui couvre le front. Ces caroncules, la peau des fosses nasales et les deux tiers des mandibules sont d'une belle teinte souci; la pointe des mandibules est noire. Le sommet de la tête, une large bande qui suit la direction de la nuque, les côtés et le devant de la région thorachique, ainsi qu'une partie du ventre, sont d'un pourpre-noirâtre. Le dos et les ailes sont d'un brun-olivâtre, à reflets bronzés; les joues, les côtés et le devant du cou sont d'une teinte rosée; le bas-ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-jaunâtre. Les pieds et les doigts ont une teinte vert-bleuâtre-clair.

1 *Parra ænea*, Cuv.; *P. melanochloris*, Vieill., Gal., pl. 264; *P. superciliosa*, Horsf., Res. in Java, avec planche, et Trans., XIII, 194.

2 *Parra gallinacea*, Temm., pl. 464.

La taille de cette nouvelle espèce, découverte par M. Reinwardt dans ses excursions aux Moluques, est un peu plus forte que celle du *jacana* du Brésil; les proportions sont absolument les mêmes. On la trouve aux Célèbes. Les deux individus du musée des Pays-Bas ont été tués dans le district de Menado; l'espèce est aussi de passage à Amboine. 3° Le *jacana à nuque blanche*[1], découvert à Madagascar par M. Goudot, a été décrit par M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire dans ses Études zoologiques. Par la coloration de son plumage, il ressemble aux autres jacanas, mais ses couleurs sont distribuées non-seulement d'une manière différente de celle que nous observons dans les autres espèces, mais même en sens précisément inverse. Ainsi, plusieurs jacanas ont la gorge blanche et le derrière du col noir. Cette nouvelle espèce a au contraire le col complétement noir en avant et parfaitement blanc par derrière, disposition de couleur qui offre un excellent caractère spécifique. Du reste, le corps est tout entier roux-marron, et les ailes sont d'un noir-profond. La queue, très courte comme à l'ordinaire, est irrégulièrement variée de roux et de noir, et ses couvertures supérieures sont en grande partie blanches. Enfin, on remarque au bas du cou quelques plumes d'un jaune-doré qui, existant également en avant et latéralement, sont disposées en demi-cercle, ou si l'on veut forment un demi-collier très peu apparent.

[1] *Parra albinucha*, Isid.-Geoff., Mag. de zool., t. II, pl. 6, 1832, et études, 2e cahier, pl. 6.

Quant aux proportions et aux formes du jacana à nuque blanche, il suffira de dire qu'elles sont les mêmes que dans les autres espèces. Ses dimensions sont les suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Hauteur totale | . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10 pouces | |
| Longueur de l'aile | . . . . . . . . . . . . . . | 6 | 6 lignes. |
| — | du tarse. . . . . . . . . . . . . . | 2 | 8 |
| — | de la partie nue de la jambe. . | 1 | 6 |
| — | du bec. . . . . . . . . . . . . . . | 1 | 2 |

A cette description on doit ajouter qu'il n'existe aucune trace de crête membraneuse ni sur le bec ni sur le front, mais que la nudité de la tête est fort étendue, et couvre presque toute la face supérieure du crâne. Enfin l'éperon alaire n'est représenté, comme dans la plupart des espèces, que par une petite tubérosité osseuse que revêt un petit ongle. 4° Le *jacana à longue queue* ou *yuppi-pi*[1], que n'a point connu Buffon, est sans contredit l'espèce la plus remarquable du genre, car elle possède deux pennes intermédiaires de la queue, longues et recourbées, comme celles des veuves. Les Indiens paroissent nommer cet oiseau *yuppi-pi* et *sohna*. Une coiffe blanche, liserée de noir, couvre le front, la tête et le devant du cou. L'occiput est noir et le derrière du cou jaune-marron. Une bande d'un brun-doré sépare le cou du dos, qui est brun-rougeâtre. Un pourpre foncé règne sur tout le dessous du corps. Les ailes portent une plaque

[1] *Parra sinensis*, L.; *parra luzionensis*, Lath., pl. 108; Sonnerat, Nouv.-Guin., pl. 45; Enc., pl. 61, fig. 2; *parra sinensis*, Vieill., Enc., 1056; Gal., pl. 265.

blanche, et les rémiges sont bordées de cette dernière couleur. Sa taille est de 20 pouces. Les deux longues pennes de la queue ont une tache blanche à leur extrémité. Le jeune âge a la tête brun-foncé, et une bande blanche qui descend le long du cou. On en connoît une variété atteinte d'albinisme. Ce beau jacana se trouve au Bengale, mais surtout aux îles Philippines.

Les GIAROLES[1], ou *glaréoles*, ont long-temps été un écueil pour les naturalistes nomenclateurs, qui les ont placées tantôt avec les hirondelles, ainsi que l'a fait Linné, tantôt à côté des secrétaires et des kamiches, comme l'a prétendu Vieillot; avec les foulques, par Cuvier; entre le çariama et kamichi, par Temminck. Les giaroles, ou perdrix de mer, joignent à un bec de pluvier, rétréci à la base seulement, et convexe dans le reste de son étendue, des ailes longues et pointues. Ce sont des oiseaux qui fréquentent les marécages, le bord des lacs. Leur vol est rapide; leur nourriture consiste en insectes et en vers.

Buffon n'en a connu qu'une espèce, la *giarole à collier*[2], qui est répandue en Europe, en Asie et en Afrique, figurée enl. 882. Le jeune âge a été long-temps regardé comme une espèce distincte.

Les trois espèces suivantes sont nouvelles. Ce sont :

[1] *Glareola*, Briss.; Leach, Trans, XIII, p 131 avec planches; Bull., I, 297.

[2] *Glareola torquata*, Meyer; Temm., Man., t. II, p. 500; *G. pratincola*, Leach, Trans., XIII, pl. 12, fig. 1 et 2; *G. austriaca, nœvia* et *senegalensis*, Gm.

La *giarole orientale* [1], qui habite l'île de Java. Son plumage est brun-cendré, avec le ventre et la queue blancs, mais cette dernière terminée de noir. La gorge est jaunâtre, irrégulièrement encadrée de noir. La femelle a cette partie blanchâtre, et le ventre blanc-sale, tandis que le mâle l'a roux.

L'*isabelle* [2] provient de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est d'un roux-jaunâtre, mais le croupion et la queue sont blanc-neigeux. Une large bande noire traverse cette dernière partie. La gorge est d'un jaunâtre assez clair. Une bande marron traverse le ventre. Le bec est jaune-clair à sa base et noir à la pointe. Cette espèce a la queue égale et les ailes très longues.

La *giarole lactée* [3] vit aux Indes, sur les bords du Gange. Sa taille est de 5 pouces 9 lignes.

Cet oiseau a la queue très peu fourchue, blanche, marquée sur la penne extérieure seulement, d'une petite tache noire, tandis que les autres, noirâtres au bout, sont terminées de blanc. Le dessous du corps, les ailes, le cou et la poitrine sont d'un cendré-blanchâtre très pur. La gorge, le ventre et les couvertures de la queue sont d'un blanc-neigeux. Les ailes sont d'un noir-profond. La femelle ne diffère pas du mâle.

1 *Glareola orientalis*, Leach, Trans., XIII, pl. 12, fig. 1 et 2.

2 *Glareola isabellina*, Vieill., An. ornith., et Gal., pl. 263; *G. grallaria*, Temm., Man., t. II, p. 505; *O. australis*, Leach, Trans., XIII, p. 132, pl. 14, fig. 1 et 2.

3 *Glareola lactea*, Temm., Man., t. 2, p. 503, et pl. col. 399.

Les VANNEAUX [1] ont été décrits dans le tome IV, pages 498 et suivantes de ce complément. Nous ajouterons aux détails déjà donnés, ceux relatifs aux espèces nouvelles qui suivent.

1° Le *vanneau à tête blanche* [2] a été découvert à Quorra, dans l'intérieur de l'Afrique, par le lieutenant Allen. Ce vanneau a la tête, la gorge, le milieu des ailes, le croupion, le ventre blancs. Les joues et les côtés du cou sont gris-pourpré. Les scapulaires, les trois premières rémiges à l'extrémité de la queue sont noires. Ce vanneau a 13 pouces anglois de longueur. Le bec vert-orangé, la pointe exceptée, qui est noire. La plaque charnue qui recouvre le front est orangée et de forme étroite. Les éperons des ailes sont longs de près d'un pouce, robustes et acérés.

2° Le *vanneau de Villoteau* [3] a été découvert en Égypte par Savigny. Mais on ignore quelle est sa propagation, son genre de vie, et le plumage du mâle. La femelle seule est décrite en ces termes : Le dessus de la tête, les côtés et le dessus du cou sont d'un cendré-roussâtre. Le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, d'une couleur isabelle, à reflets verdâtres-pourprés. Les grandes rémiges sont d'un noir-profond. Les rémiges secondaires et les rectrices sont d'un blanc-pur. Les grandes couvertures des ailes sont blanchâtres à leur base, et terminées

1 *Vanellus*, Briss.; *tringa*, L.

2 *Vanellus albiceps*, Gould, Proc., IV, 45.

3 *Vanellus Villotæi*, Audouin, Égypte; pl. 6, fig. 2, texte in-8; Ois., p. 388; *V. flavipes*, Sav.; Less., Ornith., p. 542.

de noir. Le front et la gorge sont d'un blanc-sale. La poitrine est d'une teinte vineuse, nuancée de violâtre. Le ventre et l'abdomen sont d'un fauve-clair. Le bec est noir, les pieds sont jaunes.

3° Le *vanneau armé à calotte blanche* [1] a huit pouces et demi de longueur. On ignore sa patrie. Il a une caroncule jaune sur le *lorum*, divisée en deux parties, dont l'une s'élève plus haut que le front, tandis que l'autre est pendante, et descend au niveau de l'origine de la mandibule inférieure. Une grande tache blanche couvre le milieu du sommet de la tête, qui, dans le reste est grise, de même que le capistrum. L'occiput, le milieu du dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, la poitrine et le ventre sont roux. Des raies longitudinales blanches et noires sillonnent les joues. Les côtés de la gorge et du cou, les grandes pennes des ailes et les rectrices sont noires. Les moyennes couvertures alaires ont leur bord extérieur blanc. Les inférieures de la queue et l'extrémité de ses pennes sont de cette couleur. Les pieds sont jaune-orangé, ainsi que le bec, si ce n'est vers le bout, qu'il est noir.

4° Le *vanneau hirondelle* [2] se trouve à Java, où il est nommé *terek*. Son plumage est gris-brun; mais la tête, le ventre, les ailes et la queue sont noirs. Celle-ci est terminée de blanc. Ce vanneau a les tarses

[1] *Vanellus albicapillus*, Vieill., Gal., pl. 236 et p. 100; Nouv. Dict., XXXV, 205.

[2] *Tringa macropterus*, Cuv.; *vanellus tricolor*, Horsf., Trans., XIII, 186.

très alongés, et les ailes plus longues que la queue. Les épaules sont armées d'un aiguillon robuste.

Les PLUVIERS [1] sont des oiseaux de rivage qui fréquentent habituellement le bord de la mer, les embouchures des fleuves et des rivières, et les marais maritimes. Ils se nourrissent de crustacés, de petits mollusques marins qu'ils saisissent dans les sables des grèves ou des côtes, le long de la ligne des eaux, qu'ils suivent constamment en poussant un petit cri. Plusieurs espèces vivent solitaires ou par couples, quelques autres par petites troupes. Les pluviers sont propres à toutes les contrées. On les trouve aussi bien sous l'équateur que dans les zones les plus froides du nord ou même de l'hémisphère austral. Tous ont une livrée composée de couleurs sombres, mais mélangées assez agréablement; ils subissent une double mue pour la plupart, et revêtent des livrées différentes suivant l'âge et suivant les sexes. Quelques espèces ont des aiguillons aux ailes qui leur servent de défenses; quelques autres ont des portions charnues à la base du bec. Les pluviers émigrent chaque année par bandes plus ou moins nombreuses, et c'est principalement en automne, pendant les pluies, d'où leur est venu le nom qu'ils portent. Les pluviers ne restent point tranquilles lorsqu'ils sont à terre; on les voit sans cesse en mouvement; ils volent en formant une file étendue ou des zones transversales fort étroites et d'une très grande longueur. Leur chair est délicate et estimée;

[1] *Charadrius*, L

aussi, dans les provinces où ils sont communs, en prend-on une certaine quantité par le moyen de filets variés et fabriqués exprès.

Ainsi, sur environ cinquante espèces de pluviers connues, en n'y comprenant point deux ou trois variétés regardées comme espèces par quelques auteurs, on verra que neuf appartiennent à l'Europe, et que trois se retrouvent sur presque le globe entier; que huit sont propres à l'Asie et aux îles de la Polynésie, neuf à l'Afrique, dix à l'Amérique, cinq dans sa partie méridionale, et cinq dans sa partie nord; que trois espèces vivent dans l'Océanie et dix dans l'Australie. Les pluviers non décrits par Buffon, sont les suivants :

1° Le *pluvier sombre* [1] est un peu plus gros que le pluvier à collier. Les couleurs de son plumage sont assez uniformes. Le front, les joues, le cou et la poitrine sont d'un gris-roux-uni, passant au blanchâtre sous la gorge, et plus foncé en gris sur la tête. Le dos, les ailes et le dessus de la queue sont bruns. Les pennes externes de la queue sont blanches, ainsi que les couvertures inférieures. Le ventre et les flancs sont blancs, tachés de roux vers les cuisses. Le bec et les pieds sont noirs.

Ce pluvier, qui habite le Brésil, a été apporté au Muséum par MM. Quoy et Gaimard. Nous avons changé son nom de *fuscus*, parce qu'il se trouvoit déjà employé pour désigner un pluvier de la Nouvelle-Galles du sud, par Latham.

[1] *Charadrius nebulosus*, Less. *C. fuscus*, Cuv., Gal. du Mus

2° Le *pluvier à collier interrompu* [1] a été confondu par Linné avec le précédent, sous le nom de *charadrius Alexandrinus*. Il est remarquable par deux grands espaces noirs ou bruns placés sur les côtés de la poitrine. Le front, les sourcils, un demi-collier sur la nuque et tout le dessous du corps sont blancs. L'espace entre l'œil et le bec, un triangle sur la tête, et deux larges taches de chaque côté de la poitrine sont d'un noir-prononcé. Un roux-clair revêt la tête et la nuque, et un cendré-brun toutes les parties supérieures du corps. Les tiges des rémiges sont blanches, ainsi que les deux pennes latérales de la queue; la troisième est blanchâtre, et les autres sont brunes. L'iris, le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de 6 pouces. La femelle n'a point de taches noires sur la tête. Le bandeau blanc est plus étroit, et les teintes noires sont remplacées par du brun. Les jeunes n'ont point de noir.

Ce pluvier niche comme le pluvier à collier, et pond de trois à cinq œufs d'un jaune-olivâtre ponctué de brun. Il vit d'insectes, de petites bivalves et de crustacés. Il est très commun en Hollande, en Angleterre, et moins fréquent dans le Midi. Il se plaît sur les sables de la mer.

3° Le *pluvier masqué* [2], rapporté du Brésil par M. Delalande, est de la taille du petit pluvier à col-

[1] *Charadrius cantianus*, Lath; *C. albifrons*, Meyer; Temm., II, 544; pluvier à poitrine blanche, Vieill.

[2] *Charadrius larvatus*, Temm.

lier; mais il a les jambes plus élevées et plus grêles. Leur couleur est jaune, et le bec est noir. Le front de cet oiseau est blanc; une tache très noire et arrondie couvre le vertex. L'occiput est d'un roux-vif; un trait noir part de la base du bec, et se rend à l'œil; et un trait blanc plus élargi est placé derrière cet organe. La partie postérieure du cou est d'un roux fort vif, qui passe uniformément au gris sur le dos et sur les ailes. L'extrémité de la queue est noire, ainsi que les pennes alaires. La gorge et le devant du cou sont d'un blanc-neigeux, ainsi que toutes les parties inférieures du corps. Un collier noir-vif occupe le haut du thorax, et se rend sous le pli de chaque aile.

4° Le *pluvier à face encadrée* [1] est de la taille du petit pluvier à collier. Son bec et ses pieds sont noirs. Il a le front blanc, ce qui forme un triangle sur le devant de la tête. Une bande étroite, noire, le sépare de la calotte, d'un roux-vif, qui occupe l'occiput, les côtés et le derrière du cou. Un trait fauve-brun va du bec à l'œil, et descend légèrement sur le cou. La gorge, la poitrine, le ventre et le dessous de la queue sont d'un blanc-neigeux. Les ailes, le dos, le dessus de la queue sont d'un brun-fauve. Les pennes des ailes sont brunes; celles de la queue sont blanches à leur naissance, et brunes à leur extrémité. Une ligne blanche occupe le milieu des pennes alaires.

Cette espèce provient du voyage de Péron aux terres

[1] *Charadrius marginatus*, Geoff. St.-Hil.; *C. ruficapillus*, Temm., pl. col., l. 8e liv., p. 147, fig. 2.

australes, et habite sans doute les côtes sud de la Nouvelle-Hollande.

5° Le *pluvier de Wilson* [1] est des États-Unis, et se rapproche du pluvier à collier interrompu, dont il a la taille, par les deux taches qui, au lieu d'être noires, sont brunes, et qui sont placées en avant du coude de chaque aile. Le bec et les pieds sont noirs. Le front est d'un gris-blanc. La tête est d'un gris-blond uniforme, et le dos, les ailes sont de la même couleur. La queue est brune au-dessus, ainsi que les grandes pennes des ailes. Un trait élargi et d'un roux-blond part du bec, et traverse l'œil en se portant sur les côtés du cou. La gorge, la poitrine, les côtés du cou et le ventre sont d'un blanc un peu sale.

Un individu, qui existe au Muséum, a été rapporté d'Amérique par Maugé. M. Ord l'indique au cap Island, dans le Nouveau-Jersey.

6° Le *pluvier pâtre* [2], de la taille des précédents, a les jambes beaucoup plus longues et plus grêles. Le bec et les pieds sont noirs. On le distingue aisément par la disposition de ses couleurs. Un bandeau d'un blanc-pur traverse le front, passe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou. Une bande noire naît à la base du bec, traverse l'œil, et descend en avant de la précédente, sur les côtés du cou, et s'arrête au pli de l'aile. Une calotte brune occupe le sommet de

[1] *Charadrius Vilsonius*, Ord., supplém., Orn. am., t. IX, pl. 75, fig. 5.

[2] *Charadrius pastor*, Cuv.; *C. pacuarius*, Temm., pl. 183 (mâle adulte); *C. varius*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat.

la tête. L'occiput, les parties postérieures du cou, le manteau et les ailes sont d'un brun mêlé de roux. Les pennes des ailes et de la queue, en dessus, sont brunes. La gorge est blanche, ainsi que les plumes anales et les couvertures inférieures de la queue. Le haut de la poitrine, les côtés et le ventre sont d'un roux-jaunâtre, qui s'affoiblit près des cuisses.

Le bec de ce pluvier est alongé et mince. Il vit sur les côtes du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par M. Delalande.

7° Le *pluvier à double collier* [1] est de la taille du petit pluvier à collier, mais plus haut sur ses jambes, qui sont grêles, il est plus svelte dans ses formes. Le bec est court, noir au bout, jaune à sa base. Les pieds sont jaunâtres et les doigts noirâtres. Le front est blanc. Une ligne blanche, qui en part, se rend à l'occiput, et s'unit à celle du côté opposé pour encadrer une calotte brune. La gorge est grisâtre; et cette couleur est plus foncée sur les côtés du cou et en arrière. Le dos, le dessus de la queue, les ailes et leurs couvertures sont d'un brun-uni. Un collier, d'un noir variable et assez large, occupe le haut de la poitrine. Il est séparé d'un autre collier, d'un noir très vif, par une écharpe d'un blanc-pur. Toutes les parties inférieures sont d'un blanc-neigeux. Les pennes des ailes sont brunes; et les couvertures moyennes sont brunes et blanches. La queue est brune et plus alongée que chez les autres petits pluviers.

[1] *Charadrius bitorquatus*, N.; *C. indicus*, Lath., sp.; *C. tricollaris*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII, p. 147.

Cet oiseau habite plusieurs parties de l'Afrique, et notamment le cap de Bonne-Espérance, d'où M. Delalande en a apporté de beaux individus. Les jeunes sont fauves et bruns en dessus, et blancs en dessous.

8° Le *pluvier brun* [1] a le plumage brun en dessus, et blanc-brunâtre en dessous; la queue est noire, tachetée de blanc; l'iris est jaune; le bec est noir, et les pieds sont couleur de plomb. Il habite la Nouvelle-Galles du sud.

9° Le *pluvier bridé* [2] habite la Nouvelle-Hollande, et c'est du Port-Jackson qu'il provient le plus ordinairement; le dessus du corps et de la queue est d'un cendré-bleu-pâle, varié de petites raies brunes; le dessous est d'une teinte plus claire, sinuolé de lignes plus étroites sur la poitrine; le ventre est blanc; les pennes sont noirâtres; une large ligne noirâtre naît au-dessus des yeux, descend sur les côtés du cou et s'étend jusqu'au dos; les pieds sont jaunes.

10° Le *pluvier gris tacheté* [3] a les parties supérieures d'un brun-clair, et les inférieures blanches. Le dessus de la tête est varié de noir; les ailes sont tachetées de blanc, et leurs pennes sont noires; la queue est d'un brun sombre; les pieds sont bleuâtres; l'iris est couleur de noisette.

La patrie de cette espèce est la Nouvelle-Hollande.

11° Le *pluvier de Taïti* [4], décrit par Forster, a 10

1 *Charadrius fuscus*, Lath.

2 *Charadrius frenatus*, Lath.

3 *Charadrius griseus*, Lath.

4 *Charadrius taïtensis*, Less.; *C. fulvus*, Linn., Syst., sp. 18; Lath., Syn., sp. 21.

pouces et demi de longueur ; son plumage est noir en dessus, et chaque plume est bordée de fauve ; le dessous du corps est blanchâtre, avec des taches noires ; le bec est brun-noir, et les pieds sont verdâtres ; un plastron fauve, tacheté de noir, couvre la poitrine ; l'iris est brunâtre ; la gorge et le front sont d'un blanc-sale ; les couvertures des ailes sont noires, tachées de fauve ; les pennes sont d'un fauve-noirâtre, avec des tiges blanches et des bandes transversales blanchâtres ; les ongles sont noirs.

Ce pluvier habite l'archipel de la Société, et particulièrement l'île de Taïti.

On en indique une variété de taille plus petite, n'ayant que 8 pouces, brune sur le dos, et blanche en dessous. Les pieds sont jaunâtres ; les bandes blanches des ailes manquent, et les teintes de la poitrine sont obscures.

12° Le *pluvier de Leschenault*, a été apporté de Pondichéry par M. Leschenault, qui indique que les naturels le nomment *oulan*. Il est de la taille du guignard ; mais ses jambes sont grêles et plus élevées, et son bec plus long et plus fort. Ses parties sont noires ; le front est blanc. Un trait de la même couleur naît derrière l'œil. La calotte et les joues sont d'un gris-fauve, ainsi que le dessus du corps et les couvertures des ailes. La poitrine et la gorge sont blanches ; le bas de la poitrine est roux. Le ventre est blanc ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec des espaces blancs.

[1] *Charadrius Leschenaultii,* Less. ; *C. griseus,* Gal. du mus., non Lath.

13° Le *pluvier de Tartarie* [1] a le cou cendré, et la poitrine de couleur ferrugineuse; une bande noire couvre la poitrine, une deuxième occupe le dessous de la gorge; le ventre est blanc; les pennes des ailes et de la queue sont fauves.

Cette espèce, très voisine du pluvier solitaire, et qui n'en est sans doute qu'une variété, habite avec lui les déserts de la Tartarie méridionale. Pallas l'a fait connoître avec la suivante.

14° Le *pluvier solitaire* [2] est un peu plus gros que le petit pluvier à collier. Son plumage est gris-brun sur le dos. Le ventre est blanc. Une couleur de rouille s'étend de la gorge à la poitrine, qu'occupe une bande brune transversale. Le front et les sourcils sont blancs; la queue est arrondie et bordée de blanc; le bec et les pieds sont d'un roux-jaunâtre.

La connoissance de cet oiseau est due à Pallas; il vit sur les bords des lacs saumâtres des déserts de la Tartarie méridionale, où il aime à habiter seul et retiré. Il est d'ailleurs très rare. M. Horsfield l'indique à Java.

15° Le *pluvier des Philippines* [3] a été figuré par Sonnerat, pl. 66 de son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*; il a le port et les teintes générales du petit groupe naturel des pluviers à collier.

Cet oiseau est commun à Luçon, dans les prairies humides, et se nourrit de vers. La couleur de son

1 *Charadrius tartaricus*, Lath., Syn., sp. 15.

2 *Charadrius asiaticus*, Linn., Syst. sp. 13; Lath., Syn., sp. 14.

3 *Charadrius philippinus*, Lath., Syn. sp. 11.

plumage est, à peu de nuances près, celle du petit pluvier à collier, dont il a également la taille; une tache blanche couvre le front; un trait noir passe sur les yeux; un collier de la même couleur entoure le cou; le dessus de la queue est brun, et l'extrémité des pennes est blanche; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur; le bec et les pieds sont noirs.

16° Le *pluvier à collier d'Egypte*[1] n'est considéré par plusieurs auteurs, et notamment par Linné et Latham, que comme une variété du pluvier à collier d'Europe, dont il diffère d'ailleurs par une taille plus petite. Il est remarquable par une bande pectorale noire, des sourcils blancs; les pennes de la queue blanches à leur extrémité, avec une bande noire; ses pieds sont rouges.

Ce pluvier a primitivement été décrit par Hasselquist (*Voyage au Levant*), et M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que c'est le *trochilus* d'Hérodote.

17° Le *pluvier à collier de la Jamaïque*[2]. Ce pluvier n'a que sept pouces et demi de longueur. Le dessus du corps, de la tête et des ailes sont d'un brun-terne; la gorge et les autres parties inférieures sont blanches. Un collier blanc occupe le derrière du cou. La poitrine présente des taches noires. La queue est noirâtre, variée de blanc et de roux. Les pieds sont blanchâtres. Les ongles noirs, ainsi que le bec. L'iris est orangé.

[1] *Charadrius ægyptus*, Linn.

[2] *Charadrius jamaicensis*, Lath.; Brown., Jam. p. 477.

18° Le *pluvier tacheté* [1] a le plumage en dessus tacheté de noir, de blanc, de cendré entremêlés, le dessous du corps est blanc. Une bande chargée de petits points blancs passe sous l'œil; le bec et les pieds sont noirâtres. Cette espèce n'est pas bien authentique : on la dit propre à la Courlande.

19° Le *pluvier de Sibérie* [2] a la tête mélangée de blanc et de noir. Le sommet de la tête est occupé par une bande noire. La poitrine est brune, et traversée par une écharpe blanche qui la sépare de l'abdomen, celui-ci est de couleur ferrugineuse.

La Sibérie est la patrie de cette espèce, dont on doit la connoissance à Lépéchin.

20° Le *pluvier mongol* [3] a le front d'un cendré-brun. Il est revêtu d'un bandeau blanc. Un collier de la même couleur sépare le cou de la poitrine, qui est d'un jaune-ocracé. Le cou et le ventre sont d'un blanc-pur. Un croissant noir entoure la gorge.

Il habite le voisinage des lacs d'eaux saumâtres de la Mongolie, et se plaît sur leurs grèves sablonneuses, d'où l'a rapporté Pallas.

21° Le *pluvier à ventre blanc* [4]. Le dessus de ce pluvier est gris-brun. Une bande blanche entoure les yeux. Toutes les parties inférieures sont blanches, ainsi que les pennes des ailes et les trois pennes extérieures et latérales de la queue. Les six pennes in-

1 Linn., Syst. sp. 22; Lath., Syn. sp. 19.

2 *Charadrius sibiricus*, Linn., Syst. sp. 22; Lath., Syn. sp. 19.

3 *Charadrius mongolus*, Linn., Syst. sp. 14; Lath., Syn. sp. 16.

4 *Charadrius leucogaster*, Linn., Svst. sp. 19; Lath., Syn. sp. 22.

termédiaires de la queue sont brunes, les autres sont tachées de noir et de brun. Sa taille est de 5 pouces et demi.

Sa patrie est inconnue.

22° Le *pluvier à collier noir*[1], voisin du pluvier à collier, est décrit par d'Azara sous le nom d'*imbatuitu colar negro*. Il a cinq pouces neuf lignes de longueur. Le front est occupé par une bande blanche, qui entoure l'œil. Au-dessus du front est un petit bandeau très noir, de quatre lignes de large, et accompagné d'un petit trait roussâtre. Le sommet de la tête, le dessus du cou et du corps, les petites couvertures des ailes, sont bruns et comme saupoudrés de roux. Les grandes couvertures et les pennes sont d'un brun-noirâtre, avec du blanc à leur extrémité. Les deux pennes extérieures de la queue sont blanches, et les autres sont d'un brun-noirâtre, avec du blanc à leur extrémité. Les plumes des oreilles et un large demi-collier au bas de la partie antérieure du cou sont d'un beau noir; une bande rousse descend depuis l'œil, sur les côtés du cou, jusqu'au demi-collier; l'angle du bec, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc-pur. Les pieds sont blanchâtres et le bec noir.

Ce petit pluvier vit au Paraguay, sur les bords des rivières et des lagunes, dans les solitudes des pampas.

23° Le *pluvier de la Nouvelle-Zélande*[2] a huit

[1] *Charadrius collaris*, Vieill.; Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII.

[2] *Charadrius Novæ-Zelandiæ*, Linn., Syst. sp. 4; Syn. sp. 12.

pouces de longueur; il est remarquable par la couleur rouge du bec, des paupières et des pieds. Les joues sont noires, ainsi que la gorge et la poitrine, où cette couleur forme une écharpe. Une ligne blanche recourbée occupe le sommet de la tête, et sur chaque aile on en observe de semblables. L'occiput, le dos et le croupion sont d'un cendré légèrement verdâtre, qui s'éclaircit et devient blanchâtre sur les parties inférieures de l'oiseau. Les couvertures des ailes et leurs pennes sont d'un brun-obscur. L'iris est bleuâtre.

Ce pluvier, comme son nom l'indique, habite les rivages de la Nouvelle-Zélande, principalement dans le canal de la Reine-Charlotte, où les naturels le nomment *doudouroa-atou*.

24° Le *pluvier noirâtre*[1] vit sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, et diffère du suivant par son bec, qui est noir, ses pieds qui sont bleuâtres, et par les teintes de son plumage. Le front et la gorge sont blanchâtres, et le corps est noirâtre, avec une teinte jaune-ocracée. La couleur du cou est plus foncée, elle est sinuolée de lignes plus pâles sur les côtés. Les pennes des ailes sont noirâtres, de même que les ongles. Sa taille est celle de la bécassine ordinaire.

Les Nouveaux-Zélandois nomment ce pluvier *hapoho-era*.

25° Le *pluvier rougeâtre*[2], de la baie d'Hudson, a le plumage d'un rouge-léger, pruineux ou comme

1 *Charadrius obscurus*, Linn., Syst. sp. 17; Lath., Syn. sp. 20.
2 *Charadrius rubidus*, Linn., Syst. sp. 21; Lath., Syn. sp. 2.

saupoudré de points blancs et noirs; le bec et les pieds sont noirs; les deux pennes intermédiaires de la queue sont brunes, avec un rebord de couleur de rouille; les autres sont blanchâtres et brunes à leur rebord extérieur. On ne connoît rien de ses habitudes.

Quelques auteurs ont retiré cette espèce du genre pluvier pour le classer parmi les sanderlings.

26° Le *pluvier tricolore* [1] est de la taille du pluvier doré. Il a la tête, le cou, les côtés de la gorge et de la poitrine très noirs, de même que les pennes alaires, dont le bord est blanc; les pennes de la queue sont noires et blanches; le milieu de la gorge, le devant du cou et la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont blancs; une bandelette de couleur de neige s'étend derrière l'œil; le reste des parties supérieures est gris; le bec est d'un jaune-orangé, et les tarses sont rouges.

Ce pluvier a été rapporté des terres australes par les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin.

27° Le *pluvier à poitrine rayée* [2], du Paraguay, a été primitivement décrit par dom Félix d'Azara, sous le nom d'*imbatuiti pecho listado*. Il a de longueur totale 9 pouces et demi; la tête, le front, et une bandelette qui prend au-dessus de l'œil et qui s'étend sur les joues, sont blancs; le sommet de la tête est piqueté de blanc-sale, et l'occiput est pointillé de jaune sur un fond noir; le cou est en entier varié de brun

[1] *Charadrius tricolor*, Vieill.; *C. pectoralis*, Cuv., Galeries du Muséum.

[2] *Charadrius pectoralis*, Vieill.

et de blanc ; la poitrine et le ventre sont blancs ; les flancs sont rayés transversalement de brun ; les pennes alaires sont d'un blanc-satiné en dessous, ainsi que celles de la queue, qui sont, à leur extrémité et en dessous, pointillées de noirâtre ; le haut du dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile sont noirâtres et tachés de blanc ; le bas du dos et le croupion sont variés de jaune sur un fond noirâtre ; les grandes couvertures des ailes et de la queue sont brunes ; les tarses, de couleur de plomb ; le bec est noir, assez fort, un peu recourbé à sa pointe.

Ce pluvier fréquente les prairies et les lieux humides, et ne se montre au Paraguay que pendant l'été. Il en existe une variété à poitrine marbrée, qui s'éloigne peu de l'espèce précédente.

28° Le *pluvier en deuil*[1] est de la taille du pluvier doré. Les pieds sont rouges, à tarses assez forts ; le bec est noir ; le front et les joues sont gris ; tout le cou, le dessus du corps, sont d'un gris-ardoisé, qui forme au haut de l'abdomen une ceinture noire assez large ; les couvertures moyennes sont blanches ; les grandes pennes des ailes sont noires ; la queue est blanche à sa première moitié et noire à l'autre ; le ventre est blanc.

Cet oiseau existe au Muséum ; nous en ignorons la patrie.

29° Le *pluvier à face noire*[2], de la taille du petit

[1] *Charadrius lugubris*, Less.

[2] *Charadrius melanops*, Vieill. Nouv. Dict. d'hist nat, t. XXVIII, p. 139 : *C. nigrifrons*, Cuv., Gal. du Mus., Temm., pl. col. 47, liv. VIII.

pluvier à collier, a le bec et les pieds noirs, le front est noir, ainsi qu'une bande qui traverse l'œil, passe sur la nuque et prend la forme d'un collier; une autre bande de la même teinte occupe la poitrine et vient rejoindre la première en passant au-dessus de l'œil; une bande blanche part du front, contourne l'œil en dessus, et se joint à celle du côté opposé à l'occiput. Les parties inférieures du corps sont blanches; les pennes alaires et une partie de la queue sont noires; le dos est gris, et les couvertures des ailes ont une bordure extérieure large et blanche, qui les fait paroître rayées à l'extérieur; le reste est gris; les pieds sont orangés; le bec est jaune et noir à son extrémité.

Cette espèce provient du voyage de Péron aux terres australes.

30° Le *pluvier à camail*[1] est un peu plus gros que le pluvier à collier de France. La tête, la gorge et le haut du cou sont d'un brun-foncé; toutes les parties postérieures, un collier sur la nuque, et une bande longitudinale sur l'aile, sont d'un blanc-pur; le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes sont d'un gris-blanc; les grandes pennes alaires sont noires; la queue est noire et blanche; le bec orangé est noir à sa pointe; les pieds sont rouges.

Cette espèce a été apportée au Muséum par M. Labillardière, et provient des terres australes.

[1] *Charadrius cucullatus*, Vieill.; *C. monachus*, Temm., Galeries du Muséum.

31° Le *pluvier à poitrine rouge* [1] est voisin du killdir, mais sa taille est moindre, et son bec est fort court; il est noir, ainsi que les tarses; le front est blanc, et le dessus de la tête a une calotte grise; un trait gris, naissant du bec, occupe les joues et traverse l'œil; un plastron blanc est sous la gorge; la poitrine est recouverte d'un rouge mêlé de gris en dessous, remontant sur le cou et l'entourant; le dessus du corps est gris-roux; le dessous blanc; les flancs sont mêlés de gris et de blanc; les pennes des ailes et de la queue sont brunes.

Nous ignorons sa patrie; il existe au Muséum.

32° Le *pluvier de Courlande* [2] a le plumage blanc; le bec noir; un croissant noir sur le front, et une bande de même couleur sur la tête, que revêt une petite calotte cendrée; l'œil est traversé par une bande ondée de noir; le dos, les ailes et la queue sont cendrés; l'iris orangé, et les pieds sont rougeâtres.

Cette espèce est décrite dans les *Actes des curieux de Berlin*, t. VIII, p. 465.

33° Le *pluvier à cou rouge* [3] est de la taille de l'alouette de mer; ses pieds et son bec sont d'un rouge-vif; les yeux sont orangés; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres; la tête et le cou noirs; le dessus du corps est cendré, et s'affoiblit sur les parties inférieures; de chaque côté du cou existe une

[1] *Charadrius sanguineus*, Less.

[2] *Charadrius curonicus*, Linn., Syst. sp. 29; Lath., Syn. sp. 31.

[3] *Charadrius rubricollis*, Linn., Syst. sp. 20; Lath., Syn. sp. 23.

large tache fauve-rougeâtre, de forme quadrilatère; les ailerons sont blanchâtres.

Cette espèce habite la terre de Diémen, ou Tasmanie.

34° Le *pluvier à tête noire*[1] a la tête recouverte d'un chaperon noir; le dessus du corps est d'un cendré-brunâtre; les sourcils, la gorge et le ventre sont blancs, ainsi que la queue, qui est rayée d'une bande noire à son origine; une écharpe brune traverse la poitrine; le bec et les pieds sont rouges; ses dimensions sont d'environ 10 pouces.

Il habite principalement l'état de New-York.

35° Le *pluvier à calotte rouge*[2] tient le milieu entre le petit pluvier à collier et le pluvier masqué. Il habite les terres les plus avancées dans le Sud, et nous l'observâmes sur les côtes désertes des îles Marianes. Ses mœurs sont solitaires, et il court sans cesse sur le rivage en poussant un petit cri.

Le pluvier à calotte rouge a 7 pouces de longueur totale. Les ailes dépassent la queue de 4 à 5 lignes; le bec est noir, assez fort, et les pieds sont d'un brun rougeâtre; le front est recouvert par un bandeau blanc qui s'étend jusqu'à l'œil, et occupe les joues et la gorge; un bandeau noir surmonte le précédent, passe au-dessus de l'œil, descend sur les côtés du cou, et se confond avec le premier collier, qui est d'un noir-vif assez large; le milieu de la poitrine est égale-

1 *Charadrius atricapillus*, Linn., Syst. sp. 16; Lath., Syn. sp. 10.

2 *Charadrius pyrocephalus*, Less. et Garn., Zool. de la Coq.; Bull., X, 127.

ment blanc, et une large ceinture noire sépare cette partie du ventre, des couvertures inférieures de la queue, qui sont aussi d'un blanc-de-neige; le dessus de la tête est recouvert d'une calotte d'un roux-brun; une bande d'un roux fort vif la circonscrit, descend sur les côtés du cou, et forme un demi-collier de cette couleur sur la partie postérieure; le dos, le croupion, les couvertures des ailes sont d'un brun-gris, ainsi que les pennes moyennes de la queue, tandis que les plus extérieures sont blanches; le moignon de l'aile est aussi varié de brun et de blanc.

Pendant notre séjour aux Malouines, de novembre en décembre, les jeunes n'étoient encore couverts que de duvet; cette espèce couveroit donc en octobre?

Le pluvier à calotte rouge est sans doute l'espèce mentionnée t. XXIII, p. 31, de l'édition des œuvres de Buffon, par Sonnini, sous le nom de pluvier des îles Falkland, *charadrius Falklandicus*, de Lath. Cependant cet auteur n'indique qu'un collier noir, et quelques autres couleurs du plumage paroissent d'ailleurs être différentes.

36° Le *pluvier pie* [1] est de la taille du pluvier à aigrettes; son bec est long, grêle et peu renflé; il est noir, ainsi que les pieds, dont les tarses sont très longs; une calotte d'un noir-foncé, tombant sur l'occiput, enveloppe la tête et descend en devant sur la gorge jusqu'à moitié du cou; les joues, le cou, la poitrine sont d'un blanc-glacé, de gris-léger; le dos

[1] *Charadrius Duvaucellii*, Less.

et les grandes couvertures sont d'un gris-roux; les couvertures sont blanches; les pennes sont noires; le coude de l'aile est garni d'une plaque noire, vis-à-vis deux aiguillons très longs et pointus; la poitrine est grise; le ventre et les couvertures de la queue sont d'un blanc-de-neige, tandis que les pennes sont noires.

Un individu de cette belle espèce a été envoyé de Calcutta par MM. Diard et Duvaucel.

37° Le *pluvier petit* [1] habite l'île de Java. Il a le dessus du corps cendré-brunâtre, et le dessous blanc. Une raie transversale grise-brunâtre coupe le milieu de la poitrine. Les rectrices moyennes sont d'un cendré-brun plus foncé au sommet.

38° Le *melanoptère* [2] a été observé à Djedda, par le voyageur Ruppell. Il a le corps blanc, excepté la nuque et le cou, qui sont brun-ardoisé; le thorax, qui est noir; le manteau, qui est roux. Le bec est noir, et les tarses sont rouges.

39° Le *cul-blanc* [3] se trouve dans les steppes placés à l'orient de la mer d'Aral. Son plumage est gris-rougeâtre-foncé; la poitrine est gris-bleu. Les pennes primaires sont noires, mais les secondaires sont blanches. Les ailes pliées sont traversées par une raie blanche encadrée de noir. Le croupion, le ventre et le queue sont d'un blanc-de-neige. Sur la poitrine

[1] *Charadrius pusillus*, Horsf., Trans., XIII, 187.
[2] *C. melanopterus*, Ruppell, Af., pl. 31, p. 46.
[3] *C. leucurus*, Eversm., Bull., IX, 78.

apparoît du jaune-rouille. Les pieds sont verdâtres. Sa taille est de 10 pouces.

40° Le *hiaticuloïde* [1] vit sur les bords du Gange. Il a de grands rapports avec le pluvier à collier d'Europe ; mais il est plus grand, et a sur la poitrine une bande noire plus étroite.

41° Le *nésogale* [2] a été décrit par M. Desjardin, comme étant une espèce nouvelle de l'Ile-de-France, dont la description nous est inconnue.

M. Temminck a publié récemment les portraits de trois espèces qui appartiennent aux genres vanneau et pluvier. C'est ainsi qu'il décrit le *vanneau chaperonné* [3], commun sur les plages de Timor et de Java, où il émigre. Oiseau à longues jambes, varié de noir, de gris-blond, de blanc et de roux.

Le *pluvier cap blanc* [4], du pays des Caffres, est varié de noir et de blanc. Le *bicolore* [5] ou le *pluvier pie*, est notre pluvier Duvaucel.

Les OEDICNÈMES [6], nommés ainsi par Bélon ( *œdicnemus*, jambe enflée ), ont pour type l'oiseau figuré par Buffon, enl. 919, sous le nom de *grand pluvier* [7]. Cet oiseau, fort commun en France et dans toute l'Europe, se trouve aussi en Asie et en Afrique. Deux espèces nouvelles doivent prendre place dans ce

1 *C. hiaticuloides*, Trans., Proceed., I, 125.

2 *C. nesogallicus*, Proc., V, 204.

3 *Vanellus cucullatus*, Temm., pl. 505.

4 *Charadrius albiceps*, Temm., pl. 526.

5 *Ch. bicolor*, Temm., *ib.*, texte.

6 *OEdicnemus*, Temm.; *otis*, Lath.; *charadrius*, L.

7 *Ch. œdicnemus*, L.

genre. La première est l'*œdicnème à longs pieds* [1], qui se trouve répandue sur les rivages de la Nouvelle-Hollande. Sa taille dépasse 20 pouces ; et ses jambes, longues et grêles, sont vertes. Son plumage est gris, avec des traits noirs en dessus ; blanc à la gorge, gris-flammé sur le ventre. La seconde est l'*œdicnème* d'Afrique [2], ou le *tachard*, assez commun au Cap et en Égypte. Cet oiseau est blond-doré, avec des taches noires au centre de chaque plume. Le tour des yeux et la gorge sont blanc-pur. Le bas-ventre est blanchâtre, flammé de brun. Les couvertures inférieures sont rousses.

Les BURRHINS [3] sont des œdicnèmes, dont le bec est long, cunéiforme, convexe en dessous et presque déprimé en dessus. La seule espèce connue est répandue sur les rivages de la Nouvelle-Hollande et de la terre des Papous. C'est l'*œdicnème à gros bec* [4], dont la tête a le dessus noir, de même que les joues, qui sont encadrées de blanc. La gorge est aussi d'un blanc-pur. Le cou est gris, vermiculé de brun. Les ailes sont grises, à pennes noires. La queue est grise, terminée d'une zone blanche.

Les ÉSACUS ( *esacus* ) sont des œdicnèmes, dont le bec est très comprimé sur les côtés, et recourbé vers

[1] *OE. longipes*, Geoff. St-Hil. ; Vieill., Gal., pl. 228 ; Temm., pl. 386 ; *Ch. grallarius*, Lath.

[2] *OEd. maculosus*, Cuv. ; Temm., pl. 292 ; *OEd. capensis*, Lichst., Cat., n. 715.

[3] *Burrhinus*, Illig., Prod., p. 250, n. 93.

[4] *OE. magnirostris*, Shaw ; Geoff. ; Temm., pl. 387 ; *charadrius magnirostris*, Lath.

en haut, de manière à avoir sa surface supérieure creusée ou concave, tandis que l'inférieure est très renflée. L'ésacus type provient de l'Inde, et a été nommé par M. Cuvier *œdicnème à bec recourbé*[1]. C'est un oiseau dont le corps est gris-blanc en dessus, blanc en dessous, avec l'occiput, les joues et un trait à l'angle du bec noirs. Le front, les sourcils et un trait sur la joue sont blancs. Il se pourroit que l'on dût ajouter à ce petit genre un pluvier du Brésil[2].

Les HUÎTRIERS[3] sont bien connus par l'espèce d'Europe[4], figurée par Buffon, enl. 929, et dans l'histoire de laquelle il a entremêlé une foule de renseignements donnés par les voyageurs, et qui appartiennent à des espèces distinctes. On distingue donc aujourd'hui, outre l'*huîtrier commun* d'Europe, les trois espèces qui suivent :

L'*huîtrier noir*[5], qui est répandu sur les rivages de toutes les terres antarctiques, nous l'avons trouvé aux îles Malouines. MM. Quoy et Gaimard l'ont rencontré sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Cet huîtrier, entièrement noir, a le bec d'un rouge-de-sang, et les pieds rosés. Sa taille est plus forte que celle de l'huîtrier de France.

L'*huîtrier à manteau*[6] se trouve au Brésil et dans

1 *OE. recurvirostris*, Cuv.

2 *Charadrius crassirostris*, Spix, pl. 94.

3 *Ostralega*, Brisson ; *Hæmatopus*, L.

4 *Hœmatopus ostralegus*, L.; Gm.

5 *Hœmatopus niger*, Sonnini ; Buff., Ois., t. LIX, p. 55; *H. ater*, Vieill., Gal., pl. 230 ; Quoy et Gaim., III, pl. 34 et p. 129.

6 *Hœmatopus palliatus*, Temm., Man., t. II, p. 522 ; Wils., pl. 64, fig. 2.

le sud des États-Unis. Il a le dos cendré, ainsi que les scapulaires et les ailes. Son bec est plus long et plus robuste que celui de notre pie-de-mer.

L'*huîtrier aux pieds blancs* [1], que Bougainville avoit indiqué sous le nom de *pie-de-mer* dans sa description des îles Malouines, a été pris par Buffon pour l'espèce d'Europe. Il vit de patelles, de petits vers, et court sans cesse sur les grèves des îles antarctiques. Son cri est d'un jaune-brillant, cerclé de rose. Sa taille, comme les dispositions des couleurs de son plumage, sont analogues à l'espèce commune d'Europe. Mais son bec diffère de la forme des autres huîtriers, parce qu'il est arrondi et ses pieds sont parfaitement blancs. Bougainville, en parlant de cette sorte d'huîtrier, avoit dit dans son livre (*V. autour du Monde*, page 71) : « Cette *pie-de-mer* a le bec d'un rouge-de-corail et les pattes blanches ».

Les ÉCHASSÉS [2], dont le bec rond est droit, alongé et à peine renflé au bout, ont leurs tarses minces et proportionnellement très grands, ce qui n'avoit pas échappé à Pline, qui mentionne l'échasse sous le nom d'himantope, ou oiseau dont les pieds sont en forme de cordon. Les échasses sont des oiseaux de rivages, qui vivent solitaires sur le littoral de presque toutes les parties du monde, se nourrissant de petits vers et de mollusques. Buffon n'a bien connu que l'*échasse d'Europe* [3], figurée enl. 878, et qui est cosmopolite.

[1] *Ostralega leucopus*, Less., Man., t. II, p. 301 ; *hœmatopus leucopus*, Garnot, Ann. sc. nat.; Bull., X, 127.

[2] *Himantopus*, Briss.; *macrotarsus*, Lacèp.; *charadrius*, L.

[3] *Himantopus candidus*, Bonnat., Encycl., pl. 5, fig. 4.

Mais on distingue aujourd'hui quelques espèces fort voisines de la précédente, qui sont :

L'*E. d'Amérique*[1], qui se trouve au Brésil et à la Guyane, et dont le plumage est noir en dessus et blanc en dessous. L'*E. à queue noire*[2], qui habite le Paraguay. Elle a la tête, le dos, le croupion et le dessous du corps blancs. L'occiput, les ailes, la queue et le bec noirs. Les tarses rouges. Enfin l'*E. à queue blanche*[3] a été observé au Mexique. Sa tête est noire sur le sommet, avec les ailes variées de noir et de blanc. La queue est blanche. Le bec est noir. Les tarses sont rouges. M. Temminck suppose que cet oiseau est le jeune âge de l'échasse d'Europe.

Les CATOPTROPHORES[4] sont des chevaliers dont le bec est assez élevé et dont les doigts ont des replis membraneux assez larges. La seule espèce vit communément sur les rivages des États-Unis et des Antilles, et se présente parfois en Europe. C'est le *chevalier semi-palmé*[5], blanc sur le croupion, noir sur les petites couvertures. La queue blanche à sa base. Le plumage d'été est brunâtre, varié de noir et de blanc. Le corps en dessous est blanc, tacheté de noir.

[1] *H. nigricollis*, Vieill., Gal., pl. 229 ; Encycl., t. I, p. 340 ; *H. Brasiliensis*, Brehm ; *recurvirostra himantopus*, Wils., pl. 55 fig. 1.

[2] *H. melanurus*, Vieill., Encycl., I, 340 ; Azara, Apunt., t. III, p. 297.

[3] *H. leucurus*, Vieill., Encycl., I, 340 ; *H. mexicanus*, Brisson, V, 36 ; *H. longipes*, Brehm.

[4] *Catoptrophorus*, Ch. Bonap., Syn., 323.

[5] *Totanus semi-palmatus*, Temm. ; Wils., pl. 56, fig. 5 ; Encycl. pl. 71, fig. 1.

En hiver, le plumage est d'un cendré-clair en dessus, blanc-pur en dessous.

Les VRAIS CHEVALIERS[1] ont un bec grêle, arrondi, pointu, ferme, dont le sillon des narines ne passe pas la moitié de la longueur, et dont la mandibule supérieure s'arque un peu vers le bout. Leurs jambes élevées donnent de la souplesse à leur allure, et les espèces sont difficiles à distinguer sans le secours de bonnes figures, tant les nuances de leur plumage ont d'analogie. Les chevaliers aiment se tenir sur les sables qui bordent les mers, ou sur les flaques d'eau qu'ils parcourent pour chercher leur pâture.

Les espèces que Buffon a confondues avec celles qu'il a décrites ou figurées, sont les suivantes :

1° Le *chevalier aux longs pieds*[2] se rencontre en Italie et en Afrique, jusqu'au Cap. Il a les jambes plus hautes et plus minces que la gambette, dont il a les formes. En été il a le dos brun, avec des taches noires irrégulières, le ventre blanc et des mouchetures brunes sur le cou et sur la poitrine. En hiver il a son manteau gris-uniforme, et le dessous du corps blanc. Sa queue est couverte de rayures irrégulières et parallèles. 2° Le *becasseau des bois*[3] ou *sylvain*, a été observé en Europe, dans l'Amérique du nord, aux Indes orientales et occidentales. Sa queue a 7 rayures noirâtres sur la queue, des taches pâles sur

1 *Totanus*, Cuv., de *totano*, mot vénitien appliqué à un chevalier ou à une barge.

2 *Totanus stagnatilis*, Bechs.; Bonelli ; Temm., Man., II, 647.

3 *Tringa glareola*, Gm.; Temm., Man., II, 654.

le dos plus larges que celles du cul-blanc de rivière (enl. 843). En hiver les mouchetures du cou et de la poitrine s'effacent presque entièrement. 3° Le *chevalier aux pieds courts* [1] est répandu sur les côtes de la plupart des îles Moluques et Océaniennes. Nous l'avons observé à Oualan; MM. Quoy et Gaimard l'ont rapporté des îles Mariannes; Maugé l'avoit tué à Timor. Le mâle, en plumage d'été, a le corps rayé de noir et de blanc. Le jeune âge a le ventre blanc, et dans l'hiver le dos est brun-gris, avec le dessous du corps blanc-pur.

L'Amérique septentrionale possède des chevaliers bien distincts. Ainsi : 4° Le *criard* [2] est commun aux environs de New-York, et fréquente les États-Unis du centre d'avril à septembre. Son plumage gris-brun est tacheté de noir et de blanc. 5° Le *Ch. aux pieds jaunes* [3] habite dans tout le nord de l'Asie septentrionale, et se retrouve aux Antilles et au Brésil. Il est brun-cendré, tacheté de blanc et de noir. Son bec est droit, noir. Les pieds sont jaunes. 6° Le *solitaire* [4] a été rencontré à Porto-Rico, aux Antilles, aussi bien qu'aux États-Unis. Son plumage est blanc-olive, tacheté de blanc. 7° La *grive-d'eau* [5] s'est aussi propagée jusqu'aux Antilles, bien qu'elle préfère

[1] *Tringa brevipes*, Gal. de Paris.

[2] *T. melanoleucus*, Vieill.; *scolopax vocifera*, Wils., pl. 57, fig. 5.

[3] *T. flavipes*, Viell.; *Scol. flavipes*, Wils., pl. 58, fig. 4.

[4] *C. chloropygius*, Vieill.; *tringa solitaria*, Wils., pl. 58, fig. 3.

[5] *T. macularius*, Temm., Man., II, 656; *T. macularia*, Wils., pl. 56, fig. 1.

les terres arctiques. Son plumage est olivâtre, avec des taches brunes. Ses habitudes sont solitaires.

L'Inde a aussi un chevalier voisin du glottis[1]. Il est gris-brun sur le corps, avec des stries brunes sur la tête et le cou. Le dos, les ailes, sont ondulés de traits et de raies brunes. Le front est blanc-de-neige, ainsi que le dessous du corps. Les deux rectrices moyennes sont grises, mais les latérales sont blanches. Toutefois les quatre moyennes sont, sur deux bords, et les autres au côté externe, rayées de brun.

Les CHEVALIERS A LARGE QUEUE de Cuvier, ou les *bartramies*, se reconnoissent à leur bec, à peine de la longueur de la tête, légèrement renflé au sommet, et à leur queue alongée et coupée carrément. La seule espèce[2] est un oiseau assez répandu aux Antilles, au Brésil et aux États-Unis. Il se présente accidentellement dans le nord de l'Europe. M. Charles Bonaparte le dit fort commun en été dans le Nouveau-Jersey.

Les BARGES[3] sont encore mal caractérisées dans la plupart des livres d'histoire naturelle, et leur description est entachée de beaucoup de confusion. Les barges à queue noire, à queue rayée et rousse, sont les espèces les plus anciennement connues. On en distingue trois autres : La *barge terek*[4], figurée par Guldenstedt dans les Actes de Saint-Pétersbourg (pl. 19),

1 *Totanus glottoides*, Vig., Proc., I, 173.

2 *Tringa bartramia*, Wils.. pl. 59, fig. 2.

3 *Limosa*, Briss.; *limicula*, Vieill.; *actitis*, Illig.; *scolopax*, L.

4 *Scolopax cinerea*, Gm.; *Sc. terek*, Lath.

et qui est répandue sur toutes les côtes d'Asie jusqu'à la terre de Diémen. Son plumage est gris-clair en dessus, mais blanc-pur en dessous. Les tarses sont jaunes. Cette espèce est parfaitement caractérisée en outre par ses doigts, qui sont palmés jusqu'au tiers de leur longueur.

La *barge d'Horsfield* [1] a été observée pendant plusieurs années dans le pays des Mahrattes par M. Sykes qui ne doute nullement qu'elle ne soit bien distincte. Brune sur le corps, chaque plume est transversalement recouverte de lignes noires anguleuses. Le dessous du corps et le croupion sont blancs. Le bec et les pieds sont noirs. L'œil est rouge-brun. Cette espèce est assez rare.

La *B. glottoide* [2] est répandue dans la chaîne des monts Himalayas; et bien qu'elle se rapproche du *chevalier glottis*, elle en diffère d'une manière assez constante pour former une espèce.

Les deux sexes ne présentent aucune différence ni dans leur livrée ni dans la taille. Cette espèce assez rare, vit réunie par trois ou quatre individus, bien qu'il soit plus ordinaire d'en rencontrer des individus solitaires. Son cri peut se rendre par des *quick*, *quick*, poussés d'une manière aiguë. Cette barge se nourrit de petits poissons, de larves d'insectes aquatiques, de mollusques univalves.

1 *Limosa Horsfieldii*, Sykes, Proceed., II, 163.

2 *Limosa glottoides*, Sykes, Proceed., II, 163, et V, 62; *totanus glottoides*, Gould, Cent. of Himal. birds.

Les BÉCASSES[1], si remarquables par leur long bec droit, que parcourt dans toute sa longueur le sillon des narines, et dont le bout est mou et très sensible, ont aussi une tête comprimée sur les côtés, des orbites remplis par de gros yeux. Leurs mœurs sont solitaires, sauvages ; leur séjour varie suivant les espèces, mais elles préfèrent les bois humides, les prairies fraîches et herbeuses, les bords des fossés, les marais ou les savannes. Les sexes ne diffèrent point de plumage, et les espèces sont généralement portées aux migrations.

I. Les VRAIES BÉCASSES comptent quatre espèces. Celle d'Europe, décrite par Buffon et figurée enl. 885.

La *bécasse irlandoise*[2] ou de *Sabine*, se rapproche beaucoup de l'espèce de Java, et n'en diffère guère que par les proportions, car elle a, au plus, 9 pouces trois dixièmes. Le seul individu connu a été tué dans le comté de la Reine. Elle est variée de noir et de marron, avec des teintes plus claires en dessous. Elle a le sommet de la tête, les épaules, les rémiges, noirs. Le bec et les pieds sont bruns.

[1] *Scolopax*, L.; *rusticola*, *scolopax* et *macroramphus*, Less., Ornith.; *Edimb. philos. Journ.*, janvier 18 4, p 198: sur les migrations de la bécasse.

[2] *Scolopax Sabini*, Vigors; Mag. of nat. hist., t. III, p. 29 (1830) ; Proceed., V, 82; *S. castaneo atroque varia, subtus pallidior ; pileo, humeris, pteromatibus remigibusque atris, rostro pedibusque fusco atris*, Vig., Trans., Linn., t. XIV, pars. III, p. 556, pl. 21 ; Bull., t. VII, p. 250.

La *B. des Etats-Unis*[1] est très commune dans la Caroline du sud. Elle a le dessus de la tête noir, avec trois raies jaunâtres, et le dessous du corps roux-jaunâtre. Sa queue est brune. La *B. de Java*[2], ou le *tekken* des Javanais, vit sur la lisière des bois des montagnes, à près de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Son plumage est fauve-foncé, varié de marron, rayé en dessus de raies alternes inégales brunes ou fauves, et répandues aussi sur le cou et le thorax. Le ventre a une teinte claire, mais l'occiput est brunâtre.

II. Les BÉCASSINES sont distinguées des bécasses parce qu'elles ont le bas de la jambe dénudé, des formes plus élancées, des tarses plus longs. Elles préfèrent les prairies humides ou les marais. Dans ces dernières années on en a distingué plusieurs espèces. La plus remarquable est la *bécassine géante*[3], très voisine de la *scolopax paludosa*, de l'enl. 895. Cette espèce est d'un quart plus grande que la bécasse d'Europe. Son bec est fort et puissant, et a quatre pouces 10 lignes de longueur et jusqu'à 5 pouces. L'oiseau a de longueur totale quinze pouces. Le sommet de la tête est couvert de deux bandes larges et noires, coupées par trois bandes d'un roux très clair, et une noire

[1] *Rusticola minor*, Vieill., Gal., pl. 242; *scolopax minor*, Gm.; Wils., pl. 48, fig. 2; Pennant, Artic zool., pl. 19; Lesson, Atlas, pl. 101, fig. 1.

[2] *Scolopax saturata*, Horsf., Zool. res. in Java, avec planche; et Trans., XIII, 191.

[3] *Scolopax gigantea*, Temm., pl. 403.

de chaque côté entre le bec et les yeux. Tout le cou est marqué de taches noires longitudinales, occupant moins de largeur que dans l'espèce de Cayenne ou des savannes. La poitrine et les flancs sont rayés de croissants noirs sur un fond blanc. Le milieu du ventre est d'un blanc-pur. Les scapulaires et les ailes sont noirs, bordées à l'extérieur de roux-vif, terminées de roux-blanchâtre et marquées de zigzags roux, très espacés. Les rémiges sont variées de zigzags cendrés, les pennes latérales de la queue sont très étroites, acuminées, rayées de blanc et de cendré; des quatre du milieu les deux intermédiaires sont noires, bordées d'un liseré très large, roux-vif, marbré de noir. Toutes les couvertures d'un roux-clair, couvertes de zigzags d'un roux plus foncé.

Cet oiseau a été découvert au Brésil par M. Natterer. On y estime sa chair.

M. Kaup a distingué de la bécassine ordinaire celle qu'il a décoré du nom de *muette* ou de *bécassine de Brehm*[1]. Elle a le ventre et les barbes externes de la première penne de l'aile blancs. Sa queue est formée de 16 rectrices. Sa taille est de 12 pouces sur une envergure de 18. Son bec seul a 2 pouces 11 lignes, et sa queue a 2 pouces 8 lignes. Elle est intermédiaire par sa taille à la bécasse des bois et à la grosse bécassine. Elle se tient dans les contrées les plus reculées du Nord, car elle n'a encore été observée en Allemagne que pendant l'hiver. On en a tué

[1] *Scolopax Brehmii*, Kaup, Isis, 1823, p. 1147; Bull., I, 183.

deux individus, l'un à Gottingue et l'autre à Heidelberg. On assure qu'elle prend son vol sans pousser de cri.

Nous ne connoissons pas trois bécassines, que l'on dit être nouvelles. La *mula* [1], que Meisner a indiquée aux environs de Berne. La *Drummond* [2], qui est répandue proche le pôle nord et dans les régions les plus boréales de l'Amérique; et l'*élégante* [3], qui habite dans l'île Maurice.

III. Les MACRORAMPHES [4] ou les *bécassines chevaliers*, ont les jambes nues et longues. La seule espèce est la *bécassine ponctuée* ou de *paikull* [5], qui a une demi-palmure très marquée entre les doigts externes. Son plumage est cendré en hiver, et roussâtre en été; mais elle a constamment le croupion blanc, tacheté de noir. Cette bécassine, de passage dans le nord de l'Europe, est très rare aux États-Unis.

Les RHYNCHÉES [6] sont encore mal déterminées. Ce sont, de tous les oiseaux de la famille des scolopax, ceux qui ont le plumage nuancé de la manière la plus gracieuse. Buffon en a figuré plusieurs variétés,

[1] Enumération des oiseaux de la Suisse, in-8., 56 pages. Berne, 1824; Bull., VIII, 103.

[2] *Sc. Drummondii*, Sw.; Proc., I, 132.

[3] *Sc. elegans*, Desjard., 4[e] rapport de la Soc. d'hist. nat.

[4] *Macroramphus*, Leach.; Ch. Bonap.

[5] *Scolopax grisea*, Gm.; Temm., II, 679; *Sc. noveboracensis*, Lath.; Wils., pl. 58, fig. 2; *Sc. Paikullii*, Wils., Ornith. suec., t. II, pl. 2; *Sc. leucophæa*, Vieill., Gal., pl. 241.

[6] *Rhynchea*, Cuv.; *rostratula*, Vieill.; *scolopax*, L.

soit d'âge, soit de sexe, qui, mieux étudiées un jour, seront peut-être des espèces. Mais une espèce évidemment nouvelle est la *rhynéche de Saint-Hilaire*[1].

M. Auguste de Saint-Hilaire est le premier voyageur qui ait envoyé au Musée de Paris la rhynchée, qui porte son nom dans les galeries. L'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Canivet, et se trouve dans la collection de M. Pesquet-Deschamps, à Caen.

Cet oiseau a 7 pouces et demi de longueur totale; le bec compris pour 18 lignes; ses ailes sont concaves, peu pointues, et dépassent la queue, qui est courte et conique.

Le bec est un peu recourbé à son extrémité, qui est dilatée, aplatie, légèrement spatulée; les narines sont basales, petites, percées, à la naissance, d'un sillon latéral et moyen. Une légère arête s'élève sur le milieu de la mandibule supérieure, à son extrémité, et est bordée de pores. Les mandibules sont fauve-brunâtre. Les tarses, nus au-dessus du talon, sont alongés, assez robustes, scutellés sur l'acrotarse, terminés par trois doigts antérieurs longs, grêles, et par un pouce petit et surmonté. Le doigt médius est le plus long; tous sont minces, bordés sur le côté; ils sont d'un noir-profond.

Les ailes ont leurs rémiges étagées; les première, deuxième et troisième sont presque égales aux plus

[1] *Rhynchæa Hilairea*, Less., Bull. des sc., t. XXV, p. 191; et Illust., pl. XVI.

longues : toutes sont brunes, piquetées de blanc-de-neige. Une raie, d'un blanc-fauve en dessus, naît sur le front et suit longitudinalement le sommet de la tête jusqu'en arrière de l'occiput, sur une plaque brun-velouté en fauve. Le cou, les joues, la gorge, jusqu'en haut du thorax, sont d'un brun-fuligineux. Deux croissants blanc-de-neige marquent les côtés au-dessus des épaules. Le manteau, le dos et le croupion sont brun-glacé, vermiculé de traits noirs. Les couvertures alaires sont bordées de roux-vif, et les rémiges secondaires sont émaillées de noir-velours, de fauve-marron, de franges blanches, avec un miroir blanc-de-lait sur le milieu de l'aile, sur un fond gris-de-perle. Le ventre est blanc, lavé de roux sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue.

La nature des plumes est soyeuse, mollette et douce.

Cet oiseau habite le bord des ruisseaux et les lieux frais, au Brésil.

La *rhynchée du Cap* [1] paroît, à M. Gould, devoir former une espèce bien distincte, dont il sépare la *rhynchée peinte* [2], qui vit en Afrique, et que l'on retrouve dans l'Inde et en Chine.

Les MAUBÈCHES OU BÉCASSEAUX [3] ont leur bec un peu

[1] *Rynchœa capensis*, Sav., Oiseaux d'Egypte, pl. 14, fig. 2 ; Audouin, texte, p. 404 ; Gould, Proceed., I, 62.

[2] *Rh. picta*, Gould, Proc., I, 62 ; *R. remigibus sublatis, extremis flavo latè fasciatis, infrà griseo nigroque vermiculatis, interno obsoletè flavo-fasciato : secundariarum apicibus, maculâ ultimâ faciæformi pogonii externi, fasciâque pogonii interni, albis.*

[3] *Calidris*, Cuv. ; *tringa*, L.

*Calidris*, oiseau cendré et tacheté, fréquentant les rivières et les bois, dit Aristote. Buisson a appliqué ce nom à la grande maubèche.

déprimé à l'extrémité et de la longueur de la tête. Leurs formes sont moins sveltes que celles des barges; leurs tarses, assez courts, sont terminés par des doigts légèrement bordés, mais sans palmure à leur base. Leur pouce est très petit, et est à peine assez long pour toucher à terre.

Les ornithologistes connoissent huit espèces de ce petit groupe. Les plus nouvelles sont :

1° Le *temmia* [1] de la taille de l'alouette de mer. Son plumage est gris-fauve, brun en dessus. Un collier-fauve règne sur le haut de la poitrine et dessine un plastron. Les pieds sont verdâtres. Cet oiseau est assez commun sur le rivage d'Europe.

2° L'*albane* [2] diffère du précédent par sa queue, dont les pennes sont disposées de manière à paroître doublement fourchues, et par un bec plus court et plus gros. Sa longueur est de 5 pouces 4 lignes. Sa livrée d'été a de grandes mèches noires bordées de roussâtre sur le corps, et du roussâtre sur les parties inférieures et sur la bande sourcilière. Cette espèce se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

3° Le *bécasseau petit* [3] a le bec droit, plus court que la tête; la queue doublement fourchue; les tarses sont noirs et longs de 7/8 de pouce, et les pennes latérales d'un cendré-brun, toutes liserées de blanc. Il

[1] *Tringa Temminckii*, Leisler; Temm., pl. col. 41, fig. 1; Man., t. II, p. 622.

[2] *Tringa albescens*, Temm., pl. 41, fig. 2; *calidris australis*, Cuv.

[3] *Tringa minuta*, Leisler; Temm., Man., II, 624.

est de passage sur les bords des rivières en Allemagne et en France. On le trouve en automne dans les grands marais de la Hollande. Les individus du Bengale ne diffèrent point de ceux de l'Europe. Il se nourrit de petits vers ou d'insectes fluviatiles.

4° Le *bécasseau grêle*[1] a été confondu avec le précédent. Quatre individus ont été tués dans les environs de Chichester. Cet oiseau est encore plus petit que le précédent ; ses tarses sont brun-olive ; ils ont de longueur 11/16 de pouce. Il fréquente les eaux douces, et niche à quelque distance du bord de la mer. Le précédent préfère les rivages sablonneux des côtes, et se trouve en compagnie avec les pélidnes.

Nous ignorons quelle espèce peut être le *bécasseau à long bec*[2], décrit par M. Graba, avocat, dont il a tué un seul individu sur les bords de la Baltique, près Kiel.

Les ALOUETTES DE MER ou *pélidnes*[3], dont le bec est un peu plus long que la tête, et dont les tarses n'ont pas de bordure aux doigts, le pouce étant aussi très petit, ne comprennent que la *brunette*, figurée enl. 852.

Les CORCOLIS[4] ne diffèrent des alouettes de mer que par la légère courbure qui arque leur bec. Leur

[1] *Tringa pusilla*, Yarrell, Journ. zool., n° IX, 85 ; Bull., XIV, 116.

[2] *Tringa longirostra*, Isis, t. XXI, p. 107 ; Bull., XV, 393.

[3] *Pelidna*, Cuv. ; *cinclus*, Briss.

[4] *Numenius*, Lath.

pouce est rudimentaire. La seule espèce est le *corcoli* [1], qui est répandu sur les côtes d'Europe, dans l'Inde, au cap de Bonne-Espérance, et qui est commun à Odessa et à Pondichéry.

Les SANDERLINGS [2], autres petits oiseaux de ce groupe, ont le bec de la longueur de la tête, mince, droit; des tarses médiocres à doigts libres, mais sans aucun vestige de pouce. Le *sanderling* [3], la seule espèce du genre est répandue dans les deux mondes.

Les ANARHINQUES [4] forment un genre très remarquable, qui a le bec assez long, recouvert de plumes à sa base jusque près des narines, lesquelles sont latérales, petites, linéaires, et qui s'ouvrent chacune dans une gouttière, se prolongeant sur le côté du bec, jusqu'au delà de sa première moitié. Les mandibules sont très aiguës, dirigées en haut, et déviées d'un côté vers leur pointe. Les jambes et les tarses sont médiocres; les doigts assez longs, sans pouce. Les premières phalanges, unies par une membrane, dont un prolongement borde le côté des autres phalanges. Les ailes dépassent la queue. Les rémiges vont en décroissant en longueur, à partir de la première, qui est la plus longue de toutes.

La seule espèce de ce groupe est l'*anarhynque à front blanc* [5], qui a quelques rapports avec les plu-

1 *Scolopax subarcuata*, Gm.

2 *Arenaria*, Briss.; Bechst.; *calidris*, Illig.

3 *Ch. calidris*, Gm.; Vieill., Gal., pl. 234.

4 *Anarhyncus*, Quoy et Gaim., Ast., p. 252.

5 *Anarhyncus frontalis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 41, fig. 2, et texte, 252.

viers, se rapproche surtout du sanderling par le port, la forme, la longueur des pieds, et même la couleur. Il ressemble beaucoup à une espèce de Porto-Rico, que l'on voit dans les galeries du Muséum. Il manque de pouce comme les sanderlings; mais il a de plus les doigts unis par une membrane. Son bec est plus long et pointu, au lieu d'être arrondi en forme de bouton à l'extrémité. Les mandibules sont très aiguës, déviées à droite, et dirigées vers le haut comme les avocettes. Elles sont noires, et la supérieure a de chaque côté une rainure dans laquelle s'ouvrent les narines. Un duvet serré s'avance assez loin sur la base du bec.

Le dessus de la tête, le dos et les ailes sont d'un cendré-clair. Le front seul est traversé par une bande blanche, et les grandes pennes alaires sont brunes. Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Le cendré des épaules s'avance un peu de chaque côté vers la poitrine; ce qui indique que cette partie du corps de l'oiseau peut prendre une teinte différente selon l'âge et les saisons. Les individus que nous avons observés varient assez peu. Celui que nous représentons était un jeune dont le sexe n'était pas encore caractérisé.

Les ailes sont longues, fortes et pointues. La rémige extérieure est la plus longue de toutes, et les suivantes décroissent insensiblement. Les petites rémiges sont remarquablement longues et pointues. La queue est assez longue, arrondie, et pourvue de douze pennes.

Les pieds sont noirs ; le pouce manque entièrement. Les membranes, qui unissent les doigts à leur base, s'étendent jusqu'à la première phalange, et se continuent comme un petit ruban sur les parties latérales des autres phalanges. Les ongles sont pointus et en gouttières. Longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue, 6 pouces 2 lignes ; longueur du bec, 13 lignes ; longueur du tarse, 13 lignes ; longueur du grand doigt, 1 pouce.

Cet oiseau a les mœurs de tous ceux de sa famille. Il habite les bords vaseux de la mer ; et vit en troupes dans les canaux d'eau salée qui entourent la baie Chouraki à la Nouvelle-Zélande. Nos chasseurs en tuèrent plusieurs, qui avoient le bec recourbé en haut et dévié à droite. N'ayant pu les conserver tous à cause le leur mauvais état, nous nous sommes contentés le rapporter les mandibules pour montrer que ces organes, dans le seul individu que nous avons déposé au Muséum, sont bien dans leur état naturel, et non le résultat d'un accident.

Le nom donné à ce genre rappelle la forme très remarquable du bec. Il n'est, du reste, pas le seul dont le bec soit courbé supérieurement. Cette disposition est aussi, comme on sait, le caractère des avocettes et des sanderlings ; et elle se retrouve parmi les oiseaux-mouches.

Les COMBATTANTS (*machetes*) ont été l'objet d'un article spécial dans le tome VI, page 492 et suiv. de ce complément.

Les HÉMIPALMES [1], sont des bécasseaux qui ont un repli membraneux assez large placé à la base des doigts. Ils ont un pouce, et d'ailleurs toutes les formes des vrais tringa. Les deux espèces connues sont de l'Amérique du nord.

1° L'*échasse* [2] a le bec beaucoup plus long que la tête, recourbé. Les tarses très longs. Les doigts à demi palmés. Le croupion blanc, traversé par une raie noire. La queue égale et grise. Les rectrices du milieu plus longues. Celles des côtés blanches intérieurement, et le long de leur partie moyenne. Longueur totale, près de neuf pouces et demi. Cette nouvelle espèce a été prise sur les rivages du New-Jersey, vers la mi-juin. Elle est remarquable par les anomalies qu'affectent ses diverses parties. Elle tient en effet des *numenius* et des *tringa*, et a beaucoup de rapports avec le cocorli de M. Temminck. Elle ressemble en outre, par le port, aux chevaliers. 2° Le *combattant demi-palmé* [3] a le bec plus court que la tête, et très étroit. Son croupion est noirâtre, et les rectrices moyennes sont plus longues que les latérales. Cet oiseau est très commun dans tous les états de l'Union.

[1] *Hemipalama*, Ch. Bonap., Syn., 316.

[2] *Tringa himantopus*, Charles Bonap., Syn., esp. 245 ; Bull., XIII, 124.

Le *tringa brevirostris* de Spix, pl. 93, du Brésil, paroît appartenir à ce sous-genre.

[3] *Tringa semi-palmata*, Wils., pl. 63, fig. 4 ; Ch. Bonap., Syn., esp. 246.

Les TOURNE-PIERRES [1] ont été décrits tome VI, p. 486 de cet ouvrage. Nous ajouterons cependant une espèce nouvelle, le *tourne-pierre à tête noire* [2], qui a été découvert sur les côtes boréales et occidentales de l'Amérique par l'expédition du capitaine Beechey. Son plumage est noir, avec le milieu du dos, le croupion, deux bandes sur les ailes. Le ventre et le dessous de la queue, de même que la pointe des rectrices, blancs. Sa taille est de 6 pouces et demi anglois.

Les PHALAROPES [3] sont des petits oiseaux riverains, dont le bec, de la longueur de la tête, est droit, assez épais, large, et seulement un peu recourbé à la pointe. La mandibule supérieure dépasse légèrement l'inférieure. Leurs tarses sont médiocres, mais les ailes sont aussi longues que la queue.

La seule espèce est le *phalarope lobé* [4], qui porte divers noms, suivant les nuances que présente son plumage. Sa livrée d'hiver est cendrée en dessus, blanchâtre en dessous et sur la tête. La nuque est traversée par une bande noire. Son plumage d'été est noir, flambé de fauve en dessus, roussâtre en dessous. L'aile reste constamment noirâtre, avec une bande blanche. Cette espèce est assez rare et ne quitte guère le nord de l'Europe.

[1] *Strepsilas*, Illig.; *morinella*, Meyer; *arenaria*, Vieill.

[2] *Strepsilas melanocephalus*, Vig.; Bull., XXI, 318.

[3] *Phalaropus*, Briss.; Cuv.; *crymophilus*, Vieill.

[4] Plumage d'hiver : *tringa lobata*, L.; Gm.; Edw., pl. 308.

Plumage d'été : *Ph. hyperboreus*, Wils., pl. 73, p. 41; *phalaropus rufus*, Bechst.; *tringa fulicaria*, L.; Edw., 142; *cymophylus rufus*, Vieill., Gal., pl. 270; *Ph. fulicarius*, Ch. Bonap., n° 277.

Les EURINORHYNQUES [1] ont un bec court, mince, très aplati, très déprimé, taillé en forme de spatule, évasé à son extrémité. Leurs tarses sont courts, grêles, réticulés, munis d'un pouce très petit, à doigts festonnés. Les ailes sont remarquablement longues et pointues. La seule espèce de ce genre fort remarquable imite en petit une spatule. C'est un oiseau du cercle arctique, dont un individu, déposé au Muséum, a été tué aux environs de Paris.

L'*eurinorhynque gris* [2], de la taille d'une allouette de mer, a le plumage gris-glacé en dessus, blanc-de-neige en dessous.

Les LOBIPÈDES [3] joignent à un bec de chevalier, c'est-à-dire à un bec arrondi, terminé en pointe mince et grêle, des doigts lobés comme ceux des phalaropes. La seule espèce connue vit dans le nord de l'Europe et de l'Amérique; et Buffon l'a figurée, enl. 766, sous le nom de *phalarope de Sibérie* [4].

Les HOLOPODES [5] sont des oiseaux très voisins des lobipèdes, mais qui cependant ont leurs doigts bordés d'un simple replis membraneux, droit et nullement disposé en festons. Leur bec, plus long que la tête, est légèrement arqué dans sa longueur, et se termine par une pointe déliée. Le sillon nasal en par-

[1] *Eurinorhynchus*, Wills.; Thumb., *Acta suecica*, 1816, pl. 16.

[2] *Eurinorhynchus griseus*, Nills.; *platalea pygmea*, L.

[3] *Lobipes*, Cuv.

[4] *Tringa hyperborea*, *tringa fusca*, Gm.; *phalaropus hyperboreus*, Lath.

[5] *Holopodius*, Ch. Bonap.; *lobipes*, Cuv.

coure toute l'étendue. Leurs jambes sont assez alongées, et le pouce touche à terre par sa pointe. Leur queue est courte, cunéiforme; leurs formes sont grêles et élancées. La seule espèce de ce genre est l'*holopode de Wilson* [1], qui est assez rare dans le nord de l'Amérique et aux États-Unis, mais qui émigre et s'avance du Mexique jusque sur les rives de la Plata, au Paraguay.

M. Temminck le décrit en ces termes :

« Cet holopode porte sur les côtés du cou une large bande noire, longitudinale, partant de l'orbite des yeux, et aboutissant vers la région thorachique dans une grande tache marron, placée vers l'insertion des ailes. Le dos et les scapulaires sont d'un beau gris-cendré, marqué de grandes taches marron. Le sommet de la tête et le lorum sont d'un gris-clair. La nuque, la gorge, le ventre, l'abdomen, d'un blanc-pur. La poitrine légèrement teintée de roussâtre. Les ailes et la queue d'un gris-brun. Le bec noir et les pieds verdâtres.

» Les sujets revêtus de la livrée non adulte ont la bande longitudinale des côtés du cou marquée de brun-marron. Le devant du cou et la poitrine nuancés de roussâtre. Tout le plumage des parties supérieures varié de brun, de roux et de cendré, avec des bordures blanches. »

[1] *Phalaropus lobatus*, Wils. pl. 73, fig. 2; *lobipes incanus*, Jard., Illust., Ornith., pl. 16; *Phal. Wilsonii*, Sabine; Ch. Bonap., Syn., 279; *phalaropus fimbriatus*, Temm., pl. 370; *Ph. frenatus*, Vieill., Gal., pl. 271.

Les jeunes ont un plumage gris-cendré [1] en dessus, avec des taches rouille sur le cou et sur le dos. Le dessous du corps est blanc. Le bec et les tarses sont noirs, et quelques plumes de cette dernière couleur apparoissoient sur les jugulaires. L'individu que nous signalons avoit été tué au sud de la Plata.

Les ÉROLIES OU FALCINELLES [2] ont un bec plus long que la tête, arrondi à la base, sillonné en dessus, fléchi en arc. Les tarses sont longs et grêles, privés de pouce. Les ailes sont longues et pointues, et dépassent la queue, qui est rectiligne. La seule espèce de ce genre est de la taille de l'alouette de mer, mais se trouve bien plus haute sur jambes. C'est l'*érolie variée* ou *falcinelle coureur* [3], que Levaillant avoit tué sur les bords de la rivière des Gamtos, en lui donnant le nom de chorlita coureur. Cet oiseau, qui habite l'Afrique, passoit accidentellement en Europe. L'adulte a le sommet de la tête et la nuque parsemés de mèches brun-cendré sur un fond gris. Le dos et les ailes sont d'un brun plus foncé, et chaque plume porte une fine raie noirâtre le long de la baguette. Une nuance noirâtre se dessine sur le poignet de l'aile. Les rémiges sont noires, avec leurs baguettes blanches. La queue est égale, brune en dessus, et blanchâtre en dessous. La poitrine porte de petites

[1] *Phalaropus Wilsonii*, Sabin; Bull., XIII, 125; *Ph. fulicarius*, Ch. Bonap., *ibid.*

[2] *OErolia*, Vieill.; *falcinellus*, Cuv.; Temm.

[3] *OErolia variegata*, Vieill., An. d'Ornith, note O; Gal., pl. 231; *falcinellus cursorius*, Temm., pl. 510.

stries brunes sur un fond blanc. Les pieds sont bruns. Les dimensions totales de cet oiseau ne dépassent guère 7 pouces.

Le jeune âge est taché de gris et de blanc en dessus, gris, avec des lignes brunes sur le devant du cou et sur la poitrine. Le dos et les ailes sont brun-noirâtre, et chaque plume est bordée de roussâtre. Les sourcils, la gorge, le croupion et le ventre sont d'un blanc-pur.

Les IBIDORHYNQUES [1] forment un genre nouveau, intermédiaire aux huîtriers et aux courlis. Leur bec est alongé, grêle, courbé, et assez semblable à celui des courlis ou des ibis. Les narines sont latérales, longitudinales, et entièrement recouvertes par une membrane. Leur corps est grêle et élancé comme celui des échassiers en général. Les ailes sont alongées et subgraduées. Les 2e et 3e rémiges sont égales et les plus longues. La première est légèrement plus courte; les autres décroissent successivement. Les pieds sont médiocres et terminés par trois doigts; ils sont semblables à ceux des huîtriers. Tous les doigts sont bordés par un repli membraneux; mais l'interne est libre, tandis que l'externe a une membrane qui s'étend jusqu'à la première phalange. Les ongles sont obtus; la queue est médiocre et égale. La seule espèce de ce genre nouveau est l'*ibidorhynque de Struthers* [2], qui a été rapportée des montagnes de l'Himalaya, par le naturaliste anglois dont elle porte le

1 *Ibidorhyncha*, Vig.; Proceed., I, 174.
2 *Ibidorhyncha Struthersii*, Vig., *ibid.*

nom. C'est un oiseau long de 14 pouces, qui a le corps, le cou et le front gris; le dessous du corps blanc, le vertex, la face et la gorge noirs, tachetés de blanc. Un collier mince et noir s'élargissant vers la nuque se dessine sur le thorax. Le croupion est également noir; les rectrices moyennes sont rayées de bandelettes en zigzag d'un brun-obscur et marquées de noir à leur sommet. Les latérales sont rayées de noir et de blanc à leur bord externe seulement. On ignore complétement les habitudes de cette espèce.

Les COURLIS [1] sont des oiseaux riverains que caractérisent un long bec courbé en arc et arrondi dans sa longueur; ce bec est formé de deux mandibules inégales, c'est-à-dire que la supérieure dépasse l'inférieure; long-temps confondues avec les ibis, ils s'en distinguent en ce qu'ils ont toujours la tête emplumée, plus grêle et de forme arrondie; tandis qu'il est quadrilatère à la base chez les ibis. Leurs longues jambes ont des palmures entre les doigts; leur pouce est petit ou presque rudimentaire et élevé. Buffon a donné une histoire complète du *courlis, vulgaire* qui est représenté enl. 818, et des détails satisfaisants sur le *corlieu* enl. 842; mais ce genre s'est accru dans ces derniers temps d'espèces évidemment distinctes, bien

[1] *Numenius*, Briss.; *numenius* et *phœopus*, Cuv.; *tantalus*, Lacép.; *scolopax*, L.

*Numenius* de *Néoménie*, nouvelle lune, suivant M. Cuvier, à cause de la forme en croissant du bec. Gessner donnoit au corlieu le nom de *phœopus*, pieds cendrés.

que se rapprochant toutes par les nuances de leur plumage et de leurs formes de l'espèce anciennement connue.

M. Cuvier a distingué du courlis d'Europe plusieurs espèces, entre autres le *courlis à mèches étroites*[1], qui habite les rivages du cap de Bonne-Espérance, et dont le plumage ne diffère point du vulgaire. Seulement le sillon nasal est profond et ne dépasse pas les trois quarts de la longueur du bec; et le *courlis à mèches étroites de l'Inde*[2], que les Indiens des environs de Pondichéry nomment *kotoulan*.

Le *courlis à long bec*[3], assez commun dans l'état de New-York et dans tout le nord de l'Amérique, a une couronne noirâtre sur la tête, avec des stries blanchâtres, sans ligne médiane. Son bec est fortement recourbé. Le *courlis de la baie d'Hudson*[4], ou le courlis des Esquimaux, répandu dans toutes les parties boréales de l'Amérique, a l'occiput brun, traversé par une ligne blanche au milieu du crâne. Son bec est court, mais très arqué. Le *courlis boréal*[5], ou *courlis demi-bec*, est le *chorlito champêtre* de d'Azara (*voy*. 2,275). Ce courlis est l'espèce la plus répandue, car on la trouve dans toute l'Amérique, depuis la baie d'Hudson jusqu'au Paraguay, et com-

1 *Numenius virgatus*, Cuv.

2 *N. lineatus*, Cuv.

3 *N. longirostris*, Wils, pl. 64, fig. 4; Charles Bonaparte, Syn., p. 314.

4 *S. borealis*, Wils., pl. 66, fig. 1.

5 *Numenius borealis*, Lath; Ord.; *N. brevirostris* Temm., pl. 381.

munément au Brésil; elle habiteroit ainsi toute la bande occidentale. L'occiput est noirâtre, strié de blanc, mais sans ligne médiane. Sa gorge est d'un blanc-pur. Son plumage est jaune-buffle-moucheté. Sa taille varie de 11 pouces à 12. Ce courlis voyage par troupes de 10 à 12 individus, qui poussent un petit cri en prenant la volée, qu'on peut rendre par la syllabe *bibi*. Il se tient dans les plaines découvertes, sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières ou des lagunes. Le *courlis terrea* [1] se trouve à O-taïti. Il a le sommet de la tête brun, le corps blanc-rougeâtre, tacheté et rayé de noirâtre; le dos noir, ondé de blanchâtre; le bec brun, rougeâtre à sa base. Les pieds sont gris-bleu. Le *courlis à calotte noire* [2] a le corps brun, tacheté de blanc; le ventre de cette dernière couleur; le sommet de la tête est brun-rougeâtre, avec une ligne blanche sur le milieu. Le bec est noir, les pieds sont bleus. Ce courlis vit dans l'île de Luçon. Le *courlis à bec grêle* [3] se trouve en Égypte, et avance parfois dans le midi de l'Europe; car M. Savi l'a observé en Toscane. Les plumes de la tête et du dos sont brunes et bordées de roux. Les rémiges sont brunes; les rectrices sont rayées en travers de brun et de blanc. Le dessous du corps est blanc, tacheté de brun. Le bec est grêle, brun et jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Ses pieds sont blancs. Le

[1] *Numenius Tahitiensis*, Vieill; *S. Tahitiensis,* Lath. n. 22.

[2] *Numenius luzoniensis*, Lath., esp. 7.

[3] *N. tenuirostris*, Vieill., Dict., t. VIII, p. 308; Encycl., 1154.

*courlis à ventre roux*[1] a été observé, sur les côtes de San-Blas, par l'expédition du capitaine Beechey. Sa taille est de 14 pouces et demi anglois de longueur. Il est roux-pâle, flammé de brun, avec le vertex brun, traversé par une ligne médiane rousse.

Les IBIS[2] ont un long bec arqué, quadrilatère à sa base, sur lequel les narines sont percées, en se prolongeant par un sillon qui règne sur toute sa longueur. Les ibis enfin ont le tour des yeux ou le front seulement dénudés chez quelques espèces. La tête et le cou revêtus d'une membrane nue. Leur pouce est alongé, articulé à peu près au niveau des autres doigts, et porte à terre en grande partie. Les ibis ont des livrées ornées le plus habituellement de vives et riches couleurs. Ils fréquentent les bords des fleuves et les marécages, où ils trouvent les insectes et les mollusques qui forment les bases de leur nourriture. On les rencontre dans toutes les parties du monde.

Bien que Buffon ait connu plusieurs ibis, ce genre est un de ceux qui se sont le plus enrichis par les découvertes des voyageurs modernes. On trouve figurée, dans les planches enluminées (n° 841), la tête de l'*ibis de Madagascar*[3], belle et curieuse espèce que le Musée de Paris ne possédoit pas entière. Cet ibis est l'*acoho-vouetch* des madécasses, et ce nom signi-

[1] *Numenius rufiventris*, Vig.; Bull. XXI, 318. *N. subpallidè rufus, suprà brunneo notatus; vertice brunneo, strigâ medianâ rufa; uropygio brunnescente, rostro subelongato, subcurvato.*

[2] *Ibis*, Lacép., Cuv.; *tantalus*, L.; *falcinellus*, Bechst.

[3] *Ibis cristatus*, L.; *tantalus ibis*, Lath.

fie *coq des bois*. La tête est surmontée d'une large huppe noire, blanche et vert-doré. Le corps est en entier d'un riche marron-pourpré. Les ailes sont d'un blanc-de-neige, et les tarses sont rouges.

L'ibis noir ou vert, que Buffon a figuré enl. 819, se trouve communément en Sicile, en Afrique, en Asie, dans le nord de l'Amérique. On ne croyoit pas qu'il se présentât dans le nord de l'Europe. Mais le musée de Copenhague en possède trois individus tués en Islande, et qui ne diffèrent en rien, au dire de M. Reinhardt, de ceux tués à Nice, avec lesquels on les a comparés.

Les ibis vraiment nouveaux sont :

1° L'*ibis plombé* [1], que l'on trouve au Brésil et au Paraguay. M. Temminck le décrit en ces termes : « Le cri de cet oiseau est fort et aigu ; il répète fréquemment la syllabe *ta*, qui retentit au loin ; et c'est sans doute à cause de cela que les créoles espagnols de Buénos-Ayres lui ont donné, ainsi qu'à quelques autres espèces, le nom de *manduria*, qui signifie *maillet de calfat*, instrument tellement bruyant, que dans nos arsenaux il assourdit à de grandes distances. Le mâle et la femelle sont presque constamment réunis, et rarement ils forment des troupes d'un certain nombre d'individus. Ils n'entrent point dans les grandes rivières ni dans les eaux ; mais ils fréquentent le plus souvent les terrains argileux,

[1] *Ibis plumbeus*, Temm., pl. 235; *curucau couleur de plomb*, Azara, t. IV, p. 219; *ibis cœrulescens*, Vieill., Dict.

et ils ne dédaignent pas, dit-on, la chair morte des animaux. »

« Sa taille est celle d'une poule d'Inde. Les plumes de la nuque et de l'occiput sont fort étroites, pointues et longues de 3 pouces et demi. L'oiseau les relève et les abaisse lorsqu'il est effrayé. La peau, nue de l'angle du bec, communique avec la nudité qui entoure l'œil. Une bande blanche, large de 4 lignes, couvre le front, et s'étend jusqu'au-dessus de l'œil. Les autres parties du corps, la tête et le cou, ont une belle couleur cendrée-bleuâtre ou de nuance plombée, excepté les plumes de l'occiput et de la nuque, dont le milieu est blanchâtre. La queue, les rémiges et les couvertures supérieures de la partie externe de l'aile sont noirâtres, et celles du milieu grises. L'iris est orange. Le bec noir, teint de violet, verdâtre à sa base, et les pieds rougeâtres. On ne voit point de différence dans le plumage des deux sexes. Sa longueur totale est de 26 à 27 pouces. »

2° L'*ibis à cou épineux* [1] est une belle espèce que M. Lafresnaye a décrite ainsi qu'il suit : « Parmi les échassiers, une seule espèce, le bec ouvert à lames, nous offroit jusqu'ici cette particularité bizarre de posséder des plumes terminées par une expansion de la partie cornée en forme de lames, caractère qui se retrouve chez d'autres oiseaux appartenant à des ordres différents, tels le coq Sonnerat, les jaseurs, aux brins caudataires du paradisier rouge. L'ibis dont il est

[1] *Ibis spinicollis*, Jameson, avril 1833 ; Institut, n. 125, p. 316 ; *ibis lamellicollis*, Lafresn., Mag. de Zool., t. VI, 1836 (juillet).

question dans cet article est donc la seconde espèce du groupe. De la forme à peu près de l'ibis sacré, il a le bec aussi long, mais plus grêle et moins arqué. Les ailes plus longues, et le tarse réticulé comme chez ce dernier, mais plus court. La tête en entier, la nuque, et par devant tout le haut du cou, se terminant en pointe étroite entre les plumes lamelleuses latérales, sont nus et de couleur noire comme chez l'ibis sacré. »

» Depuis la nuque, le cou est recouvert jusque vers la moitié de sa longueur, par derrière et vers les deux tiers sur les côtés, par des petites plumes courtes clair-semées, en forme de petites houppes duvéteuses noires et blanches. En s'approchant de la partie médiane antérieure et nue du cou, elles se terminent par des lames étroites, fines, alongées, couleur de paille, et qui, de chaque côté, viennent recouvrir cette partie nue. Depuis le haut du cou, où elles ont de 4 à 6 lignes de long, elles vont toujours en s'a-longeant jusqu'au bas, où elles ont jusqu'à 2 pouces de longueur, sur une demi-ligne à peine en largeur. Ces dernières forment, par leur réunion, une pointe recouvrant la poitrine, à peu près comme les plumes effilées du bas du cou des hérons et des aigrettes. Tout le reste du cou en dessus comme sur les côtés, et par devant jusqu'à la poitrine, de même que tout le dessus de l'oiseau jusqu'à la queue, est d'un noir à reflets d'acier poli vert et violet. Toutes les couvertures des ailes et les scapulaires sont semblables, mais elles paroissent striées en travers de bandes noires. Toutes

les rémiges sont noires. Les secondaires, qui égalent les primaires en longueur, ont leurs barbes extérieures légèrement frangées. La queue, excepté ses couvertures supérieures, est entièrement blanche, ainsi que tout le dessous de l'oiseau depuis le bas du cou. Le bec est d'un noir-brun. Les côtés de la mandibule supérieure sont marqués par des bandes sinueuses, verticales, d'un blanc-jaunâtre. Le bas de la jambe est d'un rouge-carné fort vif; les tarses rouge-brun, et les doigts sont noirs. Cet ibis a de longueur totale 2 pieds 5 pouces, et provient de la Nouvelle-Hollande, sur les bords de la rivière Murray, dit M. Jamieson, le premier auteur qui ait décrit cet ibis.

3° L'*ibis hajedash*[1] se trouve répandu dans le sud de l'Afrique. Il a les yeux entourés d'une peau nue d'un rouge-sanguin. La tête est d'un gris-uniforme. Le cou, la poitrine et le ventre possèdent deux nuances grises. Une raie blanche et étroite part de l'oreille et descend sur une partie du cou. Le dos, les grandes couvertures des ailes sont d'un gris-bronzé. Le croupion et les tectrices supérieures de la queue sont d'un gris à reflets verdâtres. Les pennes caudales et alaires sont d'un beau bleu changeant en violet-foncé. Le bec est rouge-de-sang sur son arête, et la partie nue de sa jambe est brune. Les tarses et les doigts sont rouges. Cet ibis a 2 pieds 4 pouces de longueur. On le regarde à tort comme le jeune âge de l'espèce suivante.

[1] *Ibis hajedash*, Lath.; *ibis chalcoptera,* Vieill., Gal., pl. 246; *tantalus cafrensis*, Lichst.

4° Le *chalcoptère* [1] vit au Chili et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale, à ce que suppose M. Temminck. Il a le bec encadré d'un rebord blanc. Le sommet de la tête, les ailes et la queue d'un riche vert-métallique, chatoyant, selon les effets de la lumière, en pourpre et en cuivre poli. Du pourpre nuancé de violet et à reflets métallisés colore les plumes du manteau et du milieu du dos. Les couvertures inférieures sont teintes en vert-métallique, nuancé de violet. Une large bande de cette riche nuance traverse les ailes. Tout le dessous du corps est marron-pourpré. Le bec et la peau nue des yeux sont roux. Sa taille est de 21 pouces.

5° Le *gonocéphale* [2], de la Cafrerie, a le plumage vert-cuivré, à reflets métallisés sur le corps, et les plumes pileuses des joues et du cou gris-blanc, avec des stries gris-fauve. Le bec est grêle et rouge. La queue est rectiligne. Les joues et le tour des yeux sont nus et rouges.

6° L'*ibis à long bec* [3] provient de Mexico. Adulte, il a le dos et les ailes d'un brun-fuligineux, avec du cuivre brillant sur les ailes, et toutes les parties inférieures blanc-de-neige. Jeune, son plumage est blanc, mélangé de fauve-cendré, ondé de roux sur la tête et le cou. Les ailes et le dos sont tachetés de fauve-cendré. La queue est brun-fuligineux. Cet ibis a le bec fort long et les joues nues, nuancées de roux-pâle.

[1] *Tantalus chalcopterus*, Temm., pl. 511 : *ibis oxicercus*, Spix.

[2] *Ibis gonocephala*, Wagler, Isis, p. 759.

[3] *Ibis longirostris*, Wagler, Isis, p. 760.

7° L'*ibis nippon*[1] a été découvert au Japon par le voyageur Siebold, et son nom indigène est *toki*. M. Temminck le peint de la manière qui suit : « La gorge et la face, jusque derrière les yeux et au delà du trou auditif, sont glabres. La peau qui recouvre le sommet de la tête est granulée et ridée. Ces parties nues ont une belle teinte rouge-vermillon. Le bec est violet, mais sa pointe est jaune-d'ocre. Les pieds sont d'un rouge-franc. L'occiput, jusqu'à la nuque, est revêtu de plumes longues, subulées et pointues par le bout. L'oiseau a la faculté d'étaler ces plumes en large huppe cendrée-blanchâtre. Les couvertures des ailes sont d'un blanc lavé de rose, tandis que les pennes caudales et alaires sont d'un beau rose-clair sur leurs barbes, et orangé-luisant sur les tiges. Les parties inférieures sont d'un brun-de-neige. Sa taille mesure 28 pouces.

8° L'*ibis mamelonné*[2] se trouve au Bengale et dans l'île de Ceylan. Il est remarquable par l'état de nudité que présentent la tête et le cou, excepté sur le crâne, où sont implantées de très petites papilles cartilagineuses, qui semblent formées de tubes diaphanes, tenant lieu de plumes, et dans l'intérieur desquels s'introduit une matière colorante qui les teint en rouge-ponceau des plus éclatants. Le reste de la tête est d'un bleu-vif. Le bec est vert, et les pieds sont rouge-de-corail. Le plumage correspond en vivacité aux nuances si intenses des parties dénudées.

[1] *Ibis nippon*, Temm., pl. 551 (mâle adulte).
*Ibis papillosa*, Temm., pl. 304.

Les ailes et la queue sont variées de bleu et de vert-métallique, à reflets miroitants. Une bande d'un blanc-pur occupe le bord supérieur des ailes. Les grandes couvertures, ainsi que le reste du plumage, sont d'un bronze-clair. Sa taille est de 29 pouces.

9° Le *leucon* [1] se trouve à Java, à Sumatra et dans une partie des Moluques. Il a la plus grande ressemblance avec l'*ibis religieux*. Il en diffère par la forme des pennes, des ailes les plus proches du corps, par la couleur de celles-ci et par la teinte d'un noir-violet-bronzé qui termine toutes les pennes primaires. Cuvier ajoute que cet ibis a le bec plus long que le religieux ; que ses couvertures sont moins effilées et en partie variées de blanc ; que les plumes du haut de la poitrine sont longues et pointues. Il est blanc, à tête et cou noirs et dénudés.

10° L'*ibis du Bengale* [2] se rapproche du précédent. Il en diffère, dit Cuvier, par les couvertures moins effilées et nuancées de cendré. Il vit au Bengale et sur quelques autres points du continent de l'Inde. Son plumage est blanc, avec la tête, le bec et les pieds noirs. Il a 21 pouces anglois de largeur, un bec fortement recourbé, l'œil brun.

11° L'*ibis sacré* [3], ou l'*abou-hannès* de Bruce, a

[1] *Ibis leucon*. Temm., pl. 481 ; *ibis molucca*, Cuvier.

[2] *Ibis Bengala*, Cuv.; *ibis macei*, Wagler; *tantalus melanocephalus*, Lath., esp. 21.

[3] *Ibis religiosa*, Cuv., Révol. du globe, pl. 4 et 5; Ann. du mus., t. IV, pl. 55; Vieillot, Encycl., 1144; Bruce, Voy., pl. 35; *numenius ibis*, Sav., Egypte, Oiseaux, pl. 7, texte in-8, p. 397; *tantalus æthiopicus*, Lath., esp. 12.

été l'objet d'un travail approfondi par Jules-César Savigny [1]. C'est en partie à lui que s'appliquent les généralités données par Buffon sur l'ibis des anciens ; mais ce que cet auteur rapporte en passant de l'oiseau est fort vague.

L'ibis sacré a donc son plumage blanc, la tête et le cou exceptés, qui sont brunâtres en dessus, et le bas du dos et les rémiges, qui sont d'un noir-intense, de même que les pieds. Cet ibis vit isolé ou par petites troupes de huit à dix individus. Son vol est élevé, et il pousse de temps en temps un cri rauque. Lorsqu'il s'abat sur des terres nouvellement découvertes par les eaux, il reste des heures entières occupé à fouiller le limon avec son bec. A leur arrivée en Egypte, les ibis se dirigent sur les terrains bas, qui sont recouverts par les eaux avant tous les autres. Mais quand l'inondation fait des progrès, que les eaux deviennent plus profondes, les ibis remontent vers les terres les plus élevées. Ils s'approchent alors des villages, où ils se posent dans les risières, les luzernes, le long des canaux, et sur les petites digues dont on environne la plupart des terrains cultivés. Lorsqu'ensuite les eaux sont parvenues au terme de leur crue, et qu'elles se retirent, cet ibis se retire également avec elles. Il est assez commun aux alentours de Damiette, et se nourrit de coquillages, de petits poissons, d'insectes aquatiques. Les Égyptiens lui donnent le nom de *mengel*, ou d'*abou-mengel*, qui exprime la courbure

[1] Histoire natur. et mythologique de l'ibis, par J.-C. Savigny, juin 1805, in-8.

de son bec, en signifiant *père la faucille*. Dans la basse Ethiopie, le nom d'*abou-hannès* peut se traduire par *père-jean*.

Les HÉRONS [1], divisés dans ces derniers temps en plusieurs petites tribus bien distinctes par leurs formes générales et par leurs mœurs, se sont aussi accrus de quelques espèces rares et curieuses.

I. Les BIHOREAUX (*nycticorax*, stepheus) ont un bec moins long que celui des vrais hérons : il est aussi plus haut et plus épais. Leur cou est de médiocre longueur, et de leur occiput partent le plus souvent quelques plumes rigides et minces ou des plumes lâches formant une sorte de huppe.

1° Le *bihoreau cannelle* [2] se trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a la tête noire, le corps cannelle ou roux-blanc en dessus, blanc-neigeux en dessous. Dans son jeune âge il est flammé de roux-brun sur un fond roux-clair en dessus; mais les parties inférieures restent blanches.

2° Le *héron flûte du soleil* [3] est une gracieuse espèce que les Guaranis du Paraguay nomment, au dire de Azara, *curahiremimbi*, c'est-à-dire *flûte du soleil*, par homatopée, avec le sifflement doux et mélancolique de cet oiseau, que les Péons pensent être un indice de changement de temps. Ce héron, assez

[1] *Ardea*, L.

[2] *Ardea caledonica*, Forster; Lath.; *ardea Sparmannii*, Wagl., esp. 32.

[3] *Ardea sibilatrix*, Temm, pl. 271; Azara, Apunt, II, 356; *ardea cyanocephala*, Vieill., Dict.

commun dans les pampas du Paraguay et au Brésil, vit solitaire, car rarement on le trouve même par paires isolées. Le mâle et la femelle ne diffèrent point entre eux; ils perchent sur les arbres pour passer la nuit, et lorsqu'ils volent leurs battements d'ailes sont plus fréquents que chez les autres hérons. Ils préfèrent les plaines aux bords des rivières. La femelle pond en janvier, dans un nid fait de buchettes et placé sur les arbres, deux œufs bleu-de-ciel maculés de grandes taches jaune-paille.

Ce héron, long de 22 pouces, a le bec rouge, la pointe exceptée, qui est noire. Le sommet de la tête et les plumes effilées de la huppe sont noires. Les joues sont rousses, mais la gorge et le devant du cou sont blancs. Le cou est jaune-serin-pâle; le dos est ardoisé. Les moyennes couvertures sont jaunes, striées de noir. Le ventre et la queue sont blancs; les rémiges sont noires ainsi que les pieds.

3° Le *bihoreau limnophile* [1] est très rare à Java, où il paroît être de passage. Il visite les bords des lacs et les lieux aquatiques, comme le bihoreau d'Europe, dont il a les mœurs. Il a 16 pouces et demi, et les deux sexes ont la même livrée. Toutes les plumes de la tête et celles de la nuque sont noires, marquées à une petite distance de leur sommet par une petite tache blanche plus ou moins grande. De semblables taches sont aussi répandues sur les plumes qui revêtent la partie inférieure de la nuque, et dont la teinte

[1] *Nycticorax limnophilax*, Temm., pl. 581.

est d'un brun-sombre. La gorge est blanche, mais tout le reste du cou est tacheté irrégulièrement de brun, de blanc et de noir, et marqué d'un petit nombre de mèches noires ou blanches. Le dos et le manteau sont bruns, parsemés de gouttelette neigeuses. Les ailes sont variées de zigzags irréguliers jaune-rougeâtre ou brun-noirâtre. Les grandes pennes alaires sont d'un noir-bleuâtre à sommet blanc ; celles de la queue sont entièrement noires. Les parties inférieures ont de larges mèches blanches longitudinales, sur un fond roussâtre marbré de brun. La nudité du pourtour des yeux est jaunâtre. Le bec est brun, mais les pieds sont jaunâtres.

Le *bihoreau de Manille* [1], rapporté par M. Lindsay, a le dessus du corps d'un roux-marron, le front, les flancs, les plumes tibiales, les couvertures des ailes d'un roux plus pâle. La tête, le cou, sont noirs en dessus. Les plumes de la huppe sont longues, pendantes, blanches, et terminées de noir. Le thorax, le ventre et les plumes anales sont d'un blanc-pur.

II. Les FAUX BIHOREAUX ont le bec assez court, élevé et épais. Le bas du cou sans plumes alongées. Les jambes à demi nues. Les couvertures effilées plus longues que la queue, qu'elles débordent.

Une belle espèce nouvelle est le *goisagi* [2], ainsi nommé au Japon, sa patrie, bien que parfois ce nom soit précédé du mot *awo*. Il se tient dans les bois marécageux et au bord des eaux douces, soit en mon-

1 *Nycticorax manillensis*, Vig., Proc., I, 98.

2 *Nycticorax goisagi*, Temm., pl. 582

tagnes, soit en plaines. Il niche sur les arbres des forêts, et s'y tient caché le jour, n'allant chercher sa nourriture que pendant la nuit. Sa taille est de 15 pouces, et les deux sexes portent la même livrée. Les jeunes ne diffèrent des adultes que par des teintes moins dures et par des taches plus nombreuses aux parties inférieures.

Le goisagi a le sommet de la tête, l'occiput et la nuque couverts de larges et longues plumes qui forment une ample huppe occipitale. Ces plumes, de même que celles du front, sont d'un beau roux-pourpré. Les joues sont d'un roux-de-rouille, et la nuque est d'un roux-terne, sans taches ni rayures. La gorge et le devant du cou sont d'une teinte cendrée, blanchâtre, et ces parties sont marquées de larges mèches longitudinales rousses, noires et blanches, le noir occupant le milieu de la plume, tandis que les deux nuances, rousse et blanche, en teignent les bords. Les parties inférieures, le thorax compris, sont colorées de la même manière, mais elles possèdent de larges mèches au centre de chaque plume, et les bords de celles-ci sont marbrés de roux, de brun et de noir. Tout le dos et les ailes portent une teinte roux-marron, couverte de stries et de zigzags noirs. Les pennes alaires sont d'un noir-cendré, et leur bout est roux-de-rouille. Celles de la queue sont d'un noir-bleuâtre. L'iris est rouge, les paupières et le nu du pourtour des yeux sont gris. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

III. Les BUTORS (*botaurus*), ont le bec assez

court, aigu; la jambe aux trois quarts emplumée. Leurs tarses sont gros et robustes. Les plumes du cou sont amples et lâches, et donnent au bas du cou une ampleur remarquable en formant une sorte de fanon. Leur plumage est rayé et tacheté.

On a distingué du butor commun le *mokoko* [1], qui habite tout le nord des États-Unis. Il est jaune-ferrugineux, tacheté et rayé de brun-foncé. La poitrine est blanche, rayée de brunâtre. Le sinciput et une tache de chaque côté du cou d'un noir-franc.

IV. Les ONORÉS (*tigrisoma*, Sw.) ont le bec robuste, alongé, dentelé aux bords; les plumes de la tête et du cou sont serrées, peu fournies, et assez courtes. Celles du bas du cou forment un médiocre fanon au bas du cou. Les ailes sont arrondies, à 2^e^ et 6^e^ rémiges égales; les 3^e^, 4^e^ et 5^e^ presque égales et très longues. Les pieds sont médiocres. Les tarses sont squammeux et réticulés, terminés par des ongles courts et recourbés. Leur queue est assez longue et rectiligne. Le bas de la jambe est nu.

La seule espèce nouvelle de ce groupe est le *héron phaéton* [2], qui a deux pieds de longueur totale : le bec entre dans ces dimensions pour 3 pouces 2 lignes, mesuré du front à sa pointe. Il est robuste, fortement caréné en dessus, et les narines en scissure étroite

[1] *Ardea mokoko*, Wagler, esp. 29; *ardea minor*, Wils., pl. 65, fig. 3; *ardea stellaris*, Var., Gm.

[2] *Ardea heliosyla*, Less., Zool. de la Coquille, pl. 44; *A. corpore brunneo, rufo lineato suprà, lineis nigris et fulvis infrà; gulâ et abdomine albidis; pedibus luteis.*

s'ouvrent dans une membrane tendue sur les fosses nasales, profondes et en rainure, qui en sillonnent les côtés. La mandibule supérieure est noirâtre, tandis que l'inférieure est de couleur de corne. Les tarses sont alongés, grêles et d'un beau jaune; les ailes sont très amples et très concaves, dépassent à peine le croupion et ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est courte et arrondie. La membrane nue qui entoure les yeux est d'un jaune-serin-uniforme.

Une calotte noire revêt la tête; tout le plumage en dessus est d'un brun-noir plus ou moins foncé, que relèvent des rayures assez larges, rubanées, disposées dans le sens transversal des plumes, et d'un jaune-ferrugineux-clair. Chaque plume se trouve ainsi rayée en travers et sur les barbes brunes de 3 à 4 raies souvent interrompues au milieu, d'abord blanches, puis rouilles. Sur le dos, le croupion, les rectrices et les rémiges ces bandelettes deviennent inégales, interrompues, comme des taches oblongues qui passent au blanc légèrement teinté de roussâtre. Les ailes, aussi bien que la queue en dessous, sont brunes, vermiculées ou rayées de blanchâtre. Comme à tous les hérons de la section des butors, le phaéton a les plumes de l'occiput et de la partie postérieure du cou larges, lâches, et formant une parure flottante sur cette partie.

Les joues sont brunes, rayées de blanc. La gorge et le menton sont d'un blanc-pur. Le cou en devant et sur les côtés, la poitrine et jusqu'à la moitié du ventre, sont d'abord alternativement rayés de noir et

de blanc-roux par raies de même largeur, puis, à mesure qu'on avance sur l'abdomen, le roux se fonce en teinte, et domine d'autant plus que le brun s'efface. Le bas-ventre, les flancs, la région anale et les couvertures inférieures sont d'une couleur rouille très claire.

Ce héron a été tué par M. Roland sur les rivages du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Les Papous le nomment *mansoihéme*.

V. Les BLONGIOS ( *ardeola*, Ch. Bonap. ) ont le bec mince et alongé; un fanon de plumes effilées sur le jabot. Leur queue est courte et conique, et le bas de la jambe est emplumé jusqu'à l'articulation. Leurs tarses sont médiocres et assez épais. Les blongios sont des butors en miniature, et le type de cette petite tribu a été figuré par Buffon enl. 323.

1° Le *héron aux ailes noires*[1] a 15 pouces anglois de longueur. Son plumage est isabelle-pâle, plus foncé sur le dos et plus clair en dessous. La huppe, les rémiges et les rectrices sont noires. Le derrière du cou et les joues sont marron-roux. Les plumes de la poitrine sont fauve-foncé et bordées de jaune. Cet oiseau, commun à Java, se trouve aux environs de Pondichéry, où les Indiens le nomment *tagémaltéan*. MM. Quoy et Gaimard l'ont retrouvé aux îles Mariannes.

2° Le *héron cannelle*[2] se trouve aussi à Java et à

[1] *Ardea lepida*, Horsf., Trans., XIII. 190; *A. melanophis*, Cuv.; *A. sinensis*, Gm.

[2] *Ardea cinnamomea*, Lath., esp. 46.

Pondichéry, et Latham ajoute à la Chine. Il est marron-cannelle, avec le devant du cou strié de brun. La gorge est blanche, ainsi que le bas-ventre. Son bec et les pieds sont jaunes. La queue est plus foncée que le corps.

3° Le *petit héron*[1] habite les États-Unis et les Antilles. C'est la plus petite espèce du genre héron. Il est marron, avec le dessous du corps blanc. Le dessus du cou est roussâtre. Les flancs et les couvertures des ailes sont rouges. Le sinciput, les rémiges et les rectrices sont noirs. Sa taille ne mesure pas 11 pouces.

VI. Les CRABIERS ont le bec mince, des plumes effilées sur l'occiput, le bas de la jambe nu, les tarses médiocres et robustes. La queue est un peu alongée et carrée. Ce sont, comme les blongios, les plus petits des hérons; et ils rappellent en miniature les onorés, dont ils ont toutes les formes.

1° Le *crabier specieux*[2] de Java, voisin du héron de Malacca, avec lequel le réunit M. Horsfield. Il a de longueur 18 pouces. Sa huppe est blanche; le dos est noir; le cou jaunâtre en dessus, fauve en dessous. La huppe est formée de quatre plumes linéaires alongées, retombantes, dont deux sont plus longues. Les plumes du bas du cou sont filiformes, très longues et pendantes. Le bec est blanchâtre à sa base et noir à la pointe. Les cuisses sont couleur de chair. C'est le *blekko-ireng* des Javanais.

[1] *Ardea exilis*, Wils., pl. 65, fig. 4.
[2] *Ardea speciosa*, Horsf.; Trans., XIII, 189.

M. Roux distingue du crabier de Coromandel, de Buffon (enl. 910), le *héron Verany* [1], espèce tuée en Provence, et qui a les plumes du devant du cou effilées, tandis que le crabier indien les a entières.

2° Le *crabier de Gray* [2] a été observé dans le pays des Mahrattes par le colonel Sykes. Son plumage est généralement blanc, mais le dos est d'un rouge-brun, tandis que la tête, le cou, le thorax et les scapulaires sont d'un jaune-blanchâtre-sale. Les plumes occipitales sont linéaires, très blanches, et longues de 3 à 5 pouces. Le bec, jaunâtre à sa base, est noir à sa pointe. L'iris est d'un jaune-vif. Les tarses sont couleur de chair. Sa longueur, la queue comprise, est de 18 pouces anglois. Le jeune ressemble beaucoup au crabier de Malacca, de l'enl. 911.

3° Le *crabier de Java* [3] a de longueur 11 pouces. La huppe bleuâtre. L'occiput, les ailes et la queue d'un olivâtre brillant de reflets métalliques. Les rémiges sont noires à leur sommet. Les plumes dorsales, linéaires, très longues, variées de cuivre et de blanchâtre. La base de la mandibule inférieure est blanche; une tache noire s'étend du bec jusqu'à l'œil. La poitrine est d'un blanc-pur. Les cuisses d'un brun-rougeâtre. C'est le *upi-upian* des Javanais, et le *burong puchong* des naturels de Sumatra, au dire de sir Raffles.

[1] *Ardea Veranii*, Ornith., Prov., 49e liv.; Bull., XXI, 143.

[2] *Ardea Grayii*, Sykes; Proceed., II, 158.

[3] *Ardea javanica*, Horsf., Trans., XIII, 189.

4° Le *crabier aux pieds jaunes* [1], dont la description a été lue par M. Dubus à une séance de l'académie de Bruxelles. Ce petit héron provient de la Nouvelle-Guinée. Ses formes rappellent, dit M. Dubus, le sous-genre des crabiers dont il possède tous les caractères, et parmi lesquels il doit être placé. Il a le corps généralement noir. L'occiput est orné d'une huppe de plumes longues, effilées et pendantes. Le dos et les scapulaires sont couverts de plumes subulées et très longues, mais qui n'atteignent cependant pas l'extrémité de la queue; d'autres, moins longues et également subulées, pendent de la base du cou; toutes ces plumes sont d'un noir-grisâtre-pulvérulent. Les rémiges et les rectrices sont noires, ainsi que le bec. L'espace nu entre l'œil et le bec, la partie nue du tibia, la presque totalité des tarses et les doigts, sont jaune-d'ocre.

La longueur totale de ce héron, depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de la queue, est de 48 centimètres et demi; le bec, depuis la commissure jusqu'à la pointe, a 8 centimètres et demi; et le doigt du milieu, sans l'ongle, 5 centimètres.

5° Le *crabier caboga* [2], du cap de Bonne-Espérance, de l'Inde et de l'Europe, vit en troupes dans le pays des Mahrattes. Sa taille est de 19 pouces anglois. Ses yeux sont d'un jaune-vif; et il a d'ailleurs

[1] *Ardea calceolata*, Dubus.

[2] *Ardea caboga*, Pennant; *Gibraltar heron*, Var. Lath., Hind., II, 158.

de grandes analogies avec le crabier de Mahon, de l'enl. 348.

6° Le *crabier peint* [1], ou le *puchong udang* des habitants de Sumatra, a 16 pouces anglois de longueur. Son plumage est brun-foncé, tirant au noir, avec du blanc et du fauve. Ses jambes et son bec sont courts, et ce dernier est robuste et grisâtre.

7° Le *héron nebuleux* [2] d'Horsfield est peut-être un crabier. Il est d'un ferrugineux-métallique en dessus, et d'un jaune-nébuleux-sale, avec des lignes transversales; le dessous est d'un châtain plus clair sur le cou, et rayé longitudinalement de fauve. Occiput noirâtre; queue et rémiges marron. Longueur, 14 pouces.

VII. Les AIGRETTES (*garzetta*) joignent à la blancheur de leur plumage des parures accessoires qui apparoissent au temps des amours, et qui se composent d'aigrettes (d'où leur est venu leur nom) décomposées, filiformes, très longues, et implantées au bas du dos. Des plumes étroites forment aussi sur l'occiput une huppe tombante. La plus grande confusion règne dans les livres d'histoire naturelle sur les distinctions à établir parmi ces oiseaux, que l'on trouve sur tous les points du globe, avec des modifications assez tranchées pour avoir décidé des auteurs à reconnoître parmi elles de véritables espèces.

Buffon a figuré la grande aigrette (enl. 925), et la petite (enl. 901). M. Horsfield décrit, sous le nom

[1] *Ardea picta*, Raffl., Cat., Trans., XIII.
[2] *Ardea nebulosa*, Trans., XIII, 189.

d'*aigrette approchante* [1], un oiseau de Java, nommé par les indigènes *kuntil-chilik*. Son plumage est blanc, et sa huppe est soyeuse. Les plumes alongées du devant du cou sont d'un fauve-châtain. Les plumes dorsales sont filiformes; le bec est jaune, et les pieds sont noirâtres.

L'*aigrette ohule* [2] se rencontre dans la partie sud du Chili, où elle est nommée *garza blanca de la Cordillera*. C'est un oiseau timide et qui redoute singulièrement les approches de l'homme. Son plumage est blanc-de-neige; le bec et les palpébraux sont jaune-safran. Les plumes interscapulaires et dorsales sont très longues, la plupart filiformes, et dépassent la queue de près de 4 pouces. Le héron dresse souvent ses plumes de manière à leur faire décrire sur son dos un arc d'une rare élégance. Les plumes qui pandent sur le thorax sont longues et lâches. L'iris est vert, et ses dimensions sont d'environ 3 pieds.

L'*aigrette de Peale* [3] a été rencontrée dans la Floride, et sans doute qu'elle se trouve dans quelques autres contrées de l'Amérique : elle a la plus grande analogie avec l'aigrette d'Amérique. Son plumage est blanc-de-neige; sa tête est huppée. Le bec est de couleur de chair, mais noir à sa pointe. Les cuisses sont de cette

1 *Ardea affinis*, Trans., XIII, 189.

2 *Ardea ohula*, *molina*, Pœping, Floriep's not. juillet 1829; Bull., XIX, 101; *A. tota nivea, pennis interscapularibus longissimis, setaceo; barbatis, ultra caudam propendentibus; occipite e cristato; rostro croceo, pedibus atris.*

3 *Ardea Pealii*, Ch. Bonap., Syn., esp. 228; Bull., XIII, 124.

dernière couleur ; le dessous des doigts est jaune. L'adulte a la huppe et les plumes du thorax très développées, et les aigrettes du dos, longues et filiformes, dépassent la queue. Dans le jeune âge ce héron n'a aucune parure.

VIII. Les VRAIS HÉRONS ont l'occiput couvert de plumes effilées, étroites et longues, disposées en huppe retombante. Les plumes du bas du cou sont également effilées et pointues. Les plumes du bas du dos sont étroites et capillacées. Le groupe des agamies a des jambes grêles, celui des vrais hérons les a assez robustes.

1° Le *héron de Sumatra*[1] porte sur la tête une large huppe. Son cou est très long et très grêle, et terminé par un bec très prononcé. Il est gris-bleuâtre, varié de ferrugineux, et son dos est blanc.

2° Le *héron mélanolophe*[2] se trouve, comme le précédent, à Sumatra. Il a le cou plus court, le plumage marron, taché de noir. La queue et la huppe noires, le bec court. Le ventre tacheté de blanc, de brun et de noir. Sa taille mesure 18 pouces anglois.

3° Le *héron à gorge blanche*[3] a été rencontré aux îles Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, et au Sénégal par M. Geoffroy de Villeneuve, s'il faut s'en rapporter à une étiquette du Muséum. Ce héron a le plumage d'un bleu-noir assez uniforme, excepté le

[1] *Ardea sumatrana*, sir Raffles, Cat., Trans., XIII.

[2] *A. melanolopha*, sir Raffles, *ibid.*

[3] *Ardea jugularis*, Forster ; *ardea gularis*, Bosc., Mém. de la Soc. d'hist. nat., t. I, pl. 2 ; *ardea albicollis*, Vieill., Gal., pl. 253.

devant du cou, qui est d'un blanc-pur. On doit le distinguer du *héron bleu*, décrit par Buffon et figuré par Wilson [1]; et aussi 4° du *héron ardoisé* de Cayenne [2], qui est d'un bleu-ardoisé-uniforme, le cou excepté, qui présente des plumes blanches.

5° Le *héron garde-bœuf* [3] habite l'Egypte, où les Arabes le nomment *abou-ghanam*, le père aux troupeaux, que les Européens établis en Égypte ont traduit par héron garde-bœuf. M. Labillardière l'a rapporté de l'île de Java. Il se nourrit de petits poissons, de grenouilles, de vers, d'insectes aquatiques et de coquillages, et se trouve répandu dans toute l'Afrique, car il n'est pas rare au Sénégal. Le mâle et la femelle sont, en plumage d'hiver, d'un blanc-pur. Dans leur livrée de printemps ils ont le dessous de la tète et du cou d'un roux-foncé; le bas du cou et le haut du dos d'un roux-clair. Les plumes de ces parties présentent des baguettes foibles et très alongées. Les barbes en sont longues, déliées, légères et très flexibles. Le reste du plumage est d'un blanc-pur. Le bec et les pieds sont jaune-orangé.

Le héron blanc, que Buffon a figuré au n° 886 des enluminures, a été confondu avec quelques espèces

1 Pl. 62, fig. 3.

2 *Ardea ardesiaca*, Less., Ornith., p. 575. *A. capite, collo, corpore suprà et infrà, remigibusque rectricibus albis* (*mas. et femina, hyemis plumarum vestiti*); *capiteque, collo suprà, pectore, dorso antico rufis, plumis laxis, angustis, pendulis longissimis; cæterispartibus albis* (*mas et femina, veris pl. vestiti*).

3 *Ægyptian ibis*, Lath., esp. 10; *bubulcus*, Egypt., pl. 8, fig. 1 p. 391.

très voisines, distinguées dans ces derniers temps par M. Cuvier. Ainsi il nomme *héron de Lesueur* ou de *Timor* [1] une espèce à plumage blanc, à bec couleur de corne, ayant les tarses grêles et noirs, les fosses nasales très courtes. Il a été rapporté de Timor par Lesueur. Le *héron blanc-de-neige* [2] a le bec jaune, les tarses noirs et minces. On le trouve à Pondichéry. Enfin, le *héron lacté* [3], très voisin du héron de Lesueur, vit à Cayenne.

L'Afrique a des hérons remarquables. Le *goliath* [4], qui a 4 pieds 7 pouces de hauteur du sol au sommet de la tête. Ce grand héron a été observé dans l'Abissynie et dans la Gambie, aux environs de Galam. Son bec est légèrement redressé. La tête et le dessus du cou sont roux-marron. La gorge est blanche, et le devant du cou est noir. Son plumage est gris-cendré; mais les parties inférieures sont d'un riche brun-marron. Le demi-bec inférieur est jaune. Les tarses sont noirs.

Le *typhon* [5] vit sur les rives de la Gambie, non loin de Galam. Debout il n'a que 2 pieds 8 à 9 pouces de hauteur. Lorsque ce héron est adulte, il a les plumes de sa huppe occipitale et du jabot très longues, terminées en pointes subulées ou en fils. Ces plumes sont d'un cendré-foncé, marqué de gris-argentin sur

[1] *Ardea Timoriensis*, Cuv.

[2] *A. nivea*, Cuv.

[3] *A. lactea*, Cuv.

[4] *A. goliath*, Cretz. in Ruppell., Voy., pl. 26; Temm., pl. col. 474 (fém.).

[5] *Ardea typhon*, Temm., pl. 475.

la ligne moyenne. Le corps est en dessus cendré-ardoisé, passant au gris-clair en dessous. Une baguette blanche marque le centre des plumes de ces parties et des rémiges. Les pieds sont d'un brun-rougeâtre. Le bec est noir, sa base exceptée, qui est jaunâtre.

Le *héron à tête noire* [1] ressemble beaucoup au héron cendré. Comme lui il a le plumage cendré; mais sa tête n'est pas entièrement noire, et il n'a jamais la partie postérieure du cou de cette dernière couleur [2]. Ce héron a été observé aux environs d'Alph, au milieu des marais de l'Afrique centrale.

L'*asha* [3] est un oiseau assez rare du pays des Mahrattes, assez semblable au premier coup d'œil aux hérons gulaire et bleu dans son jeune âge. Son plumage est ardoisé en dessus, tirant au brunâtre sur le dos. Le menton, le gosier, une ligne longitudinale sur le cou, le dessous du corps, sont d'un blanc-neigeux. L'iris est jaune. Le bec est de couleur de corne. Les jambes sont verdâtres.

Le *torra* [4] ou *bughletar* des Indiens de Calcutta, suivant le major Franklin, est encore une de ces variétés du héron blanc, que rend remarquable l'absence complète d'appendices filiformes sur le dos.

1 *Ardea melanocephala*, Vig., Voy. de Denham, trad., t. III, p. 242; Bull., VIII, 250.

2 *Ardea cinerea; capite cristato, colli parte posteriori lateribusque, regione interhumerali, remigibus rectricibusque nigris; gulâ collique parte anteriore albis*.

3 *Ardea asha*, Sykes, Proceed., II, 157.

4 *A. torra*, Buch., Proc., I, 123; *A. egretta*, Lath.; *A. alba*, Linn.; Var.; *A. putea*, Buch.

Les SPATULES [1], dont Buffon n'a connu que deux espèces, ont été enrichies dans ces derniers temps de deux nouvelles assez nettement caractérisées. Dans l'enl. 405 est figurée la *spatule blanche*, et dans l'enl. 165 la *spatule rose* ou *aïaïa*. La première est d'Europe, la seconde de toute l'Amérique méridionale.

M. Cuvier a nommé *spatule du Cap* [2] une espèce que Buffon a confondue avec la spatule d'Europe. Elle s'en distingue en ce que son plumage est blanc-pur, sans aucune tache de roux; que les plumes occipitales sont effilées et décomposées; que le bec est strié en long de vert-jaunâtre; que les tarses sont rouges. Cet oiseau est assez commun au cap et au Sénégal.

La *spatule de Telfair* [3] habite l'île Maurice. Son plumage blanc est légèrement lavé de rose. Le tour du bec et la mandibule supérieure, de même que les pieds, sont rouges. La mandibule inférieure est jaune à sa base, puis noire. Sa longueur totale est de 25 pouces 6 lignes anglois.

Les CIGOGNES [4], ces grands échassiers que vénéroient les anciens, ont présenté aux voyageurs mo-

[1] *Platea*, Briss.; *platalea*, L.

[2] *Pl. nudifrons*, Cuv., Gal. de Paris; *Pl. chlororhynchus*, Drapiez, Dictionn. classiq. d'hist. natur.; Encycl., 72, fig. 2; Sonnerat, Voy., pl. 5

[3] *Platalea Telfairii*, Vig.; Proc., I, 41; *Pl. corpore unicolore albo, rosaceo leviter tincto; regione circa rostrum, mandibulâ superiori pedibusque rubris. Mandibulâ inferiori nigrescenti, basiflava.*

[4] *Ciconia*, Briss.; L.

dernes quelques espèces nouvelles. Buffon a figuré les *cigognes blanche* (enl. 866), *brune* (enl. 399), et *violette* (enl. 906).

L'*Abdimi*[1] que le voyageur Rappell a rencontré dans le Dongola et en Nubie, est une belle espèce à tête et cou marron-bronzé, avec le dos et les ailes bruns, à reflets luisants, pourprés; le dessous du corps est blanc-de-neige. Les tarses sont verts, mais rouges à l'articulation et aux rebords des doigts. Le bec est verdâtre, rouge à la pointe, et encadré de rouge-bleuâtre à la base.

La *maguari*[2], la *jabura* de Spix ou la *bagueri* de d'Azara, est répandue à la Guyane, au Brésil et au Paraguay. On dit que cet oiseau américain s'est parfois présenté en Europe, et qu'il a été vu en France. Cette cigogne, à plumage blanc, a les grandes pennes des ailes et de la queue vert-bronzé, les tarses rouges, le bec couleur de plomb, le tour des yeux et la gorge rouges.

Les ANASTOMES OU BEC-OUVERTS[3], dont on ne connoît que deux espèces, ont pour type l'oiseau figuré par Buffon, enl. 932, sous le nom de *bec-ouvert de Pondichéry*.

La seconde espèce est le *bec-ouvert à lames*[4], qui

[1] *Ciconia Abdimii*, Lichst., Cat., n° 785; Cretz., Voy. de Ruppell, pl. 8.

[2] *Ciconia americana*, Briss.; *ciconia maguaria*, Temm.; Vieill., Gal., pl. 254; *ciconia yabura*, Spix, pl. 89; *ardea maguari*, Gm.; Bull., XIX, 103.

[3] *Hians*, Lacép.; *anastomus*, Illig.; *ardea*, L.

[4] *Anastomus lamelligerus*, Temm., pl. 236; *hians capensis*, Less., Man., II, 252.

a été décrite pour la première fois par M. Temminck. Sa taille est celle d'une cigogne ; la face est nue ; son plumage est en entier d'un brun-métallisé, à reflets pourprés; mais les plumes ont une particularité fort remarquable, c'est d'être pour la plupart terminées par une palette oblongue, noire et très luisante, analogue à celle qui se dessine sur les plumes des *jaseurs* ; le bec est jaune et les pieds sont noirs; sa longueur totale est d'environ 3 pieds ; le bec a 7 pouces. Cet oiseau habite la Cafrerie, et aussi, dit-on, le Sénégal.

Les TANTALES [1] sont de vraies cigognes par leurs mœurs, se perchant sur les arbres; ils habitent les lieux inondés, où ils vivent de poissons et de reptiles. Buffon a décrit le *tantale aux festons roses*, figuré enl. 389, et le *curicaca* d'Amérique, représenté enl. 868. Les deux espèces suivantes sont nouvelles.

Le *jaunghill* [2] a le bec jaune, très long, légèrement recourbé à la pointe, marqué d'un sillon sur les côtés de la mandibule supérieure, sillon qui part des narines. Celles-ci sont nues, ovalaires, percées de part en part. Toute la tête est chauve, ainsi que le devant de la gorge, et la peau est colorée, en rougeâtre-orangé. Les deux branches de la mandibule inférieure sont remplies par le prolongement de la peau du gosier, dont le milieu correspond à une arête osseuse saillante. Les plumes du cou sont courtes, ser-

[1] *Tantalus*, L.

[2] *Tantalus leucocephalus*, Lath., Vieill., Gal., pl. 247; Forster, Zool. Ind., pl. 10; Encycl., pl. 66, fig. 1; Dumont, Dict. sc. nat., t. LII, p. 210.

rées; les ailes sont très épaisses, très larges, aussi longues que la queue. La première rémige est plus courte que la deuxième. Celle-ci, les troisième et quatrième sont les plus longues. Les pennes secondaires sont amples, arrondies, roides, très larges. Les couvertures alaires dorsales sont très amples; les moyennes couvertures des ailes sont très longues, s'étendent jusqu'à la queue, en composant des parures qui n'appartiennent qu'au plumage complet. La queue est courte, rectiligne, composée de pennes roides, arrondies, larges, que débordent les couvertures inférieures de la queue. Les tarses sont excessivement longs, et proportionnellement peu gros. Des aréoles hexagonales revêtent leur épiderme; des écailles recouvrent la surface supérieure de la dernière phalange. Les ongles sont petits, obtus, convexes, creusés, et usés à leur extrémité. La plante des pieds est granuleuse.

Le jaunghill a le cou, le thorax et les parties supérieures du corps blanc-satiné. Les grandes couvertures uropygiales sont blanches, fortement lavées de rose. Le dessous du corps, y compris les longues et soyeuses couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc-mat, que relève la large écharpe brun-noir qui ceint la poitrine circulairement, et dont chaque plume des côtés, alongée et noire, est terminée par un liseré blanc. Les ailes en dedans et en dehors, dans leur partie supérieure, sont d'un noir à reflets bronzés et métallisés; mais comme chaque plume est bordée de blanc, elles sont émaillées des deux couleurs citées. Partie moyenne de l'aile d'un blanc-pur. Grandes cou-

vertures alaires continuant les couvertures moyennes blanches, les plus inférieures de cette dernière couleur; mais les plus grandes et les plus superficielles à barbe lisse, d'un carmin très vif, frangées de blanc-pur à leur sommet. Les rémiges, dont la tige est aplatie, lustrée et d'une rare solidité, sont d'un noir-bleu, à reflets d'acier. Les rectrices sont en dessus de ce noir, à reflets verts-métallisés, et noires en dessous. Les tarses sont jaunâtres.

Cet oiseau habite la côte de Coromandel, l'île de Ceylan.

Le *tantale lacté* [1], qui habite l'île de Java, a été confondu avec le tantale ibis, dont il diffère, suivant M. Temminck, par les particularités suivantes. Le *tantale lacté* est un peu plus petit que son congénère. Il a le bec plus court et moins fort; les narines sont de forme ovoïde, tandis que ces orifices, dans le T. *ibis*, sont linéaires et plus cachés par la substance cornée. La nudité dans le premier embrasse toute la tête, les joues, l'occiput, et même une partie de la nuque. Dans le second, la nudité n'occupe qu'une partie du sommet de la tête et une partie de la région ophtalmique. Elle a aussi moins d'étendue sur le devant du cou que dans le tantale ibis. Le plumage de l'adulte est du blanc le plus parfait; et quoique le fond de la livrée du tantale du Sénégal se distingue aussi par une blancheur éclatante, cependant les plumes des ailes sont nuancées gracieusement de

[1] *Tantalus lacteus*, Temm., pl. 352.

pourpre, et toutes les couvertures supérieures sont zonées de pourpre éclatant. Les couvertures inférieures sont blanc-argentin et rouges. Les jeunes, dans les deux espèces, ont une livrée brun-terne; on ne les distingue que par la forme du bec.

Ainsi, le tantale lacté, blanc-pur sur la livrée, a les grandes pennes de la queue et des ailes noir-verdâtre-bronzé. Les pieds et les nudités sont rouges; le bec est jaune-orangé. Des marbrures noires sont éparses sur la peau nue de la tête. L'oiseau adulte a 3 pieds. Les jeunes sont d'un brun-clair-terne, et leurs pieds sont d'un gris-noirâtre. Ce tantale vit dans les marais et sur les bords des rivières à la manière des cigognes.

Les JABIRUS[1], dont Buffon n'a connu que le *touyouyou* d'Amérique, figuré enl. 817, se sont accrus de deux espèces nouvelles de l'ancien continent.

Le *jabiru du Sénégal*[2] a le corps blanc, les plumes scapulaires, le cou et les pieds noirs. Le bec est rouge vers sa pointe, blanchâtre dans le reste de son étendue, avec une bande noire vers le milieu, et une tache de chaque côté chez le jeune. La tête, le cou, les ailes et la queue sont d'un gris-brun, mélangé de blanc sur le dos et au bas du cou en devant. Les parties inférieures sont blanches. Cet oiseau habite toutes les régions de l'Afrique occidentale.

[1] *Mycteria*, L.; *ciconia*, Temm.

[2] *Mycteria senegalensis*, Lath.; Vieill., Gal., pl. 255; Shaw., Trans., V, pl. 3; *ciconia ephiphiorhyncha*, Ruppell, Atl., pl. 3.

Le *jabiru austral*[1] habite la Nouvelle-Hollande. Il a la tête et le cou vert-doré, le haut du ventre blanc, les ailes, le bas du dos et la queue d'un noir-intense. Le jeune âge a la tête et le cou brun-sale; le dessus du corps et le thorax brun, cerclé de blanc; le bas-ventre blanchâtre-sale.

Les MARABOUS[2], ou *cigognes à sacs*, ont longtemps été confondus de manière à ce que leur histoire soit fort embrouillée. Ce sont des oiseaux dont le bec est très volumineux, celluleux, subprismatique, ample, à base aussi large que la tete, conique, pointu, comprimé sur les côtés, à bords rentrés et coupants; la mandibule supérieure est en carène renversée, triangulaire, à arête dorsale arrondie, à côtés déprimés. La mandibule inférieure est lisse et droite sur ses bords, à branches séparées par une membrane tendue au delà de leur milieu. Les narines, sans sillons et sans membranes, sont percées de part en part en fente longitudinale. La tête, le cou, sont dénudés; quelques poils ou plumes décomposées, capillacées, recouvrent l'occiput ou le cou, dont la partie inférieure se dilate; le plus ordinairement une membrane sacciforme, ridée ou chevelue au sommet. Les ailes sont amples et larges; la queue est alongée, très large, rectiligne. Les jambes sont aux trois quarts nues; les tarses, très longs et très robustes, sont aréolés et scutellés sur les doigts; les 3

[1] *Mycteria australis*, Latham, Ind., pl. 138; *ciconia australis*, Temm

[2] *Leptoptilos*, Less., Ornith., p. 583; *ciconia*, Auct.

antérieurs sont soudés à leur base : un repli existe entre le médian et l'externe, qui est plus grand ; les ongles sont alongés, robustes ; le pouce est puissant, et appuie en entier sur le sol.

Si les marabous se distinguent des cigognes par la forme de leur bec, ils sont identiques par les mœurs et par les habitudes. On les élève en une sorte de domesticité dans l'Inde, pour en obtenir les plumes gracieuses, d'une grande délicatesse, connues en Europe sous le nom de *marabous*, et très recherchées pour la parure des femmes. Ces plumes sont implantées dans le croupion, et forment les couvertures inférieures de la queue. Elles varient en longueur et en beauté suivant les saisons.

On appelle *marabous*, en Afrique, la classe des prêtres, et les oiseaux qui portent ce nom, vénérés des Indous, sont encore sacrés aux yeux des Africains mahométans. Les marabous sont migrateurs, d'un grand appétit et très voraces, car ils recherchent avec avidité les immondices et les charognes. Leurs formes sont disgracieuses, et leur tête est d'un aspect hideux.

1° Le *marabou de Java* [1], ou le *bangu* des Javanois, a le corps noir en dessus, blanc en dessous, avec une collerette noire au bas du cou. Une touffe poilue et noire recouvre l'occiput. Le sac membraneux manque complétement, ce qui distingue suffisamment cette espèce des deux suivantes. Son bec est

[1] *Ciconia capillata*, Temm., pl. 312; *ardea dubia*, Gm.; *ciconia javanica*, Horsf., Cat., Trans.; Linn., t. XIII, p. 188.

couleur de corne, et les tarses sont noirs. Le nu des joues et du bas du cou est violâtre. Ce marabou a été observé très communément sur les plages vaseuses des îles de Java et de Sumatra.

2° Le *marabou du Sénégal* [1] paroît être répandu sur les bords de toutes les grandes rivières de l'Afrique, car on l'a rencontré en Egypte, au Sénégal et au cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau a 5 pieds de hauteur lorsqu'il tend son cou, qui est nu et terminé par un sac conique. Quelques poils forment une touffe sur l'occiput, et la peau dénudée du cou est rougeâtre. Le dessous du corps et un rebord sur les épaules sont blancs. Le dos et les ailes sont d'un brun-vert-glacé-luisant. Les couvertures alaires sont liserées de blanc-pur. Le bec est jaune et les tarses sont noirs.

3° Le *marabou indien* [2] a été observé au Bengale, aux environs de Calcutta et de Pondichéry, dans les îles de Java et de Sumatra. Les Malais le nomment *bangou-sula*, *burou-gaza* et *burou-kambing*. Son bec est jaunâtre, et ses tarses sont noirs. Le cou, dénudé et à peine garni de quelques poils, se termine par un sac alongé. Le rebord du manteau et les parties inférieures sont d'un gris-cendré, que relèvent parfois des flammèches blanches. Les grandes pennes

1 *Ciconia crumenifera*, Cuv., Gal. de Paris; *ciconia argala*, Lath., esp. 8; Temm., pl. col. 301; *ardea dubia*, Gm., Encycl., pl. 54, fig. 1; Bull., XV, 392.

2 *Ciconia marabou*, Temm., pl. 300; *ardea dubia*, Gm.; *ardea argala*, Lath., esp. 8.

sont brun-noir. Les Indous vénèrent ce marabou, et le protégent, par les services qu'il leur rend en enlevant tous les débris qui sans eux infecteraient les alentours de leurs demeures. On le voit se promener en troupes dans les rues de Calcutta, se jetant avec voracité sur toutes les immondices qu'il rencontre. Les marabous sont colère, et ne craignent pas de se défendre contre l'homme, qu'ils cherchent à frapper avec leur bec puissant. Pendant la chaleur du jour ils s'élèvent en tournoyant dans les airs, et ne descendent sur la terre que lorsqu'elle diminue d'intensité. Leur force est assez grande pour en imposer même aux vautours chaugouns qui, devant eux, n'osent pas s'approcher des charognes, et qui restent spectateurs de leurs festins.

Le marabou indien donne plus particulièrement les plumes dites marabous gris, tandis que les marabous blancs sont fournis par l'espèce d'Afrique.

Les GRUES[1] *ordinaire*[2], *à collier*, ou *antigone*[3] *blanche*[4] et *brune*[5], sont les quatre espèces de *vraies grues* que Buffon a décrites. Les naturalistes modernes en ont, dans ces derniers temps, distingué plusieurs espèces nouvelles remarquables.

1° La *grue caronculée*[6] se trouve dans le midi de

[1] *Grus*, Pallas; *ardea*, L.

[2] *Grus cinerea*, enl. 769.

[3] *Grus torquata*, enl. 865.

[4] *Grus americana*, enl. 889.

[5] *Grus canadensis*, Edw., pl. 133.

[6] *Grus caruncalata*, Temm.; *ardea caruncalata*, Lath., pl. 78; Vieill., Gal., pl. sans numéro; Encycl., pl. 53, fig. 3.

l'Afrique. Elle est caractérisée par deux pendeloques charnues, qui de la base du bec descendent sur les côtés du cou et sont à moitié recouvertes de plumes. Le sinciput de cette grue est brun-noir ; le cou est gris-clair; le dos gris-cendré, et le ventre noir. Les couvertures de la queue sont longues, noires et flottantes.

2° La *leucogérane*[1] est répandue dans le nord de l'Europe, de l'Asie, et se trouve communément au Japon et en Chine, de même que dans toute la Russie asiatique. Elle est très rusée, et établit des vedettes qui signalent les pas des hommes dans les joncs des bords des lacs et des fleuves. La femelle fait son nid avec un amas de joncs, et y pond deux œufs cendrés, tachetés de brun. Son plumage est généralement d'un brun-éblouissant, relevé par le noir des rémiges, le rouge-de-corail des tarses et du bec, dont la pointe est jaune.

3° La *grue moine*[2] nommée *kirodsar* par les Japonois, a été rapportée de Jezo et de Korea, au Japon, par MM. Siebold et Burger. Elle a le port et le facies de la grue d'Europe, mais sa taille est d'un tiers moindre, et son bec est proportionnellement plus court. Le sommet de la tête et le front sont bruns, mais la face, jusqu'au tiers inférieur du cou, sont d'un blanc-de-neige. Tout le reste du corps est d'un noir-brun, taché de fuligineux sur les longues

[1] *Grus leucogeranos*, Pallas ; Temm., pl. 467 ; *ardea gigantea*, Gm.; Encycl., pl. 48, fig. 4.

[2] *Grus monacha*, Temm., pl. 555.

couvertures de la queue. Les plumes tibiales sont cendrées, et les tarses sont verdâtres.

4° La *grue à nuque blanche* [1] est encore une acquisition faite par M. Siebold au Japon. Kempfer l'avoit toutefois mentionnée dans le livre qu'il a consacré à l'histoire de ce pays. Comme chez les précédentes, les couvertures de la queue sont longues et dépassent notablement la queue. Elles sont blondes, tandis que le corps de l'oiseau est cendré-clair sur les ailes, brun sur le ventre et au-devant du cou, dont la région dorsale est blanche, de même que la tête. Une peau rouge encadre les yeux. Le bec est jaune; les pieds sont carmin.

5° La *grue à collier noir* [2] provient de la Chine, et se trouve au Japon comme les précédentes. Le dessus de la tête est revêtu d'une peau rouge garnie de petites plumes noires, pileuses et clair-semées. Le dessous du cou est noir, et le dessus blanc. Les scapulaires et les couvertures des ailes et de la queue sont blanches, mais les rémiges sont brunes. Le bec et les pieds sont vert-obscur.

6° La *grue de la Cafrerie* [3] du sud de l'Afrique, ainsi que l'indique son nom, a la tête et le cou cendré-clair, le plumage gris-cendré, les rémiges et les rectrices noires, et les couvertures supérieures de la queue très longues et d'un noir-profond.

[1] *Grus leucauchen*, Temm., pl. 449.

[2] *Grus collaris*, Temm., texte des planches coloriées; *grus japonensis*, Brisson, Ornith., t. V, p. 381; Jonstan, Av., p. 116.

[3] *Grus paradisea*, Lichst., Cat.; Wag., esp. 8.

Les ANTHROPOÏDES [1] ont été séparées des grues avec quelque raison, car elles en diffèrent par plusieurs caractères. Leur bec est conique, un peu renflé, de la longueur au plus de la tête. Celle-ci, qui est huppée, et le cou, sont entièrement garnis de plumes; et cette dernière partie a des plumes étroites et subulées à sa partie inférieure comme certains hérons. Leur nom signifie qui *singe l'homme*. Elles sont toutes de l'ancien continent.

Le type de ce genre est la *demoiselle de Numidie*, de Buffon, figurée enl. 243.

On en distingue la *grue de Paradis* [2], belle et curieuse espèce des Indes orientales, dont le plumage est bleuâtre. Le vertex est blanchâtre. Une bandelette fauve se dessine derrière l'œil. Les épaules et le sommet des rémiges, ainsi que la queue, sont d'un fauve-noir. Le bec est d'un rouge-pâle. La tête a, sur les côtés, deux longues mèches pendantes et bleuâtres. Les plumes de la queue, des rémiges, des scapulaires et de la poitrine, sont terminées en pointe aiguë. L'iris est d'un brun-châtain. La longueur du corps est de 3 pieds, et celle de la queue de 9 pouces. Les tarses ont 8 pouces, et sont noirs.

Cet oiseau a beaucoup de rapport avec la demoiselle, dont il diffère par plusieurs dispositions dans les teintes et dans la forme des plumes.

[1] *Anthropoides*, Vieill.

[2] *Anthropoides stanleyanus*, Vig., Zool. journ., II, 234, pl. 8; *grus paradisæa*, Bechst.; Proc., V, 132.

La *grue pavonine* [1], figurée enl. 265, se trouve au nord et à l'ouest de toute l'Afrique, et paroît être remplacée au sud par l'*anthropoïde caffre* [2], qui a les joues nues, roses à la portion supérieure, et blanches à l'inférieure. Les plumes alongées et pendantes du cou semées de gouttelettes bleu-cendré [3].

Les DROMES, et surtout l'ardéole, qui a servi à l'établissement du genre, se trouvent décrites au t. VI, p. 484 de cet ouvrage.

Les LEPTORHYNQUES [3] ne sont connus que depuis l'année 1835, où l'histoire de la seule espèce du genre a été tracée avec détails par M. le chevalier B. Dubus. Nous copierons textuellement les renseignements fournis par cet auteur, Les leptorhynques, dont le nom est tiré du grec λεπτως, grêle, et ρυγχος, bec, à cause de l'extrême ténuité du bec de l'espèce connue relativement à sa taille, ont pour caractères zoologiques les suivants : le bec est très long, droit, grêle, comprimé à sa base, déprimé vers son extrémité, lisse et terminé en pointe obtuse. Les mandibules sont sillonnées latéralement jusqu'aux trois quarts de leur

1 *Anthropoides pavoninus*, Vieill., Proceed., III, 118 ; *ardea pavonina*, L.

2 *Ardea regulorum*, Lichst.; *anthropoides regulorum*, Gray, Proc., III, 118.

3 Les phrases attribuées à ces deux grues sont celles-ci :

*A. pavoninus*, Vieill., *genis nudis, supernè albis, infernè latè roseis ; paleari minimo ; gutturis plumis elongatis, nigrescentibus.*

*A. regulorum*, Gray, *genis nudis, albis supernè roseis ; paleari magno, gutturis plumis elongatis pendulis cœrulescenti-cinereis.*

4 *Leptorhynchus*, Dub., Mag. de zool., t. V, pl. 45 (1835); Mém. présenté à l'académie royale de Bruxelles, le 17 janvier 1835.

longueur. Les narines sont longitudinales, étroites, linéaires, percées à la base du sillon supérieur. Les jambes sont grêles et en partie nues. Les pieds ont des tarses très longs, très grêles et réticulés. Les trois doigts antérieurs sont réunis par une membrane natatoire échancrée dans le milieu. Le pouce manque complétement [1]. Les ailes ne dépassent pas la queue; elles sont pointues, et leur première rémige est la plus longue. La queue, courte et arrondie, est composée de douze rectrices. Les ongles, bien que courts, sont taillés en faux; et ceux des doigts du milieu sont subitement crochus à leur extrémité.

Le *leptorhynque à poitrine rousse* [2], type de ce nouveau genre, a les plus grands rapports avec les avocettes, dont il a la plupart des caractères. Comme elles il a le bec aminci, déprimé et lisse. Les tarses longs, les doigts palmés, les mêmes ailes, la même forme de queue, et probablement les mêmes habitudes; mais il en diffère essentiellement parce que son bec est droit et non terminé en pointe aiguë, et

[1] M. Dubus ajoute en note qu'en examinant bien attentivement la dépouille séchée de l'oiseau, il distingua à la partie postérieure du tarse, un peu au-dessous du podium, une très petite protubérance qui pourroit faire supposer l'existence de quelque rudiment de pouce sous-cutané. Il est probable que le leptorhynque vivant présente ce caractère d'une manière plus saillante, mais il n'en est pas moins tridactyle.

[2] *Leptorhynchus pectoralis*, Dubus, loc. cit. : *corpore albo pectore transverse rufo fasciato, fasciaque pectorali antrorsùm nigro marginata; abdomine nigro-fuliginoso; alis fusco nigricantibus; rostro nigro; pedibus luteis.*

parce qu'il est complétement privé de pouce, bien que ce doigt soit rudimentaire chez les avocettes.

Ce leptorhynque, qui vit sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, ou plutôt sur celle de la Nouvelle-Zélande, a la tête, le cou, la partie supérieure de la poitrine, le dos, les flancs et l'abdomen blancs. Une large bande transversale rousse, bordée antérieurement de noir, occupe le centre de la poitrine, et se termine en avant du pli de l'aile. Le milieu du ventre est marqué longitudinalement d'un noir-fuligineux qui descend jusqu'à la région anale. Les grands scapulaires, les couvertures des ailes et les rémiges sont d'un brun-noirâtre-foncé. Les dernières pennes primaires sont terminées de blanc, et les secondaires sont presque entièrement de cette couleur. La queue est blanche, à l'exception des 4 rectrices du milieu, qui sont simplement blanchâtres. Le bec est noir et les pieds sont livides. La longueur totale de cet oiseau est de 39 centim. Le jeune âge se distingue de l'adulte par le ventre, qui est tout blanc, et par la bande thoracique, qui est gris-ardoisé. Les ailes sont d'un brun plus pâle... Les plumes des scapulaires et des couvertures sont bordées de blanchâtre, et les rémiges sont terminées de cette même couleur. On ignore les mœurs de cette curieuse espèce d'échassier.

Les AVOCETTES [1] se ressemblent toutes par la plus grande analogie de formes et de couleurs. Buffon n'a

[1] *Avocetta*, Briss.; *recurvirostra*, L.

bien connu que l'avocette figurée enl. 353, et qui est répandue sur presque tous les rivages de l'Europe. Mais on en distingue aujourd'hui plusieurs espèces, qui sont : 1° L'*avocette blanche* [1] à ailes noires et à pieds rouges, qui vit sur les rivages de l'Inde. 2° L'*avocette à tête rousse* [2] a le sommet de la tête d'un beau roux, le haut du corps roussâtre-clair, le manteau noir. On la trouve dans le nord de l'Amérique, et principalement aux États-Unis. 3° L'*avocette à cou marron* [3] a la tête et le cou d'un roux-marron, le corps blanc-de-neige, les scapulaires noirs. Elle vit à la Nouvelle-Hollande. 4° L'*avocette de la Californie* [4] a été observée sur le rivage de l'Amérique occidentale du nord. Elle a le dos, le dessous du corps, le sommet des pennes secondaires des ailes d'un blanc-pur. La tête, le dessous du cou et la queue sont d'un gris-clair. Les rémiges sont noires. Sa longueur totale est de 18 pouces anglois. Cette espèce est très commune à San-Francisco.

Les FLAMMANTS [5]. Ces oiseaux, remarquables par le rouge plus ou moins vif qui nuance en teinte de feu le fond blanc de leur plumage, ont été l'objet d'un article qui résume les croyances des anciens sur l'es-

[1] *Recurvirostra alba*, Lath., 3; *R. orientalis*, Cuv.; *R. leucocephala*, Vieil., Gal., pl. 272.

[2] *R. americana*, Lath. 2; Wils., VII, pl. 63, fig. 2; Leach, Misc., pl. 101.

[3] *R. rubricollis*, Temm., Man., t. II, p. 592; *R. Novæ-Hollandiæ*, Vieill.

[4] *R. occidentalis*, Vig., Zool. journ.; Bull., XXI, 318.

[5] *Phœnicopterus*, L.

pèce d'Europe. Buffon, dans son Histoire du flammant ou phœnicoptère, n'a négligé aucuns détails historiques, et sa description ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Mais Buffon n'a admis qu'une espèce de flammant, en lui rapportant tous les détails fournis par tous les voyageurs, et en la regardant comme universellement répandue sur la terre. Les naturalistes ne peuvent se dispenser de reconnoître aujourd'hui plusieurs espèces de flammants évidemment distinctes, quoiqu'elles ne diffèrent les unes des autres que par des nuances fugitives pour des yeux étrangers aux comparaisons habituelles des méthodes d'histoire naturelle, mais espèces bien distinctes par la patrie, et les modifications fondamentales de certaines parties de leur organisme.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans un mémoire inséré au n° 13 du Bulletin des sciences, du mois de mars 1798, s'exprimoit ainsi : « Le phœnicoptère a été » long-temps au nombre de ces espèces isolées, regar- » dées par quelques naturalistes comme des produc- » tions négligées et bizarres, échappées presque in- » formes au crayon de la nature. Déjà des observa- » tions plus exactes ont établi que la plupart de ces » prétendues espèces isolées avoient de proches pa- » rents comme presque tous les autres animaux. »

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans ce mémoire, admet trois espèces, qui sont : le *phœnicoptère des anciens* [1], l'espèce décrite par Buffon, qui a les rémiges

[1] *Ph. ruber*, Geoff.; Bull., II, 98, enl. 63.

noires, et le bec en partie jaune. Le *petit phœnicoptère*[1], qui a les pennes des ailes et le bec noirs, et le *Ph. du Chili*[2], qui a ces mêmes pennes alaires blanches. Les flammants comprennent les espèces suivantes :

1° Le *flammant pygmée*[3] est répandu sur les lacs d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Ce pygmée a, à peu près, 3 pieds de longueur. Les principales différences qu'il présente d'avec l'espèce d'Europe ou même d'Amérique, se font remarquer dans le bec. La mandibule inférieure de celui-ci est très haute, fortement arquée, et reçoit, dans l'espace qui sépare ses parois, toute la mandibule supérieure qu'elle cache totalement, de manière que les bords supérieurs de l'inférieure s'élèvent à la hauteur de la surface plane de la supérieure.

Le plumage de l'adulte est d'un rose-pur, sans aucune tache ni raie : la tête, le cou, le dos, et toutes les parties inférieures, sont de cette belle teinte rose : les grandes couvertures des ailes et de la queue ont des teintes beaucoup plus vives ; l'aile est d'un pourpre brillant, encadré par un rebord d'un rose-vif ; le milieu de la mandibule inférieure est rouge-orange ; la pointe est noire ; les doigts, les tarses et la membrane interdigitale sont d'un beau rouge.

[1] *Ph. minor*, ib. Temm., pl. 419 ; Vieill., Gal., pl. 273.

[2] *Ph. chilensis*, Molina, Chili, p. 222.

[3] *Ph. minor*, Geoff. St.-Hil., *loc. cit.;* Temm., 419 ; Vieill., 273. *Ph. parvus*, Vieill., An. d'ornith., lettre Q.

Les jeunes de l'année sont blanchâtres, marqués de petites mèches brunes répandues sur la tête, le cou, la poitrine et les couvertures des ailes. Le bec est noir.

2° Le *flammant à manteau de feu* [1] a été observé dans les provinces de Buénos-Ayres et de Corientes, au Paraguay, dans la Patagonie, à Cuba et au Chili. Il est commun dans tous les terrains saumâtres, des bords du Rio-Negro en Patagonie, et dans les salines, où il se réunit par troupes de nombreux individus à l'époque de la ponte. Il porte divers noms, suivant les localités : c'est ainsi que les Espagnols le nomment *flamingo*, de même que la spatule aïaïa, tandis que les Guaranis de Corientes l'appellent *nahana*, les Botucudos du Brésil *ponchen*, les Araucanos du Sud et des Pampas, *colesom*, et les Patagons, *pana*.

M. d'Orbigny a rapporté de curieuses observations sur les habitudes de cette espèce de flammant.

« Au milieu de la *Salina de Andres Paz*, j'aperçus, le 20 mars 1819, une éminence qui semblait une petite île de vase, et qui paroissoit élevée d'un pied au-dessus du niveau du bassin de la saline. Je demandai ce que c'étoit au *Péon* qui m'accompagnoit; il me dit que c'étoit une réunion de nids de flammants. Je voulus voir ces nids, et je m'acheminai vers eux en marchant sur le sel. Plus j'avançois, plus j'admirois cette quantité immense de sel, qui couvroit plus de

[1] *Ph. ignipalliatus*, Isid. Geoff. et d'Orb., Ann. sc. nat. t. XVII Mag. de zool., II, 1822; Bull., XIX, 111; Etudes, premier fascicule, pl. 2.

deux lieues carrées, cristallisée en croûte épaisse de 6 pouces sur toute la superficie de ce lac salé. Enfin j'arrivai au but de ma course : plus de trois mille nids étoient réunis de manière à former une petite île au milieu du sel. Chaque nid est un cône élevé d'un pied et demi, et dont la partie supérieure est tronquée et concave comme le fond d'un nid ordinaire, mais sans être tapissé de plantes. Chaque nid est distant d'un pied de ceux qui l'entourent. Rien de plus étonnant que cette réunion de cônes, tous absolument semblables et d'égale hauteur. Plusieurs œufs restoient encore dans les nids. Le *Péon* qui me guidoit me dit que les flammants viennent tous les ans par grandes troupes nicher dans ces lieux; que la femelle se met à cheval sur son nid pour couver, et que tous les ans les personnes qui travaillent à tirer le sel recueillent un grand nombre d'œufs pour les manger, et prennent aussi de jeunes individus. La chair de ces derniers a, dit-on, un goût exquis. Je restai long-temps à observer ces nids et à recueillir des œufs qui pourroient encore servir à l'ornement d'une collection. Ces œufs sont verdâtres, tachetés de brun; leurs diamètres sont de 11 et 6 centimètres. »

Ce flammant, long de 4 pieds 1 pouce, a son plumage généralement d'un rose-pâle; mais les ailes sont d'un rouge-vermillon, et leurs rémiges sont noires; les tarses, d'un rouge-brun, sont d'un rouge-vif aux articulations seulement. Le bec est coloré de noir et de rouge; mais le noir occupe plus de la moitié du bec, tandis que ce noir n'occupe que la pointe du

flammant que l'on rencontre en Europe. Les jeunes ont le plumage gris-blanchâtre, parsemé de mèches brunes, avec quelques plumes roses aux couvertures des ailes. Le bec, de nuance bleuâtre, est terminé de noir. Les pieds sont également brunâtres.

3° Le *flammant rouge*[1], répandu dans le nord de l'Amérique, et décrit comme espèce par Catesby, a été confondu par Buffon avec le *flammant* de l'ancien continent. Il en diffère par son plumage uniformément rouge, et par ses pennes alaires noires. Il se trouve dans toute l'Amérique intertropicale, émigrant dans le sud, mais rare dans les états du centre de l'Union.

4° Le *flammant chilien*[2] a été observé dans ces derniers temps par M. Poeping. Il a le corps rose, les tectrices des ailes écarlates, les rémiges noires et non blanches, comme le disoit Molina. Son bec est noir de la pointe aux narines, et des narines au front il est jaune. L'œil est d'un jaune-pâle. Les pieds sont violâtres et gris-pourpré, avec des anneaux rouges. Les doigts et la membrane qui les unit sont de couleur-de-sang. La femelle, un peu plus grande que le mâle, a le corps d'un blanchâtre-sale, et les tectrices alaires d'un brun-gris, légèrement bordées de rose. Ses pieds sont cendrés, mais annelés de noir. Le jeune mâle est tout gris, avec des taches roses sur les ailes. Cet oiseau timide vit par grandes troupes, qui émigrent suivant les saisons. Comme les précédents, les Chi-

1 *Ph. ruber*, Wilson, Am., Orn., t. VIII, p. 45, pl. 66; *Ph. bahamensis*, Cat., t. I, p. 73; Ch. Bonap., t. III; et Syn., p. 348.

2 *Ph. chilensis*. Molina, Chili, p. 222; Poeping; Bull., XIX, 100.

liens le nomment *flammenco*, et se servent de ses plumes pour confectionner des fleurs artificielles.

Les GRÈBES [1], que Buffon a décrits pour la plupart, se sont enrichis de plusieurs espèces bien distinctes dans ces dernières années. Ce sont :

1° Le *G. aux belles joues* [2] a été découvert par nous dans la vaste baie de la Soledad, aux îles Malouines. Il est remarquable par les teintes douces de son plumage, qui est gris-ardoisé supérieurement et d'un blanc-satiné en dessous. Les joues et le front sont d'un gris-léger. Un faisceau de plumes effilées naît derrière chaque œil, et se prolonge en arrière et sur les côtés du cou. Une calotte d'un noir-vif part de l'occiput, et se prolonge sur la partie postérieure du cou et jusqu'à moitié. La gorge est d'un gris-perlé agréable, qui s'affoiblit, de sorte que le devant du cou et les côtés sont d'un blanc-pur, ainsi que le reste du dessous du corps. Le manteau et les ailes sont d'un gris-ardoisé plus foncé. Cette teinte règne aussi, mais mélangée au blanc, sur les plumes du croupion. Les tarses, les doigts et les membranes assez larges qui les festonnent sont verdâtres. Le bec est court et noir. L'iris est d'un rouge extraordinairement vif, qui a fait dire au père Dom Pernetty : « Les diamants et les rubis n'ont rien qui égale le feu des yeux d'une espèce de plongeon qui se trouve assez fréquemment sur le bord de la mer. »

[1] *Colymbus*, Briss.; *podiceps*, L.

[2] *P. calipareus*, Less., Zool. de la Coq., pl. 45; *P. rostro nigro, pedibus subviridibus, fronte, collo, dorso uropigioque griseo cineraceis, occipite atro; malis aureis duabus cristis, corpore antè niveo et sericeo.*

Le grèbe a de longueur totale onze pouces et deux ou trois lignes. Du front à la pointe du bec il y a huit lignes, du coude de l'aile à son sommet, quatre pouces neuf lignes ; les tarses ont dix-sept lignes, et le doigt externe deux pouces.

2° Le *G. de la Conception* [1] est de la taille du castagneux; tête, col à la partie postérieure; dos, ailes et croupion roux-noir-foncé-mélangé; gorge, dessous des ailes, les pennes de l'aile qui suivent la sixième ou la septième blanc-mat ; poitrine blanc-soyeux ; partie antérieure du col roux ; cette dernière couleur s'affoiblit sur le devant de la poitrine. Deux pinceaux effilés de plumes blanches et brunes aux oreilles; bec et pieds brun-verdâtre. Ce grèbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par la couleur rousse de la poitrine et du ventre.

Cet oiseau vit sur les eaux de la baie de la Conception. M. Saint-Hilaire en a rapporté des individus du Brésil (*Rio-Grande*); les tarses et les bords des palmures sont denticulés.

3° Le *G. d'Amérique* [2], aussi de la grosseur du castagneux, court et ramassé comme lui, a la tête, le derrière et le dos, les ailes et le croupion, d'un roux-noir-foncé-mélangé, couleur qui contraste avec le blanc-mat que présentent la gorge, le dessous des ailes et la bande transversale que forment les pennes secondaires. La poitrine est d'un blanc-satiné, légè-

[1] *Podiceps chilensis*, Garnot.

[2] *Podiceps americana*, Garnot.

rement teinté de fauve, tandis que les flancs et le ventre sont d'un gris-cendré-soyeux. Des deux côtés de la tête part un faisceau de plumes blanches et brunes ; le bec et les pieds sont d'un brun-verdâtre ; ces derniers se font remarquer par les fines dentelures de leurs tarses et de leurs palmures ; ce grèbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par sa couleur rousse à la poitrine et du ventre.

Ce grèbe est commun dans la baie de la Conception et dans les eaux du *Rio-Grande*, au Brésil.

4° Le *G. Rolland*[1] se trouve aux îles Malouines, et a été mentionné dans la relation du voyage de Bougainville, sous le nom de *plongeon à lunettes*. Il a le cou, le haut de la poitrine et le manteau d'un brun-noir. Les plumes du sommet de la tête longues, noires et disposées en huppe lâche recouvrant l'occiput. Sur les côtés de la tête existent deux petits pinceaux de plumes blanches, un peu écartés, et qui tranchent sur le noir de la huppe et du cou. Le bas de la poitrine et le ventre sont d'un roux teinté de brun. Les ailes sont brunes en dessus et blanches en dessous, avec un trait blanc en travers sur le brun. Le bec et les ongles sont noirâtres.

5° Le *G. gulaire*[2] habite la Nouvelle-Galles du sud. Il a le sommet de la tête et la nuque d'un brun-noir-intense, teinté d'olivâtre. La gorge et les joues

[1] *Podiceps Rolland*, Quoy et Gaimard, Uranie, planche 36, et texte p. 133.

[2] *Podiceps gularis*, Gould, Proc., VI, 145, 1836.

sont noires. Une ligne marron part des yeux et descend sur les côtés du cou. Le dessus du corps est brun-noir. Les tectrices secondaires sont bordées de blanc. Les parties inférieures sont gris-argentin. Le bec et les pieds sont noirs.

6° Le *G. nestor* [1] provient de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Galles du sud.

Les plumes de la tête sont longues, soyeuses, et nuancées de blanc. La gorge et l'occiput sont noirs. Le corps en dessus d'un brun-intense, et en dessous d'un gris-d'argent, nuancé de brun sur les flancs. Les tarses sont brun-olivâtre et le bec est brun, mais plus clair à la pointe.

Les HÉLIORNES [2] n'ont eu long-temps qu'une seule espèce figurée pl. 893 des enluminures, sous le nom de *grèbe foulque de Surinam*. Un autre oiseau de ce genre a été récemment découvert au Sénégal, c'est l'*héliorne d'Afrique* [3], dont la tête et les parties supérieures du corps sont brunes, tirant au noir sur la tête et dessus le cou. Les côtés de cette dernière partie ont, ainsi que le dos et les flancs, des mouchetures noires. Une raie blanche part du bec, passe du dessus des yeux, et descend sur les côtés du cou et de la gorge. Les pennes de la queue sont étagées et roides, et leur rachis est orangé. Le bec et les pieds sont rouges.

[1] *P. nestor*, ibid.

[2] *Heliornis*, Bonnat.; Vieill.; *plotus*, L.; *podoa*, Illig.

[3] *Heliornis senegalensis*, Vieill., Gal., pl. 280 et p. 200.

# LIVRE SEIZIÈME ET DERNIER.

## LES OISEAUX NAGEURS OU PALMIPÈDES.

Les palmipèdes sont reconnoissables à leurs tarses courts, robustes, et aux membranes qui unissent entièrement leurs doigts. Toutefois, les hémipalmes, qui ont tous les caractères des échâssiers, tiennent des palmipèdes par la membrane natatoire, tandis que les *dactylobes* ont leurs doigts festonnés comme ceux des foulques, et ont tous les caractères généraux des palmipèdes. Il en résulte donc pour nos méthodes des sortes de *hiatus* qui ne permettent point de tenter un arrangement absolu, et qui gênent singulièrement les divisions méthodiques d'une échelle rationnelle des êtres.

Organisés pour vivre sur la surface des mers ou des fleuves, les palmipèdes ont des plumes vernissées ou enduites d'une huile qui est sécrétée par des glandes folliculaires de la peau, et qui forme une atmosphère imperméable au corps pendant un séjour plus ou moins long au sein de l'eau.

Les palmipèdes peuvent être divisés en quatre groupes caractéristiques adoptés par presque tous les auteurs, tant ils sont naturels. 1° Les *totipalmes*, ou ceux qui ont un pouce alongé, mais engagé par un

large repli membraneux avec la membrane natatoire qui soude les doigts antérieurs. Le bec des oiseaux de cette section est généralement conique, voûté, et à arête dorsale plus ou moins convexe et dilatée. 2° Les *longipennes*, ou les palmipèdes à bec comprimé latéralement, à pouce petit et libre, dont les ailes très longues et très pointues sont organisées pour un vol puissant. 3° Les *lamellirostres*, dont le bec est aplati dans le sens transversal, et garni de lamelles régulières sur les bords. Enfin, 4° les *brachyptères* ou *plongeurs*, qui peuvent se sous-diviser en deux tribus : les *plongeurs* à bec conique, et les *brachyptères* à bec comprimé sur les côtés.

Ces quatre grandes sections sont très naturelles, et forment des tribus circonscrites et séparées par l'ensemble de leurs caractères, bien que l'on puisse passer parfois de l'une à l'autre par des transitions insensibles.

Les ANHINGAS [1] ont les plus grands rapports avec les *héliornes*, et lient les palmipèdes aux échassiers par les *dactylobes*. Ce sont des oiseaux des contrées les plus chaudes de l'Afrique et de l'Amérique, qui fréquentent les eaux douces, où ils pêchent avec dextérité les poissons qui servent à leur nourriture. Ils demeurent perchés sur les arbres lorsqu'ils ne nagent point. *Anhinga* est un nom brésilien emprunté à Marcgrave, et celui de *plotus* ou *plantus* signifie pied plat, et avoit été primitivement appliqué par

[1] *Plotus*, Klein ; *anhinga*, Briss.

Klein à une famille de palmipèdes. Buffon a décrit assez mal et figuré l'*anhinga à ventre noir*[1], enl. 959 et 960, qui se trouve dans une grande partie de l'Amérique méridionale, depuis le Brésil et la Guyane jusqu'à la Caroline du sud; et l'*anhinga de Levaillant*[2], qui est répandu en Asie et en Afrique, dans les îles de Java et de Sumatra.

Les PÉLICANS[3], ces grands oiseaux, qui portent sous leur bec un sac de peau éminemment dilatable, ont été assez mal distingués entre eux. Buffon cependant a donné l'histoire du *pélican ordinaire*, figuré enl. 87, et celle du *pélican brun*, dont le mâle est représenté enl. 276.

On ne peut se refuser à distinguer des précédentes les trois espèces qui suivent. Le *pélican huppé*[4] habite la Sénégambie. L'occiput est recouvert de plumes étroites, longues et lancéolées. Son plumage est blanc-pur, relevé par le noir des rémiges. Les plumes du cou et du dos sont minces, effilées, nuancées d'une teinte soufre légère; les dernières ont leurs baguettes noires. Les tarses sont orangés. Cette espèce se distingue du pélican ordinaire par le front, dont les plumes sont arrêtées carrément, et par l'arête de la mandibule supérieure, qui est étroite à la pointe et large

1 *Plotus melanogaster*, Lath.; Wils., pl 74, fig. 1 et 2; Vieill., Gal., pl. 278.

2 *Anhinga Levaillantii*, Temm., pl. 380.

3 *Pelecanus*, L.

4 *P. cristatus*, Less., Ornith., p. 602.

à la base. Le *pélican à lunettes* [1] provient des parages de la Nouvelle-Hollande. Il a le tour de l'œil nu, une bordure étroite, emplumée à la base du bec en dessus, le plumage blanc ; mais les plumes qui revêtent le jabot sont étroites et jaunâtres. Les moyennes couvertures et la moitié postérieure de la queue sont noires. Les tarses sont orangés, mais la membrane interdigitale est noire.

Le *pélican roussâtre* [2] a été tué sur les bords du Nil et dans le Massouah par le voyageur Ruppell. Son plumage est blanc, mais une teinte cannelle est répandue sur le dos. Toutes les plumes sont étroites et lancéolées. Sa poche membraneuse est sillonnée de stries verruqueuses, jaunes, et est de couleur violette à son fond. Ses tarses sont orangés.

Les FOUS [3], que les Anglois appellent *boobies* ou oiseaux stupides, sont en effet célèbres par la confiance qu'ils témoignent envers l'homme, et qui leur est fatale. On les trouve répandus sur toutes les mers sans distinction, et chaque soir ils regagnent les rochers des côtes où ils nichent. Leur vol est horizontal, rapide ; et lorsqu'ils aperçoivent leur proie ils se précipitent sur elle, la tête droite et les ailes à demi pliées, en fer de flèche. Les jeunes sont abondamment recouverts d'un épais duvet blanc, et la livrée des adultes varie suivant les sexes et les saisons.

1 *Pelecanus conspicillatus*, Muséum de Paris ; Temm., planches coloriées 276.

2 *Pelecanus rufescens*, Lath., II, 584 ; Ruppell., Afrique, pl. 21.

3 *Sulla*, Briss. ; *dysporus*, Illig. ; *morus*, Vieill. ; *pelecanus*, L.

Nous avons distingué du *fou de Bassan* celui que les navigateurs appellent *manche de velours* [1], le *manga do velado* des Portugois. Son plumage est d'un blanc-de-neige, mais les ailes et la queue sont noires. Le bec est corné, les tarses sont jaunes. Sa taille est moindre que celle du fou de Bassan, qui a un trait dénudé et longitudinal sous la gorge, tandis que l'espèce qui nous occupe a un demi-cercle de peau nue sur le gosier. La femelle est grise. Cette espèce, très commune entre les tropiques, est surtout abondante sur l'île de l'Ascension.

Le *fou brun* [2], de l'enluminure 973, est le *cordonnier* de la plupart des relations des navigateurs, et de Commerson entre autres.

Le *gannet* des Anglois est le fou de Bassan, sur l'anatomie duquel M. Owen a donné de bons détails [3]. M. Ferrary [4] a fourni aussi des observations sur les mœurs de cet oiseau, que M. de Blainville [5] avait étudié dans son organisation.

Les CORMORANS [6] sont peut-être de tous les oiseaux ceux dont les distinctions d'espèces sont les plus embrouillées et les plus difficiles à reconnoître. En effet, tous se ressemblent par une grande analogie de formes et même de coloration. L'espèce d'Europe pa-

1 *Sula dactylatra*, Less., Zool. de la Coq., texte, III, 494.

2 *Sula fusca*, Vieill., Gal., 277.

3 Proceed., I, 90.

4 Bull., Soc. phil., janvier 1826; Bull., X, 154.

5 Bull., Soc. phil., janvier 1826.

6 *Carbo*, Lacép.; Meyer; *phalacrocorax*, Briss.; *halieus*, Illiger; *hydrocorax*, Vieill.; *pelecanus*, L.; *halieus*, de αλιευς, pêcheur.

roît être le *phalacrocorax* d'Aristote, que les Celtes ont traduit par *cormoran* ou corbeau de mer.

Les cormorans sont les plus grands destructeurs de poissons. Ils vivent en troupes sur les rivages, perchés sur les rochers, ou même sur les arbres, où ils digèrent leur proie sans craindre l'approche de l'homme. Les Chinois les ont dressés à la pêche, et leur font dégorger le poisson qu'ils ont saisi. La familiarité de ces oiseaux leur a valu le nom de *nigauds*, qu'ils portent dans tous les récits de voyages. L'anatomie du cormoran ordinaire a été l'objet de quelques articles récents [1].

Les espèces les mieux caractérisées de ce genre et les plus remarquables sont :

1° Le *cormoran de Desmarest* [2], qui habite les rivages de la Corse, est en entier d'un vert-noirâtre. La tête est sans huppe. La membrane sous-rostrale est large. Les pieds sont jaunes. Le bec grêle, fauve, long de deux pouces. La queue a quatorze rectrices (mâle). Sa longueur totale est de 2 pieds 6 lignes

La femelle est, en dessus, d'un fauve-verdâtre varié de blanchâtre. Le corps est blanc en dessous.

2° Le *cormoran de Gaimard* [3] est décrit par M. Garnot en ces termes : « Il est un peu plus gros

[1] Bull., I, 279 ; Proceed., IV, 129.

[2] *Carbo Desmarestii*, Payreaud., Corse, Ann. sc. nat., août 1826, p. 560 ; Bull., XI, 302.

[3] *Pelecanus Gaimardi*, Garnot, Zool. de la Coq, pl. 48 ; *corpore cinereo, lateribus colli utrinquè albâ, facie nuda, carunculata ; pedibus rubris ; alis posteriore caudâque brunneis ; dorso, alis anteriore albis maculis ; rostro luteo* (Garnot).

que le cormoran brun ; il se fait remarquer par la belle couleur grise-cendrée de son corps. Sur les parties latérales du cou, de l'un et de l'autre côté, s'aperçoit une bande blanche, longue de trois pouces, sur cinq à six lignes de large ; c'est à cause de cette disposition que cet oiseau pourrait recevoir le nom de jugulaire. Le croupion, l'extrémité des ailes et la queue sont bruns. Le manteau, la couverture des ailes sont d'un marbré brillant de noir, de brun et de blanc-gris-satiné. La peau nue des pouces et les pieds sont rouges; sur ces derniers ressortent des ongles noirs. Le bec est jaune ; vers son extrémité crochue, la mandibule supérieure est d'un brun-clair; l'œil vert-aigue-marine, qu'entoure un cercle noir, contraste admirablement avec les parties voisines. Longueur de l'oiseau, 24 pouces ; du bec, 3 pouces; de l'aile, 9 pouces 6 lignes ; de la queue, 5 pouces ; du tarse, 2 pouces ; du doigt extérieur, 3 pouces 6 lignes.

» Ce beau cormoran habite les rivages de la rade de Callao, et se tient de préférence sur les rochers qui entourent l'île Saint-Laurent. »

3° Le *petit cormoran* [1], du pasteur Brehm, séparé de l'espèce ordinaire par cet ornithologiste, n'est pas très authentique. Il en a les mœurs, le plumage et les formes. Sa queue, formée de 14 pennes, a 8 pouces. On le trouve sur les côtes de la Hollande.
4° Le *largup* [2], que les Groënlandois nomment *ting*-

[1] *Carbo subcormoranus*, Brehm., 1824 ; Bull., V, 15.

[2] *Carbo cristatus*, Temm., pl. 322 : *pelecanus cristatus*, Miller, 150 ; Fab., 90, n° 58; Olafsen, Voy. en Islande, t. II, pl. 44; Zool. arctiq., 583; Fab., Prod., 53.

*mik* ou *tingmirksoak*, suivant Fabricius, est une gracieuse espèce des contrées les plus septentrionales. Brun-noir glacée de vert, sa tête porte une huppe frontale redressée. Le bec est jaunâtre, et les pieds sont noirs. 5° Le *cormoran à oreilles* [1] de la Nouvelle-Zélande, appelé *pa-degga-degga*, a la plus grande analogie de formes et de coloration avec l'espèce précédente. Il est noir, à reflets verts, avec les orbites nus jaune-rougeâtre. Une huppe redressée sur le front et étendue sur l'occiput. Une ligne blanche va des yeux jusqu'aux ailes. Les plumes du dos sont terminées à leur pointe par une gouttelette noire, tandis qu'elles sont colorées en cendré-brunâtre dans le reste de leur étendue. 6° L'*impérial* [2] a été découvert dans les criques du bord occidental du détroit de Magellan, par le capitaine Parker King. Sa tête est huppée. Toutes les parties supérieures sont pourprées. Les ailes et les scapulaires sont d'un vert-noir. La queue a douze rectrices comme les rémiges. Le dessous du corps, une bande sur l'aile et une tache au milieu du dos, sont d'un blanc-soyeux. Le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres. 7° Le *sarmiento* [3], du détroit de Magellan comme le précédent, est noir-pourpré sur le corps, blanc en dessous, avec le haut du dos et les ailes vert-noir. La gorge, les joues, les tectrices des jambes sont ponctuées de blanc. 8° La

[1] *Carbo auritus : hydrocorax dilophus*, Vieill., Gal., pl. 275.

[2] *Carbo imperialis*, King ; Proceed., I, 30.

[3] *C. sarmientonus*, ibid.

*tête rouge*[1] a le dessous du corps, la tête et le cou pourpre-noir ; le thorax et le ventre blancs ; les joues tachetées de blanc. La face est nue et rouge. Le bec est très court et noir. Il est plus petit que les deux précédents.

Les FRÉGATES[2] ont été ainsi nommées à cause de leurs formes élancées et de la rapidité de leur vol, par analogie avec les vaisseaux militaires, les plus fins voiliers.

Ce sont des palmipèdes qui joignent au bec des cormorans le vol élevé et les habitudes des oiseaux de proie, les ailes et la queue des milans qu'ils remplacent sur la mer. Leurs ongles sont crochus, robustes ; leur vue est étendue, leur vol d'une rare puissance. Planant sans cesse sur les grandes baies des régions intertropicales, ils se précipitent avec une énergie peu commune sur les poissons qu'ils aperçoivent, ou chassent les fous et les mouettes pour leur faire lâcher la proie dont ces oiseaux viennent de s'emparer.

Les frégates ne quittent jamais les côtes à plus de vingt lieues, malgré tout ce qu'on en a dit. Elles ne pêchent que sur les rades, sur les hauts fonds ou au milieu des archipels, là où la mer n'est point assez profonde pour que les vagues cachent à de grandes profondeurs les poissons. Par ce genre de vie, elles sont en opposition d'habitude avec les pétrels, qui ne

1 *C. erythrops*, ibid.

2 *Tachypetes*, Vieill.; *fregata*, Brisson ; Lacép ; ***halicus***, Illig. *Pelecanus*, L.; sur la frégate, Vigors, Proceed., I, 62.

sont jamais plus actifs dans la recherche de leur pâture que dans les gros temps, et lorsque les vagues déchaînées apportent à leur surface les poulpes et les mollusques, dont ils font principalement leur proie. Les frégates, comme les cormorans et les pélicans, vivent presque exclusivement de poissons, et se perchent sur les arbres des côtes pour digérer leurs aliments.

Buffon (enl. 961) donne sur la frégate tous les détails publiés de son temps. On sait qu'elle a le plumage noir, et le devant de la gorge nu et d'un rouge-fulgide. On regarde comme étant la femelle [1] l'oiseau qui a la tête, le cou et le ventre blancs; et comme des jeunes mâles [2] les individus qui ont la tête et le cou noirs, et le ventre blanc. Enfin comme de jeunes femelles [3], ceux qui ont la tête et le cou roux-vif, le corps noir. Enfin, dans l'archipel des Carolines, nous avons trouvé une petite frégate toute noire, et de moitié moins grande que celle des côtes du Brésil.

Les ALBATROS [4], nommés *moutons du Cap* ou *vaisseaux de guerre* par les navigateurs, à cause de leur taille, sont les plus puissants des palmipèdes, et même des oiseaux terrestres, le condor excepté. Leur vol est prodigieusement étendu, aussi peuvent-ils s'éloigner à de grandes distances de toute terre. Ils n'habitent que les vastes mers du pôle austral, en de-

1 *P. leucocephalos*, L.

2 *P. Palmerstonii*, Lath.

3 *P. minor*, Lath.

4 *Diomædea*, L. Mœurs des albatros, par Delano, Bull., XI, page 296

hors des tropiques, et l'océan Pacifique septentrional. Toujours volant dans des parages tempêtueux, leur allure annonce une vigueur peu commune ; et c'est au sein des tourmentes qu'ils paroissent se complaire. Dans aucun autre temps les marins ne les rencontrent ni plus nombreux ni plus occupés à raser les vagues et à saisir les animaux qu'elles soulèvent. A l'époque des amours ils se rendent nicher sur les côtes les plus isolées et les plus abruptes du cap de Bonne-Espérance et des îles antarctiques.

L'*albatros* [1], représenté enl. 237, est le type de ce genre ; mais on en distingue aujourd'hui quatre autres espèces. Le *chatain* [2] n'est, suivant M. Temminck, que l'albatros dans une de ses livrées variables, comme il en affecte tant ; et, suivant cet auteur, on doit le réunir au mouton du Cap. Ce spadicé semble cependant ne pas quitter la mer des Indes, et il a la tête, le cou et tout le corps d'un brun-chocolat ; les joues, la gorge et le pourtour du bec blanc-pur. Ses ailes sont noires avec les épaules blanches ; le dos, le croupion et la queue sont d'un brun plus ou moins foncé.

M. Temminck a donné de bonnes figures de quatre espèces d'albatros évidemment distinctes, et qui sont : 1° L'*albatros trapu* ou *à courte queue* [3], figuré enl. 963, mais non décrit par Buffon. Cet oiseau a le plumage blanc-jaunâtre, tandis que plus

[1] *Diomædea exulans*, L.

[2] *D. spadicea*, Lath.

[3] *D. brachyura*, Temm., pl. 554.

jeune il est brun-cendré. Son bec est couleur de chair, et ses pieds sont bleuâtres. Au Japon, cette espèce est nommée *ga-ran-tsjoo* ; elle se tient dans le nord de l'océan Pacifique, aux attérages du Japon et des îles Liou-Kiou. 2° L'*albatros à sourcils noirs* [1] se trouve principalement dans les mers qui baignent les trois grands promontoires, mais plus particulièrement aux environs du Cap. Confondu avec le *mouton* ou l'*exulant*, il s'en distingue par son bec bleuâtre, parfois jaunâtre ; la blancheur de la tête, du cou et des parties inférieures. Le dos, le manteau et les ailes sont noirs. Un sourcil de cette dernière couleur traverse l'œil. 3° L'*albatros chlororhynque* [2] vague sur les mers antarctiques. Son bec est noir, mais l'arête est jaune-d'or, tirant à l'orangé à la pointe. Son plumage est blanc-neigeux, le manteau excepté qui est bleuâtre ; les joues qui sont lavées de gris-clair, les ailes, le dos et la queue qui sont noirs ; les pattes sont jaunes. 4° Le *fuligineux* [3] se trouve dans les mêmes mers que les deux précédents. Son bec, assez court, est brun-bleuâtre ; et son plumage est généralement d'un ferrugineux plus foncé sur la tête et sur les ailes. La forme de sa queue est aiguë, et ses pieds sont jaunes.

Les PÉTRELS [4] sont les oiseaux pélagiens par excellence. Ils ne fréquentent les rivages qu'à l'époque de

1 *Diomædea melanophys*, Temm., pl. 456.
2 *D. chlororhynchos*, Lath., pl. 94 ; Temm., pl. 468.
3 *Diomædea fuliginosa*, Gm. ; Temm., pl. 469.
4 *Procellaria*, L.

la ponte et de l'incubation; presque toujours volant à de grandes distances des terres et dormant sur l'eau, ils ne sont jamais plus agiles, plus vifs dans leur vol puissant et rapide que dans les gros temps. Leurs espèces sont très multipliées vers les limites des pôles, et il en est quelques-unes qui ne quittent jamais les hautes latitudes. C'est en rasant la surface de la mer, et non en plongeant, qu'ils saisissent les poissons dont ils font leur nourriture. Ces oiseaux semblent avoir pour fonctions d'animer les solitudes des océans, et leur nombre est parfois prodigieux.

Flinders rapporte avoir vu « une troupe de pétrels de » tempête, d'environ 50 à 80 verges d'épaisseur, et de » 300 verges ou plus de largeur. Ces oiseaux n'étoient » point éparpillés, mais voloient aussi près les uns des » autres que le mouvement de leurs ailes le permet» toit, et durant plus d'une heure et demie cette troupe » de pétrels continua de passer sans interruption dans » une proportion peu inférieure au vol rapide du pi» geon. Or, admettant que cette troupe eût seulement » 50 verges d'épaisseur et 300 de largeur, qu'elle » volât à raison de 30 milles par heure, et que cha» que oiseau prît un espace de 9 verges cubes, le » nombre de ces pétrels auroit été de 151,500,000, » et exigeroit 75,75,000 terriers, qui, d'une verge » carrée chacun, couvriroient un terrain de plus de » 18 milles et demi géographiques. »

Les pétrels ne se ressemblent pas tellement, qu'on ne puisse les grouper en petites tribus ou races natu-

relles, formant ce que les naturalistes appellent des sous-genres. Dans l'état actuel de nos connoissances sur ces oiseaux, on admet trois groupes.

I. Les VRAIS PÉTRELS (*procellaria*), dont le bec a sa mandibule inférieure droite et tronquée, comprennent les plus grandes espèces du genre, et notamment le *quebranta-huessos*, le briseur d'os des navigateurs espagnols.

Les espèces vraiment nouvelles sont : 1° Le *hasite*[1], qui habite les mers de l'Inde. Il a le bec noir, le plumage blanc, la calotte du sinciput, le manteau et les ailes exceptés, qui sont noirs. Le croupion est gris, ondé de brun. Les tarses sont jaunes, mais la membrane qui unit les doigts est brune. 2° Le *colombaude*[2], qui se trouve dans les mers australes et au cap de Bonne-Espérance. Il a 10 pouces et demi de longueur; le plumage en dessus bleu-cendré-clair, avec une bande plus foncée sur les scapulaires, qui sont terminées de blanc. Les parties inférieures sont d'un blanc lavé de rose. Le bec et les pieds sont d'un noir-bleuâtre, mais les membranes sont jaunâtres. 3° Le *pétrel Lesson*[3], nommé par le docteur Garnot, a été tué dans l'expédition de *la Coquille*, dans les parages du cap de Horn, par 52 degrés de latitude sud. Son plumage est d'un gris-clair-glacé sur la tête, passant au brun-cendré

[1] *Procellaria hasitata*, Temm., pl. 416; *P. hasita* et *leucocephala*, Forster, pl. 97 et 98.

[2] *P. turtur*, Banks, Temm., texte des planches coloriées, et *P. velox*, ibid.

[3] *Procellaria Lessonii*, Garnot, Ann. sciences naturelles, t. VIII, pl. 4, Bull.; X, 127; Zool. de la Coq., t. I, p. 548.

sur le dos, au gris sur la queue, tandis que tout le reste du plumage est blanc-de-neige. 4° Le *hiémal*[1], ou *pétrel d'hiver*, a le bec gros, court, une taille plus forte que le glacial, auquel il ressemble beaucoup, et dont il ne semble être qu'une variété. Comme lui on le trouve dans les mers arctiques, où il se nourrit de poissons morts ou de mollusques nageant à la surface de la mer. Les Groënlandois recherchent ce pétrel pour en faire des salaisons destinées à leurs approvisionnements d'hiver. 5° Le *fuligineux*[2] a été rencontré sur les côtes d'O-taïti. Il est brun-fuligineux, avec la tête, le cou, les rémiges et les rectrices noirs, de même que le bec et les pieds. Sa queue est fourchue. Deux variétés, l'une de plumage et l'autre d'âge, ont été établies sous des noms particuliers dans ces derniers temps[3]. 6° Le *yelkouan*[4], ainsi nommé par les Turcs, est regardé comme distinct des espèces d'Europe déjà connues. Il a de grands rapports avec le pétrel obscur; il vit de mollusques et de vers, et niche sur les îles des Princes, vis-à-vis Constantinople, et aussi dans la mer Noire, où on le voit presque sans cesse au vol, longeant les rives du Bosphore, de l'Hellespont ou de la Propontide. Sa taille est de 10 pouces sur 1 pied 8 pouces d'envergure. Le dessus du corps est brunâtre-velouté, tandis que le dessous

1 *P. hiemalis*, Brehm., Ornis, 1824; Bull. X, 151.

2 *P. fuliginosa*, Gm.; Lath., Ind., esp. 15.

3 Variété, *procellaria anjuko*, Hein.: Zool. journ., XIX, 384. Le jeune âge, *proc. Bulweri*, Low., *ibid.*

4 *Procellaria yelcouan*, Acerbi, Bibl. ital., n° 140, 294, 1827; Bull., XVI, 463.

est blanc-soyeux pur. Le bec est brun-verdâtre, et les tarses sont blancs, avec des liserés noirs. 7° Le *pétrel, de l'île de la Désolation* [1] est gris-cendré en dessus, blanc en dessous, avec le sommet des ailes et une bande noirs.

II. Les THALLASIDROMES [2] *pétrels-hirondelles* ou *oiseaux de tempêtes*, se reconnoissent à leur bec très court, mince, crochu, et comprimé sur les côtés. Ils ont leurs jambes longues, grêles et à demi nues, et tous sont de petite taille. Buffon a confondu sous un même nom, en donnant une figure d'une espèce de la mer du Sud, des détails qui appartiennent aux espèces suivantes. Le *pétrel de Leach* [3], répandu dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, et qui s'avance sur les côtes de France, est noir, fuligineux, et a sa queue très fourchue.

Le *pétrel océanique* [4] est représenté enl. 993 de Buffon. Il est noir-profond, avec la région anale blanc-pur. Sa queue est large et rectiligne. On le trouve dans les mers australes. Le *pétrel frégate* [5] a le plumage brun-de-suie en dessus, brun sur le ventre. Sa queue est rectiligne, et on le trouve dans les mers intertropicales. Le *pétrel oiseau de tempête* [6], très com-

[1] *P. desolata*, Lath.

[2] *Thalassidroma*, Vig., Zool. journ., VII, 405; I, 280 et 589; Bull., IV, 126; Ch. Bonap., Acad. de Philadelphie; *hydrobates*, Boié.

[3] *Procellaria Leachii*, Temm., pl. 9, fig. 1, Act. Soc. ph.; *P. fuscata*, Lath., esp. 16? *P. fuliginosa*, Lath.

[4] *Th. oceanica*, Ch. Bonap., Syn., 449.

[5] *P. fregata*, Lat., esp. 17; *hirundo americana*, Rochefort, Voy., pl. 135, p. 134.

[6] *P. pelagica*, L., enl. 327.

mun dans les mers d'Europe, et que Buffon a décrit. On le reconnoît à son plumage brun-enfumé, avec le bas-ventre et les couvertures inférieures blancs; la queue médiocre et égale. Le *pétrel à manteau brun*[1], des mers australes et du sud de la terre de Diémen. Il est brun, avec un sourcil, le front, les joues, et toutes les parties inférieures d'un blanc sans tache. Il a aussi un trait noir sur la région auriculaire. Enfin, le *pétrel de Wilson*[2], qui est très commun dans toutes les mers intertropicales et tempérées de l'océan Atlantique. Il est brun-fuligineux, foncé, avec les couvertures inférieures de la queue neigeuses; celle-ci égale et ne dépassant pas les ailes. Les tubes des narines recourbés; les jambes longues d'un pouce et demi, et une tache jaune sur la membrane des pieds.

III. Les PUFFINS (*puffinus*, CUV.; *thiellas*, Gloger), sont des pétrels dont le tube nasal s'ouvre par deux trous séparés par une cloison médiane. Leur bec est alongé, et leurs tarses sont emplumés jusqu'au talon.

On rencontre ces oiseaux dans toutes les mers, dans le nord comme sous les tropiques. Leurs mœurs ne diffèrent point de celles des autres pétrels.

Le *leucomèle*[1] ou l'*ohanatakamome* des Japo-

[1] *P. marina*, Lath., esp. 18; Vieill., Gal., pl. 292.

[2] *T. Wilsonii*, Ch. Bonap., Syn., 367, esp. 308; *Proc. pelagica*, Wils., pl. 60, t. VII, p. 90; Ch. Bonap., Am., Ornith., t. VIII, p. 231, pl. 9.

[3] *Procellaria leucomelas*, Temm., pl. 587.

nais, se présente fréquemment sur les côtes du Japon, et dans la baie de Nangasaki. Brun-noirâtre en dessus, il est blanc en dessous. Sa queue est longue et conique; son bec est bleuâtre, et ses pieds jaunes.

Le *puffin à bec grêle*[1] provient aussi du Japon. Son plumage est en dessus brun-noirâtre, avec le menton blanc. Les parties inférieures sont d'un gris-blanchâtre, lavé de brun-clair. Ses pieds sont brunâtres. Il a 12 pouces de longueur. Le *puffin couleur de suie*[2], distingué avec soin par M. Strikland, a été tué sur les côtes d'Angleterre à la suite d'une tempête. Il a le plumage brun-enfumé, avec une teinte plus foncée sur les ailes; la gorge légèrement nuancée de gris, le bec unicolore, et les tarses bruns mais tachées de jaune-ocreux en dedans.

Les PRIONS[3] ont été séparés des pétrels dont ils ont les allures, parce que les bords de leurs mandibules sont garnis de lamelles nombreuses. La seule espèce connue a été bien décrite par Buffon sous le nom de *pétrel bleu*, que Forster lui avoit donné; sa description a été reproduite par M. Temminck à la pl. 528[4] de ses figures d'oiseaux.

Les PÉLÉCANOÏDES, *puffinures* ou *haladromes*[5], sont des palmipèdes bien voisins des pétrels, mais qui manquent de pouce. Leurs narines sont séparées

1 *P. tenuirostris*, Temm., texte des pl. col.

2 *Puffinus (nectris) fuliginosus*, Kuhl.; Proc., II, 129.

3 *Pachyptila*, Illig.; *procellaria*, Forster.

4 Prion à bandeau, *procellaria vittata*, Gm.; *P. Forsterii*, Lath.

5 *Pelecanoides*, Lacép.; *haladroma*, Illig., *puffinaria*, Less.

dans le milieu, et ouvertes sur le bec, et nullement en tube comme celles des pétrels. Leurs jambes sont courtes et garnies d'aréoles. Buffon a décrit, d'après Forster, l'espèce type[1], qu'il nomme *petit pétrel plongeur, et qu'il confond avec l'oiseau de tempête.* Ce pélécanoïde se trouve au sud de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

On doit aussi placer dans ce genre le *pétrel Bérard*[2], de MM. Quoy et Gaimard, qu'on rencontre sur les côtes des îles Malouines. C'est un oiseau d'un noir assez pur sur le corps, d'un blanc net sur le ventre, ayant les joues cendrées et les côtés de la poitrine noirâtres. Les pennes extérieures de la queue sont finement liserées de blanc. Le bec est noir, et les pieds sont glacés de gris. Sa longueur totale est d'environ 8 pouces au plus.

Le *puffinure de Garnot*[3] paroît être la troisième espèce du genre. Cet oiseau vit par grandes troupes le long des côtes du Pérou. Il vole médiocrement bien, d'une manière précipitée et en rasant la mer; mais il préfère se tenir en repos sur la surface des eaux, et plonge très fréquemment à la manière des grèbes, sans doute pour saisir les petits poissons qui forment sa pâture.

M. Garnot a décrit le puffinure qui porte son nom en ces termes :

1 *Procellaria urinatrix*, Gm.

2 *P. Berardi*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 31; *haladroma Berardi*, Temm., pl. 517.

3 *Puffinuria Garnotii*, Less., Zool. de la Coq., pl. 46; Man., t. II, p. 393.

« L'oiseau dont il est ici question semble tenir le milieu entre les pétrels, dont il a à peu près le bec et les pieds, et les grèbes, dont il a le port et l'habitude de plonger. C'est d'après ces considérations que je pense que le nom de *grébi-pétrel* pourroit lui convenir. Cet oiseau habite les parages entre Sangallan et Lima.

» De la grosseur du pétrel bleu, cet oiseau a, de l'extrémité du bec à la queue, 8 pouces et demi. Son plumage n'offre rien de brillant; le brun-noirâtre du dessus du dos avec une teinte légèrement glacée de bleu, et tout le devant de son corps d'un blanc-lustré, sont les deux couleurs qu'il présente. Le dessous des ailes, ainsi que les flancs, sont d'un blanc-grisâtre.

» La tête se rapproche un peu de celle du pétrel pélagique; son bec articulé et crochu, comme celui des puffins, diffère de ce genre par l'ouverture des narines, qui, tournée en haut, a la forme d'un cœur de carte à jouer; une cloison contournée sépare les deux conduits nasaux; la couleur en est noire; les pieds palmés, sans pouce, présentent la même couleur, et sont très rapprochés de la queue, qui tient le milieu entre celle des pétrels et des grèbes.

» L'œil, situé un peu au-dessus du niveau de la commissure des mandibules, a l'iris rouge-brun. Il a de longueur totale 8 pouces 6 lignes. »

Les LABBES ou *stercoraires* [1] ont de grands rap-

[1] *Lestris*, Illiger; *prædatrix*, Vieillot; *stercoriarius*, Brisson; *larus*, L.

ports avec les mouettes, dont ils ne diffèrent que par des nuances légères dans quelques détails de leur organisation. C'est ainsi que leur bec est plus arrondi à la base, que les fosses nasales sont plus amples et plus membraneuses. Les labbes, voraces et inquiets comme s'ils étoient toujours affamés, déploient une activité de tous les instants à la poursuite des fous, des cormorans et des sternes, afin de leur faire dégorger les poissons avant qu'ils les aient avalés. C'est de cette habitude que leur est venu le nom de stercoraires qu'ils ont porté long-temps, parce que les anciens voyageurs supposoient qu'ils poursuivoient ainsi les oiseaux de mer, plus foibles qu'eux, pour se nourrir de leur fiente, ce qui est une grossière erreur. Les labbes se plaisent dans les mers qui baignent les deux pôles, et n'avancent qu'accidentellement dans les zones tempérées. Buffon a décrit ou figuré trois labbes, et les modernes écrivains en admettent quatre, ce qui porte à sept les espèces connues. L'enl. 762 représente le *labbe à longue queue*; l'enl. 991, le *parasite*; et le *goëland* brun de Buffon est le *labbe cataracte*.

Les nouveaux sont : 1° Le *pomatorin* [1], qui est des mers du nord de l'Europe. Il se présente parfois en août et septembre dans le nord de la France. Il a une calotte brune; le dessus du corps noir, la gorge grise; le cou et le thorax gris-brun-uni; le ventre blanc. 2° Le *Lesson* [2] a été trouvé sur les côtes de

[1] *Lestris pomatorinus*, Temm

[2] *Stercorarius Lessonii*, Degland, not. p. 63.

Dunkerque, par M. Degland. Il diffère des espèces connues par une taille plus petite, des tarses plus courts, un bec moins long, et un plumage sans analogie avec les autres labbes. 3° L'*antarctique*[1] est commun aux îles Malouines et au sud de la Nouvelle-Zélande. Il a le bec et les tarses noirs, la queue courte et cunéiforme; le plumage brun-fuligineux, zoné en devant de cercles gris-blanc; un miroir blanc occupe le milieu des rémiges. 4° Le *Richardson*[2] de M. Swainson, décrit dans la faune boreali-americani, et qui nous est inconnu.

Les MOUETTES[3], *goëland* et *mauves*, oiseaux voraces et criards, répandus sur toutes les mers du globe par essaims de myriades d'individus, sont très difficiles à distinguer spécifiquement. Les mouettes ont un plumage qui varie avec l'âge et les saisons. Il en résulte que les naturalistes ont créé une foule d'espèces purement nominales, et qui demanderoient une étude approfondie. La nourriture des mouettes consiste en poissons qu'elles savent pêcher en rasant les flots, en cadavres flottants sur l'eau, en mollusques mous. Elles se tiennent sur les rivages, dans les marais salants, et même sur les rivières à leur embouchure. Elles nichent sans soins sur les sables ou dans les crevasses des rochers.

[1] *Lestris catarractes*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 38.

[2] *Lestris Richardsonii*, Sw.; Proc., I, 132; et II, 189.

[3] *Larus*, L.; *larus*, *gavia et xema*, Leach.

Buffon[1] a consacré le nom de *goëland* aux grandes espèces, dont les formes sont lourdes et massives, le bec haut et robuste; et on a réservé celui de *mouettes* aux espèces plus sveltes et plus élancées dans leurs formes, et dont le bec est plus alongé et moins elevé dans le sens vertical.

1° Le vrai *bourguemestre* ou *burgermeister*[2] a été confondu avec le goëland à manteau noir, par Buffon lui-même. Commun dans les mers du cercle arctique, il a un plumage blanc, le manteau gris, le bec jaune;

2° La *mouette à queue blanche et noire*[3] est variée de blanc et de brun. Elle a été observée sur les côtes du Bengale, et une variété rapportée de l'île Maria, par Lesueur, a peu de noir et beaucoup de blanc.

3° Le *pécheur*[4] habite les contrées chaudes de

1 Buffon a figuré les espèces suivantes :
Enl. 990. *Larus flavipes*, Temm.
Enl. 253. *Larus argentatus*, Gm.
Enl. 994. *Larus eburneus*.
Enl. 977. *Larus canus*, L.
Enl. 387. *Larus tridactylus*, L.
Enl. 969 et 970. *Larus ridibundus*, L.
Consultez la notice de W. Macgillivray, sur les goëlands ou mouettes, (Mém. of Wern. soc., t. V, part. I, p. 247; Bull., VI, p. 96 et suiv.); Edmonstone, sur un goëland nouvellement tué aux îles Shetland (même recueil, t. IV, p. 176; Bull., VII, 112).
Le même auteur sur le *larus eburneus*; Bull., VII, 113.

2 *Larus glaucus*, Gm.; Naum., pl. 35.

3 *Larus leucomelas*, Vieill., Dict.; *larus pacificus*, Lath., esp. 16, jeune âge.

4 *Laris ichthyætus*, Gm., Voy., pl. 30 et 31, Lath., esp. 1, Rupp., pl. 17.

l'Asie, aux bouches du Gange, dans l'Afrique septentrionale, sur les bords de la mer Rouge, et se présente plus rarement en Europe. Il a la tête et le cou noirs; le dos et les ailes gris; les primaires blanches; les cinq externes terminées de noir. Le bec est rouge, mais jaune à la pointe et à la base : celle-ci ayant une tache brune.

4° La *mouette glaucoïque*[1] est d'un tiers plus petite que le bourguemestre, et ses rémiges sont d'un blanc-pur. C'est un oiseau commun dans le Nord, et de passage seulement sur les côtes de l'Europe tempérée.

5° La *mouette à queue noire*[2] est répandue sur les côtes du Japon et de la Corée. La tête, le cou et le dessous du corps sont blanc-gris; le manteau et les ailes sont gris-foncé. Les rémiges et les rectrices sont noires, terminées de blanc.

6° La *mouette d'Audouin*[3] a la tête, le cou, la poitrine, les flancs, la région abdominale, le croupion et la queue d'un blanc-pur; le dos, les scapulaires, les rectrices alaires noires et terminées de blanc; excepté la première rémige, toutes les autres ont une tache blanche en dedans; le bec est rouge, avec deux raies transversales noires; les sourcils sont dorés, et les pieds noirs.

1 *Larus glaucoides*, Meyer, Tasch., t. III, p. 197.

2 *Larus melanurus*, Temm., pl. 459; Tilésius, Voy. de Krusens., pl. 57.

3 *Larus Audouini*, Payr., Ann. sc. nat., 1826, p. 460; Temm., pl. 480; le goëland Payreaudeau, Vieill., Faune franç., pl. 172, fig. 1; Bull., XI, 302.

Cette mouette habite les côtes méridionales des îles de Sardaigne et de Corse.

7° La *mouette à iris blanc* [1] a 16 pouces de longueur totale. Le bec rouge-de-corail et terminé de noir; les pieds orangés, et l'iris des yeux d'un blanc-pur; la tête, la face et le devant du cou, jusqu'au haut de la poitrine, sont revêtus d'un capuchon noir. Un demi-collier blanc le sépare du cendré du dos; le dessus du corps est brun, les rémiges sont noires, la queue et le dessous du corps sont blancs. Elle habite les bords de la mer Rouge. 8° La *m. à capuchon noir* [2] se trouve sur les côtes orientales de l'Europe et de l'Asie. Elle a la tête noire, le bec gros et fort, le manteau cendré clair; toutes les plumes des ailes terminées par un grand espace blanc; les pieds sont orangés. 9° La *m. à capuchon cendré* [3] des côtes du Brésil, a la tête et le devant du cou gris-tendre, le plumage blanc, les tarses jaunes, les ailes et le manteau gris-bleu, les rémiges noires. Le jeune âge a du roux sur les ailes. 10° La *m. à capuchon plombé* [4] se trouve dans les mers des Antilles, sur les rivages des Canaries, sur les côtes de la Guyane et des États-Unis. Elle a le sous-bec noir et orangé, la tête et le haut du cou noirs, le plumage blanc, le dos et les ailes

[1] *Larus leucopthalmus*, Lichst.; Temm., pl. 366.

[2] *Larus melanocephalus*, Natterer; Temminck, Manuel, tome II, p. 777.

[3] *L. cirrohocephalus*, Wied., Beit., avec pl.; Vieillot, Gal., pl. 209; *L. poliocephalus*, Lichst., Cat.

[4] *Larus atricilla*, Pallas, Pet., XV, pl. 22, fig. 2; *larus ridibundus*, Wils., pl. 74, fig. 4; Bull., XXII, 128.

gris-bleu-tendre, les rémiges et les rectrices noires. Les jeunes sont diversement tachetés. 11° La *m. à masque brun*[1], du nord de l'Europe, a le front gris-brun, un masque brun-clair recouvrant toute la tête, l'occiput et la gorge blanc-pur, et le bec grêle, brun-rougeâtre. Elle ressemble beaucoup à la mouette rieuse par sa forme et par son port; elle est commune aux Orcades, en Écosse, dans la baie de Baffin et au détroit de Davies. 12° La *m. à bec noir*[2], a été observée sur les côtes du Chili. Elle a la tête et le cou gris-ardoisé, le collier et les parties inférieures blanches, le dos et les ailes gris-bleu-glacé; les rémiges bordées de blanc, le bec noir, les pieds rouges. 13° La *m. de Sabine*[3] a été découverte par le voyageur dont elle porte le nom, dans l'expédition au pôle du capitaine Parry. Elle a la tête et le cou gris enfumé, et cerclé d'un collier noir. Le haut du dos est blanc; le corps, dessus et dessous, est gris. La queue est un peu fourchue, à pennes noires, terminées de blanc, ainsi que les rémiges. Les pieds sont noirs; le bec est brun, terminé de jaune-de-corne. 14° La *m. pygmée*[4], des côtes de France, a le bec noir, les taches jaunes, la tête et le cou noirs, le plumage blanc-de-neige, le manteau et les ailes bleu-cendré,

[1] *Larus capistratus*, Temm., Man., t. II, p. 785.

[2] *Larus melanorhynchus*, Temm., pl. 504.

[3] *Larus Sabini*, Trans., soc. lin., XII, p. 550; Wils., Zool. Illust., pl. 3; *xema Sabini*, Leach; Parry, 1er voy., append., Parry, 2e voy., app.

[4] *Larus minutus*, Gm.; Falck, Voy., pl. 24; Naum., pl. 71.

les rémiges brunes, la queue blanche. Les très jeunes individus ont une calotte rousse.

Parmi les espèces plus nouvellement décrites, nous citerons les suivantes :

15° La *mouette Richardson*[1], aussi du cercle arctique, a le bec noir, les pieds rouges, un collier très léger autour du cou ; le plumage gris-bleu sur le corps, blanc-rose sur le ventre, et la queue blanche. 16° La *m. Jamieson*[2] a été rapportée des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande, par le capitaine Leith. Elle a le bec et les tarses rouges ; le corps gris-clair en dessus, blanc-de-neige en dessous ; la queue blanc-pur ; les rémiges noires, largement terminées de blanc. 17° La *m. de d'Orbigny*[3] a été gravée dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte. Elle est, sur le corps, d'un brun-cendré, lavé de bleuâtre. Le front, les joues et les parties inférieures sont blanches. Sa queue est légèrement échancrée ; son bec est noir, et ses pieds sont rouges. 18° La *m. de Belcher*[4] a été rapportée des côtes septentrionale et occidentale de l'Amérique. Son plumage est brun-flambé, plus clair sous le corps. Les rémiges et les rectrices

[1] *Larus Richardsonii*, Wilson, Zool. Illust., pl. 8 ; *Larus Rossii*, Richards., Parry's, 2ᵉ voy.; *larus roseus*, Jardine et Selby. Illust., pl. 14.

[2] *Larus Jamesonii*, Wils., Illust., pl. 22 ; *larus bathyrhynchus*, Parkinson, Journ., p. 145 ; Mac-Gillivray, Wern., V, 247 ; Bull., VI, 95 ; *larus Scoresbii*, Traill., Wern., IV, 514 ; Bull., VI, 94.

[3] *Larus Orbignyi*, Aud., Égypte, pl. 9, fig. 3, texte in-8, p. 341 ; Bull., XX, 148.

[4] *Larus Belcheri*, Vig., Zool. journ., XV ; Bull., XXI, 319.

sont noires. Le croupion et le bout des grandes pennes sont blancs. Le bec est rouge, mais noir à sa pointe ; sa taille est de 21 pouces anglois [1].

Les sternes [2] ou *hirondelles-de-mer*, vivent, sur les rivages, en troupes considérables, sans cesse occupées à chercher leur nourriture, et poussent des cris aigus et assourdissants. Les femelles ne font pas de nids, mais pondent négligemment sur les rochers ou sur les sables des îlots les moins fréquentés. Ces oiseaux ont un grand courage, et défendent leurs œufs ou leurs petits en se réunissant pour poursuivre les grands animaux qu'ils ne craignent pas d'attaquer. Leur nourriture principale consiste en poissons et en mollusques. On en a séparé aujourd'hui les *noddis*, qui ont un bec alongé, taillé en ressaut en dessous, et dont la queue est égale. Le type de ce groupe est le *diablotin* ou le *cordonnier*, figuré enl. 997.

Les *vrais sternes* ont la queue fourchue, des formes sveltes ; le bec droit et sans saillie, les ailes très longues et pointues. Celles-ci comprennent elles-mêmes trois races : les *sternes*, les *guiffettes*, dont les proportions du corps sont sveltes et grêles ; les *océaniques*, qui ont une queue courte et égale.

Quelques auteurs font sterne du genre masculin, à

[1] M. Swainson mentionne dans sa Faune arctique les *larus zonorhynchus*, *brachyrhynchus*, *Francklinii* et *Bonapartii*, qui nous sont inconnus.

Lisez aussi Thompson, sur le *larus argentatoides* de Swains., et Rich., Proc., V., 83.

[2] *Sterna*, L.; *sterna* et *viralva*, Leach

cause de leur nom tudesque *tern*; mais il nous paroît plus euphonique de le conserver du genre féminin.

Les espèces les plus curieuses et les plus intéressantes sont :

1° Le *noddi à bec grêle*[1] est beaucoup plus petit que le noddi ; son bec est droit et grêle ; les mandibules sont un peu fléchies en dedans vers la pointe ; ses pieds sont courts ; la queue est longue, conique et dépassée par les ailes ; sa longueur totale est de 10 à 11 pouces ; son plumage est cendré-brun, passant au noir-enfumé sur le dos et sur le ventre ; le dessus de la tête est d'un gris-blanchâtre, de teinte adoucie comme dans le *noddi*. Cet oiseau, qui rappelle les nuances de l'espèce commune, a été découvert sur les côtes occidentales d'Afrique.

2° La *sterne des Incas*[2] habite sur les côtes du Pérou ; elle joint à l'élégance des formes de ses congénères une couleur sombre, mais gracieuse, que relèvent deux élégantes moustaches blanches, longues et libres à leur extrémité, la couleur rouge de carmin du bec, et la teinte orangée des pieds.

Nous observâmes un grand nombre de ces sternes dans une chasse que nous fîmes sur l'île stérile de San Lorenzo, en février 1823. Nous en tuâmes plusieurs en ce lieu, où elles semblent avoir fixé leur

1 *Sterna tenuirostris*, Temm., pl. 202.

2 *Sterna inca*, Less., Zool. de la Coq., pl. 47; *S. corpore fuliginoso et ardoisiaceo; duabus longissimus mystacibus niveis; extremitate remigum albâ; rostro pedibusque sanguineis.*

principale résidence à l'entrée de l'immense baie de *Callao*, à peu de distance de Lima ou de la Ciudad de Los Reyes. Le nom que nous lui imposâmes dès lors servira à rappeler sa patrie. Un individu de cette espèce fut donné au Muséum en juillet 1824, par M. Dussumier, amateur distingué d'ornithologie.

La sterne des Incas a 13 pouces 6 lignes de longueur totale; le bec a 2 pouces; les tarses 10 lignes, et le doigt du milieu 14 lignes, y compris l'ongle; les ailes sont plus longues que la queue d'un pouce; celle-ci est fourchue, et a un peu moins de 5 pouces.

Le bec est fort et d'un rouge de carmin très vif; les tarses et la membrane des doigts sont orangés, tandis que les ongles, et celui du milieu, renflé en dedans, sont noirs. La commissure du bec est bordée d'une peau nue, colorée en beau jaune-citron.

La couleur générale du corps est d'un brun-ardoisé-uni, plus clair sur le croupion, et mélangé de quelques taches fauves ou grisâtres sur la poitrine et sur le ventre; les plumes du sommet de la tête sont aussi plus foncées en couleur; l'iris est gris; deux moustaches d'un blanc très pur naissent à la base du bec, passent sous l'œil, et se terminent sur les côtés du cou par quatre ou six plumes plus alongées, libres et agréablement contournées.

Les pennes des ailes sont d'un brun-noir, terminées, ainsi que leurs grandes couvertures, par un bord blanc; le rebord inférieur de l'aile est garni de plumes grises tachetées de brun; les pennes de la

queue ardoisées en dessus, à tiges brunes, sont cendrées en dessous et à tiges blanches de ce côté.

3° La *sterne à nuque noire*[1], longue de 13 à 14 pouces, est d'un cendré très clair sur le dos et sur les ailes, et blanche sur tout le reste du corps, hormis la partie inférieure de l'occiput, qui est d'un noir-profond, et qu'encadrent deux bandelettes de même couleur qui traversent les yeux; la barbe extérieure de la première rémige est aussi d'un beau noir, de même que le bec et les pieds; la queue est longuement fourchue. On trouve cet oiseau sur les côtes des Célèbes et de la plupart des Moluques.

4° La *sterne argentée*[2] est voisine du *sterna minuta*, dont elle diffère par des proportions plus fortes; ses pieds sont jaunes, ainsi que le bec, qui est noir à la pointe; front et parties inférieures du corps blancs; sommet de la tête et cou noirs; dos, ailes et queue d'un gris-argenté. On la trouve sur les côtes du Brésil.

5° La *sterne à ventre noir*[3], des rivages de Ceylan, de Java, et du continent de l'Inde, a les parties inférieures noires; les joues, la gorge, le dos, les ailes et la queue d'un cendré-blanc-soyeux. Le bec et les pieds sont jaunes.

6° La *sterne blanche*[4] est, ainsi que l'indique son

[1] *Sterna melanauchen*, Temm., pl. 427.

[2] *Sterna argentea*, Wied., It, t. I, p. 94.

[3] *Sterna melanogaster*, Temm., pl. 434; Horsfield; Catalogue Trans., XIII.

[4] *Sterna alba*, Sparm., Carls., pl. 11.

nom, généralement d'un blanc-pur, avec le bec et les pieds noirs. On la trouve dans la mer du Sud et des Indes.

7° La *sterne de Dougal* [1] est blanche, avec le manteau gris-de-perle, une calotte noire ; le bec noir, les tarses jaunes. Elle fréquente les attérages du Bengale comme les rivages d'Europe.

8° La *sterne de Cayenne* [2] est représentée dans les enl. de Buffon, n° 988. M. Charles Bonaparte en a décrit la livrée d'hiver; dans cet état, son plumage est blanc, avec l'occiput noir, tandis que le sommet de la tête est entièrement noir en été.

9° La *véloce* [3] a beaucoup de ressemblance avec la précédente; mais elle vit sur les rivages de la mer Rouge. Elle a le bec jaune, teint de verdâtre à la base, un plumage blanc, avec l'occiput noir, et tout le reste d'un blanc-neigeux; le dos, les ailes et la queue exceptés, qui sont gris-foncé. Elle a les pieds noirs.

10° L'*affinis* [4] a le plus grand rapport avec la précédente. Son bec est jaune; sa tête est noire; le cou et les parties inférieures sont d'un blanc-pur Le dos, les rémiges et les rectrices sont d'un cendré-argentin. Ses pieds sont noirs. Elle se trouve aussi sur les bords de la mer Rouge. Elle n'a que 11 pouces 6 lignes, tandis que la véloce a 15 pouces.

1 *S. Dougalii*, Mont., Vieill., Gal , pl. 240.
2 *Sterna cayana*, Lath., esp. 2; Buff., X, 400.
3 *Sterna velox*, Ruppell, pl. 13.
4 *Sterna affinis*, Ruppell, pl. 14.

11° La *sterne de Nitzschii*[1] est fort voisine de la *sterne pierre-garin* (*st. hirundo*); mais elle a ses ailes moins longues, et 1 pouce du double plus grand. Son bec et ses pieds sont rouges; le front, la tête et la nuque sont noirs. Le dos, les ailes et la queue gris-argenté. La moustache, la face, et toutes les parties inférieures, sont blanches. La queue est gris-argenté, terminée de noir. Elle se trouve en Europe.

12° La *seena*[2], des rivages mahrattes, se rapproche de l'affinis de Ruppell; mais sa taille est plus petite; elle est cendrée sur le corps, avec le front, le vertex et l'occiput d'un noir-luisant des plus foncés. Le dessous du corps est blanc, les flancs sont lavés de cendré, et les rectrices latérales sont blanches. L'œil est brun-roux; le bec est fort, jaune; les pieds sont rouges.

M. Stephens a figuré la sterne angloise de Montaigu sous le nom de viralva d'Angleterre[3].

Les RHYNCOPES, *coupeurs d'eau* ou *bec-en-ciseaux*[4], n'ont eu long-temps qu'une espèce, le *bec en ciseaux* de toute l'Amérique chaude et tempérée, figuré enl. 357. M. Spix en représente deux dont l'existence est encore douteuse[5]; et enfin, M. Ruppell

1 *Sterna Nitzschii*, Kaup, Isis, 1824, p. 153; Bull., VII, 251.

2 *Sterna seena*, Sykes, Proc., II, 171.

3 *Viralva anglica*, Stephens., XIII, 174; *sterna anglica*, Mont., Dict. ornith.; *sterna aranea*, Wils., Am., VIII, pl. 72, fig. 2.

4 *Rhyncops*, L.

5 *R. cinerescens* et *brevirostris*, Av., Brass, pl. 102 et 103.

a fait connoître le *rhyncope à bec jaune* [1] des côtes du Sénégal et de l'Abyssinie. Ce dernier a le bec très mince, d'un rouge-de-corail, de même que ses pieds. Sa tête est noire; son corps est brun en dessus, et blanc en dessous.

Les PHAÉTONS ou *paille-en-queue* ne se sont enrichis d'aucunes particularités nouvelles.

Les CERÉOPSIS [2] sont des sortes d'oies que distinguent suffisamment un bec très court, fort, obtus, presque aussi élevé à la base que long, couvert d'une cire qui s'étend vers la pointe, qui est voûtée et comme tronquée. Les narines sont très grandes et percées vers le milieu du bec; elles sont complétement ouvertes. Les pieds sont terminés par une palmure très découpée. Le pouce est surmonté. Les ailes, presque aussi longues que la queue, ont leur première rémige un peu plus courte que les suivantes. La seule espèce de ce genre est le *céréopsis cendré* [3], dont les formes sont celles de l'oie; mais les pieds sont plus longs, et une partie de la cuisse est nue au-dessus du genou. Une peau ridée et jaunâtre couvre le front; le sommet de la tête est d'un blanc-pur; tout le reste du plumage est d'un cendré-foncé, ondé sur le dos de cendré-roussâtre, et marqué aux couvertures des ailes d'une tache ronde, noire; queue d'un brun-obscur; rémiges noires. La partie nue de la jambe et le tarse presque

[1] *L. flavirostris*, Vieill., Gal., pl. 291; *R. orientalis*, Ruppell, pl. 24.

[2] *Cereopsis*, Lath.

[3] *C. Novæ-Hollandiæ*, Lath., Syn., pl. 138, Proc., I, 26; Temm., pl. 206; *C. cinereus*, Vieill., Gal., pl. 284.

en entier sont d'un jaunâtre-orangé ; les doigts et les membranes sont noirs. Longueur, 2 pieds et demi à 3 pieds. Il habite la baie de l'Espérance et une partie des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande.

Les BERNACHES[1] se sont enrichies de deux espèces remarquables.

L'*oie antarctique*[2], dont la femelle a été mentionnée pour la première fois par Sparmann, qui en a publié une figure dans le deuxième fascicule, pl. 37 du *Museum Carlsonianum*. Ce qu'il y a de certain, c'est que la description qu'il en donne, tracée dans le style linnéen, est assez incomplète pour faire même douter de l'identité de notre oiseau avec celui qu'il indique comme la femelle de l'oie des régions australes. Sonnini, plus récemment, a complétement embrouillé la synonymie de ces espèces.

L'oie antarctique est beaucoup moins abondante sur les îles Malouines que l'oie aux ailes blanches, qui paroît y être sédentaire et y vivre par grandes troupes, et à la manière de nos oies domestiques, tandis, au contraire, que l'oie antarctique n'y est que de passage, et habite principalement les îles de l'extrémité sud de l'Amérique ; ses mœurs d'ailleurs sont solitaires, et ce n'est jamais que par paires qu'on la rencontre sur les rivages, où elle cherche

[1] *Chenelopex*, Steph.; *bernicla*, Vig.

[2] *Anser antarcticus*, Vieill.; Zool. de la Coq., pl. 50, fém.; *anas antarctica*, Gm., Syst. nat., sp. 57 ; *antarctic goose*, Forst., second voyage de Cook; Lath., Syst. ornith., sp. 8 ; outarde, Pernetty, Voy. aux îles Mal., t. II, p. 13.

des mollusques marins et des fucus, dont elle fait sa nourriture; aussi sa chair en contracte-t-elle une odeur détestable, qui la rend dégoûtante, tandis que l'oie aux ailes blanches, ou magellanique, est très agréable à manger, et ressemble parfaitement à notre oie commune; elle ne se nourrit que d'herbes et d'aliments qui ne lui donnent nul mauvais goût.

Le mâle de l'oie antarctique a son plumage d'une blancheur éblouissante, et les pieds et le bec d'un jaune-vif; la femelle, au contraire, présente le mélange le plus varié du blanc uni aux couleurs sombres, ce qui contribue toutefois à lui donner une livrée agréable à l'œil.

Cette espèce est de la taille de l'oie domestique; sa longueur totale, de l'extrémité du bec au bout de la queue, est de deux pieds environ.

Le bec et les pieds sont de couleur jaune-orangée; le front, les joues et la gorge sont brun-noir, maillé très finement de lignes blanches; le noir est plus épais en devant du cou, et cette couleur devient de plus en plus foncée sur ses côtés et en arrière; tout le sommet de la tête est recouvert d'une calotte rousse; les plumes, noires dès le haut de la poitrine, sont traversées chacune par deux ou trois bandes blanches, qui s'élargissent et qui forment, sur cette partie comme sur toute la surface inférieure du corps, un champ noir, agréablement rayé de blanc par parties égales; le bas-ventre, le dos, le croupion, et toutes les pennes de la queue sans exception, sont d'un blanc-de-neige; le moignon et les moyennes couver-

tures des ailes sont également de cette couleur, et leur milieu est occupé par un large miroir d'un vert-métallique, dont les bords sont brun-noir ; le haut du dos, et les grandes couvertures alaires dans toute leur longueur, sont d'un brun-foncé, et les grandes pennes sont entièrement d'un noir-vif ; un fort tubercule rougeâtre est placé en dedans du coude de chaque aile.

Cette espèce n'arriva aux îles Malouines que quelques jours avant notre départ (vers le 10 décembre environ), ce qui fait supposer qu'elle vient de la terre des États et des bords du détroit de Magellan, pendant l'été de ces climats, pour en repartir vers mars, époque à laquelle commence l'automne. Si l'oie magellanique est peu défiante, celle-ci, au contraire, paroît l'être beaucoup. Bougainville la mentionne, p. 66 de son voyage, sous le nom d'*outarde*.

La *bernache des îles Sandwich*[1] tient des céréopsis et des bernaches. Son plumage est brun-noirâtre, avec des teintes plus claires en dessous et au bord des plumes. Le cou est blanchâtre. La gorge, la face et le dessus de la tête, de même qu'une ligne longitudinale à la nuque, sont noirs. Le bas-ventre est blanc. Cet oiseau se rencontre plus communément à Owhyhi.

Les OIES[2] ne nécessiteront quelques détails que pour deux espèces. L'*oie de Gambie*[3], commune en

[1] *Bernicla Sandwichensis*, Vig., Proc., IV, 41 et 43.

[2] *Anser*, Brisson ; Vieillot.

[3] *Anas gambensis*, L., Lath., Syn., pl. 102 ; Lafresnaye, Mag. de Zool., IV, pl. 29.

Afrique, et qui semble être le lien qui unit les oies aux cygnes, a été confondue par Buffon avec une variété de l'oie d'Égypte, figurée enl. 982. Cette erreur a été partagée par Brisson et Vieillot.

L'oie de Gambie a le bec rouge, le plumage sur le corps vert-bronzé, le tour de la face et le ventre blanc-grisâtre; ses tarses hauts et robustes; des ergots aux ailes. Elle n'est pas rare au Sénégal, et on l'a apportée fréquemment vivante en Europe.

L'autre espèce est l'*oie simple*[1] découverte par le capitaine King dans le détroit de Magellan. Le mâle est blanc, avec la queue, des rayures sur la nuque, le dos, les épaules, les rémiges noirs. Le bec est noir, mais les pieds sont jaunâtres. La femelle a la tête et le cou blancs, le haut du dos et les parties inférieures blancs rayés de noir. Le bas du dos, les rémiges et les rectrices sont noirs. Un miroir blanc occupe le milieu de l'aile. Ses tarses sont fort longs.

Les CYGNES[2], célèbres par la beauté de leurs formes et par la grâce qu'ils déploient en nageant sur les eaux douces des étangs, ont été enrichis, par la Nouvelle-Hollande, d'une espèce entièrement noire.

Le *cygne à bec rouge*[3], représenté par Buffon, enl. 913, diffère notablement du *cygne sauvage*[4], qui forme non-seulement une véritable espèce, mais

[1] *Anas inornatus*, Vig., Proc., I, 15.
[2] *Cygnus*. Briss.; Meyer; *anas*, L.
[3] *Anas olor*, Gm.
[4] *Cygnus ferus*, Édw., pl. 150.

qui a été jusqu'à ces dernières années confondu avec une autre espèce que M. Yarrell a nommée *cygne de Bewick*[1]. Le cygne sauvage se reconnoît à son bec demi-cylindrique et noir, excepté les côtés, jusqu'au delà des narines et la base, qui sont jaunes. Son corps est blanc, sa queue a 20 rectrices, et ses pieds sont noirs. Le cygne de Bewick, au contraire, a le bec demi-cylindrique, orangé à sa base; le corps blanc, 18 rectrices à la queue, et aussi les pieds noirs. M. Yarrell a étudié cinq individus de cette espèce, apportés aux marchés de Londres dans l'hiver de 1828 à 1829. Sa trachée-artère forme, sur le sternum, une anse bien plus développée que chez les autres espèces.

Le *cygne américain*[2] ou de la *Plata*, a le dessus et le dessous du corps d'un blanc-luisant, la tête et la moitié supérieure du cou noires. Le bec rouge et demi-cylindrique. On le trouve aux Malouines, au détroit de Magellan, au Chili et sur les bords de la Plata.

Le *cygne anatoïde*[3], découvert par le capitaine King dans les golfes de l'extrémité méridionale de l'Amérique, a le plumage blanc; le sommet des rémiges primaires noir, le bec et les pieds rouges, et le premier large, sans tubercule et déprimé.

1 *Cygnus Bewickii*, Yarrell., Trans ; Linn., XVI, 445; Bull., XXII, 127; Blackwall, Zool. Journ., XVIII, 189; Wingate, Trans., North., p. 1; Bull., XXVI, 297, Selby, *ibid.*

2 *A. melanocorhynphus*, Molina, Chili, 207; *A. nigricollis*, Vieill.

3 *Cygnus anatoides*, Vig.; Proc., I, 15.

Le *cygne noir*[1], du sud de la Nouvelle-Hollande, habite plus particulièrement la terre de Diémen; il est un peu plus gros que le cygne ordinaire; tout son plumage est noir, excepté les six premières rémiges, qui sont blanches. Le bec, et la peau nue qui est à sa base, sont d'un rouge-carminé très foncé, sur lequel tranche une raie blanche assez large, qui coupe horizontalement la mandibule supérieure en dessus. (Pl. XLVIII, *fig.* 1.)

Les HYDROBATES[2] sont des canards, dont le pouce est bordé par un assez large repli membraneux. Un fanon charnu pend sous la mandibule inférieure du mâle. Le bec est court, déprimé, et dilaté sur les côtés. L'espèce type, ou l'*hydrobate à fanon*[3], oiseau rare et remarquable par son plumage très luisant, et les pennes de la queue qui sont subulées, roides et élastiques; les ailes sont courtes en proportion du volume du corps. Le mâle a, sous la partie nue du menton, une large membane flottante, semblable à du parchemin; les plumes de la tête et du cou son longues, lisses et noires; les côtés du cou irrégulièrement rayés de blanc-terne et de noir. Tout le dessus du corps, la poitrine, le corps et les flancs, d'un brun-noirâtre-luisant, jaspé irrégulièrement de zigzags blanchâtres; tout le ventre est couvert de

[1] *Cygnus atratus*, Vieill., Encycl., Gal., pl. 286; *anas atrata*, Lath.; *anas plutonia*, Shaw, Misc., t. III, pl. 108; Labillard, Voy. à la recherche de La Pérouse, pl. en noir.

[2] *Hydrobates*, Temm., pl. col.

[3] *Hydrobates lobatus*, Temm., pl. 406; *anas lobata*, Shaw, Misc., pl. 255.

plumes brunes à leur origine, et blanches au bout; les ailes et les pieds noirs. Longueur, 2 pieds 6 pouces.

La femelle est un peu plus petite, plus régulièrement jaspée de blanc, et les côtés du cou sont d'un brun très clair, tacheté d'un brun-fauve; elle n'a point de fanon. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle; on les distingue au petit fanon, ou seulement à son pli membraneux sous le menton. Il habite l'Australie, et a été tué aux environs du port du Roi-Georges, au sud de la Nouvelle-Hollande.

Les CANARDS [1] forment une famille tellement nombreuse, qu'il a fallu la subdiviser en une foule de tribus distinctes. Les espèces nouvelles ne sont cependant pas aussi variées qu'on pourroit le supposer, et les plus remarquables sont :

1° Le *canard radjah* [5], de la grosseur du canard ordinaire, est voisin du millouin. La tête, le cou, la poitrine, l'abdomen, le moignon de l'épaule et l'extrémité des couvertures alaires sont d'une blancheur éclatante; le reste du plumage est brun-noirâtre, un peu plus foncé au manteau. Sur le milieu de la poitrine on aperçoit une ligne brune, un peu interrompue dans son centre; elle se porte au-dessus du moignon de l'épaule, et vient se perdre ou mieux se confondre avec le noir du dos. Le blanc des plumes,

[1] *Anas*, L.; *histrionicus*, *platipus*, *micropterus*, *tadorna*, *mareca*, *clangula*, *querquedula*, etc., etc.

[2] *Anas radjah*, Less. et Garn., Zool. de la Coq., pl. 49. *Capite colle, pectore, abdomine anteriore parte alarum, extremitate tectricibus alarum albis, aliis partibus sub nigris; virescente speculo insuper alas.*

qui recouvrent les parties antérieures des ailes, est également traversé par une ligne festonnée noire ; sur le milieu de l'aile un miroir d'un vert-brillant-métallique ressort avec éclat, il est surmonté d'un second miroir brun-pourpre-marron. Parmi quelques-unes des plumes sous-caudales, on en remarque qui sont striées de gris et de blanc ; les ailes, longues de 10 pouces et demi, sont armées d'un petit éperon ; la queue est courte. Ce canard est assez haut monté sur ses jambes ; ses pieds et son bec sont rouges ; le doigt postérieur est légèrement palmé. Le tarse a 2 pouces de longueur. Le bec, aplati comme celui du millouin, est long de 2 pouces ; la deuxième rémige est la plus longue ; et on compte 10 pennes primaires ; elles diminuent de grandeur jusqu'à la dernière. Longueur totale de l'oiseau, 1 pied 4 pouces.

Ce canard, que nous devons à l'adresse de M. de Blois, habite les étangs de Bourou.

2° Le *canard-pie à pieds demi-palmés* [1], de la Nouvelle-Hollande, est décrit par M. Cuvier en ces termes : « Son bec est aussi long que sa tête ; sa largeur et sa hauteur, à la base, sont à peu près égales, et comprises deux fois et demie dans sa longueur ; les lamelles de ses bords sont peu saillantes, minces et tout-à-fait cachées quand il se ferme ; elles ne représentent point des dents comme dans beaucoup d'oies. Le dos est en carène un peu arrondie, les narines se

[1] *Anas melanoleuca*, Lath. ; Cuv. (Mém. du mus., 7e année, XI, cahier, p. 345, pl. 19) ; Bull., XIII, 436.

rapprochent de la carène, vers le tiers de sa longueur, le plus voisin de la base; un ongle corné, ovale, convexe, lisse et fortement recourbé vers le bas, occupe toute la largeur de l'extrémité antérieure; une partie correspondante de la mandibule inférieure est également cornée, mais le reste des deux mandibules est recouvert d'une peau brune qui s'épaissit, et prend une teinte jaune vers la base du bec, d'où il s'en étend de chaque côté une large bande jusqu'à l'œil. La tête, le cou et une partie du haut du dos sont entièrement couverts de plumes d'un noir tirant un peu sur le brun; les scapulaires sont blancs, ainsi que la portion du dos qui est entre les racines des ailes. Ensuite il y a au dos une partie brune; mais le croupion est blanc, ainsi que la poitrine, le ventre et les couvertures supérieures et inférieures de la queue, la portion des petites couvertures externes de l'aile, qui est recouverte, dans l'état de repos, par les scapulaires, les petites et les grandes couvertures inférieures sont blanches; tout le reste de l'aile est noir, à l'exception de quelque peu de blanc sur les plumes de l'aile bâtarde, et au bout des grandes couvertures les plus voisines du corps; les pennes de la queue et les plumes des cuisses sont également noires; le tiers à peu près du tibia n'est revêtu que d'une peau nue et à petites écailles, ainsi que le tarse tout entier, les bases des doigts et la membrane qui unit les trois doigts antérieurs; cette membrane est fort courte, et n'embrasse que le tiers de leur longueur; les deux tiers

environ de chaque doigt sont garnis en dessus de lames transversales ; leurs ongles sont arqués, et de médiocre force ; le pouce n'a point de membrane pour l'élargir. Les jambes de cet oiseau sont bien plus hautes que celles des canards et des cygnes ; et, sous ce rapport comme sous celui du bec, c'est à l'*anas arborea* des Antilles qu'il ressemble le plus.

« Sa longueur totale est de 2 pieds 2 pouces. Il habite le Port-Jackson, d'où l'a rapporté M. Busseuil. »

3° Le *canard aux ailes courtes* [1], si commun aux îles Malouines, est l'oiseau décrit par Cook sous le nom de *race-horce*, cheval de course, et que Forster reconnut être un canard. Buffon a donc résumé les descriptions de ces deux célèbres voyageurs, en le plaçant à la suite des manchots.

4° Le *microptère de la Patagonie* [2], découvert sur le bord occidental du détroit de Magellan, par le capitaine King, ressemble beaucoup au précédent, mais sa taille est moindre. Son plumage est gris-de-plomb en dessus, avec la gorge et les scapulaires roussâtres ; le ventre a un miroir sur l'œil blanc ; le bec est brun-verdâtre.

5° L'*eider de Leisler* [3] est très voisin de l'eider commun ; mais il en diffère par sa taille, par la forme de son bec, par la couleur noire et blanche, et par la courbure des pennes postérieures de l'aile du vieux

[1] *Anas brachyptera* et *cinerea*, Lath.; Quoy et Gaim., Ur., pl. 39 ; *mycropterus brachypterus*, Less., Ornith., p. 630.

[2] *Micropterus patachonicus*, Vig., Proc., I, 15.

[3] *Platipus Leisleri*, Brehm., Ornis, 1824 ; Bull., X, 151.

mâle ; enfin par le plumage de la gorge et du cou du jeune âge. Son bec, un peu court, est fort haut vers sa base, et il s'étend assez loin sur le front par deux branches légèrement saillantes. Le crochet de son extrémité est à peine marqué. Il fréquente les côtes du Groënland, se nourrit de testacés qui tiennent aux rochers, et a les mœurs de l'eider ordinaire.

6° Le *garrot de Barrow* [1] a été indiqué par MM. Swainson et Richardson, comme appartenant à la faune boréale américaine. Sa description n'a pas encore été publiée.

7° Le *canard tadornoïde* [2] provient de la Nouvelle-Hollande, et vit aussi au cap de Bonne Espérance. La tête et le cou sont vert-doré ; un collier blanc entoure la partie inférieure du cou, et au-dessous commence un large plastron roux qui règne sur le haut du dos et sur le thorax. Le dos et le ventre sont verts. La moitié supérieure de l'aile est blanche. Il a de grands rapports avec le kasarka du Bengale.

8° Le *siffleur awsuri* [3] paroît être répandu dans le pays des Mahrattes, au Bengale, à Java, et en Afrique. Son plumage est brun-noir, lavé de jaune, brunâtre au sommet des plumes scapulaires et dorsales. Les petites tectrices des ailes et du dessus de la queue sont d'un marron-foncé. Le vertex est traversé

[1] *Clangula Barrowii*, Swains., Proc., I, 132.

[2] *Anas tadornoides*, W. Jard., pl. 62 ; Lath., X, 306 ; canard kasarka ; *anas rutila*, Pallas; Temm., Man., 832; Lafresn., Mag. de Zool., t. V, pl. 36 ; *anas kasarka*, Gm.

[3] *Mareca awsuree*, Sykes, Proc., II, 168.

par une ligne brune, tranchant sur le fond brunâtre-clair de la tête, teinte qui est aussi celle du cou et du thorax. Le ventre et le croupion sont d'un ferrugineux foncé. Le menton et les couvertures inférieures sont d'un blanc-sale; le bec et les pieds sont noirs. Il est commun dans le pays des Mahrattes où il vit par troupes de beaucoup d'individus.

9° Le *canard de Chiloë*[1] a le front, les joues, le ventre, le croupion et les épaules blancs, la nuque, le cou, le bas du dos, les rémiges primaires et la queue bruns. Le haut du dos et le thorax sont rayés de brun et de blanc. Les rémiges secondaires sont d'un noir-luisant, et les scapulaires sont rayées de blanc. Les flancs son roux; un trait vert-pourpre surmonte les yeux.

10° Le *canard du détroit de Magellan*[2] a le haut du corps de couleur cannelle, linéolé sur le cou, et tacheté de noir sur le thorax et sur le dos. Les parties inférieures sont rayées de noir et de blanc. Le sinciput est vert-noir. Un miroir vert, puis pourpre, recouvre l'aile.

11° Le *canard métopia*[3], assez rare au Chili, où il est nommé *pato non cresta*, a le cou noir, à reflets pourprés, le ventre et le dos finement rayés de noir et de cendré par traits ondulés. Les rémiges sont blanches, terminées de noir. Le front est nu et

[1] *Anas chiloensis*, Vig., Proc., I, 15.

[2] *Anas fretensis*, Vig., Proc., I, 15.

[3] *Anas metopias*, Poep.; Bull., XIX, 103.

rouge-de-sang. Son bec est violet, et les pieds sont jaunes.

22° Le *canard siffleur*[1] est commun au Chili, où on le nomme *pato real*. Sa chair est estimée. Il a le thorax, le ventre et la région anale blancs, les plumes du cou lunulées de noir. La face est blanche, avec le sommet de la tête noir, à reflets violets et vert-luisants. Chaque plume bordée de blanc. Les rémiges sont noirâtres. Le bec et les pieds sont noirs.

M. Charles Bonaparte a distingué du morillon d'Europe un canard de l'Amérique septentrionale, qu'il nomme *morillon à collier*[2] *noir*, avec un collier ferrugineux. M. Vigors a donné quelques nouveaux détails sur la *sarcelle de Sibérie*[3], qui s'est présentée sur les côtes d'Angleterre. M. de Lafresnaie dit aussi avoir rencontré sur les côtes de la Normandie un individu de la *sarcelle de Chine*[4], qui s'y étoit égaré, et probablement échappé de quelque navire du Havre.

Enfin M. Vigors a décrit comme nouvelle une espèce de *pilet*[5] des côtes de la Californie, roux-pâle sur la tête, le corps et la queue, celle-ci ocellée de brun, avec les joues, la gorge et le bas du cou blancs. Les ailes sont brunes, avec 4 lignes miroi-

[1] *Anas sibilatrix*, Poeping, Bull., XIX, 103.

[2] *Anas rufitorques*, Ch. Bonap., Ac., Phil., numéro de mai 1824; Bull., IV, 128.

[3] *Anas glocitans*, Pallas, Ac. Stokl., pl. 33, fig. 1; Bull., VII, 251.

[4] Bull., XIV, p. 118.

[5] *Anas urophasianus*, Vig., Zool. Journ.; Bull., XXI, 319.

tées, la première rousse, la deuxième bleu-clair, la troisième noire, et la quatrième encore rousse. Sa taille est de 21 pouces.

Les HARLES[1] ont les mœurs et les habitudes des canards, et Buffon a figuré la *piette* (enl. 449 et 450), le harle de Virginie, qui se trouve aussi en Europe[2] (enl. 935 et 936), le harle huppé (enl. 207) et le harle *commun* (enl. 951).

Deux nouvelles espèces sont à ajouter aux précédentes : l'*anataire*[3], que M. Eimbeck regarde comme le lien intermédiaire entre le garrot (*anas clangula*) et le harle albin (*mergus albellus*), et qui est remarquable par l'étroitesse de son bec ; le *huppart*[4], que M. Delalande a découvert au Brésil, et qui a sur l'occiput une huppe touffue, ainsi que l'indique son nom. Il est ardoisé sur le corps, blanc en dessous, avec des taches sur les flancs.

Les GUILLEMOTS[5] ne sont point encore bien distingués entre eux. Buffon n'a connu que le *grand guillemot*, figuré enl. 903, car l'oiseau qu'il nomme *petit guillemot* ou colombe du Groënland (917) est le type du genre *cephus* ou *mergulus* des nomenclateurs actuels.

1 *Mergus*, L.; détails sur les harles, Wils., Bull., VII, 113.

2 Selby, Bull., XXVII, 190.

3 *Mergus anatarius*, Em., Isis, 1331, pl. 3; Bull., XXVII, 191.

4 *Mergus brasilianus*, Vieillot, Gal., pl. 203 ; Encyclop., pl. 236, fig. 3.

5 *Uria*, Briss.

On distingue aujourd'hui : le *guillemot de Franck*[1], qui a le dessus du corps noir, le thorax et le ventre blancs, avec une raie de cette couleur en travers sur l'aile. Il se trouve sur les côtes des îles aléoutiennes et dans la baie de Baffin. Le *guillemot à miroir*[2], qui est noir, avec un miroir blanc sur l'aile, bien qu'il y en ait des variétés tachetées de noir et de blanc, et que le dessous du corps soit blanc dans la livrée d'hiver. On le trouve aux attérages de Terre-Neuve, des Hébrides et de Saint-Pierre-de-Miquelon. Le *guillemot à paupières blanches*[3] a la tête et le cou noirs, le tour de l'œil et un trait partant de l'angle externe de l'orbite, pour descendre sur les côtés du cou, d'un blanc-neigeux. Le dessous du corps est entièrement blanc. Cet oiseau est répandu sur le pourtour du cercle arctique, et se rencontre aussi bien à Terre-Neuve qu'aux îles aléoutiennes. Le *guillemot à petit bec*[4], long de 9 pouces, a été observé sur les côtes de la Californie. Il est gris-brun sur le corps, avec la tête et le dos maculés de blanc. Les parties inférieures sont blanches, mais rayées de brun. La queue est blanche, avec les deux rectrices moyennes noires. Le bec est court et grêle. Le *guillemot wumizusume*[5] est une élégante espèce découverte sur les côtes de

[1] *Uria Francklii*, Leach ; *uria Brunnichii*, Sabine ; Choris, Voyage, pl. 21.

[2] *Uria grylle*, Lath. ; Vieill., Gal., pl. 264 ; Choris, Voy., pl. 22.

[3] *Urir lachrimans*, La Pyl., Gal. de Paris ; Choris, Voy., pl. 23.

[4] *Uria brevirostris*, Vig. ; Zool. Journ., n. 18 ; Bull., XXI, 319.

[5] *Uria wumizusume*, Temm., pl. 579.

Corée et du Japon. Dans ce dernier pays elle porte le nom de *wimizusume*, que M. Temminck lui a conservé. Son bec est brun-rougeâtre, et une élégante huppe de plumes étroites surmonte le front. Elle est noire, ainsi que le masque, le menton et les côtés du cou. Le dessus de la tête est gris-roux. Le dos est bleu-ardoisé, ainsi que les ailes, la queue et les flancs; le dessous du corps, à partir du menton, est blanc, lavé de rose.

Les SYNTHLIBORAMPHES[1] n'ont qu'une espèce, l'*alque vieillard*[2] des côtes du Kamschactka, entièrement noire, le ventre excepté, qui est blanc, de même que les plumes étroites et linéaires qui partent de l'occiput.

Les STARIQUES[3] ou *phaleris* ont un bec conique, à arête de la mandibule supérieure obtuse, renflée en dessous. La seule espèce du genre est le *starique cristatelle*[4], commun dans le nord de l'océan Pacifique, dans les archipels des Kouriles et des îles aléoutiennes, de même que sur les côtes de Sibérie. Gros comme une caille, cet oiseau marin porte six à huit plumes simples, qui, partant du front, retombent sur la pointe du bec. Des poils effilés entourent le bec et les côtés de la tête. Le corps est en dessus brun-

1 *Synthliboramphus*, Brandt.

2 *S. antiquus*, Brandt, Alq., pl. 5; *alca antiqua*, Gm.; Lath.; *uria senicula*, Pallas, Fauna rossica, pl. 85, p. 367.

3 *Phaleris*, Temm.; *alca*, Vieill.

4 *Phaleris cristatella*, Temm., pl. 200; *alca cristatella*, Pallas, 5ᵉ fasc., p. 18, pl. 3; *alca cristatella* et *pygmea*, Lath., pl. 95, fig. 4; macareux huppé, Choris, pl. 12.

noir, passant à l'ardoisé sur la poitrine et le haut du ventre, et au jaune-fauve sur la région anale. Les pieds sont rougeâtres. (Pl. 49, *fig.* 2.)

Les OMBRIES [1] diffèrent des stariques par leur bec comprimé, aplati et discoïde. La seule espèce est le *perroquet de mer* [2], bien que le vrai nom sous lequel cette espèce soit connue au Kamschatka par les Russes qui y sont établis soit *starik*, qui signifie *vieillard*.

Cet oiseau vit dans la mer par troupes assez considérables. Il se cache dans les anfractuosités de rochers pendant les tempêtes; il est excessivement confiant; sa chair est noire et peu délicate. La femelle pond des œufs d'un blanc-sale, ponctués de fauve ou de brun. Chaque femelle n'a qu'un seul œuf vers le 15 juin, et le dépose sans soin sur le sable ou sur la roche nue.

Cet oiseau est brun sur la tête, le cou et les parties supérieures. Il a quelques plumes blanches sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont blanchâtres. Son bec est rouge à sa base, jaune à la pointe. Les tarses sont jaune-rougeâtre.

Les VERMIRHYNQUES [3] ont été décrits pag. 516 du tome V de ce complément. L'espèce type est figurée dans l'atlas d'Eschscholtz, pl. 12, sous le nom de

[1] *Ombria*, Eschsch., Zool. alt., pl. 17.

[2] *Ombria psittacula*, Eschs., pl. 18; *phaleris psittacula*, Temm.; *alca psittacula*, Pallas, pl. 2, fig. 4 à 6; *alca psittacula* et *tetracula*, Lath., pl. 95, fig. 2 et 3.

[3] *Cerhorhyncha*, Ch. Bonap., Syn., p. 427.

*chimère cornue*[1]. Elle se trouve sur la côte nord-ouest d'Amérique et sur celles du Kamschatka.

Les MACAREUX [2] ont été décrits par Buffon, et les deux espèces sont figurées enl. 761 et 275. Mais Pallas a ajouté quelques détails intéressants à l'histoire du *macareux du Kamschatka*[3]. (Pl. 50, *fig.* 1.)

Cette espèce séjourne quelquefois très long-temps à la mer, vole assez bien, mais ne reste pas long-temps sans se poser sur les rochers et sur les petites îles. Sa nourriture consiste en chevrettes, en crustacés et en petits mollusques. Ces oiseaux ne manquent jamais de venir coucher à terre chaque soir. Le mâle et la femelle sont monogames, et se creusent dans les rivages des trous profonds où ils se retirent. La femelle ne pond qu'un œuf oblong, d'un goût exquis, dont le vitellus est de la couleur orangée la plus vive, et qui paroît disproportionné par son volume avec la taille de l'oiseau. Cet œuf, en effet, est, par sa grosseur, intermédiaire entre ceux des canards et des oies.

Les Russes établis au Kamschatka nomment ce macareux *kara*, tandis que les habitants de cette presqu'île le nomment *tschelata*, et les habitants des Kouriles *etubirga*.

1 *Cerorhyncha occidentalis*, Ch. Bonap., Syn., p. 428; Less., Dict. sc. nat., t. LXVII, p. 331; *chimerina cornuta*, Eschs., pl. 12.

2 *Fratercula*, Vieill.; *alca*, L.

3 *Alca cirrhata*, Gm., enl. 761; Bull., XXI, 319; Encyc., pl. 10, fig. 4, et pl. 11, fig. 1; Pallas, Fasc. 5, p. 7, pl. 1: *fratercula cirrhata*, Vieill., I, 226.

Il n'habite que la partie septentrionale de l'océan Pacifique, et est à peu près de la taille du macareux d'Europe. Le plumage du corps est entièrement noir ; les côtés de la tête sont blancs, ainsi qu'un cercle qui entoure les yeux. Deux faisceaux de plumes partent de derrière les yeux et de chaque côté, et retombent avec beaucoup de grâce sur le derrière du cou ; ces plumes sont alongées, décomposées et d'un beau jaune ; les ailes sont noires, bordées de blanc ; la queue, composée de seize rectrices, est courte, égale et noire, les pieds sont d'un rouge-éclatant.

M. Leach a nommé *macareux glacial* [1] une espèce fort voisine du macareux d'Europe, mais son plumage en tout point semblable, n'en diffère que par un bec plus élevé, à mandibule inférieure très arquée, et par sa patrie, car on ne le trouve que dans le nord de l'Amérique.

Les MANCHOTS [2] ont été pour la plupart connus de Buffon ; mais le capitaine Delano, dans son voyage imprimé à Boston en 1817 (1 vol. in-8°), a donné sur ces oiseaux de curieux détails de mœurs. Ainsi s'exprime ce voyageur : « Comme la manière dont ces oiseaux font leurs nids et couvent leurs œufs, dans ce que nous appelons *rookeries* ou camps, est extrêmement remarquable et curieuse, et qu'elle peut in-

[1] *Mormon glacialis*, Leach.

[2] *Aptenodites*, Cuv. Nouveaux détails sur leurs mœurs, Delano (Bull., XI, 297); l'*aptenodytes patochonicus*, Proc., IV, 34; V, 132; sur *l'A. chilensis*, Bull., XIX, 102.

téresser bien des lecteurs, je vais tâcher d'en donner une description.

» Lorsqu'ils commencent un camp, ils choisissent une pièce de terre située aux environs de la mer, aussi nivelée et dégagée de pierres que possible, et disposent la terre en carrés, les lignes se croisant à angles droits, aussi exactement que pourroit le faire un arpenteur, formant les carrés justement assez larges pour des nids, avec une chambre pour ruelle entre eux. Ils enlèvent toutes les pierres qu'ils peuvent trouver ou arracher de la terre, et les déposent en dehors de la promenade extérieure, qui a communément dix ou douze pieds de largeur, et fait le tour sur trois côtés, le quatrième côté près de la mer restant ouvert. La promenade extérieure autour du camp est aussi de niveau et aussi régulière et douce que les trottoirs de nos cités. Elle occupe souvent de trois à quatre acres; mais il y en a de plus petites. Après avoir préparé leur camp, ces oiseaux choisissent chacun un carré pour un nid, et en prennent possession. Toutes les différentes espèces qui gisent dans les *rookeries*, l'albatros excepté, soignent leur nichée comme une famille, et sont gouvernées par une seule et même loi; elles ne quittent jamais un moment leurs nids, jusqu'à ce que leurs petits soient assez grands pour se soigner eux-mêmes. Le mâle se tient près du nid, tandis que la femelle est dessus; et lorsqu'elle est sur le point de se retirer, il s'y glisse lui-même aussitôt qu'elle lui fait place; car si elles laissoient apercevoir leurs œufs, leurs voisins les plus

proches les leur voleroient. Le roi pinguin étoit le premier à faire des vols de cette sorte, et ne perdoit jamais l'occasion de voler ceux qui se trouvoient près de lui. Quelquefois aussi il arrivoit que, lorsque les œufs étoient éclos, il y avoit trois ou quatre espèces d'oiseaux dans un nid.

» C'est une chose digne de remarque que l'instinct qui préside à tous les mouvements de ces oiseaux. On les voit faire le tour de la promenade par couples, réunis de quatre à six, etc., semblables à des officiers ou soldats marchant en parade, tandis que le camp ou rookery paroît être dans un mouvement continuel, les uns sortant, et d'autres allant à travers les ruelles trouver leurs compagnons. C'est une chose incroyable de voir tout ce qu'ils font, et la régularité avec laquelle ils l'exécutent, quand on considère que cela est effectué par une espèce d'animaux d'un rang pas plus élevé que les oiseaux. Comme il n'y en a aucun capable de leur faire du mal ou de les effrayer, ils se trouvent en grand nombre dans ces *rookeries*. Toutes ces espèces d'oiseaux tirent leur nourriture de la mer.

» On trouve aux Malouines trois sortes de pinguins : le KING (*aptenodytes patagonica*); le MACARONI (*aptenodytes chrysocoma*); le JACKASS (*aptenodytes demersa*). Le pinguin-roi est aussi grand qu'une oie, et marche debout, ses pattes se projetant directement en dehors et en arrière. Il se tient tout droit, et, à certaine distance, il ressemble à un homme. Il a le ventre blanc, la tête et le bec à peu

près noirs, les mandibules pyramidales et pointues aux extrémités, de petites bandes de plumes rouges ressemblant à des sourcils sur chaque œil, tombant de deux pouces sur le cou, et donnant à l'oiseau une apparence très jolie. Le pinguin macaroni a tout au plus les deux tiers de la taille du premier; il a la même forme, mais sa couleur est un peu différente : elle est plus blanche autour de la gorge. Au lieu d'avoir des plumes rouges sur les yeux, il a un certain nombre de fibres ou plumes, semblables aux longs poils qui sont autour de la gueule des chats, ce qui lui donne l'air macaroni, d'où il prend son nom. Ces deux espèces déposent leurs œufs sur la terre, dans les *rookeries*. Le pinguin jackass est ainsi appelé du bruit qu'il fait, et de ce qu'il est moins beau que les deux autres espèces. Son chant ressemble à peu près au braiment des ânes. Il ne diffère pas beaucoup en grandeur ou en couleur du dernier qu'on vient de décrire; mais il est un peu plus petit. Il vient à terre faire son nid et y déposer ses œufs. Il creuse des trous sous des *glayeuls* et dans toute terre dégagée de pierres, choisissant ordinairement le côté d'une montagne où il n'y a pas de *glayeuls* à trouver au-dessus. Ils se rendent à terre le soir, mâle et femelle, et quand il fait nuit ils font entendre le braiment le plus désagréable qu'on puisse imaginer. Aucune espèce n'est pourvue d'ailes; leurs petites nageoires ou ailerons les aident seulement à se tourner et à nager. »

Le *petit manchot* [1], que nous avons figuré d'après un individu rapporté de Nouvelle-Zélande par MM. Quoy et Gaimard (Pl. 50, *fig.* 2), a la tête, le cou, le dos brun, lavé d'une teinte de plomb ; les ailerons sont bruns, bordés de blanc, et le dessous du corps est d'un blanc-satiné. Son bec est noir et ses pieds sont rougeâtres.

[1] *Aptenoaytes minor*, Lath., esp. 9; Encyc., pl. 17, fig. 1.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

# DANS CE VOLUME.

## LIVRE DOUZIÈME.

## LIVRE TREIZIÈME.



## LIVRE QUATORZIÈME.

## LIVRE QUINZIÈME.

## LIVRE SEIZIÈME ET DERNIER.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

